

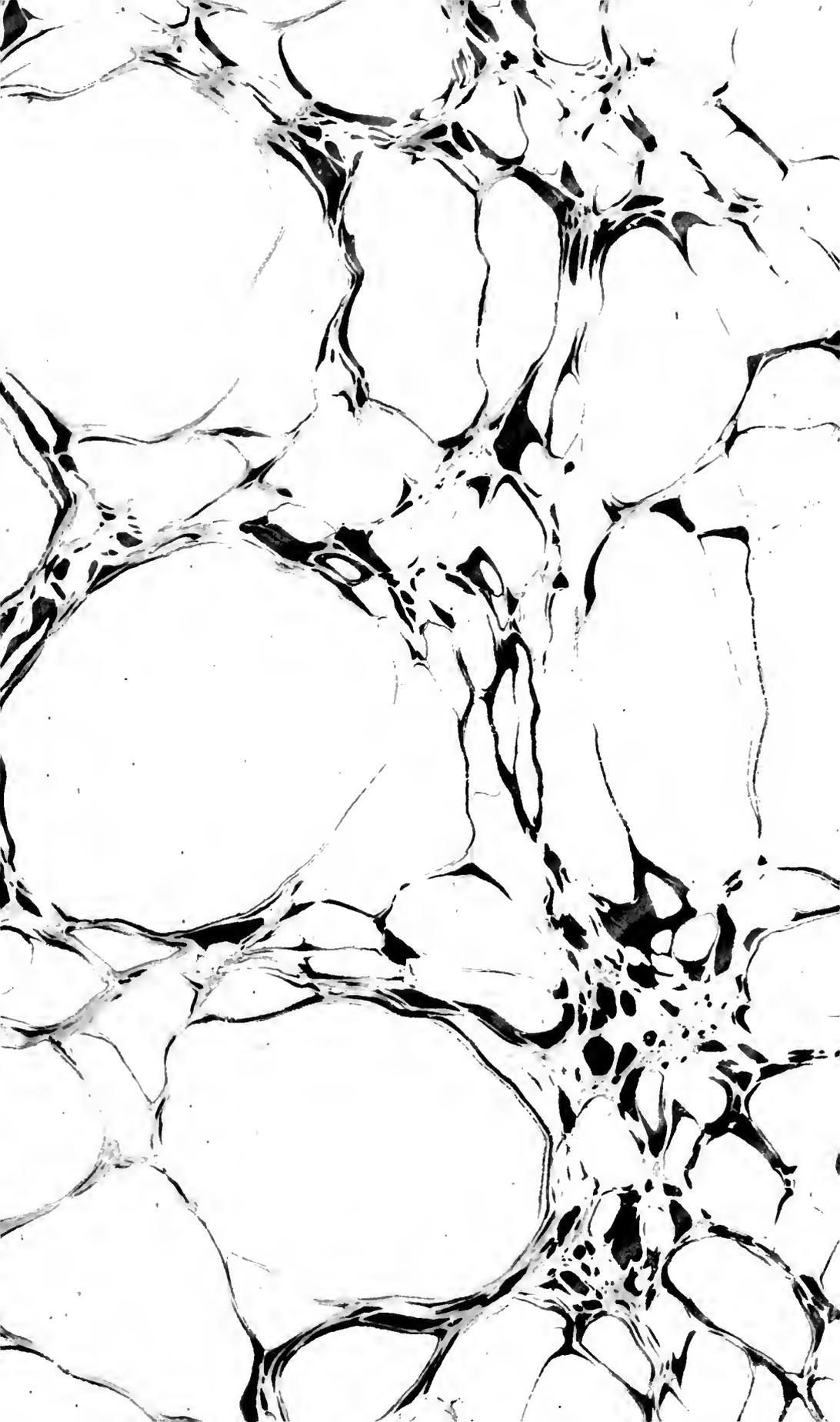
UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 01542929 3

BX  
4700  
F6J514  
1911  
C.1  
ROBA











Ecclit.  
J.

JOHANNES JOERGENSEN

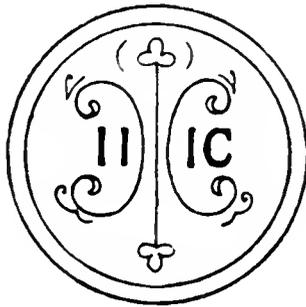
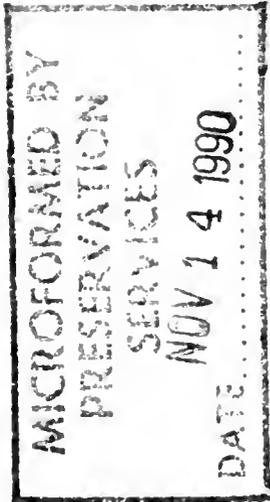
---

# SAINT

## SA VIE ET SON ŒUVRE

*Traduits du danois avec l'autorisation de l'Auteur*

Par TEODOR DE WYZEWA



17-12  
10-11

DIX-HUITIÈME ÉDITION

*Librairie académique PERRIN et C<sup>ie</sup>.*



SAINT  
FRANÇOIS D'ASSISE

## OUVRAGES PUBLIÉS PAR TEODOR DE WYZEWA

- Les Maîtres italiens d'autrefois.** Écoles du Nord. 4 vol. in-8° avec 16 gravures hors texte. . . . . 5 fr. »  
**Peintres de Jadis et d'Aujourd'hui** Les peintres et la Vie du Christ — La Peinture primitive allemande. — La Peinture Suisse. — Quelques figures de Femmes peintres. — Deux Préraphaélites. — Pavis de Chavannes. — P.-A. Renoir. Un vol. in-8° écu, avec 48 gravures hors texte. . . . . 6 fr. »  
**Quelques figures de femmes aimantes ou malheureuses :** I. Deux tragédies. II. Profils de reines. III. Grandes dames et bourgeoises. IV. Femmes d'auteurs et femmes de lettres. 3<sup>e</sup> édition. 4 vol. in-8° écu avec portraits . . . . . 5 fr. »  
**Excentriques et aventuriers de divers pays.** Essais biographiques d'après de nouveaux documents. Un volume in-8° écu orné de gravures. . . . . 5 fr. »  
**Le Mouvement socialiste en Europe.** Etudes et portraits. Un volume in-16. . . . . *Epuisé.*  
**L'Art et les Mœurs chez les Allemands.** Un vol. in-16. . . . . 3 fr. 50  
**Beethoven et Wagner.** Essais d'histoire et de critique musicales. Un vol. in-16. . . . . 3 fr. 50  
**Nos Maîtres.** Etudes et portraits littéraires : Mallarmé. — Villiers de l'Isle-Adam. — Renan et Taine. — Anatole France. — Jules Laforgue. — L'Art wagnérien. — La Science. — La Religion de l'amour et de la beauté. Un vol. in-16 . . . . . 3 fr. 50  
**Écrivains étrangers.** Trois séries, 3 vol. in-16. Le volume. . . . . 3 fr. 50  
**Contes chrétiens.** Un vol. in-16, avec gravures. . . . . 3 fr. 50  
**Valbert, ou les récits d'un jeune homme, roman contemporain.** Un vol. in-16 . . . . . 3 fr. 50

### TRADUCTIONS

- JOERGENSEN (JOHANNES).** — **Saint François d'Assise, sa vie et son œuvre,** traduits du danois. Un volume in-8° écu de 600 pages. Orné de gravures. 18<sup>e</sup> édition. Broché. . . . . 5 fr. »  
 — Relié veau, fers spéciaux, en étui . . . . . 9 fr. »  
 — **Pèlerinages franciscains,** traduits du danois. Un vol. in-8° avec gravures. 6<sup>e</sup> édition, broché. . . . . 3 fr. 50  
 — **Le Livre de Route,** traduit du danois avec l'autorisation de l'auteur. Un vol. in-8° écu avec gravures, broché . . . . . 3 fr. 50  
 — Relié veau ancien, fers spéciaux . . . . . 7 fr. 50  
**VORAGINE (le bienheureux JACQUES DE).** — **La Légende dorée,** traduite du latin d'après les plus anciens manuscrits, avec une introduction, des notes et un index alphabétique, par TEODOR DE WYZEWA. (*Ouvrage couronné par l'Académie Française*). Un vol. in-8° écu de 750 pages, broché . . . . . 5 fr. »  
 — Relié demi-veau, fers spéciaux . . . . . 9 fr. »  
**BENSON (ROBERT-HUGH).** — **Le Maître de la Terre,** roman traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur. 17<sup>e</sup> édition. Un vol. in-16 . . . . . 3 fr. 50  
 — **La Lumière invisible,** traduit de l'anglais. 3<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-16 . . . . . 3 fr. 50  
**STEVENSON (R.-L.).** — **Le Mort vivant,** roman, traduit de l'anglais. Un vol. in-16. . . . . 3 fr. 50  
 — **Le Reflux,** roman, traduit de l'anglais. Un vol. in-16. . . . . 3 fr. 50  
**TOLSTOÏ.** — **Résurrection,** roman, traduit avec l'autorisation de l'auteur. 48<sup>e</sup> mille. Un vol. in-16. (Édition complète en un vol.) . . . . . 3 fr. 50





LE PREMIER PORTRAIT DE SAINT FRANÇOIS

Vers 1218.

(Subiaco, Sacro Speco.)

JOHANNES JOERGENSEN

---

SAINT

FRANÇOIS D'ASSISE

SA VIE ET SON ŒUVRE

TRADUITS DU DANOIS

AVEC L'AUTORISATION DE L'AUTEUR

PAR

TEODOR DE WYZEWA

---

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

PERRIN ET C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1911

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays

IL A ÉTÉ IMPRIMÉ

*Douze exemplaires numérotés sur papier de Hollande.*

## APPROBATION DU SAINT-SIÈGE

Ayant respectueusement envoyé au Saint-Père un exemplaire de la présente édition française de son livre, M. Jøergensen a reçu de S. E. Le Cardinal Merry Del Val, Secrétaire d'État de S. S. Pie X, la lettre suivante :

SEGRETERIA DI STATO  
DI SUA SANTITÀ

Dal Vaticano, 22 Juillet 1909.

*Monsieur,*

*Le Saint Père a été très sensible au filial hommage que vous Lui avez fait de votre ouvrage : Saint François d'Assise, sa vie et son œuvre.*

*Le Souverain Pontife vous félicite d'avoir appliqué les jours si précieux que le Ciel vous a départis à une étude si digne d'occuper un esprit vraiment épris de l'idéal chrétien.*

*Sa Sainteté apprécie particulièrement le principe qui vous a guidé dans cette œuvre de grand art et d'érudition variée qui est « d'avoir en vue un résultat pratique, une leçon morale, dans le déploiement du zèle littéraire ». Nulle leçon, assurément, ne peut être ni plus belle, ni plus efficace que celle qui sort de la contemplation du génie et de la sainteté du sublime.*

*Le Saint Père me charge de vous dire toute Sa gratitude et de vous envoyer, en témoignage de particulière bienveillance, avec Ses encouragements paternels, la Bénédiction Apostolique.*

*Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon affectueux dévouement,*

R. Card. MERRY DEL VAL.

\*



## AVANT-PROPOS

DU TRADUCTEUR

---

Parmi les écrivains danois qui, aux environs de 1895, s'efforçaient de transporter de Christiana à Copenhague le centre et le foyer de la vie littéraire scandinave, il n'y en avait aucun qui donnât de plus belles espérances, ni plus justement, que l'auteur de *l'Été* et de *l'Arbre de Vie*, M. Johannès Jørgensen : car non seulement ce jeune homme avait fait voir, dans ses premières œuvres, une personnalité d'artiste très originale, à la fois rêveuse et sensuelle, toute remplie de délicate tendresse sous ses apparences d'ironie romantique, mais on sentait encore que, chez lui, l'inspiration jaillissait d'une âme profondément réfléchie, sérieuse, éprise de certitude et de vérité.

Il était né en 1866, dans une bourgade de l'île de Fionie, d'une famille de marins. A vingt ans, après avoir brillamment achevé ses études littéraires à l'Université de Copenhague, il avait suivi des cours

de sciences naturelles, et. pendant plusieurs années, s'était livré avec passion à l'examen des plus récents problèmes de la zoologie comparée : de telle sorte que, plus tard, ayant définitivement résolu de se vouer aux lettres, il avait pu apporter l'appoint précieux d'une réelle compétence scientifique au mouvement naturaliste, darwiniste, et anti-chrétien, qui, sous l'impulsion passionnée de M. Georges Brandès, entraînait alors la majeure partie des auteurs scandinaves. Aussi n'avait-il point tardé à devenir, lui-même, l'un des chefs de ce mouvement. Chacun de ses écrits avait été une éloquente protestation, au nom de la science ou de la liberté individuelle, contre la servitude des vieux dogmes religieux et politiques, qu'il accusait d'avoir séculairement empêché l'expansion naturelle du génie de sa race; et déjà de nombreux élèves avaient commencé à se grouper autour de lui; et maintes fois déjà M. Brandès l'avait solennellement félicité de mettre au service de la bonne cause tant de conviction, d'ardeur, et de talent.

Depuis une année, pourtant, la production littéraire de M. Jørgensen, jusqu'alors très active et féconde, s'était arrêtée. On savait que le jeune poète, mécontent de ses écrits antérieurs, avait employé cette année à de nouvelles études; on savait qu'il avait fait un long voyage, en Allemagne, en Italie: et l'on se demandait avec curiosité quelle œuvre allait naître de cette période de recueillement, ou

plutôt de la crise intellectuelle et morale que l'on devinait bien que l'auteur de *l'Arbre de Vie* avait dû traverser.

L'œuvre que l'on attendait parut enfin, dans les premiers mois de 1893. Son titre : *Le Livre de Route*, annonçait évidemment un mélange de descriptions pittoresques et de libres fantaisies poétiques, quelque chose d'analogue aux *Tableaux de Route* d'Henri Heine, un des maîtres favoris de M. Joergensen. On lut donc le *Livre de Route* ; et, tout de suite, la curiosité impatiente qui avait précédé sa publication se changea en une surprise mêlée d'inquiétude. Sous prétexte de noter ses impressions de voyage, l'ancien lieutenant de M. Brandès s'était amusé à célébrer la beauté, la grandeur, presque la sainteté de la religion catholique !

Il racontait d'abord les étapes principales de son excursion à travers l'Allemagne. D'instinct, sans savoir encore où le conduirait son pèlerinage, et seulement en poète avide de sensations savoureuses, il s'était écarté des brillantes capitales modernes pour aller chercher, dans de vieilles petites villes, ce qui pouvait s'y être conservé de l'âme allemande d'autrefois. A Nuremberg, où il s'était arrêté, c'étaient surtout les artistes du moyen âge qui l'avaient séduit. Dans les églises, sur les places, au Musée Germanique, il avait admiré la douceur ingénue des *Vierges*, sculptées ou peintes ; et déjà, en face d'elles, un doute lui était venu sur l'excellence de cette

« culture » dont il avait été, jusque là, l'un des apôtres les plus enthousiastes. Mais il y avait aussi bien des traits de mœurs bavaroises d'à présent qui, même à Nuremberg, avaient étonné et séduit le jeune voyageur. Les paysans qu'il rencontrait dans ses promenades le saluaient familièrement de leur « Que Dieu vous bénisse ! » traditionnel. Sur la place de l'église Notre-Dame, un ouvrier, ayant tiré de sa poche sa tabatière, la lui avait tendue, avant d'y prendre lui-même une prise. Et quelle naïve et fervente piété il avait trouvée chez ces braves gens !

De Nuremberg, M. Jørgensen était allé passer quelques jours dans une ville bien plus touchante encore et plus démodée, à Rothenbourg-sur-la-Tauber, la plus intacte des vieilles cités allemandes. Il y avait retrouvé les mêmes impressions, non seulement de plaisir esthétique et de paix morale, mais d'intime et profonde familiarité : comme si cette vie, toute pareille à celle d'autrefois, avait ravivé en lui des sentiments depuis longtemps oubliés, — comme si elle lui avait révélé l'idéal véritable de sa propre vie. Mais c'était surtout dans le chapitre suivant que se découvraient les préoccupations religieuses qui allaient, désormais, tenir sans cesse plus de place dans les notes de voyage du touriste danois. Celui-ci, au sortir de Rothenbourg, était allé voir un peintre de ses amis, qui travaillait à décorer de fresques la fameuse abbaye bénédictine de Beuron. Il avait ainsi aperçu, pour la première fois, l'existence monas-

tique ; et il en avait été si remué, tout ensemble, et si effrayé que, dès le lendemain de son arrivée, il s'était hâté de se remettre en route, sans pouvoir cependant se défendre de songer que cette existence qui lui faisait peur n'était, en somme, ni moins noble ni moins heureuse que celle que menaient, dans les brasseries de Copenhague, les jeunes élèves de M. Brandès. Puis son chemin l'avait conduit plus loin encore, vers le sud ; et, à chaque étape, il avait vu décroître la « culture » telle que naguère il l'avait admirée ; et, chaque jour, il avait constaté plus évidemment que cette « culture » n'était pas une condition indispensable du bonheur des hommes, ni de la beauté des choses qui les entouraient.

Enfin il était parvenu à Assise ; et, là, une vie nouvelle avait commencé pour lui. Insensiblement, la lecture des *Fioretti* et de la *Légende dorée*, le spectacle des cérémonies catholiques, la fréquentation quotidienne des moines franciscains, tout cela avait achevé de lui révéler la légitimité de l'idéal moral entrevu déjà précédemment à Nuremberg et à Rothenbourg. Au grand « pardon » du 1<sup>er</sup> août, pendant que la foule des pèlerins se prosternait devant l'autel en chantant des cantiques, il avait remarqué, dans une tribune, un groupe d'étrangers qui considéraient la scène avec un sourire de mépris, s'amusant du grossier fanatisme d'une populace ignorante ; et, malgré lui, c'était aux pèlerins, contre ces « intellectuels », qu'était allée toute sa sympathie. Lui-

même, presque inconsciemment, il avait fléchi le genou devant l'autel de la Portioncule. Puis il s'était aussitôt relevé, tout honteux, et était sorti de l'église. « Mais il n'en avait pas moins l'impression d'avoir, lui aussi, reçu quelque chose du *pardon* de saint François. Une paix miraculeuse était descendue sur lui, il ne savait d'où. Et lorsque, au coucher du soleil, en compagnie d'un ami, il avait repris le chemin d'Assise, et qu'il avait vu se dresser devant lui les tours et les toits de la haute ville, et les longs arceaux du couvent, et le clocher carré qui surmonte la triple église de Cimabue et de Giotto, il avait clairement senti que, depuis bien des années, jamais il n'avait été aussi heureux qu'il l'était ce soir-là. »

Cependant, il n'avait pas la foi. Pour vives et profondes que fussent ses émotions catholiques d'Assise, succédant à ses émotions poétiques des vieilles cités allemandes, elles ne réussissaient pas à triompher de son scepticisme. Son imagination était ravie du monde nouveau qui se révélait à lui ; sa raison lui prouvait, tous les jours, la faiblesse ou l'inanité des doutes aussi bien que des certitudes où il s'était complu jusqu'alors : mais son cœur, obstinément, refusait de s'ouvrir. C'est en cela que consistait surtout l'intérêt dramatique de son livre : en ce qu'il y décrivait, avec une sympathie manifeste, des hommes et des choses qui, d'autre part, ne lui apparaissaient que comme à travers un voile, et dont on sentait qu'il s'efforçait vainement à se rapprocher.

Et un jour, enfin, sa constante réflexion sur lui-même l'avait conduit à se rendre compte de l'obstacle véritable qui le séparait de la foi chrétienne.

Alors il s'aperçut tout à coup d'une vérité singulière : il comprit qu'il y avait en lui une répugnance préconçue contre le miracle, et que c'était lui-même qui, de toutes les forces de son âme, s'opposait à l'admission des pensées religieuses. Il constata qu'il y avait en lui une volonté formelle de ne pas croire, et que c'était uniquement à cause d'elle qu'il s'obstinait à suggérer des arguments à son incroyance. Impossible, désormais, de recourir aux grands mots, et de parler encore de la lutte, au nom de la lumière et de la justice, contre des dogmes de mensonge et d'oppression ! Tout cela n'était que des mots, des prétextes conscients ou d'inconscientes excuses derrière lesquels il s'était caché, afin de ne pas regarder en face la réalité éternelle...

Le voyageur appuya sa tête au mur de sa chambre. Il se sentait bouleversé jusqu'au plus profond de son être. Et pourtant ces idées ne lui apparaissaient toujours encore que dans une clarté toute théorique. Elles ne pouvaient toujours pas se changer, pour lui, en un acte pratique de foi, en une prière.

Tel était ce *Livre de la Route* : une audacieuse apologie des dogmes, du culte, et de l'esprit catholiques. Toutefois, sous la thèse religieuse qui en faisait l'objet principal, le livre abondait en charmantes descriptions de nature et d'art ; et constamment l'auteur y avait mêlé, à la gracieuse et savante musique de sa prose, de petits poèmes en vers : si bien que l'on pouvait croire encore à une simple

fantaisie de dilettante, — ou, comme on disait, de « décadent », — désireux seulement d'offrir à son scepticisme des sources nouvelles d'émotion et de rêve. Peut-être, après tout, M. Jørgensen n'avait-il voulu que suivre cette mode du « néo-christianisme » qui venait précisément, alors, de pénétrer dans les pays scandinaves ? Mais non : il y avait, à travers tout l'ouvrage, un accent de sincérité profonde, douloureuse, qui s'accordait mal avec l'hypothèse d'un simple caprice littéraire ; et pendant que le public danois s'étonnait vaguement, déjà les anciens maîtres et compagnons d'armes de l'auteur du *Livre de la Route* comprenaient que l'un des concours sur lesquels ils avaient le plus compté allait leur manquer, désormais, dans leur lutte contre Celui qu'un des leurs avait un jour appelé « le vieil ennemi ».

C'est à eux, du reste, que, l'année suivante, M. Jørgensen, décidément converti au catholicisme, crut devoir expliquer l'origine et les motifs de sa conversion. Il le fit sous la forme d'une réponse aux reproches d'un ami, dans une brochure intitulée *Les Mensonges de la Vie et la Vérité de la Vie*. Avec une vigueur et une franchise d'argumentation que ses adversaires eux-mêmes étaient forcés de reconnaître, il y développait l'idée contenue dans les derniers chapitres de son *Livre de Route*. « Vous croyez chercher la vérité, le bonheur, la liberté, disait-il aux jeunes nietzschéens danois : mais, en réalité, ce ne sont là que des prétextes que vous vous donnez

pour ne pas envisager sérieusement le problème de votre vie. J'ai, moi aussi, cherché la liberté, la vérité, le bonheur : je les ai cherchés plus passionnément que vous, plus obstinément, sans pouvoir m'arrêter que je ne les eusse trouvés : et je ne les ai trouvés que le jour où je suis revenu à la foi chrétienne. »

Ai-je besoin d'ajouter que M. Jørgensen, pour avoir ainsi abandonné les doctrines qui lui avaient inspiré ses premiers écrits, n'a nullement renoncé à sa profession d'hommes de lettres ? Après une très intéressante étude historique et esthétique sur l'abbaye bénédictine de Beuron, où lui était apparu, pour la première fois, son idéal nouveau de la vie religieuse, il a fait paraître, tout d'abord, un petit recueil de *Paraboles* qui est peut-être, parmi toute la partie purement poétique de son œuvre, ce qu'il a produit de plus pur et de plus achevé. Nulle trace ne s'y montre plus de l'agitation fiévreuse des années précédentes. On y sent une âme définitivement délivrée des angoisses du doute, reposée, pacifiée, redevenue assez maîtresse de soi pour avoir de nouveau le loisir d'exprimer sa pensée en de fraîches, légères, et souriantes images. Et j'aurais encore à signaler maints autres travaux remarquables, où se retrouve le même mélange constant d'une pensée très hardie et très nette avec un style poétique tout en nuances rêveuses, un véritable style d'*impres-*

*sionniste*, tout ensemble, et de scandinave. Mais ni *Le dernier Jour*, ni *Les Ennemis de l'Enfer*, ni le roman d'*Éva*, ni une exquise chronique siennoise, *Le Feu Éternel*, racontant la fondation, par le Bienheureux Colombini, de l'ordre des Jésuates en 1355, rien de tout cela n'égale, à la fois, en vérité d'observation pittoresque et en subtile beauté littéraire, un volume publié il y a trois ou quatre ans, sous ce titre : *Le Livre du Pèlerinage*, — qui rappelait, avec une signification plus expressément religieuse, l'ancien *Livre de Route* écrit par M. Jørgensen à la veille, ou plutôt au début de sa conversion.

L'ex-compagnon de lutttes de M. Brandès, ramené jadis à la foi chrétienne par le spectacle des cérémonies franciscaines d'Assise et par la lecture des vieux biographes de saint François, avait entrepris de visiter pieusement tous les lieux qui gardaient des vestiges ou des souvenirs du passage de ce saint, désormais chéri et vénéré entre tous : depuis la grotte de Greccio, où s'était renouvelé, en faveur de l'humble frère, le miracle glorieux de la Nativité, jusqu'à ces rochers boisés de l'Alverne où le plus parfaitement « filial » des enfants du Christ avait été admis à ressentir, dans sa chair et son sang, les souffrances sacrées de la Crucifixion. Et c'était la longue et diverse série de ces visites qu'il nous racontait, à présent, dans un livre qui nous est aussitôt apparu comme son chef-d'œuvre, et l'une des œuvres les plus exquises, à coup sûr, de toute la littérature

catholique de notre temps. Avec une aisance et un naturel incomparables, le pèlerin-poète allait, et nous conduisait doucement à sa suite, par les rues et les sentiers des régions les plus belles de l'Europe comme aussi les plus saintes, nous introduisant tour à tour dans des réfectoires de moines, de vieilles chapelles à demi ruinées, ou des chambres ensoleillées de paysans ombriens, et sans cesse joignant à la narration familière de ses aventures une foule de paysages, de réflexions littéraires ou morales, voire de légères chansons et de savants débats historiques : tout cela fondu dans un grand courant continu de transparente et fraîche poésie, où toujours se reflétait l'adorable lumière qui, tout au long des siècles, jaillit du cœur embrasé du *Poverello*.

Or, il s'est trouvé que ce délicieux *Livre du Pèlerinage* n'était qu'une sorte d'introduction ou d'avant-propos, précédant l'apparition d'un autre livre beaucoup plus considérable par son étendue comme par sa portée générale, mais tout employé à l'exaltation du même idéal de pure et pénétrante beauté « franciscaine ». Lorsqu'il explorait les couvents et ermitages des montagnes de l'Ombrie, M. Jørgensen n'avait pas seulement en vue d'y rechercher, pour son propre plaisir, les traces vénérables de la grande et chère figure du Pauvre d'Assise : il rêvait encore de nous transmettre, évoquée sous nos yeux dans sa plus intime réalité historique, cette douce figure dont le tendre sourire paternel l'avait, autrefois, encou-

ragé dans la crise douloureuse de sa conversion, et dont il n'avait jamais cessé, depuis lors, de porter la vivante image au plus profond de son cœur. C'était à notre intention qu'il avait longuement et assidument suivi les pas de saint François, de la Portioncule à Greccio et de Fonte-Colombo à l'Alverne, sans omettre la moindre des bourgades où le saint avait prêché, ni la grotte la plus sauvage d'où s'était exhalé l'immortel parfum de sa prière; et nous savons aujourd'hui que ces mois de « pèlerinage » franciscain n'ont été qu'un délassement passager, durant maintes années vécues à Assise ou à Rome, parmi les manuscrits des archives, les livres des bibliothèques publiques et privées, les « histoires » peintes sur les murs des églises ou sur des « prédelles » de tableaux. De tout cela est résultée la nouvelle *Vie de saint François d'Assise* qu'on va lire; et j'ai pensé qu'un rapide résumé de la carrière antérieure de M. Johannès Jørgensen vaudrait mieux que tous les commentaires pour permettre au lecteur français d'apprécier ce qui constitue l'originalité et le mérite véritables d'une œuvre humblement consacrée, par un poète chrétien, à la personne et aux actes du plus « poétique » entre tous les saints, comme aussi de celui en qui toutes les générations ont reconnu la « conformité » la plus parfaite avec le divin fondateur et modèle de la vie chrétienne.

Mais je dois encore, tout au moins, citer ces quel-

ques lignes de la courte préface écrite pour l'édition allemande du livre, et où l'auteur, après avoir proclamé sa reconnaissance envers un grand nombre de religieux et de savants d'Allemagne pour les encouragements ou les conseils qu'il en a reçus, nous explique lui-même dans quel esprit il a tenté, à son tour, la tâche entreprise autrefois par Celano, les Trois Compagnons, et saint Bonaventure :

« Raconter la vie de saint François d'Assise, — me disait un jour mon vénéré ami, l'abbé Placide Wolter, dans son couvent de Beuron, — c'est là une chose infiniment délicate, et où, seule, une main de prêtre devrait se hasarder ! » Mais, au reste, saint François en personne ne nous dit-il pas, dans le *Speculum Perfectionis* : « L'empereur Charlemagne, Roland, Holger, et les autres nobles chevaliers de la Table-Ronde ont exposé leur vie contre les incrédules, et les ont vaincus ou bien sont devenus de saints martyrs et sont morts dans la lutte pour la foi du Christ : mais, aujourd'hui, il y a nombre de gens qui veulent s'assurer honneur et gloire, simplement, en racontant les exploits de ces héros. Et pareillement il y a nombre d'hommes qui veulent récolter la gloire et l'éloge en prêchant sur les actions et les souffrances des saints. » Cependant, c'est aussi saint François qui nous dit, avec cette profondeur de vérité humaine que gardent pour nous maintes de ses paroles : « L'homme ne sait absolument qu'autant qu'il agit », *tantum homo habet de scientia quantum operatur.*

L'objet dernier de la science consiste en ce qu'elle doit servir à la vie. Elle n'est vraiment science qu'en devenant vie.

« C'est pourquoi tous les vieux auteurs de « légendes » ont eu en vue un résultat pratique, une leçon morale, dans le déploiement de leur zèle littéraire. Et si l'on veut qu'une biographie moderne de saint François soit imprégnée de l'esprit du grand saint d'Assise, il convient de la concevoir et traiter de telle sorte qu'elle puisse aboutir à la même conclusion que les écrits de ces vénérables moines : *fac secundum exemplar!* « apprenez de François que les idéals existent seulement afin que vous tâchiez à les réaliser! »

T. DE W.

.....

# SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

---

## INTRODUCTION

### LES SOURCES DE LA BIOGRAPHIE DE SAINT FRANÇOIS

---

Peu de sujets ont, de nos jours, soulevé de plus vifs débats, dans le monde savant, que la question de la valeur qu'il convient d'attribuer aux diverses sources de la biographie de saint François d'Assise.

Ces débats ont eu pour point de départ la publication faite, en 1898, par M. Sabatier, de l'écrit intitulé *Speculum perfectionis*, avec ce sous-titre imprévu et hardi : « la plus ancienne des légendes de saint François, écrite par le frère Léon, et publiée ici pour la première fois. » L'éminent écrivain français, d'ailleurs, a reconnu lui-même, depuis lors, qu'il s'était trompé dans cette affirmation. Mais son erreur n'en a pas moins été très fructueuse, en provoquant ou en stimulant les recherches nouvelles ; et si l'on nous demande, aujourd'hui, à qui les études franciscaines de notre temps ont été le plus redevables, immanquablement c'est le nom de Paul Sabatier qui nous vient sur les lèvres. Christophe Colomb, lui aussi, a été conduit à ses découvertes par des suppositions erronées ; et si même tous les récents travaux relatifs aux sources de la biographie de saint François ne doivent aboutir, en fin de compte, qu'à confirmer les conceptions anciennes, celles-ci y auront gagné, grâce à l'initiative de M. Sabatier, d'être

désormais beaucoup plus solides, après avoir traversé l'épreuve d'une critique minutieuse et subtile. Sans compter que c'est également à M. Sabatier que reviendra toujours le mérite d'avoir, le premier, aperçu et proclamé la valeur que peuvent avoir des sources même relativement tardives, lorsque ces sources nous transmettent une tradition authentique, et entretenue dans sa pureté avec un zèle pieux.

Parmi les sources les plus anciennes et les plus importantes de la biographie de saint François d'Assise, la première place appartient, naturellement, aux écrits originaux du saint.

## I

### LES ÉCRITS DE SAINT FRANÇOIS

Saint François n'agissait pas seulement par la prédication : il ne se faisait pas faute de recourir, aussi, à la parole écrite. En plus des deux *Règles*, ou d'un plus grand nombre encore de ces statuts de l'ordre (*Tres Socii*, IX, 35), nous possédons, de sa main, des lettres, des *admonitions*, des *hymnes* et *poèmes*, et des *prières* : tout cela presque toujours écrit en latin. Nous connaissons les noms de diverses personnes à qui il a écrit des lettres, et notamment ceux de sainte Claire, du cardinal Hugolin, qui plus tard devint le pape Grégoire IX, des frères Elie de Cortone et Antoine de Padoue<sup>1</sup>. Nous connaissons aussi le nom de son secrétaire : c'était le frère Léon. Le chapitre VIII des *Fioretti* nous montre ce frère revenant,

1. *Acta Sanctorum* d'août, II, p. 767 ; *Textus Originales seraphicæ Legislationis* (Quaracchi, 1897), pp. 63 et 276 ; Celano, *Vita Prima*, II, 5 ; *Vita Secunda*, III, 99 ; *Tres Socii*, XVI, 67 ; *Speculum Perfectionis*, éd. Sabatier, chap. CVIII.

avec saint François, de Pérouse à Sainte-Marie-des-Anges : sans cesse François l'appelle, et, avant toute autre chose, lui ordonne de mettre par écrit ce qu'il va lui dire : « Note bien ceci, frère Léon, et ne manque pas à l'écrire ! » C'est à quoi le frère Léon n'a jamais manqué ; et ainsi il a été non seulement le secrétaire de François d'Assise, mais encore son biographe, et l'une des sources principales pour la connaissance que nous pouvons avoir, aujourd'hui, du grand fondateur d'ordre ombrien.

Nous sommes, malheureusement, loin de posséder toute l'œuvre écrite de saint François, — écrite par lui-même ou dictée par lui au frère Léon. Le chroniqueur florentin Mariano (mort en 1527), par exemple, nous parle de « certains hymnes composés par saint François, en langue italienne, pour les sœurs de sainte Claire » : ces hymnes ne nous sont point parvenus<sup>1</sup>. Et c'est pour essayer de combler les lacunes existant ainsi dans l'héritage littéraire du saint que l'admirable franciscain irlandais Lucas Wadding, dans sa célèbre édition des *Écrits* de saint François (Anvers, 1623), a recueilli une nombreuse série de « discours, entretiens, prophéties, paraboles, et exemples », que les diverses légendes placent sur les lèvres de saint François, et qui, pour Wadding, constituent authentiquement ce qu'il appelle les *Paroles du saint*. Cette méthode, trop arbitraire, a continué d'être suivie jusqu'à notre temps ; et ce n'est qu'en 1904 que nous avons vu enfin paraître deux éditions vraiment critiques, l'une publiée par l'allemand H. Bøhmer, sous le titre d'*Analekten zur Geschichte des Franziskus von Assisi* (Tubingue et Leipzig, avec une introduction bibliographique, un index, et un glossaire), l'autre publiée, sous le titre d'*Opuscula*, par les Franciscains de Quaracchi (avec un

1. Dans le *Speculum Perfectionis* (éd. Sabatier), chap. LXX, mention est faite de « certaines saintes paroles accompagnées de chant », que François « a écrites pour la consolation et l'édification des pauvres femmes ». Voyez, sur ce sujet, le *Testament* de sainte Claire dans les *Acta Sanctorum* d'août, II, p. 747, et Sabatier, *Vie de saint François*, p. 377.

commentaire critique). Cette dernière édition ne contient que les œuvres latines et absolument authentiques, tandis que Bœhmer introduit, dans la sienne, le *Cantique du Soleil*, ainsi que les écrits douteux et apocryphes. La source principale, pour l'une comme pour l'autre de ces éditions, est le manuscrit d'Assise, n° 338, dont M. Ehrle a rendu compte dans l'*Archiv für Literatur-und-Kirchengeschichte des Mittelalters*, vol. I, p. 484-485.

Un seul exemple suffira pour montrer combien a été rigoureuse la réserve critique des nouveaux éditeurs. Tandis que Wadding introduisait, dans son recueil, dix-sept lettres de saint François, l'édition italienne n'en admet que sept, et celle de Bœhmer six seulement de tout à fait authentiques, en y joignant deux autres lettres déclarées douteuses.

Renonçant ici à suivre les nouveaux éditeurs dans la manière dont ils ont classé les écrits certains de saint François que nous possédons, je diviserai ces écrits en *Poèmes* et en *Écrits en prose*.

## I. — LES POÈMES RELIGIEUX DE SAINT FRANÇOIS

Par nature, François aimait la poésie et le chant. Thomas de Celano, dans son récit du temps qui a précédé la conversion du saint, nous montre celui-ci, la nuit, avec ses camarades, troublant le sommeil des habitants d'Assise par « des chansons ivres<sup>1</sup> » ; et nous lisons dans les *Trois Compagnons* qu'il « s'adonnait passionnément à la plaisanterie et au chant<sup>2</sup> ». Cette passion du chant s'est maintenue, en lui, après sa conversion. Lorsqu'il a renoncé à l'héritage de son père, c'est « en chantant les louanges du Seigneur » qu'il s'en est allé parmi les bois ; lorsque, sur les places d'Assise, il a mendié des pierres à ses compatriotes afin de reconstruire l'église Saint-Damien, il a

1. Celano, *Vita Secunda*, I, 3.

2. *Tres Socii*, chap. I.

entremêlé de chants ses appels à la charité publique ; et c'est encore en chantant qu'il est parti, avec le frère Egide, pour sa première mission. Plus tard, il a demandé au chant de le consoler dans ses maladies, sans cesse plus fréquentes et de plus longue durée ; et il n'y a pas jusqu'à la mort qu'il n'ait accueillie en chantant, *mortem cantando suscepit*, nous dit Thomas de Celano <sup>1</sup>.

Les émotions religieuses qui remplissaient son âme étaient toujours prêtes à s'exprimer au dehors. En maints endroits de ses écrits en prose, nous sentons que, tout à coup, une sorte d'enthousiasme poétique s'empare de lui ; et c'est ainsi que nous avons la surprise de rencontrer, au milieu d'un chapitre de la Règle de l'ordre, un chant de louange au Tout-Puissant, ce qu'on appellera plus tard une *laude*. Lui-même, dans la première des Règles qui se sont conservées, au chapitre XXI, nous parle d'une de ses *laudes* que les frères peuvent chanter où et quand ils voudront, et dont voici le début :

*Timeo et honorate,  
Laudate et benedicite,  
Gratias agite et adorete  
Dominum deum omnipotentem in Trinitate et Unitate...*

Une autre *laude*, plus complète, se rencontre dans le dernier chapitre de la même Règle <sup>2</sup>. Et nous ne possédons pas moins de quatre poèmes originaux, ou chants de louanges, composés par François d'Assise : trois en latin, l'autre en italien. Le poème italien est le fameux *Cantique du Soleil*, les trois *laudes* latines portent les noms de *Laudes Domini*, *Laudes de virtutibus*, et *Laudes Dei*.

1. Celano, *Vita Prima*, I, 7 et 8 ; *Vita Secunda*, III, 66, 138 et 139 ; *Tres Socii*, 21 et 33.

2. Le chapitre XVII contient également des échos d'une *laude*, qui ressemble fort aux *Laudes Dei* mentionnées ci-dessous. — La *Chronique des XXIV Généraux* nous raconte, d'autre part, que le frère Rufin, sur le mont Alverne, a salué François, « suivant l'habitude », par un : *Laus et benedictio sit Domino Deo nostro !* (*Analecta Franciscana*, III, p. 48.)

1° LE CANTIQUE DU SOLEIL OU L'HYMNE DES CRÉATURES (*Cantico di frate Sol, Laude delle Creature*). — Ce célèbre chant, la première fleur de la poésie italienne, n'est nullement, sous sa forme présente, la traduction d'un texte original latin, et, au contraire des autres laudes, a bien été conçu par saint François dans sa langue native. C'est ce que suffirait, déjà, à nous attester une ancienne relation des voyages et des actes de saint François dans la vallée de Rieti, *Libellus actuum b. Patris Francisci, tempore quo fuit in civitate Reate et comitatu ejusdem*.

Cette relation date vraisemblablement de la fin du xiv<sup>e</sup> siècle; une copie qu'en possède la grande bibliothèque conventuelle d'Assise porte la date : 1416. Or, on y lit expressément que François « a écrit ce chant de louanges en langue populaire »; à quoi l'auteur ajoute : « Et comme notre bienheureux père l'a composé lui-même, tel qu'il est, je n'ai point osé y rien changer<sup>1</sup>. » D'autre part, le *Speculum perfectionis*, rédigé en 1318, nous donne le *Cantique du Soleil* dans son texte italien; c'est lui aussi qui nous raconte (chap. c) les circonstances de sa composition, et nous explique les motifs qui ont, plus tard, porté François à l'allonger de quelques strophes nouvelles (chap. ci et cxxiii). Quant à Thomas de Celano, il nous dit seulement que le *Chant des Créatures* a été chanté par François sur son lit de malade, et résume en quelques mots le sens et la portée du poème<sup>2</sup>.

Pour ce qui est des autres poèmes italiens que l'on a longtemps attribués à saint François, *In foco amor mi mise*, et *Amor di caridade*, le P. Irénée Affo a découvert et démontré, un siècle avant nos philologues modernes, qu'ils avaient pour auteur Jacopone de Todi<sup>3</sup>.

1. Manuscrit d'Assise, n° 670, reproduit dans l'édition de la *Legenda trium Sociorum* de Marcellin da Civezza et Teofilo Domenichelli, Rome, 1899, p. 208.

2. *Vita Secunda*, III, 138 et 139.

3. Affo, *I Cantici di S. Francesco*, Guastalla, 1777. De nos jours, un grand nombre d'écrivains se sont occupés du *Cantique du Soleil*, et notamment Ozanam (*Les poètes franciscains*, 1862), Sabatier (*Vie*

2° *Laudes Domini*. — Cette *Laude du Seigneur* contient : 1° une transcription de *Notre Père*, et 2° une sorte de chant de louanges alterné où se trouvent réunis des passages de l'*Apocalypse*, du *Livre de Daniel*, et du *Te Deum* de la liturgie catholique. C'est probablement à ce poème que François faisait allusion dans une lettre, mentionnée par Eccleston, où il engageait les frères de France à chanter joyeusement les louanges de la Trinité Divine, en ces termes : « Louons le Père, et le Fils, et le Saint-Esprit<sup>1</sup> ! » Le *Speculum perfectionis* (chap. LXXXII, éd. Sabatier), nous apprend que les frères de la Portioncule, en pénitence de leurs paroles inutiles, étaient tenus de réciter « le *Pater* avec les louanges du Seigneur », et nous y lisons également que François lui-même avait toujours grand soin de réciter cette prière, et la recommandait instamment à ses frères. Affirmation qui concorde bien avec une rubrique du manuscrit d'Assise n° 338, où il est dit que François récitait ces *Laudes Domini* avant toutes les heures canoniques, comme aussi l'office de la Sainte Vierge.

3° *Laudes de virtutibus quibus decorata fuit sancta Virgo et debet esse sancta anima*, ou *Salutatio virtutum* (éloge de toutes les vertus dont fut ornée la Sainte Vierge, et qui doivent faire l'ornement de toute âme sainte). — Dans l'édition de Quaracchi comme dans celle de Bœhmer, cette *Laude* est divisée en deux parties. En réalité, ainsi que l'a bien expliqué Bœhmer, il s'agit ici d'un poème plutôt que d'un chant. Quant à l'authenticité de la *Laude*,

de S. François et *Speculum Perfectionis*), et Faloci-Pulignani *Miscellanea Francescana*, II, 490 ; III, 3-6 ; IV, 87-88 ; VII, fasc. 1). M. della Giovanna, dans le *Giornale Storico di letteratura italiana*, vol. XXV, XXIX et XXXIII, a combattu l'authenticité du *Cantique du Soleil* ; on trouvera des réfutations de sa thèse dans les *Miscell. Franc.* VI, 43-50. et dans les *Analecta Bollandiana*, XIV, p. 227.

Éditions principales du *Cantique du Soleil* : Papini, *Storia di S. Francesco*, Foligno, 1827, II, p. 144 ; Cristofani, *Storia di S. Damiano*, Assise, 1883 ; Faloci, *Miscell. Franc.*, III, 3-6 (avec 5 variantes) ; Sabatier, *Speculum Perfectionis*, pp. 284-289 (avec 4 variantes).

1. *Analecta Franciscana*, I, p. 232.

elle nous est attestée par Celano, qui, dans sa *Seconde Vie* (III, 119), en cite textuellement un passage, comme extrait « de la Laude que François a composée sur les vertus ». Et, d'ailleurs, tout le poème, avec ses invocations à « la sainte dame Pauvreté », à « la dame Charité », à « notre sœur l'Humilité » et à « notre sœur la Contenance », porte au plus haut degré l'empreinte du pur génie de saint François.

4° *Laudes Dei*. — Cette Laude occupe, dans la petite série, un rang privilégié : car son manuscrit original s'est conservé jusqu'à nous parmi les très rares autographes que nous possédions de saint François<sup>1</sup>. Le poème est écrit sur une feuille dont le revers porte un autre autographe, la célèbre *Bénédiction pour le frère Léon*; et ainsi il convient de les réunir tous deux dans un même chapitre de notre étude.

Suivant Thomas de Celano (*Vita Secunda*, II, 18; conf. Bonav., *Legenda major*, chap. XI, n° 9), le frère Léon, pendant son séjour sur le mont Alverne en compagnie de saint François, en l'an 1224, a eu à souffrir d'une violente tentation, qui était d'espèce non corporelle, mais spirituelle. « Et il désirait passionnément avoir, de la propre main de saint François, un souvenir des paroles du Seigneur... Et voici que, un jour, le bienheureux François l'appelle et lui dit : « Apporte-moi du papier et de l'encre, « car je veux mettre par écrit les paroles de Dieu, ainsi que ses « louanges, telles que je les ai conçues dans mon cœur ! » Aussitôt Léon lui apporte ce qu'il a demandé; et lui, de sa propre main, se met à écrire les louanges de Dieu, ainsi que les paroles divines qu'il voulait noter, et enfin une bénédiction spécialement à l'adresse du frère Léon, après quoi il dit à celui-ci : « Prends ce papier et garde-le soigneusement, sur toi, jusqu'à ta mort ! » Et, au même instant, cette tentation qui tourmentait le frère Léon disparaît

1. Ces autographes sont au nombre de trois : les *Laudes Dei*, la *Bénédiction du Frère Léon*, qui y est jointe, et enfin une lettre au même frère. Voyez Faloci, *Gli Autografi di S. Francesco*, dans les *Miscell. Franc.*, VI, pp. 32-39, et VII, p. 67.

sans laisser de traces. Quant au susdit écrit (*littera*), il nous a été conservé, et plusieurs miracles se sont accomplis, plus tard, par son moyen. »

Ce n'était pas l'unique fois que le saint donnait ainsi, à l'un de ses disciples, quelques lignes écrites de sa main, en l'engageant à les garder. Nous lisons, par exemple, à la fin de sa lettre à Elie de Cortone : « Garde cet écrit sur toi, afin de pouvoir mieux te conformer à ce qui y est dit <sup>1</sup> ! »

Mais nous ignorons si le frère Elie a suivi ce conseil de son maître ; tandis que l'humble frère Léon, « le petit agneau de Dieu », a fidèlement porté sur soi la bénédiction écrite du saint jusqu'à l'heure de sa mort, le 14 novembre 1271. Puis la feuille de parchemin, précieusement conservée par lui, est devenue l'héritage du couvent franciscain d'Assise (*Sagro Convento*), entre les murs duquel le frère Léon avait vécu ses derniers moments<sup>2</sup>. Les autorités du couvent ont fait déplier et encadrer l'autographe, que le temps avait fort endommagé. Un inventaire des reliques de l'église et du couvent d'Assise, dressé en 1348, porte mention d'un « cadre de bois avec la Bénédiction pour le frère Léon, » comme aussi d'un « manuscrit du chant de louanges du Créateur, provenant de la main même du bienheureux François<sup>3</sup> ». Et c'est de cette façon que Wadding, pendant son séjour à Assise en 1619, a pu, comme il nous l'affirme, transcrire les *Laudes Dei* sur le manuscrit original, pour son édition des œuvres de François<sup>4</sup>.

Aujourd'hui le vénérable autographe se trouve dans la sacristie de l'église du couvent : il est contenu dans un beau reliquaire d'argent du xvii<sup>e</sup> siècle. Derrière la vitre du reliquaire se voit un parchemin, haut de 14 centimètres et large de 10 centimètres, avec des raies qui attestent

1. *Opuscula*, p. 110. Cf. *Ibid.* pp. 106, 112, 114-115, et Sabatier, *Collection d'études et de documents*, vol. II, p. 115.

2. *Analecta franc.*, III, p. 65.

3. Ms. 344 de la Bibliothèque municipale d'Assise. Voyez *Miscell. Franc.*, vol. I, pp. 141-150.

4. Édition de 1623, p. 101.

clairement qu'il a dû être longtemps plié, comme pour pouvoir être porté dans une poche. Et l'on découvre en outre, dès le premier coup d'œil, que deux écritures différentes se trouvent réunies sur le parchemin. Les gros caractères, écrits à l'encre noire, sont de la main de saint François ; les autres, plus petits, à l'encre rouge, proviennent du frère Léon.

Trois pièces de la main de saint François sont écrites sur le parchemin : d'abord la *Bénédiction*, puis la *Dédicace* de celle-ci, et enfin une signature en caractères symboliques.

1° *La Bénédiction*. — Elle est rédigée ainsi :

*Benedicat tibi Dominus et custo-  
diat te, ostendat faciem  
suam tibi et misereatur tui.  
Convertat vultum suum ad te  
et det tibi pacem.*

C'est là une transcription littérale de la *Bénédiction biblique* (4. Mos., VI, 24-26), telle qu'on la récite aujourd'hui encore dans les églises luthériennes : « Que le Seigneur te bénisse et te garde ; qu'il te montre sa face et prenne pitié de toi ; qu'il tourne son regard vers toi et te donne la paix ! »

2° *La Dédicace*.

*Dominus bene-  
dicit  
F. Leo te.*

« Que le Seigneur bénisse, frère Léon, toi ! » Ici, la tournure employée par François donne, à l'expression, un caractère très particulier de tendre intimité, avec cette insertion du nom du frère Léon entre le verbe de la phrase et son complément. N'est-ce pas comme si nous voyions le saint, pendant qu'il écrit, relever ses yeux de la feuille de parchemin, et considérer affectueusement l'ami agenouillé près de lui : « Que le Seigneur bénisse, — frère Léon ! — te bénisse ! »

3° *La Signature*. — Pour comprendre cette signature, il faut se rappeler dans quelles circonstances la bénédiction a été écrite. C'était sur le mont Alverne, vers la fin de septembre de 1224. Quelques jours auparavant, le matin de la fête de l'Élévation de la Croix (14 septembre), saint François avait reçu les stigmates de la Passion du Christ. Et maintenant, ayant à signer sa bénédiction, il la signe non pas de son nom, mais d'un hiéroglyphe, d'un symbole représentant la croix du Sauveur. Le T., la lettre Thau du prophète Ezéchiel (IX, 4), a toujours été considérée, dans la langue symbolique du moyen âge, comme le signe de la Croix. Et François, de plus, a voulu représenter cette croix sur le mont Golgotha, — figuré ici par un dessin rudimentaire de lignes en zigzag, — tandis qu'une tête de mort, — la figure ronde du milieu, — repose au pied du crucifix, comme nous la font voir une foule de Calvaires sculptés ou peints du moyen âge. Un commentateur, peut-être bien fantaisiste<sup>1</sup>, a même voulu reconnaître, dans la montagne, non le Golgotha, mais le mont Alverne, dont François aurait naïvement essayé de rendre le profil, avec ses rangées de sapins, au moyen des zigzags de son dessin. Mais, quelle que soit la montagne représentée, le sens du dessin n'en reste pas moins le même. C'est toujours une variante du mot de l'Apôtre : « Je porte sur mon corps les plaies du Seigneur Jésus<sup>2</sup>. »

Comme je l'ai dit déjà, la feuille de parchemin doit certainement être longtemps restée pliée : ce qui nous prouve

1. M. Karmichael, *La Benedizione di S. Francesco*, Livourne, 1900.

2. Nous lisons, d'autre part, dans la *Légende* de saint Bonaventure : « Le saint tenait en grand honneur ce signe de la croix, en recommandait l'usage dans ses prédications, et s'en servait comme d'une signature au bas des billets qu'il dictait, comme pour rappeler que tout son effort tendait à réaliser les paroles du prophète en marquant du signe Thau les fronts des affligés, c'est-à-dire de ceux qui se convertissaient en vérité à Jésus-Christ. »

Et Celano, dans ses *Miracula B. Francisci* (publiés pour la première fois dans les *Analecta Bollandiana*, vol. XVIII), nous dit, de son côté : « Le signe Thau lui a toujours été si cher qu'il signait de lui ses missives et le faisait inscrire partout sur les murs des cellules » (pp. 144-145).

que le frère Léon a obéi à son maître, et ne s'est point séparé de la précieuse *Bénédiction* jusqu'à l'instant de sa mort. Mais, en outre, pendant les longues années qu'il a survécu à son père spirituel, trois fois il a éprouvé le besoin d'ajouter, à ce vénérable souvenir de François, des inscriptions de sa main, qui aujourd'hui achèvent de nous affirmer, de la façon la plus complète, l'authenticité du document.

C'est ainsi que, dans le haut, tout au milieu de la feuille, nous lisons : *Beatus Franciscus scripsit manu sua istam benedixionem mihi, fratri Léoni*. « Le bienheureux François a écrit cette bénédiction de sa propre main pour moi, le frère Léon ». Puis, au-dessous du dessin, nous lisons : *Simili modo fecit istud signum thau cum capite manu sua*, « pareillement, il a fait, de sa propre main, ce signe Thau avec la tête (de mort) ».

Et enfin la bordure supérieure du parchemin contient la plus importante des trois annotations. Le frère Léon y a écrit ceci : *Beatus Franciscus duobus annis ante mortem suam, fecit quadragesimam in loco Alverne ad honorem beate Virginis Marie matris Dei et beati Michaelis Archangeli a festo assumptionis sancte Marie Virginis usque ad festum sancti Michaelis septembris et facta est super eum manus Domini propter visionem et allocutionem seraphym et impressionem stigmatum Christi in corpore suo fecit has laudes ex alio latere cartule scriptas et manu sua scripsit gratias agens Domino de beneficio sibi collato*. Ce qui veut dire : « Deux ans avant sa mort, le bienheureux François fit un jeûne de quarante jours dans l'ermitage de l'Alverne, en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie, mère de Dieu, et du bienheureux archange Michel, depuis la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge jusqu'à la fête de saint Michel en septembre. Et la main de Dieu a daigné descendre sur lui ; et en raison de sa vision d'un séraphin, et des paroles que celui-ci lui a dites, et de l'impression des stigmates du Christ sur son corps, il a composé les Laudes qui se trouvent écrites sur l'autre côté de cette feuille ; et c'est lui-même qui les a écrites de

sa propre main, en rendant grâces au Seigneur du grand bienfait à lui accordé ».

Evidemment le frère Léon croyait, par ces notes détaillées, placer au-dessus de tout doute possible l'authenticité de la *Bénédiction*; et, en effet, les âges suivants se sont accordés à tenir la relique d'Assise pour un document de très haute valeur, ayant, entre autres mérites, celui de nous apporter le témoignage d'un contemporain, et presque d'un témoin oculaire, sur la réalité du miracle de la stigmatisation.

C'est seulement à la fin du xix<sup>e</sup> siècle que le célèbre historien et archéologue allemand F.-X. Kraus, ayant vu un mauvais fac-simile de l'ancien parchemin, et ne s'appuyant que sur lui, a osé affirmer qu'il s'agissait là d'un faux, — en ajoutant que l'examen des caractères écrits ne manquerait point de prouver que la soi-disant Bénédiction de saint François remontait, tout au plus, au xv<sup>e</sup> siècle.

A cet assaut, venu du camp catholique, le premier écrivain qui ait répondu se trouve avoir été le protestant Paul Sabatier. En même temps qu'une réplique contre l'article de Kraus, il a envoyé, à la rédaction de la revue où avait paru cet article, une photographie directe du document en question; et les rédacteurs de la revue, désireux de s'entourer d'avis compétents, ont soumis cette photographie à trois autorités paléographiques, parmi lesquelles était le célèbre Wattenbach. Or, les trois savants consultés, dans une attestation du 25 octobre 1895, ont répondu unanimement que, « au point de vue paléographique, aucun obstacle n'empêchait que le document pût dater du temps de saint François »; et c'est à la même conclusion qu'est arrivée, le 22 janvier suivant, la Société Nationale des Antiquaires français. Plus tard encore, W. Goetz soumit un fac-simile de la Bénédiction au professeur Seeliger, de Leipzig: celui-ci, à son tour, répondit que le document pouvait fort bien être authentique<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Kraus et Sabatier dans le *Theolog. Literaturzeitung*, Leipzig, 1895, p. 404 et p. 627. Voyez l'opinion des paléographes français dans

Done, il *pouvait* l'être ; ses caractères étaient véritablement du XIII<sup>e</sup> siècle : mais n'y avait-il pas lieu de penser que l'on avait affaire, simplement, à une copie ancienne ?

C'est encore Kraus qui a soulevé ce nouveau doute, ne pouvant se résigner à abandonner le point de vue « hyper-critique » qu'il avait d'abord adopté. Il a fait remarquer que, d'après Thomas de Celano, comme d'après le frère Léon, le revers du parchemin devait porter les *Laudes Dei* écrites de la main de François. Or, à Assise, le revers de la *Bénédiction* était soigneusement tenu caché. Pourquoi, sinon parce que lesdites *Laudes* ne s'y trouvaient point ?

A cette objection la réponse pouvait être donnée aisément. On n'a eu qu'à écarter la plaque d'argent qui formait le dos du reliquaire ; et l'on a vu, comme déjà Wadding les avait vues au XVII<sup>e</sup> siècle, les *Laudes Dei*, en partie effacées, il est vrai, pendant les longues années que le frère Léon a porté sur lui le parchemin, mais cependant très suffisamment reconnaissables. Désormais, personne ne pourra plus mettre en doute la parfaite authenticité du précieux document.

Nous reproduisons ici, en note, comme un échantillon des poèmes latins de saint François, le texte de cette Laude tel qu'il a été reconstitué par Faloci (*Misc. Franc.*, VI, p. 38), avec l'aide de la copie prise autrefois par Wadding. Les mots imprimés en italiques sont ceux qui peuvent encore être déchiffrés sur l'autographe d'Assise<sup>1</sup>.

le *Bulletin Critique* du 5 mars 1896, et l'opinion de Seeliger dans le *Brieger's Zeitschrift für Kirchengesch.*, vol. XXII, p. 370.

4. Tu es sanctus dominus deus. Tu es deus deorum, qui solus facis mirabilia. Tu es fortis, *tu es magnus, tu es altissimus*. Tu es omnipotens, tu es *pater sancte rex cæli et terræ*. Tu es *trinus et unus dominus deus deorum*. *Tu es bonum, omne bonum, summum bonum, dominus Deus vivus et verus. Tu es caritas, tu es sapientia, tu es humilitas, tu es patientia. Tu es pulchritudo, tu es securitas. Tu es quietas, tu es gaudium. Tu es spes nostra, tu es justitia .. et temperantia... tu es omnis divitia nostra ad sufficientiam... Tu es mansuetudo... tu es protector, tu es custos et defensor... Tu es refugium nostrum et virtus. Tu es fides, spes et caritas nostra. Tu es magna dulcedo nostra. Tu es bonitas infinita, magnus et admirabilis dominus Deus omnipotens, pius et misericors et salvator.*

Au reste, cet autographe était déjà en partie illisible dès le xv<sup>e</sup> siècle : car les plus anciennes copies même, — par exemple dans Barthélemy de Pise ou dans la *Chronique Franciscaine* de Jacques Oddi, — n'en donnent qu'une transcription incomplète.

Il convient encore de ranger, dans le voisinage des poèmes religieux de saint François, l'*Officium Passionis Domini* qu'il a composé, et qui n'est fait que d'un assemblage de versets bibliques. Son authenticité nous est garantie par un passage de la *Vie de sainte Claire*, de Thomas de Celano<sup>1</sup>. A la même catégorie appartiennent également les prières composées par François : 1<sup>o</sup> *Omnipotens, æterne, juste, et misericors Deus*, qui termine la lettre au Chapitre Général ; 2<sup>o</sup> *Omnipotens, sanctissime, altissime et summe Deus*, qui termine les *Laudes Domini* ; et enfin 3<sup>o</sup> la prière *Absorbeat*, considérée comme douteuse par Bœhmer, mais admise pour authentique par les éditeurs de Quaracchi<sup>2</sup>. Quant aux autres prières composées par François, elles ne se sont conservées jusqu'à nous que dans la tradition, et ne sauraient prétendre formellement à l'authenticité.

## II. — LES ÉCRITS EN PROSE

Ces écrits se divisent en deux groupes : Les *Lettres*, et les *Règles de l'Ordre*.

Wadding, comme je l'ai déjà dit, introduisait dix-sept lettres de saint François dans son édition ; aujourd'hui les Franciscains de Quaracchi n'en admettent plus que sept. Les dix autres sont ou bien des fragments, ou bien des répétitions ultérieures d'autres lettres authentiques, mais dont le texte original ne nous est point parvenu ; Wadding, jadis, les avait reconstituées en latin d'après d'anciennes

1. *Acta SS* d'août, II, p. 761.

2. Bœhmer, *Analekten*, p. 71 ; *Opuscula*, p. 125.

traductions espagnoles. Une seule des lettres, la *Lettre à Saint Antoine de Padoue*, a été exclue de l'édition de Quaracchi comme douteuse : Sabatier la tient pour un faux, tandis que Gœtz aussi bien que Lempp la croient authentique, et que Bœhmer la reproduit parmi les *Dubia*<sup>1</sup>. La Lettre *Ad Omnes Custodes*, elle aussi, n'a été connue de Wadding que dans une traduction espagnole ; mais Sabatier a pu, il y a quelques années, en retrouver à Volterre le texte latin<sup>2</sup>.

J'aurai, d'ailleurs, à analyser les diverses lettres authentiques dans le courant de mon récit.

Pareillement, j'aurai à étudier de près les deux *Règles de l'Ordre* qui nous sont parvenues : la première appelée, depuis Karl Müller, la « règle de 1221 », la seconde confirmée par Honorius III en 1223. Et je traiterai, en même temps, des *Admonitions* de saint François.

La Règle pour les clarisses, et la Règle pour le tiers-ordre franciscain, sous leur forme présente, ne sont plus attribuées par personne au saint lui-même ; mais la Règle des clarisses contient quelques lignes qui sont bien de lui, et qui proviennent de la *Forma vivendi* qu'il avait primitivement écrite pour les sœurs de sainte Claire, comme aussi de l'*Ultima Voluntas* qu'il leur a adressée.

Enfin nous possédons encore, de la main de saint François d'Assise, un écrit singulier, que j'aurai souvent à citer : son *Testament*. L'authenticité de cette pièce a été niée, naguère, par Karl Hase, qui croyait y voir « un assemblage de paroles véritables et connues de François, ayant pour objet le renforcement de la Règle et de l'esprit romain ». Pour Sabatier, au contraire, le *Testament* est « presque une révocation » de cette règle. Enfin Gœtz le tient pour un document d'une authenticité si certaine que, suivant lui, « on devrait s'en servir comme d'une

1. Sabatier, *Saint François*, p. 322 ; Gœtz, dans le *Zeitschrift f. Kirchengesch.* (Gotha), vol. XXII, p. 529 ; Lempp dans la même revue, vol. XII, pp. 425 et 438 et suiv ; Bœhmer, *Analekten*, p. 71.

2. Sabatier, *Collection d'études*, vol. II, pp. 135 et suiv.

Pierre de touche pour contrôler la valeur de toutes les autres traditions<sup>1</sup> ».

En fait, l'authenticité du *Testament* est aussi indubitable que celle de la *Bénédiction*. Et cela non seulement parce que le récit et les pensées qu'il nous offre répondent absolument à l'esprit du saint, et concordent avec tout ce que nous savons de lui par ailleurs : mais la langue elle-même, ainsi que l'a observé Goetz, y porte pleinement l'empreinte de paroles familières que l'on a mises par écrit, avec leur style tout primitif et non dégrossi. Sans compter toute une série de preuves externes qui achèvent d'établir évidemment l'authenticité de l'écrit. Ainsi Thomas de Celano et Julien de Spire le citent textuellement à trois reprises ; Grégoire IX y fait allusion deux fois, et le cite encore, sous une forme indirecte, dans sa bulle *Quo elongati* du 28 septembre 1230 ; enfin, on le retrouve cité dans deux endroits de la *Légende des Trois Compagnons*<sup>2</sup>.

Nous savons, en outre, que François a refait plusieurs fois son testament. Ainsi le chapitre LXXXVII du *Speculum perfectionis* nous le montre, pendant sa maladie, appe-

1. Hase, *Franz von Assisi* (Leipzig, 1856), p. 136 ; Sabatier, *Saint François*, p. 316 ; Goetz dans le *Briegers' Zeitschrift.*, vol. XXII, p. 376.

2. Par exemple, Celano (*Vita Prima*, I, 7) cite comme extraite « du testament de François » cette phrase : *Quia, cum essem in peccatis, nimis amarum mihi videbatur videre leprosos, et Dominus conduxit me inter illos et feci misericordiam cum illis*. Or, nous lisons dans le *Testament* de saint François : *Quia, cum essem in peccatis, nimis mihi videbatur amarum videre leprosos ; et ipse Dominus conduxit me inter illos et feci misericordiam cum illis* (*Opuscula*, p. 76). Voici, d'ailleurs, une liste de passages parallèles ; 1° *Testament* dans les *Opuscula*, p. 79 = Celano, *Vita Prima*, I, 15 ; 2° *Testament*, pp. 77-78 = *Ibid.*, I, 17 ; 3° *Testament*, pp. 78-79 = Celano, *Vita Secunda*, III, 99 ; 4° *Testament*, p. 80 = Julien de Spire, dans les *Acta SS* d'octobre, II, p. 579 ; 5° *Testament*, p. 80 et 82 = Bulle *Quo elongati*, dans le *Speculum Perf.* de Sabatier, pp. 314-322 ; 6° enfin un même passage est cité dans *Tres Socii*, IV, 11 et dans Celano, *Vita Prima*, I, 17, tandis qu'un autre passage, cité dans les *Tres Socii*, VIII, 26, se retrouve dans Julien de Spire.

lant près de lui le frère Benoit de Prato et lui dictant, pour lui et pour les autres frères, « en trois simples paroles », ses dernières volontés<sup>1</sup>. Et l'on a vu déjà qu'il a, également, légué un écrit testamentaire à sainte Claire et aux sœurs de son ordre<sup>2</sup>.

## II

### LES BIOGRAPHIES

La série des biographies de saint François que l'on peut considérer proprement comme ayant la valeur de sources commence, très peu de temps après la mort du saint, avec la *Vita Prima* de Celano, pour aboutir à des travaux de compilation comme le *Speculum Vitæ Francisci* de Fabien de Hongrie (vers 1345) et les *Conformitates* de Barthélemy de Pise (1385). Je répartirai ces diverses biographies en quatre groupes successifs, dont chacun a, en même temps, ses limites chronologiques définies et son caractère propre; et je désignerai ces quatre groupes du nom de l'auteur ou de l'écrit principal qui s'y rencontre, à savoir : 1° le GROUPE DE THOMAS DE CELANO (vers 1230); 2° le GROUPE DU FRÈRE LÉON (vers 1245); 3° le GROUPE DE SAINT BONAVENTURE (vers 1265); 4° le GROUPE DU SPECULUM (vers 1320)<sup>3</sup>.

1. Ces trois formules étaient : 1° Amour réciproque : 2° Amour de la pauvreté : 3° Obéissance envers l'Église.

2. J'ai parlé plus haut de son *ultima voluntas*, admise dans la Règle des clarisses. Cf., dans le *Testament* de sainte Claire, la phrase suivante : « Il nous a laissé plusieurs écrits, afin que, après sa mort, nous restions fidèles à la pauvreté. » (*Acta SS.* d'août, II, p. 767; *Textus Originales*, p. 276; Wadding, An. 1253, n. 5).

3. Avant toutes les autres biographies de saint François, il conviendrait de citer la circulaire adressée à tous les frères de l'ordre par Elie de Cortone, immédiatement après la mort du saint, et reproduite dans Wadding (*Ann.* II, pp. 149-150), ainsi que dans les *Acta SS.* d'octobre, II, pp. 668-669. — Cf. *Anal. Franc.*, I, 16.

I. — LE GROUPE DE LA « VITA PRIMA »  
DE THOMAS DE CELANO

A ce groupe appartient, avant tout, la *Vita Prima* elle-même ; puis vient la *Légende* de Julien de Spire, d'où sont extraits, à leur tour, des chapitres du *Speculum historiale* du dominicain Vincent de Beauvais ; puis encore la *Biographie versifiée* du frère Henri, et enfin plusieurs *Légendes* plus courtes, composées surtout pour l'usage liturgique.

1° LA *Vita Prima* DE CELANO. — Thomas de Celano, le poète à qui nous devons la célèbre séquence du *Dies iræ*, est né vers 1200, et est entré dans l'ordre franciscain entre 1213 et 1216. Il y a été admis par François lui-même, au moment où celui-ci projetait une mission dans le Maroc à laquelle il dut, ensuite, renoncer<sup>1</sup>. Après le chapitre de Pentecôte de 1221, Celano fit partie de la mission d'Allemagne ; en 1222, il devint custode de Mayence, Worms, et Cologne ; en 1223, le ministre provincial d'Allemagne, Césaire de Spire, le nomma son remplaçant pour toute la durée du voyage qu'il eut à faire en Italie ; et, en 1227, Celano accompagna, au Chapitre général de la Portioncule, le nouveau provincial d'Allemagne, Albert de Pise. Les années suivantes de sa vie furent passées en Italie ; et la description qu'il nous a faite de la canonisation de saint François (en 1228) nous porte à supposer qu'il a dû assister lui-même à cette cérémonie. C'est vers ce temps, aussi, que Grégoire IX l'a chargé d'écrire la biographie de saint François ; et, dès le 25 février 1229, il s'est trouvé en état de livrer au pape son ouvrage terminé<sup>2</sup>.

1. Tout ce que l'on peut dire avec certitude, c'est que l'entrée de Celano dans l'ordre a eu lieu entre les deux dates données ci-dessus. Il nous dit, lui-même, dans sa *Vita Prima*, chap. 20 : « Mais Dieu, ayant daigné se souvenir de moi et de beaucoup d'autres, rappela le saint du voyage commencé, au moment où déjà il naviguait vers l'Espagne. Il revint donc à la Portioncule ; et, peu de temps après, certains hommes lettrés vinrent se joindre à lui. »

2. Ces renseignements biographiques nous viennent de Jourdain

Il nous explique lui-même, dans sa préface, qu'il a puisé à deux sources différentes : se servant d'abord de ce qu'il a pu voir et entendre personnellement, et y ajoutant ce qu'il a pu apprendre de témoins dignes de foi ; et il nous déclare, en outre, qu'il a toujours eu soin de s'en tenir strictement à la vérité. Nous n'avons absolument aucun motif de mettre en doute cette affirmation d'un homme sérieux et plein de bonne foi ; d'ailleurs, les tentatives récentes pour le représenter comme un écrivain de parti, et un falsificateur de l'histoire, perdent très rapidement le terrain qu'elles semblaient avoir gagné pendant quelque temps. Aujourd'hui encore, — ainsi que l'a dit Gœtz, — la *Vita Prima* de Celano reste le point solide et stable d'où doit partir tout examen des autres sources <sup>1</sup>.

de Giano (*Analecta franc.*, I, pp. 8 et 11), et de la *Chronica Anonyma* (*Ibid.*, I, pp. 287 et 289). Celano nous apprend, lui-même, dans la préface de sa *Vita Prima*, qu'il écrit « sur l'ordre du Seigneur et du glorieux pape Grégoire ». Un des manuscrits de la *Vita Prima* (le n° 3817 de la Bibliothèque Nationale de Paris, datant du xiv<sup>e</sup> siècle), contient la notice suivante : « Le grand pape Grégoire IX, dans la seconde année de son pontificat, le 15<sup>e</sup> jour des calendes de mars, étant à Pérouse, a reçu cette *Légende*, l'a approuvée, et a décidé qu'il convenait de la conserver. » L'attribution de l'écrit à Celano, nous est, en outre, confirmée par Jourdain de Giano, en 1262 (*Anal. franc.*, I, p. 8) ; par Salimbene, en 1283 (*Chronique*, éd. de Parme, p. 60) ; et par Bernard de Besse, secrétaire de saint Bonaventure, vers 1290, dans l'introduction de sa propre *Légende* (*Anal. franc.*, III, pp. 666). D'après Papini (*Notizie sicure*, Foligno, 1824), Thomas serait revenu en Italie en 1224 ; d'après le P. Ed. d'Alençon, il y serait rentré, peut-être, dès 1223 ; ce qui donnerait plus de valeur encore au récit fait par Thomas des deux dernières années de la vie du saint. Et le fait est que ces deux dernières années sont traitées à part, formant le second livre de la *Vita Prima*.

1. Gœtz, dans le *Brieger's Zeitschr.*, vol. XXIV, p. 166. — Pour les accusations portées contre Celano, voyez Karl Müller, *Die Anfänge des Minoriten Ordens*, pp. 181 et suiv. ; Sabatier, *Speculum Perfectionis*, pp. xcvm-cix, et un peu aussi Minocchi, *La Legenda trium Sociorum*, Florence, 1900, pp. 81-85. Pour la défense de Celano v. Faloci, dans les *Miscell. Franc.*, VIII, pp. 146 et suiv. ; Tilemann, *Speculum Perfectionis und Legenda trium Sociorum*, Leipzig, 1902, pp. 23-33 ; et Gœtz, *loc. cit.*

Sabatier lui-même avait d'abord parlé de Celano en termes pleinement approbatifs, dans la préface de sa *Vie de saint François* :

Lorsque Celano, dans la même préface, sollicite notre indulgence pour sa « plume inexpérimentée », ce n'est

« Son témoignage s'impose immédiatement comme sincère et vrai ; quand il est partial, c'est sans le vouloir, et peut-être même sans le savoir.... On sent, à chaque instant, l'émotion contenue, le cœur de l'écrivain subjugué par la beauté morale de son héros. » Mais plus tard, au contraire, le pauvre Celano est devenu pour Sabatier tout simplement un faussaire, ne se faisant point scrupule d'employer les pires moyens au service d'une mauvaise cause (Voyez, par exemple, le *Speculum Perf.*, p. c, et les *Opuscules*, III, p. 70. Celano, à présent, nous est dénoncé comme un complice d'Élie de Cortone et du cardinal Ilugolin, et, avec eux, comme un ennemi de l'idéal franciscain ! Sabatier va même jusqu'à voir, dans la *Vita Prima*, un pamphlet écrit pour répondre à la *Legenda Antiquissima* rédigée, en 1227, par le frère Léon ! Or, ainsi qu'on le verra tout à l'heure, il est désormais certain que le frère Léon n'a rédigé aucun écrit en 1227, ce qui suffit pour anéantir toute l'hypothèse de Sabatier. Et que si Thomas, peut-être, dans sa première Légende, écrite longtemps avant la déposition d'Élie de Cortone, a jugé trop favorablement cet homme singulier et malheureux, sa *Vita Secunda*, écrite en 1247, nous le fait voir revenu à un sentiment plus juste de la valeur de l'ex-général. Bien loin d'avoir été un imposteur plein de malice, Thomas se révèle toujours à nous comme une âme très simple et presque ingénue ; et son unique défaut, en tant que biographe, est sa préoccupation excessive de l'élégance du style. C'est assez de jeter un coup d'œil sur ses deux légendes pour constater que l'image qu'il nous donne de Saint François est toute pareille à celle que nous trouvons dans les *Tres Socii*, et jusque dans les *Fioretti*.

Je dois ajouter que Thode, dans la nouvelle édition de son ouvrage sur *Les Origines de l'art franciscain* (Berlin, 1904) prend ouvertement la défense de Thomas de Celano, et affirme, de la façon la plus formelle, que, après vingt années de recherches zélées, rien n'a été changé à l'ancienne opinion sur la valeur des diverses sources de la biographie de François. Les sources principales, aujourd'hui comme par le passé, restent les deux *Vies* de Celano, et, dans la seconde de ces deux *Vies*, Thode veut voir la véritable *Legenda Sociorum*, la biographie rédigée par les frères Léon, Ange, et Rufin, en collaboration avec Celano. Il me semble cependant que Thode va trop loin, dans sa réaction contre les théories de Sabatier. Je ne puis pas admettre, par exemple, que la forme naturelle et naïve des récits du *Speculum* soit un indice de leur date récente. Et je continue à croire, malgré tous les arguments de Thode, que ce sont bien les « rouleaux » de Léon qui ont servi de matériaux pour la compilation du *Speculum*, tout en n'hésitant pas à reconnaître que celui-ci n'a été rédigé que dans les premières années du xiv<sup>e</sup> siècle.

là que pure modestie. En réalité, le premier biographe de saint François est bien ce qu'il nous dit lui-même qu'il est, un *vir litteratus*, qui a clairement conscience de sa tâche et possède une maîtrise parfaite de sa forme. Dans toutes les littératures du monde, on aurait peine à trouver de plus vivantes et attrayantes images des hommes et des événements que celles que nous offre le livre de Celano. Son style latin est animé d'un rythme toujours égal, et doucement balancé. Les fautes qui s'y rencontrent çà et là lui sont communes avec tout son temps : notamment, il ne réussit pas toujours, malgré tout son effort, à éviter ce qu'il appelle lui-même les « ornements de mots », *verborum phaleras* : et cette afféterie de sa langue ne laisse point de fatiguer un peu, quand on le lit d'une traite<sup>1</sup>.

Comme son livre rend compte de la canonisation de saint François (16 juillet 1228), mais ne mentionne pas la translation des reliques du saint dans la nouvelle église Saint-François (Pentecôte de 1230), c'est entre ces deux dates que doit être placée la rédaction de sa Légende : hypothèse que confirme encore l'assertion d'un manuscrit de Paris, suivant laquelle, ainsi que je l'ai dit tout à l'heure<sup>2</sup>, Grégoire IX a reçu et approuvé le texte complet de l'ouvrage dès le 25 février 1229. Le fait est que, depuis l'été de 1228 jusqu'en mars 1229, la Cour pontificale a résidé en partie à Pérouse, en partie à Assise. Cependant Tilemann, dans son étude sur le *Speculum Perfectionis* (Leipzig, 1902), émet certaines objections qui rendent quel-

1. La *Vita Prima*, a été publiée, tour à tour, par les hollandistes en 1768, par Rinaldi en 1806, et par Amoni en 1880. En 1906, le P. Edouard d'Alençon a fait paraître son excellente édition de tous les écrits de Celano relatifs à la Vie de Saint François. Cet ouvrage monumental a paru à Rome chez Desclée, sous le titre : *S. Francisci Assisiensis vita et miracula ... auctore fr. Th. de Celano*.

Je dois signaler encore, mais en déplorant ses nombreuses erreurs bibliographiques, et ses fautes d'impression plus nombreuses encore, l'édition des œuvres de Celano publiée à Londres, en 1904, par l'Anglais Rosedale.

2. Voyez la note de la p. XX.

que peu douteuse cette assertion du manuscrit parisien.

2° C'est la *Vita Prima* de Celano qui a uniquement servi de source à la *Légende* de Julien de Spire. Cet auteur, avant son entrée dans l'ordre, était maître de chapelle à la cour du roi de France Louis VIII. En plus de sa *Légende* en prose, il a également composé un *Nocturnale Sancti Officium*<sup>1</sup>. Il a connu personnellement Thomas de Celano, qu'il a rencontré au Chapitre général de 1227. D'après la chronique de Glassberger (*Analect. Franc.*, II, 47), la *Légende* de Julien commençait par les mots : *Ad hoc quorundam*. Or, ce sont précisément les premiers mots du prologue de ce que les Bollandistes appellent « la seconde biographie » de saint François, et qu'ils attribuent, par erreur, à Jean de Ceperano, notaire apostolique sous Grégoire IX.

Ainsi l'ouvrage de Julien nous a été conservé ; et sa *Légende* en prose, — qui ne nous apporte guère rien de nouveau, — aussi bien que son *Officium* rimé ont donné lieu, de nos jours, à nombre d'études approfondies<sup>2</sup>. Julien de Spire est mort en 1250.

3° LA LÉGENDE VERSIFIÉE (*Vita metrica*). — On croyait naguère que cette légende se confondait avec l'*Officium* rimé de Julien de Spire ; ou bien on l'attribuait à un Anglais nommé Jean de Kent. Mais le P. Edouard d'Alençon a récemment établi (dans les *Miscel. Franc.*, IV, pp. 33-34) que l'auteur de la *Vita metrica* est ce maître Henri de Pise dont Salimbene nous dit, entre autres

1. On lit dans Bernard de Besse : « En France, le frère Julien, remarquable par sa science et sa sainteté, a également rédigé, à la fois pour le texte et le chant, un Office Nocturnal du Saint. » (*Anal. Franc.*, III, 666).

2. Une édition plus complète de la *Légende de Julien de Spire* se trouve dans les *Analecta bollandiana*, XXI, 1902. Julien fait mention de la translation du corps de François dans la nouvelle basilique (1230), mais jamais il ne parle du frère Élie de Cortone comme général de l'ordre, titre qu'Élie a porté depuis 1232 ; et, ainsi, la *Légende de Julien* doit avoir été composée dans l'intervalle de ces deux dates. Sur cette *Légende* et sur l'*Officium* rimé de Julien, voyez les travaux du P. J.-E. Weiss (Munich, 1900 et 1901.)

choses : « Il savait écrire, dessiner en couleurs, ce que quelques-uns appellent *enluminer*, noter la musique, et inventer de très beaux chants, modulés aussi bien que choraux... Il a été mon maître de chant, du temps du pape Grégoire IX... Ce frère Henri a écrit un grand nombre de mélodies et de séquences. C'est lui qui a composé, à la fois, les paroles et la mélodie du *Christe Deus, Christe meus*; et il en a emprunté la mélodie au chant d'une servante qui, en traversant la cathédrale de Pise, chantonait : « *E tu no cure de me, E no curaro de te<sup>1</sup> !* »

4° LÉGENDES LITURGIQUES. — Pour l'usage des offices du chœur, on avait besoin de courtes biographies, qui pussent être séparées en une série de *leçons*. Thomas de Celano lui-même, comme plus tard Bonaventure, a tiré, de sa grande biographie, un abrégé liturgique de ce genre. Une autre légende pour l'usage du chœur a été retrouvée par Denifle dans un *Lectionnaire* dominicain de Toulouse; et le P. Edouard d'Alençon a, plus tard, publié le texte complet des neuf *leçons* de ce manuscrit se rapportant à la fête de saint François. Le plus curieux est que, d'après le manuscrit, ces leçons seraient extraites d'une grande *Légende* commençant par les mots *Quasi stella matutina* : or, Bernard de Besse nous apprend (*Anal. Franc.*, III, p. 666) que c'est par ces mots que commençait la biographie de saint François écrite par le notaire apostolique Jean de Ceperano. Et nous lisons, d'autre part, dans la *Vita Prima* de Celano, que Grégoire IX avait choisi ces paroles bibliques (tirées du *Livre de Jésus de Sirach*) pour texte du discours qu'il avait prononcé à la fête de la canonisation de saint François. D'où l'on peut conclure que le notaire apostolique avait commencé

1. Salimbene, éd. de Parme, p. 64. La *Vita metrica* a été publiée, pour la première fois, par Cristofani (Prato, 1882).

2. Edouard d'Alençon. *Spicilegium franciscanum*, Rome, 1899. Denifle, dans l'*Archiv für Litt. u. Kg.*, I (1885), p. 148. — Sur la *Legenda brevis* de Celano, qui est précédée d'une lettre au « frère Benoît d'Arezzo », voyez les *Notizie Sicure* de Papini, Foligno, 1824, pp. 239 243.

sa biographie de saint François par une allusion au discours du pape, et que, peut-être, les *leçons* du manuscrit de Toulouse contiennent, eux aussi, des vestiges de ce discours. L'ensemble de ces *leçons* se rattache, d'ailleurs, très directement à la *Vita Prima* de Celano.

## II. — LE GROUPE DU FRÈRE LÉON

Aucun des disciples de saint François n'a joué un rôle plus important et plus décisif que le frère Léon dans la formation de l'image que la postérité s'est faite de la personne de saint François.

Ce frère, comme je l'ai dit plus haut, était à la fois le secrétaire du saint, son confesseur, et le plus intime de ses amis. Durant les dernières années de saint François, surtout, pendant lesquelles le petit pauvre d'Assise s'est de plus en plus retiré dans une vie toute contemplative, c'est Léon qui lui a servi d'intermédiaire avec le reste du monde. Lui seul avait le droit de l'aborder, lorsque son accès était interdit à tous les autres frères.

Aussi comprend-on sans peine que ce disciple préféré ait dû voir et entendre bien des choses que nul autre n'était admis à entendre ni à voir ; et ce n'est pas chose moins naturelle que le frère Léon, ensuite, ait désiré conserver à la postérité tous ces chers souvenirs qu'il gardait de son maître. C'est ainsi qu'il s'est mis à rédiger par écrit ce que le saint a dit et fait, — étant conduit à cela, comme l'a très justement affirmé Ange Clareno (mort en 1337), « aussi bien par l'ordre exprès de notre saint père que par la dévotion qu'il éprouvait à son endroit », *tam de mandato sancti patris quam etiam de devotione prædicti fratris*. De telle sorte que, pendant tout un siècle, jusqu'au temps de Hubertin de Casal (vers 1259-1338), ce sont les souvenirs notés par le frère Léon, ou encore les récits sortis de lui et de son entourage, directement ou indirectement, qui ont entretenu, dans le cœur des nouveaux disciples, le feu sacré des premiers âges de l'ordre.

Les biographies à la rédaction desquelles le frère Léon a pris part directement sont au nombre de deux : la *Légende des Trois Compagnons* et la *Vita Secunda* de Thomas de Celano. Et trois compilations ultérieures s'appuient également, d'une façon plus ou moins directe et complète, sur les notes ou récits oraux qu'il a laissés : le *Speculum perfectionis*, la *Legenda Antiqua*, et les *Actus beati Francisci*, communément appelés *Fioretti*<sup>1</sup>.

Enfin, à côté de la *Légende des Trois Compagnons*, il faut placer encore un récit dont les Bollandistes ont nommé l'auteur « l'Anonyme de Pérouse ».

1° LA LÉGENDE DES TROIS COMPAGNONS. — Dans l'intervalle de temps compris entre la publication de la première biographie de saint François par Celano, avec tout le groupe de légendes que nous y avons rattaché, d'une part, et, de l'autre part, l'apparition du groupe d'écrits qui proviennent du frère Léon et de ses amis, un grand événement historique s'est produit, d'une importance extrême : à savoir, le généralat et la chute du frère Elie de Cortone<sup>2</sup>.

Or, ceux même qui, jusqu'alors, avaient plus ou moins approuvé cet homme remarquablement doué, mais dangereux pour le développement de son ordre, ceux-là même, après sa chute, se sont trouvés contraints d'ouvrir enfin les yeux, pour reconnaître que, si le frère Elie avait pu prolonger sa façon d'agir pendant quelque temps encore,

1. Le frère Léon a, en outre, écrit une biographie de son ami le frère Egide (Salimbene, *Chronica*, p. 322), et collaboré à la rédaction de la *Légende de Sainte Claire*. (Voy. Cozza Luzi dans le *Bollettino della Societa umbra di storia patria*, vol. I, pp. 417-426.)

2. Voici la liste des premiers généraux de l'ordre :

1° VICAIRES (du vivant de saint François). — Pierre de Cattani, du 29 septembre 1220 jusqu'à sa mort, le 10 mars 1221. Puis Elie de Cortone jusqu'à la Pentecôte de 1227.

2° GÉNÉRAUX. — 1° Jean Parenti, 1227-1232 ; 2° Elie de Cortone, 1232-1239 ; 3° Albert de Pise, 1239 ; 4° Aymon de Faversham, 1240-1244 ; 5° Crescent de Jesi, 1244-1247 ; 6° Jean de Parme, 1247-1257 ; 7° Saint Bonaventure, 1257-1274.

le véritable esprit franciscain aurait couru grand risque de s'éteindre à jamais. Maintenant, sous l'impression de cette certitude, très efficacement renforcée par l'anathème solennel du pape contre Elie, tous les frères se sont retrouvés d'accord, au moins pour un instant, avec un commun désir de chercher le salut de leur ordre dans un retour à l'esprit d'autrefois. Et ainsi, au Chapitre général de Gênes, en 1244, on décida d'inviter tous ceux qui pourraient être en état de savoir quelque chose d'encore inédit sur saint François, à rassembler leurs souvenirs, et à les communiquer au nouveau général, Crescent de Jesi.

En réponse à cette invitation, Crescent, environ deux ans plus tard, reçut toute une série d'anecdotes et autres souvenirs, que lui envoyaient, du petit couvent de Greccio, dans la vallée de Rieti, des frères aux premiers rangs desquels se trouvaient trois des plus intimes confidents de saint François : les frères Léon et Rufin, tous deux d'Assise, et le frère Ange Tancredi, de Rieti. Une lettre accompagnant cet envoi, et datée du 11 août 1246, nommait, parmi les autres collaborateurs du recueil, plusieurs frères qui avaient également fait partie de la première génération franciscaine, et notamment le frère Philippe, visiteur des clarisses, le frère Illuminé de Rieti, le frère Masseo de Marignano, ainsi qu'un certain frère Jean qui avait eu le privilège de connaître familièrement le frère Bernard de Quintavalle (mort en 1242) et le frère Egide, c'est-à-dire deux des plus anciens disciples et amis de François.

Dans la lettre susdite, les auteurs expliquaient en ces termes l'intention qui leur avait dicté leur travail :

« Ayant été admis, malgré notre indignité, à vivre longtemps en compagnie de saint François, nous avons voulu, en prenant toujours la vérité pour guide, mettre à la disposition de Votre Sainteté le récit d'un choix des nombreuses choses qu'il a faites, et dont nous avons été nous-mêmes les témoins, ou bien qui nous ont été racontées par d'autres frères et en particulier par... ». Venaient ici les noms que j'ai cités plus haut. Le texte original de

la lettre employait l'expression : *alios sanctos fratres*, « par d'autres saints frères ». Et il est, en vérité, assez étrange que Léon, Ange, et Rufin, s'intitulent soi-même « saints », et appellent de ce nom « d'autres » frères encore. Mais peut-être convient-il d'appliquer seulement l'épithète *sanctos* au mot *alios* : auquel cas, les trois frères auteurs de la lettre auraient voulu dire : « Par d'autres, et en particulier par les saints frères Philippe... », etc. Cependant, si des arguments très sérieux ne nous démontreraient pas l'authenticité de la lettre, je dois avouer que cette expression, mise sous la plume des humbles frères Léon, Rufin, et Ange, donnerait assez l'idée d'un imposteur qui se trahirait ici involontairement, en faisant de telle sorte que les prétendus auteurs de la légende se prêtent à soi-même cette qualité de « saints » que lui, le véritable auteur, leur attribue longtemps après leur mort<sup>1</sup>.

« Nous ne nous sommes pas contentés, — poursuivent les rédacteurs de la lettre, — de rapporter ici les miracles du saint, qui ne constituent point sa sainteté et ne font que la confirmer<sup>2</sup> : nous avons voulu encore exposer la sainte conversation et les pieuses vues et volontés de notre vénéré père François, à la fois pour la louange et l'honneur de Dieu, ainsi que dudit saint père, et pour l'édification de ceux qui voudront imiter cet exemple. Cependant, nous n'avons pas écrit notre récit sous la forme d'une légende : car on a publié déjà des descriptions complètes de la vie du saint et des merveilles que le Seigneur a accomplies par son entremise. Bien plutôt nous avons, en quelque sorte, cueilli, dans une douce prairie, quelques fleurs qui nous ont semblé les plus

1. Mais il est également très vraisemblable de supposer que *sanctos* ait été interpolé, dans le texte original, par un copiste. Aussi bien ne sont-ce point les frères eux-mêmes qui ont donné à leur récit le titre de *Legenda trium sociorum*, figurant en tête de tous les manuscrits que nous possédons.

2. Cette phrase est empruntée à la *Vita Prima* de Celano, I, chap. xvi : « Des miracles qui ne constituent point la sainteté, mais ont seulement pour effet de la prouver. »

belles, en laissant de côté maintes choses qui déjà se trouvent rapportées, avec autant d'exactitude que d'agrément, dans les biographies susdites; et notre petite contribution pourra désormais être introduite dans ces biographies, si cela paraît bon à Votre s<sup>g</sup> sse. Car nous croyons que, si les hommes vénérables qui ont rédigé les légendes susdites avaient connu les faits que nous rapportons ici, ils n'auraient en garde de les taire, mais en auraient au moins transmis une partie à la mémoire de la postérité, en les ornant de leur propre éloquence<sup>1</sup>... »

Cette lettre-préface se retrouve dans chacun des qua-

1. *Reverendo in Christo patri fratri Crescentio, Dei gratia Generali ministro, frater Leo, frater Rufinus, et frater Angelus, olim socii, licet indigni, beatissimi patris Francisci, reverentiam in Domino debitam et devotam. — Cum de mandato proximi præteriti capituli generalis et vestro teneantur fratres signa et prodigia beatissimi patris Francisci, quæ scire vel reperire possunt, vestræ paternitati dirigere; visum est nobis, qui secum licet indigni fuimus diutius conversati, pauca de multis gestis ipsius, quæ per nos vidimus, vel per alios sanctos fratres scire potuimus, et specialiter per fratrem Philippum, visitatorem pauperum Dominarum, fratrem Illuminatum de Reale, fratrem Masseum de Marignano, et fratrem Joannem, socium venerabilis fratris Ægidii, qui plura de his habuit de eodem sancto fratre Ægidio et sanctæ memoriæ fratre Bernardo, primo socio beati Francisci, sanctitati vestræ, veritate prævia, intimare; non contenti narrare solum miracula, quæ sanctitatem non faciunt, sed ostendunt, sed etiam sanctæ conversationis ejus insignia et pii beneplaciti voluntatem ostendere cupientes, ad laudem et gloriam summi Dei et dicti patris sanctissimi, atque ædificationem volentium vestigia eius imitari. Quæ tamen per modum legendæ non scribimus, cum dudum de vita sua et miraculis quæ per eum Dominus operatus est, sint confectæ legendæ. Sed velut de amæno prato quosdam flores, qui arbitrio nostro sunt pulchriores, excerpimus continuantem historiam non sequentes, sed multa seriose relinquentes, quæ in prædictis legendis sunt posita tam veridico quam luculento sermone; quibus hæc pauca, quæ scribimus, poteritis facere inseri, si vestra discretio viderit esse justum. Credimus enim, quod si venerabilibus viris, qui præfatas confecerunt legendas hæc nota fuissent, ea minime præterissent, nisi saltem pro parte ipsa suo decorassent cloquio, et posteris ad memoriam reliquissent. Semper integre valeat vestra sancta paternitas in Domino Jesu Christo, in quo nos filios vestros devotos sanctitati vestræ recommendamus humiliter et devote. Data in loco Græcii III idus augusti, anno Domini MCCXLVI. (Acta SS. oct. II, p. 723.)*

torze manuscrits de la *Légende* que nous possédons, et dont le plus ancien date du dernier quart du xiv<sup>e</sup> siècle. En outre, quatre manuscrits anciens contiennent la légende en traduction italienne.

Or, tous ces manuscrits présentent une particularité des plus singulières. Il se trouve que le texte de la *Légende* qui suit la lettre-préface, et qui est à peu près identique dans tous les manuscrits, ne correspond nullement à ce que les auteurs viennent de nous dire de la nature et de la portée de leur travail. Ils nous ont déclaré, dans leur préface, qu'ils n'avaient pas écrit une biographie, mais quelque chose comme un *florilège* ; qu'ils n'ont pas voulu nous offrir un récit suivi et complet, comme l'avaient fait Thomas de Celano et Julien de Spire, mais une foule de petits traits épars, se rapportant à la vie, aux paroles, et aux actes de saint François ; et enfin ils nous ont promis de négliger tout ce qui était connu déjà et figurait dans les ouvrages antérieurs, pour ne nous rien donner que d'absolument nouveau et, en quelque sorte, inédit. De même que Celano avait été le Platon de Saint François, ils ont voulu, eux, écrire un recueil de *Memorabilia*, à la manière de Xénophon.

Voilà donc ce que l'on était en droit d'attendre de la *Légende des Trois Compagnons* : or, en fait, ce que l'on trouvait dans cette *Légende* était presque absolument le contraire de cela. Sur les dix-huit chapitres, les huit premiers racontaient la jeunesse et la conversion de saint François ; les quatre suivants traitaient de l'admission des onze premiers frères dans l'ordre, des difficultés que l'ordre avait rencontrées à ses débuts, et de l'approbation de la Règle par Innocent III. Puis venait, en deux chapitres, une description du premier couvent, et de la manière dont étaient tenus les Chapitres de l'ordre ; puis c'était le récit de la mort du premier protecteur de l'ordre, et de l'élection de son remplaçant ; puis le seizième chapitre rendait compte des premiers envois de missions dans les divers pays d'Europe. Enfin les deux derniers chapitres, — fondus en un seul dans l'un des manuscrits, — racontaient la mort de

saint François, sa stigmatisation (dont le récit venait après celui de la mort), et sa canonisation : et c'était là tout le contenu de la *Légende des Trois Compagnons*!

Qu'une contradiction absolue existât entre ce texte et ce que les auteurs avaient promis dans leur lettre à Crescent, c'est ce qu'il était impossible de ne pas reconnaître. Les compagnons avaient voulu apporter un bouquet soigneusement choisi : et l'ouvrage qui suivait leur préface était, simplement, une biographie du saint, très incomplète en vérité, mais suivant l'ordre de la chronologie. Ils avaient voulu ne nous offrir que du nouveau ; et l'écrit nous apportait, avec seulement quelques petites additions de détail, les mêmes faits de la jeunesse de François, de sa conversion, de sa vie commune avec ses premiers disciples, que nous avaient racontés déjà Celano et Julien de Spire. Mais surtout nous ne voyions aucune trace de cette foule de petits traits de la vie intime de saint François que les auteurs de la préface nous avaient fait espérer sous le nom de *sanctæ conversationis ejus insignia* ; aucune trace de ce que nous étions en droit d'attendre de ces privilégiés qui, « malgré leur indignité », avaient été admis par François à être témoins des heures les plus solennelles de sa vie, qui l'avaient accompagné dans sa retraite la plus cachée, qui avaient été près de lui dans la grotte de Fonte-Colombo, pendant qu'il y avait écrit la Règle de l'ordre, et qui avaient gravi à ses côtés le mont Alverne, et l'avaient ensuite aidé à en redescendre, alors qu'il portait déjà, sur ses mains et ses pieds, les plaies sacrées du Sauveur !

Était-ce vraiment là tout ce que la troupe entière des plus intimes amis et confidants du saint, — un Léon, un Rufin, un Ange, un Bernard, un Philippe, un Illuminé, un Maseo, et un Egide, — tout ce qu'ils avaient eu à raconter au monde sur leur maître bien-aimé, le père spirituel qu'ils vénéraient par-dessus tout ? Seuls, les deux derniers chapitres, par leur contenu, répondaient vaguement aux promesses de la préface : mais ces misérables chapitres, d'une indigence navrante, n'avaient même point fait

partie, à l'origine, du texte où on les avait joints : car, en plus de la différence des styles, ils étaient manifestement imités de la biographie de saint François écrite, en 1263, par saint Bonaventure. Ces chapitres n'avaient été mis là que pour servir de conclusion au récit : ils n'étaient qu'un complément de hasard, quelque chose comme ces volets de planches que l'on pose, provisoirement, sur les trous des fenêtres, dans une maison, lorsque l'on n'a pas eu le temps d'achever la construction de celle-ci avant la venue de l'hiver !

Ainsi la *Légende des Trois Compagnons*, telle que la donnaient les manuscrits, paraissait n'être qu'un fragment. Mais comment s'expliquer qu'elle ait eu cette forme ? Pouvait-on imaginer que les frères se fussent fatigués de leur tâche, à mi-chemin, et que le courage leur eût manqué d'achever de cueillir et de lier ensemble, en l'honneur de saint François, cette guirlande de fleurs qu'ils nous avaient promise, et qui, un siècle plus tard, allait être suspendue autour de l'image de leur maître par l'auteur, ou les auteurs, des célèbres *Fioretti* ?

Ainsi le problème restait ouvert, lorsque, en 1768, le bollandiste Suysken, dans le deuxième volume d'octobre des *Acta sanctorum*, publia la *Légende des Trois Compagnons* d'après un ancien manuscrit découvert à Louvain. Ce manuscrit, d'ailleurs, n'était point fait pour résoudre, ni même pour éclaircir, le problème. Décidément, tous les manuscrits anciens contenaient la *Légende* sous cette seule forme : et, de plus en plus, on en venait à conclure que c'était bien là le texte authentique et complet de l'ouvrage.

Et cependant, maints indices tendaient à rendre douteuse cette conclusion. Wadding, par exemple, le fameux annaliste irlandais du commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, comme aussi le chroniqueur florentin Mariano (mort en 1527), dont Wadding avait utilisé le manuscrit, se trouvaient citer, à plusieurs reprises, des phrases ou des passages de la *Légende des trois Compagnons* dont aucune trace n'existait dans les textes connus, et notamment dans

celui qu'avaient publié les Bollandistes. Objection que Suysken écartait en supposant que Wadding avait dû se tromper dans ses citations ; mais déjà Suysken lui-même laissait entrevoir l'idée que, peut être, Wadding (ou Mariano, qui lui avait servi de source) avait eu connaissance d'une *Légende des Trois Compagnons* différente de celle que l'on connaissait communément.

La particularité la plus remarquable, dans ces citations de Wadding, était que plusieurs d'entre elles semblaient convenir parfaitement à une *Légende* de la nature de celle que les auteurs de la *Lettre à Crescent* affirmaient avoir écrite. On y lisait, notamment, un récit de la manière dont saint François, par zèle pour la pauvreté, avait voulu détruire de ses propres mains une maison que les habitants d'Assise avaient fait construire pour les frères, durant son absence. Un autre récit montrait François se refusant à permettre que les frères de son ordre, comme le lui demandait le cardinal Hugolin, pussent jamais revêtir des dignités ecclésiastiques. Ailleurs encore, Wadding racontait que François, à Bologne, de même qu'à la Portioncule, avait ordonné à ses frères de se retirer d'un couvent que l'on avait bâti pour eux. Et enfin le compilateur, toujours s'appuyant sur la *Légende des trois Compagnons*, racontait comment saint François, sur son lit d'agonie, avait salué la mort de ces mots : « Sois bienvenue, ma sœur la mort ! »

En présence de ces récits, et de plusieurs autres semblables, il était inévitable que quelqu'un, tôt ou tard, se rappelât ce que, dans leur lettre, les frères de Greccio disaient de « la sainte conversation » et « des pieuses intentions » de saint François. Les passages cités par Wadding constituaient quelque chose comme un commentaire de l'une et de l'autre de ces expressions : car qu'était « la pieuse intention » du Saint, sa *pii beneplaciti voluntas*,

1. Wadding, *Annales*, ann. 1218, n. 10 ; ann. 1219, n. 12 ; ann. 1220, n. 15 ; ann. 1221, n. 28. Cf. *Ibid.*, ann. 1210, n. 49, et ann. 1219, n. 3.

sinon l'observation de la pauvreté évangélique, telle que la révélait la conduite de François aussi bien à Bologne qu'à la Portioncule ?

C'est en s'appuyant sur des considérations de cet ordre que M. Paul Sabatier, dans son examen des biographies de saint François reproduites par les Bollandistes, est parvenu à la conviction que la *Légende des Trois Compagnons*, sous la forme qu'elle avait dans les manuscrits, n'était, en réalité, qu'un fragment d'un ouvrage plus étendu. Dans sa *Vie de saint François d'Assise* (Paris, 1894), il écrivait : « Il est évident que cette *Légende*, telle que nous la possédons aujourd'hui, n'est qu'un fragment de l'original, et que celui-ci, sans aucun doute, aura été revu, corrigé, et très abrégé par les supérieurs de l'ordre, avant d'être mis dans la circulation. » Et il faisait remarquer que Crescent de Jesi, à qui le texte original de la *Légende* avait été soumis par les frères de Grecio, ne faisait guère partie des adeptes zélés de ce franciscanisme intransigeant que soutenaient Léon et ses amis.

Sabatier portait là une accusation tout à fait gratuite contre Crescent et les autres chefs de l'ordre franciscain. Mais, par-dessous toute cette argumentation, il n'en restait pas moins que, pour la première fois, un critique avait clairement reconnu l'état fragmentaire de la forme présente de la *Légende*. Et c'est encore Sabatier qui a eu la chance de pouvoir découvrir, dans une compilation franciscaine de date ultérieure, à peu près tout ce qui manquait de la *Légende des Trois Compagnons*.

Cette compilation était le *Speculum Vitæ S. Francisci et sociorum ejus*, écrit vers 1345, et imprimé à Venise en 1504. Sabatier y a trouvé une grande variété de matériaux divers. D'abord, une longue série de chapitres du *Speculum* semblaient bien être la version latine des *Fiorretti* ; et, quant au reste, la plupart des chapitres rappelaient vivement, par leur style et leur contenu, la *Légende des trois Compagnons*. Mais ce qui rendait l'hypothèse extrêmement vraisemblable, c'était que, dans cette partie

du *Speculum*, se lisait au moins dix-neuf fois une tournure constamment employée par les auteurs de la *Légende* pour se désigner soi-même, à savoir : *nos, qui cum ipso fuimus*, « nous qui avons vécu avec lui ». Et c'était précisément ce qu'avaient fait valoir les trois Compagnons dans leur lettre à Crescent, où ils déclaraient que, malgré leur indignité, ils avaient eu le bonheur de pouvoir connaître saint François de plus près, et plus longtemps, que personne, — *visum est nobis, qui secum, licet indigni, fuimus diutius conversati*. La concordance des deux expressions apparaissait à Sabatier saisissante et convaincante : le *Speculum*, suivant lui, devait tout au moins reproduire une partie considérable des chapitres manquants de la *Légende des Trois Compagnons*.

Et un heureux hasard a permis enfin à l'auteur français de trouver, à la Bibliothèque Mazarine de Paris, un manuscrit (n° 1743) où étaient réunis séparément, et comme un ensemble complet, ces mêmes chapitres qu'il avait dégagés du *Speculum Vitæ*. Le manuscrit était intitulé *Speculum perfectionis fratris minoris*, « le Miroir de perfection du frère mineur ».

J'aurai à dire, plus tard, comment cette découverte a conduit Sabatier dans des voies nouvelles, et comment, en prenant pour point de départ une faute de copiste dans la date du manuscrit, il a édifié toute une théorie suivant laquelle le *Speculum perfectionis* serait la plus ancienne des Légendes franciscaines, écrite par le frère Léon, à la Portioncule, en mai 1227. Sur un point important, en tout cas, Sabatier ne s'est pas trompé : il a eu raison de reconnaître, dans les récits du *Speculum*, des morceaux du texte complet de la *Légende des trois Compagnons*. Et c'est en s'appuyant sur ce fait, désormais certain, que deux érudits italiens, les franciscains Marcellino da Civezza et Teofilo Domenichelli, ont entrepris de reconstituer la *Légende* sous sa forme première. Le travail de ces deux savants a été publié à Rome en 1899<sup>1</sup>; et sa publication a

1. La *Leggenda di S. Francesco, scritta da tre suoi compagni*, Rome, MDCCCXCIX.

été précédée de circonstances qui méritent de nous retenir un moment.

Vers 1855, le frère Stanislas Melchiorri, qui occupait alors la charge d'annaliste de l'ordre franciscain, avait reçu d'un correspondant un très vieux manuscrit, qui contenait une traduction italienne de la *Légende des trois Compagnons*. En comparant cette traduction avec le texte publié par les Bollandistes, comme aussi avec une édition nouvelle de Rinaldi, parue en 1831, le F. Melchiorri constata que, d'une part, la traduction italienne ne comportait pas les deux derniers chapitres de la version ordinaire, mais que, d'autre part, elle offrait toute une série de passages nouveaux, et des plus importants. Mais comme Melchiorri était accoutumé, avec la grande majorité de l'opinion de son temps, à considérer la version fragmentaire des manuscrits comme étant la véritable *Légende* originale et complète, il ne voulut voir, dans ces passages nouveaux, que des interpolations ; et il les publia avec une préface où il déclarait que le traducteur italien, pour étoffer la *Légende*, y avait ajouté divers chapitres empruntés à Celano, à Bonaventure, à Barthélemy de Pise, etc. Lui-même, cependant, était forcé de reconnaître qu'il n'avait pas réussi à découvrir exactement l'origine de plusieurs des passages supplémentaires en question<sup>1</sup>. Une note du manuscrit envoyé à Melchiorri disait que, en l'année 1577, l'oratorien Muzio Achillei avait copié la traduction italienne de la *Légende* d'après un manuscrit beaucoup plus ancien. Cet Achillei est connu dans l'histoire comme l'un des meilleurs élèves de saint Philippe de Néri, et comme l'ami et assistant de l'historien ecclésiastique Baronius.

Au point de vue philologique, la langue et le style ita-

1. L'ouvrage a paru, en 1856, à Recanati, sous ce titre : *Leggenda di S. Francesco d'Assisi, scritta dalli suoi compagni*. En 1862, une traduction française a été publiée, sous ce titre, beaucoup moins irréprochable en toute façon : *Légende de saint François d'Assise par ses trois compagnons, manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle, publié, POUR LA PREMIÈRE FOIS, par M. l'abbé Symon de Latreiche*.

liens de la traduction indiquaient une date voisine de celle de la rédaction des *Fioretti*; et le savant Zambrini, encore qu'il se fût laissé tromper par la fausse idée de Melchiorri, qui tenait la traduction pour postérieure à Barthélemy de Pise (1385), avait dû avouer que « l'on y retrouvait beaucoup de traces de la simplicité du xiv<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup> ». En réalité, la langue de la traduction, avec ses fréquents latinismes, et son emploi du subjonctif, à la manière latine, dans des cas où, plus tard, l'italien a toujours employé l'indicatif, portait très nettement l'empreinte d'un siècle où la nouvelle langue populaire ne s'était pas encore entièrement dégagée du latin.

Désormais, à la suite de ces diverses constatations, il devenait enfin possible de tenter, en s'appuyant sur la traduction italienne publiée par Melchiorri, une reconstitution du texte latin complet de la *Légende des Trois Compagnons*, telle qu'elle était sous sa forme primitive. La plus grande partie du contenu de ce texte reconstitué consistait, naturellement, dans le *Speculum perfectionis* découvert par Sabatier, et publié par lui en 1898 : et la simple traduction en latin de la *Légende* italienne de Melchiorri donnait une série de chapitres qui ou bien concordaient pleinement avec le texte du *Speculum*, ou bien devaient sûrement provenir de la même source.

C'est ainsi que, des 79 chapitres de la *Légende* dans l'édition Melchiorri, 16 se confondaient avec les chapitres 1 à xvi de la *Légende* dans les manuscrits connus; 57 concordaient avec des chapitres du *Speculum perfectionis*; et 6 seulement provenaient d'autres sources, surtout de la *Vita prima* de Thomas de Celano.

Or, que les Trois Compagnons eussent, pour une petite part, fait des emprunts aux biographes antérieurs de saint François, cela n'avait rien de surprenant : ils avaient fait

1. Zambrini. *Le Opere Volgari dei Secoli XIII-XIV* (4 édition), Bologne, 1884, p. 563.

de même, en effet, et à un bien plus haut degré, dans le morceau de leur *Légende* qui nous était connu depuis longtemps, et que j'appellerai désormais la *première partie* de leur ouvrage (c'est-à-dire les chapitres I-XVI). Une chose infiniment plus remarquable était de constater à quel point la *seconde partie* de la *Légende*, nouvellement retrouvée ou reconstituée, répondait à ce que les Trois Compagnons avaient dit de l'objet de leur travail, dans leur lettre à Crescent. C'est ici que, véritablement, ils rapportaient des faits ou des paroles qu'eux seuls avaient pu voir ou entendre ; c'est ici que, à chaque instant, ils répétaient leur expression : *nos, qui cum eo fuimus* ; enfin c'est ici que s'épanouissaient pour nous ces fleurs parfumées des bois de chênes de l'Ombrie, des solitudes de la vallée de Rieti, des gorges sauvages du mont Alverne, que les trois frères avaient promis de cueillir à notre intention. Un coup d'œil sur les titres des chapitres suffisait pour montrer que nous avions bien devant nous tous ces récits de la « sainte conversation » et des « pieuses intentions » de saint François dont, jusqu'ici, nous n'avions pu avoir que le pressentiment, d'après les citations de Mariano et de Wadding.

Ce qui ne signifie point, cependant, que l'on doive regarder comme parfaitement réussie la tentative de reconstitution des frères Da Civezza et Domenichelli. Ainsi que l'a justement observé Tilemann<sup>1</sup>, les chapitres reconstitués par ces deux érudits sont parfois bien maigres, avec une apparence plus tassée, et des représentations moins vivantes des faits, que les passages correspondants du *Speculum perfectionis*. De cela, au reste, la faute doit surtout revenir à l'ancien traducteur itālien, qui sans doute, çà et là, aura ou tassé ou abrégé le texte latin, afin de se rendre la tâche plus facile. Mais, en somme, quoi de plus simple que de substituer à la retraduction latine des deux Pères le texte latin du *Speculum perfectionis*, dans tous les

1. H. Tileman, *Speculum Perfectionis und Legenda trium Sociorum*, Leipzig, 1902, pp. 131-143.

chapitres où il est évident que le traducteur italien s'est servi de ce texte ?

Il faut encore que nous examinions une dernière question : comment se fait-il que la *Légende des Trois Compagnons* ait ainsi été coupée en deux parties, dont l'une se trouve reproduite dans tous les manuscrits, précédée d'une lettre-préface qui, par suite de cette amputation, ne répond que très peu à son contenu, tandis que l'autre partie a été condamnée, en quelque sorte, à plusieurs siècles d'une vie cachée, et n'est arrivée au jour que tout récemment ? Mais notre réponse à cette grave question trouvera mieux sa place dans un chapitre suivant, lorsque nous aurons étudié l'origine de la *Vita Secunda* de Thomas de Celano.

Ici, je noterai simplement que, vers le même temps où il nous a été donné de connaître enfin la *Légende des Trois Compagnons* dans son texte complet, des voix se sont élevées pour refuser toute valeur à cette charmante et vénérable *Légende* ancienne. Le bollandiste Van Ortoy, notamment, s'est efforcé d'établir, à grand renfort d'érudition, que la *Legenda trium Sociorum* n'était pas autre chose qu'une compilation, dont l'auteur avait emprunté tous ses matériaux à des écrivains très postérieurs à la période de saint François, en particulier à saint Bonaventure (1263) et à Bernard de Besse (vers 1290). La *lettre à Crescent*, d'après Van Ortoy, ne devrait pas être placée en tête de cette compilation, mais en tête de la *Vita Secunda* de Thomas de Celano, qui, d'ailleurs, serait la véritable *Légende des Trois Compagnons*, ou du moins le seul véritable ouvrage écrit à l'aide des souvenirs des trois frères. Cette hypothèse a été vivement contredite par Paul Sabatier, mais a trouvé un défenseur dans le présent annaliste de l'ordre franciscain, le P. Léonard Lemmens. Un autre érudit catholique, le P. Minocchi, a cru reconnaître, dans la *Légende des Trois Compagnons*, l'ouvrage perdu de Jean de Ceperano. On se rappelle, en effet, que la *Légende* écrite par ce notaire apostolique commençait par les mots : *quasi stella matutina* ; et le fait est que

l'un des manuscrits, — un seul, — de la *Légende des Trois Compagnons* est précédé d'un prologue où l'on trouve, au début, une tournure pareille<sup>1</sup>. D'autres encore parmi les plus récents chercheurs, et notamment Faloci-Pulignani, maintiennent obstinément la théorie d'autrefois, qui considère la première partie comme étant le texte complet de la *Légende*. Enfin Da Civezza et Domenichelli eux-mêmes gâtent l'excellence de leur cause en suivant Sabatier dans ses hypothèses fantaisistes sur le *Speculum*, de telle sorte que, dès l'introduction de leur ouvrage, ils déclarent que le travail des Trois Compagnons, en l'année 1246, n'a guère consisté qu'à transcrire ce que Léon, seul, avait écrit déjà en 1227. Et il n'y a pas jusqu'au critique éminemment tempéré et ami de la tradition qu'est M. Walter Gœtz qui ne tienne pour très ébranlée, désormais, l'autorité de la *Légende*, tout en étant forcé de reconnaître que, aussi bien dans cette *Légende des Trois Compagnons* que dans l'écrit anonyme de Pérouse, qui s'apparente de très près à elle, se trouve conservée une tradition intéressante et précieuse, mais qui, d'après lui, doit être mise au second rang, parmi les sources de la biographie de saint François<sup>2</sup>.

2° L'ANONYME DE PÉROUSE. — Lorsque les Bollandistes ont commencé leurs études sur l'histoire de saint François, ils ont trouvé, parmi les pièces mises à leur disposition, un manuscrit de Pérouse dont ils avaient extrait déjà, précédemment, une biographie de l'un des disciples favoris

1. *Præfulgidus ut lucifer et sicut stella matulina imo quasi sol oriens* (Ms. Vatic., 7339).

2. Van Ortoy, *Analecta Bolland.*, XIX (1900), pp. 119-197; Sabatier, *Revue historique*, LXXV (1901); Minocchi, *Archivio storico ital.*, XXIV, pp. 249-362, et *Nuovi Studi* (1900), pp. 100 et suiv.; Lemmens, *Documenta antiqua franc.*, I (1900), pp. 26-27; Faloci-Pulignani, *S. Francisci Legenda trium Sociorum* (1898), et *La Leggenda*, etc., pp. I-CXXXVI; Gœtz, *Brieger's Zeitschr.*, XXV (1904), pp. 34, 36-37 et 40. Enfin on a vu déjà que Thode, dans la nouvelle édition de ses *Origines de l'Art italien* (1904), tient toute la *Légende des Trois Compagnons* pour une simple compilation.

de François, le frère Egide (*Acta Sanctorum*, 23 avril). Ce manuscrit contenait également une biographie de saint François lui-même ; et comme la *Légende d'Egide* était incontestablement l'œuvre du frère Léon<sup>1</sup>, le bollandiste Papebroch a pensé que la *Légende de saint François* avait, elle aussi, bien des chances de provenir de lui.

Le fait est que cette *Légende* de Pérouse offrait des points de contact nombreux et frappants avec la *Légende des Trois Compagnons*. Il n'y avait pas jusqu'au titre et à la préface, dont voici la traduction, qui ne fissent aussitôt songer à ladite *Légende* :

« *Des commencements et de la carrière de ces frères mineurs qui ont été les premiers dans l'ordre, et les compagnons immédiats de saint François.*

« Comme il convient que les serviteurs du Seigneur ne restent pas dans l'ignorance des actes et des enseignements de saints hommes qui peuvent les aider à parvenir à Dieu, moi, qui ai vu les actions de ces hommes et entendu leurs paroles, et qui ai été moi-même leur élève, j'ai recueilli et raconté ici diverses choses sur la vie de notre bienheureux frère François et de plusieurs autres frères des premiers temps de notre ordre<sup>2</sup>. »

Mais ces paroles semblent bien plutôt désigner un élève des premiers disciples de saint François. Or, nous savons que le frère Egide a passé les dernières années de sa vie, jusqu'à sa mort en 1261, au couvent de Monte Ripido, près de Pérouse : n'est-il point naturel de deviner, dans l'auteur de la *Légende* anonyme, un jeune frère qui, — de la même façon que Hubertin de Casal allait faire pour Jean de Parme à Greccio, — est venu s'asseoir aux pieds du vétérans franciscain, et « a recueilli ses discours de sa sainte bouche, en contemplant son visage angélique<sup>3</sup> » ?

1. Salimbene, *Chronica*, p. 322.

2. L'*Anonymus Perusinus* a été publié, en partie, dans les *Acta SS.* d'octobre. II, pp. 549-560, et, plus complètement, dans les *Miscell. franc.* de Van Ortroy. IX (1902), pp. 33-48.

3. Hubertin de Casal. *Arbor Vitæ Crucifixæ* (Venise, 1485), livre V, ch. III.

Pareillement, nombre de frères, dont quelques-uns arrivaient des lointains pays anglais, sont venus vivre auprès du vieux frère Léon, pour entendre de sa bouche l'explication de la « joie parfaite », et le récit de la façon dont saint François et lui avaient jadis récité ensemble leur bréviaire. Et tout ce que l'on apprenait ainsi de ces vénérables aînés de la famille franciscaine, on ne manquait pas à le mettre par écrit<sup>1</sup>. Nous possédons encore plusieurs recueils de ce genre : les *Paroles du frère Egide*, les *Paroles du frère Léon*, les *Paroles de Conrad d'Offida*; plus tard, nous trouvons des notes analogues parmi les sources du *Speculum perfectionis*, et nous lisons dans l'introduction de ce livre : « Le présent ouvrage a été compilé d'après ce que les compagnons de saint François ont écrit ou fait écrire dans divers couvents<sup>2</sup>. » En vérité, rien ne nous empêche de voir, dans le récit de l'Anonyme de Pérouse, une reproduction des souvenirs du frère Egide; encore que ce récit lui-même, si l'on fait abstraction de sa préface, puisse bien être considéré comme un extrait de la *Légende des Trois Compagnons*, ou peut-être, ainsi que le veut Gœtz, comme une première esquisse de cette *Légende*. D'autre part, Van Ortroy, avec le radicalisme ordinaire de sa critique, tient la susdite préface pour un faux, destiné à attirer l'attention sur l'écrit qu'il précède<sup>3</sup>. En tout cas, l'Anonyme a composé son écrit après 1290, car on y trouve citée la *Légende* de Bernard de Besse : tandis que le frère Egide est mort, dès le 23 avril 1261.

3° LA *Vita Secunda* DE THOMAS DE CELANO. — Dans plusieurs

1. *Ista scripsit frater Garynus ab ore fratris Leonis* (Eccleston), *Annal. franc.*, I, p. 245). — *Supererant adhuc multi de sociis, quibus ab ipsis audivi quæ narro* (Ange Clarenò, cité dans l'éd. Sabatier du *Speculum Perf.*, p. LXXIX). *Hanc historiam habuit frater Jacobus de Massa ab ore fratris Leonis* (*Actus B. Francisci*, IX, 71). Etc., etc..

2. *Speculum Perf.*, éd. Sabatier, p. 250.

3. Van Ortroy, *Anal. boll.*, XIX, p. 123. — Gœtz, *loc. cit.*, pp. 40 47.

manuscripts, la *Légende des Trois Compagnons* est précédée des mots que voici : *Hæc sunt quædam scripta per tres socios beati Francisci*, « ce qu'on va lire sont des notes écrites par trois compagnons intimes du bienheureux François ». C'est bien, vraiment, sous la forme et avec la portée de *scripta*, de « choses écrites », de notes mises par écrit, et non point de « légende, » que Léon, Ange, et Rufin avaient envoyé leur travail à Crescent de Jesi. Et l'on se demande aussitôt quel parti a été tiré par Crescent des matériaux infiniment précieux qui lui sont ainsi tombés entre les mains.

La réponse à cette question est des plus faciles, maintenant que l'on possède le texte complet de la *Légende des Trois Compagnons*. Ceux-ci, dans leur lettre-préface, avaient écrit : « Si les hommes vénérables qui ont rédigé les légendes antérieures avaient connu les faits que nous rapportons ici, sûrement ils ne les auraient pas négligés, mais les auraient ornés des agréments de leur éloquence. » En écrivant cela, ils avaient évidemment surtout en vue Thomas de Celano, dont ils disaient, dans un autre passage de la même lettre, qu'il « possédait un style aussi véridique que brillant ». Et, en effet, Crescent a suivi le conseil que les Trois Compagnons lui donnaient ainsi à mots couverts : il a remis leurs *scripta* au frère Thomas de Celano, en le chargeant de les élaborer pour en faire une véritable Légende. Ainsi est née la *Vita Secunda* de Celano, qui, dans ses parties essentielles, nous fait voir une adaptation et une mise au point littéraires de la *Légende des Trois Compagnons*.

C'est ce qui nous apparaît clairement dès la préface, où les simples paroles des trois frères sur l'intention et la portée de leur travail sont reprises dans un style orné, et avec des tournures plus élégantes<sup>1</sup>. Thomas de Celano

1. Les *Tres Socii* avaient dit : *Sanctæ conversationis ejus insignia et pii beneplaciti voluntatem ostendere cupientes*. Et nous lisons dans le *Prologus* de Celano : *Exprimere intendimus et vigilantî studio declarare quæ sanctissimi patris tam in se quam in suis fuerit*

se considère à tel point comme simplement l'interprète des trois frères qu'il nous présente son nouvel ouvrage comme l'œuvre de ceux-ci, et non son œuvre personnelle, ne faisant mention de soi que dans le prologue, en qualité d'auteur des légendes précédentes. Ce sont les trois frères qui, sans se nommer, prennent la parole dans la préface, où le mot « nous » remplace toujours le mot « je » ; c'est à eux que Crescent a confié la mission de recueillir et de consigner les discours et les actes de saint François, en raison de leur longue familiarité avec lui ; ce sont eux qui s'excusent modestement de leur faiblesse littéraire, n'étant que des illettrés.

Ce qui n'empêche point, d'ailleurs, Thomas de Celano de conclure sa préface par un trait où se retrouve entièrement le subtil auteur de la *Vita Prima* : un jeu de mots complimenteur sur le nom de Crescent de Jesi<sup>1</sup>.

Et ce n'est point simplement cette élégance un peu affectée du style qui justifie notre attribution à Celano de ce travail de mise au point : l'attribution nous est confirmée par une nombreuse série de témoignages incontestables. Ainsi nous lisons dans Salimbene, dont la *Chronique* a été écrite en 1283 et 1284, et qui a connu personnellement aussi bien le frère Bernard de Quintavalle que le frère Léon : « Crescent a ordonné au frère Thomas de Celano, qui avait écrit la première *Légende* de saint François, d'écrire encore un autre livre, attendu qu'il se trouvait beaucoup de choses, sur saint François, qui n'avaient pas été consignées par écrit. Et le dit frère Thomas a composé un très beau livre, qu'il a intitulé : *Memoriale beati Francisci in desiderio animæ*<sup>2</sup>. » Or, c'est précisément de cette façon qu'est intitulée la Légende connue sous le

*voluntas bona, beneplacens, et perfecta in omni exercitio disciplinæ celestis et summæ perfectionis studio.*

1. *Ut ea quæ benedicta vestro judio docto probantur, cum nomine vestro Crescentio crescant ubique.*

2. Salimbene, *Chronica*, Parme, 1857, p. 60.

nom de *Vita Secunda* : *Incipit memoriale in desiderio animæ de gestis et verbis sanctissimi patris nostri Francisci*. D'autre part, Jourdain de Giano, dans la *Chronique* que, en 1262, il a dictée au frère Baudouin de Brandebourg, nomme expressément Thomas de Celano<sup>1</sup> comme étant l'auteur « d'une première, et, plus tard, d'une seconde *Légende de saint François* ». Et la même affirmation se retrouve dans la *Chronica XXIV generalium* d'Arnaud de Serrano (avant 1369), comme aussi dans la *Chronique* de Nicolas Glassberger (terminée en 1491)<sup>2</sup>.

Enfin, tous ces témoignages se voient encore renforcés par la belle prière qui ferme la *Vita Secunda*, et où les « compagnons », *socii*, invoquent leur saint père et implorant sa bénédiction pour « celui de ses fils qui, lui étant fidèlement soumis, vient d'écrire en son honneur, après l'avoir fait déjà précédemment », et qui « te présente et te dédie, avec nous, ce petit travail<sup>3</sup> ».

Ces mots, évidemment, ne peuvent désigner personne

1. Jourdain dans les *Analecta franc.*, I, 1887, p. 8.

2. *Frater Crescentius autem, Generalis Minister, præcepit universis fratribus, quod sibi in scriptis mitterent quidquid de vita et prodigiis sancti Francisci veraciter scirent... Item, eius mandato inducti, frater Leo, confessor beati Francisci, frater Angelus et frater Rufinus, quondam socii reverendi Patris, multa, quæ de ipso Patre beato viderant et a fide dignis fratribus, videlicet Philippo Longo, Illuminato et Maseo de Marignano et a fratre Johanne, socio sancti patris Ægidii, audierunt, per modum legendæ in scriptis redegerunt et eidem Generali transmiserunt. Alii etiam plurimi quæ noverant recollegerunt, et sic multa magnalia, quæ Sanctus in diversis orbis partibus fecerat, fuerunt publicata. El postmodum ex mandato eiusdem Generalis Ministri et generalis capituli compilavit frater Thomas de Ceperano (lisez : Celano) primum tractatum legendæ sancti Francisci, de vita scilicet et verbis et intentione eius circa ea quæ ad regulam pertinent ; quæ dicitur *Legenda Antiqua*, quam dicto Generali et capitulo destinavit cum prologo qui incipit : *Placuit sanctæ universitati vestræ*. (Glassberger, *Anal. franc.*, t. III, pp. 68-69.) — Cf. aussi Bernard de Besse dans les *Anal. franc.*, III, 666, et la *Chronica XXIV Gener.*, *Ibid.*, III, p. 276.*

3. *Vita Secunda*, III, 143 : *Oratio Sociorum*.

autre que Thomas de Celano. Prétendre, comme l'a fait Sabatier dans son fâcheux parti pris d'hostilité contre Celano, que le poète du *Dies iræ* a imaginé, lui-même, cette prière, attribuée par lui aux compagnons de saint François, pour donner ainsi plus d'autorité à son livre, c'est là, suivant l'expression de Gœtz, « postuler une chose absolument impossible au point de vue psychologique<sup>1</sup> ». De quoi une telle imposture aurait-elle servi à Thomas et au parti relâché, dont Sabatier s'obstine, sans l'ombre de preuve, à voir en lui un représentant, de quoi aurait-elle pu leur servir, puisque la *Vita Secunda*, malgré tout le travail d'élaboration dont elle témoigne, nous représente, absolument avec la même force que la *Légende des Trois Compagnons*, l'esprit franciscain le plus pur et le plus authentique, le plus parfait idéal des premiers âges de l'ordre ?

La *Légende* nouvelle que Thomas de Celano a adressée à Crescent, et qui, par suite, doit avoir été rédigée en moins d'une année, — car la *Légende des Trois Compagnons* avait été envoyée le 12 août 1246, et Crescent a cessé d'être général de l'ordre en juillet 1247, — est formée de deux parties, dont chacune est précédée d'un prologue, et dont la seconde est sensiblement plus étendue que la première.

Comme on pouvait s'y attendre, ces deux parties du nouvel ouvrage de Celano correspondent aux deux parties de la *Légende des Trois Compagnons*. La première partie de la *Vita Secunda*, notamment, suit de très près la première partie de la *Légende* des trois

1. Sabatier, *Opuscules*, III. p. 70 : « Avec une habileté que je me dispenserai de qualifier, Thomas de Celano parla de façon à suggérer à ses lecteurs l'idée que sa *Seconde Vie* avait été faite en collaboration avec les *Socii*. » V. Gœtz, dans le *Brieger's Zeitschr.*, 1903, p. 178. — Le savant critique allemand ajoute que, même en se plaçant au point de vue de Sabatier, on a peine à comprendre qu'un faussaire éhonté, tel que l'aurait été Celano, ait pu, jusqu'au bout, conserver la faveur de tous ses chefs, et recevoir sans cesse la commande de nouveaux travaux.

frères<sup>1</sup> : pour la seconde, la concordance n'apparaît pas aussi clairement.

Jusqu'à une date toute récente, on avait communément admis que Thomas de Celano n'avait d'abord envoyé à Crescent que la première partie de la *Vita Secunda*, et qu'il avait écrit la seconde, plus étendue et plus importante, plus tard, sur la demande de Jean de Parme, suc-

1. On pourra en juger par le tableau ci-dessous :

Tres Socii. —	Passages correspondants de la <i>Vita Secunda</i> .
Prologue.	Prologue.
Chap. I et chap. II, parag. 4.	Chap. I.
Chap. II, parag. 5 et 6.	Chap. II.
Chap. III, parag. 7-8.	Chap. III.
Chap. III, parag. 8-10.	Chap. IV.
Chap. V, 13 et VI, 16.	Chap. VI.
Chap. VI, 16-20 et VII, 23.	Chap. VII.
Chap. VII, 24.	Chap. VIII.
Chap. VIII, 22.	Chap. IX.
Chap. VIII, 27-28.	Chap. X.
Chap. XII, 46 et XIII, 54.	Chap. XI.
Chap. XIII, 55-56.	Chap. XII-XIII.
Chap. XIV, 59.	Chap. XIV.
Chap. XV et XVI.	Chap. XVI et XVII.

Au chap. xv de Celano correspond, en outre, le chap. xxxiii de la *Legenda trium Sociorum*, dans l'édition plus complète de Da Givessa. — Et vraiment il suffit de jeter un regard attentif sur les chapitres susdits, dans les deux ouvrages, pour reconnaître, sans aucun doute possible, auquel des deux ouvrages appartient la priorité. Autant le récit est frais et immédiat dans les *Tres Socii*, autant nous le retrouvons raide et ornementé dans Celano. De plus, celui-ci abrège si fort que, souvent, on a peine à comprendre ce qu'il raconte, si l'on n'a pas lu d'abord le même récit dans les *Tres Socii*. Enfin il convient de noter que l'élaboration de Celano, pour la première partie des *Tres Socii*, s'arrête au chapitre xvi de cet écrit : évidemment Celano n'a point connu les deux chapitres suivants (xvii et xviii), introduits plus tard pour servir de conclusion. Quant à la date où ont été introduits ces deux chapitres, on peut affirmer seulement que leur addition doit avoir eu lieu avant l'année 1375, et après l'année 1263, où a été écrite la *Legenda Major* de saint Bonaventure : car les deux chapitres en question s'appuient directement sur cet ouvrage.

cesseur de Crescent dans le ministère général de l'ordre<sup>1</sup>. On s'appuyait, pour l'admettre, sur un passage de la *Chronica XXIV Generalium*<sup>2</sup> où l'auteur disait que Jean de Parme avait, à plusieurs reprises, engagé le frère Thomas de Celano à terminer sa biographie de saint François : car, — ajoutait la *Chronica*, — le frère Thomas, dans sa première partie, écrite pour le frère Crescent, n'avait traité que des entretiens et des paroles mémorables du saint. Mais comme, en réalité, ce n'est point la première partie de la *Vita Secunda*, mais bien plutôt la deuxième, qui traite « des entretiens et des paroles » de saint François, il est bien évident que la partie de sa biographie que Jean de Parme l'a engagé à écrire ne saurait être ce qui constitue aujourd'hui la seconde partie de son livre. Or, le hollandiste Van Ortroj a découvert et publié il y a quelques années un écrit, inconnu jusqu'ici, sur les *Miracles* de saint François, qui a sûrement pour auteur Thomas de Celano ; tout porte à croire que c'est cet écrit que Jean de Parme aura demandé à Celano, comme une sorte de complément à sa *Vita Secunda*<sup>3</sup>.

Les deux parties de cette *Vita* correspondent si mani-

1. C'est, notamment, l'opinion de Sabatier (*Speculum Perf.*, cxxv), et de l'éditeur des *Analecta franc.*, II, p. xviii.

2. Dans les *Analecta franc.*, III, 276.

3. L'écrit a été publié, d'après un manuscrit découvert à Marseille, dans les *Analecta Bolland.*, XVIII (1899), pp. 81-177. — Goetz, dans un ouvrage sur les *Sources de l'histoire de saint François* publié à Gotha, en 1904, est tenté d'attribuer le dit écrit à Julien de Spire. Mais comme Julien se borne toujours à copier Celano, il aura en devant lui, cette fois encore, un écrit de celui-ci ; et l'on a vu plus haut que l'attribution à Celano est confirmée par la *Chron. XXIV gen.* — Que les matériaux de la *Vita Secunda* tout entière ont été d'un seul coup communiqués à Celano par Crescent, cela nous est prouvé par le fait que Celano, dès la première partie de sa Légende (chap. xv), traite un sujet qui, dans les *Tres Socii*, ne se trouve pas à l'endroit correspondant, mais n'apparaît que dans la seconde partie. — Ajoutons que, antérieurement à la découverte de Van Ortroj, Sabatier avait trouvé, dans un manuscrit d'Assise (n° 338), des fragments du *Traité des Miracles* de Celano. (Voy. *Miscell. franc.*, 1894, pp. 40 et suiv., et *Opuscules*, pp. 66-67.)

festement à la division de la *Légende des Trois Compagnons* que l'on est tenté de supposer que le texte primitif de celle-ci, tel qu'il a été rédigé au couvent de Greccio, comportait lui-même une division analogue. Dans la première partie de leur écrit, les trois frères rendaient compte d'une période que l'un d'entre eux, tout au moins, le frère Léon, n'avait point connue par expérience personnelle; et nous nous expliquons ainsi que, dans cette première partie, ils se soient constamment appuyés sur la *Vita Prima* de Celano, tout en développant, avec un soin et une tendresse visibles, certains chapitres, par exemple celui qui raconte les premières missions des frères. Mais, au contraire, la partie de leur *Légende* qui correspond à la deuxième partie de la *Vita Secunda* de Celano se fondait, avant tout, sur les souvenirs personnels des trois frères; et de là vient que, — comme le montrent le *Speculum Perfectionis* et la traduction italienne publiée par Melchiorri, — la forme même, dans cette partie, est tout autre : une série d'anecdotes isolées, au lieu d'une histoire ordonnée et suivie. C'est proprement cette seconde partie qui nous offre les « fleurs », *flores*, que les trois frères nous ont promis de cueillir parmi les plates-bandes amoureusement entretenues dans leur mémoire. Et peut-être cette seconde partie de la *Légende des Trois Compagnons* a-t-elle porté dès l'origine, ou bien reçu de très bonne heure dans les copies qu'on en a faites, le titre qui se lisait sur certains manuscrits franciscains, malheureusement détruits par un incendie : *Flores beati Francisci et Sociorum ejus*<sup>1</sup>.

1. Voyez Papini, *Etruria franciscana* (Sienne, 1797), pp. 161-163. — L'un de ces manuscrits était en *vulgari* (c'est-à-dire en italien); et il se peut qu'il ait contenu, simplement, les *Fioretti*. Mais, d'une part, ce dernier ouvrage contient précisément des emprunts à ces *flores* franciscaines primitives; et, d'autre part, la question principale est de savoir où ce titre de *Fioretti* est apparu pour la première fois et quel ouvrage il a désigné à l'origine? Et rien n'empêche d'admettre que les trois frères, en 1246, aient employé ce titre pour désigner leur propre légende.

En tout cas, une particularité de plusieurs manuscrits contribue encore à faire supposer que la *Légende des Trois Compagnons* était divisée, à l'origine, en deux parties. Dans ces manuscrits, la *Legenda trium sociorum*, sous sa forme fragmentaire telle que l'ont connue les siècles précédents, est immédiatement suivie tantôt du *Speculum Perfectionis*, tantôt des *Actus beati Francisci et Sociorum ejus*. Or, ces deux compilations du xiv<sup>e</sup> siècle sont précisément, — comme on le verra tout à l'heure, — des équivalents ultérieurs de la seconde partie de la *Légende des Trois Compagnons*; et leur présence en cet endroit nous prouve, tout ensemble, l'état fragmentaire de la *Légende* traditionnelle, et nous indique le contenu de la seconde partie de celle-ci.

Cette théorie d'une division primitive de la *Légende* en deux parties nous permet de comprendre comment il se fait que Barthélemy de Pise, — qui, d'ailleurs, connaît et cite une *Legenda trium Sociorum* plus complète que la *Légende* traditionnelle, — déclare, en même temps, que la prophétie de saint François, prédisant l'élévation du cardinal Hugolin au siège pontifical, se trouve « presque à la fin de la *Légende* ». Il fait mention là de la *Légende* traditionnelle, fragmentaire, où la prophétie susdite se trouve, en effet, dans le dernier chapitre; et, si l'on veut admettre, d'autre part, — ce qui paraît évident, — que Barthélemy de Pise a connu une *Légende des Trois Compagnons* plus étendue et plus complète, on est forcé de supposer qu'il a entendu, dans l'espèce, par le mot *legenda*, la première partie de l'ouvrage, qui seule a vraiment la forme d'une « légende » ou histoire suivie, tandis que la seconde partie lui apparaît séparément, constituant les *Flores* après la *Legenda*<sup>1</sup>.

Je dois pourtant reconnaître que la traduction italienne publiée par Melchiorri n'apporte aucun appui à cette

1. Voyez, dans l'édition de Da Civezza (pp. XLVI-XLIX), une démonstration établissant que Barthélemy de Pise a eu connaissance d'une *Légende des Trois Compagnons* complète.

thèse. En effet, cette traduction, telle que nous la lisons dans la copie de Muzio Achillei, n'est nullement divisée en deux parties; au contraire, toute une série de chapitres qui appartiennent, suivant moi, aux *Flores* s'y trouve intercalée, d'abord, entre les chapitres XIII et XIV, puis entre les chapitres XIV et XV de la première partie de la *Légende*. Mais si le manuscrit d'Achillei nous donne une idée du contenu primitif de la *Légende des Trois Compagnons*, rien ne prouve que le traducteur ou son copiste se soient tenus à la division originale du texte latin. Les hommes du moyen âge se permettaient, sous ce rapport, les libertés les plus étendues <sup>1</sup>.

Quoi qu'il en soit, c'est chose à peu près certaine que la seconde partie de la *Vita Secunda* de Celano est une adaptation des matériaux envoyés à Crescent par les frères de Greccio, et non utilisés dans le premier livre de la *Vita Secunda*. Cependant, on se tromperait à croire que chacun des chapitres de Celano dérive directement d'une source écrite correspondante. En effet, on ne doit pas oublier que Celano ne puisait pas simplement dans les notes des trois frères, mais se servait encore de divers récits oraux que ceux-ci y ajoutaient; le prologue et la prière finale nous montrent que cette collaboration immédiate a bien eu lieu entre les frères et Celano, sans que d'ailleurs nous soyons en état de dire où et sous quelle forme elle s'est produite.

Le fait est qu'il y a bon nombre de chapitres de la *Vita Secunda* dont on ne retrouve pas la source dans le *Speculum Perfectionis*, ni dans la Légende italienne publiée par Melchiorri. Et lorsque je vois, après cela, la concordance presque entière du livre premier de la *Vita Secunda* avec la *Legenda trium Sociorum*, je suis porté à penser que la collaboration personnelle de Celano et des trois frères n'a commencé que pour la rédaction du livre deuxième, dans le prologue duquel saint François nous

1. Il convient d'indiquer, à ce propos, que Sabatier croit voir, dans le manuscrit d'Achillei, une étape intermédiaire entre les *Tres Socii* primitifs et la version traditionnelle (*Opuscules*, 1, p. 70).

est représenté, tout à fait conformément à l'esprit des frères, comme *speculum sanctitatis* et comme *imago perfectionis*. Dans ce cas, la dédicace du livre à Crescent aura été écrite après l'achèvement de l'ouvrage, de la même manière que, l'année précédente, les *Trois Compagnons* de Greccio avaient attendu d'avoir terminé leur recueil pour écrire leur lettre d'envoi au même Crescent<sup>1</sup>.

1. Pour illustrer la position de la *Vita Secunda* vis-à-vis des *Tres Socii* et du *Speculum Perfectionis*, je me bornerai à citer les deux passages parallèles ci-dessous :

*Legenda trium Sociorum.*

Cap. xix. *Quomodo exivit cum fervore ad quemdam fratrem qui ibat cum eleemosynis laudando Deum. Alio quoque tempore, beato Francisco existente apud Sanctam Mariam de Portiuncula, quidam frater, spiritalis valde, veniebat per stratum, revertens de Assisio pro eleemosyna, et ibat alta voce laudando Deum cum magna jucunditate. Quum autem appropinquasset ecclesiæ beatæ Mariæ, beatus Franciscus audivit eum, qui cum maximo fervore et gaudio exivit ad eum, occurrens sibi in viâ, et cum magna lætitiâ osculans humerum ejus, ubi apportabat peram cum eleemosyna. Et accepit peram de humero ejus, et sic apportavit ipsam in domum fratrum, et coram fratribus dixit : Sic volo quod frater meus vadat et revertatur cum eleemosyna lætus et gaudens et laudans Deum.*

Celano, *Vita Secunda.*

III. cap. xxii. *Qualiter osculatus fuit humerum eleemosynam portantis. Alio tempore apud Portiunculam cum frater quidam rediret de Assisio cum eleemosyna, propinquus jam loco cœpit in cantum prorumpere, et Dominum alta voce laudare. Quo audito, repente exiit sanctus, accurrit foras, et osculato fratris humero, sacculum suo imponit : Benedictus, inquit, sis frater meus, qui promptus vadit, humilis quærit, gaudens revertitur !*

Le *Speculum perfectionis* (chap. xxv) nous offre exactement le même texte que les *Tres Socii*, à l'exception d'un seul mot, qui n'a point de sens, et qui doit être une erreur du copiste. Un coup d'œil sur les deux passages suffit à montrer comment Thomas abrège, et revêt d'une forme plus élégante, le récit naïf et détaillé des *Trois Compagnons*.

Ainsi la seconde biographie de Celano me paraît fondée sur deux groupes distincts de matériaux historiques : d'une part, sur la seconde partie de la *Légende des Trois Compagnons*, d'autre part sur des notes et communications verbales ultérieures des frères Léon, Ange, et Rufin.

Le *Speculum Perfectionis*, dans le manuscrit de 1318, contient en plus grand nombre des matériaux utilisés par Celano, pour sa *Vita Secunda*, que la traduction italienne de la *Légende* dans le manuscrit d'Achillei : d'où l'on peut conclure que le texte primitif de la *Légende des Trois Compagnons* était moins étendu que la *Vita Secunda* de Celano. Mais comme les récits du *Speculum*, même lorsqu'ils ne se trouvent point dans la traduction italienne de la *Légende*, doivent évidemment reposer sur un texte ancien dont s'est également servi Thomas de Celano, on est amené à supposer que les trois frères, pendant leur collaboration avec Celano, ont encore noté d'autres souvenirs que ceux qu'ils avaient, d'abord, consignés dans le recueil envoyé par eux à Crescent.

Que si, maintenant, tout cela étant exposé, on se demande à nouveau comment il se fait que la *Légende des Trois Compagnons*, dans tous les manuscrits latins, n'est reproduite qu'en partie, on se trouve avoir fait un grand pas de plus vers la réponse à cette question.

Il est infiniment vraisemblable que le texte primitif de la *Légende* était divisé en deux parties : et de là est venue l'idée de séparer ces parties, et de tenir la première pour une œuvre formant un ensemble distinct.

La *Légende*, sous sa forme première, avait le très précieux mérite d'être rédigée par les amis les plus intimes du défunt créateur de l'ordre. Mais bientôt la *Vita Secunda* de Celano eut le même mérite et offrit le même avantage ; et puis, en outre, elle était plus étendue, plus complète, et pourvue d'une empreinte officielle, tandis que la *Légende des Trois Compagnons*, forcément, ne pouvait plus apparaître que comme une esquisse, un travail préparatoire, dont le frère Thomas avait extrait tout ce qu'elle contenait de meilleur.

Et ce motif suffit amplement à expliquer que la *Légende des Trois Compagnons*, dans son ensemble, ait passé à l'arrière-plan. Mais le même motif ne nous fait point comprendre pourquoi c'est précisément la seconde partie de cette *Légende* qui a disparu, tandis que Celano avait utilisé la *Légende* tout entière.

La cause de ce fait singulier doit donc être cherchée ailleurs. Et, très probablement, cette cause a été l'apparition d'un nouvel écrit qui, de diverses façons, a refoulé au second plan, ou plutôt annulé, toutes les biographies antérieures de saint François : à savoir, la nouvelle *Légende* écrite par saint Bonaventure pendant qu'il occupait la dignité de général de l'ordre<sup>1</sup>.

### III. — LE GROUPE DE SAINT BONAVENTURE

Le frère Bonaventure (Giovanni Fidanza), de Bagnorea, n'a point connu saint François personnellement : mais il a été, dans sa petite enfance, — ainsi qu'il nous le raconte lui-même au prologue de sa *Légende*, — miraculeusement guéri par l'intervention du grand saint. Né en 1221, il est entré dans l'ordre à l'âge de dix-sept ans, c'est-à-dire douze ans après la mort de François.

Ce fut le Chapitre général de Narbonne, en 1260, qui confia à Bonaventure la tâche d'écrire une nouvelle *Légende* de saint François, afin, comme nous le lisons dans les décisions du Chapitre, qu'une « représentation sérieuse et entièrement conforme à la vérité » pût désormais être

1. Éditions de la *Vita Secunda* de Celano : par Rinaldi, Rome, 1806 ; par Amoni, Rome, 1880 ; enfin par le P. Edouard d'Alençon, Rome, 1906. — Dans son *Traité des Miracles*, écrit sur l'ordre de Jean de Parme, Celano a continué de se servir des matériaux fournis par les Trois Compagnons : cela nous est prouvé par un chapitre du *Traité*, — sur la présence de Jacqueline de Settesoli au lit de mort de saint François, — qui s'appuie sur des récits de la *Légende* complète des *Tres Socii* (ch. lxxviii) et du *Speculum Perf.* (ch. cxii). Ajoutons que Celano a également collaboré avec le frère Léon à la biographie de sainte Claire.

substituée à « la grande variété des maintes légendes fragmentaires » qui avaient cours à ce moment<sup>1</sup>.

Bonaventure nous dit qu'il accepta cette tâche avec l'intention « de recueillir et de rassembler, de son mieux, les paroles et les actes du saint, dont beaucoup étaient encore en partie négligés, et en partie dispersés çà et là ; de façon à ce que ces souvenirs vénérables ne périssent point à jamais lorsque seraient morts tous ceux qui avaient eu le bonheur de vivre dans la compagnie du serviteur de Dieu ». Aussi, en bon historien, s'est-il empressé de faire le voyage d'Assise, et d'y rechercher « les familiers encore vivants » du saint, et surtout « quelques-uns qui avaient été admis à connaître tout particulièrement sa sainteté », et qui, par suite, « méritaient d'être écoutés avec une confiance indubitable<sup>2</sup> ». En premier lieu, il interrogea le frère Léon, avec lequel il avait déjà été en rapports épistolaires lorsque Léon avait eu à lui rendre compte, à lui général de l'ordre, de la conduite des clarisses de Saint-Damien, dont il était le visiteur<sup>3</sup>. D'autre part, le frère Illuminé, qui fut jusqu'en 1273 provincial de l'Ombrie, paraît avoir fourni à Bonaventure beaucoup de matériaux inédits, — notamment sur le voyage en Orient, où il avait pris part, et sur les missions de François dans la région de Rieti, dont il était lui-même originaire.

Mais, d'une façon générale, l'ouvrage de Bonaventure a été surtout une compilation, exécutée avec un art remarquable, de tous les éléments offerts par toutes les sources disponibles, — par la *Vita Prima* de Celano, que Bonaventure, chose curieuse, n'a étudiée que dans l'adaptation de Julien de Spire, par la première partie de la *Légende des Trois Compagnons*, par la *Vita Secunda* et le *Traité des Miracles* de Celano ; et plusieurs fois aussi Bonaven-

1. Wadding, ann. 1260, n. 18.

2. *Legenda major*, prologue, 34.

3. Voyez la lettre d'octobre 1259 aux clarisses de Saint-Damien dans les *Opera omnia* de Bonaventure (Quaracchi, 1898), vol. VIII, p. 473.

ture se sert d'une expression qui fait songer à l'un des récits recueillis plus tard dans le *Speculum Perfectionis*<sup>1</sup>. Des choses entièrement nouvelles, on n'en trouve, chez lui, qu'un assez petit nombre, et dont la plupart, même, semblent n'être que des ornements ou des prolongements de légendes antérieures. C'est ainsi que, par exemple, le prêtre Silvestre, dans la vision qui le décide à se convertir, ne voit pas seulement une croix sortir de la bouche de François, mais aperçoit encore un dragon qui s'étend sur toute la ville d'Assise, et que François met en fuite. C'est également Bonaventure qui, le premier, nous raconte l'histoire de cet homme d'Assise qui, durant la jeunesse de François, a honoré celui-ci en étalant son manteau à l'endroit où le jeune homme allait poser le pied<sup>2</sup>. Dans ces petits traits et d'autres semblables, que nous rencontrons ici pour la première fois, nous percevons, en quelque sorte, l'écho des innombrables récits, plus ou moins fabuleux, qui circulaient de bouche en bouche sur la grand'place d'Assise, ou bien que les frères ou les gens du peuple se racontaient, le soir, à la veillée.

Dans son livre sur *Saint François d'Assise*, Thode a noté toute une série de ces petits traits mis au jour par la Légende de Bonaventure<sup>3</sup>. Et il convient d'ajouter, en outre, que saint Bonaventure, — ainsi que l'ont justement remarqué les éditeurs des *Analecta Franciscana*, — « a adouci diverses choses dans un dessein de pacification<sup>4</sup> ». Il a, en particulier, tempéré l'exposition trop stricte de l'idéal franciscain primitif, telle que nous l'offraient aussi bien Celano que la *Légende des Trois Compagnons*.

Et c'est ici que nous touchons enfin au véritable motif qui a amené le dépècement de cette dernière *Légende*.

1. Voyez les concordances signalées par Da Civezza, p. 486. — L'opinion de Sabatier, suivant laquelle Bonaventure aurait fait un usage constant du *Speculum*, a été péremptoirement réfutée par Tilemann (*op. cit.*, p. 74).

2. *Legenda Major*, III, 5; *Ibid.*, I, 1.

3. II. Thode, *op. cit.*

4. *Analecta franc.*, II, p. XLII

Lorsque Bonaventure eut terminé sa biographie de saint François, il la présenta, en 1263, au Chapitre de Pise ; et les membres de cette assemblée furent si satisfaits de son travail qu'ils décidèrent de détruire toutes les autres Légendes concernant saint François.

Voici les termes exacts de cette mémorable résolution :

« En outre, le Chapitre Général a ordonné, au nom de l'obéissance, que toutes les Légendes du Bienheureux François écrites antérieurement fussent détruites dans tous les couvents de l'ordre ; et lorsque les frères les trouveront en dehors de l'ordre, ils auront à faire leur possible pour les écarter de la circulation : attendu que la *Légende* nouvelle, que vient d'écrire le général de l'ordre, a été compilée d'après les témoignages qu'il a obtenus lui-même de la bouche de ceux qui ont, pour ainsi dire, toujours vécu avec le bienheureux François, et qui ont connu avec certitude tous les détails de son histoire<sup>1</sup>. »

Ce décret portait un coup fatal à toutes les légendes précédentes : mais surtout il atteignait les deux légendes où se trouvait exposé de la façon la plus précise cet idéal franciscain primitif que l'on estimait pouvoir être, désormais, dangereux pour le maintien de la paix : la *Vita Secunda* de Celano, et la partie de la *Légende des Trois Compagnons* qui correspondait à cette *Vita Secunda*. Cependant, l'ouvrage de Celano aura peut-être été protégé et défendu par le nom de son auteur, que l'on savait bien avoir été le premier historiographe officiel de l'ordre, et avoir même encore reçu du pape Alexandre IV, en 1255, la mission d'écrire la Légende de sainte Claire, après la canonisation de celle-ci. Ce qui n'empêche pas que, de sa *Vita Secunda*, deux manuscrits seulement se soient con-

1. Celano, ed. Rinaldi (Rome 1806), p. xi, d'après un manuscrit de Gubbio, aujourd'hui perdu. — Ange Clareno (mort vers 1337) nous apprend aussi que « ce qui était dans la *Legenda prima*, après la rédaction de la légende nouvelle par le frère Bonaventure, a été effacé et détruit sur l'ordre de celui-ci (*Chron. septem tribulat.*). Cf. Wadding, ann. 1260, n. 18.

servés jusqu'à nous. Mais pour ce qui était du « bouquet de fleurs » de Léon, de Rufin, et d'Ange, aucun scrupule du même genre ne retenait les frères, dans le zèle pieux avec lequel, pour obéir à l'ordre du Chapitre général, ils allaient semant à tous les vents les morceaux épars de ce pauvre bouquet. Seule, la première partie de la *Légende* se vit parfois épargnée. de même que la *Vita Prima* de Celano, en raison du caractère moins significatif et compromettant de ces deux écrits ; et pourtant il ne nous est parvenu que sept manuscrits de la *Vita Prima*, et dix-huit de la rédaction fragmentaire de la *Légende des Trois Compagnons*, tandis que les auteurs de la nouvelle édition de l'ouvrage de Bonaventure, à Quaracchi, ont pu avoir à leur disposition le nombre respectable de 179 manuscrits anciens de cet ouvrage !

Au même groupe que la *Légende* de saint Bonaventure appartient, naturellement, l'écrit de son secrétaire Bernard de Besse, *De Laudibus B. Francisci*, composé vers 1290. Il semble cependant que les hauts dignitaires de l'ordre, après avoir ordonné la destruction radicale de toutes les Légendes antérieures, aient enfin compris ce qu'avait de grave une rupture aussi radicale avec les vieilles traditions : car, dès 1277, le Chapitre Général de Padoue invite les frères à de nouvelles recherches, pour recueillir tous les souvenirs touchant saint François qui peuvent encore être recueillis<sup>1</sup>. Et c'est à cette invitation que doit avoir répondu Bernard de Besse, dont le travail, en tout cas, a été rédigé après 1279, puisque l'auteur y mentionne, comme archevêque de Cantorbéry, le frère John Peckham, qui n'a été promu à ce rang que le 28 janvier de ladite année<sup>2</sup>.

En vérité, l'écrit de Bernard de Besse nous offre moins d'éléments nouveaux encore que celui de son maître Bonaventure : tous deux ne sont, au total, que des compi-

1. *Analecta Bolland.*, XIX, 183.

2. Eubel, *Hierarchia cathol. medii ævi*, I, p. 169.

lations. Dans sa préface, Bernard nous cite, comme ayant été ses sources, Thomas de Celano, Jean de Ceperano, Julien de Spire, et « le frère Bonaventure, général de l'ordre, qui s'est signalé d'abord comme professeur de théologie à Paris, et est devenu ensuite cardinal de la sainte Eglise romaine et évêque d'Albano ». Encore ne cite-t-il, de Celano, que la *Vita Prima*; et il ne fait non plus aucune mention de la *Légende des Trois Compagnons*, tout en ne se faisant pas faute d'utiliser celle-ci et la *Vita Secunda*; silence qui, d'ailleurs, n'a rien d'étonnant, si l'on se rappelle le décret de 1263<sup>1</sup>. Sabatier a supposé que Bernard, en sa qualité de secrétaire du ministre général, aura été admis à connaître les diverses Légendes proscrites et condamnées à la destruction<sup>2</sup>. Mais, en tout cas, Bernard n'a pas eu besoin du *Speculum*, qui alors n'était pas encore écrit, pour apprendre ce qu'il nous raconte de la visite de Jacqueline de Settesoli au lit de mort de saint François : car le récit de cette visite se trouvait tout au long dans le *Traité des Miracles* de Thomas de Celano, et devait, très vraisemblablement, se trouver aussi dans la version complète de la *Légende des Trois Compagnons*<sup>3</sup>.

#### IV. — LE GROUPE DU « SPECULUM »

Après l'année 1263, il n'est plus guère parlé de la *Légende des Trois Compagnons*; et ce n'est qu'un siècle plus tard que la *Chronique des XXIV généraux* mentionne, de nouveau, son nom, et cite la lettre des Trois Frères à Crescent<sup>4</sup>. Mais, jusqu'en 1271, un homme a

1. Voyez les passages parallèles cités par Tilemann, *op. cit.*, pp. 79-80.

2. *Speculum perf.*, p. cxxxiv.

3. *Tres Socii*, ed. Da Civezza, chap. LXXVIII. — L'écrit de Bernard de Besse a été publié dans les *Analecta franc.*, III, pp. 666-692, et réédité séparément par le P. Hilarin Felder, Rome, 1897.

4. *Analecta franc.*, III, p. 262.

continué de vivre qui était, pour ainsi dire, le représentant incarné de la *Légende des Trois Compagnons* : à savoir, le frère Léon. En dépit de toutes les défenses des autorités de l'ordre, les souvenirs de la personne et des actes de saint François se conservaient, intacts, dans le cœur du vieillard ; et lorsque les jeunes frères, venus de près ou de loin, le visitaient dans sa cellule de la Portioncule, sa bouche épanchait ce dont son cœur était plein, et il leur racontait *multa magnalia*, « maintes grandes choses » de son maître bien-aimé. Parfois aussi il ne se faisait pas faute de critiquer la *Légende* officielle, en déclarant que tel ou tel fait ne s'était point passé de la façon qui s'y trouvait dite. Et ses récits aussi bien que ses critiques étaient respectueusement recueillis par les jeunes frères, emmagasinés dans leur mémoire, et mis par écrit.

C'est ainsi que le frère Léon a été en rapports avec tous les meilleurs, parmi les plus jeunes membres de l'ordre : le frère Conrad d'Offida (mort en 1306), le frère Salimbene, le frère Pierre de Thewkesbury, provincial d'Angleterre, le frère François de Fabriano (mort en 1322), le frère Ange Clareno (entré dans l'ordre peu après 1260<sup>1</sup>). Et quand, ensuite, ces jeunes gens étaient repartis, et que le frère Léon restait seul dans sa pauvre petite cellule, volontiers le vieux franciscain s'asseyait à sa table et se mettait à écrire, tout comme autrefois, lorsque son maître le prenait pour secrétaire. Un souvenir en amenait un autre. au bout de sa plume, les feuilles de parchemin se remplissaient de sa belle écriture claire et précise ; et quand enfin le jour baissait, et que les nuages dorés du soir brillaient au-dessus des tours lointaines de Pérouse,

1. Voyez les *Analecta franc.*, I, p. 245, et III, pp. 428 et 646. Ange Clareno, *Chronica sept. tribul.* (citée par Sabatier, *Speculum perf.*, p. LXXXIX), et ce passage de François de Fabriano, cité par Wadding : « Au sujet du frère Pierre de Cattani, j'ai été renseigné par les récits du frère Léon, que j'ai vu moi-même, et dont j'ai lu les écrits où il a recueilli des choses touchant les paroles et la vie de notre saint père François. »

le frère Léon faisait un rouleau des feuilles ainsi écrites, et, par le chemin planté d'oliviers qui longe les murs d'Assise, les portait au couvent de Sainte-Claire. Il y avait déposé déjà un de ses plus précieux trésors, le bréviaire que saint François lui avait légué : maintenant, c'est encore à la garde des sœurs qu'il confiait ses souvenirs concernant le cher maître défunt. De cette façon s'est constituée, peu à peu, une collection assez importante d'anecdotes dont une partie, sans doute, avaient déjà été fournies jadis par Léon à Thomas de Celano, au moment de la rédaction de la *Vita secunda*, mais dont beaucoup aussi étaient inédites, et ne figuraient point dans les recueils antérieurs des souvenirs de Léon. Et, de la même façon également, ont pris naissance ces « feuillets de souvenirs » que Léon, comme autrefois son maître, avait coutume de donner à ses disciples ou de leur envoyer, pour leur graver dans l'esprit le véritable idéal franciscain<sup>1</sup>.

C'est dans ces *rotuli*, « rouleaux », ou dans ces *schedulæ*, « feuillets », du frère Léon qu'a été puisée la matière des trois ouvrages qui complètent la série des légendes franciscaines : à savoir, le *Speculum Perfec-*

1. « Ce qui suit me vient du saint frère Conrad (d'Offida), qui l'a appris de la propre bouche du saint frère Léon. Et l'on dit que ces mêmes choses se trouvent contenues dans certains rouleaux écrits de la main du frère Léon, et légués par lui au monastère de Sainte-Claire pour l'édification des frères à venir : dans lesquels rouleaux Léon a écrit maintes choses telles qu'il les avait entendues de la bouche de son père François. » (Hubertin de Casal, *Arbor vitæ crucifixæ* (1305), éd. de Venise, 1485, p. 222.) — Le bréviaire de saint François, conservé au couvent de Sainte-Claire, à Assise, porte, sur sa première page, la note suivante, qui paraît bien être de la main du frère Léon : « Le frère Ange et le frère Léon supplient instamment les dames abbesses des pauvres femmes du couvent de Sainte-Claire de conserver toujours, dans le dit couvent, en mémoire de leur saint père et par dévotion pour son souvenir, le présent livre, dont le dit père a souvent fait usage. » — Enfin le billet de Léon pour Conrad d'Offida se trouve intercalé entre les chap. LXXI et LXXII du *Speculum Perfectionis*, et se lit encore, sous une forme un peu différente, dans les *Actus b. Francisci*, chap. LXV. Cf. *Analecta franc.*, III, p. 70.

*tionis*, la *Legenda antiqua*, et les *Actus B. Francisci et sociorum ejus*, plus connus sous leur appellation populaire de *Fioretti*.

1° SPECULUM PERFECTIONIS. — J'ai dit déjà comment M. Paul Sabatier a retrouvé, dans un manuscrit de la Bibliothèque Mazarine de Paris (n° 1743), plusieurs chapitres du *Speculum B. Francisci* réunis séparément, comme un ouvrage distinct, et revêtus du titre : *Speculum Perfectionis*. L'ouvrage se terminait par les lignes suivantes : « Ici s'achève le *Miroir de la Perfection du frère mineur...* Gloire à Dieu, le Père, et le Fils et le Saint-Esprit ! Louanges et grâces soient rendues à la glorieuse Vierge Marie et à la sainte martyre Cunera ! Honneur et vénération au bienheureux serviteur de Dieu, François ! Amen. Écrit dans le très saint couvent de Sainte-Marie de la Portioncule, et achevé d'écrire le 11 mai de l'an du Seigneur 1227 ». D'où Sabatier a, triomphalement, conclu qu'il possédait là un document d'une valeur inappréciable, la première en date des biographies de saint François<sup>1</sup> !

Un fait, pourtant, aurait dû lui rendre aussitôt suspecte l'authenticité de la date de 1227, mise par le copiste à la fin de son manuscrit : c'était l'extraordinaire et imprévue mention, entre la sainte Vierge et saint François, d'une obscure sainte hollandaise, Cunera, particulièrement vénérée dans les environs d'Utrecht, mais dont il n'était guère probable de voir le nom cité ainsi, à une place d'honneur, par un auteur de légende italien, en l'année 1227. Encore n'est-ce point tout ; et le texte du manuscrit contient un grand nombre de passages qui contredissent, non moins formellement, l'hypothèse d'une rédaction aussi ancienne. L'auteur, par exemple, chaque fois qu'il vient à parler du cardinal Hugolin, ajoute : « qui,

1. La date inscrite dans le manuscrit est l'année 1228, MCCXXVIII (*Speculum perf.*, éd. Sabatier, p. 246) : mais cette date de la chronologie florentine équivaut à notre année 1227.

plus tard, est devenu pape ». Or, en l'an 1227, l'auteur aurait dû écrire : « qui vient d'être élu pape », car Grégoire IX a régné du 12 mars 1227 jusqu'au 21 août 1241. De même, le chapitre cvii contient une relation détaillée de la mort du frère Bernard de Quintavalle, et Salimbene nous raconte que, en l'an 1242, il a vu Bernard, parfaitement vivant, dans le couvent franciscain de Sienna<sup>1</sup>. Mais Sabatier, sans vouloir s'embarrasser de ces démentis, et se bornant à tenir pour des interpolations tous les passages qui contredisaient sa thèse, a publié l'ouvrage, en 1898, comme étant « la plus ancienne Légende de saint François, et écrite de la main même du frère Léon<sup>2</sup>. »

L'édition de Sabatier, tout en reproduisant le texte du manuscrit de la Bibliothèque Mazarine, en supprimait un passage, et, en vérité, l'un des plus importants. Le manuscrit parisien, en effet, s'ouvrait par les mots que voici, et qui, à eux seuls, tout simplement, réduisaient à néant la thèse de l'écrivain français : « Ici commence le *Miroir de la Perfection du frère mineur*, incarné dans la personne de saint François. Cet ouvrage a été compilé, en forme de légende, d'après diverses notes et relations anciennes, que les compagnons de saint François ont écrites ou dictées dans divers couvents. » Au lieu de cette introduction, Sabatier a placé en tête de son édition un autre préambule, qu'il a emprunté à un manuscrit romain d'un autre ouvrage, la *Legenda Antiqua* : « Ici commence le Miroir de la Perfection du frère mineur. » Après quoi vient aussitôt le texte du *Speculum* de Paris. Et, certes, il était trop clair que, en 1227, un an après la mort de saint François, personne n'aurait pu songer à parler de « notes et relations anciennes écrites, dans divers couvents, par les compagnons du saint ». Si la date du manuscrit était authentique, force était de ne

1. « J'ai connu le premier frère, Bernard de Quintavalle, avec qui j'ai demeuré, tout un hiver, au couvent de Sienna. » *Chronica*, p. 11. — Salimbene n'était entré dans l'ordre qu'en 1238.

2. *Legenda Antiquissima, auctore fratre Leone.*

pas tenir compte d'une introduction aussi embarrassante<sup>1</sup>.

L'apparition du livre publié par Sabatier a provoqué un grand mouvement de curiosité, parmi les érudits de l'histoire franciscaine ; et bientôt plusieurs travaux se sont produits, dont la plupart avaient pour objet de réfuter l'écrivain français<sup>2</sup>. On établissait, notamment, que le caractère didactique de l'écrit nouveau était, lui aussi, une preuve de son origine relativement récente : car ce n'est, en général, que longtemps après la publication de légendes proprement biographiques que naissent des ouvrages où, comme dans le *Speculum*, les divers éléments de ces légendes sont réunis sous des rubriques abstraites, telles que : « de la pauvreté parfaite du saint », « de son humilité parfaite », etc.

Mais Sabatier ne s'en tenait pas moins obstinément à sa prétendue découverte. Il ne voulut pas même reconnaître son erreur lorsque Minoechi eut trouvé, dans la bibliothèque du couvent d'Ognissanti, à Florence, un nouveau manuscrit du *Speculum Perfectionis*, tout à fait identique au manuscrit parisien, avec la même introduction et la même conclusion, mais qui, au lieu d'être daté de 1227, portait la date de 1317.

Mais, pour tous les lecteurs impartiaux, il devenait dès lors évident que, comme l'avait déjà deviné Van Ortrov, la date inscrite dans le manuscrit de Sabatier était le fait d'une erreur du copiste : erreur qui nous apparaît encore bien plus excusable lorsque nous voyons de quelle ma-

1. A la page 252 du livre, Sabatier supprime simplement l'*Incipit* de la légende, en ajoutant qu'il se refuse à l'admettre dans son texte parce que ce début « serait en contradiction manifeste avec tout le contenu de l'ouvrage : car l'unité de plan, de style, et de pensée se révèle dans toutes les parties de cette légende ». Les arguments de ce genre tirés de « l'unité du style », sont toujours des plus contestables, et ne sauraient suffire, dans le cas présent, à justifier la suppression d'un passage qui se trouve dans tous les manuscrits, pour le seul motif que ce passage ne concorde pas avec l'idée que l'on s'est faite, arbitrairement, du caractère d'un ouvrage.

2. On en trouvera une liste dans Goetz, *Quellen*, p. 148.

nière les chiffres des dates sont disposés dans les manuscrits<sup>1</sup>. Ainsi se trouvent expliqués non seulement les termes du préambule, affirmant le caractère compilatoire de l'ouvrage, mais encore la mention, aux dernières lignes, de la sainte hollandaise : le *Speculum*, en réalité, est une compilation faite à la Portioncule, en 1318 ; et le manuscrit parisien trouvé par Sabatier est simplement une copie de cet ouvrage, faite, quelque temps après, dans un couvent hollandais. A ce moment, l'ordre franciscain avait déjà un très grand nombre de couvents, en Hollande comme en Belgique ; et c'est un frère de l'un de ces couvents qui, avant d'achever sa copie du *Speculum*, s'est avisé d'invoquer la sainte patronne de sa région.

Conclusion rendue plus certaine encore par le fait que le manuscrit de Sabatier, avant de prendre place dans la Bibliothèque Mazarine, a appartenu à un couvent de Namur, — comme nous l'apprend une inscription qui se lit sur sa première page<sup>2</sup>.

Personne, désormais, ne peut plus raisonnablement contester que le *Speculum Perfectionis*, tel qu'il se présente à nous, soit une compilation faite en l'an 1318. Mais, cela admis, il n'en résulte nullement que Sabatier se soit trompé aussi dans sa seconde hypothèse, consistant à affirmer que le *Speculum* repose, en majeure partie, sur l'autorité du frère Léon. Certes, ce n'est pas le frère Léon

1. Dans les *Analecta Bolland.*, XIX, pp. 59-60, Van Ortroij a mis en parallèle, de la façon la plus convaincante, l'*explicit* des deux manuscrits.

Ms. de la Bibl. Mazarine.

*Explicit Speculum Perfectionis... Actum in sacro-sancto loco sanctæ Mariæ de Portiuncula. et completum Vo idus may anno Domini MoCCo XXVIII o.*

Ms. des Ognissanti.

*Explicit Speculum Perfectionis... Actum in sacro-sancto loco sanctæ Mariæ de Portiuncula et completum Vo idus maii Mo CCCo XVIII.*

Il est aisé de voir comment le copiste du manuscrit parisien, en mettant un X au lieu d'un C a transformé 1318 en 1228.

2. *Ista legenda b. Francisci patris seraphici est fratrum cruciferorum Namurcensium.*

qui l'a écrit, sous sa forme actuelle, mais ceux qui l'ont écrit en 1318 se sont servis surtout des matériaux qu'il a laissés, c'est-à-dire de ses « feuillets » et de ses « rouleaux ».

L'existence de ces « feuillets », en effet, n'avait pas été oubliée pendant le demi-siècle éconlé entre la mort du frère Léon et l'année 1318. Ils avaient été lus, durant cet intervalle, par une nombreuse série d'hommes qui appartenaient à ce que l'ordre franciscain avait de meilleur ; et toujours, dans le combat que ces hommes avaient mené pour la défense du pur idéal de saint François, toujours les « feuillets » du frère Léon et leur contenu avaient été leur suprême et capital argument.

Le premier de ces frères que nous voyons s'appuyer sur les notes du frère Léon est Pierre-Jean Olivi, mort le 14 mars 1298. Dans son *Explication de la Règle de l'ordre*, ce frère introduit un récit qui se retrouve au chapitre iv du *Speculum Perfectionis*, mais que lui, Olivi, déclare avoir lu « dans les feuillets du frère Léon<sup>1</sup> ».

Vient ensuite, d'après l'ordre des dates, Ange Clareno (vers 1245-1337). Il est devenu franciscain peu après 1260, et, comme on l'a vu déjà, il a connu plusieurs des disciples de saint François, dont il a utilisé les communications dans son *Historia Septem Tribulationum*<sup>2</sup>. Dans cette chronique, il nomme, comme étant les quatre biographes de saint François : 1° Jean (de Ceperano) ; 2° Thomas de Celano ; 3° Bonaventure, et 4° « cet homme d'une simplicité et d'une sainteté merveilleses, le frère Léon, qui fut l'ami intime de saint François<sup>3</sup> ». Et c'est en se fondant sur l'autorité de Léon, — *ut scribit frater Leo*, — que, dans le cours de son récit, il nous offre trois passages qui se sont retrouvés, ensuite, dans le *Speculum*

1. *Et in cedula fratris Leonis, quas de his quæ de patre nostro, tanquam ejus singularis socius, viderat et audierat, conscripsit, legitur (Firmamentum trium ordinum, Venise, 1513, p. 123).*

2. Tilemann, *op. cit.*, p. 117.

3. *Vir miræ simplicitatis et sanctitatis frater Leo.*

*Perfectionis*. Quant à l'écrit de Léon dont il veut parler, ce n'est nullement chose certaine, — comme le voudraient Tilemann et Sabatier, — qu'il ait eu en vue le texte complet de la *Légende des Trois Compagnons*, surtout si l'on se rappelle le décret de 1263. Mais cette hypothèse n'est pas, non plus, impossible, puisque Mariano (mort en 1527) semble bien avoir encore connu ce texte complet<sup>1</sup>, et que la *Légende* italienne publiée par Melchiorri ne saurait être antérieure au xiv<sup>e</sup> siècle. Que si, cependant, Clarenno n'a pas eu entre les mains la *Légende des Trois Compagnons*, en ce cas l'« écrit » dont il parle doit avoir été la série des « feuillets » de Léon.

Mais le principal témoin qui nous affirme la conservation des papiers du frère Léon est Hubertin de Casal (1259 vers 1338). Cet énergique défenseur de l'idéal franciscain primitif a séjourné, en l'an 1305, sur le mont Alverne, et a écrit là, dans l'espace de sept mois, son grand ouvrage, *Arbor vitæ crucifixæ*, terminé la veille de la fête de Saint-Michel<sup>2</sup>.

Hubertin n'avait pas connu personnellement les « anciens frères », *antiqui fratres*, — nom qui désignait couramment, désormais, les derniers survivants du groupe originel des disciples de François : mais il avait recueilli de la bouche du frère Conrad d'Offida, mort en 1306, un grand nombre des choses que racontaient le frère Léon, le frère Masseo, et d'autres encore. Il avait en outre, dans sa jeunesse, demeuré à Greccio, et s'y était longuement assis aux pieds de Jean de Parme, avait « contemplé son visage angélique », l'avait entendu parler de François, ainsi que des frères défunts qui, jadis, avaient vécu et écrit dans ce même couvent, c'est-à-dire des trois frères Léon, Ange, et Rufin. Le séjour d'Hubertin auprès de Jean de Parme avait eu lieu quatre ans avant la mort de celui-ci, en 1285. Le jeune frère en avait rapporté une impression à jamais ineffaçable ; et la flamme sacrée

1. Cité par Wadding.

2. *Arbor vitæ crucifixæ Jesu*, Venise, 1485, p. 2.

qu'avait allumée, dans son cœur, le grand franciscain de Parme avait ensuite trouvé un nouvel aliment dans les relations familières d'Hubertin avec Conrad d'Olida, et dans les récits de ce dernier<sup>1</sup>.

Donc, Hubertin, au chapitre III du livre V de son *Arbor Vitæ*, nous offre toute une suite de « paroles de saint François », dont il nous dit qu'elles étaient naguère conservées au couvent de Sainte-Claire, à Assise, et que le frère Léon les avait mises par écrit de sa propre main. « Malheureusement, ajoute-t-il, j'ai appris depuis que quelques-uns de ces rouleaux ont été distraits du susdit couvent, et se sont, peut-être, tout à fait perdus<sup>2</sup>. »

Or, les passages cités ainsi par Hubertin se retrouvent, au complet, dans le *Speculum Perfectionis*. Et Hubertin affirme encore que « le frère Bonaventure a expressément refusé d'admettre ces passages dans sa *Légende* » : ce qui donne à entendre que Bonaventure lui-même a déjà connu les « rouleaux » en question<sup>3</sup>.

D'autre part, Lemmens a démontré l'erreur de Sabatier, qui prétendait que les passages cités par Hubertin avaient été pris par lui dans le *Speculum Perfectionis* : car le savant franciscain a retrouvé dans un manuscrit du couvent romain de San Isidoro, deux petits écrits de la main du frère Léon, intitulés : *Libret sur les intentions et la Règle de saint François*, et *Paroles notées par le frère*

1. Hubertin nous dit, de son séjour auprès de Jean de Parme : « Nam et ego, tunc juvenis..., quarto anno ante ejus felicem transitum, expressum verbum audivi ab ejus ore sanctissimo, intuens in ejus angelicam faciem » (*Arbor Vitæ*, p. 210). Cf. Salimbene, p. 317.

2. *Arbor Vitæ*, p. 222.

3. *Quæ industria fr. Bonaventura omisit et noluit in legenda publice scriberi, maxime quia aliqua erant ibi in quibus etiam ex tunc deviatio regulæ publice monstrabatur*. « Le fr. Bonaventure a omis ces passages à dessein, et n'a point voulu qu'ils figurassent dans la légende qu'il publiait, surtout parce qu'on y trouvait certaines choses qui démontraient que, dès lors, on avait dévié de la règle. » (*Arbor Vitæ*, *Ibid.*)

Léon; et ces deux petits écrits contiennent tous les passages cités par Hubertin<sup>1</sup>.

Six ans après l'achèvement de son *Arbor Vitæ*, Hubertin de Casal a comparu devant la cour d'Avignon, pour se justifier des accusations portées contre lui, et contre les autres *spirituels*, par les chefs de la tendance moins stricte dans l'ordre. Et là encore, de nouveau, c'est surtout sur le témoignage écrit du frère Léon qu'Hubertin s'est appuyé, en même temps que sur la Règle franciscaine et sur le Testament de saint François, afin d'établir que la conception rigoureuse des *spirituels* avait en sa faveur les propres paroles de François, — « telles que le frère Léon, son élève, les a notées par écrit, aussi bien sur l'ordre de saint François que de son propre gré, et telles qu'elles se trouvent dans un livre de la bibliothèque des frères, à Assise, ainsi que dans des *rouleaux* du frère Léon que j'ai en ma possession, et qui sont également écrits de sa main<sup>2</sup> ».

On a essayé de mettre Hubertin en contradiction avec lui-même, en alléguant que, dans sa plaidoirie de 1311, il déclarait avoir en sa possession ces feuillets du frère Léon

1. Fr. Léonard Lemmens, *Documenta antiqua franciscana*, I, *Scripta fratris Leonis* (Quaracchi, 1901). — Que si même, avec Gœtz (*Quellen*, p. 153), on admet que ces écrits ne nous offrent point les notes du frère Léon sous leur forme primitive, nous pouvons du moins, grâce à eux, nous faire une idée de ce qu'étaient les « billets » de Léon.

2. Déclaration de Hubertin, dans le *Speculum Perf.* de Sabatier, p. cl. — Le catalogue de la bibliothèque du Sacro Convento d'Assise, en 1381, mentionne un *Liber dictorum beati Francisci... cujus principium est: « Quid faciet homo in omni temptatione », finis vero: « Oratio sæpe est premittenda insidias. »* Mais cet ouvrage ne se trouve plus dans ladite bibliothèque, non plus que beaucoup d'autres écrits du même genre. — L'explication de la règle franciscaine par Ange Clareno a été publiée par Van Ortroÿ dans les *Opuscules* de Sabatier, d'après un manuscrit du xiv<sup>e</sup> siècle à San Isidoro de Rome. Les sept chapitres d'un manuscrit de la *Légende antiqua* de Liegnitz, où Sabatier avait cru voir un reste de la *Légende primitive des Trois Compagnons*, appartiennent également, d'après Van Ortroÿ, à ce commentaire de la règle par Clareno (*Anal. Boll.*, XXX, pp. 441 et suiv.; et *Opuscules*, I, pp. 69 et suiv.).

dont il avait affirmé, six ans auparavant, qu'ils étaient « en partie perdus ». Mais Gœtz a très justement répondu qu'il n'y avait rien d'in vraisemblable à tenir pour vraies les deux affirmations successives d'Hubertin : car le regret exprimé par celui-ci dans son *Arbor Vitæ* pouvait fort bien avoir conduit nombre de frères à rechercher, de nouveau, les *rotuli* de Léon ; et sans doute Hubertin lui-même s'est occupé de les rechercher, et, pour les préserver de la destruction, s'en est rendu possesseur<sup>1</sup>.

Cela dit, il est presque évident que la rédaction du *Speculum Perfectionis*, en 1318, doit avoir eu quelque rapport avec la divulgation par Hubertin des « feuillets » de Léon, et avec tout l'ensemble de la cause soutenue par ce frère. Les conditions intérieures de la vie de l'ordre franciscain étaient alors devenues telles qu'il importait, au plus haut point, de réveiller et de remettre en honneur l'esprit des premiers temps. Dans les années 1317 et 1318, précisément, les *Spirituels* avaient été soumis à de dures épreuves ; le 27 avril 1317, le pape Jean XXII les avait, de nouveau, mandés en sa présence, à Avignon, pour rendre compte de leurs doctrines, malgré les explications fournies naguère par Hubertin ; et, cette fois, ils n'avaient point réussi à gagner le pape à leur cause. En octobre 1317, Jean XXII s'était formellement prononcé contre eux ; et d'autres sentences pontificales, en même temps, se trouvaient également dirigées contre eux, encore qu'elles eussent principalement pour objet de condamner l'hérésie des *fraticelli*, qui n'étaient pas sans de nombreux points de contact avec la tendance des *spirituels*. C'est alors qu'Ange Clareno a écrit au pape sa *Lettre de justification*, pour défendre de toutes les fausses accusations le groupe des frères de la stricte observance. Et c'est vers le même temps qu'est partie de la Portioncule, comme une illustration des exigences de la Règle franciscaine au sujet de la pauvreté et de l'obéissance, cette réunion de récits de la vie de saint François qui montrait la conduite du saint

1. Voyez Gœtz, *Quellen*, p. 152.

à l'égard desdites vertus, et où le frère mineur du xiv<sup>e</sup> siècle était invité à se contempler comme dans un miroir. De sorte que le *Speculum Perfectionis* nous transmet non seulement le contenu des « feuillets » du frère Léon, mais encore bien d'autres choses racontées, dans les couvents d'alentour, par le frère Bernard, le frère Masseo, et les autres « anciens frères », toutes choses qui, jadis, avaient été mises par écrit et pieusement conservées dans lesdits couvents.

2<sup>o</sup> LA « LEGENDA ANTIQUA ». — Les années qui suivirent l'apparition du *Speculum Perfectionis* furent plus heureuses que les précédentes pour le franciscanisme de la tendance stricte. Gonzalve de Valboa, qui fut général de l'ordre en 1303 et 1316, puis son successeur Michel de Cesena, qui resta à la tête de l'ordre jusqu'en 1328, éprouvèrent, tous deux, le désir de ranimer et de remettre en honneur l'esprit d'autrefois ; et c'est pour contribuer à cette œuvre de restauration que Cesena, malgré le décret de 1263, fit lire à table, dans le grand couvent franciscain d'Avignon une certaine Légende qui nous est désignée sous le nom de « légende ancienne » (*Legenda vetus*), et qui, donc, n'était pas la légende « nouvelle » de Bonaventure. Le général franciscain se rendait compte, évidemment, de tout ce que son acte avait d'audacieux ; car il a pris la précaution de faire déclarer que, s'il avait autorisé la lecture de cette légende, c'était seulement pour montrer que celle-ci, sans aucun détriment pour la haute valeur de l'ouvrage de Bonaventure, était dans son genre « véridique, utile, authentique, et bonne<sup>1</sup> ».

Sous le titre de *Legenda antiqua*, se sont conservés plusieurs manuscrits sensiblement pareils ou concordants,

1. Préface du compilateur de la *Legenda antiqua* dans le Ms. Vatican, n<sup>o</sup> 4354. — Ce manuscrit comprend, dans leur ordre à peu près intact, 57 chapitres du *Speculum perfectionis*, ainsi qu'une masse d'autres matériaux, et notamment de passages des *Aclus*, ou *Fioretti*.

dont les principaux se trouvent à la bibliothèque du Vatican. La préface de cet écrit nous apprend que, encore que l'ouvrage de maître Bonaventure soit éminemment une œuvre belle et bonne, maintes choses aussi remarquables qu'utiles à connaître n'ont pas été recueillies dans l'ouvrage susdit, — par exemple des traits du zèle de François pour la pauvreté, l'humilité, la charité, et l'observation rigoureuse de la Règle ; lesquelles choses se lisent, en partie, « dans la Légende ancienne (*in Legenda veteri*), à qui Bonaventure a d'ailleurs emprunté, mot pour mot, un grand nombre de choses, et parfois même de longs passages entiers ; et, en partie, ces choses sont rapportées dans des récits des vénérables compagnons de saint François, récits oraux, mais que des frères vraiment dignes de confiance ont, jadis, pris soin de mettre par écrit ». A quoi le compilateur ajoute que, pendant qu'il étudiait naguère à Avignon, il a eu l'occasion de connaître et « la Légende ancienne » et « les récits dignes de foi des vénérables compagnons du saint », et que, pendant ce temps de ses études à Avignon, le général de l'ordre a fait lire à table la « Légende ancienne ». En outre, il nous informe qu'il a introduit, dans son manuscrit, divers extraits d'un livre « qui appartient à notre vénérable Père et Maître, le frère Frédéric, archevêque de Riga, un très savant homme de notre ordre », et qu'il a également fait usage d'un autre écrit sur « la vie et les actes de saint François et de ses bienheureux compagnons ».

D'où il résulte manifestement que l'auteur de la compilation intitulée *Legenda antiqua* a dû être un franciscain des provinces de la mer Baltique, qui, après avoir étudié à Avignon pendant le généralat de Michel de Cesena, s'est trouvé, ensuite, à même de consulter un livre appartenant à l'évêque de Riga. Quant au détail des sources où il a puisé, ces sources sont si diverses, et il en a tiré parti d'une façon si mêlée, que l'on a quelque peine à les distinguer. En tout cas, nous pouvons affirmer avec certitude que ce qu'il désignait sous le nom de « récits dignes de foi des compagnons du saint, recueillis par des frères

également dignes de confiance », était le *Speculum Perfectionis*, compilé peu de temps avant la date de son propre travail ; et c'est du *Speculum* qu'il a tiré, notamment, les expressions de *zelum caritatis*, *humilitatis*, et *paupertatis*, comme aussi ce qu'il nous dit du zèle de François pour la stricte observation de la Règle.

D'autre part, nous ignorons quelle a pu être cette *Legenda vetus*, dont Bonaventure aurait reproduit un grand nombre de passages, mais en omettant d'y prendre plusieurs autres choses d'une importance essentielle. Sabatier veut que cet ouvrage ait été le *Speculum Perfectionis*, mais il se trompe assurément, car Bonaventure n'a pas fait le moindre emprunt au *Speculum*. Infiniment plus vraisemblable nous apparaît l'hypothèse de Tilemann, d'après laquelle la *Legenda vetus* en question aurait été la *Légende des trois Compagnons* sous sa forme originale et complète<sup>1</sup>. De cette Légende, en effet, Bonaventure a beaucoup extrait ou adapté, et beaucoup passé sous silence : ce dont se plaignait déjà Hubertin de Casal. Oui, sans doute, c'est la *Légende des trois Compagnons* que le général Michel de Cesena aura fait lire, à table, dans le grand couvent de Provence.

Au livre de l'évêque Frédéric, le compilateur n'a emprunté que quelques récits de miracles, qui sont, en vérité, « d'une espèce rare et singulière » (*rara et ardua*). Mais il paraît, au contraire, avoir trouvé une source beaucoup plus importante dans cet « écrit des amis de saint François » qui rendait compte des actes du saint et de ceux de ses compagnons. Cet écrit, ou plutôt cette réunion d'écrits, à propos de laquelle l'auteur de la préface cite quelques traits concernant saint Antoine de Padoue et le frère Jean du mont Alverne, ne peut pas avoir été autre chose que les *Actus beati Francisci et sociorum ejus*, c'est-à-dire la version primitive des *Fioretti* : car on sait que, parmi les divers chapitres de ce recueil, un grand

1. Sabatier, *Speculum Perf.*, p. CLIII ; Tilemann, *op. cit.*, p. 123.

nombre se rapportent à saint Antoine et au frère extatique de l'Alverne.

Enfin, pour ce qui est du titre de *Legenda antiqua*, donné par le compilateur à son recueil, sans aucun doute ce titre aura été choisi par lui, à la fois, pour désigner les éléments anciens qu'il a rassemblés et pour marquer la concordance de son ouvrage avec la *Legenda vetus* entendue jadis à Avignon.

Resterait la question de la date de l'ouvrage. Celle-ci doit avoir été antérieure à 1340, année qui a vu mourir le franciscain Frédéric Baron, évêque de Riga depuis 1304<sup>1</sup>; et, d'autre part, la *Legenda antiqua* doit être postérieure à 1318, puisque l'auteur y a introduit des extraits du *Speculum perfectionis*. Enfin l'auteur, dans sa préface, paraît ne rien savoir de la déposition, par le pape, de Michel de Cesena, qui a eu lieu en 1328 : de telle sorte qu'on est en droit d'admettre que la compilation a été exécutée entre les années 1318 et 1328.

3° LES « ACTUS BEATI FRANCISCI ET SOCIORUM EJUS ». — Cet écrit est antérieur à la *Legenda antiqua*, dont le compilateur non seulement lui a fait de nombreux emprunts, mais l'a encore cité expressément parmi ses sources. Plusieurs manuscrits nous font voir les *Actus* rattachés au *Speculum perfectionis*, ou même souvent intercalés dans le *Speculum*; et il n'est pas impossible que les *Actus* soient le reste, non utilisé pour le *Speculum*, de cette quantité considérable de notes et de souvenirs que les « anciens frères » avaient laissés, directement rapportés par eux ou provenant d'intermédiaires de toute espèce.

En tout cas, le fonds proprement original des *Actus* est constitué d'une série de récits qui traitent des paroles et des actes du frère Bernard, du frère Massco, du frère Ruffin, du frère Silvestre, du frère Léon, et de sainte Claire.

1. Sabatier, *Collection d'études*, I, p. clviii, et IV, p. xvii. — Eubel, *Hierarchia cathol.*, p. 442.

Cette partie de l'ouvrage a eu, incontestablement, sa source dans ce trésor de pures traditions franciscaines dont on pourra concevoir la richesse quand j'aurai dit que c'est dans les *Actus* que se trouvent racontés, pour la première fois, des traits aussi importants et mémorables que les réponses faites involontairement à saint François par le frère Léon, ou le fameux entretien de saint François et de Léon sur la joie parfaite<sup>1</sup>.

A ce fonds premier est venue se joindre, ensuite, une nouvelle série de chapitres sur d'autres franciscains éminents, en particulier sur les frères Conrad d'Offida, Egide, et Jean de l'Alverne (mort en 1322). Sabatier croit pouvoir attribuer cette partie de l'ouvrage à un certain frère Hugolin de Monte-Giorgio, au sujet duquel nous ne savons, d'ailleurs, absolument rien, si ce n'est que, après avoir été créé évêque de Teramo, dans les Abruzzes, par Célestin V, il a vu cette nomination cassée en 1295 par Boniface VIII<sup>2</sup>. Le fait est que, en plusieurs passages des *Actus*, Hugolin se nomme à la première personne, se désignant ainsi comme l'auteur du livre; nous lisons, par exemple, au chapitre LIX : « Et tout cela, le frère Jean me l'a raconté à moi-même, Hugolin. » Mais dans d'autres endroits, par exemple à la fin du chapitre IX, l'auteur nomme Hugolin comme l'une de ses sources, et comme faisant partie d'une série d'autorités qui, par l'intermédiaire de Jacques de Massa, font remonter leurs témoignages jusqu'au frère Léon.

Au reste, cette recherche du véritable auteur des *Actus* n'a, et ne saurait avoir, qu'un intérêt secondaire : la seule chose importante est de savoir que ces *Actus*, — dont le *Fioretti* ne sont qu'une traduction et adaptation italiennes — nous offrent un recueil infiniment précieux de traditions

1. Une seule fois, le compilateur nous apprend lui-même que son récit lui vient indirectement du frère Léon (*Actus*, éd. Sabatier, p. 39) : *Hanc historiam habuit fr. Iacobus de Massa ab ore fr. Leonis, et frater Hugolinus ab ore dicti fratris Iacobi, et ego qui scripsi ab ore fr. Hugolini, viri per omnia fide digni.*

2. *Actus*, éd. Sabatier, p. xx.

franciscaines, dont plusieurs, à coup sûr, ne doivent pas avoir pris naissance ailleurs que dans ce jardin du couvent de Greccio où, jadis, les frères Léon, Ange, et Rufin nous sont apparus occupés à cueillir leurs *flores*<sup>1</sup>.

4<sup>o</sup> CONCLUSION. — Tous les faits exposés ci-dessus permettent de constater qu'il n'existe que trois sources originales pour la biographie de François d'Assise : 1<sup>o</sup> les écrits du saint ; 2<sup>o</sup> la *Vita Prima* de Celano ; et 3<sup>o</sup> tout le groupe des écrits qui, d'une façon plus ou moins directe, se fondent sur le témoignage du frère Léon et des autres *socii* ou *antiqui fratres*.

De cette troisième source dérivent : 1<sup>o</sup> l'écrit envoyé de Greccio au ministre général Crescent en 1246, et qui constituait la version primitive et complète de la *Légende des Trois Compagnons* (*Legenda vetus*) ; 2<sup>o</sup> la *Vita Secunda* de Celano, qui, dans ses parties essentielles, n'a été qu'une adaptation des matériaux fournis dans la *Legenda vetus* ; 3<sup>o</sup> enfin ces souvenirs notés ultérieurement par Léon (*schadulæ* ou *rotuli*) et les autres *scripta fratrum antiquorum*, qui nous ont été conservés, sans doute bien incomplètement, dans le *Speculum perfectionis*, les *Actus* (ou *Fioretti*), et la *Legenda antiqua*. Ce dernier nom a désigné, dans la littérature franciscaine depuis le xiv<sup>e</sup> siècle, une légende qui n'était point celle de saint Bonaventure, mais se rattachait aux souvenirs du frère Léon. Souvent, par exemple, nous trouvons le titre de *Legenda antiqua* appliqué à la *Vita secunda* de Celano.

On pourrait encore citer diverses autres œuvres anciennes qui ont, jusqu'à un certain point, le droit de servir de sources. Tels sont, notamment, l'écrit intitulé *Actus beati Francisci in Valle Reatina*, faussement attribué à Ange Tancredi, et dont plusieurs pages sont reproduites dans l'édition du *Speculum Perfectionis* publiée par Sabatier ; le livre de François Bartoli sur l'*Indulgence de la Por-*

1. Les meilleures éditions des *Fioretti* en italien sont celles de Cesari (Verone, 1822) et de Fornaciari (Florence, 1902).

*tioncule*, écrit vers 1335, et publié par Sabatier dans le second volume de sa *Collection d'Études* (Paris, 1900); enfin le *Commercium beati Francisci cum domina paupertate*, écrit peut-être par Jean de Parme en 1227, et dont il existe deux éditions récentes, l'une par Alvisi (Città di Castello, 1894), l'autre par le P. d'Alençon (Rome, 1900). Ce *Commercium* doit surtout son importance à ce que c'est lui, manifestement, qui a inspiré à Dante le passage fameux sur saint François, au chant onzième du *Paradis*.

D'une façon générale, d'ailleurs, les temps qui ont suivi l'apparition du *Speculum* et des *Actus* ont été une période de compilation, de reproduction amplifiée, et de confusion. Les titres, à eux seuls, suffisent à nous montrer l'amplification. Tel, par exemple, le grand ouvrage du frère Fabien de Hongrie intitulé *Speculum Vitæ beati Francisci et sociorum ejus*; écrit dans la seconde moitié du xiv<sup>e</sup> siècle, il a été imprimé à Venise en 1504; reproduit ensuite plusieurs fois, sous une forme toujours plus altérée et toujours plus inexacte, il a enfin été publié à Cologne, en 1623, avec le titre d'*Antiquitates Franciscanæ*, et donné comme étant écrit par « les frères Fabien, Hugolin, et d'autres frères contemporains de saint François<sup>1</sup>! » Cependant, l'auteur du livre nous apprend lui-même que, en 1343, il a visité le mont Alverne. Suivant toute vraisemblance, ce frère Fabien est le même Fabien de Hongrie qui, dans les années 1330 et 1337, a été inquisiteur en Hongrie et en Bosnie<sup>2</sup>.

Enfin, toute la masse énorme de matériaux qui s'étaient accumulés peu à peu a été recueillie et élaborée dans les célèbres *Conformitates* de Barthélemy de Pise : longue série de parallèles entre le Christ et saint François, toujours traitée avec une intelligence merveilleusement pénétrante et une érudition à la fois très profonde et très étendue.

1. *Auctoribus ff. Fabiano et Hugolino et aliis minoribus Divo Francisco coævis, castigatore autem et emendatore R. P. Philippo Bosquierio*, Cologne, MDCXXIII.

2. *Analecta franc.*, III, pp. ix-x.

due. Commencé en 1385, et chaleureusement approuvé par le Chapitre général de Pise en 1399, l'ouvrage de Barthélemy se fonde sur une étude absolument complète de toutes les sources existantes ; et cette étude nous y apparaît toujours accompagnée d'une très fine appréciation critique de la valeur des diverses sources. Maintes fois nous y lisons des observations comme celle-ci : « Sur ce point, je n'ai rien trouvé dans les témoignages authentiques ; mais j'ai vu ledit sujet souvent traité dans des représentations peintes, ainsi que dans des écrits de date ultérieure. Cependant je dois dire que le frère Bonaventure n'en fait aucune mention, pour un motif que j'ignore ; d'autre part, Bernard de Besse mentionne le premier des faits susdits, et j'ai trouvé le récit du second, à Florence, dans une copie d'un acte de notaire public <sup>1</sup>. » Cette méthode d'examen et de comparaison fait, en vérité, de Barthélemy de Pise l'un des précurseurs de notre critique moderne.

### III

#### AUTRES SOURCES

##### I. — HISTOIRES ET CHRONIQUES DE L'ORDRE FRANCISCAIN

I. — La première source à citer ici est la *Chronique* de Jourdain de Giano, racontant l'arrivée des Franciscains en Allemagne. Elle commence par le récit de la conversion de saint François, en 1207, et se termine à l'année 1238. Le frère Jourdain nous apprend lui-même que, « en l'an du Seigneur 1262, après le Chapitre tenu à Halberstadt, étant resté dans le même couvent où ce Chapitre a été tenu », il a dicté son livre au frère Baudouin de Brandebourg. Et puisque plusieurs érudits de notre temps, comme Karl Müller et Van Ortroij font de la *Chronique* de Jour-

1. *Conformitates*, 1510, p. 149.

dain une autorité de tout premier ordre, au point de vue de la chronologie des origines du mouvement franciscain, il n'est pas hors de propos de rappeler que Jourdain lui-même, à la première page de son livre, reconnaît qu'il est un vieillard, au moment où il l'écrit, et que maintes fois « il a dû se tromper sur les dates, par oubli, à la fois en raison de son grand âge et de la faiblesse inhérente à la nature humaine<sup>1</sup> ».

La *Chronique* de Jourdain a été publiée, pour la première fois par G. Voigt, en 1870; plus tard, elle a été imprimée dans les *Analecta franciscana* (vol. I, Quaracchi, 1885), d'après un ancien manuscrit de Berlin. Enfin H. Bœhmer en prépare une édition nouvelle et complète, pour la série des *Opuscules* de Sabatier.

II. — Le même premier volume des *Analecta franciscana* contient également la *Chronique* du frère Thomas d'Eccleston, racontant l'arrivée des franciscains en Angleterre. Cette chronique, écrite en 1264 et 1270, se rapporte à l'espace de temps compris entre 1224 et 1250. Deux éditions précédentes de la *Chronique* avaient paru à Londres, l'une par Brewer (1858), l'autre par Howlett (1882), toutes deux dans les *Rerum Brit. Scripta : Monumenta franciscana* (t. I et II)<sup>2</sup>.

III. — CHRONIQUE DE SALIMBENE. — Le frère Salimbene degli Adami, de Parme, — ou, comme l'appelaient familièrement ses amis, « *Omne bonum* », — était né le 9 octobre 1221, et est entré dans l'ordre franciscain en 1238. Il a encore connu le frère Bernard de Quintavalle, avec qui il a passé tout un hiver dans le couvent franciscain de Sienne, et de la bouche duquel il a entendu « maintes choses grandes » sur saint François; il a connu aussi le frère

1. *Analecta franc.*, I, pp. 1 et 2.

2. Sur la chronique d'Eccleston et les premiers franciscains anglais, cf. les *Revue Étrangères* de la *Revue des Deux Mondes* du 15 août 1903.

Léon, qui lui a raconté que saint François, après sa mort, avait été tout pareil à un crucifié que l'on aurait détaché de la croix ; et il a également connu le dernier frère que saint François a, lui-même, admis dans l'ordre<sup>1</sup>. Sa *Chronique*, — à la rédaction de laquelle il a travaillé de 1282 à 1287, — s'étend sur les années comprises entre 1167 et 1287. L'édition de Parme (1857) est incomplète, et ne commence qu'à l'année 1212. Une nouvelle édition a été publiée par Holder-Egger dans les *Monumenta Germanica* (vol. XXXII et XXXIII).

IV. — LE CATALOGUE DES XXIV PREMIERS GÉNÉRAUX DE L'ORDRE, écrit d'abord vers 1297, mais continué ensuite jusqu'en 1305, a été publié dès 1504 dans le *Speculum Vitæ* ; il a paru aussi dans le tome III des *Analecta Franciscana*. Plus récemment encore, il a été reproduit par Ehrle dans la *Revue de Théologie Catholique* (Innsbruck, 1883), et dans l'édition du livre de Bernard de Besse faite par le P. Hilarin Felder (Rome, 1897).

V. — LA CHRONIQUE DES XXIV (PREMIERS) GÉNÉRAUX DE L'ORDRE. — Ce livre, où se trouvent recueillis beaucoup des matériaux des *Actus B. Francisci*, a eu pour auteur un franciscain de la province d'Aquitaine : car les généraux issus de cette province sont les seuls dont il connaisse les noms de famille. Wadding a supposé que cet auteur anonyme pourrait être un certain frère Arnaud de Serrano, dont Barthélemy de Pise raconte « qu'il avait coutume de transcrire tout ce qu'il trouvait sur le sujet de saint François ». Grégoire IX a envoyé ce frère Arnaud en Espagne pour diriger la « réforme des couvents des Mineurs et des Clarisses en Castille : car nombre de frères et de sœurs de ces couvents avaient été chassés de leur retraite, par

1. « Et comme je passais par Città di Castello, j'ai trouvé dans un ermitage un noble vieux frère, qui avait quatre de ses fils à l'armée. Il avait été le dernier frère que le bienheureux François eût revêtu de l'habit et reçu dans l'ordre. ainsi qu'il me l'a raconté. » (*Chronica*, p. 41.) Voyez, pour le frère Léon, *Ibid*, p. 75.

suite des guerres civiles, et erraient çà et là, sans demeure fixe ; tandis que, d'autre part, des usages contraires à la Règle s'étaient introduits dans plusieurs couvents ».

La *Chronica XXIV Generalium* a été écrite, dans ses parties essentielles, avant 1369. En effet, l'auteur, aux années 1327 et 1360, exprime le vœu de voir canoniser le pieux couple princier d'Elzéar et de Delphine, et cette double canonisation a eu lieu en 1369. La chronique commence par l'histoire de saint François et des premiers frères, et poursuit le récit des destinées de l'ordre jusqu'en 1374. L'auteur a puisé aux meilleures sources : nous retrouvons chez lui, par exemple, des emprunts faits aux deux biographies de Celano, à la version traditionnelle de la *Légende des Trois Compagnons*, aux ouvrages de saint Bonaventure et de Bernard de Besse. Il est impossible de savoir au juste s'il a connu, également, les chroniques de Salimbene et d'Eccleston : mais, d'autre part, il a sûrement fait un fréquent usage du *Speculum Vitæ*, de la *Legenda Antiqua*, des *Actus* ou *Fioretti*, et de l'écrit d'Hubertin de Casal. Il a aussi puisé à un recueil de *Dicta fratris Leonis*, à la *Chronicon breve* du frère Pélerin de Bologne<sup>1</sup>, et enfin à des traditions orales. Son livre, à son tour, a été très abondamment mis à contribution par Mariano de Florence, par Marc de Lisbonne, par Rodolphe de Tossignano, et par Wadding. On le trouvera publié dans le vol. III des *Analecta Franciscana* (Quaracchi, 1897).

VI. — LA CHRONIQUE DE JEAN DE KOMOROWO traite, en particulier, de l'histoire de l'ordre dans la province de Pologne. Ecrite vers 1512, elle va jusqu'à l'année 1503. On en trouvera la reproduction dans les *archives de l'histoire d'Autriche* (vol. XLIX, 1872). Le frère Jean est mort en 1536 : un an avant de mourir, il a encore écrit un *Memoriale ordinis fratrum minorum*, qui a été publié par Lisko et Lorkiewicz, en 1886.

1. Publiée par Little dans le *Bolletino critico* de Suttini (Florence, 1905, pp. 45-47). Cf. Sbaralea, *Supplementum ad Scriptores trium ordinum*, p. 579, et Denifle dans *l'Archiv. f. Litt. und Kirchengesch.*, I, p. 145.

VII. — LA CHRONIQUE DE GLASSBERGER. — Entré dans l'ordre en 1472, l'Allemand Nicolas Glassberger a été longtemps confesseur des clarisses de Nuremberg. C'était un scribe des plus zélés, qui a copié de sa main, entre autres ouvrages, la *Chronica XXIV Generalium* et la *Légende des Trois Compagnons*; un manuscrit contenant ces copies, et conservé dans le Tyrol, se termine par les lignes suivantes :

« Achevé par moi, Nicolas Glassberger, le jour de l'avant-veille de Noël de l'année 1491, dans un grand froid et une extrême incommodité à cause de la qualité du temps<sup>1</sup> ». En 1498, Glassberger a publié le *Trilogium Animæ* du frère Louis de Prusse; et l'année 1508 le trouve occupé à écrire sa propre *Chronique*. Comme sources, il avait sous la main les deux ouvrages transcrits par lui, et les *Conformités* de Barthélemy de Pise; pour l'arrivée des frères en Allemagne, il s'est servi de la *Chronique* de Jourdain de Giano; enfin il a souvent cité des passages d'une chronique italienne écrite, au xv<sup>e</sup> siècle, par le frère Jacques d'Oddi<sup>2</sup>.

La *Chronique* de Glassberger a été publiée dans les *Analecta Franciscana*, vol. II (Quaracchi, 1887).

VIII. — LES ÉCRITS D'ANGE CLARENO. — Ce célèbre chef des « zélateurs » dans l'ordre franciscain (*Zelanti*) s'appelait, de son nom, Pierre de Fossombrone. Il est entré dans l'ordre à Cingoli, et, depuis l'année 1265, s'est affilié aux *zelanti* de la Marche d'Ancône. Des premiers disciples de saint François, il a connu le frère Ange de Rieti, le frère

1. *Analecta franc.*, II, p. v.

2. Jacques d'Oddi de Pérouse a été, vers 1485, gardien de la Portioncule, et c'est vers 1474 qu'il a écrit son *Specchio dell'Ordine minore*, communément appelé *La Franceschina*. Le manuscrit de cet ouvrage, aujourd'hui à la bibliothèque de Pérouse, appartenait au couvent franciscain de Monte-Ripido, près de Pérouse. On y trouve un grand nombre de matériaux intéressants, mais toujours de seconde ou de troisième main. Cf. *Miscell. Franc.*, IV, pp. 87, 127, 146-150 et VI, p. 37.

Egide et le frère Léon, comme aussi un certain frère Jean, dont nous savons seulement, par ailleurs, qu'il est nommé dans la préface de la *Légende des Trois Compagnons*<sup>1</sup>.

Il est mort le 15 juin 1339, à Sainte-Marie d'Aspro, aux environs de la ville de Marsico, dans l'Italie méridionale. Voici en quels termes son caractère a été défini par Sabatier :

Nous voyons revivre en lui un franciscain authentique, un de ces hommes qui, tout en voulant rester les fils soumis de l'Eglise, ne pouvaient se résoudre à laisser s'envoler, dans le domaine du rêve, l'idéal qu'ils avaient salué. Bien souvent ils côtoyèrent l'hérésie ; il y a, dans leurs paroles contre les mauvais prêtres et les pontifes indignes, une amertume que les sectaires du xvi<sup>e</sup> siècle ne dépasseront pas... Et pourtant le protestantisme aurait tort d'aller se chercher des ancêtres parmi eux. Non, ils voulurent mourir comme ils avaient vécu, dans la communion de cette Eglise qu'ils aimaient avec une passion héroïque.

L'essence de la doctrine d'Ange Clareno se trouve contenue, suivant Sabatier, dans cette belle phrase d'une de ses lettres :

*Totum igitur studium esse debet quod unum inseparabiliter simus, per Franciscum, in Christo* ; « donc tout notre effort doit avoir pour objet que nous devenions une même personne indivisible dans le Christ, par l'entremise de saint François. » Et l'écrivain français termine ainsi son portrait du pieux *zélateur* franciscain :

Clareno et ses amis furent de ces violents qui ravissent le royaume des cieux ; aussi, quand, au sortir des frivoles et stériles préoccupations quotidiennes, on se trouve en face d'eux, on se sent à la fois rapetissé et grandi, car on découvre tout à coup, dans le cœur humain, des puissances inespérées, et comme des claviers inconnus.

1. Ehrle, *Archiv.*, II, p. 279 : Sabatier. *Saint François*, p. cv.

Les écrits d'Ange Clareno se répartissent en trois groupes :

1° *Epistola excusatoria* : c'est une apologie des tendances réformatrices de l'auteur lui-même et de ses amis, adressée au pape Jean XXII en 1317. Elle a été publiée par Ehrle dans les *Archives de littérature et d'histoire ecclésiastique* (I, pp. 521 et suivantes).

2° *Le livre des lettres* (*Liber epistolarum beati Angeli de Clarino*). L'ermite augustin Simon de Cascia (mort en 1340) a soigneusement recueilli les lettres de son maître et ami Ange Clareno : mais il est impossible de savoir jusqu'à quel point la collection faite par lui concorde avec le recueil de lettres que nous ont conservé deux manuscrits anciens. Les lettres sont écrites en partie d'Avignon (1311 à 1318), en partie des environs de Rome (1318 à 1336), enfin de Sainte-Marie d'Aspro. Un choix de ces lettres a été publié par Ehrle dans les *Archives* susdites.

3° *L'Historia septem tribulationum ordinis minorum*, « Histoire des sept tribulations de l'ordre des mineurs ». Ces sept « tribulations qui, d'après Clareno, ont accablé l'ordre de saint François sont : 1° le vicariat d'Elie de Cortone ; 2° son généralat ; 3° le généralat de Crescent de Jesi ; 4° le généralat de Bonaventure ; 5° les persécutions infligées aux franciscains de la tendance stricte entre 1274 et 1304, — c'est-à-dire depuis le Concile de Lyon jusqu'à la mort de l'inquisiteur Thomas d'Aversa ; 6° les persécutions des années 1308 à 1323, — c'est-à-dire de la période où a paru le *Speculum Perfectionis* ; et enfin 7° le pontificat de Jean XXII.

*L'Historia des sept tribulations* a été écrite pendant une longue série d'années : les premiers chapitres datent d'environ 1314, les derniers d'environ 1330. L'ouvrage d'Ange Clareno a été reproduit, en partie par Ehrle, dans le tome II des *Archives de Littérature et d'histoire ecclésiastique*. M. Felice Tocco en prépare une édition complète pour la *Collection d'études et de documents* de Sabatier.

## II. — ÉCRITS DE PERSONNAGES ÉTRANGERS A L'ORDRE

1° LES BULLES DES PAPES ET AUTRES ACTES PONTIFICAUX D'UN CARACTÈRE DIPLOMATIQUE OU JURIDIQUE. — Sous cette rubrique se placent les bulles et brefs d'Honorius III et de Grégoire IX en faveur des diverses branches de l'ordre franciscain : on les trouvera recueillis dans le *Bullarium Franciscanum* de Sbaralea, continué par Eubel, et dans les éditions des *Regesta* d'Honorius III et de Grégoire IX publiées par Pressuti et Auvray. Il faut y joindre encore les *Actes* du cardinal Hugolin, publiés dans les *Fonti per la Storia dell' Italia*, ainsi que l'acte de donation du mont Alverne, signé par les comtes de Chiusi, le 9 juillet 1274, et reproduit dans le *Bullarium Franciscanum*, vol. IV, p. 156.

2° LES LETTRES DE JACQUES DE VITRY, et le chapitre de son *Historia Occidentalis* consacré à saint François et aux Franciscains. — Des lettres, l'une a été écrite à Gènes, en octobre 1216 ; la seconde, datée de novembre 1219, est écrite de la Terre-Sainte, après que Jacques de Vitry, à Damiette, a rencontré saint François et fait connaissance avec lui. C'est dire que cette lettre, comme aussi la précédente, ne serait-ce qu'en raison de leur date, constituent des sources d'une valeur exceptionnelle. Quant à l'*Historia Occidentalis*, sa préface nous apprend qu'elle a été commencée en 1220 ; et tout porte à croire que Jacques de Vitry l'a terminée dès avant son retour de Terre-Sainte en 1227.

La première des deux lettres a été publiée dans les *Nouveaux Mémoires de l'Académie de Bruxelles*, vol. XXIII, et, plus récemment, d'une façon plus exacte, dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte* de Brieger, vol. XIV ; la seconde lettre est reproduite dans les *Gesta Dei per Francos* de Bongars (1611, p. 1047 et suiv.). L'*Historia Occidentalis* a été imprimée à Douai en 1597. On trouvera enfin une édition parfaitement fidèle des deux lettres et

du chapitre de l'*Historia* dans les *Analekten* de Bohmer, p. 94-106.

Jacques de Vitry, d'abord chanoine d'Oignies, dans le diocèse de Namur, accompagna les Croisés en Palestine, devint évêque d'Acre, assista au siège de Damiette en 1219, et, après son retour en Europe, fut créé cardinal-évêque de Frascati. Il mourut en 1224.

3° LE RÉCIT, PAR THOMAS DE SPALATO, D'UNE PRÉDICATION DE SAINT FRANÇOIS A BOLOGNE EN 1222. — Cet important document, écrit par un prêtre de Spalato qui faisait ses études à Bologne, a été publié tour à tour dans le *De Episcopis Bononiensibus* de Sigonius (Bologne, 1586), dans les *Monumenta germanica (Scriptores, XXX, p. 580)*, dans Wadding (ann. 1220), et enfin dans les *Acta Sanctorum* (oct., II).

4° Enfin plusieurs écrivains du moyen âge ont, dans leurs ouvrages, fait mention de saint François, avec plus ou moins de détail. Tels, le dominicain Vincent de Beauvais (mort en 1264), dans les livres xxx et xxxi de son *Speculum historiale*; saint Antonin de Florence dans la troisième partie de sa *Chronique* (tit. XXIV, chap. vii); Pierre de Nadali (mort vers l'année 1405) dans son *Catalogus Sanctorum*; l'abbé Albert de Stade dans ses *Annales*; et le célèbre, mais trop peu sûr, Mathieu Paris dans son *Historia major*. Le bienheureux Jacques de Voragine, dans sa *Légende dorée*, ne paraît pas avoir écrit, lui-même, la légende de saint François : mais nombre de manuscrits très anciens de son livre contiennent une légende, probablement écrite dans un couvent de la Pouille, qui n'est pas sans offrir quelques renseignements précieux.

### III. — OUVRAGES D'ÉCRIVAINS MODERNES

1° Parmi les écrivains modernes qui se sont occupés de saint François, le premier en date et certainement le plus

important à connaître est le franciscain irlandais Lucas Wadding. Ce zélé chercheur et infatigable travailleur a reconstitué, dans les huit gros volumes des ses *Annales Minorum* (Rome, 1625 et suiv.), toute l'histoire de saint François et celle de son ordre jusqu'en 1540. Son admirable ouvrage n'a qu'un seul défaut, et dont l'auteur n'est aucunement responsable : sauf pour la *Légende* de saint Bonaventure, Wadding n'a connu les anciennes biographies du saint qu'à travers Barthélemy de Pise, Mariano de Florence, et Marc de Lisbonne.

Le livre, longtemps populaire, de Candide Chalippe sur *Saint François* (1728) est entièrement fondé sur les *Annales* de Wadding.

2° LES BOLLANDISTES. — C'est aux bollandistes Stilling et Suysken que revient l'honneur d'avoir remis au jour, dans les temps modernes, une partie des biographies anciennes. Dans le second volume d'octobre de leurs *Acta Sanctorum*, publié en 1768, ont été imprimés pour la première fois la *Vita Prima* de Celano et le fragment traditionnel de la *Légende des Trois Compagnons*, ainsi qu'une longue série d'extraits de Julien de Spire et de l'Anonyme de Pérouse. En outre, un commentaire très détaillé et une abondante collection d'*Analecta*, joints à ces exhumations de documents originaux, nous offrent une masse de matériaux historiques. La biographie allemande de saint François par Karl Hase (1856) s'appuie uniquement sur les textes publiés dans les *Acta Sanctorum*.

3° Un autre grand pas en avant a été fait, après ceux de Wadding et des Bollandistes, par le Franciscain italien Nicolas Papini, auteur de deux ouvrages tout animés de l'esprit critique le plus pénétrant : *Notizie sicure sopra S. Francesco* (Florence, 1822 et Foligno, 1824), et *Storia di S. Francesco* (2 vol., Foligno, 1825). Ces ouvrages reposent, en majeure partie, sur les deux *Vies* de Celano, dont la seconde a été révélée en 1806. Et que, après cela, Papini refuse d'accorder aucune créance aux biographes plus

récents que Gelano, par exemple aux auteurs des *Fioretti*, la chose n'a rien pour nous surprendre : tout homme qui affirme un principe nouveau est toujours enclin à l'exagérer. Au reste, l'erreur commise, à ce point de vue, par Papini s'est trouvée amplement compensée par des écrivains ultérieurs tels qu'Ozanam (*Les Poètes Franciscains d'Italie*, Paris, 1852), Chavin de Malan (*Vie de Saint François d'Assise*, Paris, 1841), et Léon Lemonnier (*Histoire de Saint François d'Assise*, Paris, 1889).

4° Enfin les travaux les plus récents de l'érudition franciscaine sont ceux des Allemands Karl Müller (*Les Origines de l'Ordre des mineurs et des confréries de pénitents*, Fribourg, 1883), et Henry Thode (*Saint François d'Assise et les Origines de l'art de la Renaissance en Italie*, Berlin, 1883, trad. française, Paris, 1909), et du Français Paul Sabatier (*Vie de saint François d'Assise*, Paris, 1894).

Mais c'est surtout à M. Sabatier que doit être attribué le mérite d'avoir ramené, sur saint François et son ordre, l'active curiosité aussi bien des érudits que du grand public. Tout ce qui a été écrit depuis l'apparition de son livre, les remarquables travaux de Lempp, de Van Ortroy, de Lemmens, de Mandonnet, de Minocchi, de Gætz, de Tilemann, de Bøhmer, des P.P. Felder et d'Alençon, de G. Schnurer, etc., tout cela est né ou du désir de suivre et de compléter Sabatier, ou de l'obligation de le réfuter. Et l'auteur du présent ouvrage se croit tenu, à son tour, d'exprimer ici toute sa gratitude pour l'incomparable assistance que lui ont fournie les recherches et découvertes franciscaines de l'écrivain français.

---





SAINT FRANÇOIS

Par Margaritone d'Arezzo.

(Sieme, Académie des Beaux-Arts.)

Pl. I.

## LIVRE PREMIER

# LE BATISSEUR D'ÉGLISES

*Nunc latebat in eremis, nunc ec-  
clesiarum reparationibus insistebat  
devotus.*

(Tantôt il se cachait dans des er-  
mitages, et tantôt s'occupait pieu-  
sement à reconstruire des églises).

**SAINTE ANTONIN DE FLORENCE.**



## LIVRE PREMIER

### LE BATISSEUR D'ÉGLISES

---

3

#### LE CONVALESCENT<sup>1</sup>

Un matin, il y a de cela sept cents ans, dans la ville d'Assise, un jeune homme, qui commençait à renaître d'une longue et grave maladie, s'éveilla de son sommeil de la nuit.

Les volets de la fenêtre de sa chambre étaient encore fermés : mais au dehors, malgré l'heure matinale, la lumière était déjà très vive, et depuis longtemps déjà la cloche avait sonné, pour la première messe, à l'église Notre-Dame de l'Evêché, exactement vis-à-vis. Un puissant rayon de soleil pénétrait même jusque dans la chambre close, par la fente des volets.

Ce rayon matinal, le jeune homme le connaissait bien : chaque jour il l'avait vu, à son réveil, durant les semaines de sa convalescence. Bientôt sa mère allait venir, allait ouvrir les volets; et la lumière

1. Tous les matériaux biographiques dont je me suis servi pour reconstituer cette scène se trouvent contenus, avec plus ou moins de détail, dans les deux premiers chapitres de la *Vita Prima* de Celano, comme aussi dans les biographies de saint Bonaventure (*Legenda Major*, chap. 1, n. 2) et de Julien de Spire (*Acta Sanctorum* d'octobre, II, p. 563).

du dehors allait affluer dans sa chambre, avec une intensité éblouissante. Après quoi on lui apporterait son déjeuner, et on ferait son lit, — car il avait coutume de se transporter sur l'autre côté du large lit, pendant que l'on remettait en ordre le côté où il avait couché : — et puis il pourrait rester étendu là, un peu faible et fatigué encore, mais heureux, et considérer le beau ciel d'automne, bleu et sans nuages, et écouter le bruit que feraient, en tombant sur le pavé de la rue, les eaux salées renversées par les habitants des maisons voisines. Plus tard, ce serait le soleil lui-même qui se montrerait, projeté d'abord sur le mur de droite, puis au milieu de la chambre, sur les dalles de pierre ; et lorsque sa pleine lumière atteindrait le lit, le moment arriverait du repas de midi. Ce repas achevé, on viendrait, de nouveau, fermer les volets ; et, dans la demi-obscurité douce et recueillie de la chambre, le jeune homme ferait une sieste. A son réveil, ensuite, lorsqu'on lui rendrait la lumière, le soleil aurait disparu de la fenêtre ; mais, en se redressant dans son lit, le convalescent pourrait voir, au loin, par delà l'immense vallée, les montagnes se voiler de fines ombres bleues, et puis, bientôt après, s'enflammer de la rougeur sanglante des soirées d'automne. Et pendant que, très rapidement, la nuit descendrait, il entendrait le bruit familier des moutons ramenés, en bêlant, dans leurs étables, et les chansons ou les rires des bergers revenant des champs. Avec quel plaisir, chaque soir, il les avait écoutées, ces exquises et touchantes chansons populaires ombriennes qui, aujourd'hui encore, là-bas, voltigent sur les lèvres du peuple, et dont les notes lentes, étrangement expressives, remplissent l'âme d'une tristesse mêlée de douceur ! Puis tous les chants s'éteindraient, et ce serait la nuit. Au-dessus

des monts lointains surgirait, tout d'abord, une seule grande étoile; et son apparition marquerait le temps de fermer les volets, et d'allumer, dans la chambre, cette veilleuse que le malade s'était habitué à laisser brûler jusqu'à l'aube, durant les interminables nuits de fièvre où d'affreux cauchemars harcelaient son sommeil.

Ce matin-là, cependant, — le jeune homme se le rappela tout d'un coup, — les choses n'allaient point se passer de la même façon : car c'est aujourd'hui qu'il avait projeté de se lever, pour la première fois. Et combien il se réjouissait à l'idée de pénétrer dans les autres chambres de la maison, de revoir et de toucher tous ces objets dont il avait été longtemps privé, et qu'il avait failli perdre pour toujours ! Il était bien résolu, aussi, à descendre au rez-de-chaussée, dans la boutique paternelle, pour voir entrer les clients, et peut-être déjà pour donner un coup de main aux commis, occupés à déployer ou à auner les lourdes pièces de velours, de brocart, ou de beau drap toscan.

Or, pendant que, ainsi, le jeune homme s'abandonne à ses plus beaux rêves, la porte s'ouvre. C'est, — de même que tous les autres matins, depuis le commencement de sa maladie, — c'est sa mère qui entre. Et, lorsqu'elle a écarté les volets, il constate avec joie que, en plus du déjeuner, elle lui a apporté un paquet d'étoffe.

— J'ai fait faire pour toi un costume nouveau, mon Francesco ! — dit-elle, en déposant le paquet au pied du lit.

Et puis, quand il a fini de manger, elle se penche à la fenêtre, pendant qu'il s'habille.

— Quelle belle matinée ! dit-elle, comme le soleil est clair ! Je distingue toutes les maisons de Bettona, comme si la vallée qui nous sépare s'était resserrée,

et, à mi-chemin, dans les vignes, Isola Romanesca a toute l'apparence d'une île véritable, au milieu d'un fleuve ! Et de toutes les cheminées montent, droits et nets, de petits nuages de fumée, — comme de l'encensoir, tout à l'heure à l'église ! Ah ! mon Francesco, par des matins tels que celui-ci, il me semble que le ciel et la terre sont beaux comme une église aux jours de fête, et que toute la création s'unit pour louer et remercier Dieu !

A ces paroles, Francesco n'a rien répondu. Mais bientôt il murmure, déjà habillé de son costume neuf : « Mon Dieu, comme je me sens faible ! »

Tout de suite, la mère change de ton, et de sujet : — C'est toujours ainsi quand on a été malade ! s'empresse-t-elle de dire. Aussi longtemps qu'on reste couché, on s'imagine que l'on pourrait tout faire : mais dès que l'on a mis les pieds hors du lit, on s'aperçoit de sa faiblesse ! Je connais bien cela va, mon enfant, pour l'avoir éprouvé moi-même ; et c'est à cause de cela que j'ai eu bien soin, aussi, de t'apporter une canne !

Elle va prendre, sur le palier, une belle canne vernie, avec une poignée d'ivoire. Et bientôt le fils, au bras de sa mère, sort de sa chambre de malade.

Depuis une demi-heure, François, seul, a franchi le seuil de la maison paternelle. La mère et lui, d'abord, ont fait le tour de toutes les chambres. Ils sont entrés dans la boutique, où tous les commis, cordialement et gaiement, les ont salués : « Bonjour, madame Pica ! Bonjour et bonne santé, jeune seigneur Francesco ! » Mais ensuite François a senti le besoin d'aller plus loin encore que les chambres et la boutique, d'aller au dehors, pour saluer, à son tour,

les champs et les vignes, et le ciel libre, et la perspective de la vaste et fertile vallée...

Maintenant le voici debout, en dehors de la porte d'Assise, sur le chemin qui, au pied du mont Subasio, conduit à Foligno! Il se tient là debout, appuyé sur sa canne, et regarde. Tout devant lui, c'est un champ de vignes; les pampres se glissent, d'un arbre à l'autre, et de lourdes grappes bleues pendent, sous les larges feuilles; bientôt va venir la belle saison des vendanges et de la mise du vin dans les caves. Plus bas, sur la descente rapide, commencent les champs d'oliviers, qui se déploient par toute la vallée, et la couvrent comme d'un tapis de soie d'un gris argenté. Çà et là, sous le voile des nuages, brillent des maisons blanches, dont les plus éloignées semblent à peine de la grosseur de petites pierres.

Et François regarde tout cela, et cependant, chose singulière, ne le voit pas. Ce débordement de joie qu'il ressentait naguère au spectacle des douces couleurs du paysage, et de la fine arête des monts contre le bleu du ciel, a disparu de lui. C'est comme si ce cœur qui, jusqu'alors, avait battu jeune et fort, dans sa poitrine, était tout à coup devenu très vieux: et il a l'impression que, jamais plus, rien au monde ne lui plaira à voir. Le soleil lui paraît trop chaud; et il va se placer dans l'ombre d'un mur. Mais l'ombre, à son tour, lui paraît trop froide, et, de nouveau, il retourne se chauffer au soleil. La descente qu'il vient de faire lui a fatigué les genoux; et il a faim, aussi, et se surprend à rêver d'un bon dîner, avec un bon verre de vin... Et une terreur l'envahit, à l'idée que sa jeunesse est passée; que les choses dont il s'imaginait qu'elles le réjouiraient toujours ont fini, désormais, de le réjouir; que tout ce qu'il a tenu pour un trésor qui ne pourrait jamais lui être enlevé, l'éclat du soleil,

le ciel bleu, les campagnes vertes, tout ce à quoi, durant les jours et les nuits sans fin de sa convalescence, il a aspiré aussi amèrement qu'un roi proscrit à son ancien royaume, que tout cela, maintenant, lui étant rendu, se change sous ses mains en néant, se brise et se réduit en cendres, — de même que les palmes d'hosannah du dimanche des Rameaux sont brûlées pour devenir des cendres que le prêtre, le premier jour du carême, répand sur les têtes des chrétiens avec ces mots, si tristement vrais : « Souviens-toi, ô homme, que tu n'es que poussière ! » Poussière, poussière, tout n'est que poussière et cendre, corruption et mort, vanité des vanités !

Longtemps François se tient ainsi debout, le regard perdu dans le vide : c'est comme s'il voyait toute l'existence se flétrir devant ses yeux. Puis, lentement, il se retourne et, s'appuyant sur sa canne, revient vers Assise.

Ce jour est venu, pour lui, dont le Seigneur nous dit : « Je sèmerai ta route d'épines ! » — ce jour où une main mystérieuse inscrit, sur le mur de la salle du festin, des paroles de mort.

Mais, de même que tous ceux qui se trouvent au début de leur conversion, le jeune homme ne se souvient pas moins des fautes d'autrui que des siennes propres. Car, après s'être aperçu du changement qui s'est produit en lui, tout de suite sa pensée s'en va vers ses amis, avec lesquels, bien souvent, il est venu là et s'est arrêté à contempler l'admirable spectacle. « Comme ils sont insensés, dans leur amour des choses passagères ! » se dit-il, avec un certain sentiment de supériorité, tandis qu'il s'apprête à reprendre le chemin de la maison paternelle.

## L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

François avait alors un peu plus de vingt-deux ans. Il était le fils aîné de l'un des hommes les plus riches d'Assise, le marchand drapier Pierre di Bernardone.

La famille n'était pas originaire d'Assise. Le père de Pierre, Bernardone, — ou « le grand Bernard », — était venu de Lucques, où il appartenait à une importante famille de tisserands et de marchands drapiers, les Moriconi. Et quant à la mère de François, dame Pica, celle-là provenait de bien plus loin encore : car c'est dans la belle Provence, riche en légendes, que Ser Pietro l'avait rencontrée, sans doute au cours de l'un de ses voyages commerciaux, et c'est de là qu'il l'avait emmenée, comme sa fiancée, vers la petite cité italienne accrochée aux flancs du mont Subasio<sup>1</sup>.

1. L'évêque d'Assise Ottavio, dans ses *Lumi sulla Portiuncula* (1701), raconte que, en l'année 1689, pendant un séjour à Lucques, il a eu entre les mains un vieux manuscrit dont il a copié, mot pour mot, le passage suivant : « Il y avait à Lucques deux frères, nommés Moriconi, qui étaient marchands. L'un deux est resté au pays ; l'autre, surnommé Bernardone, s'en est allé en Ombrie, s'est fixé à Assise, s'y est marié, et a eu un fils qu'il a appelé Pierre. Celui-ci, ayant hérité d'une fortune considérable, s'est marié avec

Cette cité est une des plus vieilles de l'Italie. Ptolémée, déjà, mentionne la ville d'Aissision ; et c'est dans cette ville que, l'an 46 avant Jésus-Christ, est né le poète latin Propertius. Le christianisme a été, ensuite, apporté dans la région par saint Crispolitus, — ou Crispoldo, — qui aurait été, d'après la légende, un disciple immédiat de saint Pierre, tout de même que ce saint Britius, évêque de Spolète, qui, sur l'ordre du prince des Apôtres, en l'an 58, aurait consacré saint Crispoldo évêque de Vettona, — la Bettona d'aujourd'hui, — en lui confiant la direction spirituelle de tout le district compris entre Foligno, au sud, et Nocera, au nord. Crispoldo, en tout cas, paraît bien avoir subi le martyre pendant les persécutions de Domitien ; et un sort pareil est échu, plus tard, à trois autres des missionnaires de l'Ombrie, les saints Victorin (mort vers 240), Savin (mort en 303), et Rufin, qui fut, plus particulièrement, l'apôtre d'Assise<sup>1</sup>.

C'est en l'honneur de ce dernier saint qu'a été élevée, à Assise, vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, sur les dessins de Jean de Gubbio, la belle basilique romane de Saint-Rufin, qui, dès son achèvement, est deve-

une jeune fille de famille noble, nommée Pica, et est devenu le père de saint François ».

Au sujet de l'origine provençale de Pica, voyez : *La Règle du Tiers-Ordre de la Pénitence*....., par le R. P. Claude Frassen (Paris, 1752), et les *Annales Franciscaines* d'octobre 1890.

Wadding (*Annales*, I, p. 17) nous donne un arbre généalogique des Moriconi qui s'étend jusqu'à la quatrième génération après celle de saint François. Toujours d'après Wadding (I, p. 18), les Prieurs d'Assise ont certifié, à la date du 3 février 1534, que, à cette date, deux descendants de Pierre Bernardone demeuraient encore à Assise, les deux frères Antoine et Bernardone, tous deux vivant de mendicité. Voyez également les *Acta Sanctorum* d'octobre, II, pp. 556-557, et Cristofani, *Storie d'Assisi*, I, pp. 70 et suiv.

1. Ughelli, *Italia Sacra* (1717), vol. I, col. 680 ; *Acta SS.* du 12 mai ; *Analecta Franciscana*, III (Quaracchi, 1897), p. 226, n. 1.

nue la cathédrale de la ville, en remplacement de l'antique église consacrée à la Vierge, plus bas, près de l'évêché, Santa Maria del Vescovado.

Et dans cette vieille église cathédrale de Saint-Rufin se voient aujourd'hui encore, les fonts baptismaux romans sur lesquels, un certain jour de septembre de l'année 1182 (le 26 de ce mois, dit-on), le fils premier-né de messire Pierre et de dame Pica a reçu le saint baptême.

Une tradition, mais qui ne remonte pas plus haut que le xv<sup>e</sup> siècle, prétend savoir que, parvenue au terme de sa première grossesse, dame Pica eut longtemps à souffrir sans pouvoir accoucher. Mais voici qu'un pèlerin frappa à la porte de la maison, et dit à la servante, venue pour lui ouvrir, que la délivrance n'aurait lieu que lorsque la femme en couches aurait été transportée, de sa chambre somptueuse, dans l'étable de la maison, et déposée là, sur la paille, dans une des stalles! Ce qui fut fait; et à peine avait-on fini d'installer la malade, que celle-ci fit entendre le cri angoissé de la délivrance, et mit au monde un fils, dont il se trouva ainsi que la première couche, — comme, jadis, celle du Sauveur, — fut un lit de paille, dans une étable.

Barthélemy de Pise, qui écrivait à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, et dont le *Liber Conformitatum* était précisément tout employé à découvrir des ressemblances entre saint François et Jésus-Christ, n'a fait aucune mention de cette histoire, qui, cependant, aurait eu merveilleusement de quoi entrer dans le cadre de son livre. D'autre part, Benozzo Gozzoli, en l'an 1452, sur les murs de l'église Saint-François de Montefalco, a représenté le saint naissant dans une étable; et Sedulius, auteur d'une *Historia Seraphica* imprimée à

Anvers en 1613, nous raconte qu'il a vu lui-même, à Assise, l'étable susdite, transformée désormais en chapelle.

Aujourd'hui encore, cette chapelle peut se voir à Assise. Elle porte le nom de *San Francesco il Piccolo* (le Petit-Saint-François), et, au-dessus de la porte, on y lit gravée l'inscription suivante :

*Hoc oratorium fuit bovis et asini stabulum,  
In quo natus est Franciscus, mundi speculum.*

« Cette chapelle a été l'étable du bœuf et de l'âne dans laquelle est né François, le miroir du monde. »

La chapelle se trouve non loin de l'endroit où s'élevait la maison familiale de saint François, et où, depuis le xvii<sup>e</sup> siècle, la Chiesa Nuova dresse ses murs, modèle parfait du style « baroque ». Les Bollandistes ont supposé que la chapelle pouvait avoir été une partie de l'ancienne maison de Pierre di Bernardone, où François, en effet, serait né, mais où la famille aurait ensuite cessé de demeurer, pendant l'enfance du saint<sup>1</sup>. Et il est possible, aussi, que la légende ait été inspirée simplement par le nom de la chapelle, le « Petit-Saint-François ».

Du même caractère légendaire que cette naissance dans une étable est une autre tradition, qui nous a été rapportée par Wadding. D'après elle, ce pèlerin, qui aurait donné le conseil de la translation dans l'étable, se serait trouvé aussi dans la cathédrale voisine, au moment du baptême de l'enfant, tout de suite après la naissance, et aurait tenu le petit François sur les fonts. On garde aujourd'hui, dans l'église Saint-Rufin, une pierre où se voient des

1. *Acta SS.* octobre, II, pp. 556-558.

empreintes ressemblant à des traces de pieds; et le sacristain qui montre cette pierre aux visiteurs affirme que c'est sur elle que s'est tenu, pendant le baptême de saint François, le susdit pèlerin, ou plutôt l'ange qui avait pris la forme d'un pèlerin.

Le noyau autour duquel se sont constituées ces traditions est, sans aucun doute, un récit qui se trouve déjà dans l'un des anciens manuscrits de la *Légende des Trois Compagnons*.

Le manuscrit raconte que, au retour du baptême de l'enfant nouveau-né, un pèlerin est venu frapper à la porte de la maison, et a exprimé le désir de voir l'enfant. La servante qui lui a ouvert s'est, naturellement, refusée à satisfaire ce désir : mais l'étranger a déclaré qu'il ne s'en irait point avant d'avoir vu ce qu'il voulait voir. Et comme messire Pierre était absent, c'est à la dame de la maison que la servante est venue rapporter le fait : sur quoi, au grand étonnement de tous, dame Pica a ordonné que l'on satisfît le désir du pèlerin. L'enfant a donc été amené dans la rue, où se tenait l'étranger; et celui-ci, dès qu'il l'a aperçu, l'a saisi dans ses bras, comme autrefois le vieux Siméon avait fait pour Jésus enfant, et s'est écrié : « Aujourd'hui, dans cette rue, deux enfants sont nés, dont l'un, à savoir le garçon que voici, deviendra l'un des hommes les meilleurs du monde, tandis que l'autre en deviendra l'un des pires!<sup>1</sup> »

Barthélemy de Pise ajoute encore que le pèlerin a fait un signe de croix sur l'épaule gauche de l'enfant, et a recommandé à la nourrice de celui-ci d'en pren-

1. *Tres Socii*, chap. 1, n. 2, dans le manuscrit du Vatican, 7339, publié à Pesaro en 1831. Voyez encore les *Conformitates* de Barthélemy de Pise (Milan, 1543, fol. 12-13 et 25; et Wadding, I (Rome, 1731), pp. 20-21.

dre bien soin, car le diable ferait de son mieux pour s'en rendre maître. Puis, ayant dit cela, l'étranger a disparu, et personne jamais ne l'a plus revu.

Au baptême, le fils de messire Pierre avait reçu le prénom de Jean. Le père se trouvait alors loin d'Assise, ayant entrepris un nouveau voyage en France; et, à son retour, ce fut lui qui décida de changer le prénom de son premier-né, pour l'appeler « François » au lieu de « Jean ». Ce prénom de François était très rare, jusqu'à cette époque : mais il n'était pas absolument nouveau. Dans le plus proche voisinage même d'Assise, un chemin s'appelait Via Francesca, — un chemin qui menait de l'église Saint-Sauveur-des-Murs (aujourd'hui Casa Gualdi) à la partie occidentale de la ville, et aboutissait près de Saint-Damien. Le nom de ce chemin est, en effet, mentionné dans une bulle signée par le pape Innocent III le 26 mai 1198, c'est-à-dire à une date où le futur saint François n'avait encore que quinze ans, et certainement n'avait point mérité que le chemin fût ainsi appelé d'après son propre nom.

On a émis diverses hypothèses sur les motifs qui ont décidé Pierre de Bernardone à changer le prénom de son fils. L'un de ces motifs, assurément, aura été l'amour du marchand, tout frais revenu de Provence, pour la France : le père aura désiré que son fils, né d'une mère française, devînt un véritable Français, de nature et de mœurs. Peut-être, aussi, Pierre aura-t-il, jusqu'à un certain point, voulu protester contre le prénom choisi par sa femme : car saint Bonaventure nous dit expressément que c'est dame Pica qui a choisi, pour son fils, le prénom de Jean. « Non pas un Jean-Baptiste vêtu de poils de chameau, mais un élégant, et habile, et aimable Français ! »

Voilà peut-être à quel désir aura répondu le changement du prénom, si c'est bien par le fait du père qu'il s'est produit,

Mais d'autres prétendent que le nom du « Français » n'a été donné au fils de messire Pierre que déjà durant son adolescence, et à cause de la façon dont il possédait la langue française, — façon qui, d'ailleurs, n'avait rien d'extraordinaire, car nous savons que saint François n'est jamais parvenu à parler la langue française tout à fait correctement.

En tout cas, le jeune homme doit s'être familiarisé avec cette langue dès son enfance. Il a également appris le latin : cette partie de son éducation a été confiée aux prêtres de l'église Saint-Georges, voisine de la maison du drapier<sup>1</sup>.

Le premier biographe du saint, Thomas de Celano, nous a laissé un tableau très peu attrayant de l'éducation des jeunes garçons de ce temps. Il nous raconte que ceux-ci, à peine sevrés, étaient déjà instruits par d'autres garçons plus âgés non seulement à dire, mais même à faire des choses inconvenantes ; ajoutant que, par respect humain, aucun d'eux n'osait se conduire honorablement. Et il va sans dire que des racines aussi mauvaises ne pouvaient point produire un arbre sain et bon : à une enfance corrompue succédaient des années de jeunesse toutes remplies de débauche. Le christianisme, pour ces jeunes gens, n'était plus rien qu'un nom ; et toute leur ambition se bornait à paraître pires encore qu'ils étaient en réalité<sup>2</sup>.

1. L'église Saint-Georges se trouvait à l'endroit où est aujourd'hui Sainte-Claire. Il n'y a que fort peu de distance de cet endroit à la *Chiesa Nuova*, construite sur l'emplacement de la maison familiale de saint François.

2. *Vita Prima*, I, chap. 1.

Mais Thomas de Celano était un poète et un rhéteur, de sorte qu'il ne nous est point facile de savoir quels poids nous devons attacher à ses affirmations. Peut-être les aura-t-il fondées simplement sur le souvenir de ce qui se passait dans son propre pays d'enfance, Celano, petite ville des Abruzzes. Et, parmi les anciens biographes, le seul qui nous parle de ce sujet, Julien de Spire, n'a fait que copier le Frère Thomas.

De très bonne heure, — ainsi que c'est encore l'usage aujourd'hui, en Italie, — François a commencé à aider son père, dans la boutique familiale. Tout de suite il a montré d'excellentes dispositions pour le commerce : « plus avide et rusé encore que son père », nous dit de lui, à ce point de vue, le susdit Julien de Spire<sup>1</sup>. C'était un marchand intelligent et adroit, à qui ne manquait qu'une seule des vertus commerciales, mais, en vérité l'une des plus importantes : bien loin d'être économe, le jeune François se montrait follement prodigue.

Pour comprendre les causes de cette prodigalité, il est indispensable de considérer le temps où s'est déroulée l'adolescence du fils du marchand drapier.

Ce temps était la fin du XII<sup>e</sup> siècle et le début du XIII<sup>e</sup>, ou, en d'autres termes, le plein épanouissement de la chevalerie. Toute l'Europe avait pour idéals le chevalier et la vie chevaleresque, telle qu'elle se déployait dans les Cours d'amour provençales et chez les rois normands de Sicile. En Italie, les petites cours d'Este, de Vérone, et de Montferrat rivalisaient avec les républiques de Florence et de Milan, à qui pourrait organiser les plus magnifiques tournois et courses de lances. Les plus illustres troubadours

1. *Acta SS.* octobre, II, p. 560.

français, Raimbaud de Vaqueiras, Pierre Vidal, Bernard de Ventadour, Peirol d'Auvergne, parcouraient la péninsule, en tournées incessantes de cour en cour et de fête en fête. Partout retentissaient les chansons de geste, fabliaux, et sirventes de Provence; partout l'on écoutait avidement les exploits du roi Arthur et des chevaliers de la Table Ronde. Et jusque dans les plus petites villes étaient instituées des *corti*, ou cours galantes, consacrées à la *gaya scienza*, la « gaie science<sup>1</sup> ».

Et le fils « Français » de Pierre de Bernadone se trouvait comme prédestiné à subir l'influence de ce mouvement. Car il n'était pas seulement, ainsi que son père, l'Italien économe et de peu de désirs, à qui il suffisait de gagner de l'argent. Avec le vif et ardent sang provençal qui coulait dans ses veines, il voulait obtenir du plaisir, par son argent, échanger l'or contre le luxe et la joie.

Si bien que François, le jeune homme le plus riche de la ville, en devint aussi, tout naturellement, le premier « viveur », comme l'on dit aujourd'hui. Thomas de Celano nous apprend que, s'il était adroit à gagner de l'argent, il mettait une vanité extrême à le dépenser. Rien d'étonnant que, très vite, il ait réuni autour de lui un cercle d'amis, et non seulement parmi les jeunes gens d'Assise, mais encore parmi ceux des cités environnantes; car nous le verrons, par la suite, visiter un de ses amis de jeunesse jusque dans Gubbio, à une distance considérable de sa ville natale.

Comme l'ont toujours fait les jeunes gens de cette espèce, jusqu'à nos jours, ces jeunes « viveurs » d'Assise consacraient leurs loisirs à s'offrir de plan-

1. Lemonnier, *Histoire de saint François*, Paris, 1891, I, pp. 11-16; Paul Sabatier, *Vie de saint François d'Assise*, p. 10, note 2.

tureux repas, mangeant bien et buvant mieux encore ; après quoi, mis en belle humeur, ils parcouraient les rues de la ville en chantant très haut, et, la nuit, s'amusaient à troubler le repos des paisibles bourgeois. Le rigoureux frère mineur de Celano nous énumère les péchés de cette folle jeunesse : « Ils plaisantaient, nous dit-il, débitaient des sottises, chantaient, et allaient vêtus d'habits moelleux et soyeux. »

Je me souviens d'un jour de mai, il y a quelques années, à Subiaco, dans les monts Sabins. Je venais de visiter le Sagro Speco, la fameuse grotte de Saint-Benoît, et le couvent de Sainte-Scholastique. Vers midi, j'étais entré dans une *osteria*, sur mon chemin, pour déjeuner avant de reprendre le train pour Rome, par Mandela. Mon repas me fut servi dans une tonnelle, disposée sur un rocher abrupt, et d'où j'apercevais, entre les roseaux formant la tonnelle, les faîtes d'un jardin de figues, avec leurs larges feuilles que dorait le soleil. Et plus loin, par delà les figuiers, je découvrais la vallée où l'Anio, avec son écume d'argent, se précipitait parmi des roches gris-bleu, tandis que, plus loin encore, se dressait la ville de Subiaco, avec ses orgueilleuses tours et flèches, comme une forteresse du sommet d'une montagne.

Dans ce milieu à la fois gai et fier, plein de fraîcheur et de majesté, un groupe de jeunes gens étaient venus déjeuner en commun. Sous la vérandah découverte, d'où la vue dominait la magnifique vallée, ils s'étaient fait dresser une longue table. Je voyais la nappe merveilleusement blanche, les imposantes *fiaschi*, les verres remplis de vin rouge, et l'agitation des garçons de l'*osteria*, courant çà et là avec d'énormes plats de macaroni. Et les rires et les chants ne s'arrêtaient point, mais sans jamais se transformer en des cris déréglés ; et puis, l'un après

l'autre, des jeunes gens se levaient, prononçaient un discours ; et, entre chaque discours, une sonnerie de cors...

C'est tout à fait ainsi que je me représente, joyeux et cependant gracieux et polis, ces banquets où le fils de Pierre de Bernardone tenait le sceptre de la royauté. Et certes, si le vénérable franciscain de Celano avait connu les buveries grossières et prosaïques des jeunes gens du Nord, et de ceux même qui se vantent d'être fils des muses, je crois bien qu'il aurait porté un jugement moins sévère sur ces festins où la joie était légère et limpide comme ce vin jaune qui mûrit sur les penchants des monts ombriens... Mais il ne les a point connues ; et il nous raconte ingénument que, entre tous ces débauchés, François était le pire, celui qui menait les autres et qui les perdait. De fête en fête, cette « jeunesse dorée » d'Assise promenait sa folie. La nuit, on les entendait errer par les rues, chantant sous l'accompagnement du luth ou de la viole, pareils à une troupe vagabonde de *trouvères* ou de *jongleurs*. Et, en vérité, François allait si loin dans son admiration de la « gaie science » provençale qu'il s'était fait faire un habit de jongleur, mi-parti, pour s'en vêtir dans le cercle de ses camarades<sup>1</sup>.

Très probablement, le père de François avait, de bonne heure, admis son fils comme associé, dans son commerce : mais, en tout cas, nous savons que le jeune homme avait à sa disposition de grosses sommes d'argent. Et, tout ce qu'il gagnait, tout passait à ses

1. *In curiositate tantum erat vanus quod, aliquando, in eodem indumento pannum valde carum panno vilissimo consui faciebat* (Il était si rempli du vain désir d'attirer l'attention que, parfois, il faisait coudre ensemble, dans un même vêtement, une étoffe très chère et une autre de vil prix). *Tres Socii*, chap. I, 2.

plaisirs ; si bien que, de temps à autre, son père ne pouvait s'empêcher d'en faire la remarque. « On croirait vraiment, lui disait-il, que tu es le fils d'un gentilhomme, et non pas d'un simple marchand ! » Et cependant ni l'un ni l'autre des parents n'entendait interdire à François la vie qu'il vivait ; et quand des voisines bien intentionnées plaignaient dame Pica d'avoir un fils aussi dépensier, la mère se bornait à leur répondre doucement : « J'ai l'espoir que lui aussi, un jour, deviendra un enfant de Dieu ! »

Au reste, on n'aurait pu lui reprocher rien de proprement mauvais. Il se montrait même tout à fait exemplaire dans tout ce qui concernait les rapports avec l'autre sexe ; et c'était chose bien connue, parmi ses amis, que l'on ne devait prononcer, en sa présence, aucune parole inconvenante. Et lorsque quelqu'un risquait une telle parole, aussitôt le visage de François prenait une expression sérieuse, presque sévère. Comme tous ceux qui ont le cœur pur, de tout temps il avait le plus grand respect pour le mystère de la génération<sup>1</sup>.

D'une façon générale, il était d'une décence parfaite dans ses manières. La seule chose qui affligeait ses parents était son attachement excessif pour ses amis, qui souvent, lorsqu'il était à table chez lui, le faisait se lever, dès qu'un compagnon l'appelait, et s'enfuir de la maison, laissant son assiette pleine, pour aller le rejoindre. Sa prodigalité même avait un côté admirable : à savoir, la manière dont elle s'étendait jusqu'aux pauvres. Le jeune François n'était pas de ces viveurs ordinaires qui n'ont jamais deux sous pour un pauvre, mais trouvent toujours

1. *Tres Socii*, 1, 3.

facilement cent francs pour un dîner au champagne. Il aimait à raisonner de la façon suivante : « Si je suis généreux, disait-il, et volontiers prodigue, à l'égard de mes amis, qui m'en sont très reconnaissants et qui souvent me rendent, le lendemain, ce que je leur ai donné la veille, combien plus j'ai de motifs pour offrir aux pauvres des aumônes que Dieu lui-même m'a promis de me repayer au centuple ! » Il exprimait ainsi la grande pensée vitale du moyen âge, traduction à la fois naïve et profonde de ces mots de l'Évangile : « Ce que vous aurez fait au plus petit de mes frères les pauvres, c'est à moi que vous l'aurez fait ! »

Aussi le jeune François eut-il la sensation comme d'un coup de poignard au cœur lorsque, un jour, étant très occupé dans la boutique paternelle, où il avait à servir de nombreux clients, il s'aperçut qu'il venait de chasser un mendiant, presque sans se rendre compte de ce qu'il faisait. « Si cet homme était venu à moi de la part de l'un de mes nobles amis, de tel comte ou baron, sûrement il aurait obtenu cet argent qu'il me demandait !<sup>1</sup> Or voilà que celui-ci est venu de la part du roi des rois et du maître des maîtres ; et voilà que je l'ai laissé s'en aller les mains vides, et même en lui adressant de dures paroles ! » De sorte qu'il résolut, depuis ce jour, de donner à tout homme qui viendrait lui demander quelque chose au nom de Dieu, — « *per amor di Dio* », comme disent encore aujourd'hui les mendiants italiens<sup>2</sup>.

1. Cette réflexion de François ouvre pour nous un jour nouveau sur la situation qu'occupait le fils de marchand dans le cercle de la « jeunesse dorée » d'Assise : il prêtait de l'argent à ses compagnons.

2. Deux des biographes, — l'Anonyme de Pérouse et saint Bona-

Et peut-être est-ce cette bonté pour les pauvres qui lui avait valu l'étrange hommage que nous rapporte saint Bonaventure. Il y avait alors, à Assise, un original, un homme à demi fou, sinon tout à fait, qui errait par les rues et les ruelles ; et cet homme, chaque fois qu'il rencontrait François, se dépouillait de son manteau, l'étendait sur le sol, et priait le jeune marchand de poser son pied sur ce manteau, comme sur un tapis. Un autre original, à moins que ce fût le même, — un de ces faibles d'esprit que le moyen âge laissait aller en toute liberté, — avait coutume de parcourir les rues d'Assise en criant sans arrêt : *Pax et bonum!* « La paix et tous les biens ! » Mais, aussitôt après la conversion de François, cette voix se tut ; de telle sorte que la légende a vu en elle quelque chose comme une annonce de la manifestation prochaine du grand saint qui allait essayer d'apporter aux hommes « la paix avec tous les biens<sup>1</sup> ».

Enfin le jeune François semble bien avoir possédé, de tout temps, un sentiment très vif de la nature. Ce sentiment, aujourd'hui très développé dans notre vie comme dans notre littérature, c'est précisément en Provence que, un siècle plus tard, dans les œuvres de Pétrarque, pour la première fois depuis l'antiquité il allait trouver son expression littéraire. Mais nous le voyons déjà pleinement épanoui dans l'âme du demi-provençal qu'était François. « La beauté des

venture, — ajoutent à cette histoire que François a couru pour rejoindre le mendiant, et que, l'ayant retrouvé, il lui a mis en main l'aumône qu'il venait de lui refuser. — Quant au récit lui-même, on le trouvera dans Bonav., *Leg. Maj.*, chap. 1, 4 ; dans les *Tres Socii*, chap. 1, 3, et dans la *Vita Prima* de Celano, 1, chap. vii.

1. Bonav., chap. 1, 2 ; *Tres Socii*, VIII, 26.

champs, le charme des vignobles, tout ce qui était plaisant aux yeux », tout cela le réjouissait, au dire de Thomas de Celano<sup>1</sup> ; et nous ne risquons guère de nous tromper en considérant ce sentiment comme une part de l'héritage maternel du jeune homme. Toujours est-il qu'il constituait un élément essentiel de sa personnalité, et qui, dans la suite, ne devait s'atténuer que d'une façon toute passagère, durant la crise morale qui allait précéder sa conversion. De même que toutes les bonnes plantes ont à être taillées pour croître pleinement, il était nécessaire que ce côté du tempérament de François fût taillé, et jusqu'aux racines : mais seulement pour pousser ensuite avec plus de sève, et pour s'orner d'une plus riche couronne. Car, ainsi que l'a dit un mystique allemand, « aucun homme n'acquiert un véritable amour de la création si d'abord il n'a pas renoncé à cet amour, par amour pour Dieu, au point que la création paraisse morte pour lui, et que lui-même paraisse mort pour elle ».

1. *Vita Prima*, I, chap. II.

---

### III

#### LA PRISON DE PÉROUSE

Le temps où vivait le jeune François était une époque guerrière. L'empereur luttait contre le pape, le prince contre le roi, la cité contre la cité, le bourgeois contre le noble. Pendant que François n'était encore qu'un enfant, Frédéric Barberousse, par la paix de Constance (le 25 juin 1183), s'était vu contraint d'accorder aux villes lombardes toutes les libertés pour la défense desquelles ces villes, avec l'appui du pape, avaient combattu victorieusement à Legnano (1176). Mais ensuite le successeur de Barberousse, Henri VI (1183-1196), renforça de nouveau le pouvoir impérial en Italie ; et Assise, — dont déjà, en 1174, avait pris possession l'archevêque Chrétien de Mayence, chancelier de l'empire allemand, mais qui, en 1177, avait réussi à reconquérir sa franchise communale et le droit d'avoir ses propres consuls, — dut renoncer à ses droits municipaux et se soumettre à Conrad d'Irslingen, duc impérial de Spolète et comte d'Assise.

Un an après la mort d'Henri, Innocent III fut élevé au trône pontifical ; et aussitôt ce puissant prince de l'Église saisit, dans ses fortes mains, la protection des cités italiennes. Le duc Conrad fut obligé de venir à Narni, pour rendre hommage au pape ; et

les bourgeois de la ville profitèrent immédiatement de son absence pour attaquer la forteresse germanique qui, menaçante, trônait au sommet du Sasso-Rosso et dominait la ville. La forteresse fut envahie, et détruite si à fond que, lorsque les envoyés du pape vinrent en prendre possession au nom de leur maître, rien n'en restait plus qu'une ruine, — celle-là même qui continue à se dresser au-dessus d'Assise. Après quoi, afin d'être armés pour répondre aux suites de ce coup d'audace, les citoyens décidèrent d'élever des remparts autour de leur ville. Tous se mirent à l'ouvrage avec enthousiasme; et très peu de temps suffit au peuple d'Assise pour construire ces murailles, coupées de portes et flanquées de tours, qui, aujourd'hui encore, frappent de respect le visiteur. François avait alors environ dix-sept ans; et, comme le dit Sabatier, ce n'est nullement chose invraisemblable de supposer qu'il « ait été un des plus vaillants ouvriers de ces glorieuses journées, et qu'il ait pris là cette habitude de porter des pierres et manier la truelle, qui devait lui être si utile peu d'années après ».

Naturellement, la plus grosse partie du travail, aussi bien pour ce qui est de la démolition que de la construction, fut accomplie par les classes inférieures du peuple, — les *minores*, comme on les appelait d'ordinaire. Le peuple acquit là une conscience de sa force; et bientôt, après avoir vaincu l'ennemi étranger, le tyrannique *Tedesco*, il se tourna contre les petits tyrans indigènes, ces nobles dont les demeures fortifiées se dressent, çà et là, au milieu de la ville. Une véritable guerre civile éclata; on assiégeait les maisons des nobles; plusieurs d'entre elles étaient incendiées; et la défaite de la noblesse paraissait inévitable.

C'est alors que cette noblesse, dans son besoin, s'adressa à l'antique ennemie d'Assise, à la puissante Pérouse, toute voisine. Des délégués des seigneurs d'Assise promirent de reconnaître la souveraineté de Pérouse sur leur ville, si les habitants de Pérouse voulaient leur venir en aide.

La république de Pérouse, qui se trouvait précisément au comble de son pouvoir et de sa grandeur, saisit avec empressement cette occasion pour se rendre maîtresse d'Assise. Son armée entra en campagne, prête à secourir les nobles assiégés. Cependant, les bourgeois d'Assise ne perdirent point leur courage : unis à quelques nobles qui étaient restés fidèles à leur cité natale, ils rencontrèrent les troupes de Pérouse près du Pont-Saint-Jean, dans la vallée qui s'étend entre les deux villes. Mais la lutte tourna à l'avantage de Pérouse ; et un grand nombre des combattants d'Assise furent faits prisonniers, parmi lesquels se trouvait, précisément, notre jeune François. Et ce fils de marchand, en raison de sa situation sociale et de ses manières de gentilhomme, obtint de n'être pas enfermé avec les bourgeois, mais de partager le sort des nobles, — ainsi que maintes anciennes ordonnances communales françaises voulaient que fussent traités les « bourgeois honorables<sup>1</sup> ».

La bataille du Pont-Saint-Jean eut lieu en l'an 1202.

1. Cristofani, *Storie d'Assisi* (Assise, 1875), I, pp. 83-96. Voyez encore le *Speculum Perfectionis*, chap. ci. — Le lieu où s'est livrée la bataille décisive entre les deux républiques nous est indiqué dans la *Vita B. Columbæ Reatinæ* (*Acta SS.* 20 mai) : nous y lisons que Colombe, avec son père et d'autres compagnons, a été attaquée par des brigands auprès du Pont-Saint-Jean ; et l'auteur de la biographie ajoute : « Je me souviens d'avoir lu que c'est dans ce même lieu que saint François, alors tout jeune, a été fait prisonnier avec plusieurs de ses compagnons. » — Le Pont-Saint-Jean, sur le Tibre, se trouve un peu au nord de Pérouse.

et la captivité à Pérouse dura une année. Pendant tout ce temps, François étonna les autres prisonniers par son incessante gaieté. Bien que ses compagnons et lui n'eussent guère de motifs de se réjouir, sans cesse on l'entendait chanter et plaisanter; et si quelqu'un lui reprochait cette attitude, il se bornait à répondre : « Ignorez-vous donc qu'un grand avenir m'attend, et que le monde entier, un jour, s'inclinera devant moi et m'adorera? » C'était là une première expression de cette confiance assurée dans sa destinée, de cette conviction tranquille d'un avenir magnifique à lui réservé, que tous les biographes nous signalent comme l'un des traits caractéristiques de saint François, pendant ses années de jeunesse.

Enfin, au mois de novembre 1203, la paix fut conclue entre les deux partis ennemis. Les bourgeois d'Assise s'engagèrent à compenser tous les dommages causés par eux à la propriété des nobles; et ceux-ci, de leur côté, promirent de ne plus contracter d'alliances au dehors sans l'autorisation de leurs concitoyens. François fut remis en liberté avec les autres prisonniers, parmi lesquels il avait joué le rôle non seulement d'un apôtre de la joie, mais aussi d'un pacificateur. Il y avait, en effet, dans la prison, un chevalier qui, à cause de sa hauteur et de son impudence, s'était fait haïr de tous ses camarades; et François, au lieu d'éviter cet homme difficile, lui avait témoigné la plus grande patience, le traitant à la fois avec tant d'habileté et de douceur que, dès avant la fin de la captivité, l'orgueilleux et grossier personnage avait reconnu ses fautes, et sollicité d'être admis dans le cercle dont lui-même, jusqu'alors, s'était obstinément tenu à l'écart.

Mais, avec cela, il paraît bien que la longue fré-

quentation forcée des prisonniers nobles ait contribué encore à développer, dans le cœur du jeune fils de marchand, cet amour de la vie et des occupations aristocratiques qui s'est manifesté, chez lui, durant les trois années postérieures à son emprisonnement (1203-1206). Désormais, François n'a plus voulu être qu'un disciple de la « gaie science » provençale; et c'est depuis lors, surtout, qu'il s'est jeté dans ce tourbillon de fêtes et de plaisirs dont n'a pu le tirer que la maladie qui, dans sa vingt-troisième année, l'a conduit tout près des portes de la mort; — et encore la maladie même ne l'en a-t-elle point tiré pour toujours.

---

## IV

### LA VISION DE SPOLETTE

Car le jeune homme était loin d'être converti. Il avait éprouvé le vide de son âme, mais sans avoir rien trouvé pour le remplir. Et ainsi, à mesure que la convalescence s'avavançait, et que les forces renaissaient, de plus en plus il retournait à sa vie mondaine, suivant les mêmes sentiers qu'il avait suivis avant d'être malade. La seule différence était que, maintenant, il ne goûtait plus aucune joie à cette vie qu'il menait. Une inquiétude vague était en lui, qui jamais ne lui laissait de repos. Il avait dans l'âme un aiguillon qui, sans cesse, le poussait en avant. Et, plus encore que par le passé, il rêvait de grands exploits, d'étranges et merveilleuses aventures dans des pays lointains.

De nouveau, la vie du chevalier se dressait devant lui comme la seule qui fût capable de satisfaire l'aspiration indéfinie de son âme à atteindre quelque chose de très haut. Nourri, comme il l'était depuis l'enfance, des romans du roi Arthur et des compagnons de la Table Ronde, il voulait, lui aussi, devenir un chevalier du Graal, lui aussi parcourir le monde, sacrifier son sang pour de grandes causes, et puis, — car cette pensée ne le quittait point, —

revenir à Assise après s'être couvert d'une gloire immortelle.

Vers ce même temps, la lutte constante entre l'empereur et le pape était entrée dans une nouvelle phase. La veuve d'Henri VI avait confié à Innocent III la tutelle de l'héritier du trône, le futur Frédéric II. Mais l'un des chefs d'armée de l'empereur défunt, nommé Markwald, avait prétendu que, de par le testament d'Henri, lui seul avait le droit d'être tuteur du jeune prince, et régent de son royaume. Et comme Innocent n'était point disposé à abandonner ce qu'il avait entrepris, force lui avait été de recourir aux armes pour défendre sa cause. La guerre s'était déroulée dans le sud de l'Italie : car l'impératrice douairière Constance, ayant hérité des rois normands, était aussi reine de Sicile. Longtemps Innocent avait subi défaite sur défaite, jusqu'au jour où il avait confié son armée au comte Gauthier III de Brienne, qui, lui-même, au nom de la princesse normande qu'il avait épousée, prétendait avoir des droits sur Tarente. Cet excellent capitaine avait vaincu les Allemands dans une suite de combats, à Capoue, à Lecce, à Barletta, et sa renommée s'était répandue par toute l'Italie, provoquant un enthousiasme universel : car les Allemands étaient alors universellement détestés, et c'est ainsi qu'en Sicile, par exemple, le mot « allemand » était devenu synonyme de lourd, maladroit, et grossier. Le troubadour français Peire Vidal parcourait la Lombardie en chantant des satires contre les Allemands. « Je ne voudrais point être gentilhomme au pays de Frise, disait-il, car il me faudrait entendre toujours la langue qu'on y parle, et qui ressemble plutôt à un aboiement qu'à un langage humain ! » Tout ce qui était jeune, fier,

et noble en Italie, se soulevait contre la domination étrangère; et le nom de Gauthier de Brienne flottait, comme une bannière bénie par le pape, au-dessus des troupes enflammées de courage.

Assise n'avait pas échappé à cet enthousiasme national. Un des nobles de la ville s'était armé pour aller rejoindre les forces de Gauthier, dans la Pouille, avec un petit groupe de compagnons<sup>1</sup>. Et François, dès qu'il apprit cette nouvelle, fut envahi d'une exaltation fiévreuse. La voilà donc venue, l'occasion qu'il avait si longuement désirée ! Et maintenant il s'agissait pour lui de la saisir : maintenant ou jamais ! Le noble d'Assise allait emmener François dans son expédition, et bientôt le comte Gauthier allait le sacrer chevalier !

Avec sa passion ordinaire, le jeune homme se donna tout entier à la réalisation de ce plan. Il était rempli de cette joie débordante que nous éprouvons durant les préparatifs d'une période nouvelle de notre vie. Une sorte de fureur de voyage s'empara de lui : il courait par les rues, au lieu de marcher. Ses amis constatèrent que sa gaité habituelle avait pris des proportions démesurées ; et, lorsqu'ils lui en demandaient la cause, c'est avec des yeux rayonnants qu'il leur répondait : « Je sais que je vais devenir un grand prince<sup>2</sup> ! »

1. Les biographes de François n'ont évidemment pas connu le nom de Gauthier de Brienne : car ils nous disent que le jeune homme se préparait à partir pour la Pouille sous les ordres d'un certain « Gentilis » (*Tres Socii*), sans que l'on puisse savoir au juste s'ils désignent par là un personnage nommé Gentile, ou s'ils veulent simplement désigner un « gentilhomme ».

Il convient d'ajouter que Gauthier a succombé, en juin 1203, au siège de Sarno, mais que son armée a continué la lutte.

Bonaventure substitue au mot *Gentilis* celui de *liberalis*.

2. *Scio me magnum principem affuturum !* (*Tres Socii*, chap. II,

On entend bien que rien ne fut épargné pour l'équipement du jeune guerrier. Un de ses biographes dit que tous ses vêtements étaient à la fois « singuliers et de grand prix<sup>1</sup> ». C'était ce que l'on pouvait attendre d'un jeune homme riche, prodigue, et ami du luxe. Mais voici un autre trait, et qui lui est plus personnel : quelques jours avant son départ, François rencontre un de ses futurs compagnons, un noble, et découvre que celui-ci, à cause de sa pauvreté, ne peut s'habiller et s'armer que de très piètre façon ; sur quoi il donne à ce compagnon tout son précieux équipement, et prend, en échange, celui du noble pauvre.

Tout rempli, comme il l'est, de l'existence nouvelle qui va s'ouvrir à lui, chaque nuit il rêve d'armes et de guerre. La nuit même du jour où il s'est montré généreux envers le chevalier, un rêve de ce genre lui survient, qui lui apparaît plus significatif que tous les autres. Il lui semble qu'il est dans la boutique de son père, — peut-être pour faire ses adieux. Mais au lieu des rouleaux de drap, empilés d'ordinaire sur les planches, du haut en bas de la boutique, voici qu'il aperçoit, de toute part, des boucliers éclatants, des lances, et de splendides harnais ! Et comme il s'étonne de ce spectacle, il entend une voix qui lui dit : « Tout cela t'appartiendra, ainsi qu'à tes soldats<sup>2</sup> ! »

n. 5). C'est bien le même sentiment qui se révélait déjà dans la prison de Pérouse : *Adhuc adorabor per totum mundum* ! (Celano, *Vita Secunda*, I, 4.)

1. *Curiosa et cara* (*Tres Socii*, chap. II, 6).

2. C'est ainsi du moins que le rêve est raconté dans Celano (*Vita Prima*, I, chap. II) et dans Julien de Spire (*Acta SS.* oct., II, p. 364). Dans les *Tres Socii* (chap. II, 5), comme aussi dans la *Vita Secunda* de Celano (4, 2) et dans Bonaventure (4, 3), la boutique paternelle est remplacée par un palais, et l'apparition se trouve

François ne pouvait manquer de prendre ce rêve pour un signe favorable. Un joyeux matin, il s'élança à cheval, et se mit en route pour la Pouille, avec le reste de la petite troupe. Leur chemin les conduisait, par ce qui est aujourd'hui la Porte Neuve, vers Foligno, et de Foligno vers Spolète, où l'on atteignait la Voie Flaminienne, menant à Rome et dans l'Italie du Sud. Et c'est là, à Spolète, que François trouva aussitôt le terme de son entreprise guerrière.

Car voilà que, de nouveau, à Spolète, il fut touché par cette même main qui, une fois déjà, l'avait jeté sur un lit de malade, pour le forcer à réfléchir et à rentrer en soi-même! Dès arrivé, un accès de fièvre l'obligea à garder le lit; et, pendant qu'il restait étendu, à demi éveillé et à demi dormant, soudain il entend une voix qui lui demande où il a l'intention de se rendre : « En Pouille, pour devenir chevalier! » répond le malade. — « Et, dis-moi, François, reprend l'interlocuteur invisible, lequel des deux est le mieux en état de te servir, le maître ou le serviteur? » — « Le maître! » répond François, étonné. — « Et pourquoi donc, poursuit la voix, délaisses-tu le maître pour le serviteur, et le prince pour son vassal? »

Alors François comprit d'où venait cette voix qui lui parlait; et, comme autrefois saint Paul, il s'écria : « Seigneur, que veux-tu que je fasse? »

A quoi la voix répondit : « Retourne dans ta patrie; là, il te sera dit ce que tu dois faire! Car l'apparition que tu as vue doit s'entendre d'une autre façon que tu l'as comprise! » Puis la voix se tut, et François s'éveilla. Tout le reste de la nuit, il se retourna sur son lit, sans pouvoir se rendormir; mais, dès le

décrite avec beaucoup d'ornemens nouveaux : les armes portent des emblèmes de croix; une belle fiancée attend François dans une des salles du palais, etc.

matin suivant, il se leva, sella son cheval, et, tout revêtu de cet appareil guerrier dont il venait brusquement de sentir la vanité, il reprit le chemin d'Assise<sup>1</sup>.

Nous n'avons aucun renseignement précis sur l'accueil qui lui fut fait, à son retour : mais nous pouvons aisément nous le représenter. Du moins semble-t-il qu'on lui ait très vite pardonné cette nouvelle excentricité, comme les précédentes, et que bientôt il soit redevenu l'âme du cercle joyeux de ses amis. De nouveau, l'ancienne vie reprit son cours, avec ses fêtes et ses amusements ; et de nouveau François fut compté comme le premier des jeunes gens d'Assise, *flos juvenum*<sup>2</sup>. Que si quelqu'un lui parlait de son expédition manquée, il répondait, avec une assurance imperturbable, qu'il n'avait renoncé à cette aventure lointaine que pour accomplir de grandes choses dans sa propre patrie<sup>3</sup>.

Mais, en réalité, au fond du cœur, il était loin d'éprouver cette assurance qu'il faisait voir. Des sentiments et des aspirations contraires se succédaient en lui continuellement : tantôt il appartenait tout entier au monde, tantôt il souhaitait de servir ce « maître » dont la douce voix, à Spolète, lui avait parlé avec

1. *Tres Socii*, chap. II, 5, et Celano, *Vita Secunda*, I, 2. Dans sa *Vita Prima*, Celano ne connaît point ce second rêve de François. Il y dit seulement que le jeune homme, « ayant changé d'humeur, a refusé de se rendre en Pouille » ; et ce n'est qu'en lisant le récit des *Trois Compagnons* que Celano s'est expliqué le véritable motif d'une décision aussi inattendue. — L'Anonyme de Pérouse ajoute que François, en passant à Foligno dans son voyage de retour, y a vendu son cheval ainsi que tout son équipement, et s'est acheté d'autres habits (*Acta SS.* oct., II, p. 565).

2. Wadding, *Annales*, vol. I, p. 23.

3. Julien de Spire (*loc. cit.*, p. 566, 409) ; Celano, *Vita Prima*, I, chap. III ; *Tres Socii*, chap. V, 43.

tant d'instance ! Et sans cesse grandissait en lui un besoin de se retirer, pour quelque temps, dans la solitude, afin de pouvoir méditer plus clairement sur sa destinée à venir. Mais si lui-même mettait de moins en moins d'empressement à rechercher ses amis, ceux-ci continuaient à le rechercher ; et lui, craignant qu'on pût le soupçonner d'être devenu économe, poursuivait, comme par le passé, la folle série de ses prodigalités.

Ainsi il arriva que, un soir, — probablement dans l'été de 1205, — le jeune marchand fit préparer un banquet, plus riche encore et plus brillant qu'à l'ordinaire. Suivant l'usage, il fut le roi de la fête ; et, le repas achevé, tous ses invités s'accordèrent à l'accabler d'éloges et de remerciements. Puis, au sortir de table, toujours suivant l'usage, les jeunes gens allèrent en chantant par les rues : mais François, qui était resté un peu en arrière des autres, ne chantait point. Et, peu à peu, il laissait ses amis prendre de l'avance sur lui, de telle sorte qu'enfin il se trouva seul, parmi le silence de la nuit, dans quelque-une de ces étroites rues grimpantes ou sur quelque-une de ces petites places que l'on peut voir, aujourd'hui encore, à Assise.

Et c'est là que le Seigneur, une fois de plus, daigna le visiter. Tout à coup le cœur de François, las du monde et de sa vanité, fut rempli d'une telle douceur que le jeune homme ne fut plus en état de sentir rien d'autre. Il était privé de conscience ; si quelqu'un l'avait frappé ou coupé en morceaux, — ainsi qu'il le disait lui-même, dans la suite, — certainement il ne s'en serait pas aperçu, et n'aurait pas eu l'idée de faire un mouvement pour l'empêcher.

Combien de temps il est resté ainsi, imprégné et accablé de cette douceur céleste, c'est ce que jamais

il n'a pu savoir. Il n'est revenu à soi qu'en entendant l'appel d'un de ses amis, qui, étant revenu sur ses pas pour le chercher, lui criait :

— Hé, François, est-ce la pensée d'un mariage qui te tient là immobile?

A quoi le jeune homme répondit, levant les yeux au ciel, où les étoiles brillaient de cet éclat merveilleux qu'elles ont, à Assise, par les claires nuits d'août :

— Oui, je pense effectivement à me marier ! mais la fiancée que je veux conquérir est plus noble, et plus riche, et plus belle qu'aucune femme que vous connaissiez !

Aussitôt les amis de rire, — car plusieurs autres étaient survenus, et le vin, sans doute, les avait mis de belle humeur.

— En ce cas, — aura peut-être dit l'un des jeunes gens, — ton tailleur va, de nouveau, avoir fort à faire, comme au moment où tu devais partir pour la Pouille !

François entendit leurs rires, et se sentit envahi de colère, — mais non point contre eux. Dans une illumination subite, il vit apparaître devant lui toute sa vie jusqu'à ce jour, avec son désordre, son inutilité, sa vanité puérile. Il se vit soi-même, dans sa réalité pitoyable ; et, en face du triste rôle qu'il avait joué, se dressait, avec une beauté rayonnante, la vie que, jusqu'alors, il *n'avait pas* menée, la vie véritable, la vie bonne, la belle, noble, riche vie, la vie en Jésus-Christ.

A cette vue, François ne pouvait éprouver de colère contre personne autre que soi-même ; et la vieille légende nous apprend que « c'est depuis cette heure qu'il commença à se mépriser<sup>1</sup> ».

1. *Ab illa hora cepit sibi vilescere* (*Tres Socii*, chap. III, où j'ai pris tous les éléments essentiels de cette scène). — Voyez encore Celano, *Vita Secunda*, I, 3.



## LE BAISER DONNÉ AU LÉPREUX

Un écrivain du xv<sup>e</sup> siècle, saint Antonin de Florence (1389-1459), dans sa *Chronique ecclésiastique*, a résumé en deux lignes l'occupation de François, durant les premières années qui ont suivi son adieu à ses amis et à sa vie de plaisir : « Tantôt il se tenait caché dans des grottes solitaires, et tantôt, pieusement, il travaillait à reconstruire des églises. » La prière dans la solitude et le travail personnel pour le royaume de Dieu : c'est, en effet, par ces deux moyens que le jeune homme, ayant renoncé à son existence mondaine, a cherché à se rendre compte clairement des intentions de Dieu à son endroit. A peu de distance de la ville, il y avait, dans les rochers, une grotte où il avait coutume de se retirer pour prier. Parfois il allait seul jusqu'à cette grotte, mais plus souvent encore avec un ami, l'unique compagnon qui paraisse lui être resté fidèle après ce qu'on pourrait appeler la première étape de sa conversion. Malheureusement, aucun des biographes ne nous a conservé le nom de cet ami : Thomas de Celano nous dit seulement qu'il était un personnage important, « grand parmi les autres<sup>1</sup> ».

1. *Magnus inter ceteros* (Celano, *Vita Prima*, I, chap. III). Sabatier

François avait, par nature, un grand besoin de s'épancher : ses biographes disent même que, quelquefois, il parlait malgré lui, contre sa volonté, des choses dont son âme était remplie<sup>1</sup>. Aussi n'est-il pas étonnant que, cette fois, il ait fait sa confidence à son ami, et, dans la langue imagée de l'Évangile, lui ait vanté le précieux trésor qu'il avait trouvé dans cette grotte, aux portes d'Assise, et qui n'avait plus, maintenant, qu'à être extrait du sol. Mais il ajoutait qu'il devait être seul, pour pouvoir soulever le trésor ; et toujours, ainsi, il avait coutume de renvoyer son ami, avant de pénétrer lui-même dans la grotte.

C'est là, dans ce creux solitaire et sombre du rocher, que François se créa un oratoire secret où, sans cesse, librement, il pouvait appeler et interroger son Père céleste. Et, de jour en jour, le désir grandit en lui d'accomplir la volonté de Dieu ; et bientôt il comprit clairement qu'il n'aurait pas un instant de paix avant d'être parvenu à la pleine connaissance de ce que Dieu exigeait de lui. A tout moment revenaient sur ses lèvres ces mots du Psalmiste qui expriment l'essence de toute véritable adoration : « Seigneur, montre-moi tes chemins, et enseigne-moi la perfection de tes sentiers ! »

Et sans cesse, en regard de ce pur idéal, la vie qu'il avait menée jusqu'alors lui apparaissait plus noire et

a cru reconnaître, dans ce confident du jeune François, le futur frère Elie de Cortone : mais une telle hypothèse n'est guère admissible. Elie, dont Salimbene nous apprend qu'il était sellier et maître d'école, ne pouvait pas faire partie du groupe élégant et aristocratique où François lui-même semble bien n'avoir été reçu qu'en considération de son argent : et, certes, ce n'est pas à cet artisan, originaire d'un hameau voisin d'Assise, que peuvent s'appliquer les mots du biographe : *magnus inter ceteros*.

1. *Jam se continere non valens, quædam etiam nolens in publicum verbotenus depromeret* (Julien de Spire, dans les *Anal. boll.*, t. XXI, p. 163).

plus détestable. Avec une amertume plus profonde d'heure en heure, il se lamentait sur sa jeunesse mal employée : le souvenir des amusements et des folies de cette jeunesse la remplissait d'un dégoût mêlé d'épouvante. Mais comment réussirait-il à ne point retomber? N'avait-il pas été averti déjà à mainte reprise, et n'avait-il pas, chaque fois, dédaigné l'avertissement, pour suivre ses penchants les plus misérables? Quand ses amis reviendraient l'appeler, quand ses narines sentiraient de nouveau le parfum des banquets, et que résonnerait à ses oreilles l'appel charmant de la viole et du luth, trouverait-il la force de résister à tout cela, et de ne point se précipiter, comme naguère, dans ce monde joyeux des fêtes et du rêve qu'il verrait flotter, tel qu'un nuage doré, au-dessus de l'ennuyeuse et grise réalité quotidienne?

François n'avait aucune confiance en soi-même; et Dieu ne semblait pas vouloir lui accorder le secours qu'il en implorait. L'âme ravagée d'angoisse, il luttait, dans sa solitude et parmi les ténèbres de sa retraite, pour conquérir son salut; et lorsqu'enfin, épuisé et torturé, il reparaisait à la lumière du jour, son ami avait peine à le reconnaître, tant son visage était dévasté<sup>1</sup>!

C'est ainsi qu'il devint un homme de prière. Dès ce moment, il avait commencé à goûter la douceur de l'intime entretien de l'âme avec Dieu; et souvent ses compagnons le voyaient, en passant dans une rue ou sur une place, les quitter tout à coup pour aller s'agenouiller dans une église<sup>2</sup>.

1. Celano, *Vita Prima*, I, chap. III; *Vita Sec.*, I, chap. v.

2. *Ipsum ad orationem de platea et aliis locis impellabat* (*Tres Socii*, chap. III, 8).

Tout porte à croire que Bernardone faisait de fréquentes absences, pendant que ces changements s'accomplissaient dans le cœur de son fils. La mère, qui, d'après tous les biographes, préférait François à ses autres enfants, le laissait entièrement libre d'agir à sa guise. Et, d'ailleurs, il est probable que le jeune homme continuait à mener la même vie qu'auparavant, avec cette seule différence que les pauvres, désormais, avaient remplacé les amis de jadis. C'étaient eux qu'il recherchait, à eux qu'il offrait des banquets et des cadeaux. Un jour, comme sa mère et lui allaient s'asseoir à dîner, dame Pica s'aperçut que François avait placé, sur la table, une si grande quantité de pains qu'ils auraient suffi pour le repas d'une nombreuse famille. Elle lui demanda ce que pouvait signifier ce luxe imprévu : et François répondit qu'il avait acheté tous ces pains à l'intention des pauvres. Rencontrait-il, dans la rue, un mendiant, qui sollicitait une aumône ? aussitôt il lui donnait tout l'argent qu'il avait sur lui. Ou, que si l'argent était déjà donné, il donnait son chapeau, sa ceinture ; parfois, quand il ne possédait rien d'autre, il emmenait le pauvre dans un endroit écarté, ôtait sa chemise, et lui en faisait don <sup>1</sup>. Il avait commencé aussi, dès ce moment, à se préoccuper des besoins des prêtres et des églises pauvres ; souvent il achetait des vases d'église, et les envoyait, secrètement, où l'on en manquait.

Nous rencontrons ici la première manifestation de cette sollicitude passionnée que François, toute sa vie depuis lors, allait éprouver pour tout ce qui concernait les églises, et qui, entre autres témoignages caractéristiques, allait s'exprimer par l'envoi qu'il

1. *Tres Socii*, chap. III, 8-9.

devait faire, « à toutes les provinces de son ordre, de bons et beaux fers, afin qu'on les employât à produire de belles hosties blanches<sup>1</sup> ».

Mais, par-dessus tout le reste, les pauvres occupaient maintenant sa pensée. Les voir, écouter leurs plaintes, alléger leur détresse, telle devenait, de plus en plus, son occupation principale. Et ainsi, peu à peu, un désir nouveau s'installait, se précisait en lui : « Si je pouvais, une fois au moins, constater en personne ce que c'est que d'être pauvre, me rendre compte de ce que l'on éprouve lorsqu'on est non pas celui qui passe et qui jette une aumône, mais celui qui se tient là, sale et déguenillé, et qui, s'inclinant humblement, tend son chapeau éculé pour demander un secours ! » Nous pouvons être sûrs que souvent, pour satisfaire cette curiosité, le jeune homme aura fait de longues stations parmi la troupe des mendiants, aux portes des églises. Mais c'était toujours autre chose que d'être, soi-même, un mendiant, d'avoir soi-même à arrêter pitoyablement les passants pour les supplier d'être charitables. Pour comprendre la pauvreté, François sentait qu'il devait, lui-même, se mettre à mendier ; et il se désolait de ne pouvoir le faire à Assise, où tout le monde l'aurait reconnu.

C'est alors que l'idée lui vint d'entreprendre un pèlerinage à Rome. Là-bas, dans la grande ville, personne ne le connaissait ; rien ne l'empêcherait de réaliser son désir !

Peut-être cette idée d'un pèlerinage aux tombeaux des Apôtres lui fut-elle un peu inspirée, aussi, par

1. *Speculum Perfect.*, éd. Sabatier, chap. LXV.

les circonstances particulières du temps. Nous savons, en effet, que, du 14 septembre 1204 au 25 mars 1206, et du 4 avril au 11 mai de cette même année 1206, le pape Innocent III a résidé à Rome<sup>1</sup>; et sans doute un aussi long séjour sur les bords malsains du Tibre n'aura pu manquer d'être motivé par des cérémonies spéciales dans la basilique de Saint-Pierre, — peut-être accompagnant la concession d'une indulgence solennelle. Le fait est que l'évêque d'Assise, lui aussi, s'est rendu à Rome, vers ce même temps<sup>2</sup>.

Quoi qu'il en soit, au reste, toujours est-il que François s'y est également rendu, de son côté : mais nous ne possédons que peu de renseignements sur cette première visite du saint à la Ville éternelle. Il y est arrivé par la Voie Flaminienne, et, vraisemblablement, s'est aussitôt dirigé vers Saint-Pierre. Là, il aura rencontré un grand nombre d'autres pèlerins, et aura vu comment ceux-ci, — suivant l'usage, — lançaient des pièces de monnaie, en manière d'offrandes, par la *fenestella*, ou fenêtre grillée du tombeau de l'Apôtre. Mais la plupart, naturellement, ne jetaient que de petites pièces de billon. Or François, après être resté quelques minutes à les considérer, sentit s'allumer en lui un dernier éclat de son ancien goût d'ostentation : ouvrant sa bourse, que sa mère avait eu soin de remplir abondamment, il lança une pleine poignée d'or à travers les barreaux, de telle sorte qu'on entendit, sur la dalle, un tintement sonore, et que toute la foule, émerveillée, contempla ce jeune pèlerin si follement généreux !

Cependant François, dès la minute suivante, était sorti de l'église, et, d'un signe de tête, avait appelé

1. Potthast, *Regesta*, n. 2280-2727 et 2736-2778.

2. Ughelli, *Italia Sacra*, I, col. 419.

à lui l'un des mendiants qui se tenaient devant le portail. Après quoi, ayant pu enfin réaliser l'objet principal de son voyage, il revint se placer, couvert de véritables haillons, parmi les pauvres gens qui sollicitaient la charité des passants, debout sur les marches du portail de Saint-Pierre<sup>1</sup>. Nous possédons même un document des plus précieux sur l'état d'esprit où il se trouvait à ce moment : car un de ses biographes nous dit que « c'est en langue française qu'il demandait l'aumône, langue qu'il parlait volontiers, bien qu'il ne la connût qu'imparfaitement ». Le français était, pour lui, la langue de la poésie, la langue de la religion, la langue de ses meilleurs souvenirs et de ses heures les plus solennelles, la langue où il recourait lorsque son cœur était trop plein pour pouvoir s'exprimer dans son langage natal, vulgarisé, pour lui, par l'usage quotidien ; c'était, essentiellement, la langue maternelle de son âme. Toutes les fois qu'il parlait en français, ceux qui le connaissaient savaient qu'il se sentait heureux.

Nous ignorons combien de temps a duré le séjour de François à Rome. Peut-être en est-il reparti dès le lendemain de son arrivée. Les sources nous apprennent seulement que, après avoir partagé le repas des mendiants, il s'est dépouillé du vêtement emprunté, a repris son ancien costume, et s'en est retourné vers Assise. Il avait fait, maintenant, la grande expérience de la pauvreté ; il avait porté des haillons, et mangé le pain de l'aumône ; et, bien que, sans doute, il n'ait pu s'empêcher de se sentir à l'aise lorsqu'il avait revêtu de nouveau ses bons habits ordinaires.

1. *In gradibus ecclesie* (*Tres Socii*, chap. III, 10). Celano (*Vita Secunda*, I, 4) nous dit que François est venu se placer *in paradiso ante ecclesiam*, — désignant, par l'appellation technique de « paradis », le porche voûté qui donne accès dans l'église.

et de nouveau s'était assis à la table, luxueuse et richement fournie, de sa maison paternelle, il n'en avait pas moins goûté, désormais, l'enchantement spirituel qu'offraient le manque de besoins et l'absence de tout avoir. Il connaissait désormais la joie que l'on peut éprouver à ne rien posséder au monde qu'une gorgée d'eau de la source, une tranche de pain obtenue par charité, et une couche, pour la nuit, sous le ciel bleu resplendissant d'étoiles. Pourquoi s'inquiéter et se soucier de tant de choses, d'or et de revenus, de maison et de jardin, de serviteurs et de bétail, tandis que l'on peut vivre de si peu ? L'Évangile ne dit-il point : « Bienheureux sont les pauvres ! » et puis encore : « Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer au royaume des cieux ? »

Des pensées de ce genre ont dû, certainement, agiter le jeune François, après son retour de Rome. Avec plus d'ardeur encore qu'auparavant, il s'adressait maintenant à Dieu, pour lui demander lumière et direction. Des hommes, décidément, il voyait bien qu'il ne pouvait attendre rien de tel : car l'ami même qui, jusqu'alors, avait coutume de l'accompagner sur le chemin de sa grotte semblait s'être, peu à peu, lassé de prendre part à cette prétendue découverte d'un trésor qui ne se montrait toujours pas. Le seul homme à qui François, de temps à autre, pût désormais ouvrir son cœur était l'évêque d'Assise, Guido, qui, très probablement, aura été son confesseur dès ces premiers essais de sa vie nouvelle<sup>1</sup>.

1. *Tres Socii*, chap. III, 10. — D'après le *Speculum Perfectionis* (éd. Sabatier, chap. X), François, peu de temps avant sa mort, aurait dit à un certain « maître Bonaventure » de Sienne : *Ab initio meæ conversionis, posuit Dominus in ore episcopi Assisii verbum*

Mais si les biographes du saint n'ont rien à nous apprendre sur cette période de méditation solitaire et silencieuse, d'autant plus précieux sont les aveux que nous fait François lui-même, dans son testament, écrit peu d'années avant sa mort. Nous y lisons, par exemple, ceci : « Le Seigneur m'a permis de commencer ma conversion de cette façon que, pendant que je vivais encore dans mes péchés, je ne pouvais supporter sans répugnance la vue des lépreux ; mais le Seigneur m'a conduit parmi ces infortunés, et j'ai pratiqué la compassion à leur égard<sup>1</sup>. » Les lépreux occupaient une position très particulière, parmi les malades et les pauvres du moyen âge. A la faveur d'un passage du prophète Isaïe (LIII, 4), ces malheureux étaient considérés, plus encore que tout le reste de l'humanité souffrante, comme un symbole vivant du Sauveur. Déjà Grégoire le Grand nous raconte l'histoire du moine Martyrius qui, sur son chemin, avait rencontré un lépreux accablé de douleur et d'épuisement au point de ne pouvoir pas continuer sa route. Martyrius avait enveloppé le malade dans son manteau, et l'avait emporté dans ses bras, jusqu'à

*suum ut mihi consuleret et bene confortaret in servitio Christi*; « au début de ma conversion, le Seigneur a inspiré la bouche de l'évêque d'Assise, pour que celui-ci pût me conseiller et m'encourager au service du Christ. » Pareillement, nous lisons dans l'*Anonyme de Pérouse* : « Petits et grands, hommes et femmes, méprisaient et conspuaient les nouveaux pénitents..... tout le monde à l'exception de l'évêque d'Assise, auprès duquel saint François se rendait souvent pour lui demander conseil » (*Acta SS. oct.*, II, p. 584, n. 207); et, un peu loin, le même auteur commence un récit par ces mots : « Or, un jour, comme saint François était venu trouver le seigneur évêque..... » (*Ibid.*, n. 208). Voyez aussi Celano, *Vita Prima*, n. 15, et *Tres Socii*, n. 20, 35 et 47. Ces divers passages nous montrent assez clairement que, dès le début de la vie religieuse de François, le saint a entretenu les rapports les plus intimes et les plus excellents avec l'autorité ecclésiastique de sa patrie.

1. *Opuscula S. Francisci* (Quaracchi, 1904), p. 77.

son couvent ; mais voici que, entre ses bras, le lépreux s'était changé en Jésus lui-même, qui, avant de remonter au ciel, avait béni le moine et lui avait dit : « Martyrius, tu n'as pas eu honte de moi sur la terre ; je n'aurai pas honte de toi dans le ciel ! » Et d'autres traits analogues sont rapportés de saint Julien l'Hospitalier, du saint pape Léon IX, du bienheureux Colombini.

Aussi les lépreux étaient-ils, plus que tous les autres pauvres, au moyen âge, l'objet d'une sollicitude pieuse. Un ordre de chevalerie spécial, l'ordre de Saint-Lazare, avait été fondé expressément pour prendre soin d'eux. Et, dans toute l'Europe, s'étaient élevées de nombreuses léproseries, — il y en avait 19.000 au début du xiii<sup>e</sup> siècle, — où les lépreux étaient logés et nourris dans une sorte de communauté conventuelle. Mais, malgré tout cela, l'existence de ces malades était infiniment triste : ils se trouvaient exclus de la société des hommes, et des lois sévères, en tous pays, les empêchaient d'avoir aucun rapport avec le reste du monde <sup>1</sup>.

De même que partout ailleurs en Italie, un hôpital de lépreux avait été créé aux environs d'Assise : — en fait, les lépreux ont été les premiers malades « hospitalisés » des temps modernes. Cet hôpital était situé à mi-chemin entre Assise et la Portioncule, à peu près vers l'endroit où, de nos jours, se dresse un grand édifice portant l'inscription : Casa Gualdi. L'hôpital s'appelait Saint-Sauveur-des-Murs, et appartenait à un nouvel ordre fondé, sous Alexan-

1. On trouvera de nombreux renseignements sur ce sujet dans le *Saint François*, de Chavin de Malan.

dre III, pour le soin des lépreux, l'ordre des Crucigères.

Souvent François, dans ses promenades, était passé devant cette maison : et toujours sa seule vue l'avait rempli de dégoût. Volontiers il acceptait l'idée de donner un secours aux lépreux, mais seulement à la condition qu'un autre se chargeât de le leur transmettre. Et lorsque le vent soufflait du côté de l'hôpital, et que le jeune homme sentait arriver jusqu'à lui l'odeur fade et écœurante qui est propre aux lépreux, aussitôt il s'enfuyait en détournant le visage, et en se bouchant le nez avec les doigts<sup>1</sup>.

C'est donc sur ce point qu'était sa principale faiblesse ; et c'est sur ce point, aussi, qu'il devait remporter sa plus grande victoire.

Car, un jour, pendant qu'il invoquait Dieu suivant son habitude, voici qu'une réponse lui fut enfin accordée ! Et cette réponse disait : « François ! toutes les choses que tes sens ont aimées et désirées, il faut que tu les méprises et haïsses, si tu veux reconnaître ma volonté ! Et, dès que tu seras entré dans cette voie, tout ce qui précédemment te semblait doux et aimable te deviendra amer et impossible à supporter ; et tout ce que jusqu'alors tu détestais se changera, pour toi, en grande douceur et en joie débordante ! »

Dans ces paroles, François recevait enfin un programme défini, l'indication d'une route qu'il aurait à suivre. Et sans doute était-ce sur ces paroles qu'il méditait, dans une de ses chevauchées solitaires par

1. *Vultum suum semper avertens, nares suas propriis manibus obturabat* (Tres Socii, chap. IV, 11).

la vallée ombrienne, lorsque, son cheval ayant fait un mouvement soudain de recul, il aperçut devant lui, à une distance d'à peine dix ou vingt pas, un lépreux, vêtu de son costume facile à reconnaître.

François s'effraya, comme son cheval avait fait avant lui; et sa première impulsion fut de tourner bride pour s'enfuir, le plus vite qu'il pourrait. Mais alors se dressèrent tout à coup nettement, devant lui, les mots qu'il avait entendus au plus profond de son être : « Ce qui, jusqu'alors t'était odieux, c'est cela qui, pour toi, doit se changer désormais en joie et en douceur ! » Or qu'y avait-il au monde qui lui fût plus odieux qu'un lépreux ? Voilà donc arrivé l'instant où il avait à remplir la parole du Seigneur, à montrer enfin sa bonne volonté !

Avec un puissant effort de contrainte sur soi, le jeune homme descendit de cheval, s'approcha du lépreux, dont la bouche et le nez rongés lui envoyaient l'affreuse puanteur, et posa son aumône dans la main tendue du malade; après quoi, précipitamment, il se pencha, et, tout rempli d'horreur, baisa les doigts pourris, semés de plaies et d'ulcères.

Quand il se retrouva sur son cheval, l'instant d'après, à peine savait-il comment il y était remonté. Toute son âme tremblait d'émotion, son cœur battait comme un marteau, et il ne se rendait aucun compte du chemin qu'il avait pris. Mais le Seigneur lui avait tenu parole. La douceur, et le bonheur, et la joie, coulaient en lui à grands flots, coulaient sans fin, bien que tout son être en fût déjà rempli à déborder, — comme la source claire remplit et remplit sans cesse l'écuelle, d'une eau toujours plus fraîche et plus pure.

Le lendemain, ce fut de son plein gré que François reprit la route qu'hier encore il avait coutume d'éviter

soigneusement, la route qui menait à Saint-Sauveur-des-Murs. Arrivé à la porte de l'hôpital, il frappa, et, lorsqu'on lui eut ouvert, pénétra dans l'hôpital. De toutes les cellules, les malades accoururent vers lui, avec leurs visages à demi mangés, leurs yeux aveuglés et sanguinolents, leurs pieds gonflés et tordus, leurs mains privées de doigts. Et toute cette foule affreuse se réunit autour du jeune fils de marchand ; et l'odeur qui sortait de leurs gosiers malades était si forte que François, malgré sa volonté, ne put d'abord s'empêcher de se boucher le nez, pour échapper au malaise qui l'envahissait. Mais il parvint à se ressaisir, tira de sa poche la bourse pleine qu'il avait apportée, et se mit à distribuer ses aumônes. Et, sur chacune de ces effroyables mains qui se tendaient pour recevoir son présent, de même qu'il avait fait la veille, il appuya tendrement ses lèvres.

Ainsi François remporta la plus grande victoire que l'homme puisse remporter : la victoire sur soi-même. Désormais, il était son maître, et non plus, — hélas ! comme la plupart d'entre nous, — l'esclave de lui-même.

Mais il n'y a pas de vainqueur si triomphant, dans la lutte intérieure, qu'il n'ait toujours à se tenir sur ses gardes contre un ennemi toujours en éveil. Maintenant, François avait vaincu dans la grande bataille : mais l'ennemi s'efforçait à le faire succomber dans de petites escarmouches.

Le jeune homme continuait à se rendre, tous les jours, dans sa grotte, aux environs de la ville, pour s'y livrer à la prière. Et plusieurs fois il lui était arrivé de rencontrer, sur son chemin de retour, une vieille femme bossue, de l'espèce de ces misérables créatures contrefaites qui, dans les pays du sud, se

réfugient volontiers dans la demi-obscurité protectrice des églises. A toute heure on peut les trouver là, égrenant leur rosaire, ou bien sommeillant dans un coin : mais aussitôt qu'un étranger s'approche, les voici qui rattachent leur fichu sur leur tête, et sortent, en boitant, de leur trou, et mendient pitoyablement, en étendant une main toute crasseuse : *Un soldo, signore ! Un soldo, signorino mio !* C'était une pauvre vieille de cette sorte qui, souvent, se traînait sur le passage du jeune homme ; et ainsi, peu à peu, dans l'âme du nouveau converti, la vue de cette femme souleva un grand mouvement de malveillance et de révolte : de malveillance contre la malpropreté et la misère, et de révolte contre le souci et le besoin. Pendant qu'il continuait sa promenade, et que le soleil brillait autour de lui, et que les champs verdoyaient, et qu'un voile bleu s'étendait, au loin, sur les montagnes, de plus en plus clairement une voix lui murmurait à l'oreille : « Tu veux donc renoncer à tout cela, abandonner tout cela ? Tu veux quitter la lumière et le soleil, la vie et la joie, les gais festins et les exquises chansons, pour aller t'enfermer dans une sombre caverne, et pour gâcher le meilleur de ta jeunesse en d'inutiles prières, et pour devenir enfin un vieux fou qui, misérablement, se traîne d'église en église, et peut-être soupire et se désole, en secret, sur sa vie perdue ? ».

Ainsi murmurait le mauvais ennemi à l'âme du jeune homme : et il y avait des instants où la jeunesse de François, son génie naturel de lumière et de gaieté, et les aspirations chevaleresques de son âme, hésitaient, chancelaient, sous la tentation. Mais à peine avait-il pénétré dans sa grotte, que, tout de suite, il réussissait à se dompter ; et plus le combat avait été dur, plus profondes étaient, ensuite, sa

paix et sa consolation, dans son entretien avec Dieu<sup>1</sup>.

1. Telle est, du moins, l'interprétation que je crois pouvoir donner d'un épisode que les *Trois Compagnons* nous racontent, de façon bien obscure, dans les termes suivants : « Il y avait à Assise une femme bossue et difforme, que le démon, apparaissant à François, lui remettait en mémoire ; et puis il le menaçait de jeter en lui l'infirmité de cette femme. si le jeune homme ne renonçait pas à son pieux projet, Mais François, vaillant soldat du Christ, dédaignant ces menaces du diable, pénétrait dans sa grotte et y tombait en prière » (chap. iv. 12).

---

## VI

### LE CRUCIFIX DE SAINT-DAMIEN

Dans le passage de son testament où saint François nous parle de sa jeunesse, il nous dit encore :

« Et Dieu me donna une foi si grande dans les églises que c'est de toute mon âme que je priais, en disant : « Nous te prions, Seigneur Jésus-Christ, ici « et dans toutes les églises qui sont dans le monde « entier, et nous te bénissons parce que, avec la croix « sainte, tu as racheté le monde ».

« Et, plus tard, le Seigneur m'a donné, et me donne toujours encore une foi si grande dans les prêtres qui vivent suivant la manière de la sainte Eglise catholique que, si même ces prêtres me persécutaient, moi, cependant, à cause de leur caractère sacré, je continuerais de recourir à eux. Et si même je possédais autant de sagesse que Salomon, et que je rencontrais, dans un village, un pauvre petit prêtre, je ne voudrais point prêcher sans son autorisation. Et ces prêtres-là et tous les autres, je les crains, aime, et honore comme mes seigneurs, et je ne veux rien apercevoir de leurs péchés, car je vois en eux le Fils de Dieu, et ils sont mes seigneurs. Et je fais ainsi parce que, ici-bas sur la terre, je ne perçois rien d'autre du Fils de Dieu tout-puissant que son très

saint corps et son sang très saint, et que les prêtres seuls reçoivent d'abord ce corps et ce sang, pour le communiquer aux autres. Et ces mystères trois fois saints, je veux les honorer et les estimer par-dessus tout, et qu'ils soient conservés dans les lieux les plus précieux<sup>1</sup>. »

Nous avons là, datant des dernières années de saint François, le témoignage le plus authentique de ce qu'ont toujours été ses sentiments, sa vie durant, à l'égard de l'Eglise et du clergé. Et ce témoignage qu'il se rendait à soi-même est entièrement confirmé par toutes les relations de ses biographes.

J'ai déjà raconté plus haut comment François a montré l'intérêt qu'il portait aux institutions ecclésiastiques en contribuant, de ses mains, à l'embellissement d'églises pauvres. Aujourd'hui encore, les environs d'Assise nous présentent, en grand nombre, de ces petits sanctuaires à demi ruinés, églises ou chapelles, plantées au bord des routes ou parmi les champs. Très souvent leurs portes sont fermées au cadenas, tant il est rare qu'on y célèbre des offices. Que si l'on regarde à l'intérieur, par l'une des fenêtres profondément creusées, on aperçoit, sur l'autel, une nappe d'autel toute déchirée et plissée, des vases de bois avec des fleurs en papier poussiéreuses, des chandeliers de bois, qui jadis ont été dorés, mais qui maintenant sont devenus gris et menacent ruine.

Et cependant, bien souvent, ces églises solitaires et abandonnées éveillent en nous une étrange impres-

1. *In locis pretiosis*. Ces mots désignent non seulement les églises, mais aussi les tabernacles où est conservé le sacrement, et jusqu'aux vases sacrés de l'autel, le ciboire et la pyxide. Cf. Celano, *Vita Prima*, n. 45 ; *Tres Socii*, n. 37 ; Anon. Perus, *op. cit.*, p. 584, n. 210 ; Bonav., n. 42.

sion de recueillement. Et lorsqu'elles sont ouvertes et qu'on a le bonheur de pouvoir y pénétrer, parfois on y trouve, sur l'un des murs, de vieilles fresques à demi effacées, peintes par ces élèves de Giotto ou de Simone Martini qui, durant le xiv<sup>e</sup> siècle, semblent avoir visité jusqu'aux plus écartées des petites villes, et jusqu'aux recoins les plus éloignés des Apennins. Le bénitier, depuis longtemps, est vide d'eau et plein de poussière ; et, tandis que l'on s'agenouille pour prier, on entend le vent gronder, au dehors, dans les bois de châtaigniers, ou encore un torrent de montagne se précipiter sur son lit de pierres.

Il y avait, au temps de la jeunesse de François, un sanctuaire de ce genre qui n'était presque plus qu'une ruine : la vieille église de Saint-Damien, située en avant de la ville <sup>1</sup>, à quelques minutes des remparts. Le chemin qui y mène n'a pas dû changer beaucoup, au cours des sept siècles écoulés : c'est un chemin assez raide, passant devant de grandes maisons éparses, blanchies à la chaux, et qui traverse des champs d'oliviers où pousse le blé, sous les fines branches argentées des vieux arbres tordus. Par ce chemin, après un quart d'heure de marche, on arrive à Saint-Damien, qui est aujourd'hui un vaste couvent.

Mais au temps de la jeunesse de saint François, Saint-Damien n'était qu'une petite chapelle rustique, dont le seul ornement consistait en un grand crucifix byzantin suspendu au-dessus du maître-autel. Devant ce crucifix, François avait l'habitude de venir prier ; et ainsi il arriva que, quelque temps après sa visite

1. D'après Thode, cette église se trouvait déjà mentionnée en 1030.

aux lépreux, le jeune homme, un jour, vint s'agenouiller, dans cette église, devant l'image du Crucifié. Depuis qu'il avait commencé lui-même à crucifier son moi, la crucifixion était devenue un objet favori de ses pensées. Les regards levés vers le visage de Jésus, sous sa couronne de gloire, il récitait la prière suivante, que la tradition nous a conservée : « Grand et magnifique Dieu, mon Seigneur Jésus-Christ ! Je te supplie de m'éclairer et de dissiper les ténèbres de mon âme ! Donne-moi une foi droite, une espérance ferme, une charité parfaite ! Et accorde-moi, ô Seigneur, de te connaître assez bien pour pouvoir agir, en toutes choses, d'après ta lumière et en accord avec ta sainte volonté <sup>1</sup> ! »

Tout l'effort intérieur du jeune homme, dans les années qui ont suivi le jour où, debout dans la campagne, aux portes d'Assise, il avait trouvé le monde vide et son âme déserte, tout cet effort s'était concentré et traduit dans cette simple et profonde prière. Ce qu'il y demandait à Dieu, c'est ce que toujours, depuis lors, il avait cherché et désiré, malgré toutes ses chutes et toutes ses erreurs : une lumière lui permettant de voir la volonté de Dieu, et la force d'agir conformément à cette volonté. Toute sa vie, depuis ce moment de naguère jusqu'à l'heure présente, n'avait été qu'une répétition, sous des formes diverses, mais toujours plus intimes et plus ardentes, de ces mots : « Parle, Seigneur, car ton serviteur écoute ! »

Et ainsi il arriva que Dieu jugea enfin son serviteur François digne de l'entendre. Du crucifix jaillit une voix, perceptible seulement au cœur du jeune homme, et qui lui disait : « Va, François, et recons-

1. Wadding, *Annales Minorum*, I, p. 31.

truis ma maison, car elle est toute proche de s'écrouler ! »

Et, de même que naguère à Spolète, où il avait reçu la défense de poursuivre son expédition vers la Pouille, François se montra aussitôt prêt à suivre docilement l'ordre divin. Avec son âme simple et amie des significations littérales, il regarda autour de lui, dans la vieille chapelle, et constata que celle-ci, en effet, menaçait de crouler. Sur quoi, tremblant de la grandeur de cet instant solennel, il répondit au Crucifié, qui avait daigné lui parler : « Seigneur, c'est avec joie que je vais faire comme tu désires ! »

Enfin Dieu avait achevé d'exaucer sa prière, enfin Dieu lui avait imposé une tâche ! Toujours prompt à l'action, comme il l'est par nature, le jeune homme se relève en sursaut pour exécuter le commandement du Seigneur. Devant la porte de l'Église, il rencontre le prêtre du lieu, un pauvre vieux prêtre, assis, au soleil, sur un banc de pierre. François s'approche de lui respectueusement, le salue en lui baisant la main, puis tire sa bourse et tend, au prêtre étonné, une grosse pièce d'or, en lui disant : « Je vous prie d'acheter, avec cet argent, une réserve d'huile, afin que toujours une lampe soit allumée devant le crucifix ; et, quand la réserve sera épuisée, je vous prie de me le dire, pour que j'avise de nouveau à ne pas laisser manquer l'huile de la lampe. »

Et puis, avant que le vieux prêtre se soit remis de son étonnement, François est déjà reparti. Son cœur déborde, son âme est gonflée de la grande faveur qu'il vient de recevoir. Pendant qu'il erre, au hasard de ses pas, plusieurs fois il fait le signe de la croix, et, à chaque fois, c'est comme si l'image du Crucifié s'enfonçait plus profondément dans son cœur. Avec une vérité incomparable, comme aussi avec une beauté

intraduisible, la vieille légende nous dit que, depuis cette heure, le souvenir des souffrances du Sauveur a toujours « fait fondre le cœur de François », de telle sorte que celui-ci, dès lors et tant qu'il a vécu, « a porté dans son cœur les plaies du Seigneur Jésus <sup>1</sup> ».

Cependant la reconstruction de l'église de Saint-Damien, allait exiger bien plus d'argent que François, pour l'instant, n'en possédait. Mais lui, pas une minute, il n'a été en doute de la façon dont il aurait à se procurer les ressources nécessaires. Aussi vite que ses jambes pouvaient le porter, il a couru à la maison paternelle, a pris dans la boutique plusieurs rouleaux de beau drap, les a chargés sur un cheval de somme, et s'est dirigé vers Foligno, pour vendre son drap au marché de cette grande ville, ainsi qu'il avait eu à le faire bien souvent déjà. Après quoi, en très peu de temps, drap et cheval se sont trouvés vendus, et François, les poches pleines d'argent, est revenu à l'église de Saint-Damien.

Peut-être le vieux prêtre était-il encore assis, à se chauffer, sur son banc de pierre, lorsque François s'est, de nouveau, présenté devant lui. Nous savons, en tout cas, que le jeune homme l'a abordé, et, après un autre salut respectueux, lui a posé sur les genoux toute la grosse somme qu'il avait retirée de sa vente, en lui disant que cette somme devait être affectée à la reconstruction de l'église <sup>2</sup>.

Le prêtre avait reçu volontiers la petite aumône précédente ; mais lorsque, maintenant, François est

1. *Tres Socii*, chap. v, 14. — Cf. Bonav., *Legenda Major*, I, 5 et II, 1.

2. *Tres Socii*, chap. vi, 16 ; Celano, *Vita Prima*, I, chap. iv.

réparé devant lui avec cette masse d'or, et a voulu la lui donner, le vieux prêtre s'est refusé à l'accepter, saisi d'un soupçon. Il s'est demandé si tout cela n'était pas, simplement, l'une des folles équipées ordinaires du jeune original. Quoi qu'il en fût, d'ailleurs, le vieillard aura craint de s'exposer à des reproches de la part de Pierre Bernardone, et c'est du ton le plus résolu qu'il a signifié à François qu'il ne voulait plus s'occuper de cette affaire. En vain le jeune homme s'est assis auprès de lui, et a employé toute son éloquence pour le faire revenir sur sa décision : tout a été inutile ; et la seule permission que François ait pu obtenir du prêtre a été le droit de pouvoir demeurer, quelque temps, aux alentours de Saint-Damien, afin de s'y livrer tranquillement à la prière et à la pratique de la dévotion.

Car, depuis lors, François était lui-même décidé à adopter ce que le moyen âge appelait « une vie religieuse », c'est-à-dire la vie d'un moine ou d'un solitaire. Non pas qu'il ait eu précisément l'idée de s'enfermer dans un couvent : il nous dit lui-même, dans son testament, que personne ne l'a engagé à entrer dans la *vita religiosa*, mais que c'est le Très-Haut qui lui a enseigné cette vie ; et cette affirmation nous prouve bien que, dès le début, il s'est agi d'autre chose, pour lui, que de devenir simplement un moine. Mais il n'en a pas moins employé, pour définir le changement qui s'est fait alors en lui, le terme qui servait communément à signifier l'entrée dans la vie monacale : « sortir du siècle ». *Exivi de sæculo*, nous dit-il<sup>1</sup>. Et, ainsi, le temps qu'il a passé auprès du prêtre de Saint-Damien peut être légitimement considéré comme son noviciat : mais un novi-

1. *Opuscula*, éd. Quaracchi, 1904, pp. 77 et 79.

ciat pendant lequel l'Esprit de Dieu a été son seul maître, son seul guide, et son seul directeur.

Dans le voisinage de la maison du prêtre, se trouvait une grotte de pierre; et c'est elle que François, suivant son habitude, s'était choisie pour chambre secrète. Il y passait les « nuits et les jours en prières et en jeûnes, parmi des larmes et des soupirs indicibles<sup>1</sup> ».

Cependant Pierre de Bernardone était revenu de ses voyages, et, en rentrant chez lui, s'était étonné de n'y point trouver son fils. Dame Pica ne savait pas ce que le jeune homme était devenu, ou bien, si elle le savait, se refusait à le dire. Mais le vieux marchand ne tarda pas à deviner la cachette de son fils, et se rendit auprès du prêtre de Saint-Damien, d'ailleurs sans rencontrer François, qui s'était réfugié dans sa grotte. Du moins, le prêtre paraît bien avoir profité de cette occasion pour rendre à Pierre de Bernardone l'argent que son fils avait rapporté de Foligno, et qu'il avait déposé dans une des niches des fenêtres de l'église. Et comme, selon toute apparence, la perte du drap et du cheval était l'une des causes principales de la visite de Pierre, celui-ci, dès qu'il eut reçu l'argent, s'en retourna, sensiblement calmé, à Assise, et resta tout un mois sans faire aucune tentative nouvelle pour s'entretenir avec son premier-né. Nous savons même que, pendant ce temps, François, dans sa grotte, recevait des aliments qui lui étaient envoyés de la maison paternelle : mais ces envois doivent plutôt être venus de la mère, et peut-être à l'insu du père<sup>2</sup>.

1. Saint Paul, *Rom.*, VIII, 26.

2. Celano, *Vita Prima*, I. chap. v ; *Tres Socii*, chap. vi, 16. — Suivant une tradition ultérieure, François, lors de l'arrivée de son

Quant à l'existence du jeune homme, durant ce mois, on peut dire avec toute raison qu'il a employé cette période à s'imprégner de la grande pensée qui, depuis lors, allait lui apparaître comme l'essence du christianisme, à savoir : la vie du Christ crucifié se reproduisant dans la vie de chaque chrétien. L'épître de saint Paul aux Romains est l'un des écrits bibliques que François cite le plus fréquemment<sup>1</sup> ; or, c'est justement dans cette épître que, plus encore peut-être que nulle autre part, saint Paul se montre à nous non seulement comme le grand docteur chrétien, mais aussi comme le grand mystique chrétien. Et ainsi je n'émettrai ni une hypothèse historique, ni une fantaisie littéraire, mais bien une assertion toute conforme à la réalité, en me servant, pour exprimer les sentiments du jeune marchand italien pendant cette période de son noviciat religieux, de ces paroles du chapitre VIII de l'*Épître aux Romains* : « En conséquence, il n'y a désormais aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ, et qui ne cheminent point selon la chair, mais selon l'esprit. Car la loi de l'esprit, telle qu'elle est vivante en

père à Saint-Damien, s'est caché dans un enfoncement du mur de l'église, qui s'est ouvert miraculeusement, et où il a pu rester invisible, pendant que son père passait près de lui. Cet enfoncement, sur la paroi duquel se voit aujourd'hui une grande figure peinte de saint François, continue à être montré aux visiteurs de Saint-Damien, presque toujours avec l'accompagnement du récit de la susdite histoire miraculeuse de son origine. Mais, en réalité, bien loin d'avoir une origine miraculeuse, il est simplement un produit du désir que l'on avait alors, et que les hommes ont eu en tout temps, de commémorer, par un signe impérissable, la taille exacte des personnages fameux : pieux désir à qui nous devons, pareillement, le baldaquin du cloître du Latran, à Rome, qui passe pour nous donner la hauteur de la figure du Christ. — Voyez Sabatier, *Coll. d'Études*, II, p. cxvii, et Wadding, an. 1226, n° 42.

1. Ainsi dans les *Admonitions*, chap. vi et xi ; dans la *Première Règle*, chap. ix et xi ; et dans la *Seconde Règle*, chap. ix.

Jésus-Christ, m'a affranchi de la loi du péché et de la mort.., afin que l'accomplissement de la loi se réalise en nous, qui ne cheminons point selon la chair, mais selon l'esprit... Car, si vous vivez selon la chair, vous mourrez ; mais si, par l'esprit, vous tuez en vous l'œuvre de la chair, vous vivrez : car tous ceux qui sont menés par l'esprit de Dieu sont des enfants de Dieu... Et si nous sommes enfants, nous sommes donc héritiers, je veux dire héritiers de Dieu et co-héritiers du Christ ; et il convient que nous souffrions avec lui, afin que nous soyons, aussi, glorifiés avec lui... Car ceux qu'il a connus d'avance, il les a aussi destinés d'avance à devenir conformes à l'image de son fils. »

C'est encore, à coup sûr, durant ce mois passé à Saint-Damien qu'a dû se produire un événement dont les légendes nous ont conservé le récit, sans aucune indication de sa date. Un jour, on a vu François errer dans la plaine, au-dessous d'Assise, aux alentours d'une ancienne petite chapelle appelée la Portioncule, ou Sainte-Marie-des-Anges. Il allait tout autour de cette chapelle en pleurant et en soupirant, comme accablé d'un grave souci. Et lorsqu'un passant s'était approché de lui, ému de pitié, et lui avait demandé la cause de ses larmes, le jeune homme lui avait répondu : « Je pleure sur les souffrances de mon Seigneur Jésus-Christ, et je n'aurais point honte d'aller par le monde entier et de montrer les larmes que je répands ainsi ! » Ce dont l'autre homme fut si profondément touché qu'il se mit, lui aussi, à verser des larmes ; et longtemps tous deux pleurèrent ensemble <sup>1</sup>.

1. *Tres Socii*, chap. v, 14 ; *Celano, Vita Secunda*, I, chap. vi.

Voilà de quelle façon a commencé, pour François d'Assise, cette vie, non pas selon la chair, mais selon l'esprit, qui toujours, désormais, devait le conduire plus haut et plus haut, jusqu'au moment où elle allait lui permettre d'atteindre à la plus grande conformité possible, pour un homme, avec l'image de Jésus-Christ crucifié !

---

## FRANÇOIS RENONCE A SON PÈRE

Un certain jour d'avril de l'année 1207, Pierre de Bernardone se tenait derrière son comptoir, dans sa boutique, lorsqu'il entendit, de la rue, un grand bruit : diverses voix appelant, parmi toute sorte de cris et d'éclats de rire. Et ce bruit se rapprochait, de minute en minute, et bientôt il sembla provenir du coin de la rue, tout contre la maison. Le vieux marchand, d'un signe, ordonna à l'un de ses apprentis d'aller voir un peu ce que cela pouvait signifier.

— Un fou, messire Pierre ! rapporta dédaigneusement l'apprenti. C'est un fou, que les gamins s'amusent à poursuivre !

L'apprenti s'attarda encore un moment, devant la maison ; et tout à coup le voici qui rentre, le visage blême ! Il venait de reconnaître qui était « le fou » !

Et, dès la minute suivante, c'est messire Pierre lui-même qui, debout sur sa porte, découvre, au milieu de la bande des rieurs, maintenant arrivée devant sa maison, son propre fils, son François, ce premier-né dont il avait rêvé de si grandes choses, et sur qui il avait placé tant d'espairs magnifiques ! Ce fils, le voici maintenant qui revient, mais vêtu misérablement, tout pâle et émacié, avec les che-

veux en désordre et des cercles noirs autour des yeux, et ensanglanté sous des coups de pierres, et sali des ordures que les gamins ont lancées sur lui ! Oui, c'est bien son François, l'orgueil de ses yeux, l'appui de sa vieillesse, la joie et la consolation de sa vie ! Voilà où l'ont conduit toutes ces maudites idées qu'il s'est fourrées dans la cervelle !

Pierre de Bernardone se sent défaillir, dans l'excès de son chagrin, de sa honte, et de sa colère. Et toujours la troupe hurlante et ricanante se rapproche, lui criant, sans pitié, jusque sur les marches du seuil de sa boutique : « Tenez, Pierre de Bernardone, voici que nous vous ramenons votre beau garçon de fils, votre fier chevalier ! Le voici qui revient de la guerre dans les Pouilles, après avoir conquis une princesse et la moitié d'un royaume ! »

Alors le vieux marchand n'est plus maître de soi. Force lui est d'entrer en fureur, pour ne point fondre en larmes. Comme une bête sauvage, il s'élançe au milieu du groupe tassé, et distribue une volée de coups de pieds et de coups de poings, autour de lui, avec tant de rage que les gamins, effrayés, reculent, et que le cercle qui entourait François finit par se rompre. Après quoi, sans dire une parole, Pierre empoigne son fils, et le soulève dans ses bras. Avec une force de géant que lui prêtait sa colère, tout haletant et grinçant des dents, il emporte François à travers les pièces de sa maison, le jette enfin sur le sol d'une cave obscure, dont il a soin de verrouiller la porte. Puis, de ses mains tremblantes, il cache la clef dans sa ceinture, et puis il s'en retourne à son travail<sup>1</sup>.

1. Ici encore, de même que dans le chapitre I et à la fin du chapitre V, j'ai tenté de développer et de représenter plus en détail une scène que les biographes ne nous ont rapportée que très brièvement. J'ajouterai que, d'une façon générale, on doit se garder de

Le pauvre Pierre de Bernardone espérait qu'une forte dose de « cachot », — comme disent les collégiens, — mettrait un terme à la nouvelle folie de son fils. Aussi renforça-t-il l'emprisonnement dans la cave d'une diète rigoureuse au pain et à l'eau, s'imaginant qu'il pourrait, ainsi, avoir plus vite raison de l'obstination du jeune homme, dont il avait bien souvent, autrefois, constaté la gourmandise<sup>1</sup>.

Mais les temps d'autrefois étaient passés, et François était devenu un autre homme, — déjà en marche vers ce temps prochain où, lorsqu'un mets allait lui paraître trop savoureux, il allait y mélanger des cendres, en expliquant à ses compagnons de table, avec son fin sourire, que « notre sœur la cendre était chaste<sup>2</sup> » Et lorsque messire Pierre, quelques jours après, eut de nouveau à partir pour un voyage, et que dame Pica ouvrit la porte de la cave, afin d'obtenir par des larmes et des prières ce que n'avaient pu obtenir la prison ni la faim, elle trouva son fils aussi ferme qu'auparavant dans sa résolution, et même tout heureux d'avoir pu souffrir un peu pour sa croyance. Et comme François lui déclarait que, à

prendre trop à la lettre l'image que les biographes nous ont laissée de Pierre de Bernardone (*torvo oculo*, etc). Comme tous ceux qui, vis-à-vis d'un idéalisme absolu, incarnent le monde plus bas et plus borné, mais cependant légitime, de la réalité positive, Pierre de Bernardone a été souvent dépeint et jugé avec une sévérité bien injuste. Voyez la *Vita Prima* de Celano, I, chap. v.

1. *Ut ipse vir Dei confessus postea est frequenter, electuariis et confectionibus utebatur, et a cibis contrariis abstinebat.* « Le saint nous a souvent avoué, par la suite, qu'il s'était longtemps régala de gâteaux et de sucreries, et s'était abstenu de toute nourriture qui lui déplaisait. » *Tres Socii*, chap. vii, 22.

2. *In cibis quos edebat, sæpe ponebat cinerem, dicens fratribus, in abstinentiæ suæ velamen, fratrem cinerem esse castum.* « Souvent il mêlait de la cendre aux mets qu'il mangeait, en disant aux frères, pour voiler son abstinence, que sa sœur la cendre était chaste. » *Tres Socii*, chap. v, 15.

aucun prix il ne renoncerait à sa nouvelle manière de vivre, l'excellente mère profita de l'absence de son mari pour délivrer le prisonnier : sur quoi, de même qu'un oiseau mis en liberté s'envole vers son nid, aussitôt François s'enfuit vers sa retraite de Saint-Damien.

Quand Pierre de Bernardone revint de son voyage, il trouva la cage vide. Cette fois, au lieu d'aller chercher son fils à Saint-Damien, il résolut de recourir aux voies judiciaires. Il demanda aux consuls de la ville que l'enfant prodigue fût déshérité, et chassé de la région<sup>1</sup>, en même temps qu'il réclamait la restitution de tout l'argent qu'il savait que François possédait encore : car il est probable que la mère n'avait point laissé son enfant partir de la maison sans lui regarnir les poches ; et peut-être, aussi, Pierre croyait-il que François avait touché, à Foligno, d'autre argent que celui qu'il était parvenu à se faire rendre.

Pierre de Bernardone était, pour employer l'expression du vieux chroniqueur Mariano, *reipublicæ benefactor et provisor*, l'un des bienfaiteurs principaux de la cité<sup>2</sup>. Aussi les consuls d'Assise ne pouvaient-ils manquer de vouloir le satisfaire ; et, en effet, le héraut de la ville fut envoyé à Saint-Damien pour sommer François de comparaître devant le tribunal. Mais le jeune homme refusa d'obéir à cette sommation, en disant : « De par la grâce de Dieu, je suis maintenant devenu un homme libre, et ne me juge plus tenu de comparaître devant les consuls, puisque je n'ai plus d'autre maître que Dieu ! » Réponse qui, ainsi que l'a observé Sabatier, ne saurait être com-

1. Julien de Spire (*loc. cit.*, p. 568).

2. Expression citée par Wadding, 1, p. 17.

prise si l'on n'admettait pas que François, dès ce moment, avait dû recevoir les ordres mineurs, et était formellement entré dans la vie religieuse, ce qui le rendait justiciable de la seule autorité ecclésiastique<sup>1</sup>.

Le père, sans doute, sera resté au Palais Communal pour attendre le retour du messager : en tout cas, il apprit immédiatement que les consuls, à leur grand regret, se trouvaient forcés de laisser tomber l'affaire. Mais lui, Pierre de Bernardone, n'entendait nullement abandonner les poursuites légales qu'il avait commencées ; et bientôt c'est au chef spirituel de la ville, dans son palais de la place de l'Evêché, qu'il vint apporter sa plainte. L'évêque prit aussitôt la chose en main ; et, à une date fixée, le père et le fils se rencontrèrent en sa présence<sup>2</sup>. Tout de suite, d'ailleurs, on put voir clairement à quel parti allait la sympathie du prélat. Celui-ci conseilla bien à François de restituer tout ce qu'il pouvait avoir encore de l'argent de son père ; mais la façon dont il lui donna ce conseil n'était pas faite pour être agréable au drapier : « Si ton intention est vraiment de te consacrer au service de Dieu, dit l'évêque au jeune homme, tu dois d'abord restituer à ton père son mammon, qui peut-être a été acquis par des moyens injustes, et qui, par suite, ne saurait être affecté au profit de l'Eglise<sup>3</sup> ! »

Prononcées devant les nombreuses personnes qui s'étaient rassemblées là, pour assister à ce curieux procès entre l'un des hommes les plus considérables d'Assise et son fils devenu fou, de telles paroles n'étaient pas faites pour tempérer la mauvaise humeur

1. Sabatier, *Vie de saint François*, p. 68, n. 2.

2. Guido II occupait le siège épiscopal d'Assise depuis 1204. Voyez Cristofani, *Storie*, I, pp. 169 et suiv.

3. *Tres Socii*, chap. vi, 19.

du vieux marchand. Tous les yeux allaient de lui à son fils, qui se tenait assis de l'autre côté de l'évêque, et qui s'était revêtu, pour la circonstance, de son précieux costume d'écarlate. Et alors se produisit une chose remarquable, une chose qui jamais encore, auparavant, ne s'était produite dans l'histoire du monde, et qui jamais plus ne devait se reproduire, une chose que, durant des siècles, les peintres allaient représenter, et les poètes chanter, et les prêtres célébrer dans leurs discours. Parfaitement calme en apparence, mais avec des yeux étincelants, François se leva : « Seigneur, dit-il, en se tournant vers l'évêque, bien volontiers je vais rendre à mon père non seulement l'argent que j'ai à lui, mais encore mon vêtement, qui me vient de lui ! » Et, avant que personne pût avoir l'idée de ce qu'il voulait faire, il disparut dans une chambre voisine d'où on le vit revenir, l'instant d'après, complètement nu, avec une ceinture de poils autour des reins, tenant sur le bras tous ses autres vêtements. D'un mouvement instinctif, les assistants se levèrent, tandis que Pierre de Bernardone et son fils François se dressaient, debout en face l'un de l'autre. Et le jeune homme, avec une voix toute frémissante d'émotion intérieure, la tête haute et les yeux fixés devant lui, comme s'il contemplait quelque chose ou quelqu'un dans le lointain, s'écria : « Ecoutez, tous, ce que j'ai à dire ! Jusqu'ici, j'ai appelé Pierre de Bernardone mon père : mais maintenant voici que je lui rends son or, et tous les vêtements que j'ai de lui ; de telle sorte que, désormais, je ne dirai plus : *Mon père Pierre de Bernardone !* mais bien : *Notre Père qui êtes au ciel !* »

Après quoi le jeune homme se baissa, et déposa ses habits et son linge devant les pieds de son père, et posa, par-dessus, un petit tas d'or. Tous les assis-

tants étaient profondément remués; un grand nombre pleuraient, et l'évêque lui-même avait des larmes dans les yeux. Seul, Pierre de Bernardone restait impassible. Avec un visage froid comme la pierre, il se baissa à son tour, prit les vêtements et l'or, et, blême de colère, sortit sans dire un mot. Alors l'évêque s'avança vers François, étendit sur lui son propre manteau, et, dans les larges plis de ce manteau, cacha le jeune homme nu, tout en le pressant contre son cœur. Depuis ce moment, François, ainsi qu'il l'avait bien longtemps souhaité, était devenu entièrement un homme de l'Eglise et un serviteur de Dieu.

Lorsque l'émotion première se fut un peu apaisée, et que François se retrouva seul avec l'évêque, celui-ci songea à la nécessité de préparer un vêtement pour le jeune homme. On découvrit, à l'évêché, un vieux manteau qui avait appartenu au jardinier : et François le reçut avec joie, et, avant de sortir du palais épiscopal, il dessina, à la craie, une grande croix sur le dos de cet habit de pauvre<sup>1</sup>.

C'est au mois d'avril 1207 que le fils de Pierre de Bernardone réalisa ainsi, à la lettre, les paroles de l'Evangile qui nous ordonnent de tout abandonner, de nous charger d'une croix, et de suivre Jésus<sup>2</sup>.

1. Saint Bonaventure est le seul, de tous les biographes, qui nous rapporte ce trait (*Legenda Major*, II, 4) : il l'aura appris, probablement, avec maints autres petits détails biographiques, du frère Illuminé de Rieti.

2. Cette date nous paraît ressortir clairement d'un passage de l'Anonyme de Pérouse (*loc. cit.*, p. 572, n. 141) : « L'an MCCVIII de l'Incarnation du Seigneur, au mois d'avril, le 16<sup>e</sup> jour des calendes de mai, le Seigneur, voyant que son peuple oubliait ses commandements, voulut bien, dans sa miséricorde infinie, envoyer des ouvriers vers son champ; et c'est ainsi qu'il inspira un homme qui était dans la ville d'Assise, nommé François. » Le 16<sup>e</sup> jour des calendes de mai MCCVIII correspond, dans notre chronologie d'à présent, au 16 avril 1207.

Avril est, en Ombrie, ce qu'est dans nos pays plus froids le mois de mai, ou plutôt encore le mois de juin. Chaque jour, le soleil brille, clair et joyeux, dans le bleu du ciel. L'atmosphère est fraîche et saine, purifiée par les averses de pluie de l'hiver. Les chemins ne sont pas encore poussiéreux, mais fermes et agréables aux pieds : et, dans les champs, sous les oliviers, le grain pousse abondamment, vert et déjà très haut, parsemé d'un nombre infini de coquelicots d'un rouge rayonnant. Avril est la plus belle saison de l'Italie, bien préférable au malsain, brûlant, et fiévreux automne.

C'est donc par une de ces matinées ensoleillées d'avril que le fils de Pierre de Bernardone, vêtu d'un vieux manteau de jardinier, sortit de l'évêché d'Assise pour s'en aller errer à travers le monde, comme l'un de ces « étrangers et pèlerins » évangéliques dont nous parle la Sainte Ecriture. La vie de tout homme n'est que le fruit de sa volonté intime ; et ainsi François avait décidément obtenu ce qu'il avait, depuis longtemps, désiré et voulu, ce qu'il avait cherché à Rome, ce qu'il avait demandé à Dieu dans la solitude des grottes ombriennes : la permission de suivre, nu et souffrant, le Sauveur souffrant et nu.

François s'était séparé de la patrie de son enfance et de sa jeunesse, de ses parents, de ses amis et compagnons, de tout son passé et de tous ses souvenirs. Il ne dirigea point ses pas, de nouveau, vers Saint-Damien, ni vers la petite chapelle de la Portioncule. Il y a, dans la vie, des instants où l'homme aspire à ce que la nature peut lui offrir de plus grand, c'est-à-dire à la mer ou à la montagne. Le jeune homme sortit d'Assise par la porte qui s'ouvre vers la direction du mont Subasio, et suivit le chemin qui grimpe dans la montagne. Et, certes, se souvenant des mots

de l'Évangile sur celui qui a mis la main à la charrue et qui ne doit pas se retourner pour regarder derrière soi, certes il ne se retourna que lorsque depuis longtemps déjà les toits et les tours d'Assise eurent disparu, derrière lui, et qu'il se trouva seul sur les cimes du mont, dans des bois de chêne encore inexplorés, ou parmi d'énormes champs de pierres, stériles et vides. De là-haut, la vue s'étend très loin sur le monde : et c'est comme si l'on apercevait, de la nacelle d'un ballon, la vallée de Spolète, avec ses routes blanches, les rubans brillants de ses cours d'eau, ses vastes campagnes, invariablement parsemées d'oliviers, et ses maisons et ses églises, petites et fines ainsi que des jouets. Les montagnes, qui, à Assise, vues d'en bas, limitent l'horizon, de là-haut s'affaissent et semblent toutes basses ; et derrière elles s'en dressent d'autres, plus hautes, d'un bleu plus pâle, les lointains Apennins.

François se dirigea ensuite du côté de Gubbio. Dans cette ville, qui, en ligne droite, n'est qu'à quatre ou cinq kilomètres d'Assise, demeurait l'un des amis de sa première jeunesse, peut-être celui-là même qui, jadis, l'accompagnait quand il allait à son trésor, dans la grotte. Mais les montagnes, à les gravir, demandent beaucoup de temps ; et déjà le jour déclinait avant que François eût franchi les crêtes sauvages et boisées qui séparent Assise de Valfabbrica. Lui, cependant, il allait vaillamment, et, de même qu'il le faisait toujours dans les instants les plus heureux de sa vie, il chantait, en rimes françaises, à la gloire de Dieu. Or, voilà qu'un bruit de branches fracassées retentit dans l'enchevêtrement de la forêt, et qu'une troupe de brigands, sortant de leur cachette, s'élançèrent sur le jeune pèlerin, et, d'un ton menaçant, lui demandèrent qui il était ! A quoi le jeune

homme, sans l'ombre de frayeur, répondit : « Je suis le héraut du grand Roi ! » Les brigands considérèrent, un moment, l'étonnante apparition de ce « héraut » recouvert d'un manteau rapiécé, avec une croix dessinée, à la craie, sur son dos. Puis ils résolurent de le laisser partir sans lui faire autrement violence ; mais, afin qu'il sentît bien que c'était une faveur qu'ils lui accordaient, ils l'empoignèrent par les bras et les jambes, et le lancèrent dans un fossé où la neige séjournait encore, malgré le soleil d'avril. « Tiens, couche-toi là-dedans, rustre imbécile qui veux jouer au héraut ! » lui crièrent-ils avant de le laisser. Et ce n'est qu'à grand'peine que François parvint à sortir du fossé plein de neige ; mais aussitôt, s'étant remis à chanter la gloire de Dieu, il poursuivit son chemin par-dessus la montagne<sup>1</sup>.

Enfin, après avoir erré quelque temps, il rencontra un petit couvent de bénédictins où l'on consentit à lui donner asile, à la condition qu'il aiderait le frère cuisinier. Le jeune homme resta dans ce couvent pendant plusieurs jours, avec l'espérance de pouvoir compléter son pauvre équipement par l'acquisition d'un habit de moine hors d'usage. Mais c'est tout juste si on lui fournit de quoi manger à sa faim ; et, comme nous le dit son premier biographe, « ce n'est point la colère, mais seulement la nécessité » qui le força à poursuivre bientôt sa route vers Gubbio. Et il est bien vraisemblable que le prieur de ce couvent, plus tard, lorsque François fut devenu un homme

1. Celano, *Vita Prima*, I, chap. vii ; Julien de Spire, *loc. cit.*, p. 575, n. 160-161 ; Bonav., II, 5. D'après le *Guida Storica di Gubbio* de Lucarelli (1888), la rencontre entre François et les brigands a eu lieu aux environs de Caprignone, où une vieille église conventuelle conserve encore des fresques peintes depuis le xiv<sup>e</sup> siècle jusqu'au xvi<sup>e</sup>. L'une de ces fresques représente François en train de revêtir un habit tout en loques.

fameux, sera venu lui présenter d'humbles excuses : mais si François n'était pas devenu fameux, il est bien vraisemblable, aussi, que le brave prier n'aurait jamais daigné accorder un souvenir à son manque d'hospitalité, et cependant saint Benoît ordonne, dans sa règle, « que l'hôte doit être accueilli comme le Christ lui-même<sup>1</sup> ».

Parvenu à Gubbio, François y trouva son ami, et obtint de lui le vêtement qu'il désirait avoir, et qui était celui-là même que portaient ordinairement les ermites, avec une ceinture autour du corps, des sandales, et un bâton<sup>2</sup>. Son ami, du reste, ne doit pas lui avoir rendu d'autres services : car les biographes nous racontent que, pendant son séjour à Gubbio, le jeune pèlerin demeura dans un hôpital, où il lavait les pieds des lépreux, pansait leurs plaies, exprimait leurs ulcères, séchait leur pus, et souvent baisait les trous infects de leurs membres<sup>3</sup>.

Cependant François n'oubliait pas qu'une occupation grave l'attendait toujours encore à Saint-Damien, près d'Assise ; et, un jour, il se retrouva dans ce lieu, pour commencer enfin la tâche que Dieu lui avait imposée : la reconstruction de l'église. Mais probablement toute sorte de bruits s'étaient répandus à Assise

1. Une tradition locale, qui ne manque pas de vraisemblance, place le lieu de cet épisode au couvent de Santa Maria della Rocca (la Rocchicuola), entre Assise et Valfabbrica.

2. *Quasi eremicum ferens habitum, accinctus corrigia et baculum manu gestans, calceatis pedibus incedebat.* (Celano, *Vita Prima*, I. chap. ix.) — Giuseppe Mazzatinti a établi (dans les *Miscellanea Francescana*, vol. V, pp. 76-78) que l'ami de François à Gubbio était Frédéric Spadalunga, l'aîné de trois frères. Au temps d'Aroldi se voyaient encore, dans le Palais des Consuls de Gubbio, des fresques représentant le don fait à François par Spadalunga (voy. F. Haroldus, *Epitome Annalium Ord. Min.*, Rome, 1662, vol. I, p. 29).

3. Bonav., chap. II, 6 ; *Tres Socii*, VII, 21.

et aux environs, durant son absence : car le prêtre ne semble pas s'être beaucoup réjoui de le revoir. François fut même obligé d'alléguer les paroles que lui avait dites l'évêque, pour prouver qu'il avait l'approbation de l'autorité ecclésiastique.

Et maintenant se présenta devant le jeune homme, dans toute sa réalité prosaïque, une question que jamais encore il n'avait envisagée : la question d'argent. Où et comment pourrait-il se procurer les moyens nécessaires pour reconstruire l'église ? Car il s'agissait de trouver des pierres et de la chaux ; et ce n'étaient point choses que l'on pût obtenir gratuitement.

Par bonheur, l'idée lui vint de tirer profit des seules leçons qu'il eût apprises dans son temps de jongleur et de troubadour. Un beau jour, sur le marché d'Assise, on vit François, en habit d'ermite, chantant devant la foule comme un musicien vagabond. Et quand il eut fini son chant, le voici qui descend de la pierre où il était grimpé, et qui va parmi ses auditeurs, et se met à mendier ! « Celui qui me donnera une pierre, dit-il, recevra une récompense dans le ciel ; celui qui me donnera deux pierres recevra deux récompenses ; et celui qui me donnera trois pierres en recevra trois ! » Ce que beaucoup accueillirent par des rires, et François leur répondit en riant avec eux ; mais d'autres, nous raconte la légende, « furent émus jusqu'aux larmes de le voir passé, d'une si grande vanité mondaine, à une telle ivresse dans l'amour de Dieu ».

Le fait est que François réussit, de cette façon, à recueillir une nombreuse quantité de pierres, qu'il chargea lui-même sur ses épaules et emporta à Saint-Damien. Et c'est lui seul, aussi, qui voulut exécuter tout le travail de maçonnerie ; et les passants l'entendaient

chanter, en français, durant son ouvrage. Mais si quelqu'un s'attardait à le regarder, il lui criait : « Viens plutôt ici, et aide-moi à reconstruire l'église du bon saint Damien<sup>1</sup> ! »

Tant de zèle et de sacrifice ne pouvait manquer de toucher le vieux prêtre ; et celui-ci, pour témoigner à François sa reconnaissance, prit l'habitude de lui servir à sa table, chaque soir, le meilleur souper que lui permît sa pauvreté. Pendant un temps, les choses allèrent bien ainsi ; mais, un jour, l'idée vint au jeune homme de se demander si, en tous lieux où le mèneraient ses pas, il pourrait compter sur un hôte aussi plein de sollicitude que celui qu'il avait trouvé là. « Ceci, se dit-il, n'est pas du tout vivre comme un pauvre homme, ce qui est mon désir ! Non ! un véritable pauvre s'en va mendier de porte en porte, son écuelle à la main, et y entasse tout ce que les bonnes gens consentent à lui donner. Et voilà ce que je dois faire désormais, moi aussi ! »

Le lendemain, à peine la cloche de midi venait-elle de sonner à Assise, et les citadins venaient-ils de se mettre à table, que déjà François, une écuelle en main, commença une première tournée par les rues de la ville. A toutes les portes il frappait ; et nombreuses furent les maisons où il obtint quelque chose : deux ou trois cuillers de soupe, un os conservant encore un peu de chair, au morceau de pain, quelques feuilles de salade, et autres choses diverses. Lorsque la tournée fut finie, l'écuelle se trouva toute pleine, mais pleine du mélange le moins appétissant

1. *Tres Socii*, VII, 24 ; Celano, *Vita Prima*. I, chap. VIII. — *Les Trois Compagnons* ont transformé cet appel de François aux passants en une prophétie sur la prochaine installation, à Saint-Damien, de sainte Claire et de ses nonnes. Cf. le *Testamentum S. Claræ*, dans les *Textus originales*, p. 272 : mais l'authenticité de ce testament est assez douteuse.

qu'on pût imaginer. Le jeune homme, passablement écoeuré, s'assit sur une marche d'escalier, et resta là, considérant le contenu de son écuelle, qui ressemblait tout au plus à une pâtée de chien. Longtemps il hésita à toucher au mélange, envahi d'un dégoût qu'il ne pouvait réprimer ; mais enfin, bravement, fermant les yeux, il porta à ses lèvres la première bouchée.

Et voici que la même aventure lui arriva qui lui était arrivée naguère, lorsqu'il avait baisé le lépreux ! Son cœur, tout à coup, fut inondé de la douceur de l'Esprit-Saint ; et il lui sembla que jamais encore, auparavant, il n'avait goûté d'un mets aussi savoureux. Sur quoi, tout ravi, il s'en retourna à Saint-Damien, et dit au prêtre que, dorénavant, il s'occuperait lui-même de pourvoir à sa nourriture.

C'est ainsi que le fils de Pierre de Bernardone acheva de devenir un mendiant : et l'on comprend sans peine que le vieux drapier, fier de son or et pénétré de sa dignité bourgeoise, ait ressenti ce dernier coup plus cruellement encore que tous les précédents. Depuis ce moment, la vue même de son fils lui fut intolérable ; jamais il ne le rencontrait sans éclater en féroces imprécations. Et peut-être François ne fut-il point aussi indifférent qu'il aurait voulu l'être à ces éclats de rage de son père : en tout cas, il se choisit, dès lors, un compagnon de mendicité, un vieux mendiant professionnel appelé Albert ; et lorsque les deux pauvres rencontraient Pierre de Bernardone, François se mettait à genoux devant son compagnon, en lui disant : « Bénis-moi, mon père ! » Après quoi, se retournant vers le vieux drapier : « Vois-tu, lui disait-il, voici que Dieu m'a donné un père qui bénit, pour me tenir lieu de toi, qui maudis<sup>1</sup> ! »

1. *Tres Socii*, chap. VII, 23 ; Anon. Perus., *loc cit.*, p. 577, n. 467.

Un frère cadet de François, Ange, voulut s'associer, lui aussi, aux persécuteurs du mendiant rebâtisseur d'églises<sup>1</sup>. Par une fraîche matinée d'hiver, il aperçut, dans une des églises d'Assise, son frère aîné qui, vêtu de son habit misérable, assistait à la messe. Sur quoi Ange dit à un ami qui l'accompagnait, assez haut pour que son frère pût l'entendre : « Va demander à François s'il ne voudrait pas te vendre pour deux sous de sueur ! » Et François, qui avait entendu, répondit en français : « Mes sueurs, je les ai déjà vendues, et dans de bonnes conditions, à mon Maître et Sauveur ! »

Cependant le travail, à Saint-Damien, avançait très vite. Aussi bien, s'agissait-il plutôt simplement d'une restauration que d'une véritable reconstruction<sup>2</sup>. Et, lorsque l'œuvre se trouva finie, François voulut la couronner en laissant au prêtre une provision considérable d'huile, pour toutes les lampes de la petite église, mais surtout pour celle qui brillait devant le Saint-Sacrement. Pour se procurer cette huile, il fit, de nouveau, une tournée de quête à travers Assise ; et c'est ainsi qu'il lui arriva, un jour,

1. Le nom de ce frère nous a été conservé dans des documents anciens, reproduits par Cristofani. Cf. le tableau généalogique que nous donne le hollandiste Suysken, d'après un manuscrit de 1381, dans les *Acta Sanctorum*, octobre, II, p. 556.

2. D'après Cristofani (*Storia di S. Damiano*, Assise, 1882), François n'aurait rien construit de nouveau dans l'église ancienne. D'autre part, M. Henry Thode croit que François a construit la partie antérieure de l'église, avec sa voûte ogivale, tandis que la partie postérieure, à la voûte romane, remonterait à une date plus ancienne, ainsi que l'abside ; et le critique allemand observe, à ce propos, que le style particulier de voûtes en ogive qui nous apparaît dans toutes les églises rebâties par François, à Saint-Damien, à la Portioncule, à la *chiesina* de l'Alverne, comme aussi dans une des cellules du saint près de Cortone, ne se retrouve, à cette époque, que dans des monuments du midi de la France.

de se trouver sur le seuil de la maison de l'un de ses anciens amis, et précisément à l'heure où un grand festin avait lieu dans cette maison. Ce que voyant, tout à coup il sentit son courage l'abandonner ; lui, qui avait affronté son père, et qui n'avait pas craint les brigands sur le mont Subasio, voici qu'il eut honte de se montrer devant son ancien compagnon ! Peut-être traversait-il, à ce moment, l'une de ces crises très passagères, mais infiniment cruelles, que connaissent bien tous les convertis, et où tout ce que l'on a abandonné apparaît, avec une clarté merveilleuse, comme étant les choses les plus naturelles et les plus sages, et les meilleures en toute façon, tandis que les nouvelles pensées et la vie nouvelle se montrent, soudain, comme de vaines folies, des conventions et des préjugés tout artificiels, des choses que jamais l'on ne réussira à s'assimiler entièrement, quelque contrainte que l'on y emploie ! Peut-être cet habit d'ermite, que François portait, d'ordinaire, avec un plaisir merveilleux, lui avait-il, tout à coup, fait l'effet d'un ridicule déguisement de mascarade ? Et peut-être avait-il eu vaguement l'impression d'être devenu, maintenant, une créature plus vile encore que dans ces temps de joyeux enthousiasme où il se parait du beau costume mi-partie des jongleurs?.....

En tout cas, si telle était la lutte qu'il avait à soutenir en ce moment, du moins a-t-elle été de très courte durée. La légende nous dit que, d'abord, il fit quelques pas pour s'éloigner de la maison du festin, mais que bientôt, honteux et repentant de sa lâcheté, il se retourna et vint confesser, devant ses amis, la faiblesse coupable à laquelle il avait cédé ; après quoi, il leur demanda, par amour de Dieu, une aumône d'huile pour les lampes de Saint-Damien.

Et puis, lorsqu'il eut ainsi tout à fait achevé son

travail, François, pour ne pas rester oisif, en entreprit un autre du même genre : de la même façon, il se mit à restaurer l'ancienne église bénédictine de Saint-Pierre, qui est enclavée aujourd'hui dans la ville d'Assise, mais qui se trouvait alors un peu en delà des remparts <sup>1</sup>.

Et enfin le jeune maçon commença la reconstruction de cette vieille petite chapelle des champs devant laquelle, un jour, on l'avait rencontré pleurant sur les souffrances du Christ : la Portioncule, appelée aussi Sainte-Marie-des-Anges. Et c'est dans le voisinage de cette petite église, — qui, d'après la légende, avait été bâtie en l'an 352 par des pèlerins revenant de Terre-Sainte, et qui appartenait alors, comme Saint-Damien, à l'abbaye bénédictine du mont Subasio, — c'est là que, pour longtemps désormais, François fixa son habitation.

Sans l'ombre d'un doute, il continuait toujours à être persuadé que la tâche essentielle de sa vie était de s'employer matériellement à la reconstruction des églises. Plus tard encore, même, en l'an 1213, il éleva de ses mains, entre Sangemini et la Porcaria, une église en l'honneur de la Sainte Vierge <sup>2</sup>; et, en 1216, il prit une grande part à la restauration de Sainte-Marie-de-l'Évêché, à Assise <sup>3</sup>. Comme toutes les âmes

1. Saint Bonaventure (II, 6) nous dit même de cette église qu'elle était *longius a civitate distans*, « assez éloignée de la ville » : mais il faut se rappeler que Bonaventure ne connaissait Assise que pour y avoir fait une courte visite. En réalité, Saint-Pierre se trouvait tout près des remparts. D'après M. Thode, cette église est mentionnée pour la première fois en 1029, et sa façade actuelle date de 1268. Entre 1250 et 1577, l'église a appartenu aux Cisterciens : aujourd'hui, elle est de nouveau desservie par des Bénédictins.

2. Wadding, *Ann.*, 1213, n. 17.

3. Lipsin. *Compendiosa Historia*, Assise, 1756. Voyez encore, dans les *Misc. Franc.*, II, pp. 33-37, l'étude de Faloci sur la très ancienne inscription du mur de l'abside de ladite église.

vraiment humbles, il savait que l'important n'est point ce que l'on fait, mais la manière dont on le fait ; et il se sentait attiré vers ce que le poète Verlaine, bien des siècles après, devait appeler « la vie humble aux travaux ennuyeux et faciles », cette vie qui, précisément à cause de sa monotonie et de la petitesse de sa tâche, exige tant d'amour, tant d'aptitude à reconnaître la volonté infinie de Dieu, derrière toute la série des circonstances mesquines et sans gloire !

François appartenait à l'espèce des génies forts et joyeux qui sont capables d'une telle vie ; et, devant ses yeux, la perspective de son avenir apparaissait comme une existence partagée entre le travail manuel des jours et la prière des soirées de solitude, et puis aussi la messe et la communion des matinées de recueillement, dans les chapelles et les églises du bord des routes ou des recoins de montagne.

Car la messe, ce sacrifice liturgique en souvenir de la souffrance et de la mort de Jésus, représentait dès lors, pour François, l'un des points essentiels de toute sa vie religieuse. C'est à propos de ces premières années de sa conversion que, dans son Testament, il allait écrire : « Ici, sur la terre, je ne vois rien d'autre, du Fils de Dieu, que son très saint corps et son sang ; et donc, ces mystères sacrés, je les honorerai et les louerai par-dessus tout<sup>1</sup> ! » Et, pareillement, dans une de ses plus anciennes *Admonitions* aux frères de son ordre, nous lisons : « Tous ceux qui ont vu le Seigneur Jésus-Christ dans la chair, mais qui ne l'ont point vu suivant l'Esprit et dans sa divinité, de façon à croire qu'il est véritablement le Fils de Dieu, tous ceux-là sont damnés. Or, il en est de

1. *Opuscula*, Quaracchi, 1904, p. 73.

même aussi de tous ceux qui ne voient que sous les formes du pain et du vin le sacrement du corps du Christ, quand il est consacré sur l'autel par la parole du Sauveur et par la main du prêtre, au lieu de le voir en esprit dans sa divinité, et qui ne croient point qu'il est vraiment le corps et le sang sacrés de Notre-Seigneur Jésus-Christ<sup>1</sup>. »

Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, il n'était point d'usage général que chaque prêtre catholique lût sa messe tous les jours. La messe n'était célébrée que les dimanches et grandes fêtes, ou bien lorsque quelqu'un la demandait; mais François recherchait passionnément toutes les occasions de pouvoir y assister, et souvent, afin de l'obliger, le prêtre de Saint-Damien se rendait, dès les premiers rayons de l'aube, à la Portioncule, pour y célébrer le service divin dans la chapelle fraîchement restaurée.

Toute personne qui a vécu en Italie, et qui a pris un peu de part à la vie religieuse du peuple, se rappelle l'attrait et la sainteté que possèdent en propre ces messes matinales. Du demi-jour de l'aube, où se mêle peut-être encore la lumière de la lune descendante, ou bien celle d'une grande étoile qui brille avec un éclat prodigieux très au loin, par dessus les montagnes, on pénètre dans l'église, où les cierges projettent leurs reflets rouges sur le retable de l'autel, et où le prêtre, dans son habit clair, se tient debout au pied des degrés, se signe solen-

1. *Admonitio prima : de Corpore Christi* (*Ibid.*, p. 4). Cf. dans l'*Epistola Prima* (*Ibid.*, p. 91) : « Il faut que nous sachions tous, en vérité, que personne ne peut être sauvé que par le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ et par les saintes paroles du Seigneur, que disent les prêtres, » — c'est-à-dire les paroles de la consécration. Dans un autre passage de la même lettre (p. 95), la foi au sacrement de l'Eucharistie et la réception de ce sacrement sont représentées comme le signe distinctif de l'homme bon.

nellement d'un grand signe de croix, et commence, d'une voix basse mais très distincte, les oraisons de la messe, en récitant l'admirable psaume XLII de David. Et les réponses suivent, de la bouche du desservant ; et, d'un pas rapide, l'action sainte s'avance, et dans le silence profond et la paix matinale de l'église retentissent nettement ces paroles, jaillies des lèvres du prêtre : *Hoc est enim corpus meum ! Hic est enim calix sanguinis mei !*. Et pendant que les sonnettes tintent et retinent, voici que surgissent, très haut par-dessus les têtes inclinées des fidèles à genoux, l'hostie blanche et le calice d'or, le corps et le sang du Christ, appelé là par les mains du prêtre comme l'agneau de Dieu, qui porte tous les péchés du monde ! Ce sont des instants où nous nous sentons comme soulevés, sur de puissantes ailes, au-dessus de nous-mêmes et de notre misère, où nous sentons notre foi, où nous osons espérer, où nous souhaitons d'aimer Dieu toujours, d'accomplir toujours sa volonté, de ne servir que lui seul, et de ne plus adorer aucun des faux dieux...

Pendant une de ces messes matinales, dans sa petite chapelle de la Portioncule, un jour de février de l'an 1209, François entendit réciter un passage de l'Évangile qui lui apparut comme un nouvel ordre du Seigneur à son adresse, et plus explicite encore que les paroles entendues à Saint-Damien, deux ans auparavant : de telle sorte que ce passage eut une influence décisive sur toute sa vie, depuis lors. C'était la fête de l'apôtre Matthias, le 24 février ; et voici l'évangile que François entendit lire par son ami le vieux prêtre :

« Allez donc et prêchez, et dites : Le royaume des cieux est proche !

« Guérissez les malades, réveillez les morts, net-

toyez les lépreux, chassez les démons ; ce sont des dons que vous avez reçus gratuitement, et gratuitement vous les donnerez !

« Et vous ne devez avoir ni or ni argent, ni aucune monnaie vous appartenant en propre dans vos ceintures, ni aucune poche pour la route, ni manteau, ni souliers, ni bâton : car le travailleur mérite sa nourriture.

« Et quand il vous arrivera d'entrer dans une ville ou dans un village, demandez là qui est digne de vous recevoir, et demeurez chez lui jusqu'au moment où vous repartirez !

« Et quand vous pénétrerez dans une maison, saluez-la en disant : Que la paix soit avec cette maison !

« Et si la maison en est digne, votre paix descendra sur elle ; ou bien, si elle n'en est point digne, en ce cas votre paix reviendra vers vous<sup>1</sup> ! »

Toutes les fois que François, plus tard, se rappellera cette messe de la Saint-Matthias à la Portioncule, il regardera la lecture de l'évangile du jour comme une véritable et expresse révélation divine. C'est ainsi qu'il dira, dans son Testament : « Le Très-Haut lui-même a daigné me révéler que je devais vivre d'après le Saint Evangile. » Et encore : « C'est Dieu lui-même qui m'a révélé la formule de salutation que nous devons dire, et que voici : Que le Seigneur te donne la paix<sup>2</sup> ! »

Les biographes nous apprennent que, lorsqu'il eut

1. L'évangile de la fête de saint Matthias, plus tard, a été changé : mais celui que je cite ici faisait encore partie de l'office de cette fête au xv<sup>e</sup> siècle. Voyez *Analecta Franciscana*, vol. III, p. 2, n. 5. — C'est Wadding qui, d'après Mariano de Florence, nous rapporte que le prêtre de Saint-Damien allait dire la messe, pour François, à la Portioncule.

2. *Opuscula*, pp. 79 et 80.

entendu ces paroles, et que le prêtre, ensuite, eut achevé de les lui expliquer, le jeune homme, enthousiasmé, s'écria : « Voilà ce que je veux, et à quoi je désire m'employer de toutes mes forces<sup>1</sup> ! » Par une véritable révélation, il avait appris ce que Dieu exige de ceux qui veulent être pleinement ses disciples et lui appartenir pleinement, se sacrifier pour lui, et ne servir que lui seul : à savoir, qu'ils deviennent des *apôtres*, que, affranchis de tout superflu, dépouillés de tout souci terrestre, et profondément ravis, ils s'en aillent dans le monde avec ce vieux message, à la fois grave et joyeux : « Convertissez-vous, car le royaume du ciel est proche<sup>2</sup> ! »

Désormais, François le bâtisseur d'églises, François l'ermite, était devenu François l'apôtre et l'évangéliste, l'annonciateur de l'évangile de la conversion et de la paix. Aussitôt sorti de la petite église, il ôta ses souliers, jeta loin de lui son bâton, et se dépouilla même du manteau qu'il portait pour s'abriter du froid. Au lieu de sa ceinture, il se passa une corde autour des reins ; et, vêtu d'une longue cagoule d'un brun gris, pareille à celles que portaient les paysans de la région, mais surmontée d'un capuchon pouvant être ramené par-dessus la tête, il se trouva prêt à aller par le monde, sur ses pieds nus, comme avaient fait les apôtres, afin d'apporter la paix du Seigneur à tous ceux qui la désireraient.

1. Celano, *Vita Prima*, I, chap. ix ; *Tres Socii*, VIII, 25 ; Bonav., III, 1.

2. *Regnum Dei et pœnitentiam prædicabat, continuo exultans in spiritu Dei*. « Il prêchait le royaume de Dieu et la pénitence, ne cessant point d'exulter dans l'ivresse de l'esprit divin ». (Celano, *loc. cit.*) *Pacis et pœnitentiæ legationem amplectens*. « Saisissant avec empressement cette mission de paix et de pénitence. » *Tres Socii*, (éd. de Foligno), chap. x, 40.





SAINTE FRANÇOIS

Fragment d'une fresque attribuée à Cimabue.

(Assise, Église Intérieure de Saint François .

## LIVRE DEUXIÈME

### L'ÉVANGÉLISTE

*Paris et pœnitentiæ legationem  
implectens.*

(Émbrassant une mission de paix  
et de pénitence.)

*Légende des Trois Compagnons.*



## LIVRE DEUXIÈME

### L'ÉVANGÉLISTE

---

#### !

#### LES PREMIERS DISCIPLES

*Præco sum magni regis!* « je suis le héraut du grand Roi ! » Cette réponse, faite par François, un jour d'avril de 1207, aux brigands des forêts du mont Subasio, était devenue, depuis lors, à la fois le cri de guerre et la devise du jeune homme, pour toute sa vie à venir. Mais ce n'est qu'après la messe de saint Matthias à la Portioncule qu'il eut enfin, nettement, la notion de la manière dont cette tâche de héraut aurait à être remplie ; et, désormais, il n'hésita plus un moment à s'y consacrer.

Aussi, durant les mois qui suivirent cette messe, les habitants d'Assise furent-ils témoins d'un spectacle curieux. Tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, sur les places ou par les rues de la ville, une figure se montrait, vêtue d'un sarrau gris de paysan, un capuchon sur la tête, et une corde autour du corps. Et tous ceux que rencontrait cet étrange vagabond, il les saluait des mots : « Que le Seigneur vous donne la paix ! » Et lorsqu'il apercevait un

groupe d'hommes réunis, il allait vers eux, grimpait sur une marche de seuil ou sur une pierre, avec ses pieds nus, et se mettait à prêcher.

Ce singulier vagabond, c'était le fils de Pierre de Bernardone, qui commençait ainsi son œuvre d'évangélisation. Ce qu'il disait était très simple et dépouillé d'artifice. En fait, il ne parlait que d'un seul sujet, à savoir, de la paix comme du bien suprême : de la paix avec Dieu par l'observation de ses commandements; de la paix avec les hommes par des actions droites; de la paix avec soi-même par le témoignage d'une bonne conscience<sup>1</sup>.

Les éclats de rire qui, un an auparavant, accueillait toutes les apparitions publiques de François dans sa ville natale se trouvaient maintenant réduits au silence, surtout après la scène qui avait eu lieu au palais de l'évêque. Au lieu de se moquer du jeune homme, on l'écoutait désormais avec attention, même avec respect; et les paroles qu'il disait n'étaient pas oubliées, mais tombaient, comme des grains féconds, dans mainte âme prête à les recevoir, dans maint cœur qui, sans en avoir conscience, aspirait profondément à resserrer le lien de sa communion avec Dieu.

Et ainsi il arriva que, bientôt, François trouva des compagnons et des imitateurs. Le premier de tous, au dire de Celano, fut « un homme simple et pieux d'Assise<sup>2</sup> », mais dont le nom ne nous a pas été conservé, et dont la vie ultérieure nous est également inconnue : de telle sorte que l'honneur

1. Celano, *Vita Prima*. I, chap. x : *Tres Socii*, VIII, 25-26; Bonav., III, 2; *Testament um S. Fr.* (*loc. cit.*, p. 80). Cf. l'ouvrage allemand de P. Hilarin Felder sur les *Études scientifiques dans l'ordre franciscain* (Fribourg-en-Brisgau, 1904).

2. Celano, *Vita Prima*, chap. x.

d'avoir été le premier disciple historiquement avéré de François appartiendra toujours au frère Bernard de Quintavalle<sup>1</sup>.

Ce Bernard était un marchand, tout comme François, et vraisemblablement du même âge que lui. Cependant, il n'avait pas fait partie du même groupe mondain que le jeune fils de Pierre de Bernardone, et n'avait suivi que de loin les mémorables aventures de son jeune confrère. Et sans doute il avait d'abord, ainsi que beaucoup d'autres, tenu la conversion de François et ses restaurations d'églises une nouvelle fantaisie, toute momentanée : mais comme le temps s'écoulait, et que François persistait à mener la vie qu'il s'était choisie, les soupçons de Bernard se changèrent en respect, et son étonnement amusé en admiration.

Lui-même, probablement, avait mené jusqu'alors une vie bien régulière, et bourgeoisement honorable. Ce qui le prit au cœur et l'entraîna vers François, ce fut ce sentiment que Sabatier appelle, quelque part, « la nostalgie de la sainteté ». Le feu sacré s'alluma en lui, cet élan passionné au delà du monde qui est l'essence intime du christianisme, ce besoin d'abandonner les milliers de choses dont notre âme en vain s'inquiète et se préoccupe, pour ne plus rechercher que l'unique chose vraiment nécessaire. Il sentit mûrir au fond de son être, peu à peu, la résolution de suivre François matériellement autant que moralement, de devenir pauvre comme lui, de

1. Celano, *Vita Prima*, I, chap. x ; *Tres Socii*, VIII, 27-29 ; Bonav., III, 3 ; Anon. Perus., *loc. cit.*, p. 580-581. — C'est Bernard de Besse qui, le premier, dans son *De laudibus b. Francisci*, ajoute au prénom de Bernard le surnom de « de Quintavalle » (*Analecta Franc.*, III, p. 667.)

se vêtir comme lui, et de partager sa vie. Et, de jour en jour, il eut plus passionnément le désir de se priver et de renoncer. Cependant, jamais encore il ne s'était expliqué à François lui-même de ce changement intérieur : mais il avait trouvé un confident, avec un esprit tout proche du sien, dans l'un des chanoines de la cathédrale Saint-Rufin, Pierre dei Cattani, un laïc, qui remplissait les fonctions de conseiller légal du chapitre d'Assise<sup>1</sup>.

Les légendes postérieures nous racontent comment Bernard, avant de s'associer définitivement avec François, imagina de se rendre compte, par une ruse, du plus ou moins de sérieux de la sainteté du jeune prédicateur. Plusieurs fois, il invita François à loger chez lui, ce que François accepta volontiers, — d'où nous pouvons déduire qu'il ne possédait point, à cette époque, de domicile fixe. Or, un soir, Bernard fit préparer, pour son hôte, un lit dans sa propre chambre à coucher, où, d'après la coutume des maisons bourgeoises du temps, une lampe brûlait durant toute la nuit<sup>2</sup>. Et voici ce que nous rapportent la *Chronica XXIV Generalium* et les *Fioretti* :

« Avec le soin qu'il prenait toujours de cacher sa sainteté, saint François, dès qu'il fut entré dans la chambre, se jeta sur le lit, et feignit de dormir ; et

1. Le premier prêtre admis dans l'ordre fut Silvestre, onzième ou douzième en date des disciples de François. — C'est Glassberger qui nous apprend que Pierre dei Cattani était *juris peritus et canonicus ecclesiæ S. Rufini* (*Analecta Franc.*, II, p. 6).

2. Celano, *Vita Prima*, I, chap. x. — Voyez encore la *Vita fr. Bernardi*, dans les *Analecta franc.*, III, p. 35 et suiv. On y lit que François, pendant deux ans, a été communément tenu pour « un imbécile et un fou », — *stultus et phantasticus*, — et que Bernard l'a invité chez lui « afin de pouvoir mieux reconnaître sa vanité ou sa sainteté », *ut ejus fatuitatem vel sanctitatem posset melius explorare*. — L'ancienne maison de Bernard de Quintavalle est aujourd'hui le Palazzo Sparaglini, sur la place de l'Evêché, à Assise.

bientôt Bernard se coucha, à son tour, et s'évertua à ronfler très fort, comme s'il dormait profondément. Sur quoi le saint, qui croyait que Bernard dormait pour de bon, se leva de son lit et se mit à prier : levant les yeux et les mains vers le ciel, il appelait, avec un recueillement et une ardeur infinis : *Mon Dieu et mon tout!* Et ainsi il continua de prier et de pleurer amèrement jusqu'au matin ; et toujours il répétait : *Mon Dieu et mon tout!* et ne disait rien d'autre<sup>1</sup>. »

Thomas de Celano, lui, nous fait un récit plus court, mais qui prouve bien que la relation susdite n'est pas dénuée de toute vérité. « Bernard, nous dit-il, vit François, durant la nuit, bien plus occupé de prier que de dormir, et l'entendit qui louait Dieu et la Sainte Vierge sa mère<sup>2</sup>. » Si bien, que le jour suivant, Bernard forma irrévocablement le projet de suivre François. Et il lui exprima son souhait, d'abord, sous la forme d'une demande de conseil pour un cas de conscience :

— Lorsqu'un homme a reçu de son maître un bien en dépôt, petit ou grand, et qu'il l'a gardé maintes années, mais qu'à présent il désire s'en défaire, quelle est pour lui, dans ces conditions, la meilleure conduite à tenir?

— Il doit restituer le dépôt à celui dont il l'a reçu !  
— répondit, tout naturellement, saint François.

— Mais, mon frère, voici que, moi, tout ce que je possède en fait de biens temporels, je l'ai reçu de mon Seigneur et Maître Jésus-Christ; et voici que je voudrais, à présent, le lui restituer : comment me conseilles-tu de procéder pour cela? »

1. *Fioretti*, chap. II : *Chronica XXIV Generalium*, dans les *Analecta franc.*, III, p. 36.

2. *Vita Prima*, I, chap. x.

« Alors François lui dit :

— Ce que vous dites là, sire Bernard, est une chose si grande et importante qu'il convient que nous demandions conseil, là-dessus, à Notre-Seigneur Jésus-Christ, et le priions d'avoir la bonté de nous apprendre, lui-même, de quelle manière nous pourrions le mieux mener à fin une telle entreprise. Aussi allons-nous, dès ce matin, nous rendre à l'église, et lire dans le livre des Évangiles ce que le Seigneur a ordonné à ses disciples ! »

Il est probable que Pierre dei Cattani sera survenu, sur ces entrefaites : en tout cas, les trois hommes firent ensemble les quelques pas qui conduisaient, en passant par le grand marché d'Assise, à l'église Saint-Nicolas, située jadis à l'endroit où se trouve maintenant une caserne de carabiniers. Et quand ils furent entrés dans l'église, et y eurent prié en commun, François s'avança jusqu'à l'autel, y prit le gros livre dont le prêtre s'était servi pour célébrer sa messe, l'ouvrit au hasard, et tomba sur les paroles suivantes : « Si tu veux devenir parfait, va, vends tout ce que tu possèdes, et le donne aux pauvres, afin de t'acquérir ainsi un trésor dans le ciel<sup>1</sup> ! » Une seconde fois, il ouvrit au hasard le livre saint, et, cette fois, y lut : « Si quelqu'un veut me suivre, qu'il renonce à soi-même, qu'il prenne sa croix, et qu'il me suive ! » Enfin, une troisième interrogation amena pour réponse : « Et il leur défendit de rien emporter avec soi, sur la route. » Là-dessus, François ferma le livre, se tourna vers les deux hommes, et leur dit : « Frères, ceci est notre vie et notre règle ; et, pareillement, c'est ceci qui doit être la vie et la règle de

1. Matth., xix. 21. — Les deux passages qui vont suivre se trouvent dans Matth. xvi. 24 et dans Marc, vi, 8.

tous ceux qui pourront désirer de vivre avec nous ! Allez donc, mes frères, et faites ce que vous venez d'entendre ! »

Alors Bernard de Quintavalle se rendit sur la place qui était devant l'église Saint-Georges, — aujourd'hui la place Sainte-Claire, — et se mit à distribuer tous ses biens aux pauvres. Et François se tenait près de lui, et, frémissant de joie, louait Dieu dans son cœur. Car déjà, au lieu de Pierre de Bernardone, il avait pu se choisir un mendiant pour père ; et voici maintenant que Dieu lui envoyait un nouveau frère, bien meilleur que celui que la nature lui avait donné !

Pendant que Bernard et François s'occupaient ainsi, sur la place Saint-Georges, et que Pierre dei Cattani s'en était allé, de son côté, réunir ses biens pour les distribuer, vient à passer, sur la place, un prêtre à qui François avait acheté des pierres pour sa reconstruction de Saint-Damien. Ce prêtre, nommé Silvestre, avait naguère, peut-être par égard pour la bonne intention, vendu les pierres à très bas prix ; mais, ce jour-là, en voyant répandre tant d'or, il s'approcha et dit à François : « Ces pierres, que je t'ai vendues l'autre jour, tu me les a payées bien misérablement ! » Alors François, furieux de la cupidité de ce serviteur de Dieu, saisit une poignée d'or, dans le pli du vêtement de Bernard, et la jeta, sans compter, dans la main du prêtre, en disant : « Avez-vous votre compte, maintenant, sire prêtre ? »

Silvestre, conservant son sang-froid, remercia, et poursuivit son chemin. Mais les légendes nous racontent que cet événement n'en fut pas moins, pour lui, le début d'une vie nouvelle. Le prêtre commença à faire, en soi-même, une comparaison entre son propre amour des biens terrestres, le dédain

qu'éprouvaient, pour ces biens, les deux jeunes laïcs ; et, dans son cœur, au-dessus de la vie qu'il avait menée jusque-là, il entendit retentir, de plus en plus pressante, la parole sacrée : « Nul ne saurait servir deux maîtres ! » De telle sorte que, quelque temps après, il allait venir, lui aussi, à François, pour le prier de le recevoir au nombre des frères<sup>1</sup>.

Cependant les trois nouveaux compagnons, unis dans un même désir de suivre le Christ, quittèrent Assise, après y avoir mis toutes choses en ordre, et passèrent la nuit, ensemble, à la Portioncule. Un peu plus tard, ils se construisirent, dans le voisinage immédiat de cette église, une hutte de branches crépies de boue, afin de pouvoir y coucher la nuit, et y prier durant le jour.

Ce fut là aussi que, une semaine après la conversion de Bernard, un autre jeune homme d'Assise, nommé Egide (ou Gilles), vint les trouver, et leur demanda de se joindre à eux. La manière dont le riche Bernard et le savant juriste Pierre avaient distribué leurs biens n'avait pu manquer de produire un grand effet dans la ville entière, et d'y devenir un sujet inépuisable d'entretiens, aussi bien le jour, sur les places, que le soir, à la veillée. Et c'était pendant une de ces veillées, devant un feu crépitant de branches d'olivier et de châtaignier, — car les soirées d'avril sont fraîches, à Assise, — qu'Egide avait entendu parler de François et de ses amis<sup>2</sup>.

1. *Tres Socii*, VIII, 28 à IX, 31 ; *Fioretti*, chap. II. — Suivant Glassberger (*loc. cit.* II, p. 6), la conversion de Bernard a eu lieu le 16 avril 1209.

2. *Cum vero fr. Ægidius, adhuc sæcularis existens, post VII dies, hoc cognatis suis narrantibus audivisset...* « le frère Egide, pendant qu'il menait encore la vie séculière, ayant entendu ses parents raconter l'aventure de la conversion de Bernard, huit jours

Le lendemain matin, le jeune homme se leva très tôt, « l'âme soucieuse de son salut », comme nous le disent les anciennes légendes. On était au 23 avril, fête du saint martyr Georges ; et Egide se rendit d'abord à l'église Saint-Georges, pour y entendre la messe. Après quoi, il suivit le sentier qui descendait à la Portioncule, sachant que François devait alors résider en cet endroit.

Devant l'hôpital Saint-Sauveur-des-Murs, le chemin se divisait en deux ; Egide, ignorant la route qu'il devait prendre, pria Dieu de l'inspirer dans son choix. Et sa prière fut exaucée : car, après avoir marché quelque temps, il aperçut François qui sortait d'un petit bois.

Aussitôt il s'agenouilla devant lui, et lui demanda la faveur d'être reçu dans la confrérie. Et François, ayant considéré le pieux visage du jeune homme, le releva tendrement et lui dit :

Mon bien cher frère, voici que Dieu t'a accordé une grâce très grande ! Car si l'empereur venait à Assise, et choisissait l'un des citoyens de la ville pour être son chevalier ou son chambellan, certes ce citoyen s'en réjouirait fort. Mais combien plus tu dois te réjouir, toi que Dieu a choisi pour son fidèle chevalier et serviteur, et appelé à pratiquer la sainte perfection évangélique !

Puis il le conduisit au lieu où se trouvaient les autres frères, et le leur présenta en ces termes : « Le Seigneur, notre Dieu, vient de nous envoyer un bon frère de plus ! Réjouissons-nous donc dans le Seigneur, et mangeons ensemble en nous aimant ! »

Lorsque le repas fut fini, François et Egide remon-

tèrent à Assise, pour se procurer le drap qui allait servir à habiller le frère nouveau. En route, ils rencontrèrent une vieille femme qui leur demanda une aumône. Sur quoi, François se retourna vers le frère Egide, le considéra « avec le visage d'un ange », et lui dit :

— Mon très cher frère, il faut que, pour l'amour de Dieu, tu donnes ton manteau à cette pauvre femme !

Et le frère Egide, tout de suite, se dévêtit de son manteau luxueux, qu'il donna à la femme ; et il lui sembla, — d'après ce qu'il devait raconter plus tard, — qu'il voyait cette aumône monter droit au ciel. Et lui-même, dans son cœur, éprouva un plaisir indicible<sup>1</sup>.

Les frères étaient maintenant réunis, au nombre de quatre, dans leur cabane de la Portioncule. Durant ces premières années, ils n'avaient pas besoin d'une véritable demeure fixe, car ils passaient la plupart de leur temps en tournées de mission. Ce que

1. La source principale, pour la vie d'Egide, est sa biographie, dont Salimbene nous apprend qu'elle a été écrite par le frère Léon. Malheureusement, nous ne possédons aujourd'hui que des fragments de cette biographie, cités, çà et là, dans d'autres ouvrages. Le fragment le plus étendu se trouve dans la *Chronica XXIV Generalium* (*loc. cit.*, p. 74-75) ; on peut en lire la traduction italienne dans la plupart des éditions des *Fioretti*. Des extraits plus courts sont cités dans les *Acta Sanctorum* d'avril, III, pp. 418 et suiv., d'après un manuscrit de Pérouse, et ont été reproduits, de nos jours, par Lemmens dans ses *Docum. ant. franc.*, I (Quaracchi, 1901). Enfin quatre chapitres ont été recueillis dans les *Actus b. Francisci*. — Il existe, en outre, une collection de *Dicta b. Ægidii*, recueillis par ses disciples : ils ont été publiés par les Bollandistes, et, plus récemment, à Quaracchi en 1905. Cf. l'ouvrage allemand de P. Gisbert Menge, *Der selige Ægidius von Assisi* (Paderborn, 1906). — Voyez encore, sur le frère Egide : *Tres Socii*, IX, n. 32-33 et XI, n. 44 ; Celano, *Vita Prima*, I, chap. x et xvii ; Bonav., III, 4 ; *Spec. perf.*, chap. xxxvi ; et Bernard de Besse dans les *Analecta*, III, p. 671.

François, d'abord, avait fait seul, les quatre amis le faisaient, à présent, ensemble, ou deux par deux. C'est ainsi qu'en compagnie d'Egide, qui très vite lui était devenu cher, et qu'il aimait à appeler, — par un souvenir de ses lectures de romans, — son « chevalier de la Table Ronde<sup>1</sup> », il fit un voyage au delà des frontières voisines, jusque dans la Marche d'Ancone, région comprise entre les Apennins et la mer Adriatique. A son retour, François eut le bonheur d'apprendre que trois nouveaux disciples étaient venus à lui, Sabbatino, Morico, et ce Jean qui devait ensuite être surnommé *de Capella*, « Jean au Chapeau », parce que, contrairement aux règles de l'ordre, il allait être le premier à se coiffer d'un chapeau, au lieu du simple capuchon. Et, de nouveau, tous les sept, ils se mirent en route, François ayant choisi, cette fois, pour but de la mission la vallée de Rieti, dans les monts Sabins.

En contraste avec l'éloquence officielle des gens d'église, les discours de François et de ses amis étaient infiniment simples et sans ornement. Les discours de François lui-même avaient plutôt le caractère d'exhortations que de sermons élaborés : c'étaient des paroles toutes dépouillées d'artifice, qui sortaient du cœur et allaient au cœur. Sa prédication revenait constamment sur ces trois points essentiels : craindre Dieu, aimer Dieu, et se convertir du mal au bien. Et lorsque François avait achevé de parler, jamais le frère Egide ne manquait d'ajouter ingénument : « Ce qu'il vous dit là, mes amis, c'est la vérité ! Ecoutez-le bien, et faites comme il vous dit ! »

Partout, ces nouveaux prédicateurs en habits de

1. *Analecta Franc.*, III, p. 78 : *Iste est miles meus tabulæ rotundæ.*

paysans soulevaient la plus vive émotion. Maintes personnes estimaient qu'ils ressemblaient à des hommes sauvages<sup>1</sup> ; et des femmes, notamment, s'enfuyaient en les voyant venir. D'autres personnes les abordaient, et leur demandaient de quel ordre ils faisaient partie : à quoi ils répondaient qu'ils ne constituaient aucun ordre, mais étaient seulement « des hommes de la ville d'Assise qui faisaient pénitence<sup>2</sup> ». En tout cas, pénitents ou non, leur attitude n'avait rien de lugubre : avec François à leur tête, qui chantait en français, ils ne cessaient point de louer Dieu, joyeusement, de sa grande bonté à leur endroit. « Ayant abandonné beaucoup de choses, — nous dit l'un des biographes, — ils n'avaient point de peine à se réjouir infiniment. » Et lorsque, pareils aux oiseaux du ciel, ils allaient, sous le doux soleil printanier, par les vignobles verdoyants de la Marche d'Ancône, ils ne pouvaient faire autre chose que de remercier le Tout-Puissant, qui les avait délivrés de ces liens et de ces entraves où pâlassent et se débattaient douloureusement ceux qui aiment le monde<sup>3</sup>.

Avant d'envoyer en mission ses six disciples, François les avait réunis, autour de lui, dans un bois voisin de la Portioncule, où ils avaient souvent coutume de venir prier<sup>4</sup>. Suivant la manière qui lui était propre, pleine de douceur et cependant infiniment pénétrante, il leur avait parlé de ce royaume

1. *Silvestres homines* (*Tres Socii*, IX, n. 37, et Anon. Perus., p. 585, a, n. 211).

2. *Viri pœnitentiales de civitate Assisiï oriundi* (*Tres Socii*, IX, n. 37).

3. Anon. Perus., p. 582, n. 498; *Vita fr. Ægidii* dans les *Analecta*, III, p. 76; Bernard de Besse, *ibid.*, p. 674.

4. Anon. Perus., p. 584, b., n. 208; *Vita fr. Ægidii*, dans les *Analecta*, I, p. 418.

de Dieu qu'ils auraient à apporter aux hommes, en leur enseignant à mépriser le monde, à renoncer aux biens terrestres, et à dompter le corps. « Allez, mes bien-aimés, — leur avait-il dit, — et annoncez l'évangile de la paix et de la conversion ! Soyez patients dans les épreuves, répondez humblement à tous ceux qui vous interrogeront, bénissez ceux qui vous persécuteront, et soyez reconnaissants à ceux qui vous traiteront injustement ou vous calomnieront ; car, pour tout cela, grande sera votre récompense dans le ciel ! Et ne vous inquiétez pas à la pensée que vous êtes des hommes illettrés : car ce n'est pas de votre propre part que vous prêcherez, mais l'Esprit de votre Père Céleste parlera par votre bouche ! Et puis vous pouvez être assurés de trouver bien des personnes croyantes, bonnes et pacifiques, qui accueilleront avec joie vos paroles et vous-mêmes ! Mais il est vrai que vous en trouverez d'autres, et en plus grand nombre, qui, étant des ennemis de Dieu, vous résisteront et parleront contre vous : préparez-vous donc à tout supporter humblement ! »

Cela dit, François les avait embrassés, l'un après l'autre, « comme une mère embrasse ses enfants », les avait bénis, et leur avait donné, comme dernier viatique, ces mots de l'Écriture Sainte : « Rejette tous tes soucis sur le Seigneur ; c'est lui qui se chargera de pourvoir à ton entretien <sup>1</sup> ! »

Et ainsi les disciples, deux par deux, s'en étaient allés dans le monde. Et lorsqu'ils passaient devant une église ou un crucifix, ou que seulement ils apercevaient un clocher d'église dans le lointain, ils s'age-

1. Celano, *Vita Prima*, I, chap. xii ; *Tres Socii*, X, 36 : Julien de Spire, *loc. cit.*, p. 583, n. 204 : Bonav., III, 7. — Les paroles citées par François sont extraites du Psaume LIV, 23.

noouillaient dans la poussière de la route, et récitaient la petite oraison que François leur avait apprise : « Nous t'adorons, Seigneur Christ, ici et dans toutes les églises du monde entier, et nous te bénissons de nous avoir rachetés par ta sainte Croix ! » Pénétraient-ils dans une de ces petites cités qui, alors comme aujourd'hui, se dressaient aux sommets des montagnes avec leurs remparts et leurs tours ? Ils franchissaient la porte, et, arrivés sur la place du marché, s'arrêtaient, et commençaient toujours par chanter l'hymne de louanges que François leur avait également appris, en ces termes<sup>1</sup> :

« Craignez et honorez Dieu, louez et célébrez Dieu !

« Rendez grâces au Seigneur, au Tout-Puissant, et invoquez le Dieu triple et unique, le Père, et Fils, et le Saint-Esprit, le créateur de toutes choses !

« Et convertissez-vous, et que votre conversion porte ses fruits : car il faut que vous sachiez que vous mourrez bientôt !

« Donnez, et il vous sera donné ! Pardonnez, et il vous sera pardonné !

« Mais que si vous ne pardonnez pas aux hommes leurs péchés, à vous non plus le Seigneur ne pardonnera point les vôtres !

« Confessez tous vos péchés !

« Et bienheureux sont ceux qui meurent en état de conversion : car ils iront au royaume des cieux !

« Mais malheur à ceux qui ne mourront pas en état de conversion : car ils deviendront pour toujours les enfants du diable, dont ils accomplissent l'œuvre, et seront envoyés au feu éternel !

1. *Regula*, I, chap. xxi : *de Laude et exhortatione quam possunt facere fratres* (*Opuscula*, pp. 50-51).

« Et prenez bien garde, et veillez à éviter tout mal et à persévérer dans le bien, jusqu'au dernier jour ! »

Et bientôt, en vérité, les frères eurent besoin de se souvenir des exhortations à la patience que François leur avait faites en se séparant d'eux. Car bien des gens les prenaient pour des insensés, et les accablaient de railleries et d'injures, et lançaient sur eux la boue des chemins. D'autres les dépouillaient de leurs vêtements ; et les frères, en hommes vraiment évangéliques, n'essayaient point de se défendre, mais poursuivaient leur route à demi-nus. D'autres encore empoignaient les frères par leur capuchon, et les traînaient sur leur dos, comme des sacs de farine. D'autres arrivaient avec des dés, les mettaient de force dans la main des frères, et prétendaient les contraindre à jouer. Enfin, beaucoup d'autres les soupçonnaient d'être des voleurs, et, en conséquence, refusaient de leur donner asile pour la nuit : de sorte que souvent les pauvres frères avaient à dormir dans des caves, ou sur les escaliers et sous les porches des maisons et églises<sup>1</sup>.

En compagnie d'un autre frère, — le frère Egide, d'après Celano, — Bernard de Quintavalle se dirigea

1. Celano, *Vita Prima*, I, chap. xv ; *Tres Socii*, n. 37-39. — Nous lisons dans la *Vita di frate Egidio*, chap. II, que ce frère, « fut un jour, appelé par un homme qu'il aborda avec empressement, croyant obtenir de lui quelque aumône : mais cet homme, dans la main qu'il lui tendait, mit seulement une paire de dés, en l'invitant à jouer avec lui. Ce à quoi le frère Egide répondit bien humblement : Que Dieu te pardonne, mon fils ! » Pareillement, dans les *Actus*, chap. IV : « Il y avait des gens qui, s'approchant du frère Bernard, le tiraient en arrière par son capuchon, d'autres qui le tiraient en avant, d'autres qui lui jetaient de la poussière ou des cailloux... mais, sous toutes ces injures, le frère restait patient et joyeux. » L'Anonyme de Pérouse raconte que, parfois, les frères passaient la nuit dans des églises abandonnées (P. 584, n. 210).

vers le nord et parvint jusqu'à Florence. Là, longtemps les deux frères parcoururent vainement la ville, en quête d'un abri ; enfin ils trouvèrent, devant une maison, un hangar couvert, où ils se proposèrent de passer la nuit, avec l'autorisation de la maîtresse de la maison. Mais à peine venaient-ils d'obtenir cette autorisation, lorsque le maître de la maison rentra, et fit une querelle à sa femme, lui reprochant cette imprudente hospitalité. Cependant, cet homme lui-même finit par consentir à les laisser dormir sous son hangar ; car sa femme lui fit comprendre que, en tout cas, il n'y avait rien là qu'ils pussent voler, sauf quelques bûches de bois. La brave femme dut seulement renoncer à l'idée, qu'elle avait eue d'abord, de prêter une couverture aux deux vagabonds, pour les protéger du froid mordant de la nuit d'hiver.

Le lendemain matin, de très bonne heure, Bernard et son compagnon, glacés de froid et épuisés de faim, prirent congé de leurs hôtes peu aimables, et se rendirent à l'église la plus proche, où l'on venait de sonner pour la première messe. Quelques instants après, leur hôtesse de la nuit les trouva dans l'église ; et, en voyant les deux frères prier pieusement, elle se dit : « Si ces hommes étaient des voleurs et des brigands, ils ne seraient pas ici, à cette heure, et ne suivraient pas avec autant de dévotion le service divin ! » Et, pendant que la dame était plongée dans ces réflexions, elle vit entrer dans l'église un homme appelé Guido, qui, chaque matin, venait là pour distribuer des aumônes aux mendiants. Allant de l'un à l'autre, Guido arriva auprès de Bernard et de son compagnon : mais ceux-ci se refusèrent à recevoir son aumône. Stupéfait, Guido leur demanda : « N'êtes-vous donc point des pauvres comme les autres, et pourquoi ne voulez-vous rien accepter ? » A quoi Ber-

nard répondit : « Certes, nous sommes pauvres : mais pour nous la pauvreté n'est pas un fardeau, car nous l'avons adoptée volontairement, et pour suivre le conseil tout exprès de Dieu ! » De plus en plus étonné, Guido poursuivit ses questions, et apprit ainsi que Bernard, récemment encore, avait été un homme très riche, mais qu'il avait tout distribué aux pauvres, afin de pouvoir prêcher librement l'évangile de la paix et de la conversion.

En cet instant, voici que s'approcha des deux frères la dame devant la maison de laquelle ils avaient passé la nuit. La manière dont Bernard avait refusé de recevoir l'argent de Guido avait achevé de lui persuader combien elle avait mal jugé les deux inconnus. « Chrétiens, leur dit-elle, — en les appelant d'un terme qui, aujourd'hui encore, est communément employé en Italie, — si vous vouliez revenir dans ma maison, ce serait bien volontiers que je vous accueillerais sous mon toit ! » Mais Guido, dès qu'il avait appris comment personne n'avait voulu, la veille, recevoir les deux frères, tout de suite leur avait offert l'hospitalité de sa propre maison ; et les deux frères ne purent que remercier la dame, qui, très heureusement, avait changé d'opinion à leur sujet<sup>1</sup>.

Quant à François lui-même, il avait, cette fois, comme nous l'avons dit plus haut, choisi pour théâtre de sa mission la vallée de Rieti. De Terni, il avait suivi le cours du Velino, qui l'avait conduit à

1. *Tres Socii*, chap. x ; Anon. Perus., p. 585, n. 212-213. — Tout porte à croire que les deux frères, dans cette première mission, sont parvenus jusqu'au fameux sanctuaire espagnol de Saint-Jacques de Compostelle (Voyez Celano, *Vita Prima*, I, xii : *Vita b. Ægidii* dans les *Acta SS.*, p. 222 ; *Fioretti*, chap. iv).

une nombreuse série de grandes et petites bourgades : Stronecone, Cantalice, Poggio Bustone, Greccio. Partout, nous dit la légende, partout il avait trouvé la crainte et l'amour de Dieu presque éteints, et le chemin de la pénitence à peu près désert<sup>1</sup>. La voie large, la voie du monde, au contraire, était encombrée de passants, cette voie où les hommes sont entraînés par les mauvais désirs. Aussi la tâche principale de François était-elle « de fermer les faux et illimités chemins du désir<sup>2</sup> ». Et le fait est que, aujourd'hui encore, dans toute la vallée de Rieti, on considère la prédication du saint parmi les habitants de cette vallée, à ce début de sa carrière, comme une véritable évangélisation, suivant le sens le plus littéral du mot, une conversion de païens au christianisme.

Et c'est pendant qu'il se livrait à cette tâche que François, d'après ses biographes, acquit la certitude que ses propres péchés lui étaient remis, — une certitude sans laquelle une œuvre comme celle qu'il entreprenait lui aurait été impossible.

Très haut dans la montagne, à 500 mètres au-dessus de la ville de Poggio Bustone, et à 4.000 mètres du niveau de la vallée, s'ouvre une grotte où François, fidèle à son ancienne habitude d'Assise, avait coutume de se glisser pour prier plus à l'aise. Là, dans la grande solitude et le grand silence, sans autre trace de vie que, parfois, la rapide chanson d'un oiseau ou le bruissement lointain d'un torrent, pendant de longues heures il restait à genoux, sur la pierre dure, dans le creux du rocher. Et si l'on veut comprendre pleinement François d'Assise, il est

1. *Tres Socii*, n. 34.

2. *Erroneam et interminam cupiditatis viam* (Julien de Spire, *loc. cit.*, p. 583, n. 204).

indispensable de le suivre là-haut, dans cette grotte isolée de la montagne.

Car toujours, à côté de l'évangéliste et du missionnaire, il y avait et il y a eu en lui un ermite ; et dans toutes les régions où il a transporté ses pas, invariablement, on rencontre ces grottes et ces cavernes, ces *eremi* et ces *ritiri*, où, de temps à autre, il aimait à se retirer. Carceri près d'Assise, Saint-Urbain près de Narni, Fonte-Colombo près de Rieti, Mont-Casal près de Borgo-San-Sepolero, Celle près de Cortone, les Côtes près de Nottiano, Sarteano près de Chiusi, l'Alverne dans la vallée du Casentin, tous ces lieux nous prouvent assez que l'esprit qui inspirait François d'Assise était bien le même, exactement, que celui qui jadis, à la fin des temps antiques, avait inspiré Benoît de Nursie, et qui, au commencement des temps modernes, devait inspirer Ignace de Loyola. François à Poggio Bustone ou à Fonte-Colombo, c'est l'équivalent absolu de Benoît au Sagro-Speco, près de Subiaco, d'Ignace dans la grotte de Manrèse. A chacun de ces trois hommes s'est imposée la même devise : *ora et labora*, « prie et travaille ! » Chacun d'eux, tout au long de sa vie, a éprouvé le besoin d'avoir, au milieu des occupations de Marthe, les heures que s'était, jadis, réservées Marie.

Et c'est une de ces heures, comparables à celles de Marie aux pieds de Jésus, que François avait cherchée et trouvée dans la grotte voisine de Poggio Bustone. Peut-être avait-il déjà, alors, composé la belle prière que nous ne recueillons sur ses lèvres qu'à une époque postérieure de sa vie, et qui, dans toute sa riche et profonde concentration, est formulée ainsi : « Qui es-tu, mon cher Seigneur et Dieu, et qui suis-je, le plus humble des vers de terre entre tes servi-

teurs? Mon Seigneur bien-aimé, combien je voudrais t'aimer! Mon Seigneur et Dieu, je te donne mon cœur et mon corps : mais avec quelle joie je voudrais faire davantage, par amour pour toi, si je savais comment! »

En tout cas, nous pouvons être certains que François, durant ces heures de prière solitaire, a dû voir s'ouvrir devant lui ce qu'Angèle de Foligno a appelé « le double abîme » : d'un côté, l'abîme de l'essence divine, de la beauté et de la lumière, et, de l'autre côté, l'abîme de sa propre essence, toute de ténèbres et de péché. Qui donc était-il, pour oser se constituer le conducteur des hommes et le maître de ses disciples, lui qui, quelques années auparavant encore, avait été un véritable fils du monde, un pécheur entre les pécheurs? Qui était-il pour oser prêcher aux autres, avertir les autres et les diriger, lui qui se savait indigne d'admettre le nom sacré de Jésus-Christ dans sa bouche impure d'homme de chair? Lorsqu'il pensait à ce qu'il avait été, et à ce qu'il pourrait redevenir si Dieu lui refusait son assistance, — parce que, au plus profond de son être, toujours un élément de cette nature de naguère demeurait caché, — lorsqu'il songeait à cela et se rappelait, d'autre part, l'idée que se faisaient de lui ceux qui l'honoraient et le suivaient, alors une détresse infinie l'envahissait, tout son être tremblait de honte, et il entendait retentir à ses oreilles les mots de l'Apôtre : « Pourvu que moi, qui prêche aux autres, je ne me trouve pas, moi-même, rejeté! »

Ainsi l'humilité rugissait et se démenait dans son âme, comme un lion qui ne laisse rien subsister de sa proie, mais en déchire les os jusqu'à la moelle. Et le pauvre François, tout déchiré, tout anéanti, prosternait son visage devant ce Dieu qui est toute vérité et toute sainteté, et en présence duquel rien ne sau-

rait se tenir debout que ce qui est purement vrai et saint. Et François regardait au fond de soi-même, et découvrait que, dans le monde entier, il n'y avait point de créature plus misérable que lui, d'âme plus perdue et plus précipitée au mal que la sienne; et, de l'abîme de sa détresse il soupirait vers Dieu : « Seigneur, aie compassion de moi, malheureux pécheur ! »

Et c'est alors que se produisit, dans la grotte déserte au-dessus de Poggio Bustone, le miracle qui se produit toujours et partout lorsqu'une âme, dans une méfiance complète de soi-même, s'élève vers son Dieu sur les ailes de la foi, de l'espérance, et de l'amour; c'est alors que se produisit le grand miracle de la JUSTIFICATION. « De ma perversité naturelle je redoute tout, mais de ta bonté j'espère tout ! » disait la prière que François avait adressée à Dieu. Et la réponse fut ce qu'elle est toujours, en pareil cas : « Ne redoute rien, mon fils, car tes péchés te sont pardonnés ! »

Depuis ce moment, François se trouva pleinement armé pour l'œuvre qui l'attendait : désormais, il avait pénétré jusqu'au cœur du christianisme. Et, précisément parce qu'il avait renoncé à tout, il allait maintenant pouvoir tout acquérir. Car ce n'était plus seulement son père et sa mère, sa maison et sa patrie, son or et ses biens qu'il avait abandonnés, mais encore la chose qui lui était précieuse par-dessus toutes choses, et celle qu'il devait sacrifier par-dessus toutes, afin que Dieu pût lui appartenir et qu'il pût appartenir à Dieu : il s'était entièrement renoncé soi-même. Toute sa justice, depuis lors, était celle que, suivant l'Apôtre, le Christ opère par la foi; de cette justice, sa vie allait s'élever, comme d'une racine,

pour pousser à présent en pleine sainteté. Et c'est ce qui nous permet d'attacher une vérité plus profonde et plus précieuse que la vérité historique à ce que nous racontent les *Fioretti*, au chapitre dixième :

« Or, un jour, le frère Masseo de Marignan dit à saint François : « Je me demande pourquoi tout le  
« monde est plus empressé à courir derrière toi que  
« derrière les autres, et ce qui fait que tous les hommes  
« désirent te voir, et t'entendre, et t'obéir ? Pourtant,  
« tu n'es pas beau, de taille ni de visage, tu n'es pas  
« très instruit, tu n'es pas de naissance noble : pour-  
« quoi donc est-ce que le monde entier court ainsi  
« derrière toi ? »

« Ce qu'entendant, saint François se réjouit en esprit, et leva ses yeux au ciel, et longtemps resta ainsi, l'âme dressée vers Dieu ; et puis, lorsqu'il revint à soi, il s'agenouilla, et remercia et loua Dieu ; après quoi il se tourna vers le frère Masseo, et lui dit, avec une grande force spirituelle : « Veux-tu le  
« savoir, pourquoi ils viennent tous à moi ? Veux-tu  
« le savoir, pourquoi le monde entier court derrière  
« moi ? Car je l'ai appris, moi, du Dieu Tout-Puissant,  
« dont les yeux voient le bien et le mal sur la terre  
« entière. Eh ! bien, c'est parce que ces yeux très saints  
« n'ont trouvé nulle part un plus grand pécheur que  
« moi, plus pauvre et plus pitoyable ; c'est parce que,  
« sur toute la terre, Dieu n'a pas rencontré de créa-  
« ture plus misérable, pour accomplir par elle l'œuvre  
« merveilleuse qu'il veut accomplir ! Voilà pourquoi  
« il m'a choisi, afin de faire honte, ainsi, à toute la  
« noblesse, et grandeur, et beauté, et sagesse de ce  
« monde, de façon que tous soient en état de recon-  
« naître que toute force et toute vertu viennent de  
« Dieu, et non de la créature, et que celui qui se  
« glorifie ne peut se glorifier que dans le Seigneur :

« car à lui appartiennent l'honneur et la puissance,  
« dans toute éternité<sup>1</sup> ! »

1. Voyez encore les *Actus b. Francisci*, chap. ix-x; Celano, *Vita Prima*, I, chap. xi; Julien de Spire, *loc. cit.*, p. 583, n. 203; Bonav. III, 6; Wadding, *Ann.* 1209, n. 24; et le passage suivant des *Revelations* de sainte Brigitte : « François a obtenu la vraie contrition de tous ses péchés, et la parfaite volonté de se corriger, en disant : « Il n'y a rien, dans ce monde, à quoi je ne renonce volontiers « pour l'amour et l'honneur de mon Seigneur Jésus-Christ; il n'y a « rien de si dur, dans cette vie, que je ne m'offre volontiers à le sup- « porter pour l'amour de mon Seigneur, faisant, pour sa gloire, tout « ce que je pourrai selon les forces de mon corps et de mon âme : et « je veux aussi amener et encourager tous les autres, autant que je le « pourrai, à aimer Dieu de tout leur cœur, par-dessus toutes choses. » Ce passage nous montre avec quelle clarté la visionnaire suédoise reconnaissait, dans le pardon des péchés, l'inspiration d'une vie nouvelle et la réception d'une parfaite volonté de faire le bien : *inspiratio amoris*.

---

## LE DROIT DE PRÊCHER

Un jour, François se trouvait, à Assise, chez l'évêque Guido. Sans doute, suivant son habitude, il était venu demander conseil à celui en qui il voyait « le père et le maître des âmes<sup>1</sup> » ; mais peut-être aussi, ce jour-là, était-il venu solliciter une aumône.

Car les temps étaient devenus très durs, pour les frères. Après le retour des premières missions, quatre nouveaux compagnons s'étaient joints à la petite troupe : Philippe le Long, Jean de San Constanzo, Barbare, et Bernard de Vigilanzio. Et François lui-même avait amené, de Rieti, un cinquième nouveau frère, Ange Tancredi. C'était un jeune chevalier que l'apôtre avait rencontré dans une rue de la petite ville, et qu'il s'était gagné en lui criant brusquement : « Assez longtemps déjà tu as porté la ceinture, l'épée, et les éperons ! Il est temps, à présent, que tu échanges la ceinture contre une corde, l'épée contre la croix du Christ, les éperons contre la poussière et la boue des chemins ! Suis-moi, et je te sacrerai chevalier de l'armée du Christ<sup>2</sup> ! »

1. *Pater et dominus animarum* (*Tres Socii*, VI, 49.)

2. Wadding, *Annales*, ann. 1210, p. 80. — Je dois ajouter que ce

De telle sorte que ce n'était plus désormais trois ou quatre personnes, mais un groupe nombreux, qu'il s'agissait de nourrir chaque jour. Et puis, au début, les habitants d'Assise avaient été pris d'une sorte d'étonnement respectueux, et les frères en avaient obtenu d'abondantes aumônes, lorsqu'ils allaient mendier de porte en porte ; mais maintenant on commençait à se fatiguer d'eux. Les parents et proches des frères, en particulier, mettaient le plus de zèle à les persécuter. « Vous avez abandonné ce que vous possédiez, leur disaient-ils, et, aujourd'hui, voici que vous venez vous régaler du bien d'autrui ! »

Quand le nombre des frères s'était ainsi trouvé doublé, ils avaient dû quitter leur cabane de la Portioncule, et s'étaient transportés dans une mesure délabrée, à vingt minutes environ de la petite église, dans un endroit qui portait le nom de Rivo-Torto (la rivière tordue), à cause du détour brusque que faisait, là, un petit cours d'eau. Les Crucigères de Saint-Sauveur-des-Murs possédaient, en cet endroit, deux ou trois petites constructions, et comme l'un des nouveaux frères, Morico, avait précédemment été membre de cet ordre, on peut supposer que c'est par son entremise que François aura obtenu l'autorisation d'installer la confrérie dans une des mesures susdites<sup>1</sup>.

Cette cabane, ou *tugurium*, de Rivo-Torto, était de

récit a, pour source première, un ouvrage d'une autorité assez peu sûre, les *Actus b. Francisci in Valle Reatina*. Cf. *Acta SS.*, oct., II, p. 589, n. 231.

1. Bonaventure raconte que Morico avait été longtemps malade, et très gravement, dans son couvent de Saint-Sauveur, et que François l'avait guéri en lui faisant parvenir une bouchée de pain trempée par lui dans l'huile de la lampe qui brûlait devant l'autel de la Vierge, à la Portioncule. C'est par reconnaissance pour cette guérison miraculeuse que Morico s'était joint aux compagnons de François, parmi lesquels il devait toujours se distinguer par la rigueur

dimensions si restreintes que François avait été obligé d'inscrire, sur le mur, le nom de chacun des frères, au-dessus de l'emplacement qui lui était réservé, pour empêcher ainsi toute confusion et tout désordre<sup>1</sup>. D'église, ni de chapelle, les frères n'en avaient point; ils priaient devant une grande croix de bois, qu'ils avaient dressée en face du *tugurium*<sup>2</sup>. Mais François, comme l'on peut penser, ne voyait aucun mal à cette extrême pauvreté; et, en outre, Rivo-Torto lui plaisait infiniment, parce que l'on pouvait, de là, en suivant le cours du torrent, atteindre très vite certaines cavernes du mont Subasio où l'on était fort à l'aise pour prier, et que François, à cause de leur étroitesse, appelait ses « prisons », — *carceri*.

Et de tout cela, naturellement, on parlait beaucoup à Assise, de manière que l'évêque se trouvait bien renseigné. Plusieurs fois, déjà, cet homme excellent avait prudemment tâché à détourner François d'une conception de la vie qui, à ses yeux, était trop rigoureuse. Il était d'avis que les frères pouvaient se permettre de posséder quelque chose, autant du moins que c'était nécessaire pour leur assurer le pain quotidien; et, sans doute, leur mendicité le choquait, au fond du cœur, comme elle choquait tout homme vivant dans des conditions régulières.

de son ascétisme : ne mangeant que des légumes crus, s'abstenant de pain et de vin, etc. (*Leg. Maj.*, IV, 8).

De l'ancien établissement des Crucigères, à Rivo-Torto, il existe encore deux autres vestiges : les deux petites chapelles de San Rufinello d'Arce et de Santa Maria Maddalena, toutes deux plus rapprochées de la Portioncule que la grande église franciscaine, construite beaucoup plus tard, qui porte à présent l'ancien nom de Rivo-Torto. Voyez *Lo Specchio di Perfezione* (Assise, 1899, p. 39, n. 9).

1. Celano, *Vita Prima*, I, chap. xvi; *Tres Socii*, XIII, 55.

2. Bonaventure, IV, 3.

Mais François, de son côté, se montrait intraitable sur ce point. Tout à fait de la même façon que devait le reconnaître, six siècles après, le comte Léon Tolstoï, il avait clairement reconnu l'obstacle que constitue toujours, pour l'accomplissement d'une véritable vie chrétienne, la possession d'une propriété personnelle, si petite qu'elle soit. Aussi, ce jour-là encore, répondit-il à l'évêque : « Seigneur, si nous possédions des biens, nous serions forcés d'avoir, en même temps, des armes, afin de protéger nos biens. Car de toute propriété résultent fatalement des disputes avec le voisin, qui ont pour effet de nuire à l'amour de Dieu et des hommes; et donc, pour conserver en nous cet amour intact et pur, nous sommes tous absolument décidés à ne vouloir rien posséder en ce monde<sup>1</sup> ! »

L'évêque lui-même n'était pas sans avoir sa part de ces querelles engendrées par toute possession : à ce moment encore, il se trouvait en procès aussi bien avec les Crucigères qu'avec l'abbaye bénédictine du mont Subasio<sup>2</sup>. Devant la réponse de François, il baissa la tête, et se tut. Ne pouvant pas s'élever jusqu'à l'idéal de son jeune protégé, du moins sentait-il qu'il n'avait pas le droit d'interdire cet idéal, ni d'apporter une entrave à sa réalisation.

Au reste, la mendicité n'était nullement le seul revenu des frères, ni même le principal de leurs revenus. Dans la partie de son *Testament* où il nous raconte ces débuts de son ordre, François nous dit, entre autres choses :

« Et après que le Seigneur m'eut donné des frères, aucun homme ne m'enseigna comment je devais

1. *Tres Socii*, IX, 35.

2. Voyez les *Opera Honorii*, III, édit. Horoy, vol. I, col. 163 et 200 et les *Registres* publiés par Potthast., nos 7728 et 7746.

agir : mais le Très-Haut daigna me révéler que je devais vivre suivant le saint Évangile.... Et ceux qui vinrent à moi, et qui acceptèrent cette manière de vivre, eurent d'abord à donner aux pauvres tout ce qu'ils possédaient, et à se contenter d'un manteau, d'une corde, et d'une paire de culottes. Et nous ne voulions posséder rien de plus.

« Et nous célébrions l'office, du moins ceux d'entre nous qui étaient clercs, tout à fait comme les autres clercs ; mais les laïcs, eux, récitaient simplement le *Pater Noster* ; et nous fréquentions les églises autant que nous le pouvions. Et nous étions très simples d'esprit (*idiotæ*), et soumis à tous. Et je travaillais de mes mains, comme j'entends continuer à le faire ; et je veux aussi que tous les autres frères pratiquent un métier honorable. Ceux qui n'en connaissent aucun, ils ont à en apprendre un quelconque : et non point par désir du gain, mais pour donner un bon exemple, et pour ne pas rester oisifs. Et c'est seulement lorsque notre travail ne trouve pas de rémunération, c'est alors seulement que nous devons recourir à la table que Notre-Seigneur a servie pour nous, c'est-à-dire aller de porte en porte, pour demander l'aumône<sup>1</sup>. »

Ces quelques mots de la propre main de saint François contiennent tout le programme de la vie que menaient les premiers frères, à la Portioncule comme au *tugurium* de Rivo-Torto. Ce que François voulait, c'était ce que voulait Jésus avant lui : que les hommes possédassent aussi peu que possible ; qu'ils travaillassent de leurs mains pour gagner les moyens de pourvoir à leur existence ; et que, ensuite, si leur travail ne suffisait pas à couvrir la dépense de leur

1. *Opuscula*, p.19.

entretien, ils recourussent à l'aide d'autrui ; et qu'ils évitassent de s'embarrasser de soucis inutiles, comme aussi d'amasser des biens superflus, afin de pouvoir être libres comme les oiseaux, au lieu de se trouver pris dans les lacets du monde ; et qu'enfin, tout le long de leur vie, ils remerciassent Dieu de ses dons et le louassent pour la beauté de son œuvre. « En étrangers et en pèlerins » : ce mot de l'un des apôtres revient sans cesse dans la bouche de François d'Assise, lorsqu'il veut exprimer son idéal de vie. Et l'un de ses biographes nous dit « qu'il désirait que toutes choses, autour de lui, chantassent le pèlerinage et l'exil<sup>1</sup> ».

Ces principes concordent entièrement avec les prescriptions suivantes de la première règle écrite par François pour ses frères :

« Aucun des frères qui serviront ou travailleront dans des maisons d'autrui ne devra être trésorier ni scribe, ni remplir des fonctions qui lui donnent autorité sur d'autres hommes... ; mais, au contraire, il devra être plus petit que les autres (*minor*), et soumis à tout le reste de la maison.

« Et tout frère qui s'entend à un métier doit travailler, et pratiquer l'art qu'il a appris, à la condition que cet art n'ait rien de déshonorant, ni de contraire au salut de son âme... Car l'Apôtre dit : *Celui qui ne veut point travailler, ne doit pas non plus manger* ; et

1. Celano, *Vita Secunda*, p. III, c. VI : *Non solum domorum arrogantiam odiebat homo iste, verum domorum utensilia multa et exquisita plurimum perhorrebat. Nihil in mensis, nihil in vasis, quo mundi recordaretur, amabat, ut omnia peregrinationem, omnia cantarent exilium.* « Non seulement il détestait le luxe, dans l'aménagement des maisons, mais il avait en horreur le grand nombre et le choix des ustensiles domestiques. Il voulait que rien, dans les objets de la table, ne rappelât le monde, mais bien que toutes choses y chantassent le pèlerinage et l'exil. »

encore : *Que chacun reste dans la vocation à laquelle il a été appelé!*

« Et, en échange de leur travail, les frères pourront recevoir tout ce qui leur sera utile, mais seulement jamais d'argent. Et que, si leur travail ne suffit pas à les nourrir, ils auront à aller mendier comme les autres frères. Et permission leur sera donnée de posséder les outils et les matériaux qui leur seront nécessaires (chap. vii).

« Le Seigneur nous dit dans son Évangile : *Prenez garde que vos cœurs ne soient pas alourdis par la cupidité, ni par le souci de votre entretien!* En conséquence, aucun des frères, en quelque lieu qu'il se trouve ou qu'il aille, ne pourra, d'aucune façon, recevoir ni faire recevoir de l'argent, ni pour des vêtements, ni pour des livres, ni comme rémunération d'un travail, ni pour aucun autre motif quelconque, sauf le seul cas où un frère serait malade, et où l'argent serait indispensable pour l'assister. Car, pour nous, l'argent ne doit pas avoir plus d'importance ni de valeur qu'une pierre... Aussi devons-nous bien prendre garde à ne point perdre notre part du ciel pour une chose aussi petite, nous qui avons d'avance renoncé à tout pour gagner le ciel. Et si quelqu'un de nous trouve de l'argent, quelque part, il ne doit pas s'en inquiéter davantage que de la poussière où il met le pied... Cependant les frères pourront recueillir de l'argent pour les lépreux, lorsqu'ils n'auront aucun autre moyen de secourir ceux-ci; mais eux-mêmes devront se tenir soigneusement en garde contre l'argent (chap. viii).

« Tous les frères devront chercher à suivre l'humilité et la pauvreté de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et prendre à cœur ces paroles de l'Apôtre : que, lorsque nous possédons notre nourriture et notre

vêtement, notre devoir est de nous contenter de cela. Et les frères auront à se réjouir lorsqu'ils se trouveront parmi des personnes petites et dédaignées, parmi des pauvres et des faibles, des malades et des lépreux et des mendiants. Et, lorsque cela sera nécessaire, ils devront aller demander l'aumône. Et ils n'auront pas à en être honteux, mais devront penser que Notre-Seigneur Jésus-Christ, le fils du Dieu vivant et tout-puissant, n'a pas eu honte d'être un pauvre, et un étranger, ni de vivre d'aumônes, tout de même que la Bienheureuse Vierge sa Mère et que ses disciples. Et que si les hommes outragent les frères, et se refusent à leur faire l'aumône, c'est de quoi il faudra que les frères remercient Dieu..., en se disant que l'outrage n'est point compté à celui qui le subit, mais à celui qui le fait. Car l'aumône est un héritage et une obligation légitime que l'on doit aux pauvres, et qui nous a été acquise par Notre-Seigneur Jésus-Christ » (chap. x)<sup>1</sup>.

C'est par de telles paroles, et d'autres semblables, que François aura encouragé ses amis à persévérer dans la vie rigoureuse et pauvre qu'ils s'étaient imposée. Tantôt les frères servaient dans les hôpitaux, tantôt ils aidaient les paysans à faire la moisson ; et jamais leur rémunération n'était autre que le pain quotidien, avec quelques gorgées de l'eau de la source voisine<sup>2</sup>.

1. *Opuscula*, pp. 33-39.

2. « Le jour, ils pratiquaient, de leurs mains, le métier qu'ils connaissaient, travaillant dans les maisons des lépreux, ou en d'autres lieux honorables, et servant tout le monde avec zèle et humilité. Jamais ils ne consentaient à accepter aucun emploi qui pût prêter au scandale, mais toujours s'acquittaient volontiers de toute tâche honnête et utile. » Ces mots de la *Vita Prima* de Celano (I, chap. xv) nous représentent la réalité correspondant aux instructions de la Règle. Pareillement, on lit dans les *Conformités* de Bar-

Mais souvent l'ouvrage manquait ; et les frères, à Assise, comme je l'ai dit déjà, se voyaient fermer toutes les portes au nez. C'est dans ces conditions qu'il s'agissait, pour François, d'entretenir vivante l'espérance au cœur de ses compagnons ; et nous pouvons nous imaginer combien de fois il s'en est fallu de très peu que la mauvaise humeur et le découragement ne vainquissent les pauvres « pénitents d'Assise », dans leur hangar de Rivo-Torto. Les mornes jours de pluie, surtout, lorsque l'eau coulait par le toit trop mince et délabré du *tugurium*, et que la terre était trop noire, et boueuse, et froide, pour que l'on pût y marcher avec les pieds nus, et que les frères avaient à rester enfermés là, dans leur grossier sarrau, n'ayant eu rien à manger depuis le matin, et se demandant si ceux d'entre eux qui étaient sortis pour mendier leur rapporteraient quelque chose, et n'ayant point de feu, pour s'y réchauffer le corps et l'âme, et n'ayant point de livres, pour se distraire à lire : est-ce que, durant de telles journées, durant de telles heures sombres et glaciales de l'hiver ombrien, — qui est court, mais très rude et pénible, — est-ce que l'un ou l'autre des frères ne s'est point dit, tout à coup, que toute cette aventure

thélémy de Pise : « Et François exigeait que les frères, à son exemple, se consacraient assidûment au service des lépreux et de tous les malades qui faisaient horreur au monde. » D'autre part, les *Fiorelli* nous citent plusieurs traits de la façon dont les frères soignaient les malades et les lépreux (chap. iv, xxv, xlii, etc.). Un récit de la *Chronica XXIV Generalium* nous apprend même que, parfois, des frères se montraient mécontents de ce que François, « en les envoyant travailler dans les léproseries, les détournât du zèle de la prière » (*Analecta Franc.*, III, p. 48). Enfin la *Chronique* d'Eccleston nous parle d'un certain frère qui « séjournait avec saint François dans un hôpital » (*Analecta Franc.*, I, p. 249). Voyez aussi la lettre de l'évêque d'Assise Théobald sur l'indulgence de la Portioncule, dans les *Acta SS.*, oct., II, p. 880, n. 6.

n'était que folie, et que ce qu'il avait de mieux à faire, pour son compte, était de tourner le dos à ce trou sinistre et à ses habitants insensés, pour revenir à Assise, dans la ville où autrefois, hélas ! il avait possédé maison et jardin, argent et terres, toutes choses qu'il avait sottement abandonnées et jetées aux pauvres ? Oui, certes, il doit y avoir eu de ces moments où plus d'un des frères aura senti qu'il était au bout de son courage de pénitent ! Et cependant les biographes ne nous parlent absolument que d'une seule défection parmi les premiers disciples, celle de Jean de Capella. Tous les autres ont tenu bon, alors même que, comme nous le raconte la légende, ils se sont trouvés avoir à manger des raves, au lieu de pain<sup>1</sup>. Ils ont tenu bon, et ils ont triomphé.

Car l'opinion publique, qui longtemps leur avait été contraire, commença peu à peu à leur revenir.

L'endurance obstinée des frères fit naître l'admiration ; et leur pieuse manière de vivre éveilla la confiance. Les voyageurs qui, la nuit, passaient auprès du *tugurium* de Rivo-Torto entendaient les voix des frères occupés à prier. Le jour, on les voyait aller travailler, à l'hôpital ou ailleurs, en tout endroit où ils pouvaient se procurer de l'ouvrage<sup>2</sup>. Et, malgré leur pauvreté, toujours ils avaient quelque chose à donner à celui qui le leur demandait, — lui donnant, faute de mieux, le capuchon de leur habit, ou l'une des deux manches. Quant à l'argent, ils continuaient à ne pas vouloir le connaître : un homme qui avait déposé une somme

1. Celano, *Vita Prima*, I, chap. xvi ; *Tres Socii*, chap. xiii, n. 55.

2. « Afin de ne pas rester oisifs, ils aidaient les pauvres gens à cultiver leurs champs ; en récompense de quoi, ces gens leur donnaient de leur pain, pour l'amour de Dieu. » (*Speculum Perf.*, chap. lv.)

assez considérable sur l'autel de la Portioncule avait retrouvé son « mammon », quelque temps après, jeté sur un tas d'ordures au bord de la route.

Mais surtout l'on pouvait voir combien les frères s'aimaient entre eux. Il y en avait deux qui, dans un voyage, avaient été attaqués par un fou errant, qui s'était mis à leur lancer des pierres : et l'on avait vu les deux frères changer de place, à toute minute, chacun d'eux s'efforçant de se mettre à l'endroit où les pierres tombaient, afin d'abriter son compagnon derrière lui. Que si l'un des frères en avait offensé un autre par une parole violente ou irréfléchie, il n'avait point de repos qu'il ne se fût réconcilié, et que l'offensé n'eût consenti à poser son pied sur la bouche d'où était sorti un mot non imprégné d'amour. Et jamais l'on n'entendait entre les frères d'entretiens inconvenants, ni même simplement superflus et mondains ; et lorsque les frères, en chemin, rencontraient une femme, jamais ils ne la regardaient, mais fixaient leurs yeux sur la poussière de la route, en élevant leur cœur vers le ciel<sup>1</sup>.

Combien ils dédaignaient l'éclat et la vanité de ce monde, c'est ce que l'on vit bien lorsque, en septembre 1209, Othon de Brunswick traversa la vallée de Spolète, se rendant à Rome pour y être couronné empereur par le pape Innocent.

D'Assise, de Bettona, de Spello, d'Isola Romanesca, et des autres villes et villages de la plaine et

1. Celano, *Vita Prima*, I, chap. xv ; *Tres Socii*, chap. xi ; Anon. Perus, *loc. cit.*, pp. 587-588, nn. 224-225. Cf. les *Fioretti*, chap. III : « Comment, pour se punir d'une mauvaise pensée qu'il avait eue contre le frère Bernard, François a ordonné au dit frère Bernard de lui poser, à trois reprises, les pieds sur la bouche. » Plus sévère encore fut la peine à laquelle se condamna lui-même le frère Bernard, pour se punir de paroles méchantes. (Celano. *Vita Sec.*, III, 92.)

de la montagne, les foules affluaient, afin de voir le magnifique cortège. Seuls, les frères de Rivo-Torto n'avaient point bougé de leur retraite, — à l'exception de l'un d'eux, que François avait chargé de comparaître devant l'empereur pour lui dire que tous les honneurs de ce monde n'étaient que provisoires, et que l'on ne devait point compter sur eux : paroles dont la justesse n'allait point tarder à se manifester, dans la destinée même de l'empereur allemand<sup>1</sup>.

Cependant François lui-même avait formé le projet de se rendre à Rome. Dans sa solitude de Rivo-Torto, il avait écrit, ou fait écrire sous sa dictée, la règle de vie que ses frères et lui devaient suivre, — exprimant cette règle « en paroles simples et peu nombreuses », comme il nous le dit dans son testament<sup>2</sup>. Et maintenant il désirait faire confirmer par la suprême autorité ecclésiastique le texte de cette

1. Plusieurs biographes modernes ont conclu à tort, de l'ordre suivant lesquels les faits sont racontés par Celano, que cet épisode relatif à l'empereur Othon a eu lieu *après* le voyage à Rome de saint François et de ses frères, qu'ils ont placé, pour ce motif, en 1209. Or, c'est le 23 avril 1209 qu'Egide est venu rejoindre François : d'où il résulte que les deux missions, celle des Marches et celle de la vallée de Rieti, ont été postérieures à cette date. Ces missions ont dû, certainement, occuper plusieurs mois ; et nous savons que, dès la fin de mai 1209, Innocent III a quitté Rome pour se rendre à Viterbe, d'où il n'est revenu à Rome qu'en octobre, afin de couronner Othon. De telle sorte que le voyage des frères à Rome ne peut avoir eu lieu qu'après le couronnement de l'empereur : en fait, la date la plus vraisemblable, pour ce voyage, est l'été de 1210. Voyez Wadding, *Ann.*, 1210 ; *Analecta Franc.*, III, p. 5, n. 8 ; et Sabatier, *Vie de S. François*, p. 100, note 1.

2. *Ego paucis verbis et simpliciter feci scribi, et dominus papa confirmavit mihi* (*Opuscula*, p. 79). Cf. Celano, *Vita Prima*, I, XIII, et ce passage de la *Chron. XXIV Gen.* (*loc. cit.*) : « Il écrivit une règle où il inséra presque tous les commandements donnés autrefois par le Christ aux apôtres. »

règle, ou *forma vitæ*, comme il aimait à l'appeler.

Une telle confirmation n'était pas indispensable : car ce n'est que le quatrième Concile du Latran, en 1215, qui a décrété qu'aucun ordre religieux ne saurait désormais être fondé, dans l'église catholique, sans une autorisation expresse de la cour romaine. Mais une autre pratique, encore toute récente, avait commencé déjà à entrer en usage : des laïcs avaient sollicité et obtenu du pape le droit de prêcher, — droit réservé, en principe, aux évêques et prêtres. Un droit de ce genre avait été accordé à Pierre Vaud, sous la réserve stricte que le prédicateur se soumettrait toujours, en tous endroits, au clergé local ; et d'autres permissions analogues avaient été données en 1201 aux Humiliates, en 1207 à Durand de Huesca et à ses Vaudois catholiques<sup>1</sup>. De sorte que François pouvait espérer rencontrer, lui aussi, un accueil favorable auprès d'Innocent.

En outre, le profond amour de François pour les apôtres l'entraînait irrésistiblement vers la ville sainte où se trouvaient, à la fois, les tombeaux des apôtres et la résidence du successeur de leur chef. Car les apôtres étaient les véritables modèles du saint d'Assise ; et toutes ses pensées avaient pour dernier objet de reconstituer la vie apostolique, telle que la lui montraient les Évangiles. C'était « d'après la règle transmise des apôtres » que tout, chez les frères nouveaux, devait servir à l'usage commun. Et aucun autre argument n'avait plus de poids, aux yeux de François, que l'affirmation que « les choses se passaient de telle ou telle façon dans l'église aposto-

1. Voyez l'ouvrage cité du P. Hilarin Felder sur les *Etudes dans l'ordre franciscain* (pp. 40-41) ; et Achille Luchaire, *Innocent III et les Albigeois* (Paris, 1905), pp. 104-113.

lique<sup>1</sup> ». Les légendes ultérieures veulent même que Pierre et Paul se soient manifestés en personne au saint, pendant qu'il priait dans l'église Saint-Pierre de Rome, et lui aient garanti la possession « du trésor complet de la très sainte Pauvreté<sup>2</sup> ».

Et ainsi, un certain jour de l'été de 1210, la petite troupe de pénitents sortit de Rivo-Torto, et prit le chemin de Rome. Nous ne savons que peu de chose de ce voyage : les biographes nous racontent seulement que c'est Bernard de Quintavalle et non François, qui, durant toute la route, a été le chef obéi de tous ; et puis aussi que les frères ont abrégé la longueur de cette route par des prières, des chants, et de pieux entretiens. Et partout, nous dit la légende, le Seigneur leur a préparé un asile pour la nuit, et a pourvu à ce que rien de nécessaire ne leur fit défaut<sup>3</sup>.

Arrivés à Rome, ils s'adressèrent d'abord à l'évêque Guido d'Assise, qui se trouvait dans la ville éternelle au même moment, et qui, peut-être, avait promis d'avance à François de s'entremettre en sa faveur. En tout cas, l'évêque s'empessa de présenter les frères à l'un des cardinaux qu'il connaissait, Jean de Saint-Paul<sup>4</sup> ; et c'est de cette manière que l'accès auprès du pape s'ouvrit pour eux. Des écrivains postérieurs, cependant, prétendent que François, d'abord, avait essayé de parvenir directement jusqu'à Innocent, sans intermédiaire, mais avait été éconduit.

1. *Tres Socii*, n. 43 ; Anon. Perus., *loc. cit.*, p. 587, n. 223.— C'est François qui, dans le *Bréviaire Romain*, a substitué à l'invocation commune de « tous les apôtres » une invocation particulière des « deux apôtres romains Pierre et Paul ». Voyez Bernard de Besse dans les *Analecta*, III, p. 672.

2. *Fiorelli*, chap. XIII ; Wadding, I, p. 30. Cf. Bonav., II, 7.

3. *Tres Socii*, XII, 46.

4. Ce prélat, issu de la noble famille romaine des Colonna, avait été créé cardinal par Célestin III (Wadding, *Ann.*, 1210, n. 7).

Historiquement, la seule chose certaine pour nous est que le cardinal Jean, après que les frères eussent séjourné quelque temps chez lui, prit sur lui de parler d'eux à Innocent III<sup>1</sup>.

Sabatier, à ce propos, reproche au cardinal Jean d'avoir profité de ce séjour de François et des frères dans sa maison pour s'informer exactement de leurs sentiments et de leurs projets, en sa qualité de représentant de la curie pontificale. Mais un tel reproche est d'une injustice absolue, si même le fait qu'il allègue a eu lieu vraiment : car l'Église traversait alors des temps si graves et si difficiles que la plus extrême prudence était, pour ses chefs, une obligation nécessaire.

C'est se faire, en effet, une idée absolument fausse du moyen âge que de parler, comme l'on fait souvent, de

1. L'évêque Guido ne connaissait pas seulement François, mais aussi plusieurs des autres frères d'Assise. Cela nous est affirmé expressément par les *Tres Socii*, n. 47 : *Ipse affectabat videre virum Dei et aliquos de fratribus suis*. Avec un parti pris singulier, Sabatier s'est refusé à tenir compte de cette affirmation, et d'autres témoignages pareils : par exemple, de celui de Celano, nous disant que l'évêque « honorait tous les frères en toutes choses et entretenait à leur égard une amitié respectueuse toute particulière ». Il est vrai que, d'après Celano, Guido n'a point connu exactement le motif du voyage des frères à Rome, — *causam nesciens* — : mais cela n'exclut nullement l'hypothèse d'une convention préalable, ayant un caractère plus ou moins précis, entre l'évêque et François. En tout cas, c'est chose certaine que l'évêque n'envisageait pas volontiers la possibilité que les frères eussent l'intention de quitter l'Ombrie : *timebat enim ne patriam propriam vellent deserere ;... gaudebat plurimum tantos viros in suo episcopatu habere*. C'est donc sans l'ombre de vraisemblance que Sabatier accuse Guido d'avoir mis peu d'empressement à s'occuper de saint François et de sa cause (*op. cit.*, p. 108). François nous dit lui-même, dans le *Spec. Perfect.* : « Dans les premiers temps de ma conversion. Dieu a inspiré l'évêque d'Assise, afin qu'il me conseillât, et m'encourageât au service du Christ » (Chap. x, éd. Sabatier, p. 24). Cf. *Tres Socii*, III, 10 (ed. Amoni, p. 20).

« la puissance de l'Église » à cette période ; mais surtout une telle expression est inadmissible pour le moment particulier du pontificat d'Innocent III. En réalité, ni le siècle de la Réforme, ni l'époque de la Révolution n'ont été plus hostiles au pape et à l'Église que les premières années du XIII<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui encore, personne n'oserait infliger à Pie X un traitement comme celui qu'Innocent III s'est trouvé contraint de subir à maintes reprises. Il nous raconte lui-même que, le samedi-saint 8 avril 1203, pendant qu'il se rendait de l'église Saint-Pierre au Latran, et malgré la couronne papale dont il était coiffé, le peuple romain l'a insulté, en l'accablant d'outrages si grossiers qu'il ne peut se résigner à les répéter.

Déjà en 1188, ce peuple romain, devançant les futurs terroristes français, avait supprimé la chronologie chrétienne, et y avait substitué une ère nouvelle, partant de la restauration du Sénat romain en 1143. A tout instant, le pape Innocent était chassé de Rome : la tour que lui et ses frères s'étaient fait construire comme lieu de refuge, et dont les restes imposants portent aujourd'hui le nom de famille d'Innocent, *Torre dei Conti*, avait été prise, elle aussi, par les Romains, et proclamée propriété communale. Du mois de mai 1204 jusqu'au mois d'octobre suivant, le pape, enfermé au Latran, avait été témoin de la manière dont ses ennemis, le parti des Capocci, dominaient Rome et la remplissaient de dévastation.

Non moins misérables étaient le pouvoir et l'autorité d'Innocent dans le petit reste des anciens états de l'Église que les Hohenstaufen avaient daigné laisser au trône de saint Pierre. Afin de se délivrer de la domination temporelle du pape, sans cesse les villes de l'Italie centrale s'affranchissaient de sa suprématie spirituelle, et sortaient formellement de l'unité de

l'Église. Ainsi, à Orvieto, le parti de l'indépendance s'était élu pour chef un Albigeois, et avait mis à mort le podestat envoyé par Innocent, Pierre Parenzi. Viterbe, malgré toutes les menaces et défenses du pape, s'était choisi pour consuls des hérétiques déclarés. Interdits et excommunications pleuvaient sur les communes révoltées, sans les émouvoir : Narni, qui, contre la défense du pape, avait détruit la petite cité voisine d'Otricoli, s'accommoda tranquillement de demeurer excommuniée pendant cinq années. Avec le même sang-froid, la république d'Orvieto passa outre aux sommations du pape, lorsque, en 1209, son armée pilla et incendia une ville voisine, Acquapendente. En Sardaigne, le clergé et les évêques eux-mêmes montraient une telle hostilité contre le pape que le légat de celui-ci, Blasio, en l'année 1202, était littéralement en peine de savoir où se procurer sa nourriture ; et bientôt la gibeline Pise finit par voler décidément au pape la possession de l'île.

Il n'y avait pas jusqu'aux victoires remportées par Innocent dont le fruit ne lui fût ravi sans l'ombre de respect. C'est ainsi que, lorsque Conrad d'Irslingen était venu à Narni pour faire don au pape de la citadelle impériale d'Assise, les habitants de cette ville avaient détruit la citadelle avant qu'Innocent pût en prendre possession ; et le pape, bien loin de songer à punir Assise pour cet acte de violence, n'avait pas même osé pénétrer dans la ville, quand, en 1198, il était passé devant elle, dans le voyage qu'il avait fait pour recevoir l'hommage des cités ombriennes<sup>1</sup>.

Au moment même du séjour de François à Rome,

1. Voyez, sur toutes ces circonstances historiques et politiques l'ouvrage de M. Achille Luchaire : *Innocent III, Rome et l'Italie*, (Paris, 1905).

tout le monde temporel se trouvait en plein soulèvement contre l'autorité pontificale ; et ce soulèvement était alors, — tout à fait comme d'autres analogues, dans les siècles suivants, — un mouvement à la fois politique et religieux. Dans ces sectes, plus ou moins teintées de politique qui pullulaient alors à travers l'Europe, nous avons l'impression de trouver déjà des types parfaits de puritains, d'indépendants, d'illuminés, de rose-croix, et de francs-maçons. Et innombrables sont les fondateurs de sectes nouvelles et autres hérétiques que nous présente l'histoire de l'Eglise, à ce début du xiii<sup>e</sup> siècle, — depuis l'ascétique Pierre Vaud et ses « Pauvres de Lyon » jusqu'aux panthéistes orgiaques, comme David de Dinant et Orlieb de Strasbourg, jusqu'aux néomaniichéens de l'espèce des Albigeois, et jusqu'aux satanistes du genre de cette « famille d'amour » dont les membres, à Rome même, célébraient la messe noire <sup>1</sup>.

De toutes ces sectes, les Albigeois étaient les plus dangereux. On trouve ces hérétiques, aux environs de l'an 1200, répandus vraiment sur toute l'Europe, depuis Rome jusqu'à Londres, et depuis l'Espagne jusqu'à la Mer Noire ; mais surtout ils abondaient sur tout le long du cours inférieur du Danube, dans le nord de l'Italie, et dans le midi de la France, comme aussi dans certains endroits des bords du Rhin. Ils pénétraient dans les divers pays sous des noms divers : étant appelés, sur les rives du Bas-Danube, bulgares, boulgres, ou publicains ; en Lombardie, patarins ou gazarins ; et, dans le sud de la France, cathares ou albigeois (du nom de la ville d'Albi). Mais partout ils introduisaient une seule et même doctrine, qui était une résurrection de l'ancien dualisme mani-

1. Wadding, I, pp. 3-4.

chéen. Au reste, par les « bogomiles » et « pauliciens » bulgares, ils se rattachaient directement aux sectateurs de Manès.

La doctrine philosophique des Albigeois reposait sur le vieux principe païen de l'existence de deux Dieux : un Dieu bon, qui a créé les âmes, et un autre mauvais, qui a créé le monde des corps. Aussi enseignaient-ils que l'homme devait se garder de tout ce qui était corporel : et le fait est que, en théorie, ils rejetaient le mariage, la vie de famille, tout ce qui leur paraissait inconciliable avec la pure spiritualité ; par où s'explique le nom qu'ils s'étaient donné eux-mêmes, les « cathares » ou les « purs ». Pour préserver cette pureté, les plus zélés d'entre eux aspiraient passionnément à la mort. Mais, dans la pratique, la grande majorité des cathares autorisaient le mariage ; et souvent même, — comme chez les « lucifériens » allemands, — leur rigoureux renoncement théorique dégénérait en une monstrueuse licence charnelle.

De tels hérétiques, à la fois de par toute leur philosophie et de par leur manière de vivre, ne pouvaient pas manquer d'être les ennemis nés de l'Eglise catholique ; et, ainsi, la lutte que soutenait alors l'Eglise, et où Rome, le plus longtemps possible, n'avait voulu employer que les seules armes spirituelles, se trouvait être une lutte pour la défense de l'un des biens les plus précieux de la civilisation chrétienne, — à savoir le *monisme* théologique<sup>1</sup>. L'unité divine, c'est pour ce principe que l'Eglise combattait, et c'est lui que, au moyen de ce combat, elle a réussi à sauver. Un abîme sans fond était creusé entre le

1. Voyez, sur ce point, l'ouvrage de M. Luchaire : *Innocent III et la Croisade des Albigeois*, pp. 35-67.

manichéen, qui tenait la vie pour impure et maudite, qui considérait la nature comme l'œuvre d'un démon, comme un crime détestable de la « volonté de vivre », et le chrétien, pour qui la création apparaissait comme une œuvre d'art pure et sainte, issue de la volonté créatrice du suprême Amour, et ne devant ses taches qu'au misérable péché de la créature humaine. Et l'on comprend aussi qu'il était d'une importance très grande, pour Rome, de savoir d'abord exactement de quel côté de cet abîme se trouvaient François et ses frères, et si leur rigoureuse pratique de l'ascétisme dérivait de l'orgueil cathare ou de l'humilité évangélique et chrétienne. Sans compter que le fait qu'ils provenaient d'Assise avait encore de quoi éveiller plus de méfiance contre eux : car, parmi les communes italiennes où les cathares s'étaient conquis le pouvoir politique, figurait précisément la petite cité ombrienne, qui, en 1203, avait élu un albigeois pour son podestat.

Les motifs abondaient de craindre, dans François, un homme de la même sorte que ce Pierre Vaud dont l'idéal avait été, tout pareillement, la pauvreté évangélique. Ce célèbre marchand lyonnais avait, en 1179, reçu d'Alexandre III la permission de prêcher la conversion au peuple, et de vivre dans la pauvreté apostolique : mais, dès l'année 1184, Lucien III avait dû mettre au ban de l'Eglise Vaud et ses compagnons, comme fauteurs de révoltes contre l'autorité ecclésiastique, et rénovateurs du donatisme ; et, seule, une petite minorité de vaudois, sous l'inspiration de l'Espagnol Durand de Huesca, s'étaient maintenus dans l'unité de l'Eglise.

Mais il ne fallut pas une bien longue enquête au cardinal Jean pour apercevoir, de la façon la plus claire, que François et ses amis n'admettaient ni

l'une ni l'autre des erreurs reprochées aux Vaudois.

Car l'existence d'un Dieu unique était le fondement même de la piété de saint François, comme elle est le fondement de la théologie de l'Église<sup>1</sup>. Il n'y a qu'un seul Dieu, le Dieu de la Création et celui de la Rédemption, le Dieu de la Croix et celui de la Béatitude, le Dieu de la Nature et celui de la Grâce. Il n'y a qu'un seul Dieu comme il n'y a qu'un seul univers et un seul ciel : un Dieu loué et béni par tout ce qui se meut et qui respire, depuis le ver de terre jusqu'au chérubin, à travers l'éternité des éternités. Ce principe essentiel, François le sentait très fortement : car il n'était pas du tout un manichéen, reniant la vie et la haïssant, mais bien un chrétien, voulant et aimant la vie, — la vie dans sa pureté, sa bonté charmante, son intime douceur, sa suprême plénitude divine. Et c'est par ce sentiment qu'il se distinguait le plus de ces esprits superbes qui se nommaient orgueilleusement les « purs », les « parfaits », les « élus », mais qui, dans la réalité, — ainsi que c'est le sort de tous les superbes, — se voyaient partagés entre la nécessité de se faire souffrir inutilement et la tentation de se dégrader misérablement<sup>2</sup>.

François n'avait rien d'un esprit négatif; et il n'avait rien, non plus, d'un esprit critique. La seule critique qu'il connût était celle qui consistait à se critiquer soi-même. Et, sur ce point encore, il diffé-

1. C'est précisément au Concile du Latran de 1215 que cette doctrine de l'unité de Dieu a été affirmée, de la façon la plus expresse, en opposition avec l'hérésie des cathares.

2. Ceux des cathares qui avaient reçu le soi-disant « baptême de l'esprit », *consolamentum*, aimaient à s'intituler les *perfecti* ou les *electi*. — Le dernier chapitre de la *Regula Prima* de saint François nous donne une idée très nette de la doctrine religieuse du saint au sujet de l'unité de Dieu.

rait absolument de Vaud et de toute la tendance vaudoise. Comme l'a dit excellamment un historien moderne : « François annonçait au monde une vie bienheureuse, tandis que Vaud n'annonçait que la loi sacrée ; François prêchait l'amour du Christ, et Vaud les défenses du Seigneur ; François débordait de la joie de Dieu, tandis que Vaud châtiait les péchés du monde ; François réunissait autour de lui ceux qui souhaitaient leur salut, et laissait tranquillement les autres poursuivre leurs chemins, tandis que Vaud s'en prenait à l'impiété des impies, et ne cessait point d'attaquer les mœurs du clergé<sup>1</sup> ».

Cette attitude particulière de François, telle que la définissent les lignes ci-dessus, était absolument propre au saint d'Assise ; et c'est par elle, surtout, qu'il a différé de tous les autres réformateurs de son temps. Ceux même d'entre ces derniers qui avaient les sentiments les plus respectueux pour l'Église, comme un Robert d'Arbrissel, éprouvaient encore la tentation de diriger leur critique au dehors, contre les vices du clergé, au lieu de la concentrer au dedans, contre le mal caché au fond de l'âme individuelle. Au contraire, François, avec un instinct merveilleusement sûr, avait aussitôt compris que toutes les réformes générales ne servent de rien sans la réforme de l'individu ; et c'est ainsi qu'il lui a été donné d'opérer cette rénovation universelle des mœurs que n'étaient en état de produire ni les bulles d'excommunication des papes, ni les tonnantes invectives des prédicateurs laïcs. Ici, comme très souvent ailleurs, le monde a pu constater que Dieu ne se manifestait point dans la tempête, mais bien dans le calme du recueillement.

1. Schmieder dans l'*Evang. Kirchenzeitung*, 1854, p. 283.

Et ce trait profond du caractère individuel de François n'a pu tarder à se révéler au cardinal Jean. Ce prélat a tout de suite deviné qu'il avait en face de lui un homme absolument détaché de soi-même, et que, donc, ce n'était point simplement par manière de parler, et bien moins encore par vantardise, que François disait, tout simplement, de ses plans et de ses desseins : « Dieu nous a appelés pour venir en aide à sa sainte foi, ainsi qu'aux clercs et aux prêtres de l'Eglise romaine<sup>1</sup>. »

Si bien que, après quelques jours, le cardinal fit au pape la relation suivante : « J'ai trouvé, dit-il, un homme de la plus haute perfection, qui a résolu de vivre d'après les paroles du Saint Evangile, et d'observer, en toute chose, l'idéal évangélique ; et je crois, en vérité, que le Seigneur projette de se servir de cet homme pour renouveler, dans le monde entier, la foi de la Sainte Eglise ! »

Là-dessus, les frères d'Assise eurent accès auprès du pape. Celui-ci demanda à François de lui exposer son programme ; et, lorsqu'il l'eut entendu, il lui dit :

« Mon bien cher fils, la vie que tu mènes, ainsi que tes frères, me paraît trop dure. Certes, je ne doute pas que vous, soutenus par votre premier enthousiasme, vous soyez parfaitement en état de continuer à mener cette vie : mais il faut, cependant, que vous songiez à ceux qui viendront après vous, et qui peut-être n'auront pas le même zèle, ni ne se trouveront soutenus par la même exaltation ! »

1. *Speculum Perfect.*, chap. x. Nous y lisons aussi que François et ses frères étaient mieux en état de rendre service aux âmes, lorsque le peuple et le clergé vivaient en paix, que lorsque le peuple était irrité contre le clergé.

A quoi François répondit : « Seigneur pape, je me remets de tout sur Monseigneur Jésus-Christ. Il nous a promis la vie éternelle et la béatitude céleste : comment pourrait-il nous refuser une chose aussi insignifiante que le peu dont nous avons besoin pour vivre sur cette terre ? ».

Avec l'ombre d'un sourire, — dont il nous semble trouver un reflet dans ses paroles, — Innocent répliqua :

« Ce que tu dis, mon cher fils, est parfaitement vrai. Mais n'oublie point que la nature humaine est faible, et qu'il est rare qu'elle se maintienne longtemps dans un même état ! Va donc, mon fils, et demande à Dieu de te révéler en quelle mesure ce que tu désires s'accorde avec sa volonté ! »

François et ses frères prirent congé d'Innocent, qui, dans le prochain consistoire, exposa toute l'affaire à ses cardinaux. Et bon nombre de ces hommes de vieille expérience, ainsi que l'on pouvait s'y attendre, émirent des doutes et des objections au sujet d'un ordre dont les principes leur paraissaient dépasser les limites humainement possibles <sup>1</sup>.

Car l'ordre que François voulait créer n'était pas un ordre purement contemplatif, c'est-à-dire ayant un idéal de vie solitaire avec lequel il semblait à ces cardinaux que l'on pouvait, peut-être, concilier la pratique de la pauvreté absolue. L'idéal de saint François était la vie apostolique et, en particulier, la prédication. Or, comment cette dernière tâche aurait-elle pu être remplie par des hommes qui ne vivaient que de petits travaux rencontrés çà et là, ou qui allaient mendier de porte en porte ? Les Vaudois, eux aussi, avaient inscrit sur leur programme la

1. Bonav., III, 9 ; Anon. Perus., *loc. cit.*, p. 590, n. 237.

pauvreté évangélique; mais, en fait, chez eux, c'étaient les laïcs qui, par leur travail, pourvoyaient aux besoins des prédicateurs. Les membres de la secte des Humiliates, — parente de celle des Vaudois par son esprit et sa tendance, et qui était issue, d'abord, d'une confrérie de tisserands lombards, — travaillaient d'après le système communiste, gardaient pour soi-même le strict nécessaire, et distribuaient tout le surplus aux pauvres. Plus rapprochés encore de l'idéal de saint François étaient les « Pauvres catholiques », membres d'une communauté fondée par le cathare allemand converti Bernard Primus : ceux-là vivaient du travail de leurs mains, et pour lequel ils n'acceptaient aucun argent, mais seulement des vivres et des vêtements. Et tout cela pouvait, à la rigueur, continuer à être mis en pratique, aussi longtemps que les devoirs essentiels de l'ordre ou de la communauté étaient la prière et le travail. Mais François était précisément venu à Rome pour solliciter du pape le droit de prêcher; et si l'on voulait que cette prédication franciscaine n'en restât point au simple degré de la prédication laïque, il devenait de nécessité absolue qu'elle s'appuyât sur certaines études préparatoires; lesquelles études, à leur tour, si sommaires qu'on les fit, exigeaient nécessairement des habitations fixes, et la vie commune du cloître. Mais comment aurait-il été possible, en premier lieu, de bâtir des cloîtres et d'y entretenir des religieux, en se fondant sur le principe de la pauvreté absolue<sup>1</sup> ?

A quoi il convient encore d'ajouter que, lorsque les règles antérieures des ordres religieux obligeaient les membres de ceux-ci à la pauvreté, cette obliga-

1. Cf. le *Franz von Assisi* de G. Schmurser (Munich, 1903, pp. 46-47).

tion avait un sens tout autre que celui que, maintenant, lui attachait François. Il est vrai que, déjà, la règle bénédictine décrétait que tout homme qui entrait dans un couvent devait « distribuer d'abord tous les biens qu'il se trouvait avoir <sup>1</sup> » ; et que déjà saint Bernard de Clairvaux s'était servi d'une expression toute franciscaine, en glorifiant la « Sainte Pauvreté <sup>2</sup> ». Mais, avec quelque mépris que ce grand père des moines parle toujours « de l'or et l'argent », de « cette variété de terre blanche et rouge qui ne doit sa valeur qu'à la seule folie des hommes <sup>3</sup> », il n'en reste pas moins certain que l'existence d'un couvent cistercien, aussi bien que celle d'une abbaye bénédictine, se fonde sur une extension communiste du principe de la propriété territoriale. Le moine individuel, lui, ne possède rien que ce que l'abbé lui donne : mais son vœu de pauvreté ne s'oppose point à ce que le couvent tout entier possède des biens ; et même, au contraire, une certaine part de propriété matérielle est indispensable pour que les habitants du cloître puissent se livrer à leurs tâches idéales sans y être entravés par le souci de leur entretien.

Sur ce point, François était d'un sentiment tout différent. Il estimait que ce que Pierre et Paul avaient pu pratiquer et recommander autour d'eux devait toujours encore être d'une pratique possible : à savoir, annoncer l'Évangile au monde tout en se nourrissant du travail de ses mains, ou, à son défaut, des dons de la charité. Les apôtres n'avaient point cherché un abri tranquille et assuré entre les quatre

1. *Res si quas habet... erogat prius pauperibus* (Reg. S. Bened., chap. LVIII).

2. Ep. 103, n. 7 ; ep. 441, n. 2.

3. *In adventum sermo*, IV, n. 1.

murs d'un cloître ; et François, là-dessus, entendait suivre leur exemple, sans admettre pour lui et son ordre des avantages dont ces maîtres glorieux avaient pu se passer.

Toujours est-il que ce désir du saint souleva l'opposition la plus vive dans le collège des cardinaux. Mais toutes les objections eurent à s'effacer devant la simple déclaration de Jean Colonna : « Cet homme, dit le cardinal à ses collègues, demande seulement que nous lui permettions de vivre en conformité avec l'Évangile. Or, si nous déclarons qu'une telle conformité est au-dessus des forces humaines, nous proclamerons, du même coup, qu'il est impossible aux hommes de suivre l'Évangile, et l'on nous accusera d'outrager le Christ, premier et véritable inspirateur du livre sacré ! » Ces paroles firent une impression décisive, et François, de nouveau, fut appelé au Latran.

C'est dans la nuit précédant cette seconde entrevue que le pape, d'après les biographes de François, a eu un rêve miraculeux. Il lui a semblé qu'il se tenait debout, au palais du Latran, dans l'endroit appelé le Speculum, à cause de l'ample vue que l'on a de ce point ; et que, de là, il considérait l'église du Latran, « la tête et la mère de toutes les églises », consacrée aux deux saints Jean, le Baptiste et l'Évangéliste. Et voici qu'il apercevait, à son grand effroi, que l'énorme édifice chancelait, que la tour se penchait, que les murs commençaient à craquer, et que bientôt l'ancienne basilique de Constantin ne serait plus qu'un immense tas de débris ! Paralysé par l'épouvante, incapable de remuer les mains, le pape restait debout, dans son palais, et regardait. Il voulait appeler, mais ne le pouvait pas ; il voulait join-

dre les mains pour prier, mais ne ne le pouvait pas...

Et voici qu'arrivait, sur la place de Latran, un petit homme de pauvre mine, vêtu en paysan, nu-pieds, et ceint d'une corde en guise de ceinture ! Et ce pauvre petit homme s'en allait, sans tourner la tête à droite ni à gauche, tout directement vers l'église qui menaçait ruine. Et le voici qui s'appuyait contre l'un des murs, qui déjà se penchaient au-dessus de lui, comme si, dans l'instant suivant, ils devaient s'écrouler et l'écraser ! Mais, par un phénomène singulier, c'était comme si le petit homme, tout à coup, fût devenu aussi haut et fort que le mur contre lequel il se dressait ; et voici qu'il mettait ses épaules sous le rebord du toit, et que, d'un mouvement puissant, il redressait toute l'église vacillante, redevenue à présent plus droite et plus solide que jamais !

Le pape, à cette vue, avait poussé un profond soupir de soulagement ; et, dans cette même minute, le petit homme s'était retourné de son côté ; et Innocent avait découvert que cet homme, qui avait sauvé et restauré d'une façon merveilleuse la tête et la mère des églises, n'était autre que François, le pauvre petit frère d'Assise<sup>1</sup>.

Lorsque celui-ci, le lendemain, comparut devant le pape, il lui fit un discours soigneusement préparé d'avance.

1. C'est la *Legenda Major* de Bonaventure, la première, qui raconte que le pape, d'abord, a renvoyé François avec mépris, mais qu'ensuite un rêve miraculeux l'a instruit de son erreur, et que, le lendemain matin, il a envoyé chercher le Pauvre d'Assise, qui se trouvait alors à l'hospice de Saint-Antoine, dans le voisinage du Latran ; ce passage a été introduit dans l'ouvrage de Bonaventure par Jérôme d'Ascoli, général de l'ordre franciscain, de 1274 à 1279,

— Seigneur pape, lui dit-il, je vais vous raconter une fable :

« Il y avait, une fois, une femme très belle, mais très pauvre, qui demeurait dans un endroit désert. Le roi du pays vint à la voir, et elle trouva grâce devant ses yeux, et il la prit pour femme, avec l'espoir qu'elle lui donnerait de beaux enfants. Or, lorsque le mariage fut décidé et accompli, cette femme enfanta un grand nombre de fils. Et voici qu'elle se mit à penser, en soi-même, et à se dire : « Que vais-je pouvoir faire, pauvre comme je le suis, de tous ces enfants qui me sont nés ? Car je ne possède aucun bien dont ils puissent vivre ! » Mais ensuite, s'adressant à ses fils, elle leur dit : « Soyez sans crainte, car vous êtes les enfants d'un roi ! Et, donc, allez à la cour de ce roi, et il vous donnera tout ce qui vous sera nécessaire ! » Et lorsqu'ils arrivèrent devant le roi, celui-ci s'émerveilla de leur beauté ; et il vit qu'ils lui ressemblaient, et leur dit : « De qui êtes-vous les fils ? » A quoi ils répondirent qu'ils étaient les fils de la pauvre femme qui demeurait dans l'endroit désert. Alors le roi les embrassa avec une grande joie et leur dit : « Soyez sans crainte, car vous êtes mes enfants ! J'accueille à ma table une foule d'étrangers : combien plus volontiers je veux vous y accueillir, vous qui êtes

puis pape sous le nom de Nicolas IV. D'après Wadding (*Ann.* 1210, n. 8), le récit du rêve d'Innocent aurait été transmis à Jérôme d'Ascoli par un propre neveu d'Innocent, le cardinal Richard Annibal de Molara (mort en 1274), qui aurait tenu l'histoire de son oncle lui-même. Cf. *Acta SS.* oct., II, p. 591 et la *Chronica XXIV Generalium* dans les *Analecta Franc.*, III, p. 365. Je dois ajouter que le passage interpolé, rapportant le rêve du pape, manque dans un grand nombre de manuscrits de Bonaventure. D'autre part, Mathieu Paris nous a laissé un récit analogue de la première réception de François à la cour romaine, mais très exagéré, et rempli de traits inventés à plaisir.

« mes fils légitimes! » Et il fit dire à la femme du désert qu'elle eût à lui envoyer à sa cour tous ses enfants, pour qu'il se chargeât de leur entretien<sup>1</sup>. »

Puis, lorsqu'il eut achevé cette parabole, François ajouta :

— Seigneur pape, c'est moi qui suis cette pauvre femme du désert! Dieu, dans sa grâce infinie, a daigné abaisser un regard sur moi, et je lui ai enfanté des fils dans le Christ. Et le Roi des Rois m'a dit qu'il se chargeait de l'entretien de tous mes descendants : car, nourrissant ainsi qu'il le fait tous les étrangers, avec plus de zèle encore il s'occupera de nourrir les enfants de sa maison. Aux pécheurs Dieu accorde les biens temporels, à cause de l'amour qu'ils ont pour leurs enfants. Combien plus richement encore il répandra tous ses dons sur ceux qui suivront son Évangile, et envers lesquels, de cette façon, il sera tenu de se montrer paternel!

Telles furent les paroles de François ; et Innocent comprit qu'elles ne venaient point de la sagesse de ce monde, mais bien de l'esprit et du pouvoir de Dieu. Se tournant vers les cardinaux assis auprès de lui, il s'écria :

— En vérité, c'est par ce saint et pieux homme que l'Église de Dieu sera rétablie sur ses fondements!

Puis il se leva, embrassa François, le bénit ainsi que ses frères, et leur dit :

— Mes frères, allez avec Dieu, et prêchez à tous la conversion, suivant que le Seigneur vous inspirera! Et lorsque le Tout-Puissant aura multiplié votre nombre, revenez sans crainte auprès de moi, et vous me trouverez disposé à vous accorder plus encore,

1. *Tres Socii*, XII, 50. L'Anonyme de Pérouse (p. 590, n. 238) rapporte ce récit de François sous une forme un peu différente. Cf. la *Vita Secunda* de Celano, I, chap. xi.

comme aussi à vous confier de plus grandes tâches<sup>1</sup>!

Alors tous les frères tombèrent à genoux devant le pape, et lui jurèrent obéissance; puis, sur son ordre, les onze frères jurèrent obéissance à François, comme à leur chef. A lui seul, également, fut donnée la permission expresse de prêcher, mais avec le droit de transmettre lui-même aux autres frères cette permission. Enfin, avant de sortir, les frères furent autorisés à recevoir la tonsure cléricale, que le cardinal Jean leur donna de ses propres mains, et qui devait être le signe extérieur de la permission de prêcher la parole de Dieu<sup>2</sup>.

Puis, après encore une visite aux tombeaux des apôtres dans les églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul, François et ses compagnons repartirent de Rome. Leur chemin les conduisait à travers la Campagne romaine, et par-dessus les cimes bleues du mont Soracte. Et rapidement ils allaient, impatients de se retrouver dans leur milieu habituel, pour y poursuivre de nouveau la vie et les travaux qui, le plus heureusement du monde, venaient d'obtenir leur consécration ecclésiastique, de la bouche même du vicaire de Jésus-Christ en ce monde.

1. Celano, *Vita Prima*, I, chap. XIII : Julien de Spire, *loc. cit.*, pp. 590-591, n. 240 ; *Tres Socii*, XII, 49.

2. Voyez l'introduction de la *Regula prima* (*Opuscula*, p. 24) ; *Tres Socii*, XII, n. 51-52 ; Bonav., III, 10 ; Anon. Perus., p. 590, n. 240. — Dans son livre sur les *Etudes scientifiques des franciscains*, le P. Hilarin Felder fait observer que l'autorisation de prêcher, reçue par François en 1210, ne concernait que ce qu'on appelle la « prédication morale », et ne s'étendait pas à la « prédication dogmatique » — sur les articles de foi, les sacrements, etc. — pour laquelle une éducation théologique était indispensable.

## RIVO-TORTO

Après avoir traversé la Campagne romaine, sous la chaleur torride de l'été méridional, François et ses frères atteignirent les monts Sabins. Là, ils s'arrêtèrent aux environs de la ville d'Orte, — où se rejoignent aujourd'hui les deux voies ferrées qui, du nord de l'Italie, descendent sur Rome, chacune en suivant l'un des côtés de l'Apennin. Les frères y prirent un repos d'une quinzaine de jours, dans une vallée montueuse qu'arrosaient les eaux rapides, couleur gris-verdâtre, de la Nera. Et ce lieu était si beau, nous dit Thomas de Celano, que peu s'en fallut que les frères n'y renonçassent aux plans de vie dont ils venaient d'obtenir la consécration solennelle. Mendiant de maison en maison, dans les rues d'Orte, ils se procuraient le pain quotidien ; et mainte fois, même, les dons étaient si abondants que les frères se trouvaient posséder des provisions en réserve pour le lendemain. Cela, en vérité, était contraire aux vues de saint François ; mais comme le lieu de leur retraite était très désert, il n'y avait là personne à qui ils pussent faire l'aumône de leur surplus de chaque jour ; et c'était un vieux tombeau étrusque qui leur servait de garde-manger. Et réellement cette

vie solitaire et éloignée du monde, parmi le recueillement des montagnes, exerçait un empire si fort sur les frères que, de la façon la plus sérieuse, ils en vinrent à se demander s'ils ne feraient pas mieux, pour leur salut, de s'installer là à demeure, oubliant le monde et les hommes dans une existence toute ascétique<sup>1</sup>. Tentation que comprendront aisément tous ceux qui ont visité les régions montagneuses de cette partie de l'Italie. Car il est sûr que la nature alpestre italienne a quelque chose, en soi, qui invite puissamment à la vie solitaire. La pierre crayeuse dont sont faits, par exemple, tous les monts Sabins, offre à l'ermite des grottes et retraites naturelles. Le climat n'est jamais trop dur, encore qu'il lui arrive parfois d'être plus hivernal qu'on ne le suppose ; et le corps ne réclame que très peu d'aliments pour sa nourriture. Aujourd'hui encore, le pain et le vin sont presque les seuls aliments de la grande masse du peuple italien ; et pour le solitaire, qui n'a pas de vin ou qui n'en veut pas, de toute part jaillissent des sources, dans la montagne, et courent doucement des ruisseaux. Aussi trouvons-nous une impression toute italienne de contentement épanoui dans ce chapitre des *Fioretti* où François et le frère Masseo mangent le pain qu'ils ont mendié « sur une belle grande pierre, auprès de la source limpide », et remercient Dieu, du fond de leurs cœurs, pour le bonheur qu'ils ont d'exister, d'être assis au soleil sous le ciel bleu, et de pouvoir apaiser leur faim et leur soif, à la table de Dame Pauvreté, avec des mets à la fois simples et sains.

Par là s'explique que l'histoire des saints italiens abonde en biographies de solitaires. C'est en ermite

1. Celano, *Vita Prima*, I, chap. xiv.

que saint Benoît lui-même a commencé sa carrière, dans cette grotte voisine de Subiaco où, pendant trois longues années, il a prié, jeûné, et châtié son corps, à tel point que les bergers qui l'ont découvert l'ont pris, au premier instant, pour une bête sauvage. Et, un siècle encore après saint François, la ville de Sienne a vu trois de ses jeunes gens les plus nobles et les plus instruits, Bernard Tolomei et ses deux amis, se retirer sur les hauteurs, plantées de cyprès, de Monte-Oliveto, pour y revêtir la robe blanche des ermites bénédictins.

Une tentation semblable, le rêve d'une vie de solitude adonnée à la prière et au repentir, on comprend que François et ses compagnons en aient été saisis, dans cette vallée lointaine des monts Sabins où l'oreille n'entendait point d'autre voix que celles des oiseaux et celle du torrent. Mais la tentation, une fois de plus, fut vaincue. François, nous dit son premier biographe, ne se fiait jamais à ses propres vues, mais toujours consultait Dieu sur toute chose, dans la prière. Et ainsi, maintenant, sur le conseil de Dieu, il choisit de ne point vivre pour soi seul : car son maître divin lui révéla qu'il avait été appelé pour arracher des âmes à Satan, et pour les gagner à Dieu. De sorte que, bientôt, François et ses disciples revirent les lieux déjà familiers de la vallée de Spolète, et s'installèrent de nouveau dans le *tugurium* de Rivo-Torto, et dans les bois qui entouraient la chapelle de la Portioncule.

Ils y eurent la grande joie, peu de temps après leur retour, de pouvoir accueillir parmi eux Silvestre, le prêtre d'Assise. Comme je l'ai dit plus haut, la libéralité de saint François, sur la place de l'église Saint-Georges, avait très vivement ému ce prêtre; et il avait commencé, depuis lors, à concevoir l'objet

de la vie autrement qu'il l'avait conçu jusque-là. Et voici que, une nuit, il avait vu en rêve une croix énorme, dont les bras s'étendaient sur le monde entier et dont le tronc sortait de la bouche de frère François. Aussitôt, il avait compris que la confrérie fondée par François était destinée à s'étendre sur tout le monde des hommes, et que c'était bien là une œuvre inspirée de Dieu. Après avoir encore hésité quelque temps, il s'était donc décidé à solliciter sa propre admission parmi les frères; et ainsi, pour la première fois, l'ordre nouveau avait compté un prêtre parmi ses membres<sup>1</sup>.

De retour à Assise, François, « l'âme plus libre grâce à l'autorisation apostolique qu'il venait d'obtenir », se remit tout entier à la tâche de missionnaire qu'il avait entreprise dès avant son voyage de Rome. Sa prédication, en conformité avec l'autorisation qui lui avait été donnée, se bornait strictement au domaine des questions morales, et, par conséquence, des questions sociales : il prêchait au peuple la conversion, le renoncement au mal, une vie toute vécue dans le bien, dans la paix avec Dieu et avec le prochain. Et comme, sans doute par l'entremise de l'évêque Guido, il avait obtenu le droit de prêcher dans la cathédrale d'Assise, ce fut là qu'il annonça l'idéal chrétien, l'exposant sans aucune peur ni aucune réserve, parce que, — nous disent ses biographes, — il ne conseillait à autrui rien qu'il n'eût d'abord mis lui-même en pratique<sup>2</sup>.

On ne saurait appliquer à François le proverbe fameux suivant lequel « nul n'est prophète dans son

1. *Tres Socii*, IX, 31; *Actus b. Francisci*, I, 38-43; *Bonav.*, III, 5.

2. *Celano. Vita Prima*, I, xv; *Tres Socii*, XIII, 54.

pays ». Et combien sa prédication a été fructueuse, c'est ce que nous prouve le renforcement considérable que reçut, à cette date, le nombre des frères. « Maints hommes parmi le peuple, nobles et roturiers, clercs et laïcs, furent saisis de l'esprit de Dieu, rejetèrent tous les soucis temporels, et marchèrent dans les voies que le saint venait d'ouvrir<sup>1</sup>. » La plupart de ces nouveaux disciples étaient d'Assise ou des environs.

Mais les prédications de saint François dans l'église Saint-Rufin exercèrent aussi leur action dans des cercles beaucoup plus éloignés. Thomas de Celano compare leur influence à la montée, sur l'horizon, d'une étoile rayonnante, ou encore à l'apparition du matin après une affreuse nuit de ténèbres. Il la compare à la façon dont la graine sort du sol, à l'arrivée du printemps et des fleurs. Il écrit que tout l'aspect de la région s'est trouvé changé; pareil à un grand torrent riche en grâce et en fécondité, François a coulé parmi elle, arrosant partout les moissons des cœurs, au point de les faire s'épanouir en fleurs de vertu.

Ces métaphores soigneusement élaborées auront été, sans doute, suggérées au frère Thomas par un événement qui, en vérité, a modifié toute la situation sociale d'Assise, et qui a été dû, sans l'ombre d'un doute, aux prédications de saint François. Je veux parler de la réconciliation entre les classes supérieures et inférieures de la cité, *majores* et *minores*, qui s'est produite, en novembre 1210, dans la grande salle du Palais Communal. Nous possédons encore le document qui a été rédigé à cette occasion, et qui débute ainsi :

1. *Tres Socii*, XIII, 54.

« Au nom de Dieu. Amen.

« Que la grâce du Saint-Esprit soit avec vous !

« En l'honneur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la bienheureuse Vierge Marie, de l'empereur Othon et du duc Léopold. »

Cette introduction est suivie d'une longue série d'articles, dont le plus important est celui-ci :

« Entre les *majores* et les *minores* d'Assise, une alliance est conclue pour toujours, sur les bases suivantes :

« Aucune autre alliance ne pourra être conclue sans le consentement mutuel des deux parties sous-signées, ni avec le pape ni avec ses nonces ou légats, ni avec l'empereur ou le roi ou avec leurs nonces et légats, ni avec aucune ville ni forteresse quelconque, ni avec aucun grand seigneur quelconque : mais les *majores* et les *minores* auront toujours à se tenir d'accord sur tout ce qui sera nécessaire pour l'honneur, pour le bien-être, et pour le progrès de la ville d'Assise. »

Cette *Magna Charta* d'Assise déclarait ensuite que tous ceux des habitants de la ville qui, jusqu'alors, vivaient en état de servage, pourraient acquérir le droit de franchise moyennant le paiement d'une petite somme qui serait versée aux consuls de la ville, dans le cas où le maître légal de l'affranchi se refuserait à la recevoir. En outre, les habitants des environs d'Assise obtenaient les mêmes droits que les citoyens proprement dits ; la loi nouvelle assurait protection aux étrangers ; le traitement des fonctionnaires était fixé définitivement ; amnistie plénière était accordée à tous ceux qui s'étaient rendus complices de la trahison de 1202 ; et enfin les consuls étaient invités à encourager, par tous les moyens,

l'achèvement de la cathédrale, toujours en construction depuis 1140<sup>1</sup>.

Pour peu que l'on se rappelle la façon dont les républiques italiennes, aussi bien au XIII<sup>e</sup> siècle que dans les âges suivants, étaient ardentes à se déchirer par des luttes civiles, on comprendra de quelle importance était une convention comme celle-là, pour la prospérité et le bien-être pacifiques d'Assise. Et les biographes nous montrent encore François réussissant à rétablir la paix dans d'autres cités italiennes, notamment à Arezzo, à Sienne, à Pérouse<sup>2</sup>. La célèbre histoire du *loup de Gubbio*, elle-même, ne paraît pas être autre chose que la transformation légendaire du récit d'une paix conclue, par l'entremise du saint, entre la petite république italienne de Gubbio et l'un de ces féroces gentilshommes-brigands, pareils à des bêtes sauvages, qui étaient nombreux à cette époque dans les châteaux-forts des montagnes d'Italie, et qui, comme le chevalier Werner d'Urslingen, auraient pu porter sur leur poitrine un écusson orné de cette inscription<sup>3</sup> : « Ennemi de Dieu, et de la compassion, et de la charité. » On trouvera, d'ailleurs, un pendant historique à la scène de François et du loup de Gubbio dans celle de saint Antoine de Padoue et du tyran Ezzelin<sup>4</sup>.

Et c'est encore à ce rôle pacificateur de François d'Assise que se rapporte la légende de l'expulsion des

1. Cristofani, I, pp. 123-130 ; Le Monnier, I, pp. 165-167 ; Sabatier, pp. 133-135.

2. Pour Arezzo, voyez Bonav., VI, 9 ; pour Pérouse, la *Vita Secunda* de Celano, II, 6 ; pour Sienne, les *Fioretti*, chap. xi.

3. *Fioretti*, chap. xxxi. — Cf. la légende « du frère Loup » sur le mont Alverne, dans le *Martyrologium Franciscanum* du 31 juillet et dans Wadding (*Ann.* 1215, n. 16.)

4. Voyez la savante étude de Lempp sur *Antoine de Padoue* dans la *Revue de l'histoire de l'Église* de Gotha, vol. XIII, p. 22.

démons d'Arezzo. Dans une de ses fresques de l'église supérieure d'Assise, Giotto nous montre des diables, avec une variété infinie de formes horribles, s'enfuyant, par les cheminées, des maisons d'Arezzo, pendant que la main bénissante de saint François est levée vers la ville. Pour nous, enfants du xx<sup>e</sup> siècle, c'est chose bien difficile de nous imaginer les mauvais esprits revêtus de corps visibles et matériels, comme les représentaient les artistes ou les auteurs de légendes du moyen âge. Mais est-ce que, avec cela, l'existence de ces mauvais esprits et leur funeste présence ne se font point sentir à nous tout aussi fortement, à tel ou tel instant décisif de notre vie? N'y a-t-il point des heures où nous avons clairement l'impression que la « puissance des ténèbres » est grande, et non seulement en nous-mêmes, mais bien autour de nous, des heures où c'est comme si une voix sans corps nous murmurait à l'oreille, comme si une main puissante, endurcie aux flammes de l'enfer, nous saisissait par la main, comme si nous entendions un ordre pressant, insistant, sans cesse répété : « Dis ceci ! Fais cela ! » Hélas ! combien il y a de maisons où l'on souhaiterait de tout son cœur qu'un ami de Dieu apparût sur le seuil et, d'une voix impérieuse, renouvelât le commandement proclamé jadis par le compagnon de saint François aux portes d'Arezzo : « Au nom de Dieu tout-puissant et de son serviteur François, je vous somme, mauvais esprits, de vous enfuir loin d'ici<sup>1</sup> ! »

Vers ce même temps, François, un jour, se faisait lire la règle de son ordre; et le lecteur était arrivé à l'endroit du septième chapitre où se trouvent les

1. Bonav., VI, 9.

mots : *et sint minores!* « et qu'ils soient moindres que les autres hommes! » Or, depuis longtemps déjà, François était préoccupé de trouver un nom pour sa confrérie : car l'appellation que les membres de celle-ci portaient jusqu'alors, *Viri pœnitentes de Assisio*, les « Pénitents d'Assise », n'était qu'un nom provisoire, imaginé pour mettre les frères à l'abri de longues explications sur le but de leur ordre.

Mais, ce jour-là, en entendant lire ce passage de sa règle, François fut profondément frappé du mot *minores*. « Moindres, se dit-il, de petits hommes, de tout petits frères, voilà vraiment un nom qui convient pour moi et les miens! » Et ainsi fut fondé l'*Ordo fratrum minorum*, l'ordre des « frères mineurs », des « moindres », des « petits <sup>1</sup> ».

Thomas de Celano, dans sa première biographie, nous a fait, de la vie des frères au *tugurium* de Rivo-Torto, un tableau qui rappelle vraiment ceux de Fra Angelico, avec l'harmonie limpide de ses nuances claires sur le bleu pur ou sur l'or du fond.

« Lorsque, le soir, les frères revenaient de leur travail, et se trouvaient de nouveau réunis, ou bien, lorsque, au cours de la journée, ils se rencontraient en chemin, l'amour et la joie brillaient dans leurs yeux, et ils se saluaient avec de chastes embrassements, des paroles pleines de douceur, des sourires modestes, des regards affectueux et tendrement recueillis. Ayant abandonné tout amour-propre, ils n'avaient pas d'autre pensée que de s'aider les uns les autres; et c'est avec bonheur qu'ils se revoyaient, mais bien amers leur étaient les adieux, et bien dure la nécessité de

1. Celano, *Vita Prima*, I, chap. xv; *Spec. Perf.*, chap. xxvi  
Celano, *Vita Prima*, I, chap. xv, xviii.

se séparer. Jamais on n'a connu parmi eux la dispute, jamais l'envie, jamais la méfiance ni la mauvaise humeur : mais tout était union, paix, remerciements, et chants de louange. Rarement ou jamais les frères s'arrêtaient de louer Dieu et de le prier, de le remercier pour tout le bien qu'il leur permettait de faire, et de soupirer et de pleurer pour ce qu'ils faisaient de mal, ou pour l'imperfection de leurs actes. Ils se croyaient délaissés de Dieu, quand leurs cœurs n'étaient point inondés de la douceur du Saint-Esprit. Et, afin de ne pas s'endormir pendant leurs prières nocturnes, ils se ceignaient de ceintures tout bordées de pointes de fer, qui les blessaient à chaque mouvement. Remplis de l'esprit de Dieu, non seulement ils récitaient le bréviaire, comme les prêtres de l'église, mais à chaque instant ils s'écriaient, d'une voix implorante et avec toute l'harmonie d'un chant spirituel : « Notre Père, qui êtes aux cieux ! »

Le centre, l'âme vivante de cette communauté fraternelle, était François. Pour lui les frères n'avaient rien de caché : ils lui dévoilaient les pensées et les sentiments les plus secrets de leurs cœurs. C'était à lui qu'ils obéissaient, et avec une obéissance soulevée si haut par l'amour que non seulement ils accomplissaient jusqu'aux moindres de ses ordres, mais qu'ils cherchaient encore à deviner son désir dans les nuances les plus fugitives de l'expression de ses traits.

Ce grand pouvoir que François exerçait était dû, avant toute chose, à son caractère personnel. Le saint était le véritable maître des frères, les instruisant non seulement par sa parole, mais bien plus encore par ses propres actes. Quand il les avertissait, par exemple, du péché qu'il y avait à trouver plaisir dans la nourriture, quand il leur disait qu'ils avaient

le devoir d'éviter la tentation qui les guettait dans chaque repas, ils n'avaient point de peine à comprendre ces leçons : car ils le voyaient, lui-même, verser des cendres sur ses aliments, ou les arroser d'eau froide, pour leur ôter leur saveur. Et, quand il les exhortait à lutter vaillamment contre toutes les tentations, c'est à quoi il les encourageait par son propre exemple, en se plongeant dans l'eau glacée d'un torrent au plus fort de l'hiver, pour livrer un combat nouveau à sa mollesse instinctive et à son goût de bien-être.

Aussi tout homme qui, dans ses jeunes années, a eu le bonheur de pouvoir vivre auprès d'une personne de qualité morale supérieure sera-t-il prêt à partager l'opinion que s'était faite un jeune frère nommé Ricerius, qui en était venu à tenir l'approbation de saint François pour un signe infaillible de l'approbation divine.

Or, ce jeune homme crut s'apercevoir, au lendemain de son entrée dans l'ordre, que François, tandis qu'il se montrait affectueux et complaisant à l'égard de tous les autres, faisait une exception pour lui seul. Et dès que le frère Ricerius se fut mis en tête cette fausse idée, les moindres accidents lui parurent, naturellement, venir à l'appui de sa découverte. Le hasard voulait-il qu'il entrât dans une chambre au moment où François en sortait ? Aussitôt il se figurait que François était sorti pour éviter de se trouver avec lui. Lorsque François causait avec les autres frères, à l'autre bout de la table, et que lui-même ou ses compagnons, par hasard, tournaient les yeux du côté du frère Ricerius, aussitôt celui-ci était convaincu qu'ils regrettaient de l'avoir admis dans leur ordre, et songeaient aux moyens de l'en faire partir. Ainsi ce jeune frère, persévérant dans son erreur,

interprétait contre lui tout ce qu'il voyait et entendait : si bien qu'il finit par atteindre à la limite du désespoir, étant convaincu d'être un objet de haine et d'horreur pour François, et, par suite, pour Dieu même.

Mais, sans doute, un regard jeté sur le visage ravagé et les yeux implorants et misérables du frère Riccius révéla brusquement à François la détresse du pauvre jeune homme. Toujours est-il que, un jour, il le fit appeler et lui dit : « Mon fils bien-aimé, ne te laisse pas distraire ni accabler par de mauvaises pensées, car tu es mon bon enfant aimé, et même l'un de ceux qui me tiennent le plus au cœur, et je te sais digne aussi bien de ma confiance que de mon amour ! Viens donc me trouver, et causer avec moi, lorsque tu en auras le désir, et chaque fois que tu te sentiras quelque poids sur l'âme : tu seras toujours le bienvenu ! » Transporté de joie, le cœur battant très fort et les yeux brûlés de larmes, le jeune frère prit congé de son maître et s'enfuit, sans avoir conscience de rien, jusqu'à un lieu solitaire, au plus profond de la forêt, où, tombant à genoux, il remercia Dieu du bonheur infini qui venait de lui échoir<sup>1</sup>.

La même affectueuse et tendre compréhension des désirs, des besoins, de tous les sentiments particuliers de chacun des frères, nous est prouvée encore par deux autres récits, qui se rapportent également à cette période du séjour à Rivo-Torto.

Une nuit, lisons-nous dans le *Speculum perfectionis*, l'un des frères réveilla ses compagnons, en s'écriant, d'une voix gémissante : « Je meurs, je meurs ! » Lorsque tout le monde fut réveillé, François dit :

1. Celano, *Vita Prima*, I, chap. xviii ; *Fioretti*, chap. xxvii ; *Actus b. Franc.*, chap. xxxvii.

« Mes frères, nous allons nous lever, et allumer la lampe ! » Puis, quand la lumière fut allumée, il demanda : « Qui est-ce qui a crié qu'il mourait ? » L'un des frères répondit : « C'est moi ! » Et François lui demanda : « Mais que te manque-t-il, mon cher frère, pour que tu parles de mourir ? » A quoi le frère répondit : « Je meurs de faim ! »

Or, cela se passait tout à fait dans les premiers temps de la communauté, où les frères châtiaient leur corps au delà de toute mesure. Aussi François fit-il, sur l'instant, couvrir une table, et y prit place lui-même avec le frère affamé, pour que celui-ci n'eût point la honte d'avoir à manger seul ; et il engagea également les autres frères à se mettre à table. Puis, lorsqu'ils eurent mangé, François leur dit : « Mes chers frères, je vous dis en vérité que chacun a le devoir de prendre conseil de sa propre nature. Il y en a quelques-uns, parmi vous, qui peuvent se maintenir en vie avec moins d'aliments que d'autres ; et, en conséquence, je veux que celui qui a besoin de plus d'aliments ne se croie pas obligé d'imiter les autres, mais que chacun accorde à son corps ce que celui-ci réclame, afin d'avoir en lui un domestique prêt à le servir. Car, encore que nous ayons le devoir de nous garder de l'excès de nourriture, qui n'est pas moins nuisible au corps qu'à l'âme, il faut aussi que nous nous gardions d'une continence excessive, et d'autant plus que le Seigneur nous demande la conversion, et non pas le sacrifice <sup>1</sup> ! »

Et voici l'autre histoire, d'une signification analogue :

Un matin, François, s'étant levé très tôt, emmena

1. *Spec. Perfect.*, chap. xxvii ; Celano, *Vita Secunda*, I, chap. xv.

avec lui dans une vigne un frère malade, qui, à son avis, se trouverait bien de manger, à jeun, une grappe ou deux ; arrivé là, il s'assit auprès du frère, et se mit à manger des raisins avec lui, pour que le frère ne fût pas honteux de devoir les manger seul. Et nous comprenons aisément ce qu'ajoute le *Speculum* : que ce frère, aussi longtemps qu'il vécut, n'oublia point la marque de sollicitude qu'il avait reçue de François, et que jamais, par la suite, il ne put raconter aux autres frères ce souvenir de sa jeunesse sans que des larmes lui coulissent des yeux<sup>1</sup>.

Cette vie charmante des frères à Rivo-Torto se termina d'une façon aussi soudaine que singulière. Un jour, comme les frères se tenaient dans leur *tuqurium*, chacun priant à sa place, arriva tout à coup un paysan avec son âne, qu'il fit pénétrer dans l'intérieur, sans autre cérémonie, en criant, de sa plus haute voix : « Entre par ici, Grison, nous allons pouvoir nous installer ici tout à fait à l'aise ! » Ces mots, qui évidemment étaient destinés aux frères tout en s'adressant à la bête, indiquaient que l'intention de l'homme était, désormais, de changer en une étable d'âne ce qui était, jusqu'alors, une maison de prière. Et François, après avoir observé un moment la conduite grossière du paysan, dit à ses frères :

— Il est bien vrai, mes frères, que Dieu ne nous a point appelés pour tenir une auberge pour les ânes, mais bien pour prier et pour montrer aux hommes le chemin du salut<sup>2</sup> !

1. *Spec. Perf.*, chap. xxviii ; Celano, *Vita Secunda*, III, 110. D'après Wadding, ce frère était Silvestre.

2. *Tres Socii*, XIII, 55 ; Celano, *Vita Prima*, I, xvi.

Sur quoi, tous se relevèrent, et quittèrent à jamais Rivo-Torto. Depuis lors, ce fut la Portioncule qui devint le point central du mouvement franciscain ; bientôt cette nouvelle demeure allait rejeter complètement dans l'ombre la modeste demeure primitive de l'ordre.

Et cependant François et la dame de son cœur, la noble dame Pauvreté, avaient vécu là, dans cette solitude tranquille de Rivo-Torto, les premiers temps, et peut-être les plus heureux, de leur union.

---

## IV

### LA PORTIONCULE ET LES NOUVEAUX DISCIPLES

La très ancienne petite chapelle de la Portioncule, telle qu'elle s'est conservée jusqu'à nous, est un bâtiment de forme allongée, avec une voûte gothique, une abside semi-circulaire, et deux portes, dont l'une cintrée, mais toute simple, sur le devant, et une autre sur un mur latéral. D'après une tradition, mentionnée pour la première fois dans le *Paradisus Seraphicus* de Salvator Vitali (Milan, 1645), cette chapelle a été construite, au iv<sup>e</sup> siècle, sous le pontificat du pape Libère, par quatre ermites qui étaient revenus de Terre Sainte avec une relique du tombeau de la Vierge, que leur avait donnée saint Cyrille. Quoiqu'il en soit, le nom de la chapelle, également très ancien, est venu de ce que, sur l'autel, se voyait une Assomption de la Vierge représentée avec un grand nombre d'anges, — d'où la désignation populaire : Notre-Dame des Anges. Quant au mot de Portioncule, « le petit lot de terre », il avait été employé, d'abord, par les bénédictins du mont Subasio, à qui cette chapelle avait toujours appartenu depuis 576. En 1075, l'édifice était arrivé à un tel état de ruine que les moines l'avaient abandonné, pour rejoindre leurs frères dans l'abbaye du haut de la

montagne. Une légende veut que dame Pica soit allée prier dans la chapelle abandonnée, et y ait obtenu l'assurance qu'un fils qu'elle mettrait au monde reconstruirait le sanctuaire à demi-détruit. Après la reconstruction, François et ses frères séjournèrent souvent dans le bois qui entourait l'église ; et l'on peut imaginer combien grande fut leur joie lorsque, en 1211, l'abbaye du mont Subasio, qui appartenait maintenant aux Camaldules, leur accorda à perpétuité la permission de disposer du cher sanctuaire. L'abbaye aurait même, volontiers, fait don de la chapelle à François, si celui-ci ne s'était pas obstinément refusé à la recevoir en propriété, et n'avait même exigé rigoureusement que, chaque année, ses frères eussent à envoyer aux moines un panier de poisson, en paiement de leur location <sup>1</sup>.

Auprès de la chapelle, François et ses frères, chassés de Rivo-Torto, se construisirent une cabane de branches entrelacées, crépie de boue et recouverte de feuilles.

En guise de lits, on avait étendu sur le sol des sacs de paille ; la terre nue remplaçait, à la fois, la table et les sièges ; et une haie formait les murs du couvent.

Ainsi se trouva installé le premier *luogo*, — « lieu de séjour » — franciscain, et qui, suivant la volonté expresse de saint François, devait servir de modèle à toutes les autres demeures de la communauté. Et lorsque, plus tard, l'idéal de l'ordre franciscain commença à décliner, l'un des premiers signes de ce déclin fut précisément la substitution, au mot *luogo*, du mot *convento*, expression qui impliquait déjà un certain élément de bien-être et de richesse, et d'où

1. *Speculum Perf.*, chap. LV ; Wadding. *Ann.* 1210, n. 27 et 30. — Sur l'architecture de la Portioncule, voyez l'ouvrage cité de Thode.

allait être tiré le nom de « conventuels », donné aux représentants de la tendance moins stricte, parmi les membres de l'ordre<sup>1</sup>.

Mais revenons à l'histoire des premiers franciscains ! Ceux-ci, après leur établissement à la Portioncule, virent se joindre à eux tout un cercle de frères nouveaux, que l'on pourrait appeler la seconde génération franciscaine. Désormais, à côté de Bernard, d'Egide, d'Ange, et de Silvestre, la tradition et la légende nous offrent une série d'autres noms : Rufin, Maseo, Junipère, Léon. Et peu s'en faut, même, que ces disciples de la deuxième heure ne nous apparaissent avec plus d'éclat que leurs prédécesseurs, et ne les effacent dans notre souvenir. Il semble, en effet, que plusieurs des premiers disciples aient eu une tendance marquée à s'isoler, attachant plus de prix à la solitude qu'à la vie en commun. C'est ainsi que Silvestre aimait à se retirer dans les grottes des Carceri, pour s'y livrer à la méditation. Bernard, quand il priait dans le bois, était si absorbé en Dieu qu'il n'entendait pas même la voix de frère François, qui l'appelait. D'autres fois, ce même Bernard « errait, tantôt pendant vingt jours, tantôt pendant un mois entier, seul sur les plus hautes cimes des montagnes, tout occupé à la contemplation des choses d'en haut<sup>2</sup> ». Egide, lui, menait une vie vagabonde de voyageur, se rendant tantôt en Terre Sainte, tantôt en Espagne, tantôt à Rome, tantôt à Bari, pour y visiter le sanctuaire de saint Nicolas.

1. Le mot *luogo*, lui, allait être repris plus tard par une nouvelle confrérie de « pauvres du Christ » : les frères Jesuates, institués par le Siennois Jean Colombini.

2. *Fiorelli*, chap. III, XVI et XXVIII.

Et cependant il serait bien injuste d'imiter la légende, qui néglige volontiers les ouvriers de la première heure pour ne se souvenir que de ces nouveaux venus de la seconde génération. Nous serions inexcusables, surtout, de sacrifier à ces nouveaux venus cet admirable frère Egide que François avait honoré du surnom de « son chevalier de la Table Ronde », et en qui s'est toujours incarné, vraiment, tout l'esprit franciscain primitif dans sa pureté. Jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1262, le jour de la fête de saint Georges, anniversaire de son entrée dans l'ordre, Egide n'a jamais cessé d'être le bon chevalier de Dieu, et le fidèle saint Georges de la Noble Dame Pauvreté. Sa vie est, notamment, une grande preuve de cet amour du travail qui animait saint François et ses premiers disciples. Sa biographie, telle que nous l'a écrite son ami plus jeune, le frère Léon, abonde en traits caractéristiques, à ce point de vue. C'est ainsi qu'Egide, étant arrivé à Brindisi, au cours de son voyage vers la Terre Sainte, et n'ayant pu trouver aucune occasion de s'embarquer aussitôt, fut forcé de passer plusieurs jours dans cette ville. Il obtint, par mendicité, une vieille conque de grandes dimensions, s'en alla vers une source, remplit la conque d'eau, et se mit à parcourir les rues de la ville, en criant à la manière des vendeurs ambulants : *Chi vuole dell' aqua?* « Qui veut de l'eau ? » En échange de son eau, il consentit à recevoir du pain, et d'autres choses qui lui étaient nécessaires, ainsi qu'à son compagnon. Au retour du même pèlerinage, il fut débarqué dans les environs d'Ancône ; et, là encore, il se procura du travail. Il coupa des roseaux, en tressa des paniers et des étuis de bouteilles, et vendit tout cela pour du pain, toujours se refusant à recevoir de l'argent. Il s'employa, également, à enterrer

des morts, et se gagna ainsi non seulement un habit neuf pour son propre usage, mais un autre habit encore pour le frère qui l'accompagnait; et il disait que cette aumône de l'habit prierait pour lui, pendant son sommeil.

C'est probablement à Ancône, pendant ce séjour, qu'un prêtre, rencontrant Egide qui rentrait en ville avec sa marchandise, murmura, sur son passage, le mot « fainéant ». Sur quoi le pauvre Egide fut si accablé qu'il ne put retenir ses larmes; et comme son compagnon lui demandait pourquoi il pleurait, il lui répondit : « Je pleure parce que je suis un fainéant, ainsi qu'un prêtre me l'a dit aujourd'hui! — Et c'est à cause de cela que tu crois vraiment être un fainéant? — demanda l'autre frère. — Mais oui, répondit Egide : un prêtre ne peut jamais mentir ! » Et il fallut alors que son compagnon lui expliquât qu'une différence existait entre le prêtre en tant que tel et le prêtre en tant qu'homme, et que ce dernier pouvait fort bien se tromper : ce qui consola un peu le malheureux frère Egide.

A Rome, celui-ci répartit ses journées de telle façon que, le matin, de très bonne heure, il entendait la messe, et qu'ensuite il s'en allait dans un bois assez éloigné de la ville, où il recueillait des fagots, pour les rapporter à Rome, et les vendre en échange de pain. Un jour, une dame, voyant qu'elle avait affaire à un religieux, voulut lui donner, pour son bois, plus qu'il n'avait demandé; mais Egide, alors, ne consentit plus qu'à accepter la moitié de ce prix demandé d'abord. « Car, expliqua-t-il, je ne veux point tomber dans la cupidité ! »

Au moment de la cueille des raisins, il aidait à cueillir les grappes, comme aussi à cueillir des olives dans la saison où les olives étaient mûres. Souvent il

glanait des épis dans les champs, parmi d'autres pauvres : mais, presque toujours, il donnait ce qu'il avait ramassé, et s'en excusait en disant qu'il n'avait pas de grenier pour y mettre du blé. A la source de Saint-Sixte, en dehors des portes de Rome, il allait chercher de l'eau pour les moines du couvent des Quatre Couronnés ; ou bien il travaillait, avec le cuisinier du couvent, à moudre de la farine et à faire du pain. Toujours, d'une façon générale, il acceptait toute sorte de travaux qu'on lui offrait, en échange de sa nourriture : mais il exigeait d'avance qu'on lui laissât le temps indispensable pour réciter son bréviaire, et pour accomplir sa méditation.

Au milieu de cette vie active et laborieuse, Egide restait toujours imprégné de la profonde bonté franciscaine. Un jour, sur la route de Saint-Jacques de Compostelle, il découpa le capuchon de son habit, pour le donner à un pauvre qui lui demandait l'aumône ; après quoi il resta vingt jours sans capuchon. En Lombardie, un homme qu'il rencontra lui fit un signe de tête ; Egide crut que l'homme voulait lui donner quelque chose, et s'approcha : mais l'étranger, en riant, lui mit dans la main une paire de dés. « Que Dieu te pardonne, mon fils ! » lui dit Egide, avant de poursuivre son chemin. Un autre jour, pendant qu'il portait de l'eau pour les moines des *Quatre Couronnés*, il fut abordé, sur la Voie Appienne, par un vagabond qui lui demanda de boire une gorgée de sa cruche. Egide s'y refusa, ce dont l'homme fut très irrité, et se plaignit avec maintes injures. Egide ne répondit rien à ces injures ; mais, dès qu'il fut arrivé au couvent, il prit une autre cruche, courut la remplir à la source, et partit en quête de son homme, qu'il ne tarda pas à retrouver. Alors il le pria de boire de son eau, en lui disant :

« Ne sois pas trop fâché contre moi ! mais c'est que, vois tu, il m'a semblé qu'il ne serait point convenable d'apporter à des moines une eau où un autre aurait goûté ! »

Même lorsqu'il était l'hôte d'aussi grands personnages que l'évêque de Tusculum, le cardinal Nicolas, toujours il s'en allait gagner le pain qu'il mangeait à la table du cardinal. Un jour, une pluie torrentielle sévissait ; et le prélat se réjouissait de songer que, pour une journée au moins, le frère Egide serait forcé de manger les mets de sa table. Mais voici qu'Egide descend à la cuisine, et propose au cuisinier de la lui nettoyer, en échange de deux pains ; et la proposition est acceptée, et le cardinal est déçu dans son espérance ! Le lendemain, comme la pluie continuait, Egide gagna ses deux pains en repassant tous les couteaux de la maison du cardinal.

Sous le titre de *les Dits du frère Egide*, sont réunis un certain nombre de traits et de sentences, qui datent pour la plupart, vraisemblablement, de la vieillesse du frère. Ainsi, l'on raconte que deux cardinaux sont venus le voir, et, en prenant congé de lui, se sont respectueusement recommandés à ses prières. A quoi Egide a répondu : « Il est, certes, bien inutile que je prie pour vous, messeigneurs : car manifestement vous avez beaucoup plus de foi et d'espérance que moi ! — Et comment cela ? — ont demandé les deux cardinaux, étonnés, et peut-être un peu inquiets, car l'esprit piquant du frère Egide était bien connu. — Comment cela ? Mais parce que vous, qui possédez en telle abondance les richesses et les honneurs de ce monde, vous avez cependant l'espoir d'être sauvés, tandis que moi, qui mène une vie si pauvre et si dépouillée, je crains, malgré tout, d'être damné ! »

Et c'est jusqu'à sa mort que le frère Egide est resté fidèle aux trois idéals franciscains : la Pauvreté, la Chasteté, et la Joie. On nous a gardé un sonnet qu'il avait composé en l'honneur de la chasteté, ainsi que des fragments d'autres de ses poèmes. Dans le petit jardin du couvent de Monte-Ripido, près de Pérouse, il s'amusait à regarder les tourterelles, à écouter leur roucoulement, et à leur parler. Et souvent, par les belles matinées d'été, on le voyait aller lentement entre ses parterres, s'occupant à chanter les louanges de Dieu, et se donnant l'illusion de s'accompagner sur une viole, au moyen de deux bâtons qu'il frottait l'un contre l'autre<sup>1</sup>.

Au contraire de ces disciples de la première heure, qui vivaient volontiers séparés et chacun de son côté, presque toujours les frères de la seconde génération se montrent à nous en compagnie de leur maître. L'un d'eux, en particulier, Masseo, de Marignano près d'Assise, a accompagné François dans plusieurs de ses voyages les plus importants. Et tandis que François était « un homme sans apparence, et de petite taille, » peu fait pour être apprécié de ceux qui ne le connaissaient point, Masseo était « grand et de belle figure, et doué du don de la parole, et s'entendant à causer avec les gens ». Aussi, lorsque les deux amis allaient mendier ensemble, François

1. Feo Belcari, *Vita di frate Egidio*. — Cette manière de s'accompagner avait été enseignée à Egide par son maître François. Voyez : *Spec. Perf.*, chap. xem, et Celano, *Vita Sec.*, III, 67. — Cf. sur Egide, les *Anal. Franc.*, III, p. 101. — Le sonnet en l'honneur de la Chasteté commence ainsi :

*O Santa castitate ! quanta e la tua bontate !  
Veramente tu e' preziosa, e tale  
E' tanto soave il tuo ardore,  
Che chi non ti assagia, non sa quanto vale.  
Impero li stolti non conoscono il tuo valore.*

ne recevait rien que « quelques bouchées de pain, et encore très rassis; » et Masseo, lui, « obtenait de bons gros morceaux, et du pain en suffisance, et souvent des pains entiers.

C'était cependant ce grand et beau Masseo, cet élégant parleur, qui, dans l'installation des frères aux Carceri, était chargé « de garder la porte, de recevoir les aumônes, et de s'occuper de la cuisine », en un mot de porter tout le poids de l'organisation domestique, pendant que les autres frères s'adonnaient librement à la contemplation et à la prière. Un jour, comme il voyageait avec François, et que tous deux étaient arrivés à un croisement de routes, d'où l'on pouvait aller aussi bien à Florence qu'à Sienne ou à Arezzo, Masseo demanda : « Mon père, quel chemin faut-il que nous prenions ? » François lui répondit : « Le chemin que Dieu voudra ! » Le frère Masseo demanda : « Mais comment pourrions-nous connaître la volonté de Dieu ? » Et François répondit : « Je vais te montrer comment nous la connaissons ! Au nom de la sainte obéissance, je t'ordonne de tourner, très vite, en cercle, comme font les enfants, là, juste au milieu du carrefour, et de ne t'arrêter que quand je te le dirai ! » Sur quoi, voilà le frère Masseo qui se met à tourner, tourner, comme une toupie ; et bientôt il sent que sa tête s'égaré, il est pris d'un vertige, et tombe sur la route ; mais, comme François ne lui a point dit de s'arrêter, il se relève et se remet à tourner !

Enfin, lorsqu'il ne se remuait plus que très péniblement, François lui dit : « Arrête-toi, et ne bouge plus ! » Ce qu'il fit ; et François lui demanda : « De quel côté est dirigé ton visage ? » Le frère Masseo répondit : « Du côté de Sienne ! » Alors François lui dit : « En ce cas, la volonté de

Dieu est que nous allions aujourd'hui à Sienne! »

Par cette humiliation, et d'autres épreuves semblables, François exerçait le grand et beau frère Masseo à se sentir petit et misérable. Et, vraiment, ce frère finit par atteindre à une humilité si profonde qu'il se figura qu'il était un très grand pécheur, et digne de l'enfer, alors que, de jour en jour, il allait croissant dans toutes les vertus. Mais sa profonde humilité le remplissait, avec cela, d'une lumière intérieure si intense que toujours son cœur débordait de joie. Souvent, quand il priait, on entendait sortir de lui une sorte de cri de joie, un murmure monotone, comme le rouet d'une tourterelle ; et c'est avec un visage ravi et un cœur tout riant qu'il vivait dans la contemplation de Dieu, tout en se tenant pour le plus méprisable de tous les hommes. Tel il était dans sa vieillesse, lorsque le jeune frère Jacques de Fallerone lui demanda pourquoi il ne modifiait point sa manière de se réjouir, et n'essayait pas d'entonner une nouvelle chanson. A quoi Masseo répondit, avec un sourire d'allégresse : « C'est parce que celui qui ne trouve son bonheur que dans une seule chose ne peut chanter qu'une seule chanson<sup>1</sup> ! »

Le frère Rufin, d'Assise, est celui des nouveaux disciples qui rappelle le plus, parmi les anciens, Bernard de Quintavalle. Né, comme lui, d'une famille considérable, il appartenait à la race noble des Scifi ou Scéfi. Et lui aussi, comme Bernard, avait un penchant pour la vie solitaire : penchant si fort que, dans une certaine circonstance, Rufin se vit tout près d'avoir à se séparer de François, dont le chris-

1. *Actus b. Francisci* (éd. Sabatier), chap. XI, XII, XIII, XLI ; *Chronica XXIV Gener.*, dans les *Analecta*, III, p. 415-458 ; *Fioretti*, chap. XI, XII, XIII, XXXII.

tianisme pratique lui paraissait moins séduisant qu'une vie purement ascétique, sur le modèle des anciens ermites du désert. Et souvent il était si plongé dans la contemplation et la prière qu'on avait peine à l'en réveiller, et que, lorsqu'enfin il revenait à soi, des mots incohérents lui sortaient de la bouche<sup>1</sup>.

Tout à fait en conformité avec l'esprit de saint François était, au contraire, le tempérament du frère Junipère ou Genièvre, dont François disait en plaisantant : « Que n'avons-nous pas tout un bois de génévriers tels que celui-là ! » C'est lui qui, un jour, ayant entendu un frère, malade à la Portioncule, murmurer qu'il aurait envie de manger un pied de porc cuit, s'en alla en courant dans le bois, coupa une patte à un cochon, qui s'occupait là à ramasser des glands, la fit cuire, et la servit à son frère malade. Bientôt arriva le paysan à qui appartenait le troupeau de cochons ; et, sur la plainte qu'il fit, aussitôt François soupçonna quelque tour du frère Genièvre. Et celui-ci, ayant été appelé, avoua ouvertement. « Car, dit-il, le goût de ce pied de cochon a fait tant de bien à notre frère que je n'aurais point de remords, si même j'avais coupé une patte à cent cochons ! » A grand'peine, François expliqua au frère Genièvre tout ce qu'il y avait d'incorrect dans une telle façon de traiter la propriété d'autrui. Mais enfin Genièvre s'écria : « Eh ! bien, puisque je vois

1. *Unde semel vocatus a sociis ut iret pro pane... respondit : Frater, a te imo mo molto volontire !* « Un jour, ses compagnons l'ayant appelé pour lui dire d'aller chercher du pain, il répondit : Frère, de toi bienmo beaucoup volontairement ! » (*Actus*, chap. xxxiii.) Cf. *Fioretti*, chap. xxix-xxxI ; et *Chron. XXIV Gener.*, pp. 45 et suiv. Rufin mourut à Assise en 1270.

que cet homme est irrité contre moi, je vais aller le trouver, et je saurai bien l'apaiser! » Il court de toutes ses jambes, retrouve le paysan furieux, et lui expose toute l'affaire. Il lui dit comment le frère, qui était malade, avait très envie d'un ragoût de pieds de cochon, et ajoute que les cochons ont été créés à l'usage de l'homme, et que tout ce qui existe appartient, en fait, à tous les hommes, puisqu'aucun d'eux n'est capable de créer même le moindre brin d'herbe, et que Dieu seul peut tout cela. En conséquence de quoi, il est venu prendre l'un des pieds d'un cochon, pour satisfaire l'envie de son frère malade.

Tous ces arguments, le frère Genièvre les expose en grand détail, et avec un sourire joyeux, au paysan irrité, étant bien sûr que celui-ci ne pourra manquer de comprendre et d'approuver l'amputation pratiquée sur sa bête. Mais apparemment il s'est trompé, car voici que le paysan se met à l'accabler d'injures, l'appelant un voleur et un malfaiteur, comme aussi un idiot et une tête d'âne! « Ce brave homme ne m'a point compris! » se dit le frère Genièvre; sur quoi il recommence son récit et son explication, avec plus de détail encore que la première fois. Et puis, quand il a fini, il se jette au cou du paysan, et s'écrie : « Voyez-vous, mon bon monsieur, j'ai fait cela pour que mon pauvre frère malade revînt à la santé; et vous, au moyen de votre bête, vous m'avez aidé à lui rendre la santé; et, par conséquent, vous n'allez plus être triste ni méchant, mais nous allons nous réjouir ensemble, et remercier le bon Dieu, qui nous donne les fruits de la terre et les bêtes des champs, et qui veut que nous soyons tous ses enfants, et que nous nous secourions l'un l'autre comme de bons frères et sœurs! Est-ce que je n'ai point raison, dites, mon

cher et excellent frère ? » Là-dessus, le frère Genièvre embrassa le paysan, et le serra sur son cœur; et le paysan rentra en soi-même, et, avec des larmes brûlantes, demanda pardon à Dieu et aux frères de sa dureté; après quoi il partit, prit le cochon tout entier, l'abattit, le fit rôtir, et l'apporta lui-même à la Portioncule, comme cadeau pour les frères.

Un autre jour, le frère Genièvre était arrivé dans un petit couvent d'où les frères parlaient pour aller à leur travail. Le frère gardien, avant de quitter la maison avec les autres, dit au frère Genièvre : « Garde bien la maison, pendant notre absence, et cuis-nous un peu à manger, pour quand nous reviendrons ! » A quoi le frère Genièvre répondit : « Vous pouvez vous en fier à moi ! » Et tous les autres s'en allèrent.

Resté seul, il se mit à réfléchir sur la tâche dont on l'avait chargé; et, pendant qu'il fendait le bois pour allumer le feu, il se dit : « N'est-ce point déraisonnable, en vérité, qu'un frère soit obligé, chaque jour, de s'occuper de la cuisine et d'y perdre son temps, sans pouvoir faire même un bout de prière ? Eh ! bien, je vais faire en sorte de cuire, aujourd'hui, tant de nourriture que, si même les frères étaient beaucoup plus nombreux qu'ils le sont, ce que je ferais eût de quoi les rassasier pour plus de quinze jours ! » Puis, ayant pris cette importante résolution, le frère Genièvre s'en va à la ville voisine, et y achète aussi bien d'énormes casseroles de terre que de la viande, de la volaille, des œufs, et des légumes en grande abondance. Après quoi il allume un énorme feu, remplit les marmites d'eau, et y jette, pêle-mêle, toutes les provisions qu'il vient de rapporter, les poules avec leurs plumes, les légumes non lavés, et tout le reste à l'avenant.

Lorsque les frères rentrèrent au couvent, Genièvre

était dans toute la flamme de son exploit culinaire. Il sautait, d'une marmite à l'autre, au point que c'était un plaisir de le voir, et mêlait son ragoût avec un long bâton, l'intensité extrême du feu l'empêchant d'approcher des marmites. Enfin il sonne pour le repas ; et, le visage tout illuminé, à la fois de son grand effort et du feu de sa cuisine, il apporte son ragoût aux frères réunis, en leur disant : « Mangez maintenant, régalez-vous ; et puis, ensuite, nous irons prier ! J'ai cuit tant à manger, aujourd'hui, que cela nous suffira pour plus de quinze jours ! » Mais aucun des frères ne put toucher à cette nourriture bizarre, que le frère Genièvre ne cessait point de leur recommander en toute façon. Et lorsqu'enfin le pauvre frère comprit ce qu'il avait fait, il se jeta à genoux devant les frères, se frappa misérablement la poitrine, et se lamenta d'avoir gâché tant de bonnes provisions.

Il convient d'ajouter que les traits de ce genre n'avaient pas toujours pour unique cause la naïveté enfantine du frère Genièvre. Très souvent celui-ci voulait, de cette façon burlesque, donner aux autres frères la leçon dont ils avaient besoin, quand ils se relâchaient de l'esprit de leur ordre. Et il est bien probable, par exemple, que les frères à qui fut servie cette étrange macédoine étaient disposés à sacrifier trop de temps pour leur cuisine, et à y porter trop d'intérêt. Une autre fois, le même frère Genièvre, au milieu de la nuit, vint apporter une soupe, avec un fort morceau de beurre, à son supérieur, qui, dans la soirée précédente, lui avait reproché le zèle excessif qu'il mettait à distribuer des aumônes. « Mon père, — dit-il, en apparaissant sur le seuil du prieur, avec l'assiette de soupe dans une main et une lumière allumée dans l'autre, — tout à l'heure, lorsque tu

m'as réprimandé de mes fautes, j'ai cru remarquer que tu t'échauffais bien fort, et que ton agitation te donnait la fièvre. Alors, je t'ai préparé cette soupe, et je te prie de la manger : rien n'est meilleur pour la gorge et pour la poitrine ! » Le supérieur, qui comprend aussitôt l'intention de cette sollicitude intempestive, enjoint sèchement au frère Genièvre de cesser ses farces. « Fort bien, répond Genièvre, mais la soupe est cuite, et doit être mangée ; tu vas donc me tenir la lumière pendant que je mangerai ! » Et il se trouva que l'autre moine avait l'âme assez franciscaine pour ne répondre à cette impertinence qu'en se mettant à table avec le frère Genièvre, et en partageant la soupe avec lui.

Des aventures comme celles-là ne tardèrent point à rendre fameux le frère Genièvre ; partout l'on arrivait en foule pour le voir. Un jour, comme il avait été envoyé à Rome, un grand nombre de personnes élégantes sortirent des murs de la ville, pour venir au-devant de lui : des personnes de même espèce que ces dames parfumées et bruissantes de soie que l'on peut voir, aujourd'hui, examinant à travers leur face-à-main les tombeaux des martyrs, dans les catacombes. Mais le frère Genièvre, dès qu'il eut vent de la présence de ces curieux, se prépara à jouer l'un de ses tours ordinaires à une badauderie déguisée en piété. Dans un champ, au bord de la route, deux jeunes gens se balançaient ; ils avaient posé une poutre en croix, sur une autre, s'étaient assis chacun à l'un des bouts de la poutre, et, ainsi, s'élevaient et descendaient alternativement. Le frère Genièvre demanda à l'un d'eux de lui céder sa place ; et, lorsque l'élégante société s'approcha, grande fut sa surprise de voir l'homme de Dieu tout absorbé dans l'occupation de se balancer. Les visiteurs ne l'en saluèrent pas

moins très respectueusement, puis attendirent qu'il cessât de jouer, pour venir à eux. Mais le frère Genièvre ne parut se soucier ni de leur salut, ni de leur attente : au contraire, il s'absorba plus que jamais dans la jouissance de sa balançoire. Et lorsque les Romains eurent attendu ainsi un assez long temps, sans que le frère s'interrompît de se balancer, ils s'en allèrent enfin, tout furieux, s'accordant à déclarer que ce frère qui passait pour un saint n'était qu'un rustre vulgaire, un lourdaud sans éducation. Et c'est seulement après leur départ que le frère Genièvre mit pied à terre et, seul et tout content, se dirigea vers Rome.

Avec le frère Léon et le frère Ange Tancredi de Rieti, le frère Genièvre faisait partie du petit cercle de choix qui, après la mort du maître, devait se réunir autour de sainte Claire. En compagnie des deux frères susdits, Genièvre fut présent au lit de mort de Claire. « Quelles nouvelles avez-vous de Dieu ? » lui demandait joyeusement la sainte, lorsque ce fidèle disciple de saint François se montrait à son chevet. « Et lui, il s'asseyait près d'elle, et, ouvrant la bouche, de la fournaise de son cœur brûlant, il projetait les étincelles enflammées de ses saintes paroles<sup>1</sup>. »

A la même famille d'âmes franciscaines que le frère Junipère appartenait aussi ce frère Jean, surnommé le Simple, dont la vocation nous a été racontée de la façon suivante :

« Pendant que les frères demeuraient à la Por-

1. *Vita S. Claræ*, dans les *Acta Sanctorum* d'août, II, chap. vi, n. 51.  
— Sur le frère Genièvre, voyez la *Vita di frate Ginepro* dans l'appendice des *Fioretti*, et la *Chronica XXIV Gener.*, *loc. cit.*, pp. 54 et suiv.  
— Ce frère est mort en 1258 ; d'après Wadding, il était entré dans l'ordre en 1210.

tioncule, et n'étaient encore qu'en petit nombre, saint François avait coutume d'aller dans les villes et les villages des environs d'Assise, pour prêcher aux hommes la conversion; et souvent il emportait avec lui un balai pour nettoyer les églises de la poussière et de l'ordure qui s'y étaient amassées, car rien ne lui faisait plus de peine que de voir qu'une église n'était pas aussi propre qu'il aurait convenu. Et, mainte fois même, sa prédication finie, il emmenait les prêtres dans un lieu écarté, afin que personne ne pût entendre leur entretien, et, entre autres choses qu'il leur recommandait pour le salut des âmes, les exhortait à tenir bien propres leurs églises, et leurs autels, et tout ce qui se rattache à la célébration des mystères sacrés.

« C'est ainsi que, un jour, étant arrivé dans un village voisin d'Assise, il commença humblement à balayer et nettoyer l'église. Mais bientôt le bruit de sa présence se répandit par tout le village : et un paysan, qui était en train de labourer son champ, vint avec les autres vers François, qu'il trouva plongé dans son occupation susdite. Alors ce paysan, appelé Jean, lui dit : « Frère, donne-moi ton balai, et laisse-  
« moi t'aider ! » Puis, lui ayant pris le balai des mains, il acheva le nettoyage. Et puis tous deux s'assirent à côté l'un de l'autre, et Jean dit au saint :  
« Mon frère, il y a déjà longtemps que le désir m'est  
« venu de servir Dieu, et surtout depuis que j'ai  
« entendu parler de toi et de tes frères : mais je ne  
« savais pas où te trouver. Maintenant qu'il a plu à  
« Dieu de nous réunir, je suis tout prêt à faire ce que  
« tu jugeras bon de me commander ! »

« Lorsque saint François vit un zèle si grand, il s'en réjouit dans le Seigneur, et d'autant plus qu'il n'avait encore, à ce moment, que peu de frères, et qu'il devinait bien que cet homme simple et droit aurait

de quoi devenir un frère excellent. De sorte qu'il lui dit :

« Frère, si vraiment ton intention est de vivre  
 « comme nous, il faut d'abord que tu te dépouilles  
 « de tous les biens que tu peux avoir, et que, d'a-  
 « près le conseil du saint Evangile, tu les donnes aux  
 « pauvres : c'est ce qu'ont fait tous mes frères, chacun  
 « selon ses moyens ! »

« Ce qu'ayant entendu, le paysan revint aussitôt  
 dans le champ où il avait laissé ses bœufs attelés à sa  
 charrue ; il les détela, et ramena l'un d'eux à l'endroit  
 où était le saint. « Mon frère, lui dit-il, depuis maintes  
 « années, j'ai servi mon père et tous les gens de  
 « notre maison : aussi entends-je m'approprier ce  
 « bœuf, comme ma part d'héritage, et c'est lui que  
 « je vais donner aux pauvres, de telle manière qui  
 « te semblera la meilleure ! »

« Mais lorsque les parents de Jean, et ses frères et  
 sœurs cadets, apprirent qu'il allait les quitter, ils se  
 mirent à pleurer si longtemps et si fort que saint  
 François en fut ému de pitié, car ils étaient nombreux  
 et incapables de travailler, le père à force de vieillesse  
 et les enfants parce qu'ils étaient trop jeunes. Si bien  
 qu'il leur dit : « Votre fils que voici veut servir Dieu ;  
 « et c'est ce que vous ne devez point trouver mauvais  
 « de sa part, mais dont il convient, au contraire, que  
 « vous vous réjouissiez ! Mais, afin que vous ne soyez  
 « point sans consolation, je veux qu'il vous donne,  
 « à vous, ce bœuf qui lui appartient, et qu'il voulait  
 « donner à d'autres pauvres, comme nous l'enseigne  
 « l'Evangile ! » Et tous se trouvèrent consolés de ces  
 paroles de saint François, et plus encore de la nou-  
 velle que leur bœuf allait leur être rendu...

« Quant au frère Jean, il revêtit le costume de  
 l'ordre ; et si grande était sa simplicité que toujours

il se crut tenu de faire tout ce que faisait saint François. Lors, donc, que saint François priaît dans une église ou dans un autre lieu, le frère Jean l'observait attentivement, pour faire tout ce qu'il faisait et imiter tous ses gestes. Et, lorsque saint François pliait les genoux, ou levait les mains au ciel, ou poussait un soupir, aussitôt le frère Jean faisait la même chose. Or, lorsque saint François s'aperçut de ce manège, il en réprimanda gaiement le trop fidèle disciple : mais celui-ci lui répondit : « Mon frère, j'ai promis à Dieu  
« de faire tout ce que tu ferais ; et, par conséquent,  
« il convient que je t'imiter en toutes choses <sup>1</sup> ! »

Mais l'ami et le confident le plus intime de François, parmi ses disciples de la deuxième heure, ou même peut-être parmi tous ses disciples, était ce frère Léon d'Assise qui remplissait à la fois, auprès de lui, les fonctions de son confesseur et de son secrétaire. Le maître, sans doute par allusion expresse à son prénom, qui signifiait « le lion », aimait à l'appeler « son frère le petit agneau de Dieu », *frate pecorella di Dio*.

Les *Fioretti* nous racontent que, un jour, saint François se trouvait, avec le frère Léon, dans un endroit où ni l'un ni l'autre n'avaient de bréviaire, pour réciter leurs offices. Et comme, cependant, ils étaient bien résolus à ne point négliger de rendre grâces à Dieu, François proposa à son compagnon une sorte

1. *Speculum Perf.*, chap. LVI-LVII ; Celano, *Vita Secunda*, III, 120. — Le village où François a rencontré Jean le Simple s'appelle Not-tiano ; c'est un petit hameau, à trois heures de marche d'Assise, dans la direction de l'est. Aujourd'hui encore, les habitants du village conservent, tout vivant, le souvenir de l'aventure, telle que je viens de la raconter. — Non loin de là, dans un lieu nommé Le Coste, se voit une grotte où la tradition veut que François ait demeuré quelque temps.

de prière alternée : « Moi, d'abord, je vais dire : Oh !  
 « frère François, tu as fait bien du mal, en ce monde,  
 « tu as fait tant de mal et commis tant de péchés  
 « que tu mérites d'aller en enfer ! » Et toi, là-dessus,  
 tu me répondras : « Oui, c'est bien vrai que tu  
 « mérites d'aller au plus profond de l'enfer ! » Et le  
 frère Léon, toujours doux comme une colombe, ré-  
 pondit : « Fort bien, père ! commençons, au nom de  
 Dieu ! »

Alors François se mit à répéter : « Oh ! frère Fran-  
 çois, tu as fait tant de mal en ce monde, et commis  
 tant de péchés, que tu mérites d'aller en enfer ! »  
 Mais le frère Léon répondit : « Frère François, Dieu  
 accomplira tant de bien, par ton entremise, que tu  
 mériteras d'être reçu au Paradis ! » Sur quoi, François  
 s'écria : « Ce n'est pas du tout là ce qu'il faut que  
 tu dises, frère Léon ; mais, quand je dirai : « Frère  
 « François, tu mérites d'être damné ! » il faut que  
 tu me répondes ainsi : « Oui, vraiment, tu mérites  
 « d'être jeté parmi les damnés ! »

Et le frère Léon répondit : « Fort bien, mon père ! »

Alors François se mit à soupirer et à pleurer, et  
 à se frapper la poitrine, et dit, très haut : « O Sei-  
 gneur, Dieu du ciel et de la terre, j'ai commis tant de  
 péchés que je mérite d'être jeté par toi parmi les  
 damnés ! » Mais le frère Léon répondit : « O frère  
 François, Dieu accomplira tant de grandes choses,  
 par toi, que tu deviendras bienheureux entre tous les  
 bienheureux ! »

Or François fut très surpris de voir que le frère  
 Léon lui répondait tout juste le contraire de ce qui  
 lui était ordonné ; et il le lui reprocha, et lui dit :  
 « Pourquoi ne me réponds-tu pas comme je te le dis ?  
 Au nom de la sainte obéissance, je t'ordonne de  
 me répondre de la façon que je vais t'apprendre

maintenant! Donc, moi, je vais dire : « Misérable  
« François, comment peux-tu croire que Dieu ait  
« pitié de toi, tandis que tu as commis tant de péchés  
« contre le Père de la pitié et le Dieu de la charité  
« que tu ne mérites aucune compassion? » — Et toi,  
frère Léon, petit agneau de Dieu, tu auras bien soin  
de répondre : « C'est vrai que tu ne mérites pas de  
« trouver compassion! » Mais comme, après cela,  
François, avait répété : « Misérable François, » et  
le reste, le frère Léon lui répondit : « Frère Fran-  
çois, Dieu le Père, dont la compassion est infiniment  
plus grande que ta faute, aura grandement pitié de  
toi, et, en outre, te témoignera maintes grâces! »

Une telle réponse eut pour effet de troubler un peu  
François, et de l'irriter vivement; si bien qu'il dit  
au frère Léon : « Que te prend-il, de te montrer  
ainsi désobéissant? Chaque fois, tu me réponds tout  
l'opposé de ce que je t'ai ordonné de me dire! »  
Alors le frère Léon, très humble et respectueux,  
répondit : « Mon père, Dieu m'est témoin que, cha-  
que fois, j'ai voulu répondre comme tu me l'avais  
ordonné; mais c'est Dieu lui-même qui me force à  
parler comme il lui plaît, et non pas comme il me  
plaît, à moi! » Etonné de tout cela, François dit  
encore au frère Léon : « Eh! bien, de par l'amour que  
tu as pour moi, je te prie, cette fois, de me répondre  
comme je te l'ai dit! » A quoi le frère Léon répli-  
qua : « En vérité, mon père, chaque fois je désire  
répondre comme tu le veux! »

Alors François, tout en larmes, s'écria : « Méchant  
et misérable frère François, comment peux-tu croire  
que Dieu ait pitié de toi? » Mais le frère Léon répon-  
dit : « Frère François, tu recevras de Dieu une  
grande faveur, et tu seras élevé et glorifié de toute  
éternité, car celui qui s'abaisse sera élevé; et il m'est

impossible de te dire rien d'autre, car c'est Dieu lui-même qui parle par ma bouche ! »

C'est également en compagnie du frère Léon, — toujours d'après les *Fioretti*, — que, certain soir d'hiver, François revenait de Pérouse à la Portioncule ; et le froid très vif les faisait beaucoup souffrir, l'un et l'autre. Et François, ayant appelé le frère Léon, qui marchait en avant, lui dit : « Frère Léon, si même nous étions au monde les meilleurs modèles de la sainteté et de l'édification, écoute bien et rappelle-toi ce que je te dis, ce n'est pas en cela que consisterait la joie parfaite ! »

Les deux frères firent encore quelques pas ; puis François, de nouveau, appela son compagnon et lui dit : « Frère Léon, si même nous avons le pouvoir de rendre la vue aux aveugles, de rendre la marche aux paralytiques, de délivrer les possédés, de faire entendre les sourds et parler les muets, ou même de ressusciter les morts au bout de quatre jours, remarque bien ce que je te dis : ce n'est pas en cela que consisterait la joie parfaite ! »

Une troisième fois, après avoir marché quelque temps, François s'écria : « Frère Léon, si nous pouvions parler toutes les langues, et connaître toutes les sciences, et savoir par cœur toute l'Écriture sainte, et que nous fussions en état de découvrir les choses futures et les secrets des cœurs, écoute-moi bien : ce n'est pas en cela que consisterait la joie parfaite ! »

Une autre fois encore, après un peu de chemin, François appela son compagnon, et lui dit :

« Frère Léon, petit agneau de Dieu, si même nous parlions la langue des anges, et si nous connaissions le cours des étoiles et les propriétés des herbes, et que nous fussions révélés tous les trésors de la terre, et toutes les particularités des oiseaux, des poissons

et des bêtes, et toutes celles des hommes, et toutes celles des arbres, et des pierres et des eaux, remarque bien ce que je te dis, frère Léon : ce n'est pas en cela que consisterait la joie parfaite ! »

Puis François poursuivit son chemin, sans rien dire ; et puis il s'écria : « O frère Léon, si même nous nous entendions à prêcher si éloquemment que tous les incrédules se convertissent à la foi du Christ, remarque bien ce que je te dis : nous n'aurions pas encore la joie parfaite ! »

Et plusieurs fois, ensuite, il parla de la même façon, toujours après des intervalles de marche silencieuse ; de sorte qu'à la fin le frère Léon lui dit, très étonné : « Mais, mon père, pour l'amour de Dieu, explique-moi donc où nous pourrions trouver la joie parfaite ! »

Et François lui répondit :

« Tout à l'heure, nous allons arriver à la Portion-cule, tout percés de pluie et transis de froid, et ouillés de la boue de la route, et épuisés de faim ! Eh ! bien, si, à notre appel, le frère portier pouvait venir, plein de mauvaise humeur, et nous demander qui nous sommes, et, sur notre réponse que nous sommes deux frères, nous dire : « Vous mentez, car « vous n'êtes que deux voleurs de grand chemin, qui « vous en allez attaquant les gens par surprise, et « volant aux pauvres leurs aumônes ! » si ce frère pouvait nous parler ainsi, et refuser de nous ouvrir, et nous laisser dehors, affamés, dans la neige et la pluie et le froid, et que, là-dessus, la nuit arrivât, et que nous fussions assez patients pour supporter de telles injures, et tant de méchancetés et de mauvais traitements, sans en être fâchés et sans même murmurer contre ce frère portier, et que même, humblement et charitablement, nous pussions penser que ce frère portier nous connaît fort bien pour ce

que nous sommes, et que c'est Dieu qui le fait parler ainsi contre nous, ô frère Léon, écoute-moi bien : c'est en cela que consisterait la joie parfaite !

« Et maintenant, suppose que nous continuions à frapper, et que le frère portier, furieux, sorte de sa loge, et nous traite comme deux vauriens importuns, et nous chasse avec des coups, et nous dise : « Sauvez-vous d'ici, coquins éhontés, il n'y a point ici de « nourriture ni d'abri pour des gens tels que vous ! » Eh ! bien, frère Léon, si nous supportions encore cela avec patience et gaieté et amour, écoute-moi bien : c'est en cela que consisterait la joie parfaite !

« Et maintenant supposons que, poussés par la faim, et le froid, et l'approche de la nuit, nous frappions encore une fois, et, avec des larmes brûlantes, implorions le frère portier de nous laisser entrer, pour l'amour de Dieu, et de nous permettre seulement de nous étendre à l'abri ; et supposons qu'il se fâche encore plus fort, et s'écrie : « Voilà vraiment une « une paire de coquins éhontés ; mais ils vont à présent recevoir ce qu'ils méritent ! » Et supposons qu'il s'élançe sur nous, avec un gourdin à nœuds, et nous saisisse par le capuchon, et nous jette à terre, et nous roule dans la neige, et nous assomme avec son gourdin ! Eh ! bien, si nous supportions cela encore patiemment et gaiement, en songeant aux souffrances du Christ, et en nous disant combien c'est chose bonne, pour nous, de souffrir par amour pour lui, ô frère Léon, écoute-moi bien : c'est en cela que consisterait la joie parfaite !

« Et je vais maintenant te dire la conclusion de tout cela, frère Léon ! Par-dessus toutes les grâces et tous les dons du Saint-Esprit, que Dieu accorde à ses amis, il y a plus de joie encore à se vaincre soi-même et à supporter volontiers, pour l'amour du Christ,

toute souffrance, toute injure, et toute injustice. Car, de tous les autres dons de Dieu, nous n'avons pas le droit de nous vanter, puisqu'ils ne viennent point de nous, mais de Dieu. Aussi l'Apôtre dit-il : « Que possèdes-tu que tu n'aies reçu ? Et, puisque tu as tout reçu, pourquoi t'en glorifies-tu comme si tu possédais cela de toi-même ? » Mais de nos épreuves, et de nos souffrances, et de nos croix, nous avons le droit de nous glorifier ; et c'est pour cela que l'Apôtre dit encore : « Je ne veux me glorifier de rien d'autre que de la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ<sup>1</sup> ! »

Certes, Renan a eu bien raison de dire que jamais, depuis le temps des apôtres, personne n'avait aussi résolument et puissamment tâché que l'ont fait François d'Assise et tout le mouvement issu de lui à transformer en actes les paroles de l'Évangile. Et il n'est point surprenant que, une nuit, un homme pieux ait eu une vision où il lui semblait que tous les hommes qui vivaient dans le monde se tenaient debout, comme des aveugles, autour de la Portioncule, les mains jointes et le visage levé au ciel, implorant Dieu de leur rendre la vue ; et, pendant qu'ils se tenaient là, voici que le ciel s'ouvrit, et qu'une grande lumière descendit sur la Portioncule, et que tous ces hommes, qui jusqu'alors étaient aveugles, recouvrèrent l'usage de leurs yeux, et purent contempler la lumière du salut<sup>2</sup> !

1. *Fioretti*, chap. ix, et aussi chap. viii, qui paraît n'être qu'un développement de la cinquième des *Admonitions* écrites par François (*Opuscula*, Quaracchi, 1904, pp. 8-9). — Voyez encore, sur le frère Léon, la *Chronica XXIV Gener.* (*Analecta Franc.*, III), pp. 65 et suiv. — Le frère Léon est mort le 14 ou le 15 novembre 1271.

2. *Tres Socii*, chap. xiii, n. 56 ; Celano, *Vita Secunda*, I, 13.

## SAINTE CLAIRE

Tandis que, trop souvent, les hommes se contentent d'un idéal tout théorique, on peut bien dire que la pratique, souvent même dépouillée de toute théorie, est le domaine propre de la femme; et personne jamais ne réalise plus pleinement l'idéal conçu par un homme qu'une femme dont cet homme s'est conquis le cœur.

Par où je n'entends nullement, certes, alléguer que François d'Assise n'ait point mis en acte, lui-même, l'Évangile qu'il prêchait! Mais précisément l'originalité de son génie a fait de lui quelque chose d'autre, et de plus haut encore, qu'un pur franciscain; mainte fois, imprégné comme il l'était de l'Évangile, il a dépassé sa doctrine personnelle pour mieux se rapprocher de son Maître divin. Et si nous voulons voir la vie franciscaine dans sa perfection spéciale, absolument dépouillée de toute addition étrangère, bonne ou mauvaise, nulle part nous n'en trouverons une image aussi fidèle que dans la vie de la grande élève et fille spirituelle de François, sainte Claire d'Assise. Très justement, sainte Claire aimait à s'appeler « la petite plante du bienheureux père

François<sup>1</sup> » : elle a été et nous apparaît encore, en fait, la fleur de tout le mouvement franciscain, et une fleur dont le parfum, infiniment pur et pénétrant, s'exhale toujours, après sept siècles, du petit coin de terre où elle a poussé.

Claire est née à Assise, en 1194, probablement le 11 juillet. Son père était Favorino de Scifi; sa mère, Ortolane, descendait d'une famille habitant Sterpeto, les Fiumi. Noblesse égale, de part et d'autre; les Scifi, notamment, appartenaient à la plus haute aristocratie d'Assise<sup>2</sup>.

Favorino portait le titre de comte de Sasso-Rosso, — c'est le nom de la montagne rocheuse qui se dresse au-dessus d'Assise. Et l'on montre aujourd'hui encore, aux visiteurs, le palais fortifié qui lui servait de maison, à Assise, tout près de la Porte-Vieille, et non loin de l'église Sainte-Claire<sup>3</sup>.

Ortolane lui donna cinq enfants : un fils, Boson, et quatre filles, Penenda, Claire, Agnès, et Béatrice.

On raconte d'Ortolane qu'elle était une femme très bonne et très pieuse, ayant fait nombre de grands pèlerinages, alors bien dangereux, par exemple celui de Bari et celui de la Terre Sainte. Peu de temps avant la naissance de sa fille Claire, on dit que Dieu

1. *Clara indigna ancilla Christi et plantula beatissimi patris Francisci* (Règle de S. Claire, chap. 1, dans les *Textus originales*, Quaracchi, 1897.)

2. *Frater Rufinus Cipii, consanguineus S. Claræ, de nobilioribus civibus Assisi* (*Analecta Franc.*, III, 46).

3. Je prends ces renseignements dans la *Sainte Claire d'Assise* de Locatelli, publiée à Assise en 1882, et dont une traduction française a paru à Rome en 1900. — Les principales sources, pour la biographie de sainte Claire, sont : 1° son testament, reproduit par les Bollandistes dans les *Acta SS.* d'août, II, pp. 747 et suiv., et par les Franciscains de Quaracchi dans les *Textus originales* (1897), pp. 273

lui a promis, durant une méditation, que l'enfant qu'elle allait mettre au monde deviendrait une lumière pour le monde tout entier, et que c'est à cause de cela que, au baptême, l'enfant a reçu le prénom de Clara, qui signifie, à la fois, « lumineuse » et « fameuse ».

La petite fille grandit dans sa maison d'Assise, entourée de ce bien-être et de ce bon ordre qui, souvent, exercent une action favorable sur le développement d'une certaine piété intelligente. Et déjà, dès l'âge le plus tendre, la petite Claire s'éleva bien au-dessus de la dévotion moyenne des autres enfants de sa caste. Sans doute elle aura connu, de très bonne heure, ces légendes des Pères du Désert qui, en attendant la *Légende Dorée*, étaient la lecture favorite : mais, en tout cas, on nous rapporte que, toute enfant encore, elle se mortifiait en portant un cilice de poils rudes sur la chair, et que, — absolument comme Permite Paul de Pherme, dans l'*Historia Lausiaca*, — elle récitait tous les jours un si grand nombre d'oraisons qu'elle était obligée de les compter au moyen d'une série de petites pierres ; et il va sans dire que, pareille à toutes les personnes pieuses du moyen âge, elle menait de front les mortifications et la pratique de la charité.

Ainsi les années passèrent, et l'enfant devint une

et suiv. : 2° la bulle de canonisation d'Alexandre IV, *Clara claris*, datée du 26 septembre 1255, dans les *Acta SS.* d'août, II, pp. 789 et suiv. ; 3° une biographie écrite par l'évêque de Spolète Barthélemy, avec la collaboration des frères Léon et Ange, et une préface de Thomas de Celano, qui a rédigé l'ouvrage d'après les données des auteurs susdits (on la trouvera reproduite dans les *Acta SS.* d'août, II, pp. 754 et suiv.) ; 4° quatre lettres de Claire à Agnès de Bohême, dans les *Acta SS.* de mars, I, pp. 506-508, et une reproduction plus correcte de la première des lettres dans les *Analecta Franc.*, III, p. 183, n. 7 ; 5° divers passages des biographies de saint François ; 6° les lettres adressées à Claire par la sœur Agnès et par le cardinal Hugolin (Wadding, *Ann.* 1221 ; *Analecta*, III, pp. 175-177 et 183).

belle et grande jeune fille. A quinze ans, elle avait déjà des prétendants à sa main, et dont l'un, en particulier, plaisait fort à ses parents. Ceux-ci, donc, parlèrent de lui à leur fille ; mais, à leur extrême surprise, ils trouvèrent chez elle une résistance obstinée. Claire ne voulait pas entendre parler d'un mariage pour elle ; et, comme sa mère la pressait de questions, elle finit par avouer qu'elle s'était consacrée à Dieu, et avait résolu de ne connaître jamais aucun homme.

C'était là plus de piété que n'en pouvaient admettre Favorino et Ortolano. Au moyen âge comme de nos jours, la chrétienté moyenne avait une forte prévention contre tout ce qui lui semblait « un excès de zèle. » Et sans cesse, dans l'histoire de ce temps, nous assistons à des luttes amères que des fils ou des filles ont eu à soutenir contre leurs parents, lorsque leur crainte de Dieu les a entraînés au delà des limites communément reconnues<sup>1</sup>.

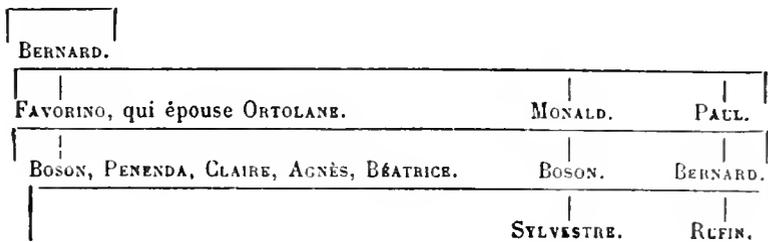
1. Feo Belcari, dans ses *Vite d'alcuni Gesuati*, nous raconte une histoire bien caractéristique à ce point de vue. Un jeune homme d'Arezzo, nommé Donato, étant entré dans un couvent de Jesuates, est repris de force par sa famille. Son père l'enferme dans une chambre, où, pour plus de sûreté, il l'attache au mur par une jambe. Mais le fils reste fidèle à son projet, bien que son père et ses frères le dépouillent de sa robe de moine et le revêtent d'habits laïques. « Vous pouvez changer mon costume, leur dit-il, mais non pas mon cœur ! » Alors son père introduit auprès de lui une femme de mauvaises mœurs, qui tâche à le séduire par ses paroles, et même par des *atti e scoprimenti vergognosi* : Donato la frappe au visage, en l'accablant d'injures. Le père veut, ensuite, marier son fils avec une jeune fille de bonne maison : le fils, en présence du notaire, dit : non ! et le mariage ne peut pas avoir lieu. Le père envoie vers son fils quatre joyeux compagnons, qui, devant lui, se mettent à manger et à boire, à chanter et à jouer, et l'invitent à les imiter. Sur quoi le jeune homme fond en larmes, parce qu'il voit que, décidément, son père est résolu à le perdre ; il tombe à genoux, et supplie Dieu de l'enlever du monde. Et Dieu lui envoie une fièvre qui, en quelques jours, le délivre de la vie : délivrance qu'il accueille avec « une grande joie et gaieté. » (Belcari, *Prose*, éd. Gigli, Rome, 1843, vol. II,

Ce même combat, la jeune Claire Scifi, vers l'âge de seize ans, eut à le soutenir contre son père et sa mère : mais Dieu lui accorda la précieuse fortune de ne pas se trouver sans appui, pour une telle lutte. A peu près vers le même temps, en effet, le jeune François, dont la conversion avait grandement ému toute la ville, revint de Rome avec l'autorisation pontificale de prêcher ; et bientôt on put l'entendre dans la chaire de l'église Saint-Rufin, à quelques pas du palais des Scifi. A Saint-Rufin, et aussi dans l'église Saint-Georges, Claire l'entendit prêcher ; et, dès le premier moment où elle le vit, elle comprit à jamais qu'une vie comme celle qu'il menait était précisément la vie que lui destinait, à elle-même, la volonté de Dieu. Deux des frères mineurs, Rufin et Silvestre, qui tous deux appartenaient à sa famille, achevèrent de lui ouvrir le chemin ; et, un jour, accompagnée d'une parente, à qui la tradition a conservé le nom de Bona Guelfucci, elle vint trouver François et lui dévoila son cœur<sup>1</sup>. François, de son côté, avait entendu déjà parler d'elle, et formé le projet, — comme nous le dit la légende, — « de dérober au mauvais monde un si noble butin, pour en enrichir son divin Maître. De sorte qu'il lui conseilla aussitôt, tout franchement, de dédaigner le monde, vain et

pp. 106 et suiv. — Voyez encore, dans le même ouvrage, le chapitre XXI.)

1. Voici, d'après Locatelli, le tableau généalogique de sainte Claire :

PAUL SCIFI.



périssable, de résister aux instances de ses parents pour la marier, et de garder son corps comme un temple pour Dieu seul, en n'ayant point d'autre fiancé que le Christ<sup>1</sup>. »

Depuis lors, François devint le guide spirituel de Claire ; et, sous sa direction, de jour en jour, la jeune fille se sentit plus fortement stimulée à risquer le pas décisif, sans aucun égard pour tout ce qui était étranger à son devoir envers Dieu. Car elle comprenait que ce devoir s'opposait à ce qu'elle suivît le désir de ses parents, qui voulaient la donner à un homme. Et lorsque, durant le carême de 1212, assise dans l'église Saint-Georges, elle entendit François, « parler merveilleusement du mépris du monde et de la pénitence, de la pauvreté volontaire, de l'aspiration vers le ciel, et de la nudité et de la honte et des saintes souffrances de Notre-Seigneur crucifié<sup>2</sup> », un besoin s'alluma dans son cœur d'aller tout de suite se dépouiller de ses robes précieuses, pour vivre désormais, comme Jésus et François, dans le renoncement, le travail, la prière, la paix, et la joie.

Enfin cette poussée de son âme vers une vie nouvelle devint si forte qu'elle ne fut plus en état de la contenir, et se vit obligée de mettre fin violemment à sa manière de vivre présente. Ce qu'apprenant, François lui désigna la nuit du dimanche des Rameaux, comme le terme où « elle aurait à échanger les plaisirs de ce monde contre le deuil des souffrances du Sauveur ».

Claire employa toute la journée de ce dimanche (18 mars 1212) à faire, de la manière la plus solen-

1. *Acta SS.* août, II, p. 755 ; *Ibid.*, p. 749, n. 51.

2. *Fioretti*, chap. xxx.

nelle, ses adieux au monde. Parée de sa robe de fête la plus riche, elle se rendit à l'église, avec sa mère et ses sœurs ; et, « parmi la foule des femmes et des jeunes filles d'Assise, aucune ne rayonnait en beauté et splendeur autant que la blonde Claire Scifi<sup>1</sup> ».

L'Église célèbre, en ce dimanche des Rameaux, le souvenir de l'entrée du Christ à Jérusalem. Des branches de palmes, ou, à leur défaut, d'olivier ou de buis, sont consacrées par la main du prêtre et distribuées aux fidèles, qui vont en procession par l'église, pendant que le chœur chante la belle vieille antienne : *Pueri Hebræorum, portantes ramos olivarum, obviaverunt Domino, clamantes et dicentes : Hosanna in excelsis!* « Les enfants des Juifs, portant des branches d'olivier, vinrent au-devant du Sauveur en s'écriant : Gloire soit à Dieu dans le ciel! »

Or, lorsque commença la distribution des rameaux bénits, et que toutes les personnes présentes dans l'église s'avancèrent vers le banc de communion, pour recevoir une palme des mains de l'évêque Guido, qui avait lui-même chanté la messe, ce jour-là, Claire Scifi, seule, resta immobile à sa place. Sans doute la jeune fille se sera-t-elle sentie toute troublée et accablée par la pensée de la grave démarche qu'elle était sur le point de faire. Durant maintes matinées des années passées, Claire était venue s'agenouiller dans cette même église, à côté de sa mère et de ses petites sœurs, et avait assisté avec elles au saint sacrifice, sans songer que cette habitude pût jamais finir pour elle. Et voici qu'elle faisait cela pour la dernière fois ! Encore quelques heures, et elle allait avoir à dire adieu aux siens, ou plutôt à les quitter pour tou-

1. *In turba dominarum splendore festivo puella perradians.* (Vita, chap. I, n. 7.)

jours, sans pouvoir même leur faire ses adieux ; et ce soir-là allait être le dernier qu'elle passerait dans la patrie de son enfance et de sa jeunesse. Sans doute, le souvenir de toute la tendresse de sa mère, des caresses et autres charmants témoignages de confiance de ses petites sœurs, sans doute ce souvenir douloureux se sera emparé de toute l'âme de Claire ; dans ce moment solennel, la jeune fille aura eu nettement la sensation des liens doux et forts qu'établissent, à notre insu, les années, autour de ceux de nous qui vivent près d'un même foyer. Et sans doute elle aura pleuré, étant femme, les larmes que pleure la fiancée, quand elle se voit sur le point de se séparer des parents qui l'ont élevée.

En tout cas, l'évêque Guido vit qu'elle restait immobile, la tête baissée, les épaules secouées par des sanglots ; et il la comprit, ayant été, probablement, prévenu par François du projet qu'elle avait formé. Avec une sollicitude tendre, il prit le rameau que Claire n'était point venue chercher à l'autel, et vint lui-même le lui apporter, à sa place, dans le fond de l'église.

La nuit suivante, Claire accomplit son évasion. Sortant de la maison par une porte de derrière, qui se trouvait bouchée par un gros tas de bois, et qu'elle eut à déblayer de ses propres mains, elle se trouva dans la rue, et, escortée de Bona Guelfucci, prit le chemin de la Portioncule. Les frères franciscains, qui l'attendaient, vinrent au-devant d'elle avec des torches ; et bientôt, agenouillée devant l'image de la Vierge Marie, dans la petite chapelle, elle sanctionna son renoncement au monde, « par amour pour le très saint et très cher enfant enveloppé de pauvres langes et couché dans la crèche<sup>1</sup> ». Elle remit aux

1. Règle de S. Claire, chap. II.

mains des frères sa robe éincelante, et reçut, en échange, un grossier sarrau de laine, pareil à celui des frères ; elle échangea sa ceinture, ornée de bijoux, contre une simple corde avec des nœuds ; et lorsque les ciseaux que tenait François eurent fait tomber sa chevelure d'or, au lieu de reprendre le haut bonnet élégant qu'elle avait apporté, elle se couvrit la tête d'un épais voile noir. Les brodequins de soie dont elle s'était chaussée pour assister aux fêtes de l'église, elle les remplaça par une paire de sandales de bois, sur ses pieds nus<sup>1</sup>. Puis elle prononça les trois vœux conventuels, et jura, en outre, ainsi qu'avaient fait les frères, d'obéir à François comme à son maître absolu. Et, lorsqu'elle eut achevé cette transformation, qui faisait désormais de la noble dame Claire Scifi l'humble sœur Claire, François l'emmena, cette même nuit, au couvent des bénédictines de Saint-Paul, voisin du village d'Isola Romanesca (aujourd'hui Bastia), où il avait, d'avance, fait préparer un abri pour la recevoir.

Naturellement, la retraite de Claire ne tarda pas à être découverte. Bientôt Favorino et ses autres parents vinrent la trouver dans son couvent, pour essayer de la décider à revenir chez elle. Mais la jeune fille resta inébranlable dans sa résolution ; ni les prières, ni les promesses ne servirent de rien ; et lorsqu'enfin son père et ses oncles voulurent recourir à la force, elle s'enferma derrière la grille de l'autel de l'église, et, en même temps, rejetant son voile, leur montra sa tête rasée, qui signifiait son adieu au monde. Et comme, ensuite, sa famille parut vouloir renouveler indéfiniment ces tentatives pour la reconquérir,

1. *Vita S. Claræ*, 1, 8.

François jugea bon de la transporter dans un autre couvent, plus fermé, Saint-Ange in Panzo, qui appartenait également aux bénédictines<sup>1</sup>.

Mais l'indignation et la fureur de Favorino furent bien plus grandes encore lorsque, seize jours après la fuite de Claire, une autre de ses filles, Agnès, s'enfuit également de sa maison, pour se rendre au couvent de Saint-Ange et y partager la manière de vivre de sa sœur. Sur celle-là, le père avait placé les plus hautes espérances : déjà elle était fiancée, et déjà le jour des noces avait été fixé. Et voici que, à son tour, elle était prise de la même folie ! Exaspéré, Favorino demanda à son frère Monald d'emmener avec lui douze hommes armés, et de s'emparer, à tout prix, de sa fille Agnès.

Les sœurs de Saint-Ange, épouvantées, cédèrent à la force des armes, et promirent de livrer la fugitive. Mais celle-ci, qui n'était presque encore qu'une enfant, s'apprêta énergiquement à la résistance. Elle fut rouée de coups, et foulée aux pieds ; puis les hommes la saisirent par les cheveux, et se mirent en devoir de l'entraîner, ainsi, hors du couvent. « Claire, Claire, viens à mon secours ! » criait la malheureuse Agnès, pendant que des boucles de ses cheveux et des lambeaux de sa robe s'accrochaient aux buissons du sentier.

Claire, impuissante à protéger sa sœur, s'était réfugiée dans sa cellule, et invoquait l'aide de Dieu. Et voici que, tout à coup, ces douze hommes vigoureux ne sont plus en état de faire avancer, d'un seul

1. Suivant Cristofani (*Storia di San Damiano*, chap. x), ce couvent se trouvait à l'endroit où est, aujourd'hui, le *Seminarium Seraphicum* d'Assise. Mais Locatelli pense que Saint-Ange se trouvait à un kilomètre environ de la ville : quant au couvent de Saint-Paul, il l'identifie avec une partie du couvent actuel de Saint-Apollinaire, dans Assise même. (*Sainte Claire d'Assise*, pp. 40 et 42.)

pouce, le petit corps d'Agnès ! L'enfant, brusquement, devient aussi lourde que si elle était un bloc de pierre. En vain les hommes la secouent, essaient de la tirer. « On croirait qu'elle a mangé du plomb, toute la nuit ! » dit l'un d'eux, en riant. « Oui, ces nonnes savent ce qui a bon goût ! » répond l'un de ses camarades. Mais l'oncle, Monald, est si enragé de cet obstacle imprévu qu'il soulève son poing, ganté de fer, pour écraser, d'un seul coup, la cervelle de la maudite jeune fille. Et voilà que, lui aussi, se trouve comme pétrifié, et se tient là sans pouvoir agir, le bras levé, mais paralysé ! Sur ces entrefaites, arrive Claire, et force est bien de lui céder Agnès, à demi-morte<sup>1</sup>.

Depuis lors, la famille de Claire renonça à toute tentative nouvelle pour empêcher les deux jeunes filles de vivre de la façon qu'elles s'étaient choisie ; et plus tard une troisième sœur, Béatrice, se joignit à elles, en attendant que leur mère elle-même, la pieuse Ortolane, vînt servir Dieu avec elles, après la mort de Favorino<sup>2</sup>.

Cependant le couvent de Saint-Ange, évidemment, ne pouvait être, pour Claire et Agnès, qu'un séjour provisoire. Les deux jeunes femmes, en effet, n'étaient point bénédictines, ne portaient point l'habit de saint Benoît, ni ne suivaient sa règle. Aussi François songea-t-il bientôt à trouver ailleurs un couvent pour elles. Il s'adressa à ses anciens bienfaiteurs, les Camaldules du mont Subasio, et l'on peut se figurer quelle dût être sa joie lorsque ces moines, qui déjà lui avaient abandonné la Portioncule, et qui venaient

1. *Vita S. Claræ*, III, 24-26, et V, 45.

2. *Analecta Franc.*, III, 175.

encore, en 1212, de faire don à la ville d'Assise du temple antique de Minerve, transformé en une église de la Vierge, lui annoncèrent qu'ils étaient tout prêts à lui céder Saint-Damien, ainsi que le petit couvent attaché à cette église. En compagnie « d'un petit nombre de sœurs<sup>1</sup> », Claire vint donc demeurer dans cette petite maison, derrière les murs de laquelle son biographe nous dit que, pendant quarante et un ans, « elle allait détruire, à coups de discipline, le délicat albâtre de son corps, et, en même temps, remplir l'Eglise du parfum de son âme<sup>2</sup> ».

Et en vérité, c'est là, dans ce couvent de Saint-Damien, qu'a germé et s'est épanouie cette vie de prière et de travail, de pauvreté et de joie, qu'on peut appeler la fleur du mouvement franciscain. Et lointain a été le retentissement de l'exemple donné, là, par ces saintes femmes.

Aussi bien un grand nombre de femmes de ce temps semblent-elles avoir eu, plus ou moins consciemment, dans leur cœur, une aspiration vers cette vie, supérieure au monde des sens, que symbolisent parfaitement les murs blancs d'une cellule de cloître<sup>3</sup>. Et ainsi Claire n'a eu qu'à transformer cette aspiration latente en un vouloir conscient. Maintes jeunes femmes, qui ne se trouvaient pas encore retenues dans les liens du monde, accoururent à Saint-Damien pour vivre auprès d'elle; et maintes autres, que des devoirs de famille empêchaient de suivre leur exemple, cherchèrent du moins à mener, dans leurs maisons, une vie aussi rapprochée que possible de celle du cloître. De nobles dames employèrent toute leur

1. *Testament de sainte Claire*, dans les *Textus originales* (p. 275).

2. *Vita*, I, 9.

3. Voyez, par exemple, la *Vita Secunda* de Celano, II, 7.

fortune à construire des couvents où, ensuite, elles entrèrent elles-mêmes, pour faire pénitence de leur vie passée, sous le sac et les cendres. Et nombre de mariages furent spontanément dénoués, le mari s'en allant demeurer avec François, et sa femme avec Claire <sup>1</sup>.

La condition exigée, pour qu'une postulante fût admise à Saint-Damien, était la même que celle qu'exigeait François à la Portioncule : l'abandon de tous ses biens aux pauvres. Le couvent, lui, ne pouvait accepter aucun don ; toujours il devait rester « la tour fortifiée de la suprême Pauvreté », suivant une expression de Claire où nous retrouvons l'esprit guerrier du temps <sup>2</sup>. Les moyens de subsistance des sœurs, pareillement, étaient les mêmes que ceux des frères : le travail et l'aumône. Pendant que les unes des sœurs s'occupaient à travailler de leurs mains dans le cloître, d'autres allaient mendier de porte en porte <sup>3</sup>.

Ces quelques conditions constituent, à peu près, tous les paragraphes de la *forma vivendi*, ou règle de vie, que François écrivit, bientôt après, pour les sœurs, et dont le contenu essentiel était l'obligation de la pauvreté évangélique <sup>4</sup>. Et c'est sans doute par l'entremise de saint François que les sœurs obtinrent, du pape Innocent III, la confirmation de cette règle, et une confirmation plus formelle que celle qui

1. *Vita*, II, 10-11 ; *Règle de sainte Claire*, II, 3.

2. *Vita*, II, 13.

3. Nous voyons, dans la *Vita*, II, 12, la façon dont Claire accueille les « servantes revenant du dehors » : tout de même que faisait François pour les frères qui revenaient de mendier, elle les embrassait et leur lavait les pieds. Plus tard, lorsque l'ordre des Clarisses fut strictement cloîtré, les couvents employèrent des « aumôniers » pour recueillir les aumônes (*Vita*, V, 37).

4. *Testament de sainte Claire*, 10-11.

avait été accordée auparavant à la règle des frères. On a supposé que cette confirmation n'a eu lieu qu'en 1215, parce que c'est seulement à cette date que Claire, sur l'ordre exprès de saint François, a accepté le titre d'abbesse de Saint-Damien<sup>1</sup> : et l'hypothèse est fort vraisemblable. Jusque-là, en effet, François avait pu rester le chef et directeur des deux ordres : mais maintenant, vis-à-vis du pape, les sœurs devaient avoir à leur tête une directrice, de même que François était à la tête des frères. Et l'on dit encore qu'Innocent a tenu à écrire, de sa propre main, les premières lignes de ce curieux et mémorable *privilegium paupertatis*, « privilège de pauvreté », — bien différent de l'ordinaire des privilèges sollicités de la cour romaine, — pour assurer à Claire et à ses sœurs le droit d'être et de rester pauvres<sup>2</sup>.

Claire ne se bornait pas à partager l'idée que se faisait saint François de la pauvreté, considérée comme le fondement de la perfection chrétienne, suivant ce mot de l'Évangile : « Vous ne pouvez point servir à la fois Dieu et Mammon ! » Elle partageait aussi les vues de son maître sur l'utilité du travail pour la vie religieuse<sup>3</sup>. Malgré sa dignité d'abbesse, elle servait, le plus souvent, elle-même, à table, versait de l'eau sur les mains des autres sœurs, et prenait soin d'elles en toute façon. Plutôt que d'imposer une tâche aux autres, elle aimait à l'accomplir elle-même. C'était elle encore qui soignait les malades ; et il n'y avait point de besogne si ré-

1. *Vita*, II, 12.

2. *Vita*, II, 14. — François se trouvait précisément à Rome en 1215.

3. Voyez sa première lettre à Agnès de Bohême dans les *Analecta Franc.*, III, p. 183, n. 7.

pugnante qu'elle ne prît plaisir à l'exécuter. Lorsque les sœurs qui étaient allées mendier revenaient au couvent, c'était elle qui leur lavait les pieds. La nuit, elle se relevait de son lit pour aller voir si quelqu'une des sœurs ne s'était point découverte en dormant, et ne risquait point de se refroidir. Souvent François envoyait à Saint-Damien des malades et des infirmes, que Claire, maintes fois, parvenait à guérir à force d'intelligente sollicitude.

Et, même lorsqu'elle était malade, ce qui lui arrivait fréquemment, elle ne renonçait pas à travailler : aussitôt qu'elle avait recouvré un peu de vie, elle se se faisait redresser, sur son lit, avec des coussins sous son dos, et se mettait à broder des parements d'autel. C'est ainsi que, — se conformant là, une fois de plus, à l'esprit de saint François, — elle fit plus de cinquante paires de ces nappes d'autel qui portent le nom de *corporals*, et les envoya, enveloppés dans des étuis de soie, aux pauvres églises des montagnes et de la vallée<sup>1</sup>.

Et, comme elle donnait à ses sœurs l'exemple du travail, de même elle leur donnait celui de la dévotion. Après les complies, qui sont le dernier office de la journée, longtemps elle veillait encore, seule, dans l'église, devant ce crucifix dont jadis François avait entendu la voix, et devant cette petite flamme qui, dans toutes les églises catholiques, vit et brille, jour et nuit, dans la lampe suspendue en face de l'autel

1. *Vita*, chap. iv-v. Le *corporal* est le linge sur lequel repose la sainte hostie, pendant et après la consécration. On verra plus loin que, après la stigmatisation de saint François, Claire a fait pour le saint des chaussures qui lui ont permis de marcher sur ses pieds blessés ; elle a également préparé des bandages pour les plaies du saint. Voyez Wadding, *Ann.* 1224, n. 3 et les *Acta SS.* d'août, II, p. 746.

du Très Saint-Sacrement. Là, elle se livrait à la contemplation apitoyée des souffrances du Sauveur, ou récitait cet « Office de la Croix », ces prières en l'honneur de la croix du Christ, que François avait recueillies et lui avait apprises. Et cela ne l'empêchait point, le lendemain matin, d'être debout avant toutes les autres sœurs, d'éveiller elle-même les dormeuses, d'allumer les lampes, et de sonner la cloche pour la première messe.

Elle ne ménageait point son corps, qui, d'ailleurs, était naturellement robuste et sain. Son lit, dans les premiers temps de l'installation à Saint-Damien, était un tas de sarments de vignes, et son oreiller une bûche de bois. Plus tard, elle dormit sur un morceau de cuir, avec un coussin dur sous la tête, et ce n'est que sur l'ordre formel de François qu'elle consentit enfin à recevoir pour lit un sac de paille. François eut également à lui défendre ce que, d'abord, elle avait coutume de faire, durant l'Avent, le Carême, et le jeûne de la Saint-Martin : durant ces périodes, Claire ne mangeait que trois jours, sur les six jours ouvrables de la semaine, et ne vivait absolument que de pain et d'eau. François lui fit imposer, par l'évêque Guido, l'obligation stricte de manger, tous les jours, au moins une once et demie de pain. Et peut-être est-ce pour remplacer cette abstinence excessive qu'elle prit l'habitude, pendant longtemps, de porter sur sa chair une chemise en cuir de porc, avec les piquants tournés vers l'intérieur : vêtement qu'elle consentit, plus tard, à échanger contre une ceinture de poils rudes, également appliquée sur les chairs <sup>1</sup>.

Lorsqu'elle revenait de l'église, après y avoir lon-

1. *Vita*, chap. III, IV ; *Bulle Clara claris*, loc. cit., n. 54

guement prié, son visage rayonnait de bonheur, et tous les mots qu'elle disait étaient remplis de joie. Un jour, ayant appris ou s'étant rappelé que l'eau bénite était le symbole du sang de Jésus, elle en fut si frappée que, jusqu'au soir, elle ne cessa point d'arroser d'eau bénite les autres sœurs, en les exhortant à ne jamais oublier le flot salutaire qui jaillissait des plaies du Sauveur<sup>1</sup>. Un certain soir de jeudi saint, elle se trouva transportée en esprit et plongée dans une extase dont on ne put la tirer qu'au bout de vingt-quatre heures : « Pourquoi cette lumière allumée ? — demanda-t-elle en se réveillant. — N'est-ce donc pas encore le jour ? » Et comme, une nuit de Noël, elle gisait sur son lit, gravement malade, et n'avait point pu accompagner à l'église les autres sœurs, voici que, de sa cellule, elle put entendre tout l'office divin célébré dans l'église du nouveau couvent de saint François, et voir l'enfant Jésus dans la crèche installée au fond de cette église<sup>2</sup> !

Malgré toute son humilité, François était bien forcé de reconnaître à quel haut degré s'élevait l'admiration que Claire et les autres sœurs éprouvaient pour lui, et de se rendre compte qu'une partie de leurs sentiments religieux se rattachait, plus ou moins, à ce sentiment tout personnel. Aussi, pour déshabituer les sœurs de leur affection pour lui, et pour détourner leurs cœurs de tout ce qui n'était point Dieu, résolut-il de s'éloigner d'elles, peu à peu et insensiblement. Ses visites à Saint-Damien, qui d'abord avaient été fréquentes, s'espacèrent de plus en plus. Cette conduite finit même par choquer quelques-uns

1. Wadding, *Ann.* 1251, n. 14; *Acta SS.* d'août, II, p. 716, n. 36.

2. *Vita*, chap. iv.

de ses disciples, qui crurent y voir un manque de bonté pour les sœurs : mais alors François leur expliqua son motif, et comment il voulait qu'il n'y eût, désormais, aucun intermédiaire entre les sœurs et le Christ. Toute sa vie, par tous les moyens, il a ainsi cherché à éviter que, dans le cœur des femmes, aucun sentiment personnel pour le prêtre se mêlât au pur amour de Dieu<sup>1</sup>.

Un jour, cependant, il s'était laissé aller à promettre qu'il viendrait prêcher à Saint-Damien. Claire aimait beaucoup les prédications ; lorsque, dans la suite, le pape Grégoire IX voulut interdire aux franciscains de prêcher dans son couvent, elle répondit à cette défense en renvoyant également ceux des frères qui, — depuis la clôture définitive imposée aux Clarisses vers 1219, — allaient mendier pour elles de porte en porte. « Si nous pouvons nous priver du pain spirituel, nous pouvons bien aussi nous passer de celui du corps ! » déclara-t-elle ; et le pape, en présence de cette résolution inadmissible, fut contraint de retirer sa défense<sup>2</sup>.

Donc, ce jour-là, François avait promis de venir prêcher ; et toutes les sœurs se réjouissaient « non seulement de pouvoir entendre la parole de Dieu, mais encore de revoir leur père et chef spirituel<sup>3</sup> ». François entra dans l'église, et se tint debout, quelques instants, plongé dans la prière, les yeux levés au ciel. Puis il se tourna vers la sœur chargée du service de la sacristie, et lui demanda un peu de

1. *Non credatis, charissimi, quod eas perfecte non diligam ! Si enim magnum esset eas in Christo fovere, nonne majus fuisset eas Christo junxisse ?* (Celano, *Vita Secunda*, III, 132.) Cf. Celano, *Vita Prima*, I, 8, et *Vita Secunda*, III, 133-134.

2. *Vita*, V, 37.

3. Celano, *Vita Secunda*, III, 134.

ces cendres. Avec ces cendres, il dessina un cercle autour de lui, et se versa sur la tête tout ce qui en restait. Ce n'est qu'alors qu'il rompit le silence : et non point pour prêcher, mais pour réciter le cinquantième des psaumes de David, le *Miserere*, ce grand psaume de la pénitence. Puis, dès qu'il eut fini de le réciter, aussitôt il sortit de l'église et quitta le couvent, heureux d'avoir pu, une fois de plus, enseigner aux sœurs qu'elles n'eussent à voir en lui rien qu'un pauvre pécheur dans le sac et les cendres.

Au même ordre d'idées doit avoir appartenu la scène suivante, que nous racontent les *Fioretti*, et qui nous montre *sainte Claire partageant le repas de saint François et de ses frères à la Portioncule* :

« Pendant que saint François était à Assise, plusieurs fois il fit visite à sainte Claire, et lui transmit bien des instructions précieuses. Et la sainte avait un très grand désir de manger avec lui, une fois au moins; et souvent elle lui demanda cette faveur, mais sans qu'il consentît à la lui accorder. Sur quoi les frères, témoins du profond désir qu'avait la sainte d'assister à un repas de son maître, dirent à celui-ci : « Mon père, il nous paraît que cette rigueur que tu mets dans ton refus n'est point conforme au commandement de l'amour divin; et nous sommes surpris que tu ne veuilles point te rendre à la demande de notre sœur Claire, personne très sainte et agréable à Dieu, lorsque celle-ci ne sollicite de toi qu'une chose aussi insignifiante que de manger à table avec toi. Et si même sœur Claire te demandait une faveur bien plus importante, tu aurais encore le devoir de la lui accorder, car elle est ton enfant le plus parfait, ta plante spirituelle! » Alors saint François leur dit : « Ainsi, il vous semble que je dois lui accorder ce qu'elle demande? » Et ses frères répondirent : « Mais

oui, père, il convient bien que tu lui procures ce plaisir et cette consolation ! »

« Alors saint François dit : « Puisque cela vous semble ainsi, c'est ce qui me semble, à moi-même ! Mais, pour que son plaisir soit plus grand, je veux que ce repas ait lieu ici, à Sainte-Marie-des-Anges : car Claire est depuis si longtemps enfermée à Saint-Damien que, sûrement, elle se sentira à la fois réjouie et fortifiée en revoyant Sainte-Marie, où jadis nous lui avons coupé les cheveux, et où elle s'est fiancée avec Jésus-Christ. Donc, au nom de Dieu, c'est ici même que nous mangerons ensemble ! »

« Et, lorsqu'arriva le jour fixé, sainte Claire sortit de son couvent avec une compagne, et fut conduite par des frères à Sainte-Marie-des-Anges. Pieusement elle salua la Très Sainte Vierge Marie, devant son autel, au pied duquel ses cheveux avaient été coupés, et sa tête recouverte du voile ; après quoi les frères lui firent visiter le couvent, en attendant l'heure du repas. Mais François, pendant ce temps, fit préparer le couvert sur la terre nue, ainsi que c'était son habitude. Et quand le moment du repas fut venu, saint François et sainte Claire s'assirent ensemble, ainsi que l'un des frères et la compagne de la sainte ; et ensuite tous les autres frères, humblement, prirent place pour le repas. Et, dès le premier plat qu'on leur servit, voici que saint François se mit à parler de Dieu avec tant de charme et tant de profondeur, et d'une façon si merveilleuse, que la plénitude des grâces divines se répandit sur eux, et que tous se sentirent ravis en Dieu ! Et, pendant qu'ils étaient ainsi dans le ravissement, les yeux et les mains levés au ciel, voici que les gens d'Assise et de Bettona, et des autres cités d'alentour, découvrirent que Sainte-Marie-des-Anges, et le couvent entier, et tout le

bois qui s'étendait alors auprès du couvent, avaient pris feu et brûlaient avec une intensité extraordinaire ! Et c'était vraiment comme si une grande flamme se fût allumée, aussi bien dans l'église et le couvent que dans le bois voisin. De telle sorte que les gens d'Assise accoururent précipitamment, pour éteindre l'incendie, car ils étaient convaincus que tout était en flammes. Mais, en s'approchant du couvent, ils n'aperçurent aucun feu ; et, étant entrés, ils trouvèrent saint François et sainte Claire, et tous les autres, ravis en Dieu autour de leur pauvre repas. D'où ils comprirent que le feu qu'ils avaient vu était un feu céleste et non pas corporel, et que Dieu leur avait révélé ce miracle pour signifier le feu de l'amour divin, dont brûlaient les âmes des saints frères et des saintes sœurs ; si bien qu'ils s'en retournèrent chez eux avec une grande joie dans leurs cœurs, et fort édifiés<sup>1</sup>. »

Mais si Claire, en présence de François, montrait la faiblesse de la femme, ayant besoin de consolation et d'encouragement, dans ses rapports avec les sœurs elle ne faisait voir que la force de la mère, défendant ses filles et les protégeant. La vieille race de guerriers dont le sang coulait dans ses veines n'était pas, assurément, sans avoir une influence considérable sur son caractère.

C'est ce que l'on put voir, en particulier, les deux fois où Saint-Damien se trouva assiégé par les soldats de Frédéric II. Ce prince, au cours de sa guerre avec le pape, avait envahi les Etats de l'Église, employant à cette invasion, avec son intelligence et sa malice habituelles, la troupe de ses archers mahométans, sur qui les excommunications du pape n'avaient aucun

1. *Fiorelli*, chap. xv. Ce récit a été interpolé dans la *Vita*, V, 39-42.

pouvoir. De la haute forteresse de Nocera, à quelques kilomètres d'Assise, ces Sarrazins s'abattirent, « comme un essaim d'abeilles<sup>1</sup> », sur la vallée de Spolète, et, un beau jour, vinrent attaquer le couvent de Saint-Damien. Si les musulmans entraient dans le couvent, c'était, pour les sœurs, non seulement la mort, mais la pire des hontes. Aussi les pauvres femmes, toutes tremblantes, coururent-elles se rassembler autour de Claire, qui, — ainsi que cela lui arrivait souvent durant ses dernières années, — gisait dans son lit, malade. Mais elle, sans perdre son courage, se fit transporter devant la porte fermée du couvent, afin d'être la première à s'exposer au danger. Puis elle fit venir, de l'église du couvent, le calice d'argent et d'ivoire où, sous les espèces du pain, était conservé le Très Saint-Sacrement; et puis elle se plongea dans la prière, implorant Dieu de délivrer ses filles. Et voici qu'il lui sembla que, du ciboire, sortait une voix « comme celle d'un enfant », et que cette voix disait : « Je resterai toujours votre gardien! » Aussitôt, raffermie et pleine de confiance, elle se releva de sa prière; et le fait est que, quelques instants après, les Sarrazins levèrent le siège du couvent, et allèrent chercher ailleurs une occasion de pillage<sup>2</sup>.

1. *Vita*, III, 21.

2. *Vita*, III, 22. — C'est en souvenir de cet événement, qui s'est produit en 1230, que Claire est représentée, le plus souvent, avec un ostensor dans la main. Plus tard, la légende a considérablement enrichi le récit primitif. On peut voir, aujourd'hui encore, à Saint-Damien, une fresque à demi-effacée qui montre les Sarrazins, épouvantés, tombant du haut de leurs échelles, pendant que Claire s'avance vers eux avec le Sacrement. — Quatre ans après, le 22 juin 1234, les troupes de Frédéric, sous les ordres de Vital d'Aversa, se trouvèrent empêchées, par un miracle pareil, de s'emparer non seulement de Saint-Damien, mais de toute la ville; et l'anniversaire de ce jour continue d'être célébré, à Assise, comme une fête nationale.

Dans une autre circonstance, Claire ne manifesta pas moins héroïquement son inébranlable courage. Lorsque, en 1220, arriva en Italie, du Maroc, la nouvelle de la mort des cinq premiers martyrs franciscains, la sainte en fut si saisie qu'elle résolut, elle aussi, de se rendre parmi les infidèles, et d'y recevoir le martyre avec ses sœurs; et il ne fallut pas moins qu'une défense expresse de François, pour l'empêcher de réaliser ce projet<sup>1</sup>. Mais nulle part, peut-être, nous ne la trouvons plus inflexible, ni plus vaillante, que dans la lutte qu'elle entame et poursuit contre le pape lui-même, pour pouvoir rester fidèle à son vœu de pauvreté. Constamment, son dévoué ami Hugolin, qui va devenir pape en 1227 sous le nom de Grégoire IX, s'efforce, avec les meilleures intentions, à lui faire accepter, pour elle et pour son couvent, des biens temporels pouvant leur permettre désormais de vivre dans le calme et la paix, comme les religieuses des autres ordres. Mais à tous ces efforts elle résiste obstinément. Grégoire IX lui dit que, si elle se croit liée par son vœu, il a le moyen et le droit de l'en délier. Mais elle lui répond : « Saint-Père, délie-moi de mes péchés, mais non point de l'obligation de suivre Notre-Seigneur Jésus-Christ<sup>2</sup> ! » Et, deux jours encore avant de mourir, elle aura la grande joie d'obtenir d'Innocent IV, pour elle et pour ses sœurs, à perpétuité, le droit d'être pauvre et de le rester<sup>3</sup>.

1. Wadding, *Ann.* 1251, n. 14; *Acta SS.* d'août, II, p. 746.

2. *Vita*, II, 15; Bulle *Clara claris*, *loc. cit.*, p. 750, n. 55.

3. Bulle *Solet annuere*, du 9 août 1253. Claire est morte le 11 août de la même année. — J'étudierai, dans un chapitre suivant, la question intéressante, mais très obscure, de l'élaboration de la Règle des Clarisses.

Au contraire de François, et malgré l'extrême rigueur de sa vie, Claire était destinée à connaître la vieillesse : elle mourut dans sa soixantième année, après quarante et un ans d'existence monacale, longue période dont la plus grosse partie fut désolée par le souvenir d'un événement inoubliable : la mort de saint François en 1226. Lorsque François, sur le point de mourir, se fit descendre à la Portioncule, et s'y étendit sur son grabat, dans sa pauvre cellule, Claire lui envoya quelqu'un pour lui dire qu'elle serait bienheureuse de pouvoir le revoir une fois encore. Mais le saint, en réponse, dit à l'un des frères : « Va dire à la sœur Claire qu'elle mette de côté toute tristesse ! En ce moment, il est impossible qu'elle vienne me voir : mais dis-lui qu'elle peut être assurée qu'elle-même, ainsi que les autres sœurs, me reverront avant leur mort, et s'en trouveront grandement réconfortées ! » Quelques jours après avoir ainsi parlé, saint François mourut. Mais, le lendemain de sa mort, les habitants d'Assise vinrent prendre sa dépouille corporelle, et, mêlés aux frères, la montèrent à Assise, avec des hymnes et des chants de louanges, et des sonneries de trompe, chacun des membres du cortège tenant en main une torche allumée ou un rameau d'olivier. Et lorsque, à l'aube de ce matin d'octobre, pendant qu'un nuage violet restait encore étendu sur la vallée, et lui donnait l'aspect d'une immense mer, lorsque le cortège funèbre atteignit les hauteurs, déjà illuminées, de Saint-Damien, il s'arrêta, et le corps fut porté dans l'église, où on le déposa si près de la fenêtre grillée des sœurs que celles-ci purent voir, une dernière fois, leur père spirituel, ainsi que celui-ci le leur avait promis. « Et les frères qui portaient le corps enlevèrent le grillage à travers lequel les servantes de Dieu avaient coutume de recevoir la sainte

hostie, et d'entendre la parole de Dieu ; et les frères soulevèrent du brancard ce corps vénérable, et le tinrent sur leurs bras, devant la fenêtre, aussi longtemps que pouvaient le souhaiter, pour leur réconfort, madame Claire et les autres sœurs », — comme nous le raconte le *Speculum perfectionis*<sup>1</sup>. Et puis la petite église retentit de cris de détresse et de tendres adieux, de plaintes et de sanglots : car, comme le dit Thomas de Celano, « qui donc ne serait point ému jusqu'aux larmes alors que les anges mêmes de la paix pleuraient amèrement ? »

Les années passèrent, et Claire vivait toujours. François s'en était allé : mais ses plus proches amis, Léon, Ange, le frère Genièvre, venaient souvent à Saint-Damien, et Claire se plongeait avec eux dans le souvenir du temps où leur maître vivait. Le frère Egide lui-même, qui, d'ailleurs, suivant l'expression de Bernard de Quintavalle, « restait constamment enfermé dans sa cellule, comme une vierge dans sa chambre », lui-même venait, de temps à autre, faire visite à Claire : et c'est pendant l'une de ces visites que se produisit une scène qui mérite d'être rapportée, étant toute imprégnée du pur esprit franciscain.

Un franciscain anglais, docteur en théologie, occupait la chaire de Saint-Damien, et y faisait un discours qui, sans doute, avec toute sa science, était bien différent des paroles prononcées jadis par saint François dans ce même lieu. Et tous sentaient cette différence, lorsque, tout à coup, le frère Egide éleva la voix, du fond de l'église, et s'écria : « Arrête-toi de parler, maître, car je veux prêcher ! » Sur quoi le docteur anglais se tut, et Egide parla, « tout enflammé de l'esprit de Dieu », nous dit l'ancienne légende.

1. Chap. cviii. Cf. la *Vita Prima* de Celano : chap. x.

Après quoi il donna, de nouveau, la parole au prédicateur étranger, et celui-ci put achever son sermon. Mais Claire avoua, ensuite, que ce qui venait de se passer lui avait fait plus de joie que si elle avait vu un mort rappelé à la vie : « Car c'était bien là ce que notre saint père François désirait, qu'un docteur en théologie eût assez d'humilité pour consentir aussitôt à se taire, quand un frère laïc lui manifestait son intention de parler à sa place<sup>1</sup> ».

Et enfin le moment arriva où l'appel de la mort échet, aussi, à sœur Claire. Depuis vingt-huit ans, elle n'avait, pour ainsi dire, pas cessé d'être tourmentée par la maladie ; et, durant l'automne de 1252, elle parut bien être tout près de sa fin. Et cependant la grande tâche de sa vie n'était pas encore entièrement achevée : Claire n'avait pas encore obtenu la confirmation décisive, et sans réserve, de son « privilège de Pauvreté ».

Vers ce même temps, Innocent IV revint en Italie, de Lyon, où il avait dû fuir, chassé par l'armée de Frédéric II. En 1250, cet empereur, mis au ban de l'Eglise, mourut à Fiorenzuola ; et, en septembre 1252, le pape put se fixer librement à Pérouse. Or, dès que la cour pontificale se fut installée en paix dans la cité ombrienne, le cardinal Raynaud, le futur pape Alexandre IV, qui était alors le soutien et le défenseur des Clarisses, se rendit à Saint-Damien. De ses propres mains, il présenta à Claire le Saint-Sacrement ; et l'abbesse, profitant de sa visite, le conjura avec instance d'obtenir du pape la confirmation de son privilège.

1. *Acta Sanctorum* d'avril, III, p. 239 ; *Vita di F. Egidio*, chap. XII et LVIII.

L'année suivante, durant l'été de 1253, ce fut le pape lui-même qui, avec sa cour, vint à Assise. Il alla voir Claire, couchée sur son lit de malade ; et comme elle lui demandait sa bénédiction, avec la remise complète de tous ses péchés : « Plût au ciel, ma fille, soupira Innocent, que je n'eusse pas plus besoin que toi de l'indulgence de Dieu ! » Après son départ, Claire dit aux sœurs, réunies autour d'elle : « Mes filles, il faut que nous remercions Dieu plus que jamais ! Car, ce matin, je l'ai reçu lui-même, sous les espèces de l'hostie, et voici encore que j'ai été jugée digne de voir auprès de moi son remplaçant sur la terre ! »

Depuis lors, les sœurs ne quittent plus le lit de Claire. Agnès, qui, ayant à diriger le couvent de Monticelli près de Florence, a vécu trente ans séparée de sa sœur, s'agenouille, en pleurant, auprès de sa couche. Et les jours s'écoulent, et la mourante reste toujours dans le même état : depuis plus de deux semaines, elle n'a absolument rien mangé ; et cependant elle se sent encore assez forte. Son confesseur l'engage à la patience. « Depuis que, par l'entremise du serviteur de Dieu François, répond-elle, j'ai appris à connaître la grâce de mon Seigneur Jésus-Christ, aucune douleur ni aucune pénitence ne m'ont paru trop lourdes, et aucune maladie ne m'a paru difficile à supporter ! » Puis elle demande à ses amis de la Portioncule, Léon, Ange, et Genièvre, de venir vers elle, pour lui lire l'histoire de la Passion de Notre-Seigneur. Ils viennent, tous les trois ; et c'est alors que le frère Genièvre lui transmet sa provision de « nouvelles de Dieu », tandis que Léon, agenouillé au pied du lit, baise en pleurant le sac de paille qui sert de matelas à la malade, et que le frère Ange s'ingénie à consoler les sœurs sanglotantes.

Et voici que, au milieu d'un silence tout pesant de larmes, on entend Claire élever la voix : « Va sans crainte, dit-elle, car tu as un bon guide pour la route ! Va sans crainte, car celui qui t'a créée t'a aussi consacrée et toujours il a veillé sur toi, et t'a aimée tendrement, comme une mère aime son enfant ! O Seigneur, je te remercie et te loue de la grâce que tu as daigné me faire en me laissant naître ! »

Puis elle se tait, et, de nouveau, reste immobile, les yeux ouverts, comme si elle écoutait une réponse. « Avec qui t'entretiens-tu ainsi ? » lui demande l'une des sœurs. « Je m'entretiens avec mon âme ! » répond solennellement Claire. Et puis, un moment après, elle ajoute : « Et toi, ma sœur, ne vois-tu pas le roi de gloire, que je suis maintenant admise à contempler ? »

Les yeux aveuglés par les larmes, tous regardent la mourante. Mais Claire ne les voit plus. Obstinement elle tient son regard fixé sur la porte de la cellule, et voici que cette porte s'ouvre, et que, vêtues de blanc, avec des bandeaux dorés dans leurs cheveux étincelants de lumière, voici que s'avance une troupe de Vierges célestes, qui sont venues emmener Claire dans sa nouvelle patrie ! L'une d'elles est plus grande et plus magnifique que toutes les autres : et l'or brille, sur sa tête, d'un tel éclat que la sombre cellule en devient plus éclairée que le jour d'été le plus rayonnant. Et voici que cette belle Dame de lumière traverse les rangs de ses compagnes, pour arriver jusqu'au lit de Claire, et, là, se penche sur la mourante, et la recouvre toute d'un voile lumineux ! Et ainsi, soutenue dans les bras de Marie, et sous l'abri du pur manteau de la Reine des Cieux, l'âme de Claire monte vers la béatitude éternelle ! Mais le corps de la morte, ensuite, apparaît sur sa couche ;

et voici que, entre ses doigts raidis, ce corps tient la bulle du pape, écrite deux jours auparavant, la confirmation solennelle et définitive du droit, pour Claire et ses sœurs, de vivre conformément à l'idéal franciscain<sup>1</sup> !

Aujourd'hui encore, le couvent de Saint-Damien reste debout, et se montre à nous presque tel que l'ont connu Claire et ses sœurs. Nous revoyons le petit chœur étroit où les premières Clarisses récitèrent leur bréviaire. Le long des murs, nous apercevons des sièges tout usés, d'une vieille menuiserie grossière, et, au centre, sur une estrade vermoulue, l'ancien pupitre portant les grands antiphonaires, ouverts à la page de la fête du jour. Ailleurs, on nous fait voir la cloche dont Claire se servait pour rassembler les sœurs à la prière, et le calice d'étain où elle buvait, après avoir reçu le Très Saint-Sacrement, et le bréviaire que le frère Léon avait écrit pour elle, et dont, chaque jour, sa main tournait les pages ; et puis encore un reliquaire de cuivre, que lui avait donné le pape Innocent IV. Ici, c'est le réfectoire, où Grégoire IX a été l'hôte de sœur Claire, et où, sur l'ordre du pape, elle a béni les pains, et où, sur chaque pain, à mesure qu'elle les bénissait, se dessinait miraculeusement l'image d'une croix. Et là, enfin, après avoir visité la petite chambre à coucher de Claire, étroite et basse, nous pénétrons dans ce qu'on appelle son jardin, une mince bordure d'un toit planté de quelques fleurs, entre deux hautes murailles.

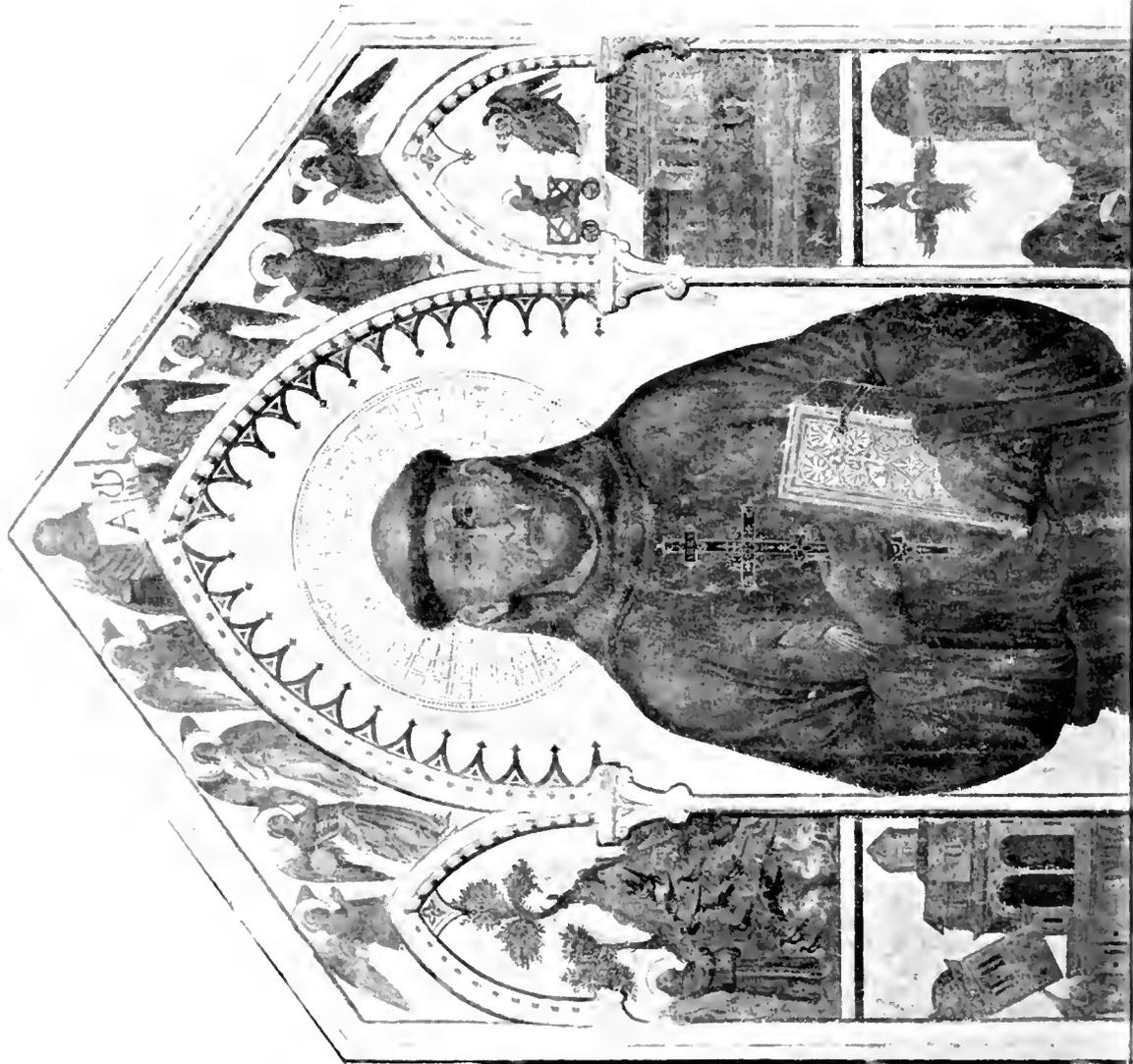
Mais, en même temps, de la minuscule terrasse que constitue ce jardin, nous découvrons, entre ces

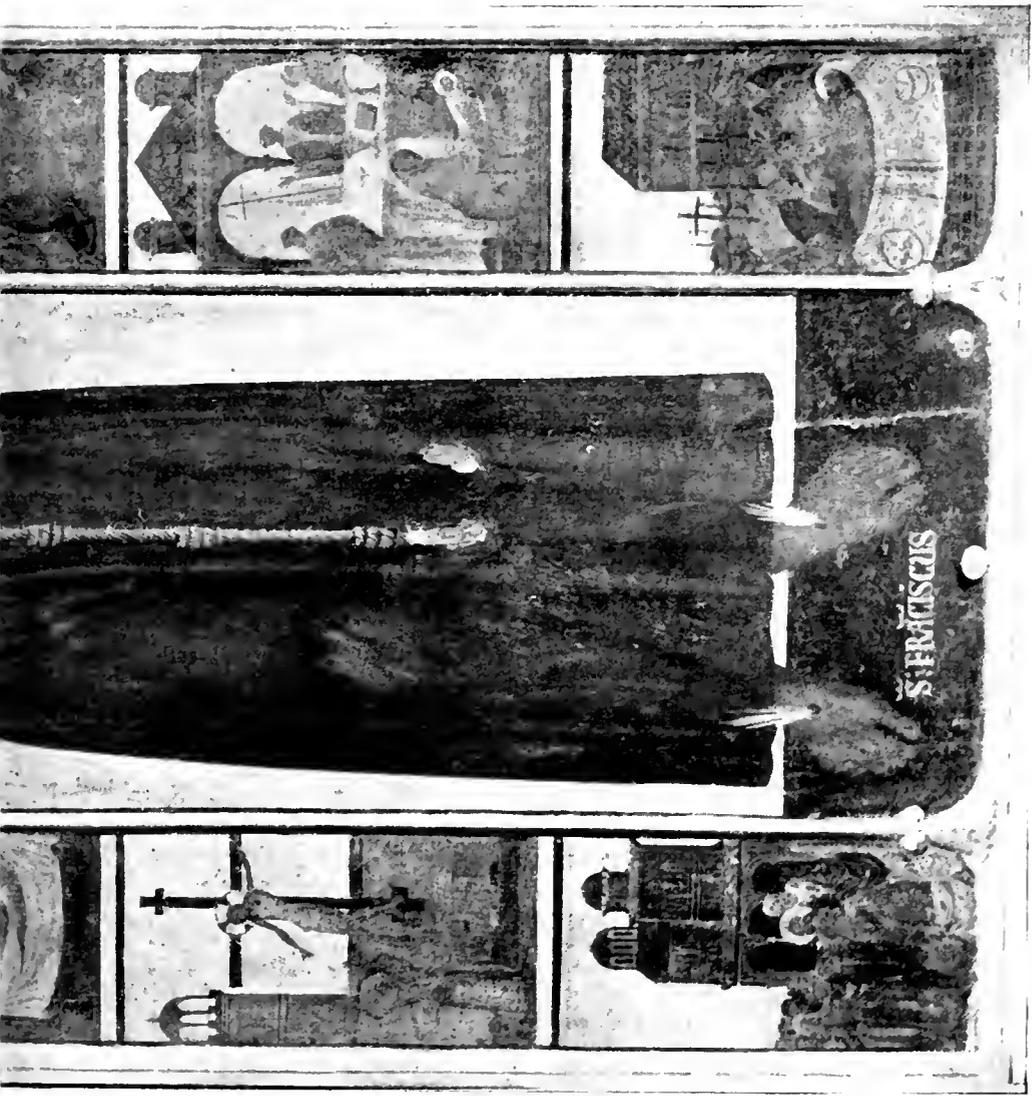
1. *Vita*, chap. vi ; *Bull. Clara claris*, n. 57.

murs, une magnifique perspective de tout le pays ombrien : nous apercevons Rivo-Torto, la Portioncule, les routes blanches, les campagnes parsemées d'oliviers, et la petite ville de Bettona, là-bas, parmi les montagnes bleues. Quant au jardin lui-même, c'est quelque chose comme un bassin de métal rempli de terre, où poussent des fleurs. Et une ancienne tradition nous apprend que Claire, dans son jardin, n'a jamais admis que trois sortes de fleurs : le lys, qui signifie la pureté ; la violette, qui signifie l'humilité ; et la rose, symbole de notre amour pour Dieu et pour les hommes.

---







SAINTE FRANÇOIS ET HUIT SCÈNES DE SA LÉGENDE

Par un maître siennois anonyme du XIII<sup>e</sup> siècle.

(Sienna, Académie des Beaux-Arts.)

Pl. III.



## LIVRE TROISIÈME

# LE CHANTEUR DE DIEU

*Quid enim sunt servi Dei, nisi quidam joculatores ejus, qui corda hominum erigere debent et movere ad lætitiâ spiritualem ?*

(Car que sont les serviteurs de Dieu, sinon des espèces de jongleurs, ayant pour tâche de relever le cœur des hommes et de le pousser à la joie spirituelle ?)

SAINT FRANÇOIS, dans le *Speculum perfectionis*.



## LIVRE TROISIÈME

### LE CHANTEUR DE DIEU

---

#### 1

#### LA PRÉDICATION AUX OISEAUX

Il semble bien que François, après avoir vu la vie calme et heureuse, et toute intérieure, de Claire et de ses premières compagnes à Saint-Damien, ait, une fois de plus, souffert de doutes sur sa vocation. De nouveau, l'idée lui est venue de se demander s'il ne ferait pas mieux, en fin de compte, de se retirer entièrement du monde, et, comme les anciens anachorètes, de n'avoir de souci que pour le salut de son âme. Aussi bien, plusieurs de ses disciples avaient-ils choisi cette voie : Silvestre, Rufin, et, un peu Egide. Et bien que François n'eût pas les yeux fermés aux dangers de la vie solitaire, — l'égoïsme spirituel et l'orgueil ascétique, — ainsi que nous le prouve un passage bien caractéristique des *Fioretti*, (chap. xxix), d'autre part il ne pouvait s'empêcher de constater que la vie errante du prédicateur exposait trop à ce qu'il appelait « l'empoussièrement des pieds spirituels<sup>1</sup> ».

1. *Spiritualium pulverisatio pedum* (Bonav., XII. 2).

Que si nous voulons comprendre au juste ce que François entendait par ces mots, il faut que nous suivions le saint dans les grands voyages de mission qu'il a entrepris durant les années 1211 et 1212.

S'étant mis en route, avec Silvestre, vers la Toscane, il réussit, en chemin, comme nous l'avons raconté déjà, à rétablir la paix dans la ville de Pérouse; à Cortone, il convertit et emmena avec lui Guido Vagnotelli<sup>1</sup>, et aussi, — du moins si nous devons en croire Wadding, — cet Elie Bombarone, qui allait devenir ensuite l'un des hommes les plus fameux et les plus redoutés de l'ordre. Puis, après avoir fondé, aux environs de la ville, l'ermitage de Celle, François poursuivit son chemin vers Arezzo et Florence. Dans cette dernière ville, il vit se joindre à lui un éminent juriste, Jean Parenti, docteur de l'université de Bologne, et qui, à cette date, exerçait les fonctions de juge à Civita Castellana. Wadding nous rapporte, d'après Rodulphe, une anecdote curieuse sur le motif qui a décidé Parenti à entrer dans l'ordre nouveau. Au cours d'une promenade, le juriste a entendu un porcher qui, tout en s'évertuant à faire rentrer dans l'étable ses bêtes grognantes, leur disait : « Allons, mes porcs, rentrez dans votre tanière comme les juges entrent en enfer<sup>2</sup> ! » Le cri de cet homme répondait fidèlement à l'opinion populaire du temps, d'où datait encore le dicton bien connu : « Homme de loi est mauvais chrétien. »

Le fait est que Parenti, dès l'arrivée de François à Florence, renonça à toutes ses fonctions pour

1. C'est à ce frère que se rapporte, sûrement, le chap. xxxvii des *Fiorelli*.

2. Wadding, *Ann.* 1211, n. 21. — Parenti fut général de l'ordre entre 1227 et 1232.

devenir franciscain<sup>1</sup> ; et c'est vers le même temps qu'un autre savant légiste de Bologne, Nicolas de Pepoli, prit sur soi de servir les intérêts de la mission franciscaine à Bologne<sup>2</sup>.

De Florence, François se rendit à Pise, où se joignit à lui un autre futur général de l'ordre, Albert, et cet Agnellus qui, plus tard, devait conduire la première mission franciscaine en Angleterre. Et puis, en passant par San Gimignano dans le Val d'Elsa, par Chiusi, et par Cetona, le saint revint à Assise, après une absence de plus d'une année, pour y prononcer, dans la cathédrale, les mémorables prédications de carême dont j'ai déjà parlé plus haut.

Cette dernière partie du voyage de François a presque pris la forme d'une marche triomphale. Quand le saint approchait d'une ville, toutes les cloches sonnaient : le peuple venait en foule au-devant de lui, avec des palmes dans les mains, et le conduisait, en procession solennelle, jusqu'à la maison du curé de l'église paroissiale, chez qui François avait l'habitude de loger. Là, on lui apportait des pains, pour qu'il les bénît, et ces pains étaient conservés, ensuite, comme des reliques. Et souvent l'on entendait sortir des foules ce cri, d'ailleurs toujours familier au peuple italien : *Ecco il Santo!* « Voici le saint<sup>3</sup> ! »

1. François aimait à l'appeler le « pugiliste florentin », sans doute par manière de blâme pour sa rudesse de cœur et de main (Voyez Celano, *Vita Secunda*, II, 138, éd. d'Alençon).

2. Sans aucun doute, c'est ce Niccolo qui est visé dans le chap. iv des *Actus*. — Voyez le témoignage du frère Bonaventure, dans Wadding, *Ann.* 1210, n. 11.

3. Celano, *Vita Prima*, I, VIII, 62, et *Spec Perf.*, XLV. — On lit dans les *Tres Socii*, chap. xiv : « Et lorsque venait l'heure de se retirer pour la nuit, ils allaient plus volontiers chez les prêtres que chez les laïcs. »

Les disciples eux-mêmes trouvaient ces honneurs un peu excessifs. Maintes fois ils demandaient à leur maître, comme jadis les apôtres l'avaient demandé au leur : « N'entends-tu point ce que disent ces hommes ? » Mais François avait coutume de leur répondre qu'il recevait ces hommages de la même façon dont on admettait les hommages rendus aux tableaux et statues, dans les églises : lesquelles représentations n'étaient, pour les chrétiens, que des images de Dieu ; et il disait que sa chair et son sang, sa personne individuelle, n'avaient pas plus de part, dans ces honneurs dont on le comblait, que le bois ou la pierre des images susdites <sup>1</sup>.

Mais François, à la longue, finit par juger cette réponse insuffisante, et par se sentir de plus en plus mal à l'aise devant ces acclamations de la foule : de telle sorte qu'il tâcha, du moins, à s'abaisser lui-même le plus qu'il pouvait. « Ne me louez pas trop tôt, disait-il au peuple, car je suis encore en état d'enfanter des fils ou des filles ! » Ou bien il s'écriait : « Si Dieu avait daigné témoigner à un voleur des rues les grâces dont il m'a comblé, nous aurions encore à lui en être bien plus reconnaissants ! » C'est de tout son cœur qu'il remercia l'évêque de Terni, lorsque celui-ci, un jour, en manière de préface à la prédication du saint, fit au peuple une petite allocution où il dit combien c'était chose étrange qu'un homme aussi insignifiant et peu instruit que François pût obtenir d'aussi grands succès <sup>2</sup>. Et, à ceux qui louaient sa manière rigoureuse de vivre, il disait : « Tout ce que je fais, un pécheur peut le faire aussi. Un pécheur peut jeûner, peut prier, peut

1. *Speculum Perf.*, p. 81. Cf. les *Conformitates*, f. 33 b., et Wadding, *Ann.* 1212, n. 7.

2. Celano, *Vita Secunda*, III, 73 et 80 ; *Spec. Perf.*, chap. XLIII.

verser des larmes, peut mortifier sa chair. Il n'y a qu'une chose qu'un pécheur ne puisse faire, c'est de demeurer fidèle au Seigneur son Dieu<sup>1</sup>. »

Car François se reprochait à soi-même maintes infidélités contre Dieu, et n'avait garde de s'en cacher aux autres. C'est ainsi que, étant tombé malade, il avait consenti à manger de la viande de poule durant sa maladie. Mais à peine se trouva-t-il rétabli qu'on entendit, par son ordre, le frère qui le tirait, nu, une corde au cou, crier à la foule : « Vous pouvez voir ici le grand glouton, un misérable qui a mangé de la viande de poule à votre insu<sup>2</sup> ! » Et comme le peuple ne s'en montrait que plus enthousiaste à le louer de son humilité, il ordonna à un autre de ses frères de l'insulter continuellement, pour que, d'un côté du moins, il entendit la vérité sur son compte. Sur quoi, voici le frère qui, bien à contre-cœur, se met à l'appeler un rustre grossier, un vaurien, un serviteur inutile; et François, après l'avoir écouté avec un sourire ravi, lui répond : « Que Dieu te bénisse, mon cher frère, pour ces paroles-là ! Oui, voilà bien ce qu'il convient de faire entendre au fils de Pierre de Bernardone<sup>3</sup> ! »

D'autres fois, François essayait d'échapper aux hommages du peuple en se retirant dans la solitude. C'est ainsi qu'on nous raconte qu'il a passé tout le carême de 1219 dans une île inhabitée du lac Trasi-mène<sup>4</sup>; et il paraît bien aussi s'être enfermé, durant

1. Bonav., VI, 3.

2. Celano, *Vita Prima*, I, 52; *Spec. Perf.*, LXI; Bonav., VI, 2; Wadding, *Ann.* 1212. n. 53.

3. Celano, *Vita Prima*, I, 53; Bonav., VI, 4. — Le *Speculum Perfectionis* place la scène à Assise, sous le vicariat de Pierre de Cattani (1220-1221).

4. *Actus*, chap. VI; *Fioretti*, chap. VII.

une grande partie de l'hiver suivant, dans l'ermitage montueux de Sarteano, auprès de Chiusi. Les huttes de branchage dans lesquelles il demeurait là, avec un petit nombre de ses frères, ressemblaient fort à des tanières de bêtes sauvages : mais la vue plaisait infiniment à François, « en partie pour sa sauvagerie, en partie pour sa solitude, et en partie, enfin, parce que, de là, il pouvait apercevoir Assise, dans le lointain <sup>1</sup>. »

Ce fut précisément dans cette retraite de Sarteano que François se vit hanté de cruelles tentations, qui faillirent le pousser jusqu'au désespoir. Une voix intérieure lui disait : « Il y a du salut à trouver pour tous en ce monde, François, pour tous, à l'exception d'un tourmenteur de soi-même tel que toi ! » Ces tentations l'incitaient, notamment, à renoncer au célibat pour se marier ; et lui, pour résister à de tels désirs, tout d'abord il eut recours au vieux moyen employé par les anachorètes : chaque jour, avec la corde qui lui servait de ceinture, il s'infligeait une forte série de coups sur ses reins dénudés. Mais comme le « frère Ane », — c'est-à-dire le moi corporel qu'il portait en soi, — ne consentait toujours pas à se tenir tranquille, il imagina, contre lui, une autre défense. A demi-nu, tel qu'il était, il s'élança dans la neige qui couvrait le sol, très haut, devant sa cellule, et le voici occupé à construire sept bonshommes de neige ! Puis, ayant achevé ce travail, il se dit à soi-même : « Regarde, François, voici d'abord ta femme, cette grosse, là-bas ; les quatre que tu vois à côté d'elle, se sont tes deux fils et tes deux filles ; et les deux derniers sont ton valet et ta servante ! Regarde, ils vont tous mourir de froid : dépêche toi de trouver

1. Mariano, cité par Wadding, *Ann.* 1212, n. 1.

quelque chose pour les vêtir ! ou bien, mon pauvre François, si tu ne le peux point, réjouis-toi de n'avoir personne autre à servir que ton Dieu<sup>1</sup> ! »

Tout cela avait pour effet de rendre sans cesse plus vive, au cœur de François, la pensée de se retirer entièrement du monde. Souvent il délibérait là-dessus, avec les frères de son ordre, pesant longuement le pour et le contre. Il n'y avait, en vérité, qu'une chose qui toujours l'empêchât d'adopter la vie érémitique : c'était l'exemple du Seigneur. Jésus aurait pu choisir de rester à la droite de son Père, dans sa magnificence : mais il avait préféré descendre sur la terre, se soumettre aux dures conditions de la vie humaine, et subir une mort à la fois pleine de souffrance et de honte ; et c'est précisément cette mort sur la croix qui avait été, dès le début, pour saint François, le modèle parfait, le grand exemple à méditer et à suivre<sup>2</sup>.

Enfin, dans l'amertume croissante de ce doute, François résolut de provoquer un jugement de Dieu, et d'obéir aveuglément à la sentence, quelle qu'elle dût être. Dans d'autres occasions, en pareil cas, il prenait un Evangile, l'ouvrait au hasard, et considérait comme une réponse à son adresse le passage sur lequel était tombé son doigt ; mais, cette fois, il décida de s'en remettre à ce que lui commanderaient deux âmes particulièrement saintes. Il envoya donc

1. Celano. *Vita Secunda*, II, 82, (éd. d'Alençon) ; et Bonav., V, 4. Ce dernier raconte qu' « un frère, qui était resté dehors pour prier, a vu toute cette scène à la lumière de la lune. » Quel tableau ! François, dans cette solitude hivernale de la montagne, par une nuit de clair de lune, s'entretenant, à haute voix, avec soi-même, pendant que ses mains s'occupent à dresser des figures de neige

2. Bonav., XII, 1-2.

le frère Masseo, d'abord vers sainte Claire, puis vers le frère Silvestre, qui poursuivait sa vie de solitaire dans une des grottes du mont Subasio, à l'endroit où s'élève aujourd'hui ce couvent de Carceri dans les jardins duquel on peut voir encore les premières cellules franciscaines. C'était d'après le jugement de Silvestre et de Claire que François s'était promis d'agir, désormais libre de scrupules, et avec la certitude de se conformer à la volonté divine. Et voici ce que nous racontent les *Actus Beati Francisci* :

« Or, le frère Silvestre se mit aussitôt à prier ; et, dans sa prière, il reçut aussitôt une réponse de Dieu. Après quoi il revint vers le frère Masseo, et lui dit : « Voici ce que le Seigneur dit que tu dois annoncer « au frère François : c'est que Dieu ne l'a pas appelé « seulement pour son propre salut, mais afin qu'il « sauvât encore beaucoup d'autres âmes ! » Puis le frère Masseo s'en vint vers sainte Claire... Mais elle lui répondit qu'elle-même et une autre de ses sœurs avaient reçu de Dieu tout à fait la même réponse que le frère Silvestre.

« Le frère Masseo revint alors vers saint François, et celui-ci l'accueillit tendrement, et lui prépara un repas. Et quand le frère Masseo eut fini de manger, le saint l'entraîna avec lui dans la forêt. Là, il découvrit sa tête, croisa ses bras sur sa poitrine, s'agenouilla, et demanda : « Eh ! bien, qu'est-ce que « mon Seigneur Jésus-Christ ordonne que je fasse ? » A quoi le frère Masseo répondit qu'aussi bien Silvestre que la sœur Claire, et une autre sœur encore, avaient reçu la même réponse de Jésus-Christ le Très Loué. « Notre Seigneur veut que tu continues de prêcher, « car Dieu ne l'a pas appelé seulement pour ton propre « salut, mais aussi pour le salut des autres ! » Et voici que la main du Seigneur se posa sur saint François,

et qu'il se trouva élevé dans la flamme du Saint-Esprit, et que, ayant fait effort pour en redescendre, il dit au frère Masseo : « Eh ! bien, mettons-nous en « route ! » Et il prit avec lui le frère Masseo et le frère Ange, qui, tous deux, étaient de saints hommes... Et ils arrivèrent ainsi dans un endroit qui se trouvait entre Cannara et Bevagna.

« Or, en cet endroit, saint François vit quelques arbres se dresser au bord de la route ; et dans ces arbres se trouvaient une foule de toutes espèces d'oiseaux que personne n'avait encore jamais vus dans ces régions ; et une grande foule d'oiseaux se trouvaient aussi sur le champ, au-dessous des arbres. Et dès que saint François eût vu cette masse, l'esprit de Dieu vint sur lui, et il dit à ses deux disciples : « Attendez-moi un moment, je vais aller prêcher un peu à nos frères les oiseaux ! » Et il entra dans le champ, se dirigeant vers les oiseaux qui étaient assis sur le sol. Et, aussitôt qu'il eut commencé de prêcher, voici que les oiseaux qui perchaient sur les arbres descendirent vers lui, et puis aucun d'eux ne bougea, encore qu'ils l'entourassent de si près que les plis de son habit en touchaient plusieurs !... »

« Et saint François dit à ces oiseaux : « Mes bien chers frères les oiseaux ! vous devez beaucoup à Dieu, et il faut que, toujours et partout, vous le louiez et le célébriez : car il vous a permis de voler librement où il vous plaît, et il vous a donné votre double et triple vêtement, et tout votre ornement délicat et multicolore ; et il faut aussi que vous sachiez gré au Créateur de cette nourriture qu'il vous accorde sans que vous ayez à travailler pour elle, et puis aussi de cette belle voix qu'il vous a donnée pour chanter ! Vous ne semez ni ne moissonnez, mes chers

petits frères, mais c'est Dieu qui vous nourrit, et qui vous donne aussi des ruisseaux et des sources pour vous y désaltérer, et des montagnes et des collines, des rochers et des forêts pour vous abriter, et de hauts arbres, pour y bâtir vos nids ; et, bien que vous ne soyez en état ni de filer, ni de tisser, il vous donne les vêtements nécessaires, ainsi qu'à vos enfants. C'est que le Créateur vous aime beaucoup, ainsi qu'il vous le prouve par toutes ces grandes faveurs dont il vous a comblés. Mais vous, mes frères les oiseaux, il faut que vous vous gardiez bien d'être ingrats envers lui, et que toujours vous vous occupiez activement à le louer ! »

« Or, voici qu'après ces paroles de notre saint Père tous ces petits oiseaux commencèrent à ouvrir leurs becs, à battre de leurs ailes, à étendre le col, et à pencher respectueusement vers la terre leurs petites têtes, et à montrer par leurs chants et leurs mouvements qu'ils se réjouissaient fort des mots que saint François leur avait dits ! Et le saint, de son côté, fut tout joyeux en esprit, à cette vue, et s'émerveilla de cette grande quantité d'oiseaux, et de leur variété et diversité, comme aussi de les voir tellement apprivoisés ; et il en loua le Créateur, et, doucement et fraternellement, il les engagea à le louer avec lui.

« Et lorsque saint François eut achevé sa prédication et son exhortation à louer Dieu, il fit le signe de la croix sur tous ces oiseaux. Et tous s'envolèrent à la fois, en chantant avec une force et une beauté merveilleuses ; et bientôt ils se séparèrent, et disparurent de divers côtés. <sup>1</sup> »

1. *Actus*, chap. xvii ; *Fioretti*, chap. xvi ; *Celano, Vita Prima*, I, 58 ; *Bonav.*, XII, 3.

## LES MISSIONS D'ITALIE

François, cependant, n'entendait pas borner ses nouvelles missions à l'Italie. Cette fois, c'est avec de plus vastes projets qu'il partit d'Assise; et sans doute son âme, à l'âge de trente ans où il était arrivé, se trouva ressaisie des beaux rêves guerriers de sa jeunesse. Aussi bien, traversait-on alors une nouvelle période de croisade; quelques années plus tard, Jean de Brienne, frère de ce Gauthier qui avait été le héros favori du jeune François, allait se diriger vers Damiette, à la tête d'une nombreuse armée chrétienne. Et François lui-même voulait organiser une croisade, mais, maintenant, sans autres armes que le seul Evangile. Car son ambition secrète était de prêcher aux Sarrazins le christianisme et la conversion<sup>1</sup>.

Mais, d'abord, il voulait obtenir l'autorisation du pape pour sa nouvelle entreprise. On a dit de saint-Dominique que, « sans cesse on le trouve sur le chemin de Rome, occupé à aller recevoir des instructions<sup>2</sup> ». On pourrait dire exactement la même chose de saint François.

1. Celano, *Vita Prima*, I, 55.

2. Sabatier, *Vie de S. François*, p. 247.

Deux ans après qu'Innocent III lui a accordé la confirmation orale des règles de son ordre, de nouveau nous le rencontrons à Rome, où il vient rappeler au pape la promesse donnée par celui-ci en 1210 : car il est dès maintenant en état de pouvoir affirmer à Innocent que Dieu a « multiplié le nombre de ses frères » ; et c'est là-dessus qu'il se fonde pour demander, suivant les paroles du pape, « qu'une tâche plus grande » lui soit confiée.

Malheureusement, nous ne savons que peu de chose de ce troisième voyage à Rome de saint François. En chemin, il a visité Alviano, bourgade voisine de Todi, où, pendant qu'il prêchait sur la place du marché, ses biographes nous rapportent qu'il a imposé silence à une foule d'hirondelles qui l'importunaient de leur bavardage<sup>1</sup>. Peut-être aurait-il passé, aussi, par Narni et par Toscanella<sup>2</sup>.

A Rome, selon son habitude, il a prêché dans les rues et les carrefours ; et l'on nous dit que c'est à ces prédications qu'il doit de s'être acquis deux nouveaux frères : Zacharie, qui deviendra, plus tard, missionnaire en Espagne, et Guillaume, le premier Anglais qui soit entré dans l'ordre<sup>3</sup>. Mais un événement beaucoup plus important, pour toute la destinée future de l'ordre, a été l'amitié contractée par François, durant ce séjour à Rome, avec une femme qu'il allait ensuite, par plaisanterie, et à cause du caractère tout viril de son âme, appeler « son frère Jacqueline<sup>4</sup> » : dame Giacoma ou Jacopa de Settesoli,

1. Celano, *Vita Prima*, I, 39 ; Bonav., XII, 4.

2. Celano, *Vita Prima*, I, 65-66 ; Bonav., XII, 9.

3. *Analecta Franc.*, III, p. 42 ; et Mariano, dans Wadding, *Ann.* 1212, n. 35.

4. *Eam.... fratrem Jacobam nominavit* (Bernard de Besse. *De Laudibus*, dans les *Analecta*, III, p. 687).

femme du noble Romain Gratien Frangipani, âgée alors d'environ vingt-cinq ans<sup>1</sup>.

La famille des Frangipani est une des plus anciennes de Rome : on veut même qu'elle descende de cette *Gens Anitia* qui, au cours des siècles, a compté parmi ses membres un Benoît de Nurcie, un Paulin de Nole, et un saint Grégoire. C'est en l'an 717 que le chef de la famille à cette date, Flavius Anicius, s'est mérité le beau surnom de *Frangipani*, « le rompeur de pain », pour l'abondante distribution de pains qu'il a faite, à Rome, pendant une famine. Au début du xiii<sup>e</sup> siècle, les Frangipani possédaient à Rome de vastes territoires, notamment dans le Trans-tévère et sur l'Esquilin, où, entre autres choses, leur appartenaient les restes imposants du célèbre *Septizonium* de Septime Sévère, nom qui survit aujourd'hui encore, sous une forme altérée, dans l'appellation de la vieille rue romaine *Via delle Sette Sale*, et d'où la femme de Gratien Frangipani tirait son surnom de *Settesoli*.

Quant à Jacqueline elle-même, on affirme qu'elle provenait d'une famille normande de la Sicile. Elle a dû naître, vraisemblablement, vers 1190 : car dès 1210 nous la trouvons mariée, et mère d'un fils, nommé Jean. Plus tard, en 1217, quelques semaines après la mort de son mari, elle met au monde un autre fils, Gratien. Mais c'est dès l'année 1212 qu'elle fait la connaissance de François d'Assise, — connaissance que les visites ultérieures de l'apôtre ombrien dans la Ville éternelle vont développer en une très pieuse et fidèle amitié.

1. Voyez l'intéressante étude du P. Édouard d'Alençon, *Frère Jacqueline*, Paris, 1899.

François, sans doute, n'eut pas de peine à obtenir d'Innocent III la bénédiction de son entreprise. Peu de temps après, il s'embarqua pour son voyage, sans que nous sachions dans quel port. Mais des tempêtes chassèrent le navire du cours qu'il voulait suivre, et le jetèrent sur la côte de l'Esclavonie. De là, François n'avait aucune occasion de faire voile vers l'Orient ; sans compter que l'année était avancée, et que la saison était devenue défavorable pour une aussi longue traversée. Aussi le saint essayait-il de s'embarquer sur un vaisseau qui partait pour Ancône : mais le vaisseau était déjà si chargé que les matelots se refusaient à le prendre à leur bord, ainsi que son compagnon. Alors les deux frères imaginèrent de se cacher dans la cale du navire, sans que pas un des hommes de l'équipage en fût instruit ; et ce n'est qu'en pleine mer qu'ils sortirent de leur cachette. On peut deviner le mauvais accueil qu'ils reçurent : mais comme, ensuite, le temps exécrable prolongeait de beaucoup la durée de la traversée, et que tous les vivres du navire se trouvaient épuisés, les deux intrus réussirent à se faire pardonner leur stratagème en partageant avec l'équipage les provisions dont ils s'étaient pourvus pour leur croisade manquée<sup>1</sup>.

Cependant François, aussitôt qu'il eut remis le pied sur le sol italien, recommença, selon sa coutume, à aller prêchant de ville en ville. A Ascoli, ses discours eurent un succès si énorme que plus de trente hommes, clercs ou laïcs, demandèrent à être reçus dans la confrérie<sup>2</sup>. De nouveau, François se vit entouré, partout, d'une foule de peuple s'empressant

1. Celano, *Vita Prima*, I, 55.

2. Celano, *Vita Prima*, I, 62.

joyeusement à l'acclamer ; tout le monde voulait, au moins, être admis à toucher le rebord de sa robe. Seuls, les cathares, assez répandus dans la Marche d'Ancône, se tenaient à l'écart de lui : car le fond de sa prédication, comme de toute sa vie religieuse, était la soumission absolue et sans réserve à l'Eglise romaine, la nécessité de fermer les yeux à des fautes qui ne tenaient qu'aux individus et n'atteignaient point l'essence des institutions, et puis, conséquence immédiate de cette soumission, un profond respect pour les prêtres de ladite Eglise, respect s'adressant à la fonction sacrée, en dehors du caractère personnel des particuliers. C'est évidemment en se rappelant cette mission, et d'autres semblables, que François, dans son testament, a écrit les mots, déjà cités ailleurs, sur « ces pauvres petits prêtres, dans leurs presbytères », qu'il était résolu, toujours et malgré tout, à « craindre, aimer, et honorer », sans vouloir « rien voir du péché qui pouvait être en eux ».

Or, ce dernier point était précisément celui sur lequel insistaient le plus volontiers les cathares. Ils déclamaient tout au long sur les péchés des prêtres, et, par là, enlevaient bien des fidèles à l'Eglise que représentaient ces prêtres pécheurs. Mais François, lui, appartenait à la petite élite des esprits qui sont capables vraiment de distinguer les choses des personnes ; et il s'entendait à animer ses frères du même sentiment. « Est-ce qu'un prêtre pourrait mentir ? » demandait ingénument le frère Egide, bien résolu d'avance à ne pas admettre une idée aussi insensée <sup>1</sup>.

C'est pendant son séjour dans la Marche d'Ancône

1. Celano, *Vita Prima*, I, 46. Cf. *Analecta Franc.*, III, p. 79.

que François eut le bonheur de convertir l'un des hommes les plus fameux du temps, le troubadour Guillaume Divini, couronné de lauriers au Capitole de Rome, et proclamé par le peuple « le roi des vers<sup>1</sup> ». Divini se trouvait en visite dans la petite ville de San-Severino (de la Marche d'Ancône), où l'une de ses parentes était religieuse ; et ce fut là qu'il entendit François, qui était venu prêcher dans le couvent où demeurait sa parente.

Tous les témoins s'accordent à nous dire qu'il y avait, dans la manière de parler de saint François, quelque chose de particulièrement pénétrant, qui forçait la conviction. Thomas de Spalato affirme que les discours du saint étaient beaucoup moins des prédications que des *conciones*, des allocutions ou conférences, ne traitant que de sujets tout pratiques, et surtout de la réforme des mœurs<sup>2</sup>. En effet, François était un moraliste inexorable. Jamais il ne faisait rien de ce qui lui paraissait mauvais, mais toujours l'attaquait, en l'appelant de son vrai nom. Et ainsi s'explique que, malgré son peu de mine, il inspirât autour de lui non seulement l'admiration, mais aussi la crainte : il avait en soi un peu de l'âme terrible d'un Jean-Baptiste<sup>3</sup>. Ses écrits même abondent en déplorations sur les pécheurs, voués au feu éternel. Ce n'est point lui qui aurait redouté de menacer ses auditeurs de l'implacable sentence de Dieu. Très justement, on a comparé son discours à un glaive, qui transperçait les cœurs.

Donc, Guillaume Divini entendit le célèbre prédicateur de pénitence, dans le couvent de San-Seve-

1. Celano. *Vita Secunda*, III, 49.

2. Bœhmer, *Analekten* (1904), p. 406.

3. *Specatum Perf.*, chap. cv ; *Tres Socii*, chap. XIII.

rino. Le poète était venu là par curiosité, en compagnie de quelques-uns des membres de la jeunesse joyeuse de la ville. Et sans doute, d'abord, François ne leur en aura guère imposé : mais bientôt le « roi des vers » commença à écouter plus attentivement ; il lui parut que le pauvre d'Assise ne s'adressait qu'à lui seul, que chacun des mots qu'il entendait tombait tout droit sur lui, et que ces mots, l'un après l'autre, comme des flèches lancées d'une main habile, enfonçaient leurs pointes dans son cœur.

De quoi donc parlait François ? De son sujet habituel, de la nécessité de mépriser le monde et de se convertir, afin de détourner de soi la colère prochaine. Et voici que, lorsqu'il eut fini de parler, se produisit une chose très simple et très grande ; voici que Guillaume Divini se leva, vint se jeter aux pieds de François, et lui cria : « Frère ! emmène-moi loin des hommes, et donne-moi à Dieu ! » Le lendemain, François le revêtit de sa robe grise des frères, lui ceignit les reins d'une corde, et lui assigna le nom de Pacifique, parce qu'il avait été enlevé du tumulte du monde pour être admis à la paix de Dieu <sup>1</sup>.

De la même façon, cent ans après, un autre poète, et bien supérieur à Divini, devait venir chercher la paix parmi les enfants de saint François d'Assise. Un soir, Dante, déjà grisonnant et voûté, se présenta à la porte d'un couvent solitaire des Apennins, et frappa ; et comme le frère portier lui demandait ce qu'il désirait, le grand Florentin ne lui répondit qu'une seule parole, mais immense et suffisant à embrasser tout un monde : *Pace* ! « la Paix ! »

1. Celano, *Vita Secunda*, III, 49. — Cf. *Ibid.*, III, 63 ; *Spec. Perf.* chap. LIX et LX ; Bonav., IV, 9. Celano, *Vita Secunda*, III, 27 et 76 ; *Spec. Perf.*, chap. c. — Le frère Pacifique fut envoyé en France, en 1217, comme chef de la mission franciscaine.

Bien que François accueillit aussitôt tout homme qui venait à lui avec un cœur pénitent, et le revêtit, sans autre épreuve, de l'habit de son ordre, — car ce n'est qu'en 1220 que fut décrétée l'obligation d'une année d'essai, ou de noviciat, — il savait parfaitement distinguer et choisir entre les nombreux néophytes qui, d'année en année, demandaient à être reçus parmi ses frères. Peu de temps après la conversion de frère Pacifique, un jeune noble de Lucques vint trouver le saint, se prosterna devant lui avec des larmes, et sollicita la faveur de devenir l'un de ses fils. Mais François lui parla avec une dureté inaccoutumée. « Tes larmes mentent, lui déclara-t-il, et ton cœur n'appartient pas à Dieu ! Pourquoi veux-tu tromper le Saint-Esprit et moi, son pauvre serviteur ? » Et, en effet, il apparut bientôt que le désir du cloître n'avait été, chez ce jeune homme, qu'un caprice passager, issu peut-être d'un mécontentement accidentel des conditions de sa vie domestique ; car, lorsque ses parents vinrent le prier de retourner chez eux, il y consentit sans difficulté<sup>1</sup>.

C'était surtout en présence des hommes instruits, des *virī litterati*, que François se tenait soigneusement sur ses gardes. « Quand un de ces hommes savants vient à moi, avait-il coutume de dire, je reconnais tout de suite si ses sentiments sont sérieux. Dans ce cas, la première demande qu'il me fait est toujours celle-ci : « Vois-tu, mon frère, j'ai longtemps « vécu dans le monde, et je n'ai pas bien connu mon « Dieu ! Mais toi, je t'en prie, indique-moi un lieu éloi- « gné des rumeurs du monde où je puisse réfléchir, « dans l'amertume de mon cœur, sur les années que

1. Celano, *Vita Secunda*, II, 41 (éd. d'Alençon).

« j'ai perdues, et m'exercer à vivre désormais une vie « meilleure<sup>1</sup> ! »

Au contraire, en présence des déshérités de ce monde, des pauvres et des opprimés, des humiliés et des offensés, en présence du lépreux, et du voleur et du brigand, le cœur de saint François s'ouvrait tout au large sans aucune réserve. Il est vrai que la règle bénédictine disait déjà que « tous les hôtes devaient être accueillis comme s'ils étaient le Christ. » Mais François lui-même, dans sa jeunesse, avait pu constater par expérience que cette règle n'était pas toujours suivie, ou plutôt qu'elle l'était toujours à l'égard d'hôtes pouvant compter sur une réception polie et courtoise, mais qu'un accueil tout autre était fait souvent à ceux qui avaient le plus besoin d'être logés et nourris, aux vagabonds et aux mendiants sans asile. Et sans doute François avait-il à l'esprit le souvenir de son aventure de jeunesse à Sainte-Marie de la Roche, lorsque, tout au début de sa Règle, il écrivait ces belles paroles : « Et tout homme qui vient vers les frères, ami ou ennemi, voleur ou brigand, aura à être reçu avec bonté<sup>2</sup> ».

Pendant, il n'y eut pas jusqu'aux disciples les plus immédiats du saint qui, parfois, ne trouvassent difficile de suivre leur maître sur ce point. Le *Speculum Perfectionis* nous rapporte, à ce sujet, un récit bien caractéristique, datant des premiers temps de l'ordre.

« Dans un ermitage franciscain, au-dessus de Borgo San Sepolcro (il s'agit du couvent du mont Casal), il

1. Celano, *Vita Secunda*, III, 123. — Les *Verba Fr. Conradi* nous racontent l'histoire d'un savant (*magnus doctor*) qui, avant d'être admis dans l'ordre, a eu, pendant un mois, à servir le cuisinier d'un couvent (Sabatier, *Opuscules*, I, pp. 331-333).

2. *Regula Prima*, VII.

arriva que des brigands, qui avaient coutume de demeurer dans les bois et d'attaquer les voyageurs, vinrent demander du pain; mais quelques-uns des frères dirent qu'il n'était pas juste de leur donner des aumônes.

« Là-dessus, saint François arriva dans ce couvent; et les frères lui demandèrent s'il était bon de faire l'aumône aux brigands. Et le saint leur répondit ainsi : « Mes enfants, si vous voulez faire comme je  
« vais vous dire, j'ai l'espérance, devant Dieu, que  
« vous gagnerez le salut de vos âmes. Allez donc, et  
« procurez-vous du bon pain et du bon vin, et portez  
« cela à ces pauvres gens, dans le bois où ils se tien-  
« nent; et appelez-les, et criez-leur : « Frères bri-  
« gands! Venez sans crainte par ici! nous sommes  
« les petits frères, et nous vous apportons du bon  
« pain et du bon vin! » Alors ils viendront tout de  
« suite; et vous, vous étendrez une nappe sur le sol,  
« et vous leur mettrez le couvert, et vous les servirez  
« humblement et gaîment, pendant qu'ils mange-  
« ront. Puis, quand ils auront fini de manger, vous  
« leur direz la parole de Dieu, et enfin vous leur  
« demanderez de vous accorder, à leur tour, une  
« faveur : à savoir, qu'ils vous promettent de ne  
« jamais tuer personne, et de ne jamais infliger à per-  
« sonne aucun mal corporel. Car, si vous leur de-  
« mandiez tout d'une seule fois, sûrement ils diraient  
« non, tandis que, de cette manière, ils consentiront  
« à vous promettre cela, en récompense de votre  
« humilité et de votre bonté.

« Puis, le lendemain, pour les remercier de leur  
« bonne promesse, vous irez leur porter, avec du  
« pain et du vin, encore de bons œufs et du bon fro-  
« mage; et de nouveau vous les servirez pendant  
« qu'ils mangeront. Et, quand ils auront mangé, vous

« leur direz : « Nos frères, pourquoi restez-vous ici  
 « toute la journée, à souffrir de la faim et à sup-  
 « porter maintes misères, et puis aussi à compro-  
 « mettre le salut de vos âmes ? Vous feriez bien mieux  
 « de servir le Seigneur ; car il ne manquerait point  
 « de vous accorder ce dont vous avez besoin ici-bas,  
 « sur la terre, et, en même temps, il sauverait vos  
 « âmes ! » Et alors, mes enfants, le Seigneur fera en  
 « sorte que ces pauvres gens se convertissent, en  
 « récompense de votre humilité et de votre patience ! »

« Or, les frères firent tout ainsi que saint François  
 le leur avait dit ; et les brigands, à la fois par recon-  
 naissance et par un effet de la compassion divine,  
 exécutèrent, point pour point, tout ce que les frères  
 leur avaient demandé. Et même, pour remercier les  
 frères de leur humilité et de leur confiance, ils se  
 mirent à les aider, et leur apportèrent du bois dans  
 leur ermitage ; et enfin quelques-uns d'entre eux  
 entrèrent dans l'ordre. Et tous les autres se repenti-  
 rent de leurs péchés, et firent pénitence de leurs  
 fautes, et promirent solennellement aux frères que,  
 désormais, ils vivraient du travail de leurs mains, et  
 jamais plus ne se reprendraient à leur ancien mé-  
 tier<sup>1</sup>. »

Ce récit, tel que nous le trouvons déjà dans les  
 traditions les plus anciennes, nous donne une très  
 haute idée, à la fois, de l'admirable pénétration psycho-

1. *Speculum Perf.*, chap. LXVI. — Les *Actus* (chap. XXIX, — et  
 chap. XXVI des *Fioretti*) nous racontent cette scène avec plus de  
 détail. Le frère gardien chasse les brigands, sur la porte du cou-  
 vent, avec des paroles injurieuses ; et lorsque François survient,  
 « portant du pain dans son sac et une bouteille de vin », il répri-  
 mande le gardien et lui ordonne, comme pénitence, de prendre le  
 sac et la bouteille, et puis de se mettre en quête des brigands « par  
 monts et par vaux », jusqu'à ce qu'il les ait trouvés. « Alors, tu  
 t'agenouilleras devant eux, et, humblement, tu leur demanderas  
 pardon du mauvais accueil que tu leur as fait ! »

logique de saint François, — qui sait bien qu'il est inutile de prêcher un homme affamé, et qui sait aussi que Rome ne s'est point bâtie en un jour, — et de sa charité et de son amour des hommes, les plus dépouillés de l'esprit pharisien qu'il y ait eu jamais. Nous assistons là, vraiment, à un instant de l'histoire de la chrétienté où les paroles de l'Évangile se sont trouvées comprises exactement telles qu'elles ont été dites : « Si vous n'aimez que vos frères, que faites-vous là de bien méritoire ? Et les publicains ne font-ils point de même ? Mais vous, faites le bien sans en attendre aucun profit ! C'est alors que votre récompense sera grande, et que vous deviendrez les enfants du Très-Haut, car celui-ci est bon à l'égard des ingrats et des méchants<sup>1</sup>. »

Mais si François se montrait ainsi extrêmement indulgent pour les grands pécheurs, il imposait aux braves gens de très dures épreuves. De ceux à qui beaucoup était donné, il exigeait beaucoup. Les *Fioretti* nous ont conservé maints récits qui illustrent ce trait de son caractère : nous racontant, par exemple, sa conduite à l'égard de Rufin, qui provenait de l'une des meilleures familles d'Assise, et à qui François ordonna de s'en aller tout nu, de la Portioncule jusqu'à la ville, et de prêcher, tout nu, dans la cathédrale<sup>2</sup>. Un ordre tout pareil fut donné par lui, dans le voisinage de Borgo San Sepolcro, au frère Ange, qui était de cette ville, et qui, comme Rufin, prove-

1. Matth., V, 47 ; Luc, VI, 35. — Ces paroles de l'Évangile ont, de tout temps, produit sur François une impression très profonde, comme le prouvent encore les mots que nous rapporte, de lui, Barthélemy de Pise : *Curialitas est una de proprietatibus Domini, qui solem suum et pluviam suam et omnia super justos et injustos curialiter administrat*. Voyez les *Actus*, éd. Sabatier, p. 205, n. 2 ; et les *Fioretti*, chap. xxxvii.

2. *Fioretti*, chap. xxxi.

nait d'une bonne famille. Lui aussi eut à se rendre, tout nu, dans la ville, pour y annoncer que François arriverait le lendemain et avait l'intention de prêcher. Mais le frère Ange, lui, fut rappelé par son maître avant d'être parvenu jusqu'à la porte de la ville ; et François lui promit le Paradis, en récompense de la promptitude avec laquelle il avait consenti à cette humiliation<sup>1</sup>.

On ne sait, au reste, que fort peu de choses certaines sur l'occupation de François d'Assise durant les deux ou trois années suivantes. Avec une pénétration merveilleuse, Wadding s'est efforcé de rassembler, en une mosaïque artificielle, tous les petits fragments qui constituent les seuls matériaux biographiques se rapportant à cette période : mais tout son rôle et toute son adresse ne l'ont pas empêché d'échouer dans son entreprise. Et lorsque, par exemple, il nous représente François malade à Assise, dans l'hiver de 1212-1213, et dictant, de son lit de souffrance, sa *Lettre à tous les Chrétiens*, il fait là, manifestement, une confusion avec des circonstances d'une date bien postérieure.

En tout cas, nous pouvons supposer, sans crainte d'erreur, que François a poursuivi la série de ses missions à travers l'Italie. C'est ainsi que, au printemps de 1213, nous le rencontrons occupé d'une mission nouvelle dans la province des Romagnes.

Dans cette région, non loin de la petite République de Saint-Marin, se dressait jadis une forteresse seigneuriale nommée Montefeltre (aujourd'hui Sasso-Feltrio, dans le voisinage de la ville de San-Leo).

1. *Speculum Vitæ* (Anvers, 1620), II<sup>e</sup> part., chap. xxv. — Cf. Wadding, *Ann.* 1213, n. 24, et Sabatier, *Opuscules*, I, p. 74.

Un beau jour de mai, François et son compagnon, — probablement le frère Léon, — arrivèrent aux portes de ce château fort, où des bannières flottant du haut de la tour, et de fières sonneries de trompettes, annonçaient la célébration d'une grande fête. Des pages et des valets en habits bariolés couraient, tout affairés, sur les ponts-levis; des chevaliers descendaient de leurs montures, splendidement caparaçonnées, devant la porte du château, et des chars suspendus amenaient dames et demoiselles, coiffées de hauts fichus de soie, sur le chemin abrupt qui montait de la plaine. Tout concourait pour faire reconnaître qu'un tournoi solennel allait avoir lieu à Montefeltre, en présence de toute la noblesse des environs.

Mais le frère François ne songea point à s'offenser de tout le luxe qu'il voyait déployé sous ses yeux. Les personnes pieuses sont, malheureusement, trop portées à se scandaliser de tels spectacles, et précisément François avait l'habitude de mettre ses disciples en garde contre ce penchant, les exhortant à ne point condamner ni mépriser ceux « qui vivaient délicatement et s'habillaient avec un éclat superflu<sup>1</sup> ». Il disait que « ceux-là aussi ont Dieu pour maître, et que Dieu peut, quand il lui plaît, les appeler, comme les autres, et les rendre justes et saints ». N'était-ce point, d'ailleurs, ce qui lui était arrivé à lui-même ?

Parvenu devant le château, il s'arrêta un moment, et considéra la bannière qui pendait au-dessus de la

1. *Admonebat etiam fratres ut nullum hominem judicarent, neque despicerent illos qui delicate vivunt ac superflue induuntur.* (*Tres Socii*, chap. xiv, n. 58.) Cf. un passage de la *Seconde Règle*, chap. 11: « Je les avertis et exhorte afin qu'ils ne jugent ni ne méprisent les hommes qu'ils voient vêtus d'habits moelleux et colorés, ou faisant usage d'aliments et de boissons de choix, mais plutôt que chacun se juge et se méprise soi-même ! » (*Opuscula*, p. 65.)

porte, ornée des armes du baron de Montefeltre. Puis, avec un sourire, il se tourna vers son compagnon.

— Eh ! bien, mon frère, lui dit-il, qu'en penses-tu ? Ne convient-il pas que nous allions, nous aussi, assister à la fête ? Qui sait si nous n'aurons point la chance d'y gagner un bon chevalier pour la cause de Dieu ?

Aussitôt dit, aussitôt fait. La fête était célébrée à l'occasion de la majorité d'un jeune page, qui allait être sacré chevalier. Tous les invités assistèrent d'abord à une messe, où le jeune homme prononça ses vœux de chevalerie ; et voici que, cette cérémonie terminée, François monte sur une marche d'escalier, dans la cour du château, et se met à prêcher ! Il avait choisi pour texte de son discours un dicton populaire, ayant la forme d'un distique rimé :

*Tanto e il bene ch'io aspetto,  
Ch'ogni pena m'e diletto*<sup>1</sup>.

Et sans doute François, nourri comme il l'était des romans du roi Arthur et des chevaliers de la Table Ronde, aura développé ce texte à peu près ainsi :

« Le chevalier qui veut se gagner l'amour d'une belle dame, — aura-t-il dit d'abord, — doit traverser de nombreuses et pénibles épreuves. Peut-être la dame exigera-t-elle de lui qu'il entreprenne une croisade contre le Sultan, peut-être qu'il lui rapporte une corne de la Licorne ou un œuf de l'oiseau Roc, ou peut-être encore qu'il délivre une jeune fille captive, ou que, pesamment armé et monté sur un

1. « Si grand est le bien que j'attends que toute peine m'est un plaisir. »

cheval de guerre, il s'élançe par-dessus un pont si étroit qu'à peine l'on peut y passer à pied, et sous lequel mugit un torrent furieux. Et tous ces dangers, et toutes ces souffrances, le noble et fidèle chevalier les accepte avec joie, simplement parce que sa Dame le veut ainsi ; et, dans toutes ses épreuves, il ne pense à rien autre qu'à la petite main blanche où il pourra déposer ses lèvres, lorsqu'il reviendra après avoir accompli son exploit ; et il lui suffit de cette pensée pour anéantir en lui toute hésitation et tout découragement.

« Or, il y a une chevalerie différente de celle du monde, et bien plus noble encore, à laquelle sont appelés tous les hommes, et non pas seulement ceux qui sont nés de race seigneuriale. Il y a un autre combat, dont l'objet n'est point de plaire à une beauté terrestre, mais de remplir le commandement de l'éternelle et suprême Beauté, qui est Dieu. Car, vraiment, est-ce que Dieu n'est pas beaucoup plus beau encore que les dames les plus belles, qui ne sont toutes que l'œuvre de ses mains, et formées par lui du limon de la terre ? Est-ce que celui qui crée tant de beautés n'est pas beaucoup plus beau que toutes ses créatures ? Oui, certes, il l'est ; et aussi mérite-t-il que nous tentions pour lui des exploits chevaleresques, et que, virilement, nous combattions en son honneur contre ses ennemis, qui sont la chair, le monde, le démon ! Et quelle récompense il nous réserve, pour le jour où nous aurons fidèlement supporté toutes les épreuves, comme un chevalier pour sa dame, sans nous laisser abattre, à son service, par aucune difficulté ni aucune souffrance ? Les faveurs qu'il nous promet sont infiniment plus grandes et précieuses que ce que la dame la plus belle peut avoir à nous accorder. Car celle-ci n'a toujours à

nous offrir rien autre qu'elle-même, sa main et son cœur; et sa main est condamnée bientôt à se flétrir, et son cœur va bientôt se rompre et cesser de battre; mais lorsque Dieu se donne lui-même à nous, comme récompense de la lutte ou comme prix du tournoi, du même coup il nous donne la vie; la lumière, le bonheur, dans une éternité qui jamais ne se flétrira ni ne finira<sup>1</sup> ! »

C'est ainsi, sans doute, qu'aura parlé le frère François, et sans doute ses paroles auront ému plus d'un jeune et noble cœur. Toujours est-il que l'un des invités de la fête, le jeune comte Roland de Cattani, maître du château-fort de Chiusi, dans le Casentin, aborda François et lui dit :

— Mon Père, je désirerais pouvoir m'entretenir avec vous du salut de mon âme !

1. Lorsque Sabatier (*Saint François*, pp. 289-290) insiste et s'étend sur le contraste entre celui qui sert Dieu par amour et celui qui le sert en vue d'une récompense, — prétendant voir, dans le premier, le véritable franciscain, et dans l'autre l'homme qui se conforme aux principes de l'Eglise, — il imagine là une opposition toute fantaisiste. Sans cesse, au contraire, nous voyons François, dans sa prédication, s'appuyer sur les considérations de la récompense et du châtiement. Il n'est pas possible de se tromper sur la signification des paroles prononcées par lui au chapitre des Nattes : « Nous avons promis de grandes choses, mais de plus grandes nous sont promises..... Un plaisir court, une peine éternelle. Une passion petite, une gloire infinie. » (*Actus*, chap. xx.) De la même façon, dans sa *Lettre à tous les Chrétiens*, il se fonde sur l'idée de la récompense : *merces, præmium, remuneratio* (*Opusc.*, p. 91) ; et c'est encore au même point de vue qu'il se place dans sa *Règle* de 1223, chap. ix, où il recommande expressément aux frères, comme texte de prédication, *vitia et virtutes, pœnam et gloriam*. Et, tout à fait dans le même esprit, Jean de Parme fait dire par « Dame Pauvreté » à ses fidèles : « Que la grandeur de la lutte ne vous alarme pas, car plus grande sera votre récompense ! » (*Commercium*, éd. Alvisi, p. 40). Tout cet ouvrage de Jean de Parme, qui nous vient du camp franciscain le plus rigoureux et intransigeant, est pénétré de cette pensée d'une « récompense » qui paraît, bien étrangement, choquer Sabatier, et que celui-ci, à ce compte, devrait blâmer aussi dans Jésus lui-même (Matth., VI, 1), et dans saint Paul (Rom., VIII, 18.)

Mais François, qui voulait laisser à l'Esprit de Dieu le temps d'agir profondément sur les âmes, ne montra aucune hâte, et répondit au jeune homme :

— Mon fils, va d'abord prendre ta part du banquet et de la fête où tu es invité en compagnie de tes amis ! Et, ensuite, nous causerons tout à notre aise !

Après le tournoi, le jeune comte revint vers François, et eut avec lui un long entretien. Et, avant de prendre congé de lui, il lui dit :

— Je possède, en Toscane, une montagne, appelée la Verna, une montagne très solitaire et qui convient très bien pour le recueillement. Au cas où vous désireriez vous y installer, avec vos frères, je serais heureux de pouvoir vous en faire don, pour le salut de mon âme !

« Or, saint François, — lisons-nous dans les *Actes* du saint, — désirait précisément trouver des retraites solitaires où l'on fût à l'aise pour prier. Aussi, tout d'abord, remercia-t-il le Seigneur, qui, par l'entremise de ses fidèles, ne manque jamais de pourvoir au bien de ses agneaux ; après quoi il remercia aussi le seigneur Roland, et lui dit : « Seigneur comte, « lorsque vous rentrerez dans votre château, je vous « enverrai deux de mes frères à qui vous pourrez « montrer cette montagne dont vous me parlez ; et si « vraiment elle leur paraît bien appropriée pour la « prière et la contemplation, c'est avec le plus grand « bonheur que j'accepterai votre offre généreuse<sup>1</sup> ! »

1. *Actus*, chap. ix. — Cf. la *Première considération sur les Stigmates*, dans l'appendice des *Fioretti*. — Le Casentin est la vallée supérieure de l'Arno. Les ruines du château de Chiusi existent encore, non loin du mont Alverne. — François n'a jamais voulu accepter aucun document écrit, en témoignage de son droit de propriété sur l'Alverne ; et ce n'est qu'après sa mort que les fils du comte Roland, en 1274, ont fait rédiger un acte formel de donation, dont on trouvera le texte dans le *Bullarium Franciscanum* de Sba-

On remarquera que François n'est pas allé lui-même examiner le lieu que venait de lui donner le comte Roland ; c'est que, à ce moment de sa vie, il entrevoyait à son horizon la couronne du martyr. Il avait échoué jusqu'alors à atteindre la Terre Sainte : maintenant, l'idée lui était venue d'annoncer l'Évangile aux Musulmans dans une autre région des rives lointaines de la mer Méditerranée. Le sultan Mohammed ben Nasser, — le Miramolín, comme l'appelaient les chrétiens, par une déformation du mot arabe Emir-el-Munenín, « le commandeur des Croyants », — avait été défait par les Espagnols, en 1212, près de Tolosa, et avait dû se retirer en Afrique ; et c'est là que François, à présent, avait formé le projet d'aller le convertir.

Il se mit en route, vraisemblablement, dans l'hiver de 1213-1214<sup>1</sup>, et parvint jusqu'en Espagne : mais il tomba malade avant d'atteindre le but de son voyage, et se vit contraint, une fois de plus, à rentrer en Italie, après avoir échoué dans sa tentative. C'est à la date de ce retour à la Portioncule que, parmi d'autres nouveaux frères accueillis dans l'ordre, il y admit son futur biographe Thomas de Celano<sup>2</sup>.

rilea (Rome, 1768, vol. IV, p. 156, note h.) , d'après l'original conservé dans les archives de Borgo San Sepolcro. Nous y lisons que, sur l'ordre de leur père, les fils du comte ont ratifié une donation qui, jusqu'alors, n'avait été faite « que de vive voix, et sans aucun écrit ». En même temps, les fils de Roland de Chiusi faisaient don au couvent de l'Alverne de plusieurs reliques de saint François, ainsi que de la corde de cuir que le saint avait passée autour du corps de leur père, lorsque celui-ci avait été admis dans le tiers-ordre franciscain.

1. Celano nous dit que ce départ a eu lieu « peu de temps après » le retour d'Esclavonie. (*Vita Prima*, I, XX. Cf. son *Tract. de Mirac.* V. 34.) — Sabatier place la date du voyage en 1214-1215. (Cf. les *Études franc.*, XV, pp. 384 et suiv., et XVI, pp. 60 et suiv.)

2. *Vita Prima*. — Les biographes ultérieurs conduisent François

Durant l'année qui a suivi cette malheureuse mission avortée pour la conversion des païens, François, très vraisemblablement, doit avoir assisté au quatrième concile du Latran<sup>1</sup>, et, sans doute, c'est à cette occasion qu'il a obtenu d'Innocent le privilège de la pauvreté pour sainte Claire et ses sœurs.

Vers le même temps, le prélat français Jacques de Vitry, revenant de Terre Sainte, traversa l'Italie, et y fit connaissance avec les premiers frères mineurs. Dans une lettre écrite à ses amis français, de Gênes, en octobre 1216, ce savant chanoine disait notamment :

« Pendant mon séjour à la Cour pontificale (qui se tenait alors à Pérouse), j'ai vu bien des choses qui m'ont profondément attristé : tout le monde y était si occupé de questions temporelles et mondaines, de politique et de droit, que c'est à peine s'il m'a été possible de dire ou d'entendre un seul mot sur les sujets spirituels.

« Cependant, une chose m'a consolé dans ces régions. Un grand nombre de personnes des deux sexes, et parmi elles beaucoup de riches et de gens du monde, ont tout abandonné, pour l'amour du Christ, et ont renoncé au monde. On les appelle maintenant « Frères Mineurs », et je dois dire qu'ils sont tenus en grand honneur par le pape et les car-

dans ce voyage, jusqu'à Saint-Jean de Compostelle, et lui attribuent la fondation d'une foule de couvents en Espagne, dans le Piémont, et dans le midi de la France (*Analecta Franc.*, III, p. 9). Mais les Bollandistes rejettent absolument toutes ces traditions. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que Luc de Tuy, dans son *Hist. Univ.*, nous dit, au sujet de l'année 1217 : « A cette date, les frères mineurs construisent des monastères par toute l'Espagne. » (*Acta SS.*, oct., II, p. 603, n. 303).

1. *Analecta Franc.*, III, 9.

dinaux. Cependant ils ne s'occupent point des affaires temporelles, mais travaillent incessamment à sauver des âmes de la vanité du monde, pour les empêcher de périr. Et déjà la grâce de Dieu leur a permis de faire une riche moisson...

« Ils vivent d'après le modèle de la communauté chrétienne primitive, dont il est écrit : « Toute la « foule des croyants ne formait qu'un cœur et une « âme. » Le jour, ils s'occupent à aller dans les villes et villages pour pêcher des âmes ; la nuit, ils retournent dans les lieux solitaires, où ils s'adonnent à prier. Les femmes vivent ensemble dans divers hospices, aux environs des villes ; elles refusent de rien accepter, et ne s'entretiennent que du travail de leurs mains... Quant aux hommes de cet ordre nouveau, ils se rassemblent, une fois l'an, avec grand succès, dans un endroit donné, pour y manger en commun et pour se réjouir dans le Seigneur ; et là, avec l'assistance de gens de bien, ils discutent et promulguent leurs lois, que le pape, ensuite, consacre de son approbation. Après quoi, ils se dispersent de nouveau, et demeurent toute l'année en Lombardie et en Toscane, dans les Pouilles et en Sicile. Tout récemment encore, un homme saint et craignant Dieu, Nicolas, le confesseur du pape, a abandonné la Curie pour se réfugier auprès de ces frères mineurs : mais il a été bientôt rappelé, car le pape ne pouvait pas se passer de lui <sup>1</sup>. »

Dans l'été de 1216, la Cour pontificale s'est transportée à Pérouse ; et les dernières lignes de la description de Jacques de Vitry nous montrent que déjà le mouvement inauguré par François commençait à

1. Bœhmer, *Analekten*, pp. 98-99.

gagner jusqu'aux rangs les plus hauts de la hiérarchie ecclésiastique. Le Nicolas dont parle le chanoine François est l'évêque de Tusculum, ce futur cardinal Nicolas Chiaramonti dont on sait qu'il s'est toujours montré particulièrement zélé pour les franciscains, et que toujours il a tenu à avoir l'un d'eux auprès de lui<sup>1</sup>. Et peut-être est-ce aussi à la même date qu'il convient de placer la première visite faite aux frères mineurs par un autre grand dignitaire de l'Église, le cardinal d'Ostie Hugolin. Le *Speculum Perfectionis* nous apprend que ce prélat, qui allait devenir bientôt l'infatigable défenseur et protecteur de l'ordre, est venu, accompagné d'une suite nombreuse de clercs et de gens d'armes, à la Portioncule, où les frères se trouvaient réunis. Et lorsqu'il vit combien pauvrement ces frères vivaient, et comme ils couchaient sur la paille et mangeaient sur la terre nue, il en fut si saisi qu'il fondit en larmes, et s'écria : « Quelle destinée Dieu va-t-il donc nous réserver là-haut, à nous qui passons tous nos jours dans le luxe et le plaisir<sup>2</sup> ? »

En tout cas, c'est chose certaine que, dès cette période, des relations plus étroites ont commencé à s'établir entre François et la Cour pontificale.

La distance est petite, de la Portioncule à Pérouse, où, comme je l'ai dit, la Curie romaine a passé la plus grande partie de l'été de 1216; et les visites, de part et d'autre, semblent avoir été fréquentes<sup>3</sup>. Et c'est encore durant cet été que, d'après la plupart des biographes, s'est produit l'un des événements les

1. *Analecta Franc.*, III, p. 83.

2. *Speculum Perf.*, chap. XXI.

3. Potthast, *Regesta*, I, n. 5111 (20 mai) — n. 5327 (12 août). Eccleston, seul de tous les écrivains, affirme que François a même assisté au lit de mort d'Innocent III (*Analecta Franc.*, I, p. 253).

plus discutés de toute la vie de François d'Assise : tout à fait dans les premiers jours du pontificat d'Honorius III, le petit pauvre d'Assise serait venu s'agenouiller devant le vicaire du Christ, et aurait sollicité et aurait obtenu de lui la fameuse « indulgence de la Portioncule »

---

## I, I

### L'INDULGENCE DE LA PORTIONCULE<sup>1</sup>

Il importe de savoir tout d'abord que, antérieurement à l'institution de l'Indulgence de la Portioncule, l'Église n'avait connu qu'une seule indulgence plénière, accordée à ceux qui prenaient la croix et allaient combattre pour la Terre Sainte. Tout homme qui faisait cela obtenait, sous la seule condition de se confesser de ses péchés, une remise complète non seulement de toutes les pénalités ecclésiastiques, mais encore de toutes les épreuves du purgatoire, de telle sorte que son âme pouvait apparaître devant Dieu immédiatement après sa mort.

Cette indulgence de la croisade, *indulgentia de Terra Sancta*, fut ensuite un peu étendue, de façon à valoir aussi pour ceux qui, empêchés par un motif grave de prendre eux-mêmes la croix, soutenaient la guerre sainte par des dons d'argent ou par des contributions de troupes armées ; et ce furent précisément les franciscains, — chose très importante à noter, — qui reçurent du pape le privilège de distribuer cette indulgence de croisade ainsi étendue.

1. Depuis la publication de son livre, M. Joergensen s'est trouvé amené, sur ce sujet, à des vues nouvelles, que l'on trouvera exposées dans l'*Appendice A* du présent volume (*Note du traducteur*).

Dans tous les autres cas où l'Église accordait une indulgence, et, par exemple, à l'occasion des consécration d'églises, la chose se faisait sous une forme tout autre, beaucoup plus restreinte. Le concile du Latran, en 1215, venait encore de rendre cette pratique plus exceptionnelle. L'indulgence accordée à l'occasion d'une consécration d'église, d'après le dernier concile, ne pouvait consister qu'en une remise des peines ecclésiastiques pendant une année, ou seulement pendant quarante jours quand l'indulgence était donnée à l'occasion des anniversaires d'une consécration<sup>1</sup>. C'est d'une façon tout à fait extraordinaire que Grégoire IX, lors de la consécration de l'église Saint-François à Assise, a daigné consentir une indulgence de trois ans pour ceux qui avaient traversé la mer afin de prendre part à la fête, et une indulgence de deux ans pour ceux qui avaient traversé les Alpes, tandis que les pèlerins venus d'Italie avaient à se contenter de l'indulgence habituelle d'une seule année<sup>2</sup>.

Cela étant, en quoi consiste donc ce que François est allé demander au pape, et ce que l'on affirme qu'il en a obtenu? Si nous devons nous en rapporter aux sources, — dont nous examinerons la valeur ci-dessous, — le saint s'est présenté, un beau jour, en compagnie du frère Masseo de Marignano, devant

1. Mansi, *Concil. Coll.*, XXII, 1049 et suiv.

2. Wadding, *Ann.*, 1230, n. 1; Potthast, *Regesta Greg.*, I, n. 8556. — M. P. Kirsch, dans une étude sur l'*Indulgence de la Portioncule*, publiée à Tubingue en 1906, cite une nombreuse série d'autres faits attestant le caractère exceptionnel des indulgences au XIII<sup>e</sup> siècle. Et nous pouvons juger, par le passage suivant de Celano, à quel point les indulgences de Grégoire IX ont été considérées, en leur temps, comme une faveur du plus haut prix : « Grégoire a même glorifié ce lieu (la nouvelle église Saint-François) par plusieurs indulgences, qui ont pour effet d'accroître, de jour en jour, la foi et la dévotion populaires. » (*Vita Secunda*, éd. d'Alençon, p. 445.)

Honorius III, et a sollicité, pour son église de la Portioncule, la même remise plénière qui était accordée aux croisés de Terre Sainte. « Je désirerais, aurait-il dit au pape, que tout homme qui entre dans cette église en se repentant de ses péchés, et qui s'en est confessé et en a obtenu l'absolution, fût délié de toute faute et de tout châtiment depuis le jour de son baptême jusqu'au jour et à l'heure où il est entré dans la susdite église<sup>1</sup> ! » En vain le pape lui aurait rappelé que la Curie romaine n'accordait à aucune église la faveur d'une telle indulgence, et en vain aurait-il offert à François l'une des indulgences accoutumées dont j'ai parlé tout à l'heure : le saint se serait montré inébranlable, et aurait déclaré que c'est Dieu lui-même qui l'avait envoyé pour réclamer cette indulgence. Sur quoi, Honorius, tout à coup, aurait cédé, comme sous une inspiration divine ; et ce serait ensuite les cardinaux qui, en représentant à Honorius le dommage qu'une faveur aussi excessive risquait de causer à l'indulgence de Terre Sainte, auraient réussi à faire restreindre l'indulgence nouvelle, de manière à ce que celle-ci ne fût point constante, mais ne pût être obtenue qu'un seul jour par an, depuis les vêpres de la veille jusqu'à l'aube du lendemain, c'est-à-dire pendant trente-six heures. François, donc, s'en serait allé tout satisfait ; et, à la demande du pape s'il ne désirait pas une confirmation écrite, il aurait répondu qu'une telle pièce était inutile, car « Dieu saurait bien lui-même mettre son œuvre en lumière ».

Autour de ce récit essentiel s'est formée toute une série de légendes, dont fait partie, notamment, cette « légende des roses » qu'Overbeck a représentée sur

1. *Legenda Trium Sociorum*, ed. Da Civezza, p. 157.

la façade de la chapelle de la Portioncule ; mais tous ces ornements du récit primitif n'apparaissent d'abord que dans des œuvres du siècle suivant, tandis que les faits que je viens de résumer plus haut nous sont présentés dans des sources beaucoup plus anciennes.

J'ajouterai que, au premier coup d'œil, ces faits ne laissent point de paraître assez vraisemblables. Car tous les biographes nous apprennent l'amour passionné de François pour sa Portioncule, et nous savons aussi combien était grand le zèle du saint pour la conversion des pécheurs. Le fait est que, d'après Celano, il a eu, un jour, une vision où des hommes de toutes les races lui sont apparus affluant, de près et de loin, à la petite église de la Portioncule<sup>1</sup> ; et une vision pareille a été accordée à l'un de ses disciples<sup>2</sup>.

Le récit primitif contient, en outre, un détail très caractéristique du caractère de François : son refus d'une confirmation écrite. Le saint a toujours eu une méfiance et une antipathie marquées pour les documents écrits. En 1210, il s'est contenté volontiers de l'approbation verbale d'Innocent III, et c'est encore un appui tout moral qu'il a sollicité et obtenu du concile de Latran. Lorsque Roland de Cattani lui a fait don de l'Alverne, la donation s'est produite « sans aucune écriture », ainsi que nous le lisons expressément dans la lettre de donation officielle des jeunes comtes Cattani en 1274. Enfin, c'est de la manière la plus formelle que François, dans son testament, défend à ses frères de demander à la Curie romaine

1. Celano, *Vita Prima*, I, chap. xi, 27.

2. *Tres Socii*, XIII, 56.

des privilèges écrits, que ce soit pour une église ou pour tout autre endroit<sup>1</sup>. Ainsi une réponse comme celle que François aurait faite à Honorius, d'après le vieux récit, se trouve être absolument conforme à tout ce que nous savons de l'esprit du saint<sup>2</sup>.

Mais encore s'agit-il de savoir s'il a fait, vraiment, cette réponse, ou, en d'autres termes, si une démarche comme celle que nous racontent les auteurs du récit a vraiment eu lieu.

La première chose qu'il convient d'observer est que, parmi les sources authentiques et indubitables du XIII<sup>e</sup> siècle, aucune ne contient un seul mot se rapportant à l'indulgence de la Portioncule. Thomas de Celano connaît les indulgences que Grégoire IX a concédées à la basilique d'Assise ; mais ni lui, ni les Trois Compagnons, ni Julien de Spire, ni l'anonyme de Pérouse, ni Bonaventure, ne paraissent avoir la moindre notion de l'existence d'une indulgence de la Portioncule. Et cependant les auteurs du récit de cette indulgence nous affirment que, depuis l'année 1216, tous les ans, à une date fixée par Honorius III, à savoir depuis la soirée du 1<sup>er</sup> août jusqu'à la nuit du 2, cette indulgence a été gagnée par de nombreux pèlerins. De telle sorte que l'on a considéré le singulier silence des biographes officiels comme une con-

1. *Opuscula*, p. 80.

2. Par contre, l'assurance et le ton impérieux prêtés ici à François, en présence d'Honorius, ne s'accordent guère avec la profonde humilité de ses paroles à l'adresse du même pape, lorsque, plus tard, par l'entremise du cardinal Hugolin, il obtiendra d'être admis auprès de lui : « Grandes doivent être, — dira-t-il alors, — notre crainte et notre confusion, à nous qui sommes plus pauvres et méprisés que les autres religieux, en nous trouvant non seulement reçus devant Vous, mais même autorisés à Vous parler, et à oser toucher le tabernacle de la vertu chrétienne ! » (*Tres Socii*, chap. xvi). — Cf. Celano, *Vita Prima*, I, xxvii, 73.

séquence du manque de tout document écrit de la part du pape, ou bien encore comme un résultat de l'opposition d'Élie de Cortone et de son parti contre les « hommes de la Portioncule », représentants de la tendance stricte dans l'ordre franciscain, — ce qui impliquerait, chez tous les biographes susdits, le désir de servir la cause de cette opposition.

Mais si cette dernière hypothèse était fondée, on devrait s'attendre, d'autre part, à trouver l'indulgence de la Portioncule mentionnée, à une place d'honneur, dans les légendes provenant du parti des rigoristes, dans le *Speculum Perfectionis*, dans les *Actus Beati Francisci*, et dans les *Fioretti*. Or, là encore, c'est en vain qu'on chercherait une trace du récit en question ! On ne trouverait une telle trace, une véritable attestation franciscaine de l'indulgence de la Portioncule, que si l'on tenait la légende italienne de Melchiorri (voir l'*Introduction*, p. xxxvi) pour une transcription fidèle, et pure de toute interpolation, de la *Légende primitive des Trois Compagnons*. Car c'est là, et là seulement, que l'on rencontre le récit que j'ai cité, formant le chapitre XLIX de cette *Légende*. Mais il n'y a pas jusqu'à Sabatier lui-même qui ose se fier entièrement à ce texte du XIV<sup>e</sup> siècle, encore que, pour son compte, il soit convaincu de l'authenticité de la fameuse indulgence <sup>1</sup>.

1. Sabatier. *Collection d'études*, II, pp. xxvii et suiv. — Que le chapitre susdit de la *Lég. Melchiorri* ne doit pas avoir figuré dans le texte primitif de la *Légende des Trois Compagnons*, cela paraît bien ressortir du fait que le chapitre en question ne se trouve pas à la suite des autres chapitres de l'ouvrage relatifs à la Portioncule, où l'on serait attendu à le voir placé. En effet, les chapitres concernant la Portioncule forment une série complète et distincte, qui va du chap. xv jusqu'au chap. xxiii ; tandis que le récit de l'Indulgence figure entre un chapitre intitulé : *De l'entrée d'un paysan dans l'ordre* et une série de récits sur les rapports de François avec le cardinal Hugolin. Quelques pages plus haut, dans cette

La tradition de cette indulgence repose, indirectement sinon en première ligne, sur le témoignage du frère Léon et des autres proches amis de saint François. Nous trouvons d'abord, parmi les sources qui la mentionnent, une attestation faite, le 31 octobre 1277, devant de nombreux témoins, — avec la signature du *notarius publicus* d'Arezzo, — par deux franciscains, le frère Benoît d'Arezzo, « qui était autrefois avec saint François, lorsque celui-ci vivait encore », et le frère Rénier d'Arezzo, qui déclare avoir été l'ami intime du frère Masseo de Marignano. Dans ce document <sup>1</sup>, les deux frères affirment avoir entendu raconter par le frère Masseo, qui était la « vérité même », comment François et lui sont allés ensemble à Pérouse, et ont sollicité du pape Honorius l'indulgence susdite, « bien que le pape leur eût dit que le siège apostolique n'avait point l'habitude d'accorder de telles faveurs ».

La relation des faits, ici, est très brève; et il faut reconnaître que le document porte une date certaine, et présente tous les caractères de l'authenticité <sup>2</sup>.

Mais l'original de ce document a péri: tout au plus pouvons-nous admettre, avec Sabatier, que l'une de

même partie de la *Légende*, se rencontre un chapitre XLVI, sur les *Beautés proclamées par notre père saint François*, qui est, sans aucun doute, une interpolation, car ce chapitre reproduit les *Admonitions* XIV-XXVI de saint François. Et, d'ailleurs, toute la seconde moitié de la *Légende* italienne nous présente un tel désordre qu'il nous est impossible d'en tirer aucune conclusion sérieuse sur les originaux latins dont tout cela est traduit.

1. Sabatier, *Études*, II, pp. XLIV-XLVI.

2. *In anno Domini MCCLXXVII, nemine imperante, Papa in Ecclesia romana vacante.* « En l'an 1277, personne n'étant empereur, et le siège pontifical étant vide. » En effet, Rodolphe de Habsbourg, élu en 1273, n'était pas encore couronné en 1277; et le siège pontifical est resté vacant du 20 mai au 25 novembre 1277, — le document susdit étant daté du 31 octobre.

ses copies, qui se trouve à Assise, remonte aux dernières années du XIII<sup>e</sup> siècle. Une autre copie, considérablement abrégée, dans un manuscrit de Volterre, date incontestablement du siècle suivant<sup>1</sup>.

Diverses autres relations du même temps s'appuient également sur le témoignage du frère Masseo, toujours par l'intermédiaire de Benoit d'Arezzo. Sabatier les a reproduites dans son édition du livre de François Bartoli sur l'*Indulgence de la Portioncule*, écrit vers l'année 1335 ; mais, soit qu'elles aient pour auteur le frère Jean de l'Averna, ou le frère Othon d'Aquasparta, elles ne contiennent aucun détail nouveau. C'est toujours la même source, Masseo-Benoit, qui reparait devant nous. La seule addition, et d'ailleurs bien insignifiante, qui mérite d'être relevée, est l'affirmation qu'un vieillard, Pierre Zalfani, a assisté dans sa jeunesse à la consécration de l'église de la Portioncule, et qu'il croit bien y avoir vu François « debout avec un papier dans la main ». Lequel papier, sans doute, dans l'esprit du bon vieillard, aura été la bulle du pape, — tandis qu'on nous affirme, d'autre part, que François s'est obstinément refusé à en accepter une<sup>2</sup> !

Un autre groupe de témoignages, à peu près du même temps, ne s'appuie point sur le frère Masseo, mais sur le frère Léon. Un noble de Pérouse, Jacques

1. Sabatier, *loc. cit.* pp. XLIV-XLIX.

2. Témoignage de Zalfani, dans Sabatier, *loc. cit.*, pp. LIV-LV. — Zalfani affirme encore que François a proclamé l'indulgence « en présence de sept évêques » ; et les Légendes ultérieures, adoptant cette affirmation, ont imaginé que le pape a confié le soin de proclamer l'indulgence aux évêques d'Assise, de Pérouse, de Todi, de Spolète, de Nocera et de Gubbio. C'est à cette tradition que s'est conformé Tiberio d'Assise, en peignant sa fresque de la Chapelle des Roses, près d'Assise.

Coppoli, qui, le 11 février 1276, a donné aux Franciscains de sa patrie la montagne où s'élève leur ancien couvent de Monte Ripido, affirme, à la même date et presque dans les mêmes termes que Benoit d'Arezzo, qu'il a entendu raconter l'histoire de l'indulgence de la Portioncule par le frère Léon. Dans le récit de Coppoli, le pape offre à François jusqu'à une indulgence de sept années, sans parvenir à le satisfaire. Enfin il accorde l'indulgence *de Terra Sancta*, mais les cardinaux le décident ensuite à la restreindre. Et, après que François a raconté tout cela à Léon, il l'avertit de ne rien dire de cette indulgence aussi longtemps que lui-même, Léon, sera en vie : « car cette indulgence doit rester cachée quelque temps, mais bientôt le Seigneur la révélera au monde<sup>1</sup> ».

Wadding établit, d'une façon indubitable, que ce témoignage date également de l'année 1277<sup>2</sup>. Ainsi nous voyons clairement que, à cette date, c'est-à-dire deux générations après la date de l'indulgence présumée, l'ordre franciscain, ou plutôt les représentants de la tendance stricte dans cet ordre, auxquels se rattachait Benoit d'Arezzo, ont tâché, d'une part, à affirmer de toutes leurs forces la réalité de l'indulgence, et, d'autre part, à trouver une explication vraisemblable du long mystère qui a régné sur elle. C'est pour cela que le frère Benoit d'Arezzo a fait attester devant notaire sa déclaration, et que Jacques Coppoli a fait la sienne, en présence de nombreux témoins, devant le frère Ange, ministre provincial

1. Sabatier, *loc. cit.*, p. LII. — Cela est expressément en contradiction avec le récit de Zalfani, affirmant que l'indulgence a été proclamée par François « en présence de sept évêques », ce qui ne semble guère impliquer le désir de garder secrète la dite faveur !

2. *Ann.*, 1277, n. 18,

de l'Ombrie à ce moment (1274-1280) <sup>1</sup>. Et c'est pour cela que, dans le récit de Coppoli, François donne au frère Léon l'étrange défense de rien révéler jusqu'à sa mort, qui a eu lieu en 1273 ; et il faut noter que Léon désobéit à cette défense en faisant son récit, et en renouvelant ce récit « avec un grand empressement », lorsque, peu de temps après, Coppoli, — détail assez significatif, — se sent pris de nouveaux doutes sur l'authenticité de l'histoire <sup>2</sup>.

Et c'est encore vers le même temps, ou à une date un peu antérieure, que le frère François de Fabriano affirme avoir reçu lui-même l'indulgence de la Portioncule, et en avoir entendu l'histoire de la bouche du frère Léon <sup>3</sup>. Mais ce François de Fabriano n'a écrit sa relation que dans les dernières années de sa vie : car il y cite un document qui ne saurait être antérieur à 1310. Né en 1251, ce frère François doit avoir près de soixante-dix ans lorsqu'il rédige ses souvenirs, et la légende de l'indulgence de la Portioncule se trouve déjà, à ce moment, répandue dans toute l'Italie, avec une notoriété et une abondance de détails qu'elle était loin d'avoir dans la jeunesse dudit témoin.

Comment ne pas supposer que le vieux frère, à son insu, a subi l'influence de l'opinion qui l'entourait ? Lui aussi, d'ailleurs, comme Coppoli, nous montre le frère Léon bavardant à loisir sur le sujet dont saint François lui a expressément défendu de parler.

Que François de Fabriano soit allé à la Portion-

1. Sabatier, *loc. cit.*, p. LI.

2. Sabatier, *ibid.*

3. *Acta Sanctorum* d'octobre, II, p. 891.

cule, dans l'année qu'il nous dit, nous n'avons pas de motifs d'en douter. Mais que, dans son extrême vieillesse, il se soit figuré d'une façon toute arbitraire que l'objet de ce pèlerinage était l'acquisition de l'indulgence, c'est là une explication dont personne ne contestera la possibilité. Dès le début, d'innombrables franciscains sont venus en pèlerinage au tombeau de leur père spirituel et à la Portioncule ; et Kirsch a remarqué, à ce propos, le fait très important que le pape Nicolas IV, — lui-même un franciscain, — dans un bref du 14 mai 1284, parle bien de la « foule nombreuse des frères » qui affluent à Assise, mais ne dit pas un seul mot de l'indulgence de la Portioncule, qui aurait dû être le principal motif de leur venue. Ces pèlerins, d'après Nicolas IV, visitent l'église contenant le tombeau du saint et la chapelle de la Portioncule, mais cela « pour honorer saint François », et non pas pour se gagner une indulgence<sup>1</sup>.

La conclusion qui ressort de ce bref nous est encore confirmée par un autre fait. Angèle de Foligno (1248-1309), peu de temps après son entrée dans le Tiers-Ordre franciscain, a fait à Assise un pèlerinage qu'elle a raconté ; mais elle ne dit pas un mot de la Portioncule, et rappelle seulement les deux visites qu'elle a faites à « l'église du tombeau<sup>2</sup> ». Et cependant cette bienheureuse appartenait très nettement à la catégorie des franciscains de la stricte observance : le grand chef du parti de l'observance,

1. Kirsch, dans le *Theol. Quartalschrift*, Tubingue, 1906, pp. 266-267. Le pape écrit : « Une multitude innombrable de frères de votre ordre afflue à l'église où repose le corps très glorieux du saint, comme aussi à l'église Sainte-Marie de la Portioncule, par révérence pour le souvenir du dit saint. »

2. *Acta SS.* de janvier, I, pp. 193-194.

Hubertin de Casal, est venu la voir peu de temps avant sa mort, et nous parle d'elle avec le plus grand respect dans le prologue de son *Arbor Vitæ*<sup>1</sup>. Après cela, il se peut naturellement que le voyage d'Angèle à Assise ait eu lieu à un moment de l'année différent de celui où tombait le jour de l'indulgence. Mais ce n'en est pas moins chose curieuse qu'elle n'ait pas une syllabe à dire sur la Portioncule. Sans compter que, si l'indulgence avait existé alors, tout porte à penser qu'Angèle aurait ordonné son pèlerinage de façon à pouvoir se l'acquérir, — comme l'a fait, notamment, une amie de Marguerite de Cortone, lorsque la tradition de l'indulgence a été en vogue<sup>2</sup>.

Ainsi tous les faits connus tendent à indiquer que c'est seulement dans le dernier quart du xiii<sup>e</sup> siècle, — ou dans le dernier tiers, si l'on admet le témoignage de François de Fabriano, — que l'indulgence de la Portioncule a commencé à être connue. Et, si l'on avait le droit d'appliquer nos conceptions modernes aux circonstances de ces temps d'autrefois, on serait tenté de placer l'origine de l'indulgence à la date du cinquantième anniversaire de l'acquisition de la Portioncule (1212-1262). En tout cas, il est certain que l'indulgence, dès qu'elle apparaît au jour, rencontre une vive opposition : comme suffit à le prouver l'attestation officielle, devant notaire, de Benoit d'Arezzo, de Rénier, de Coppoli et de Zalfani. Il n'y a pas jusqu'au chef des franciscains stricts, Pierre-Jean Olivi (1248-1298), qui ne soit contraint de s'occuper activement de la question de l'indul-

1. Hubertin de Casal, *loc. cit.*, p. 234.

2. Sabatier, *loc. cit.*, pp. 63-64. — Marguerite de Cortone, morte le 22 février 1297, a survécu à son amie.

gence : dans un petit pamphlet, malheureusement sans date, il s'efforce d'en établir l'authenticité, en s'appuyant d'abord sur des arguments dogmatiques, puis sur des motifs historiques ; et, précisément, le malheur veut que cette seconde partie, toute historique, du pamphlet, soit aujourd'hui perdue <sup>1</sup>.

Le témoin principal de l'authenticité de l'indulgence est donc le frère Benoit d'Arezzo. C'est ce même frère Benoit à qui Thomas de Celano a dédié, après 1230, sa *Légende de saint François*, écrite expressément à l'usage des couvents. Mais bien que Celano, dans ce petit livre, trouve assez de place pour nous parler des indulgences que Grégoire IX vient de concéder à la basilique d'Assise, il n'y fait pas la moindre allusion à l'indulgence de la Portioncule, qui aurait dû cependant figurer dans une biographie de saint François, si sommaire qu'elle fût <sup>2</sup>.

De Benoit d'Arezzo nous savons, par Salimbene, qu'il a été envoyé par François en Orient, comme chef de la mission orientale, et que c'est lui qui, à Jérusalem, a admis dans l'ordre franciscain le roi Jean (de Brienne) <sup>3</sup>. La seule biographie contemporaine que nous ayons de Benoit (écrite en 1302 par Jean d'Arezzo) le fait mourir en 1242 <sup>4</sup> ; mais d'autres documents prouvent qu'il vivait encore en 1268 <sup>5</sup> ; et ce n'est qu'en 1277 qu'il aurait fourni l'attestation susdite de l'authenticité de la fameuse indulgence.

1. L'écrit d'Olivi, *Quæstio de Indulgentia Portiunculæ*, a été reproduit dans les *Acta Minorum*, XIV (Quaracchi, 1895).

2. Celano, éd. d'Alençon, pp. 445.

3. Salimbene, éd. de Parme, p. 17. Cf. *Analecta Franc.*, III, p. 681.

4. Dans les *Miscel. Franc.*, VIII, p. 8.

5. Golubovich, *Vita et Miracula B. Benedicti de Arelio*, Quaracchi, 1905, p. 48. — Cf. *Mon. Germ. Hist.*, XXII, pp. 522-523.

La biographie de Jean d'Arezzo nous montre le frère Benoit comme un homme d'un naturel éminemment fantasque. Sa biographie est pleine d'aventures extraordinaires, que nul autre que lui-même ne peut avoir racontées. Ainsi, pendant son séjour en Orient, un dragon à la gueule enflammée l'aurait emporté, dans les airs, jusqu'à Babylone, pour y visiter le tombeau du prophète Daniel. Une autre fois, un nuage l'aurait transporté jusqu'au Paradis, où il se serait entretenu avec Enoch et Elie, et aurait reçu leur bénédiction. et échangé avec eux le baiser de paix<sup>1</sup>. On ne saurait nier que ces récits sentent un peu l'Orient, où le frère Benoit a passé une grande partie de sa vie<sup>2</sup>. Et si même on ne va point jusqu'à tenir, avec Kirsch, toute l'attestation de 1277 pour un simple faux<sup>3</sup>, du moins est-il clair que l'on n'a pas le droit de se fier beaucoup au témoignage d'un homme dont l'esprit était, pour ne pas dire plus, fortement enclin à l'exagération.

Reste, comme second témoin, Rénier d'Arezzo. Celui-là est devenu franciscain vers 1258, et peut donc fort bien avoir connu le frère Masseo, qui n'est mort qu'aux environs de 1280. Mais est-ce que, — nous avons bien le droit de nous faire cette question, — est-ce que tout ce qu'a raconté le frère Masseo a toujours été infailliblement vrai ? Certainement, avec les années, et tout à fait d'une façon involontaire,

1. Golubovich, *Op. cit.*, pp. 21-22.

2. *Ibid.*, p. 16.

3. Golubovich, *loc. cit.*, pp. 247-249. — Dans les *Quellen aus ital. Archiv.*, vol. IX, pp. 38-56 (Rome 1906), M. Kantorowicz a publié les résultats d'une très intéressante enquête sur les falsifications de documents au moyen âge. Il cite, par exemple, deux faux documents de l'année 1289, attestés par des notaires de Bologne; et, dans ces deux cas comme dans le témoignage susdit de Benoit d'Arezzo, les dates des documents sont parfaitement régulières.

bien des additions fictives ont dû se mêler à ses souvenirs de son maître, comme à ceux des autres franciscains des premières générations. Souvent nous avons très vivement l'impression que les choses qu'ils nous racontent sont fort étranges et difficiles à croire, par exemple lorsque nous lisons les anecdotes sur saint François rapportées par le frère Conrad d'Offida d'après les communications du frère Léon<sup>1</sup>.

Que si l'on veut comprendre bien au juste la manière dont est née, vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, l'indulgence de la Portioncule, une seule explication paraît possible. Le premier chapitre du livre de François Bartoli sur cette indulgence, écrit en 1335, contient le récit suivant, trop peu remarqué jusqu'ici :

« Le frère Hugues de Castello a dit qu'il avait entendu raconter par le frère Jean Morico d'Assise qu'un paysan demeurait tout proche de Sainte-Marie de la Portioncule, et que, depuis longtemps, dans la nuit, il entendait des anges qui chantaient dans l'église. Il rapporta la chose au prêtre de l'église, qui était de la famille des Mazancolli d'Assise, et lui dit : « Pourquoi ne vas-tu pas chercher François et l'amener ici ? Il est, avec quelques-uns des frères, à Rivo-Torto. » Sur quoi le prêtre alla chercher François. Et celui-ci, pendant qu'il demeurait à la Portioncule, eut une vision : la nuit, comme il dormait, il vit le Christ, et Marie, sa mère, se tenir debout auprès de son lit. Et François leur dit : « Qui êtes-vous ? » Et Jésus répondit : « Je suis le Christ, et c'est ma mère qui est avec moi ! » Et François reprit : « D'où venez-vous ? » — « De la Terre Sainte ! »

1. Sabatier, *Opuscules*, vol. I, pp. 370-392. Voyez, par exemple, les chap. v-viii.

— « Et pourquoi êtes-vous venus ici ? » — Et Jésus : « Je suis venu ici pour consacrer ce lieu à ma mère Marie ! » Après quoi il disparut. Mais François se leva et dit joyeusement : « Je ne veux plus m'en aller d'ici ! Allez et amenez-moi mes frères ! <sup>1</sup> »

Ce récit, que Bartoli n'a sûrement pas inventé, a pour nous un sens aussi clair que pas une autre des légendes symboliques du temps. Il signifie que, à un moment où la Terre Sainte pouvait déjà être considérée comme perdue (la dernière citadelle des chrétiens, Saint-Jean-d'Acre, devait tomber en 1291), c'est dans l'église de la Portioncule que s'est transportée cette indulgence de Terre Sainte dont la concession, ainsi qu'on l'a vu, avait été confiée par le Pape aux franciscains. L'hypothèse peut paraître imprévue et hardie : mais, en vérité, aucune autre explication n'est possible. Et Bartoli, en plaçant le récit que je viens de citer en tête de son livre sur l'indulgence, nous prouve bien encore, indirectement, que l'origine de cette indulgence a été vraiment une substitution de la Portioncule à la Terre Sainte. Après que Nicolas IV, en 1289, a concédé une indulgence à l'église nouvelle contenant le tombeau du saint, — ce qui impliquait forcément une certaine dépréciation de la Portioncule au profit de cette église, — sans doute les franciscains stricts se seront crus obligés de tâcher à maintenir au premier rang, jusque dans le domaine des indulgences, l'ancienne église que saint François avait aimée : encore que Kirsch me paraisse aller trop loin lorsqu'il voit, dans cette opposition des zélateurs au privilège de la basilique nouvelle, l'unique et

1. Sabatier, *Collection d'Études*, II, pp. 4-5.

entière origine de l'indulgence de la Portioncule <sup>1</sup>

En tout cas, cette indulgence était déjà universellement admise en 1295, où le général des franciscains, Raymond Gaufredi, a publié une ordonnance réglant définitivement la manière dont devaient avoir lieu les pèlerinages à la Portioncule des frères qui désiraient « se gagner l'indulgence <sup>2</sup> ». La date choisie, dorénavant, était le 2 août, probablement pour commémorer le jour où l'église avait été consacrée. Ce choix, au reste, était bien conforme à l'esprit franciscain. Le 2 août est, en effet, le jour où l'église célèbre la fête de saint Pierre-ès-Liens ; et l'on sait la vénération de François d'Assise pour l'apôtre Pierre. En outre, à la messe de ce jour, nous lisons dans la collecte : « O Seigneur Dieu, toi qui as délivré Pierre de sa prison sans qu'il eût aucun mal, délivre-nous pareillement des chaînes de nos péchés ! »

Ainsi, ce fut désormais dans la petite chapelle de la Portioncule, cette nouvelle *Terra Sancta*, que les franciscains distribuèrent, en vertu de l'autorisation susdite, l'indulgence accordée jusqu'alors aux Croisés, et délivrèrent de nombreux pèlerins pénitents des chaînes du péché et du châtiment, pour les introduire dans la terre sacrée de l'innocence <sup>3</sup>.

1 Kirsch, *loc. cit.*, p. 279.

2 Ehrle, dans l'*Archiv für Litt. u. Kirchengesch.*, VI, p. 65.

3. Il se peut qu'une vieille tradition locale ait contribué à produire une telle association d'idées entre la Terre Sainte et la Portioncule : la tradition suivant laquelle cette dernière église aurait été construite, jadis, par quatre pèlerins à l'imitation d'un sanctuaire de Palestine, Notre-Dame de la Vallée de Josaphat. C'était comme si la Vierge, chassée de la Terre Sainte par les infidèles, eût retrouvé une seconde patrie dans la chapelle ombrienne. — Déjà, dans un sens différent, il est vrai, et purement poétique, Thomas de Celano avait appelé Greccio « un nouveau Bethléem » (*Vita Prima*, I, 39) ; et, de même, on voyait un nouveau Sinâ dans Fonte-Colombo, où François avait écrit la règle de son ordre, et un nouveau Golgo-

tha dans le mont Alverne, où le saint avait reçu les stigmates de la Passion du Christ. Tout cela exprimait cette notion de « conformité » de saint François avec son maître divin que Barthélemy de Pise allait, plus tard, développer systématiquement. Quant aux légendes poétiques qui sont venues s'ajouter à la légende de l'Indulgence, et dont la plus célèbre est celle du « Miracle des roses », celles-là n'ont pris naissance que dans le premier tiers du xiv<sup>e</sup> siècle. Nous les rencontrons, pour la première fois, dans le diplôme de l'évêque d'Assise Conrad, daté de 1335, en faveur de l'authenticité de l'Indulgence (Sabatier, *Études*, II, pp. LXXXIX et suiv.) Le miracle des roses, en particulier, est évidemment emprunté à la légende de saint Benoît de Nursie. Nous savons que François, — sans doute en 1222, — a visité Subiaco et le *Sagro Speco*, où se trouve le buisson des ronces que le sang pur de Benoît a changé en rosier fleuri. Le portrait de François, peint par le frère Othon sur le mur de la chapelle de Grégoire IX, à Subiaco, paraît bien avoir été peint sur nature, pendant cette visite de François (Voyez l'*Op. cit.*, de Thode). Et il n'est pas impossible que Masseo ou Léon, ayant accompagné François à Subiaco, en aient rapporté des impressions qui, plus tard, dans leur esprit, se sont mêlées à leur souvenir authentique de la vie de leur maître. Aussi bien, Subiaco ressemble-t-il fort aux Carceri ou à Greccio ; et nous pouvons être sûrs que François a été très profondément ému de ce que lui faisait voir la retraite de son grand devancier.

Je dois ajouter que M. Paulus, qui d'abord avait cru à l'authenticité de l'Indulgence (dans le *Katholik* de 1899), s'est récemment rallié à l'opinion de Kirsch. Dans la *Kölnische Volkszeitung* du 26 juillet 1906, il a reconnu que, « ainsi que Kirsch l'avait établi péremptoirement, ce n'est pas Honorius III qui a décrété l'Indulgence de la Portioncule. »

## LES CHAPITRES DE PENTECOTE

La confrérie fondée par François avait été, dès le début, un ordre de *pénitents*, à la fois, et d'*apôtres*<sup>1</sup>; et François lui-même avait toujours été le chef de cet ordre. C'est lui qui en avait écrit la Règle, et qui avait juré obéissance au pape au nom de tous les frères; c'est à lui qu'avaient été donnés la permission de prêcher et le droit de transmettre à d'autres cette permission. Il est vrai que les six premiers frères partageaient avec François le privilège de pouvoir admettre de nouveaux membres dans l'ordre: mais tous ces nouveaux admis étaient conduits à la Portioncule pour y recevoir, des mains de François lui-même, l'habit de pénitence<sup>2</sup>. Cette admission parmi les frères équivalait à la *conversio* des moines des ordres anciens: elle signifiait le renoncement au monde, avec toutes ses œuvres<sup>3</sup>, et, en signe de

1. *Viri penitentes de Assisio* (*Tres Socii*, chap. x). — *Accedat frater Salomon de ordine Apostolorum* (Eccleston dans les *Analecta Franc.*, I, p. 222).

2. *Tres Socii*, XI, 41; Anon. Perus., *loc. cit.*, p. 600, n° 291.

3. *Tres Socii*, XIII, 56. Cette affirmation expresse des *Trois compagnons* contredit formellement les théories de K. Muller, de Sabatier, et de Mandonnet, qui veulent voir dans la première confrérie franciscaine une association tout à fait différente des ordres religieux,

renoncement, le nouveau frère distribuait tous ses biens aux pauvres.

Dès le début, François aurait voulu, autant que possible, garder ses frères auprès de lui. Ainsi, tout de suite, dès qu'il avait envoyé des disciples en voyages de mission, il avait déterminé une date, *statuto termino*, un délai extrême, après lequel tous les missionnaires devaient se retrouver à la Portioncule<sup>1</sup>. Plus tard, deux de ces délais furent fixés, une fois pour toutes, à des moments de l'année où tous les frères étaient tenus de se réunir à la Portioncule : à savoir, la fête de la Pentecôte et celle de saint Michel (le 29 septembre)<sup>2</sup>.

De ces deux réunions annuelles, — ou, comme on les appelait en empruntant l'expression à l'ancienne vie monastique, de ces deux « Chapitres », — l'assemblée de la Pentecôte était la plus importante. « Ce jour-là, tous les frères se réunissaient et discutaient la manière dont il convenait d'appliquer et de suivre leur règle. Ils mangeaient ensemble un frugal et joyeux repas, et puis François prêchait. » C'est évidemment à l'occasion de ces Chapitres annuels qu'il a dû prononcer les *admonitiones*, ou « avertissements », dont j'aurai bientôt à parler. D'ordinaire, ses discours développent un texte du Sermon sur la Montagne, ou bien

et prétendent retrouver un vestige de ce caractère initial de l'œuvre de François dans le « tiers-ordre » franciscain. Voyez l'étude de M. Gøtz sur l'*Idéal primitif de saint François* dans l'*Hist. Viertel-jahrschrift* (1903), pp. 49-50.

1. *Tres Socii*, XI, 41.

2. *Tres Socii*, XIV, 57. Jacques de Vitry, en vérité, ne parle que d'un seul Chapitre annuel : mais son erreur s'explique aisément si l'on songe qu'il ne connaissait l'ordre nouveau que depuis peu de temps, et d'une façon très incomplète. Aussi bien, le Chapitre de la Pentecôte a-t-il toujours été beaucoup plus important que celui de la Saint-Michel.

des paroles évangéliques comme celles-ci : « Celui qui veut conserver sa vie doit la perdre. — Je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir. — Celui qui ne veut pas renoncer à tout ne peut pas devenir mon disciple. » Mais le sujet le plus fréquent et le mieux aimé, dans ces prédications des Chapitres, était le thème favori de François : le respect dû au sacrement de l'autel, et, par suite, la vénération due aux prêtres. Parfois, il allait jusqu'à exiger que les frères baisassent les sabots du cheval sur lequel un prêtre était monté. « Et il faut encore, mes enfants, que vous ayez toujours la paix dans vos cœurs, vous qui êtes venus pour apporter la paix aux autres ! » De telle sorte que, lorsque l'un des disciples se sentait privé de la paix par des tentations, il allait trouver François, au moment du Chapitre, et lui confiait toute son âme ; et aucun ne sortait de ces entretiens sans être pleinement consolé.

C'est aussi durant ces Chapitres que François choisissait les prédicateurs qu'il allait envoyer dans les diverses régions, — ou *provinces*, suivant l'expression adoptée ensuite. Dans ce choix, il ne tenait compte que des aptitudes de chacun à telle ou telle tâche ; et il envoyait aussi volontiers des frères laïcs que des prêtres. Et enfin, de tout son cœur paternel débordant de tendresse, il les bénissait tous ; et, deux par deux, les frères s'en allaient joyeusement par le monde, « en étrangers et en pèlerins », sans autre bagage que les livres dont ils avaient besoin pour réciter leurs offices<sup>1</sup>.

L'éloquence toujours très colorée et originale de saint François se changeait souvent, dans ces réunions,

1. *Tres Socii*, chap. xiv. Wadding affirme que François, en instituant son premier Chapitre de 1216, a voulu imiter le Grand Concile du Latran de 1215.

en une merveilleuse poésie. Ainsi nous lisons, dans l'une de ses « admonitions », par allusion évidente à l'hymne liturgique du jeudi des Rameaux : *Ubi charitas et amor, Deus ibi est* :

« Là où sont l'amour et la sagesse, il n'y a plus là ni crainte ni ignorance. Là où sont la patience et l'humilité, il n'y a plus ni inquiétude ni colère. Là où il y a la pauvreté et la joie, il n'y a plus ni désir ni souffrance. Là où il y a le repos et le recueillement, il n'y a plus ni soucis ni agitations vaines. Là où la crainte de Dieu garde les portes, le méchant ennemi ne peut plus entrer. Et là où il y a la compassion et la charité, il n'y a plus ni biens superflus ni endurcissement du cœur <sup>1</sup>. »

François aimait à proposer en modèle à tous les chrétiens la sainte Vierge et Mère Marie. En vrai troubadour, il chantait l'une de ses plus belles *laudes* à la louange de toutes les vertus dont était ornée la Mère sans pareille, et qui devaient former l'ornement de toutes les âmes saintes.

« Salut à toi, Dame Sagesse, disait-il, le Seigneur te salue, ainsi que ta sœur, la sainte et pure Simplicité !

« Sainte Dame Pauvreté, le Seigneur te salue, ainsi que ta sœur, la sainte Humilité !

« Sainte Dame Charité, le Seigneur te salue, ainsi que ta sœur, la sainte Obéissance !

« Et vous, toutes les très saintes vertus, le Seigneur vous salue, et vous venez de Lui !

« Sainte Sagesse, tu fais honte à Satan et à toutes ses ruses !

« Sainte, pure Simplicité, tu fais honte à toute l'intelligence de ce monde et à la malice de la chair !

1. *Admonitio* XXVII.

« Sainte Pauvreté, tu anéantis tous les désirs, toutes les passions, tous les soucis terrestres !

« Sainte Humilité, tu fais honte à tout orgueil, et à tous les hommes mondains, et à tout ce qui est du monde !

« Saint Amour, tu détruis toutes les tentations du diable et celles de la chair, et toutes les craintes de la chair !

« Sainte Obéissance, tu détruis toutes les volontés de la chair, et toutes celles du corps, et tu retiens le corps dans l'obéissance de l'esprit, de façon que l'homme puisse servir tous les hommes, sur la terre, et non pas seulement les hommes, mais aussi toutes les bêtes, à la fois les sauvages et les apprivoisées !... »

Après cet éloge de toutes les vertus, qui fait songer aussitôt, irrésistiblement, à la manière dont Giotto a célébré la *Sainte Obéissance*, la *Sainte Chasteté*, et la *Sainte Pauvreté*, dans les fresques qu'il a peintes au-dessus du tombeau de François à Assise, le poète s'élançe jusqu'au trône de la plus pure des Vierges :

« Salut à toi, sainte Femme, très sainte Reine, Marie mère de Dieu, toi qui es Vierge éternellement ! Le Père t'a choisie du ciel et t'a sanctifiée de son saint Fils bien-aimé et du Saint-Esprit consolateur, et c'est en toi qu'a été et qu'est toujours toute la plénitude de toute grâce et de tout bien !

« Salut à toi, Forteresse royale de Dieu ! Salut à toi, temple d'alliance de Dieu ! Salut à toi, demeure et vêtement de Dieu ! Salut à toi, servante et mère de Dieu ! Et salut à vous toutes, saintes Vertus que la Grâce et le Saint-Esprit font fleurir dans le cœur du fidèle, et qui transforment en bons serviteurs de Dieu ceux qui, auparavant, étaient incroyants !<sup>1</sup> »

1. *Opuscula*, pp. 21 et 123 ; Bœhmer, *Analekten*, pp. 70 et 165.

C'est, sans doute, à la suite d'un tel chant de louange à Marie, considérée comme l'idéal chrétien, que saint François se sera écrié : « Nous, les frères mineurs, que sommes-nous d'autre que les chanteurs et les jongleurs de Dieu, qui devons remuer les cœurs des hommes et les soulever jusqu'à l'allégresse spirituelle<sup>1</sup> ? » Transporter les âmes au ciel par le chant et les images, s'en aller de porte en porte en chantant, combien c'était chose belle et joyeuse de servir le Seigneur, c'est ce que François lui-même avait essayé, à Assise, et c'est également la tâche poétique qu'il a transmise à ses frères. « Ne sais-tu pas, mon cher frère, disait le frère Egide, que la sainte Pénitence, la sainte Humilité, et le saint Amour, et la sainte Piété, et la sainte Joie rendent l'âme parfaitement bonne et heureuse<sup>2</sup> ? » Nombreux étaient, au temps de François d'Assise, ceux qui ignoraient cela ; et voilà pourquoi les jongleurs de Dieu, *joculatores Dei*, se sont répandus par le monde pour chanter ces vérités et les faire pénétrer jusqu'au fond des cœurs !

Dès le début, aussi, les réunions des Chapitres avaient pour objet l'édification réciproque des frères. L'ordre ne possédait, en fait, aucune organisation régulière : et, du reste, qu'aurait-il eu à organiser ? « Ils n'emportent ni sac, ni poche avec eux, sur la route, ni pain, ni argent dans leur ceinture, ni chaussures à leurs pieds... Ils n'ont ni couvents, ni églises, ni moissons, ni vignes, ni troupeaux, ni maisons, ni aucun bien quelconque, ni un seul objet où reposer leur tête. Ils ne revêtent ni fourrure, ni toile, mais s'habillent seulement de sarraux de laine avec des capuchons, et ne connaissent ni manteau, ni collet,

1. *Speculum Perf.*, chap. c.

2. *Dicta b. Ægidii* (Quaracchi, 1905), p. 5 ; *Dottrina di frate Egidio*, chap. 1.

ni aucun autre vêtement. Que si quelqu'un les invite à un repas, ils mangent et boivent ce qui leur est offert. Leur donne-t-on quelque chose par compassion ? ils s'interdisent de rien garder pour le jour suivant... Et ce n'est pas seulement par leurs paroles, mais bien par la perfection de leur conduite et la sainteté de leur vie qu'ils entraînent nombre des gens de toutes les conditions à dédaigner le monde, à abandonner maison et patrie et les plus grands biens, pour revêtir l'habit des frères mineurs, qui ne consiste qu'en un simple sarrau et une corde autour des reins<sup>1</sup>. » Pour des hommes qui vivaient ainsi, point n'était besoin de beaucoup de lois ni de règlements. « Les alouettes ont-elles besoin d'autre chose que d'une gorgée d'eau à la source, et de la nourriture qu'elles recueillent dans les champs, pour pouvoir de nouveau s'élancer dans les airs, et chanter si joyeusement les louanges de Dieu que tous les hommes sont contraints de s'interrompre de leur tâche, et de lever les yeux ? » Aussi le frère François aimait-il, par-dessus tous les oiseaux, celui qui est communément appelé l'alouette à capuchon, et disait-il de lui : « Notre sœur l'alouette a un capuchon comme nous, et c'est un oiseau bien humble, car toujours elle va sur le rebord du chemin pour y trouver un grain de blé. Ses plumes ont la même couleur que la terre, et nous sont un modèle pour nous apprendre que nous ne devons point porter de beaux habits délicats et bariolés, mais des habits simples et pauvres. Et quand elle s'envole dans les airs, notre sœur l'alouette, elle loue Dieu d'une façon délicieuse, comme doivent le faire les bons frères de l'ordre<sup>2</sup>. »

1. Jacques de Vitry, *Hist. orient.*, II, chap. 32 (Behmer, *Analekten*, pp. 103-104).

2. *Speculum Perf.*, chap. cxiii.

Malheureusement, cette heureuse et libre vie d'alouettes ne pouvait pas durer indéfiniment. Sans cesse un plus grand nombre de nouveaux venus se joignaient aux frères. Et non seulement il arrivait des jeunes gens, mais aussi des femmes, mariées ou non, et aussi des hommes mariés. Les jeunes filles, elles, étaient toujours faciles à caser : on les engageait à entrer dans un couvent, où l'un des frères prenait sur soi de les visiter, de temps à autre, et de devenir leur directeur. Mais voici qu'arrivaient de vieux hommes mariés, qui disaient : « Nous avons des femmes dont nous ne pouvons pas nous séparer ! Enseignez-nous comment nous devons vivre ! » Et de ceux-là aussi il fallait s'occuper, à ceux-là aussi il fallait répondre : et comment le faire<sup>1</sup> ?

Ainsi le mouvement que François avait créé était, véritablement, sur le point de le déborder. Il n'aimait pas beaucoup, en particulier, que ses frères se chargeassent de visiter et d'assister des nonnes. « Je crains bien, aurait-il dit, que le diable nous envoie maintenant des sœurs au lieu des femmes à qui nous avons renoncé pour l'amour de Dieu<sup>2</sup> ! » Souvent, comme, par exemple, à Cannara, il devait lui-même retenir et modérer le zèle de ses auditeurs, qui tous

1. « Et maintes femmes, et même des jeunes filles, ayant entendu la prédication des frères, venaient vers eux avec componction, en disant : « Et nous, que devons-nous faire ? Car nous ne pouvons pas « vivre auprès de vous. Donc, dites-nous comment il convient que « nous agissions pour le salut de nos âmes ? » Aussi les frères établirent-ils, dans les diverses cités, des monastères cloîtrés, pour que les dites femmes y fissent pénitence : et ils constituèrent l'un des frères pour être leur visiteur et leur directeur. Et, pareillement, des hommes mariés disaient : « Nous avons des femmes que nous ne pouvons « renvoyer ! donc enseignez-nous la conduite que nous devons tenir « pour notre salut ! » (Anon. Perus., *loc. cit.*, p. 600, n° 291).

2. Wadding, an. 1219, n° 45. Cf. la *Regula Secunda*, chap. XI : *Quod fratres non ingrediuntur monasteria monacharum*. « Que les frères ne doivent pas entrer dans les couvents de femmes. »

voulaient le suivre, hommes et femmes, mariés et célibataires, toute la population de la ville. « Ne vous hâtez point trop, implorait le pauvre François, prenez un peu patience ! Je vais réfléchir à ce que je pourrai vous conseiller pour votre bien<sup>1</sup> ! »

Grandes étaient les difficultés que provoquaient, chaque jour, les progrès du mouvement. Certes, d'une part, François pouvait se réjouir de sa riche moisson : mais, d'autre part, les greniers lui manquaient pour y recueillir cette moisson. Ses filets, comme ceux des apôtres, étaient près de se rompre, sous l'excessive abondance de sa pêche.

La règle qu'il avait écrite, naguère, « en paroles simples et peu nombreuses », avait de quoi suffire pour des évangélistes et des jongleurs errants, mais ne convenait point pour des nonnes, et moins encore pour des hommes mariés. Et François consentait bien volontiers à conduire une troupe d'alouettes : d'autant que les oiseaux sauvages, toujours, étaient les plus empressés à lui obéir. Mais voici maintenant que s'offraient à lui des hommes occupant des situations considérables, des gens mariés, des jeunes filles : comment pourrait-il, lui, *simplex et idiota*, « le simple et l'imbécile », fournir une règle de vie et un système de lois à ces oiseaux apprivoisés, d'une espèce qu'il n'avait point prévue ?

Involontairement, François cherchait autour de lui une main amie qui lui vînt en aide. Et cette main était plus proche de lui qu'il ne le pensait. C'était une main blanche, délicate, et élégante, mais avec cela très robuste, sous l'anneau violet dont elle était ornée : la main du ministre et conseiller d'Innocent III, le cardinal Hugolin, évêque d'Ostie et de Velletri.

1. *Actus*, chap. xvi, 15-16.

## V

### LE CARDINAL HUGOLIN

Hugues, ou Hugolin, comte d'Anagni, était, lorsque François est entré en rapports avec lui, un vieillard de près de soixante-dix ans, avec une apparence extérieure à la fois très séduisante et très vénérable. Il possédait la plus haute éducation qui fût possible de son temps, avait étudié à Bologne et à Paris, et, par-dessus sa science, était animé d'une piété sincère et profonde. Les deux objets qui l'intéressaient le plus vivement étaient la liberté de l'Eglise et le développement de la vie monacale. En 1199, il avait, au péril de sa vie, défendu les droits de l'Eglise contre l'usurpateur Markwald ; et il entretenait des relations constantes et intimes avec les Camaldules, les moines de Cluny, la congrégation de Sainte-Flore (pour qui il avait fait construire deux nouveaux couvents), ainsi que, plus tard, il allait en entretenir avec les Franciscains et les Dominicains. Dans sa patrie, Anagni, il venait de fonder un hôpital, avec une église y attenante, et en avait confié la garde (en octobre 1216) aux frères hospitaliers d'Altopascio, en Toscane<sup>1</sup>. En

1. Voyez J. Felten, *Papst Gregor IX* (Fribourg-en-Brigau, (1886), pp. 16-19 ; Gœtz, dans *l'Hist. Vierteljahrschrift*, 1903, p. 43, Achille Luchaire, *Innocent III et l'Italie* (Paris 1905), *passim*.

1198, il était devenu chapelain pontifical, et cardinal-diacre du titre de Saint-Eustache. Enfin, en mai 1206, il avait été nommé évêque d'Ostie et de Velletri, ce qui était alors le poste ecclésiastique le plus haut, après la papauté. Aussi n'était-il pas nécessaire d'être inspiré du don de prophétie pour reconnaître en ce prélat un pape futur, comme on nous dit que l'a fait saint François<sup>1</sup>. Et, lorsque Hugolin est devenu Grégoire IX, il a continué à se montrer un fidèle ami et bienfaiteur des ordres religieux : il a notamment créé, de ses propres revenus, un couvent franciscain à Viterbe et un couvent de clarisses à Rome (le monastère Saint-Côme). En Lombardie et en Toscane, également, nombre de couvents lui ont dû leur existence<sup>2</sup>. Et c'est maintenant à cet homme que va échoir la tâche, — comme nous le lisons dans sa biographie, — « de faire sortir l'ordre des frères mineurs de l'insécurité et de l'absence d'organisation, pour lui donner une forme définie<sup>3</sup>. »

On a vu déjà que la première connaissance de François et d'Hugolin s'est faite durant l'été de 1216, pendant le séjour de la Curie pontificale à Pérouse : mais la connaissance, à ce moment, ne s'était point changée encore en une intimité plus étroite<sup>4</sup>.

Ce changement ne devait se produire que deux ans plus tard. En 1217, François s'était senti singulièrement triste et inquiet, lorsque, le 14 mai, il avait assisté au Chapitre de la Pentecôte à la Portioncule<sup>5</sup>.

1. Celano, *Vita Prima*, I, v, n° 100.

2. Felten, *op. cit.*, p. 47.

3. *Vita Greg. IX*, dans Muratori, III, 75.

4. Celano, *Vita Prima*, I, xxvii, n° 74.

5. Lorsque Jourdain de Giano place ce Chapitre en 1219 (*Ana-*

En chemin, il avait révélé son cœur à un ami. « Quand je me trouverai au Chapitre, avait-il dit, les frères me demanderont de prêcher, comme d'habitude, et il faudra bien que je le fasse. Mais que dirai-je si, là-dessus, tous les frères, quand j'aurai fini, se mettent à me crier qu'ils ne veulent plus que je sois à leur tête, parce que je ne suis pas éloquent et instruit autant qu'il convient, et que je suis bien trop simple et trop petit, et qu'ils ont honte d'avoir au-dessus d'eux un chef aussi mesquin et d'aussi piètre mine ? Après quoi, ils me défendront de me nommer désormais leur chef, et me jetteront dehors, à ma grande honte ! »

Le pauvre François était tout effrayé des nombreux hommes intelligents et savants qui, peu à peu, s'étaient introduits parmi les frères. Cependant, l'heure venue, il s'était mis à prêcher, de sa manière habituelle, toute simple et sans art. Et le miracle qu'il n'osait attendre s'était produit : personne ne lui avait crié le reproche qu'il redoutait, mais, au contraire, tous les frères avaient paru très satisfaits et très édifiés. Alors François, reprenant courage, leur exposa son grand projet : il rêvait que les frères, maintenant qu'ils étaient devenus nombreux, partissent en missions non seulement à travers l'Italie, mais encore vers les pays d'au-delà des monts, vers l'Allemagne, la Hongrie, la France, et l'Espagne, même vers la Terre Sainte ; et la proposition fut accueillie avec enthousiasme, et tout de suite on se mit en devoir de partager non seulement l'Italie, mais le monde entier, en districts de missions ou *provinces*. La Terre Sainte forma une province distincte ; et la mission qui en

*lecta*, I, p. 2), le vieillard commet là une des fautes de mémoire dont il s'est excusé lui-même, par avance.

1. *Speculum Perf.*, chap. LXIV.

était chargée eut pour chef un homme en qui François avait une confiance très grande, le frère Elie Bombarone<sup>1</sup>. Quant à François lui-même, il demanda à aller en France, « parce que, dit-il, c'est un pays où l'on a plus de respect pour le corps du Christ que dans toutes les autres nations catholiques<sup>2</sup>. » Puis, avant que l'on se séparât, il prononça encore l'une de ses *admonitions* ordinaires, invitant les frères à aller par le monde en profond silence et en prière très intime, « absolument comme si vous vous trouviez dans un ermitage ou dans une cellule. » Car, ajoutait-il, « partout où nous nous tenons et où nous allons, nous emmenons notre cellule avec nous. Et c'est notre frère le corps qui est notre cellule, et l'âme est enfermée en lui comme un ermite qui s'enferme dans sa cellule pour prier Dieu et méditer sur Lui<sup>3</sup> ».

Dans les *Fioretti*, ce voyage de saint François en France nous est raconté comme ayant eu lieu vraiment, et les auteurs en ont orné le récit de nombreux détails miraculeux<sup>4</sup>. Cependant, la seule chose dont nous ayons des preuves certaines est que François, dans la seconde moitié du mois de mai 1217, est venu à Florence pour y rencontrer le cardinal Hugolin.

Thomas de Celano a sans doute raison, lorsqu'il dit que, même alors, la connaissance entre François et Hugolin n'était pas très intime<sup>5</sup>. Mais les deux

1. Jourdain de Giano, dans les *Analecta*, I, p. 4, n° 9. Cf. *Analecta*, III, p. 40.

2. *Speculum Perf.*, chap. LXV.

3. *Speculum Perf.*, éd. Sabatier, p. 121.

4. Chap. XIII. François commence son voyage en allant à Rome visiter les tombeaux des Apôtres, etc.

5. Celano, *Vita Prima*. I, XXVII, n° 74.

hommes avaient entendu parler élogieusement l'un de l'autre, chacun savait la piété de l'autre et sa crainte de Dieu; et ainsi ils étaient, d'avance, disposés à un rapprochement plus étroit. Hugolin avait été envoyé par Honorius III en Toscane, comme légat pontifical, avec la double tâche d'établir la paix entre les républiques toscanes, toujours en guerre les unes contre les autres, et de prêcher une nouvelle croisade<sup>1</sup>. Aussitôt que François, en arrivant à Florence, apprit que le cardinal se trouvait dans la ville, il vint vers lui, fidèle à son principe de chercher toujours plutôt à se loger chez les ecclésiastiques que chez les laïcs. Le cardinal l'accueillit très affectueusement; et une conversation s'ouvrit entre eux, où François épancha tout son cœur oppressé, de même qu'il l'avait fait, naguère, devant l'évêque Guido d'Assise. L'entrevue finie, François se jeta aux pieds du vénérable prélat, et le conjura de prendre en main sa cause et celle de ses frères : ce que Hugolin promit bien volontiers; et François, depuis lors, ne cessa plus de considérer le cardinal comme son père spirituel, lui témoignant une vénération et une obéissance toutes filiales.

Le premier résultat de ces relations nouvelles fut que François renonça à se rendre (ou à retourner) en France. « Frère François, lui dit Hugolin, je ne veux pas que tu t'en ailles par delà les Alpes! Car il y a maints prélats, à la Cour de Rome, qui ne sont pas bien disposés pour toi; et, moi et les autres cardinaux qui te voulons du bien, nous serons plus à même de

1. Cf. les *bulles* d'Honorius III, à la date du 23 janvier et du 6 mars 1217 (Potthast, I, 5430 et 5487-88), où le pape recommande la mission de Hugolin au clergé lombard et toscan, ainsi qu'aux autorités de Pise. — En mai 1217, Hugolin a séjourné quelque temps à Gênes; c'est de là qu'il s'est rendu à Florence (*Mon. Germ.*, XVIII, p. 138).

te défendre et de te venir en aide si tu ne t'en vas pas trop au loin<sup>1</sup>. » En vain François alléguait qu'il ne pouvait pas envoyer ses frères en mission vers des pays lointains et dangereux et rester, lui-même, bien à l'abri chez soi. Le cardinal tint bon, et François, au lieu de s'en aller en France, fut obligé d'y envoyer l'ancien « Roi des vers » le frère Pacifique, avec plusieurs autres frères<sup>2</sup>.

Le premier objet qui attira l'attention d'Hugolin, et occupa son génie d'organisation, fut le mouvement provoqué par la prédication des frères mineurs parmi les femmes. Pour ce qui était de Claire et de ses sœurs, François lui-même avait pourvu à leur situation, en instituant pour elles le couvent de Saint-Damien ; et il leur avait promis de prendre soin, à la fois, de leurs intérêts corporels et spirituels, aussi longtemps qu'il vivrait<sup>3</sup>. Mais comment aurait-il pu étendre cette promesse aux innombrables femmes qui, maintenant, venaient demander aux frères d'être admises comme eux à faire leur salut ?

La *forma vivendi*, ou « Règle de vie », que François avait donnée à Claire et à ses sœurs, leur imposait simplement « de vivre d'après l'Évangile », c'est-à-dire dans la pauvreté, le travail, et la prière. Après

1. L'ancien ami de saint François dans le Sacré Collège, le cardinal Jean de Saint Paul, venait de mourir l'année précédente. Mais François avait maintenant, parmi les cardinaux, de nouveaux protecteurs, au premier rang desquels, à côté de Hugolin, figurait Léon Brancaleone, cardinal prêtre au titre de Sainte-Croix de Jérusalem. Sa signature sur des bulles pontificales apparaît jusqu'au 23 mai 1224 (Cf. *Spec. Perf.*, ch. lxxvii). Plus tard, en 1249, Nicolas Chiaromonte, dont il a été question précédemment, est, lui aussi, devenu cardinal, ce qui a valu à saint François une autre voix favorable à la Cour de Rome.

2. *Spec. Perf.*, chap. lxxv.

3. *Textus Originales* (Quaracchi, 1897), p. 92.

la distribution de leurs biens aux pauvres, les sœurs de Saint-Damien n'avaient plus le droit d'accepter aucune propriété, ni directement, ni par intermédiaire : exception n'était faite que pour le couvent lui-même, avec une portion du terrain environnant telle qu'elle était indispensable pour que le couvent pût être isolé du monde. Et ce terrain ne pouvait être employé que pour un jardin à l'usage particulier des sœurs<sup>1</sup>. C'était ce « privilège de pauvreté » que, en 1215, Innocent III avait confirmé à Claire, sans doute par l'entremise de saint François.

A cela se bornait donc tout ce qui existait, en fait de règle, pour Claire et ses sœurs : et il faut observer que cette règle ne valait que pour Saint-Damien, et cela, simplement, parce que François n'avait pas songé à la possibilité d'autres couvents de la même sorte<sup>2</sup>. Et ainsi, maintenant, lorsqu'il fut question d'imaginer une issue pour régler la situation des nombreuses jeunes femmes qui, de toutes les villes de la région, affluaient vers les frères et désiraient vivre une vie religieuse, Hugolin se trouvait avoir les mains entièrement libres<sup>3</sup>.

Aussi le voyons-nous occupé, entre 1217 et 1219,

1. *Regula S. Claræ*, chap. vi, dans les *Textus Or.*, p. 64-65.

2. Hugolin nous dit lui-même expressément que « le bienheureux François a donné aux sœurs de Sainte-Claire une règle de vie » *Bull. Franc.*, I, p. 243.

3. Ceci va directement à l'encontre des affirmations de Lempp, dans son étude sur les *Débuts de l'Ordre des Clarisses* (*Zeitschr. f. Kirchengesch.* de Brieger, XIII, pp. 181-245). Parler, comme le fait cet auteur, de « procédés violents, de la part de Hugolin, contre les dispositions prises par saint François », c'est dénaturer étrangement la vérité historique. Saint-Damien et les sœurs de Sainte-Claire, pour François, se trouvaient dans une situation exceptionnelle, et sans aucun rapport avec les couvents nouveaux qu'il s'agissait, à présent, de fonder ; et il est bien évident que François n'avait entrepris de veiller que sur les sœurs de Saint-Damien. Voyez, dans les *Textus*, p. 62 : « Je veux que mes frères et moi nous ayons tou-

à fonder et à organiser l'ordre qui devait ensuite prendre le nom de Clarisses, mais qui, dans les documents du temps, est désigné sous les noms les plus divers. Un document très important pour l'intelligence de ce développement de l'ordre des Clarisses est un bref écrit, le 27 août 1218, par Honorius III à Hugolin. C'est une réponse à une lettre où le cardinal avait dit au pape qu'un grand nombre de jeunes filles et d'autres femmes désiraient fuir les pompes du monde, et se construire des demeures où elles pussent vivre sans rien posséder d'autre que ces demeures elles-mêmes, avec une chapelle ou une église y attachant. Hugolin ajoutait que, à cet effet, on lui avait proposé divers terrains, et qu'il demandait maintenant l'autorisation d'accepter ces terrains au nom de l'Eglise Romaine, de manière que les couvents qui s'y construiraient fussent soustraits à l'autorité des évêques locaux, et directement soumis à celle de Rome. Et c'est cette autorisation qu'Honorius accorde à Hugolin, dans sa réponse : aucune autre autorité que la sienne, ni spirituelle, ni temporelle, ne pourra rien sur les couvents susdits, et ce privilège d'exception durera, pour eux, aussi longtemps que les sœurs qui les habiteront resteront fidèles à leurs vœux de pauvreté<sup>1</sup>.

Dès avant qu'Hugolin eût reçu ce bref, l'évêque Jean de Pérouse, le 31 juillet 1218, avait donné son consentement pour la construction d'un cloître de nonnes, de l'espèce susdite, sur le Monte-Luce, près de Pérouse. En compensation du droit de se soustraire

jours, pour vous, le même zèle et la même sollicitude spéciale que pour nos propres personnes ; et je vous promets qu'il en sera ainsi. » Pareillement Wadding (an. 1219, n° 44) nous dit que François « n'a pris soin que du seul couvent de sainte Claire. »

1. Bulle *Litteræ suæ* dans le *Bullarium Franc.* de Sbaralea, I, p. 4.

à son autorité, l'évêque exigeait, simplement, de la part des sœurs, le don annuel d'une livre de cire, qui devait avoir lieu à la date du 15 août<sup>1</sup>. Et, vers le même temps, nous trouvons encore Hugolin faisant des démarches pour l'établissement de trois autres couvents de nonnes, tout semblables : l'un à Sienne, devant la porte Camollia, un autre à Lucques (S. Maria in Gattajola), et un autre enfin à Monticelli, près de Florence<sup>2</sup>.

L'unique fondement de la vie religieuse, dans ces couvents, était toujours la pauvreté, l'absence de toute possession. C'étaient la prédication franciscaine et la vie franciscaine qui, seules, avaient fait sortir du monde toutes ces femmes pour les enfermer dans le cloître.

Or, lorsqu'ensuite il s'agit, pour Hugolin, de créer une véritable règle pour ces couvents nouveaux, le cardinal se rappela d'abord la décision du concile du Latran, en 1215, qui interdisait la rédaction de toute règle nouvelle, pour un ordre religieux. En présence des ordres nouveaux qui avaient surgi en foule aux environs de 1200, et pour mettre fin à la confusion qui en était résultée, le concile avait formellement décrété que, à l'avenir, aucun ordre nouveau ne pourrait plus obtenir l'autorisation de l'Eglise, et que tout homme qui voudrait fonder un ordre, ou construire un nouveau couvent, serait tenu d'accepter l'une des anciennes règles, déjà approuvées<sup>3</sup>.

L'un des premiers fondateurs d'ordre qu'atteignait

1. Sbaralea, *op. cit.*, I, pp. 635-636. Les sœurs sont appelées, dans ce document, « servantes du Christ », *Ancillæ Christi*. — Cf. la bulle d'Honorius III adressée, le 24 septembre 1222, à l'abbesse et aux nonnes (*monialibus*), du couvent Sainte-Marie de Monte-Luce (Sbaralea, I, pp. 13 et suiv.).

2. Sbaralea, I, pp. 3, 10 et 11.

3. *Acta SS.* d'octobre, pp. 604, n° 308.

ce décret était saint Dominique<sup>1</sup>. Suivant Jourdain de Saxe, le concile du Latran a reconnu l'existence légitime aussi bien des dominicains que des frères mineurs : mais ni les uns ni les autres n'ont pu obtenir la confirmation pontificale de leurs règles. Dominique, même, a été expressément invité à s'en retourner chez lui, et à délibérer avec ses frères sur le choix de celle des règles d'ordre existantes qu'ils voudraient s'imposer<sup>2</sup>. Comme on sait, les dominicains se choisirent la règle des Prémontrés; et Honorius confirma ce choix en proclamant, de la façon la plus explicite, que les dominicains étaient un « ordre de chanoines suivant la règle de saint Augustin »<sup>3</sup>.

Force était donc à Hugolin de se comporter de même, pour la règle des nonnes dont il était question. Et, tandis que Dominique avait choisi pour son ordre la règle des Prémontrés, le cardinal fit choix, pour les sœurs franciscaines, de la plus ancienne et de la plus vénérée de toutes les législations monacales d'Occident : de la règle bénédictine. Avec cela, Hugolin se conforma rigoureusement au principe que François tenait pour essentiel et indispensable, c'est-à-dire à la pauvreté évangélique : le terrain même sur lequel étaient construits les couvents

1. Ce fait suffirait à ruiner l'assertion de l'écrivain danois Bierfreund, suivant lequel Dominique aurait toujours été le favori du pape et de la cour romaine, à l'opposé de François, et en aurait toujours obtenu les privilèges sollicités. — Voyez *Acta SS* d'août, I, pp. 437 et suiv.

2. *Acta SS*. d'octobre, II, p. 604, n° 310.

3. *Ordo canonicus secundum beati Augustini regulam*. (Bulle du 22 décembre 1216, dans Potthast, *Regesta*, I, 5403). Par là s'expliquent ces paroles d'Echard : « Honorius a moins créé un ordre nouveau que promu l'ordre des chanoines à la fonction apostolique. » (*Acta SS* d'août, I, p. 438, n° 416).

n'était pas la propriété des sœurs, mais appartenait à Hugolin, au nom de l'Eglise romaine. N'était-ce point d'une façon toute pareille que François s'était refusé à posséder la Portioncule, et continuait à tenir ce terrain comme la propriété d'une abbaye bénédictine, en payant à celle-ci un loyer annuel <sup>1</sup> ?

1. *Speculum Perf.*, chap. LV. — Il y est dit expressément que François ne voulait point que ses frères habitassent un lieu qui ne fût « soumis à la domination de quelqu'un », *subtus dominio aliquorum*. Aussi la Portioncule est-elle encore désignée, dans un document de 1244, comme appartenant à l'abbaye du mont Subasio. Et ce n'est point Hugolin, — comme le croit Lempp, — mais François lui-même qui a établi cette distinction entre le droit de possession (*dominium*) et le droit de jouissance (*usus*). Lempp, dans l'article cité, paraît attacher une signification particulière au fait que Hugolin a fait attribuer également un certain bois aux sœurs de Gattajola : il veut voir, dans cet acte de Hugolin, un manquement au vœu de pauvreté des sœurs. Mais de la bulle relative à cet acte résulte clairement que l'unique motif de la mention du bois en question était que le terrain tout entier se trouvait boisé : de sorte qu'on a dû abattre les arbres pour la construction du couvent. Honorius III, en effet, écrit dans sa bulle : « L'évêque d'Ostie a reçu d'un citoyen de Lucques, en notre nom, un bois que ce citoyen possédait au lieu appelé Gattajola ; et le monastère y a été construit. » (Sbaralea, I, p. 10). Les clarisses ont bien été forcées d'avoir à leur disposition un couvent et une chapelle ; mais leur vœu de pauvreté n'en a pas moins été sauvegardé, puisque le terrain a été légalement attribué à d'autres qu'elles, — dans le cas présent, au Saint-Siège. Tout cela était absolument conforme à l'esprit de saint François : et Lempp se trompe de la façon la plus complète en prétendant que cette disposition était contraire à ce que voulaient François et Claire. (Voyez encore Lemmens dans le *Rom. Quartalschrift*, XVI, pp. 93-124). Et Lempp se trompe également lorsque, pour prouver que les couvents de clarisses fondés avec l'assistance de Hugolin étaient réellement propriétaires, il prête un sens anti-franciscain à ces mots d'une bulle adressée par Honorius, le 9 décembre 1249, aux clarisses de Monticelli : « En conséquence, nous vous confirmons votre lieu (*locum*) et tout ce que vous possédez justement et canoniquement dans son circuit ; et nous vous déclarons exemptes de la dîme de votre clôture, et des fruits de votre jardin. » Sbaralea, I, p. 4. Des expressions tout semblables se retrouvent dans les bulles adressées aux sœurs de Lucques et de Monte-Luce (*ibid.*, pp. 11-14). Il importe d'observer ici deux choses que Lempp ne semble pas avoir considérées : 1<sup>o</sup> le mot *locus*, dans l'ancienne langue franciscaine, a toujours

Ce fut donc la règle de saint Benoît qui, renforcée seulement au point de vue de la pauvreté, fut imposée aux sœurs clarisses. Celles-ci, cependant, n'étaient pas liées à la lettre de cette règle, — ainsi que l'a plus tard formellement déclaré Innocent IV<sup>1</sup> : elles étaient seulement, d'une façon générale, obligées de mener, dans un endroit clos, une vie d'obéissance, de pauvreté, et de chasteté. A cela se joignaient des mesures de clôture très rigoureuses. Aucun étranger n'avait le droit de pénétrer dans le cloître, et les sœurs devaient, désormais, renoncer à cette fonction de gardes-malades que Jacques de Vitry affirme qu'elles auraient d'abord exercée<sup>2</sup>. Et il n'est point douteux que c'est François lui-même qui aura exigé cette clôture stricte, pour empêcher tous rapports entre les nonnes et ses frères; on dit même que Hugolin a pleuré, de compassion, lorsque, en compagnie de François, il a rédigé ces sévères articles<sup>3</sup>. Le fait est que, après la mort de saint François, il a cherché à adoucir quelques-unes des plus dures entre les prescriptions de son règlement<sup>4</sup>.

signifié un « couvent », et ainsi les mots « tout ce qui se trouve dans son circuit » ne signifient nullement des terrains, mais bien les constructions appartenant au couvent : 2<sup>o</sup> dans chacune des trois bulles, le pape emploie l'expression *juste et canonice*. Or, « en droit, et canoniquement », les clarisses ne pouvaient rien posséder que leurs *domicilia et oratoria* (Bulle du 27 août 1218). Enfin, pour ce qui est de l'exemption de la dîme par rapport aux fruits du jardin, où Lempp croit découvrir le signe d'une possession territoriale, il faut se rappeler que l'établissement de jardins pour les besoins des couvents était l'unique emploi que Claire permettait des terrains concédés aux sœurs (*Textus Originales*, p. 64).

1. Sbaralea, I, pp. 315 et 350.

2. Boehmer, *Analekten*, p. 98; *Actus b. Francisci*, chap. XLVI.

3. Voyez les *Analecta Franc.*, III, p. 708.

4. Sbaralea, I, pp. 101, 213, 215, 240.

Ainsi, depuis 1219, les clarisses ont vécu d'après la règle de saint Benoît, mais avec l'addition de ce qu'on appelle « les articles pour Saint-Damien ». Ces derniers sont, évidemment, la vieille *forma vivendi* que François avait donnée à Claire : elle passe maintenant au second rang, mais sans rien perdre de sa vigueur<sup>1</sup>. Et il va sans dire que l'essence de ces prescriptions, *observantia*, est toujours ce privilège de pauvreté dont Claire, conformément à l'usage du temps, va demander le renouvellement à chacun des nouveaux papes qui monteront sur le trône de Saint-Pierre.

La règle formulée en 1219 est restée en valeur aussi longtemps que François a vécu, autant pour les sœurs de Saint-Damien que pour toutes les autres clarisses. Ce n'est qu'après la mort du saint, que, comme je l'ai dit, Grégoire IX s'est efforcé d'y introduire quelques adoucissements, avant tout sur le chapitre de la pauvreté. Il estimait que, « en considération des malheurs des temps », il serait bon, pour les sœurs, de posséder un peu de terre, d'où fût assuré au couvent un revenu ferme, au lieu que toute l'existence des religieuses continuât à dépendre de la mendicité. Il avait exprimé ces vues à Claire : mais celle-ci, comme on l'a vu, s'est absolument refusée à les partager. Le 17 septembre 1228, en effet, nous la voyons sollicitant de Grégoire, comme

1. C'est ainsi que doit être entendu le passage d'une lettre où Grégoire IX, le 11 mai 1238, déclare à la prieure Agnès de Bohême que la *Formula Vitæ* de saint François a eu à « passer au second rang » (*post posita*), lorsque les clarisses ont reçu la règle bénédictine (Sbaralea, p. 243). François avait d'ailleurs rédigé cette règle non point d'un seul coup, mais, suivant son habitude, à plusieurs reprises : *plura scripta tradidit nobis*, nous dit sainte Claire (*Textus Or.*, p. 276).

de ses prédécesseurs, la confirmation du privilège de pauvreté<sup>1</sup>. Les clarisses de Pérouse, de leur côté, ont fait renouveler ce même privilège le 16 juin 1229<sup>2</sup>; et la sœur de Claire, Agnès, l'a obtenu également pour son couvent de Monticelli, près de Florence<sup>3</sup>.

D'autres couvents, au contraire, se sont montrés moins stricts. A plusieurs d'entre eux, vers ce même temps, d'importantes propriétés ont été accordées, et non seulement pour leur usage actuel, mais en véritable possession, avec droit d'héritage<sup>4</sup>; et l'on peut concevoir combien ces manquements à l'esprit franciscain ont rempli Claire d'angoisses et de soucis. Du moins, elle avait la consolation de se dire que, aussi longtemps qu'elle vivrait, Saint-Damien resterait « la tour fortifiée de la suprême pauvreté » : mais qu'arriverait-il, lorsqu'elle ne serait plus là ?

Par là s'explique son zèle à remplacer la règle bénédictine, avec son appendice, le privilège de pauvreté, par une nouvelle règle, véritablement toute franciscaine. Cette règle, qu'elle a dû certainement concevoir et rédiger elle-même, c'est elle qu'Innocent IV a confirmée, deux jours avant la mort de la sainte<sup>5</sup>.

1. *Textus Or.*, p. 97. — L'original de cette confirmation de Grégoire IX est encore conservé à Assise.

2. Sbaralea, I, p. 50.

3. Lettre d'Agnès à ses sœurs : « Apprenez donc que le pape m'a donné satisfaction, selon votre désir et le mien, sur le sujet que vous savez, c'est-à-dire sur le fait de la propriété ! » (*Analecta Franc.*, III, p. 176).

4. Dans les cas de ce genre, les actes portent les mots : *Vobis et, per vos, monasterio vestro concedimus et donamus* (Bulle du 18 juillet 1231, dans Sbaralea, I, 73). Cf. Lemmens, *op. cit.*, p. 107.

5. Voyez ci-dessus, p. 209.

Cette règle nouvelle des clarisses est, dans la mesure du possible, inspirée de la règle franciscaine. De même que celle-ci, elle se divise en douze chapitres, dont la plupart, d'ailleurs, ne se distinguent guère de la règle formulée par Hugolin et saint François en 1219 : mais on sent que le seul point qui tienne au cœur de Claire est l'obligation de pauvreté ; et vraiment, dès qu'elle arrive à traiter de ce sujet, aussitôt elle abandonne le style impersonnel du législateur, pour se mettre à nous parler avec toute son âme :

« Après que le Père Céleste, écrit-elle notamment, a daigné illuminer mon cœur par sa grâce, et, suivant le modèle de notre saint père François, m'a conduite dans le chemin de la pénitence, peu de temps après la conversion de ce saint père lui-même, moi et mes sœurs nous avons bien volontiers juré obéissance à cet excellent maître. »

Et voici que, en songeant à ces temps heureux, aujourd'hui bien lointains, où elle avait pris congé du monde, voici qu'un souvenir en amène vingt autres, dans l'esprit de la sainte ! Elle se rappelle toute sorte de mots sortis de la bouche du maître et directeur bien-aimé, en l'honneur de sa Dame, la noble dame Pauvreté, et elle s'empresse de les mettre par écrit. Et c'est d'une forte main qu'elle écrit le paragraphe où se trouve exposé, dans toute sa rigueur inexorable, le commandement idéal : « Les sœurs ne posséderont rien au monde (*nihil sibi approprient*), ni maison, ni couvent, ni absolument rien : mais elles auront à marcher par le monde comme des étrangers et des pèlerins, servant Dieu dans la pauvreté et l'humilité ! » C'est au-dessous de ces paroles que le pape Innocent, à la veille du jour où Claire allait

fermer les yeux, a solennellement mis le cachet de Rome<sup>1</sup>.

1. *Regula S. Claræ*, chap. viii. Je dois ajouter qu'il s'en faut de beaucoup que toutes les clarisses aient accepté cette règle du 9 août 1253. Un grand nombre ont continué à vivre d'après la règle de Hugolin, confirmée et un peu modifiée par Innocent IV. (Bulle reproduite dans Sbaralea, I, p. 476.)

## VI

### LES MISSIONS A L'ÉTRANGER

Pendant que François s'occupait ainsi, avec Hugolin, d'assurer l'organisation intérieure de l'ordre, les missions envoyées par le chapitre de 1217 poursuivaient leur œuvre dans des régions diverses : mais aucune d'elles ne put se flatter d'un véritable succès. Aux missionnaires envoyés en France on demanda s'ils étaient des Albigeois ; et comme, sans comprendre la question, ils répondaient d'une façon qui parut plutôt affirmative, les pauvres frères furent traités en conséquence, les Albigeois étant hérétiques. Une destinée analogue échut à la mission allemande, formée d'une troupe de soixante frères, sous la direction de Jean de Penna. Ceux-là aussi ignoraient la langue du pays, n'en ayant guère appris que le mot *Ja*, « oui ». Et comme ils constataient que l'emploi de ce mot, en réponse aux questions qui leur étaient faites, leur valait souvent d'être nourris et logés, ils n'en furent que plus zélés à se servir d'un mot aussi excellent. Mais mal leur en prit : car, ayant répondu *Ja* à la question s'ils étaient des hérétiques, les pauvres gens furent jetés en prison, exposés sur

1. *Analecta Franc.*, I, pp. 3 et 7.

le pilori, et maltraités de toute manière. Les frères envoyés en Hongrie ne furent pas plus heureux. Les paysans lancèrent leurs chiens sur eux, et les bergers les piquèrent de leurs longs bâtons pointus. « Quel motif ces gens peuvent-ils bien avoir pour nous tourmenter ainsi ? » se demandèrent les franciscains ; et l'un d'entre eux émit l'idée que, peut-être, les Hongrois désiraient avoir leurs manteaux. Si bien qu'ils donnèrent leurs manteaux à leurs persécuteurs, sans que, du reste, cela leur profitât aucunement. Sur quoi les frères, se rappelant la parole de l'Évangile, donnèrent leurs habits, après leurs manteaux : mais cela même ne parut point satisfaire les sauvages paysans hongrois. « Donnons-leur aussi nos pantalons, au nom de Dieu ! » se dirent les patients missionnaires ; et ainsi ils eurent à poursuivre leur chemin complètement nus. Jourdain de Giano raconte que l'un des frères se déponilla, tour à tour, six fois de son pantalon pour le donner aux rustres dont il croyait pouvoir, par ce moyen, désarmer la mauvaise humeur. Enfin la pensée leur vint d'enduire leurs pantalons de bouse de vaches : et, en effet, cela enleva aux paysans indigènes toute envie de les posséder.

Tous ces échecs remplirent, naturellement, l'âme de François d'un mélange de tristesse et d'inquiétude. C'est vers ce même temps, sans doute, qu'il aura eu un rêve que nous racontent ses biographes. Il vit une petite poule noire autour de laquelle trottaient et pépiaient une foule de petits poussins ; et telle était l'abondance de ces poussins que la pauvre poule ne parvenait pas à les cacher tous sous ses ailes. « Cette poule, ce doit être moi ! — se dit-il en se réveillant — : car je suis petit et noir, et il est bien clair désormais que je ne suis pas en état de protéger

mes enfants <sup>1</sup> ! » Plus que jamais, il eut le sentiment que son devoir était de transmettre à l'Eglise la charge de veiller sur son ordre. Aussi Hugolin le décida-t-il sans peine à l'accompagner à Rome, pour obtenir une audience du pape. Ce voyage doit avoir eu lieu durant l'hiver de 1217-1218 : car nous savons que Hugolin a séjourné à Rome depuis le 5 décembre 1217 jusqu'au 7 avril de l'année suivante <sup>2</sup>.

Le cardinal avait, à cette occasion, des doutes touchant l'impression qu'allait faire François sur le nouveau pape, et sur toute la Curie ; de telle sorte qu'il avait enjoint à François de préparer d'avance son discours, et de l'apprendre par cœur : mais, lorsque François, admis en présence d'Honorius, voulut débiter le discours ainsi préparé, il s'aperçut qu'il en avait oublié jusqu'aux premiers mots. Ce genre d'oubli, d'ailleurs, lui arrivait souvent ; et il avait alors l'habitude d'avouer simplement à ses auditeurs la chose telle qu'elle était, après quoi, d'ordinaire, il improvisait un nouveau discours bien meilleur que celui qu'il avait élaboré pour eux. Parfois aussi, cependant, toute inspiration lui manquait : en ce cas, il se bornait à bénir la foule, et la congédiait sans avoir prêché <sup>3</sup>.

Cette fois, en présence du pape, la situation était

1. *Tres Socii*, XVI.

2. Potthast, n<sup>os</sup> 5629-5747. — De toutes les sources, il semble bien résulter que cette audience a été la première que François ait obtenue d'Honorius III. Celano nous dit, notamment, que « Hugolin était plein de crainte pour saint François, redoutant que le pape ne méprisât la simplicité de son apparence. » (*Vita Prima*, I, xxvii, n. 73). Or, le cardinal n'aurait eu aucun motif de s'inquiéter de cette façon si François était déjà venu se présenter devant Honorius, en 1216, avec l'autorité d'un envoyé de Dieu, pour lui arracher de force, en quelque sorte, l'Indulgence de la Portioncule.

3. Celano, *Vita Prima*, I, 73 ; Bonav., XII, 7.

beaucoup plus grave. Mais François, sans en prendre aucune alarme, commença par s'agenouiller, et par demander à Honorius sa bénédiction. Et ensuite il parla, et, peu à peu, fut saisi d'un enthousiasme si extatique que ses auditeurs le virent agiter ses pieds en mesure, comme David, jadis, avait dansé devant l'arche<sup>1</sup>. Bien loin de trouver risible la conduite de l'orateur, cependant, le pape et les cardinaux furent très profondément touchés et remués par cet homme singulier; et lorsque, enfin, François demanda que le cardinal Hugolin fût déclaré le protecteur particulier de son ordre, cette demande lui fut aussitôt accordée.

C'est durant ce séjour à Rome que François fit la rencontre de saint Dominique; le cardinal Hugolin les mit en rapport l'un avec l'autre. Le grand fondateur d'ordre espagnol, lui aussi, fut rempli de l'admiration la plus profonde pour le petit pauvre d'Assise aux pieds nus. On dit qu'il lui proposa « de fondre ensemble leurs deux ordres », et que, François n'ayant point consenti à cette proposition, il le pria de vouloir bien lui donner, du moins, en souvenir pieux, la corde qu'il portait autour de sa taille. Peu de temps après, les deux hommes se sont revus, probablement, à la Portioncule; et nous savons qu'ils se sont de nouveau rencontrés à Rome, un an avant la mort de saint Dominique, c'est-à-dire dans l'hiver de 1220-1221. On rapporte que, à cette occasion, Hugolin, qui méditait une réforme générale du clergé, a offert à François et à Dominique de choisir, désormais, dans les deux ordres nouveaux les plus hauts dignitaires ecclésiastiques. Mais tous deux, Dominique et François, ont rejeté son offre avec une

1. Celano, *ibid.*; *Tres Socii*, chap. xvi.

égale humilité. « Mes frères sont des *minores*, et à Dieu ne plaise qu'ils deviennent des *majores* ! » fut la réponse de François<sup>1</sup>. C'est sous l'influence directe de ce dernier que Dominique, dans le Chapitre de la Pentecôte de 1220 tenu à Bologne, fit voter l'interdiction, pour son ordre, de rien posséder, tandis que, deux ans encore auparavant, il avait sollicité la confirmation pontificale des possessions concédées à l'ordre ; et l'on sait que, sur son lit de mort, il proféra une malédiction solennelle contre tous ceux qui tâcheraient à détourner ses frères de la pauvreté évangélique<sup>2</sup>.

En 1218 eut lieu le premier Chapitre franciscain de Pentecôte, où Hugolin assista, en sa nouvelle qualité de protecteur de l'ordre. Les frères vinrent au-devant de lui solennellement ; après quoi, Hugolin descendit de son cheval, se dépouilla de ses habits luxueux, et, nu-pieds et revêtu de la bure franciscaine, se dirigea vers la Portioncule. Là, il chanta la messe, dans la petite chapelle, pendant que François faisait office de diacre et de lecteur. C'est peut-être à ce même Chapitre que Hugolin, après la messe, a voulu aider les frères à laver les pieds de quelques pauvres. Mais ce lavement de pieds, tel que le pratiquaient les franciscains, n'était plus simplement une formalité ; et comme Hugolin ne parvenait pas à dégrasser le pied d'un mendiant, celui-ci, tout irrité, s'écria, sans se douter que l'humble frère qui

1. *Spec. Perf.*, chap. xam ; Celano, *Vita Secunda*, III, 86-87 ; Bernard de Besse dans les *Analecta*. III, p. 675. — D'après Schnürer, cet épisode doit avoir eu lieu dans l'hiver de 1219-1220, puisque, l'hiver suivant, François s'était déjà démis de son généralat, ce qui rendait impossible la proposition de Hugolin.

2. Jean Guiraud, *Saint Dominique* (Paris, 1901), pp. 164 et 189. Dominique est mort le 6 août 1221.

le servait était un des premiers princes de l'Église : « Ecoute, tu ferais mieux de t'en aller à tes affaires, et de céder la place aux autres, qui s'y entendent mieux que toi ! »

Comme on l'a vu déjà, saint Dominique profita de l'occasion de ce Chapitre pour se rencontrer, de nouveau, avec François : il y vint avec la suite du cardinal. Et ce qu'il vit à la Portioncule ne put manquer de lui laisser une impression ineffaçable. « Car, parmi cette grande foule d'hommes, on n'entendait aucun bavardage futile, aucune parole inconvenante : mais, en tout endroit où un groupe de frères était réuni, ou bien ils priaient et récitaient leur office, ou bien ils pleuraient sur leurs péchés, ou sur ceux des hommes... Et leur couche était la terre nue, encore que quelques-uns y joignissent un peu de paille, et leurs oreillers étaient ou des pierres ou des fagots de bois. » Et saint François dit aux frères : « Au nom de la sainte obéissance, je vous ordonne à tous, pour nombreux que vous soyez rassemblés ici, que pas un seul de vous ne se soucie de ce que vous devrez manger ou boire, ni des autres besoins de votre corps, mais que chacun ne pense qu'à prier ou à louer Dieu, en lui abandonnant tout le soin de votre bien-être corporel, car lui-même se chargera de pourvoir à votre entretien ! » Or, saint Dominique, qui assistait à tout cela, s'étonna de cet ordre que venait de donner saint François, et pensa que celui-ci se conduisait là d'une façon bien imprudente, en défendant à une foule aussi énorme de s'occuper des choses nécessaires pour la vie du corps... « Mais il plut au Seigneur Jésus-Christ de montrer, une fois de plus, qu'il aime ses pauvres d'une affection toute spéciale ; car aussitôt l'inspiration vint aux gens de Pérouse, de Spello, d'Assise, et des autres villes d'alentour,

d'apporter à cette sainte assemblée de quoi manger et boire ; et voici qu'arrivèrent à la fois des hommes de toutes ces villes, avec des ânes, des mulets, et des chevaux, qui étaient chargés de pain, de vin, de légumes, de fromage, et d'autres bonnes victuailles !... Et, en outre, on apporta aussi des nappes de tables, et des pots, et des assiettes, et d'autres vases, grands ou petits, qui étaient nécessaires à une telle foule. Et plus chacun de ces hommes pouvait apporter aux frères, plus son visage exprimait de bonheur<sup>1</sup>. »

Le fait est que la générosité des habitants des villes voisines à l'égard des frères, pendant ces assemblées, était vraiment très grande ; Jourdain de Giano nous raconte que, à l'un des Chapitres où il a assisté, les membres du Chapitre durent demeurer à la Portioncule deux jours de plus que le temps fixé, afin de pouvoir consommer toutes les provisions qu'on leur avait apportées<sup>2</sup>.

Au Chapitre de Pentecôte de l'année suivante, la résolution fut prise de renouveler les missions qui, deux ans auparavant, avaient tristement échoué. Hugolin employa l'intervalle de ces deux années à préparer les voies aux nouveaux missionnaires, en envoyant des lettres de recommandation dans les divers pays où ils auraient à se rendre ; il se faisait leur garant auprès des évêques, les déclarant d'excellents catholiques, qui jouissaient de la faveur de la Curie romaine, et que l'on pouvait laisser prêcher partout, en toute sécurité<sup>3</sup>.

1. *Fioretti*, chap. xviii. Cf. *Tres Socii*, chap. xv. Celano, *Vita Prima*, II, 5 ; et la lettre écrite par Philippe de Pérouse, en 1305, au général franciscain Gonsalvo, dans les *Analecta*, III, p. 709.

2. *Analecta*, I, p. 6.

3. *Tres Socii*, chap. xvi.

De plus, et tout juste au moment opportun, le 11 juin de cette année 1219, il eut le bonheur d'obtenir, pour les frères, un écrit officiel de la suprême autorité ecclésiastique : un bref d'Honorius III recommandant les frères à tous les archevêques, évêques, abbés, diacres, archidiaques, et autres prélats qu'ils auraient occasion de rencontrer. Ce bref pontifical, lui aussi, déclarait que les frères étaient de bons catholiques, qui, d'après le modèle des Apôtres, répandaient la semence de la parole divine, et dont la manière de vivre était approuvée par la chaire apostolique <sup>1</sup>. Et ainsi, pourvus d'exemplaires de ce précieux document, et ayant obtenu de saint François la permission de recevoir dans l'ordre de nouveaux frères, les chefs de mission, — appelés ensuite « ministres provinciaux », — se mirent en route, chacun à la tête de sa petite troupe. Aucune mission nouvelle ne fut envoyée, cette fois, en Allemagne, tant était restée grande, au cœur des frères, l'épouvante des prisons et des piloris des Teutons. Les frères Egide et Elu se rendirent à Tunis, le frère Benoit d'Arezzo en Grèce, Pacifique retourna en France, et un petit groupe, soigneusement choisi, reçut la tâche de réaliser le vieux plan de saint François en allant essayer de convertir le Miramolin du Maroc.

Ajoutons, tout de suite, que la mission de Tunis était destinée à prendre fin brusquement, à peine commencée. Les chrétiens de ces régions, craignant que la présence des missionnaires ne leur attirât des ennuis de la part des musulmans, embarquèrent

1. Bulle *Cum dilecti* dans Sbaralea, I, p. 2. — Le 29 mai de l'année suivante, Honorius écrivit une nouvelle bulle, particulièrement à l'adresse des prélats français, dans les diocèses desquels se rencontraient surtout des hérétiques (Sbaralea, I, p. 5).

par force Egide et ses compagnons sur un bateau, et les réexpédièrent en Italie. Seul, l'un des deux chefs de la mission, le frère Elu, s'étant aussitôt séparé des autres, resta en Tunisie, où il ne tarda point à subir le martyre. Il mourut à genoux, tenant la règle de son ordre dans ses mains jointes, et confessant publiquement toutes les fautes qu'il avait pu commettre depuis son admission parmi les frères<sup>1</sup>.

Mais c'est avec un sentiment tout particulier de tendresse que François, à ce chapitre de 1218, embrassa ceux des frères qui devaient se rendre auprès du Miramolín. Les noms de ces frères étaient Vital, Bérard, Pierre, Adjuto, Accursoire, et Othon. Avant de prendre congé d'eux, François voulut leur parler une dernière fois, et voici, d'après une relation ancienne, ce qu'il leur dit :

« Dieu m'a ordonné, mes chers fils, de vous envoyer au pays des Sarrazins, pour annoncer et confesser sa foi, et pour combattre la loi de Mahomet... Donc, soyez prêts à accomplir la volonté du Seigneur ! »

Les frères, baissant la tête, répondirent : « Père, nous sommes prêts à t'obéir en toutes choses ! » Et François, se réjouissant fort d'une obéissance aussi prompte, leur dit tendrement : « Mes bien chers fils, afin que vous puissiez mieux remplir l'ordre de Dieu, veillez toujours à ce que la paix et l'union, et un amour inébranlable, subsistent parmi vous ! Ne soyez jaloux de personne, car c'est de l'envie qu'est venu le péché originel ! Soyez patients dans les

1. *Acta SS.* d'avril, III, p. 224 ; *Spec. Perf.*, chap. LXXVII ; Celano, *Vita Secunda*, III, 135 ; *Analecta Franc.* III, pp. 78 et 224.

souffrances, et humbles dans le succès ! Imitiez le Christ dans la pauvreté, l'obéissance et la chasteté ! Car Notre-Seigneur Jésus-Christ est né pauvre, a vécu pauvre, a enseigné la pauvreté, et est mort pauvre. Et, pour nous montrer combien il aimait la chasteté, il a voulu naître d'une Vierge, et a gardé lui-même l'état virginal, et est mort entouré de vierges, et nous a enseigné cet état virginal. Obéissant, il l'a été depuis sa naissance jusqu'à sa mort sur la croix. N'ayez d'espoir qu'en Dieu seul : c'est lui qui nous mène et qui nous secourt ! Portez toujours sur vous votre règle et votre bréviaire, et ne manquez pas à réciter tous les saints offices de la journée ! Et obéissez tous à votre grand frère Vital ! O mes fils, en vérité je me réjouis de votre bonne volonté : mais, d'autre part, mon cœur saigne à la pensée d'avoir à me séparer de vous. N'importe, il faut que l'ordre de Dieu passe avant notre volonté propre ! Et, en conséquence, je vous prie d'avoir toujours devant les yeux les souffrances du Seigneur, afin que ce spectacle vous fortifie, et vous encourage à souffrir pour Lui ! »

Alors ces cinq frères lui répondirent : « Père, envoie-nous où il te plaira, car nous sommes prêts à faire ta volonté. Mais toi, père, aide-nous, par tes prières, à remplir tes commandements ! Car nous sommes jeunes, et n'avons encore jamais quitté l'Italie ; et ce peuple, vers qui nous devons aller, nous ne le connaissons point ; nous savons seulement que ces gens sont enragés contre les chrétiens, et nous, nous sommes ignorants, et ne comprenons point la langue arabe. Et quand ils nous verront aussi pauvrement vêtus, et ceints d'une corde, ils nous mépriseront comme des insensés, et se moqueront de nous, et se refuseront à nous écouter : voilà pourquoi nous avons bien besoin de tes prières ! Ah ! bon père,

faut-il vraiment que nous nous séparions de toi ? Et comment pourrons-nous, sans toi, remplir la volonté de Dieu ? »

De ces paroles, saint François fut très profondément ému ; et il leur dit, avec une grande véhémence : « Remettez-vous entre les mains de Dieu, mes fils ! Lui, qui vous envoie, vous donnera aussi la force, et vous viendra en aide, quand il le jugera bon ! » Alors tous les six se jetèrent à genoux, et, en pleurant, lui baisèrent les mains et lui demandèrent sa bénédiction. Et saint François pleura aussi ; mais il leva les yeux vers le ciel, et les bénit, et leur dit : « Que la bénédiction du Père descende sur vous comme elle est descendue sur les apôtres ; que Dieu vous fortifie, et vous conduise, et vous console dans les épreuves ! Et n'ayez aucune crainte, car je vous dis que le Seigneur est avec vous, et combattra avec vous <sup>1</sup> ! »

Ce récit peut être plus ou moins historique, dans son détail : mais son ensemble est certainement vrai, et nous donne une impression saisissante des rapports entre François et ses frères. Et ainsi les six jeunes missionnaires se mirent en route, n'ayant, suivant l'ordre de l'Évangile, ni bâton, ni sac, ni souliers à leurs pieds, ni or ou argent dans leurs ceintures. Ils passèrent par l'Aragon, — où Vital tomba malade, et où ses compagnons furent obligés de le laisser, — par la Castille et le Portugal. Deux ans auparavant, déjà, d'autres frères étaient venus en Portugal, où la pieuse sœur du roi Alphonse II, Sancia, les avait accueillis affectueusement, leur avait fait don d'une petite chapelle à Alenquer, et

1. *Analecta Franc.*, III, pp. 581-582, d'après un manuscrit de la fin du xiv<sup>e</sup> siècle. Cf., *ibid.*, pp. 45 et suiv.

leur avait fait construire une maison. Et, plus tard encore, peu de temps après le passage des missionnaires de 1219, la reine Urraca allait donner aux frères un couvent aux environs de Coïmbre.

Poursuivant leur chemin, les cinq missionnaires se dirigèrent vers Séville, qui restait encore soumise à la domination mahométane. Arrivés là, ils commencèrent à prêcher devant la mosquée principale de la ville, ce qui leur valut aussitôt d'être arrêtés et conduits devant les autorités du lieu, qui décidèrent de les envoyer au Miramolin, pour qu'il avisât du traitement à leur infliger.

Ce Miramolin, qui avait sa résidence au Maroc, était alors Abu-Jacoub. Après la défaite subie à Tolosa, en 1212, par son père Mohammed-el-Nasir, il avait perdu toute envie de combattre les chrétiens, et avait même placé à la tête de son armée un chef chrétien, l'Infant Dom Pèdre de Portugal, qui était entré au service des Mahométans après une querelle avec le roi son frère. Au reste, Abu-Jacoub semble bien avoir été toujours un prince d'humeur pacifique : il n'avait pas de plus grand plaisir que de jouer au berger, et de conduire lui-même paître ses moutons. Aussi, lorsque les cinq franciscains lui furent envoyés de Séville, fut-il d'abord très tenté de les laisser aller librement ; et, faute de pouvoir le faire d'une façon officielle, il ne voulut pas, du moins, tenir les missionnaires en prison, mais les fit demeurer chez leur coreligionnaire Dom Pèdre.

Les frères, naturellement, se servirent aussitôt de cette liberté pour aller prêcher sur les places et par les rues. En chemin, ils avaient appris un peu d'arabe, et notamment l'un d'eux, Bérard, qui était à présent devenu le chef de la mission. Un jour, le Miramolin, revenant d'un pèlerinage aux tombeaux

de ses pères, vint à passer dans un endroit où Bérard, debout sur une charrette, était en train de prêcher. Sur quoi Abu-Jacoub ordonna que les cinq frères, sans autre punition, eussent à être réexpédiés en pays chrétien. L'accomplissement de cet ordre fut confié à Dom Pèdre, qui embarqua les cinq missionnaires pour Ceuta, en leur recommandant de se faire conduire, de là, en Italie. Mais les frères, au lieu de se résigner à ce retour, revinrent immédiatement au Maroc, et se remirent à prêcher. Alors le Miramolin les jeta en prison, mais pour les relâcher bientôt, et les faire ramener, une fois de plus, à Ceuta. Et comme, de nouveau, les cinq frères étaient revenus au Maroc, Dom Pèdre se saisit de leurs personnes, et les fit emmener dans l'intérieur du pays, sous une garde armée ; car lui-même, et les autres chrétiens demeurant dans la capitale, craignaient que cette prédication des frères n'eût pour effet de soulever le peuple contre les chrétiens. Puis, lorsque les frères revinrent de cette « razzia », Dom Pèdre chargea ses hommes de les surveiller, pour les empêcher de se livrer à aucune démonstration trop publique.

Mais eux, un certain vendredi, — qui était, pour les Mahométans, l'équivalent de notre dimanche, — trouvèrent une occasion de dépister la surveillance de leurs gardiens, et se mirent à prêcher sur une place où ils savaient que le Miramolin allait passer. Cette fois, la mesure était comble, et rien ne pouvait plus les sauver. Après des tortures affreuses, — dont l'une consista, pour eux, à être roulés, tous nus, une nuit entière, sur une couche de petits éclats de verre, — et après un interrogatoire où leurs réponses furent vraiment tout pareilles à celles des premiers martyrs devant les juges romains, ils eurent enfin la bonne fortune d'exciter à tel point la fureur d'Abu-

Jacoub que, s'élançant sur eux, il les décapita tous les cinq, de sa propre main. Dom Pèdre fit en sorte que leurs corps fussent conduits à Coimbre, où la reine Urraca, à la tête d'une foule énorme, vint au-devant des reliques des martyrs, et les accompagna jusqu'à l'église Sainte-Croix, où elles furent déposées solennellement<sup>1</sup>.

La relation de la mort de ces cinq martyrs fut lue au Chapitre de Pentecôte de 1221, — la mort des missionnaires avait eu lieu le 16 janvier de l'année précédente ; et l'on raconte que François, cette lecture achevée, s'écria : « Maintenant je puis dire en vérité que je possède cinq véritables frères<sup>2</sup> ! » Paroles qui n'ont rien d'in vraisemblable, si l'on songe à la profonde vénération dont François a toujours été rempli pour la couronne du martyr<sup>3</sup>. Cependant, d'après une autre source, il aurait, au contraire, défendu que l'on continuât de lire publiquement la relation des cinq martyrs, en disant : « Il faut que chacun se vante de son propre martyr, et non de celui des autres ! » Car l'on comprend sans peine combien les frères devaient se sentir orgueilleux de posséder, à présent, cinq martyrs dans leur ordre<sup>4</sup>.

Quoi qu'il en soit sur ce point, c'est chose certaine que François, vers ce même temps, se prépara décidément à conquérir lui-même la palme du martyr. Dès 1218, il avait envoyé en Terre Sainte le frère Elie, à la tête d'une mission ; et c'est là qu'Elie avait

1. *Analecta Franc.*, III, pp. 583-593. Cf. *ibid.*, pp. 15-21.

2. *Analecta Franc.*, III, 21.

3. Voyez notamment Celano, *Vita Secunda* II, 112.

4. Jourdain de Giano dans les *Analecta*, I, p. 3. — Jourdain nous avoue qu'il était, lui-même, de ceux qui se faisaient volontiers le mérite des épreuves subies par d'autres.

admis dans l'ordre le premier frère allemand, le clerc Césaire de Spire, grand savant et grand voyageur<sup>1</sup>. Dans l'été de 1219, l'armée des Croisés chrétiens, à l'instigation d'Honorius III, avait tenté une agression contre l'Égypte ; et François résolut de prendre part, lui aussi, mais d'une autre façon, à cette guerre sainte. Après avoir chargé le frère Mathieu de Narni d'être son vicaire à la Portioncule, pour y demeurer et pour y revêtir les nouveaux frères du costume de l'ordre, et après avoir confié à Grégoire de Naples le soin de le remplacer pour la direction de l'ordre dans le reste de l'Italie, le saint se mit en route vers l'Égypte et la Palestine, en compagnie de son vieil ami Pierre de Cattani<sup>2</sup>.

1. *Analecta Franc.*, I, p. 4.

2. Jourdain de Giano dans les *Analecta*, I, p. 8.

## VII

### LA CROISADE DE SAINT FRANÇOIS

« Les frères qui, par amour pour le Christ, vont en mission vers les incrédules, peuvent se comporter à l'égard de ceux-ci de deux manières différentes. L'une de ces manières consiste à ne point discuter en paroles avec ces incrédules, mais à se montrer humblement soumis à toutes les créatures, pour l'amour de Dieu, et à attester ainsi que l'on est chrétien. L'autre manière est celle-ci : lorsque les frères s'aperçoivent que cela plaît à Dieu, ils annoncent aux incrédules la parole divine, les engagent à croire à la Trinité sainte, à se faire baptiser, et à devenir chrétiens. Mais toujours il faut que les frères se souviennent qu'ils ont abandonné leur corps à Notre-Seigneur Jésus-Christ, et qu'ils se gardent bien de céder, par amour pour leur corps, à leurs adversaires visibles ou invisibles ; car le Seigneur lui-même nous dit : « Celui qui perd sa vie à cause de moi, celui-là gagnera la vie éternelle<sup>1</sup> ! »

C'est avec des sentiments de cette sorte que François et son compagnon Pierre de Cattani, le jour de

1. *Legenda Antiqua*, dans les opuscules de Sabatier, I, pp. 102-403. Cf. *Regula Secunda*, chap. XII.

la Saint-Jean de 1219, quittèrent le port d'Ancône, à bord de la flotte des Croisés, et virent disparaître derrière eux les côtes d'Italie. La traversée, jusqu'en Terre Sainte, avait alors une durée moyenne d'environ un mois. Donc, vers la fin de juillet, François parvint à Saint-Jean-d'Acre, où, sans doute, il fut accueilli par le frère Elie. Peut-être avait-il emmené d'Europe quelques autres frères, — ce que semblerait indiquer un récit concernant le frère Barbare, et dont l'action est placée à Chypre<sup>1</sup>. Ou bien, peut-être, est-ce à Saint-Jean-d'Acre qu'une partie des frères de Palestine se joignit à François, pour l'accompagner jusqu'au camp de l'armée des Croisés, qui étaient alors en train d'assiéger la ville égyptienne de Damiette.

Le siège de cette place forte durait depuis très longtemps déjà (depuis mai 1218), et ne semblait point devoir finir, presque chaque jour amenant de nouveaux combats. Quelque temps même avant l'arrivée de saint François, le 20 juillet, une grande bataille avait eu lieu, où plus de deux mille Sarrasins avaient péri. Le 31 juillet, les Croisés tentèrent un assaut général de Damiette, mais furent repoussés par les Musulmans, que dirigeaient deux chefs aussi habiles que braves, le sultan d'Égypte Mélek-el-Kamel, et son frère, le sultan de Damas, Mélek-el-Moaddem, appelé Conradin par les chrétiens.

François, en attendant de poursuivre sa mission auprès des païens, eut fort à faire dans le camp même des Croisés. L'armée de ceux-ci était, au point de vue moral, dans l'état le plus déplorable ; et après la grande défaite nouvelle du 19 août, où

1. Dans Celano, *Vita Secunda*, II, 104. (éd. d'Alençon).

cinq mille hommes étaient restés sur le champ de bataille, les cœurs des survivants se trouvèrent particulièrement disposés à entendre la parole du saint qui leur prêchait la conversion. Sur l'effet de cette prédication, Jacques de Vitry écrivait à ses amis de France, dans une lettre de Damiette :

« Régnier, le prieur de Saint-Michel (à Saint-Jean-d'Acre), est passé dans l'ordre des frères mineurs, qui, du reste, est en train de s'étendre dans le monde entier, et cela parce qu'il reproduit exactement la vie des premières communautés chrétiennes, et celle même des apôtres.... Pareillement, mon clerc, l'anglais Collin, et deux autres de mes compagnons sont entrés dans cet ordre, à savoir maître Michel et messire Mathieu, à qui j'avais confié le soin des âmes de la paroisse de la Sainte-Croix (à Saint-Jean-d'Acre). Et ce n'est qu'à grand'peine que je puis retenir le *cantor*, et Henri, et les autres, de faire de même<sup>1</sup> ».

Mais François était venu, surtout, pour se procurer enfin une occasion de réaliser son vieux rêve, la prédication de la parole divine aux incrédules. Après la grande défaite susdite, des préliminaires de paix furent entamés, et peut-être François se sera-t-il servi de ce prétexte pour venir trouver Mélek-el-Kamel, en compagnie d'un seul de ses frères, — Illuminé, d'après Bonaventure. En arrivant aux avant-postes sarrazins, les deux frères furent durement traités; mais François, à force de crier sans

1. Dans Bœhmer, *Analekten*, pp. 101-102. — J'ai écrit, dans mon *Introduction* que cette lettre datait de novembre 1219, me conformant sur ce point à l'hypothèse de Sabatier (*Saint François*, p. cxxii); d'autre part, Bœhmer (*loc. cit.*) donne la date de mars 1220. Dans les deux cas, la lettre a une valeur considérable, en tant que témoignage historique. — Cf. le passage de la *Vita Secunda* de Celano (II, 4), où François prédit aux chrétiens leur défaite.

cesse : « Soldan, Soldan » ! finit par obtenir d'être amené en présence du commandeur des Croyants. Et celui-ci semble, même, n'avoir été nullement fâché de sa prédication. Il s'est borné à renvoyer l'audacieux évangéliste en lui disant amicalement : « Prie pour moi, afin que Dieu me révèle la religion qui lui est le plus agréable ! » Jacques de Vitry affirme même que François a prêché pendant plusieurs jours dans le camp mahométan : mais il ajoute que cette prédication n'a donné aucun résultat<sup>1</sup>.

Nous ignorons combien de temps a duré le séjour de saint François à l'armée des Croisés. Le 3 novembre, Damiette est tombée au pouvoir de ceux-ci ; et cette prise a été suivie d'un pillage si féroce et si terrible que sa vue doit avoir rempli d'horreur le doux évangéliste. Comment imaginer, dans ces conditions, que François n'ait point secoué la poussière de ses pieds et n'ait point préféré, à la compagnie de ces bêtes sauvages, une visite des Lieux Saints, qui se trouvaient tout proches, et qui ne pouvaient manquer d'exercer sur lui un attrait irrésistible ?

1. *Historia Occidentalis*, livre II, chap. xxxii, dans Bœhmer, *op. cit.*, pp. 404-405 ; et *lettre* de Jacques de Vitry (Bœhmer, pp. 401-402). Voyez aussi Jourdain de Giano (*Analecta Franc.*, I, 4) : Celano (*Vita Prima*, I, chap. xx) ; Bonav. IX, 8 ; et *Actus*, chap. xxvii où il est dit que « le Sultan a donné aux frères un certain signe afin que, à sa vue, personne ne leur fit aucun mal ». De ce fait, et d'autres témoignages analogues, l'orientaliste Riant a conclu que François a dû obtenir, pour lui-même et ses frères, un sauf-conduit pareil à ces « firmans » qui furent, plus tard, accordés aux franciscains (pour la première fois par Zaher Bibars I (1260-1277). Par là s'expliquerait la préférence qu'ont toujours fait voir les papes à choisir parmi les frères mineurs leurs envoyés auprès des chefs mahométans. Et il convient d'ajouter que, inversement, c'est un franciscain que le sultan d'Egypte a chargé, en 1244, d'une mission auprès d'Innocent IV. (Voyez Golubovich, dans *Luce e Amore*, II, pp. 498-501, Florence, 1905.)

Comment ne pas supposer qu'il a célébré la Noël de 1219 à Béthléem, et l'Annonciation de 1220 à Nazareth, et la semaine sainte et la fête de Pâques au jardin de Gethsemani et sur le Golgotha ? Ses biographes, en vérité, gardent un silence absolu sur cette période de sa vie ; mais lorsque, après son retour, nous le voyons fêter la Noël à Greccio en y organisant une crèche, nous sommes bien tentés de trouver là un souvenir d'une veillée de Noël précédente, célébrée dans l'authentique Béthléem ; et le miracle qui s'est produit sur l'Alverne, où les plaies du Christ se sont empreintes sur le corps de François, n'est-on point porté à le prendre comme une réalisation matérielle de sentiments que François aura éprouvés, quatre ans auparavant, le soir du vendredi saint, agenouillé sur le lieu même de la Crucifixion ?

Durant ce pèlerinage, François reçut de mauvaises nouvelles d'Italie, qu'un messager exprès était venu lui apporter. C'était un frère laïc appelé Etienne, et qui, sans aucun mandat de ses supérieurs, s'était mis en route vers la Terre Sainte, afin de faire part à François de ce qui se passait dans son pays, en son absence. Le fait est que ce qu'il avait à rapporter était fort inquiétant, et avait de quoi montrer à François, une fois de plus, combien c'était chose difficile de conduire une troupe d'hommes aussi nombreuse, et une troupe où, comme l'observe justement Jacques de Vitry, « pouvaient trouver accueil non seulement des hommes parfaits, mais encore des hommes jeunes et inexpérimentés, reçus là sans probation préalable ni entraînement à la discipline conventuelle<sup>1</sup> ».

1. Bœhmer, *Analekten*, p. 401.

En premier lieu, les deux vicaires désignés par François, Grégoire de Naples et Mathieu de Narni, dans un Chapitre tenu probablement à la Saint-Michel de 1219, avaient admis et décrété, en compagnie d'autres des plus anciens frères de l'ordre (*fratres seniores*), un nouveau règlement relatif aux jeûnes, qui rendait singulièrement plus strictes les prescriptions de la règle primitive sur ce point<sup>1</sup>. De plus, le frère Philippe, en sa qualité de visiteur des clarisses, s'était rendu à Rome, et avait tâché à y obtenir un décret d'excommunication contre tous ceux qui causeraient quelque dommage à ses protégées. Enfin et surtout, le frère Jean de Capella avait rassemblé autour de lui tout un groupe de dissidents, leur avait donné une règle, et avait voulu ainsi fonder un ordre nouveau ; déjà, même, il avait fait recours au siège apostolique pour solliciter l'approbation de sa règle<sup>2</sup>.

François se trouvait assis à table, avec Pierre de Cattani, lorsque le frère Etienne vint lui apporter ces mauvaises nouvelles : et il y avait même de la viande, sur leur table, encore que ce fût l'un des jours où, d'après les décisions nouvelles des deux vicaires, les frères n'avaient point le droit de manger de viande. Alors François, en jetant un coup d'œil sur ce plat de viande qu'on venait de lui servir, dit à son compagnon :

— Messire Pierre (car, par respect pour sa science, François l'appelait toujours Messire), messire Pierre, qu'allons-nous faire de ceci ?

1. La règle n'ordonnait le jeûne, en dehors des jeûnes, universellement prescrits par l'Église, que pour le mercredi et le vendredi. Les frères pouvaient encore, s'ils le voulaient, jeûner le lundi et le samedi, moyennant l'autorisation de saint François (Jourdain, n. 11).

2. Lempp, dans son *Elie de Cortone* (Paris 1901), émet l'hypothèse singulière, et d'ailleurs toute gratuite, que l'ordre de Jean de Capella était exclusivement formé de « gens mariés » (pp. 42-43).

— Hé! répondit le frère Pierre, — avec une interjection bien italienne, — hé! messire François, nous ferons ce qui vous paraîtra bon, car c'est vous seul qui avez le pouvoir d'ordonner!

— En ce cas, répliqua François, obéissons au saint Évangile, et mangeons ce qui nous est servi<sup>1</sup>!

Les décisions nouvelles au sujet du jeûne, d'ailleurs, ne déplaisaient pas seulement à François parce qu'elles étaient contraires à l'esprit évangélique, et lui semblaient impossibles à observer dans un ordre de prédicateurs errants : il se sentait indigné aussi, au plus profond de son âme, par la pensée que deux de ses disciples eussent osé faire ce qui, peut-être, le répugnait toujours le plus vivement, — c'est-à-dire importuner le siège apostolique pour en solliciter des privilèges<sup>2</sup>. Lui qui, dans sa règle, contraignait les frères à évacuer leur couvent si quelqu'un voulait le leur prendre<sup>3</sup>, voici maintenant qu'il était forcé d'admettre que les clarisses se trouvassent protégées par des bulles d'excommunication<sup>4</sup>! De sorte

1. Évangile de saint Luc. x, 5 et 8. — Cette scène est racontée en grand détail par Jourdain de Giano (*Analecta*, I, pp. 4-5),

2. Il le défendra encore, de la façon la plus stricte, dans son Testament (*Opuscula*, p. 80).

3. *Regula Prima*, chap. vii: *nullum locum... alicui defendant!*

4. François devait également être fâché d'apprendre qu'un franciscain, le frère Philippe, fût devenu visiteur des clarisses. Lui-même, en vérité, avait consenti naguère à veiller sur les sœurs de Saint-Damien : mais c'était là un cas exceptionnel. Pour les nouveaux couvents de clarisses, il avait demandé à Hugolin qu'on choisît, comme visiteur, un moine cistercien nommé Ambroise. Cet Ambroise était mort durant l'absence de François, et Philippe avait été pris à sa place, sur les instances de Hugolin. Il en fut sévèrement réprimandé par François ; et un certain frère Etienne, qui, avec l'autorisation de Philippe, s'était introduit dans un couvent de clarisses, eut à subir une pénitence des plus rigoureuses (Celano, *Vita Secunda*, II, 156 ; et Wadding, an. 1219, 45 et 48). Après la mort de saint François, Grégoire IX confirma de nouveau au général fran-

qu'il résolut de mettre fin à tout cela, le plus vite possible ; et que, en compagnie de Pierre de Cattani, d'Elie de Cortone, de Césaire de Spire, et de quelques autres frères, il se hâta de retourner en Italie.

ciscain la charge des clarisses (Sbaralea, I, p. 36) ; et Innocent IV introduisit cette décision dans la Règle de l'ordre, lorsqu'il confirma celle-ci en 1247.

---

## VIII

### LES PREMIERS DÉBOIRES. — LE CHAPITRE DES NATTES

Il y parvint, suivant toute vraisemblance, vers la fin de l'été, et se rendit aussitôt auprès de Hugolin. Par l'entremise de celui-ci, le Saint-Siège rejeta à la fois la requête de frère Philippe et celle de Jean de Capella : après quoi, François convoqua, pour la Pentecôte de 1221, un grand Chapitre général à la Portioncule.

Désormais aucun doute n'était plus possible, pour François : l'ordre entier, décidément, allait devoir être réorganisé à fond. Et il va de soi que, pour cette réorganisation, Hugolin n'allait point manquer d'assister son ami en toute façon, chose qui, d'ailleurs, nous est expressément attestée par Bernard de Besse<sup>1</sup>.

Nous pouvons considérer comme la première pierre de l'édifice nouveau qui, désormais, allait avoir à être construit, et, en vérité, comme sa pierre fonda-

1. « Dans l'édition des règles de l'ordre, le pape Grégoire, qu'unissait à saint François une amitié intime, suppléait avec zèle à ce qui manquait, chez le saint, en fait de science de la législation. » (*Analecta Franc.*, III, p. 686). Cf. les propres paroles de Hugolin, devenu pape : « Nous avons assisté François à rédiger la dite règle. » (Bulle *Quo elongati* du 28 septembre 1230, dans Sbaralea, I, p. 68).

mentale, la bulle par laquelle Honorius, le 22 septembre 1220, décrétait que toute personne désirant entrer dans l'ordre des frères mineurs devrait, dorénavant, subir une année de probation préalable<sup>1</sup>. Une telle mesure fermait la porte de l'ordre à tous ces frères plus ou moins fantaisistes que François aimait à appeler « ses frères moucherons », à tous ces vagabonds, infiniment nombreux alors, qui mangeaient bien, dormaient bien, mais ne voulaient ni travailler ni prier, et qui, après un court séjour parmi les frères, s'en allaient transporter ailleurs leur appétit et leur paresse<sup>2</sup>. En outre, toute personne admise une fois dans l'ordre n'avait plus le droit d'en sortir sans une autorisation formelle ; et la bulle ajoutait que l'on allait aviser à punir sévèrement les nombreuses personnes qui, vêtues de l'habit franciscain, vivaient à leur guise, sans aucun rapport véritable avec l'ordre (*extra obedientiam*)<sup>3</sup>. Car la liberté permise à

1. Sbaralea, I, p. 6. La bulle est adressée *prioribus seu custodibus fratrum minorum*. C'était la première fois que le mot franciscain « custode » figurait dans un document officiel : et ainsi s'explique que le pape l'ait traduit en y joignant l'expression, universellement connue, de « prieur ».

2. *Frater musca* (Celano, *Vita Secunda*, III, 21 ; *Speculum Perf.*, chap. xxiv ; Bonav., VII, 3.)

3. Lempp, dans son *Elie de Cortone*, fait à ce propos une observation des plus extraordinaires. Il affirme qu'Honorius, par cette bulle, a voulu rendre impossibles « les adhésions libres, celles, précisément, qui avaient été jusque-là possibles aux gens mariés ». Evidemment Lempp entend par là les membres du « tiers-ordre » : mais ceux-ci, en leur qualité d'honorables citoyens mariés et pères de famille, étaient infiniment éloignés, et plus que personne, de pouvoir être traités de « vagabonds » ! En réalité, il est clair que le pape n'a voulu parler que de ces *gyrovagues* sur le compte desquels François lui-même s'est souvent exprimé, et parfois en des termes qui concordent tout à fait avec ceux de la bulle d'Honorius. Ainsi, dans sa lettre au *Chapitre général* : « Quiconque des frères se refusera à observer cette règle, je ne le tiens pas pour mon frère ! Et je dis cela, également, de tous ces autres qui s'en vont errant, sans

un frère Egide ou à un frère Rufin devenait, à présent, impossible pour les frères nouveaux, étant donnée l'abondance de ceux-ci. Des paroles de François, que l'on nous a conservées, montrent bien avec quelle inquiétude effrayée, vers ce même temps, il considérait ce grand troupeau disparate dont il se voyait contraint d'être le berger<sup>1</sup>. Sans compter que, pendant son séjour en Orient, il avait pris une très grave maladie d'yeux ; et ce fut cette maladie qui, jointe à maints autres motifs, le conduisit, dès l'année qui suivit son retour, à adopter un parti d'une importance décisive. Au Chapitre de la Saint-Michel, en 1220, il se démit de sa charge de chef et directeur de l'ordre. Il désigna, pour le remplacer, Pierre de Cattani, qu'il remplaça ensuite, lorsque Pierre mourut, le 10 mars 1221, par son autre favori, le frère Elie Bombarone<sup>2</sup>.

Il pensait, évidemment, que cette démission lui rendrait les mains plus libres pour le grand travail d'organisation qui s'imposait à lui. Car si, désormais, il n'était plus le directeur de l'ordre, il en restait toujours le législateur ; et toujours aussi, vis-à-vis de

égard pour la discipline de la règle » (Bœhmer, *Analekten*, p. 61). Ou encore, dans la *Première Règle* : « Et que tous les frères qui auront manqué aux ordres du Seigneur, et qui auront vagué en dehors de l'obédience, que tous ceux-là sachent qu'ils sont maudits ! » (*Ibid*, p. 6.) N'en déplaise à M. Lempp, sur ce point-là aussi Honorius et François sont absolument d'accord.

1. *Speculum Perf.* (éd. Sabatier), p. 180 : « Chef d'une armée si nombreuse et si diverse, berger d'un troupeau si vaste et si étendu ».

2. La plaque tombale de Pierre de Cattani se voit encore, sur une paroi extérieure de la chapelle de la Portioncule, et porte cette inscription :

†

ANNO. D. NI. MCC. XXI. VI ID. MARTII CORPUS FR. P. CATTANII QUI HIC REQUIESCIT MIGRAVIT AD DOMINUM ANIMAM CUIUS BENEDICAT DOMINUS. AMEN.

Rome, il en restait le véritable chef<sup>1</sup>. En compagnie du savant frère Césaire de Spire, qui paraît avoir gagné sa confiance pendant leur collaboration en Orient, il se mit tout entier à la tâche importante qu'il savait devoir être accomplie avant toutes les autres : au remplacement de la très courte et simple règle, écrite naguère à Rivo-Torto, et ayant alors reçu l'approbation d'Innocent III, par une règle nouvelle et plus détaillée, qui aurait, ensuite, à être solennellement et définitivement consacrée de la cour Romaine<sup>2</sup>.

Mais, avant d'aborder ce lourd travail, il devait encore avoir la vive joie de voir réunis autour de lui tous ses frères, et en plus grand nombre que jamais auparavant. Durant son absence, les bruits les plus insensés s'étaient répandus en Italie ; une foule de personnes croyaient qu'il avait été pris par les Musulmans, d'autres qu'il s'était noyé, et d'autres enfin qu'il avait subi la mort du martyr. Mais lorsque l'on s'aperçut qu'il était vivant, de toutes parts les frères accoururent en foule vers lui, prêtres et laïcs, enfants de la première heure et novices fraîchement admis : tous voulaient voir leur maître, revenu d'Orient, et l'entendre, et recevoir sa bénédiction. Celle-ci leur fut donnée au fameux Chapitre que l'histoire franciscaine commémore sous le nom de Chapitre des Nattes (Pentecôte de 1221), parce que, comme les frères, réunis au nombre de trois mille (ou peut-être

1. Voyez encore, dans le prologue de la *Règle*, confirmée par Rome en 1223 : *Frater Franciscus* (et non pas : *frater Helias*) *promittit obedientiam et reverentiam Domino papæ Honorio..... et alii fratres teneantur fratri Francisco obedire.* (*Opuscula*, p. 63.)

2. La collaboration de François et de Césaire est mentionnée par Jourdain de Giano (*Analecta*, I, p. 5).

de cinq mille), n'avaient point pu trouver à se loger dans la maison que la ville d'Assise leur avait fait construire auprès de la Portioncule, la plupart ont couché dans des huttes de branches ou de paille tressée (*stuoie*, nattes), ou bien encore en plein air, dans la plaine environnant Assise<sup>1</sup>.

Hugolin était alors occupé par une nouvelle légation dans l'Italie du Nord, où le pape l'avait chargé de prêcher une Croisade. Pendant les journées de ce célèbre Chapitre franciscain, il se trouvait à Brescia et à Vérone. Mais il avait envoyé à Assise, pour le représenter, un autre cardinal, Régnier Cappoccio de Viterbe, qui était venu en compagnie de divers hauts personnages ecclésiastiques. Ce fut un évêque qui chanta la messe solennelle de la Pentecôte, avec sa merveilleuse séquence : *Veni, Sancte Spiritus!* François lut l'Évangile, et un autre frère, avant lui, l'Épître. Puis le saint prêcha, s'adressant d'abord aux frères, sur ce texte : « Que béni soit le Seigneur mon Dieu, qui fortifie mes mains pour la lutte ! » mais ensuite parlant au peuple tout entier. « Or, saint François, lisons-nous dans les *Fioretti*, prêchait à très haute voix ce que lui inspirait l'Esprit-Saint. Et, pour texte de sa prédication, il choisit ces paroles : « Mes petits enfants, Dieu nous a accordé de grandes  
« choses ; et des choses plus grandes nous sont pro-  
« mises par lui, si nous tenons nous-mêmes les pro-  
« messes que nous lui avons faites, et si nous avons  
« confiance dans les siennes. Le plaisir du monde  
« est de courte durée, mais éternel est le châtement  
« qui le suit. Et la souffrance dans cette vie n'est  
« que peu de chose, mais la béatitude dans l'autre

1. *Speculum Perf.*, chap. vii. La Pentecôte, cette année-là, tombait au 30 mai, de sorte qu'il était très possible, aux membres du Chapitre, de camper en plein air.

« vie est infinie ! » C'est donc sur ces paroles que François prêcha, avec un recueillement admirable, encourageant tous les cœurs à l'obéissance envers notre Sainte Mère l'Eglise, à l'amour réciproque, à la prière pour tout le peuple de Dieu, à la patience dans les contrariétés, à la pureté et à la chasteté angéliques, à la paix et à l'union avec Dieu et les hommes, à l'humilité et à la douceur envers tous, au mépris du monde, au zèle ardent pour la sainte pauvreté, à la vigilance et au soin dans la prière et les chants de louange, et puis, avec tout cela, les engageant à rejeter tous leurs soucis, aussi bien pour ce qui concerne l'âme que le corps, sur le bon Berger, notre Bienheureux Seigneur Jésus-Christ<sup>1</sup>. »

C'était vraiment une fête de retrouvailles que François célébrait là, et de retrouvailles aussi bien avec le peuple qu'avec ses frères. Après ce Chapitre, qui dura huit jours, les frères furent obligés de rester deux jours de plus à la Portioncule, afin de pouvoir consommer toutes les provisions dont on les avait comblés<sup>2</sup>. Et comme, déjà, on était sur le point de clore le Chapitre, voici que François tira, par un pan de son habit, le frère Elie, qui avait dirigé l'assemblée, et au pied duquel il s'était tenu assis : et il lui déclara qu'il avait quelque chose sur le cœur. Elie se pencha vers lui, et puis, s'étant redressé, dit tout haut : « Mes frères, le Frère, — c'était le titre que François, après sa démission, avait voulu porter désormais, — le Frère me demande de parler à sa place : car il est fatigué et ne peut plus se faire entendre. Mais il dit qu'il y a un pays qui s'appelle l'Allemagne, et où demeurent un grand nombre de pieux

1. *Fioretti*, chap. xviii.

2. Jourdain de Giano, dans les *Analecta franc.*, I, p. 7.

chrétiens que nous voyons souvent passer par notre vallée, avec de longs bâtons, et de grandes gourdes de voyage. Malgré le soleil et la sueur, ces bons pèlerins poursuivent leur route jusqu'au tombeau des Apôtres, en chantant les louanges de Dieu et de ses saints. Mais, comme plusieurs de nos frères, précédemment, ont été fort mal traités dans le pays de ces Allemands, le Frère ne veut obliger personne à s'y rendre; et cependant, si quelqu'un de vous consent à s'y rendre par amour pour Dieu et par zèle pour le salut des âmes, le Frère a décidé de leur accorder la même liberté d'action qu'à ceux qui s'en vont en Terre Sainte, ou plus grande encore. Et, donc, si quelques-uns de ceux qui sont présents se sentent le désir d'aller en Allemagne, qu'ils se lèvent, et se rangent sur le côté! » Aussitôt quatre-vingt-dix frères se mirent debout, et s'écrièrent qu'ils étaient prêts à affronter une mort qui leur paraissait inévitable et certaine.

A la tête de cette mission allemande, François plaça, tout naturellement, le frère allemand Césaire de Spire. Parmi ses compagnons se trouvaient, notamment, le frère Jean de Piano Carpino, qui savait prêcher en latin et en langue lombarde, le frère Barnabé, qui connaissait à la fois le lombard et l'allemand, le frère Thomas de Celano, qui allait devenir bientôt le biographe de saint François, et puis aussi ce Jourdain de Giano qui nous raconte lui-même, et de la façon la plus amusante, dans sa *chronique*, comment il s'est condamné à faire partie de cette mission, — c'est-à-dire à aller au-devant de la mort, — pour se punir du goût fâcheux qu'il avait à faire connaissance avec des personnes de haute condition<sup>1</sup>. En tout, la mis-

1. Jourdain, *loc. cit.*, p. 10.

sion comprenait douze prêtres et treize frères laïcs ; et l'on peut se figurer avec quelle tendre sollicitude François a béni « le plus qu'il pouvait », et les missionnaires eux-mêmes, et tous ceux que leur prédication allait conquérir pour l'ordre<sup>1</sup>.

Les frères envoyés en Allemagne ne se mirent en route que durant l'été ; et bientôt l'on dut reconnaître qu'aucune ombre de martyr ne les attendait. Il n'y a peut-être pas, dans toute l'histoire du mouvement franciscain, de pages plus charmantes que celles où Jourdain nous raconte son voyage et celui des autres frères, de Trente à Botzen, de Botzen à Brixen, de Brixen à Stertzing, et de Stertzing à Mitlenwald. Déjà le soir était venu, lorsqu'ils entrèrent dans cette dernière ville ; et, depuis le matin, ils n'avaient rien mangé, et ils avaient fait plus de sept milles dans la journée. Afin de ne pas dormir avec l'estomac tout à fait vide, ils résolurent de remplir celui-ci de l'eau d'un ruisseau voisin. Le lendemain matin, ils repartirent ; mais il se trouva que, quelques heures après, plusieurs d'entre eux se sentirent trop faibles ou malades pour faire un pas de plus ; heureusement, ils trouvèrent quelques pommes sauvages qu'ils mangèrent ; et, comme c'était le temps de la récolte des raves, ils purent aussi se régaler d'un petit nombre de ces légumes, qu'ils avaient mendiés.

D'une manière générale, les frères reçurent un accueil excellent ; et bientôt on les vit s'installer à

1. Cf., dans le *Testament* de François et dans ses *Lettres*, les expressions débordantes de tendresse où son cœur s'épanchait : « Mes fils bénis, ... mes fils chéris, ... moi, le frère François, votre petit serviteur, je vous bénis le plus que je peux ! » (*Opuscula*, pp. 49, 107, 115).

Strasbourg, à Spire, à Worms, à Mayence, à Cologne, Wurtzbourg, Ratisbonne, et Salzbourg. D'après l'ancienne coutume franciscaine, les nouveaux venus se logeaient où ils pouvaient, chez les lépreux, ou bien dans une cave, ou une église abandonnée. A Erfurt, des bourgeois de la ville demandèrent à Jourdain, qui était arrivé là avec d'autres frères, s'il ne voulait point qu'ils lui bâtissent un couvent. Mais lui, n'ayant encore jamais vu un couvent dans son ordre, leur répondit : « Un couvent, je ne sais pas ce que c'est ; mais, si vous voulez faire quelque chose pour nous, bâtissez-nous une maison tout près de l'eau, afin que nous puissions nous laver les pieds ! » Et ainsi fut fait. Bien caractéristique, aussi, est l'épisode de ces frères de Salzbourg à qui Césaire avait écrit qu'ils pourraient, s'ils voulaient, venir au chapitre de Spire, ou bien rester chez eux, si la chose ne leur convenait point. Ces pauvres frères, ne désirant point vouloir quelque chose eux-mêmes, furent tout aïolés d'une telle invitation, et se rendirent aussitôt à Spire pour savoir de Césaire le motif qu'il avait eu, à leur envoyer un ordre aussi peu défini.

Mais revenons à la Portioncule. Lorsque, au Chapitre des Nattes, tous les frères furent répartis soit entre les provinces italiennes ou entre les missions, il en resta un que personne ne connaissait, et dont personne ne semblait se soucier. Il était venu à ce Chapitre avec les frères de Messine, qui, d'ailleurs, ne savaient rien de lui, si ce n'est qu'il était fraîchement entré dans l'ordre, qu'il s'appelait Antoine, qu'il était né en Portugal, et que, retournant du Maroc dans son pays, il avait été chassé par une tempête jusqu'en Sicile. Enfin, le frère inconnu s'approcha du supérieur de la province de Romagne, le frère

Gratien, et lui demanda la permission de l'accompagner. « Es-tu prêtre ? » lui dit Gratien. Et, sur la réponse affirmative du frère, il sollicita d'Elie la permission de l'emmener avec lui, car les prêtres, à ce moment, étaient encore très peu nombreux dans l'ordre.

Antoine accompagna donc son nouveau supérieur en Romagne, où bientôt il se retira dans l'ermitage de Monte Paolo, aux environs de Forli. Et ce n'est que plus tard qu'il s'interrompit de la vie solitaire de prières et de pénitences, qu'il menait dans cet ermitage, pour devenir le grand orateur populaire que l'Église a canonisé sous le nom de saint Antoine de Padoue<sup>1</sup>.

1. Ce frère mineur, qui est peut-être, dans les temps modernes, le plus connu des disciples de saint François, était né à Lisbonne en 1195. A l'âge de quinze ans, il était entré dans un couvent d'Augustins de sa ville natale, mais bientôt avait été envoyé au fameux couvent de Santa-Cruz, dans la ville universitaire de Coimbre. Là, tout en faisant ses études, il avait reçu la prêtrise. En 1220, probablement par suite de ce qu'il avait appris des actes des cinq martyrs marocains dont j'ai parlé plus haut, il s'était pris d'enthousiasme pour l'ordre franciscain. Avec la permission de ses supérieurs, il était passé dans cet ordre, et il était entré au couvent de San Antonio, à Coimbre. De là, il s'était rendu au Maroc, pour y être martyrisé, mais n'avait pu réussir dans ce projet. Abu-Jacob ayant retrouvé son scepticisme et son indifférence naturelle, Antoine s'était donc embarqué pour rentrer en Portugal : mais les vents l'avaient conduit en Sicile, et c'est de là qu'il était venu au Chapitre de Pentecôte de 1221. Voyez l'excellent ouvrage de Leon de Kerval : *Sancti Antonii de Padua Vitæ duæ, quarum altera hucusque inedita* (Paris, 1904).

## LES ADMONITIONS ET LES RÈGLES

Césaire de Spire ne partit pas immédiatement pour l'Allemagne, avec les autres frères de la nouvelle mission. François lui fit prolonger un peu son séjour auprès de lui, avant cet important départ : car il comptait sur son aide pour la rédaction de la nouvelle *règle*, et Césaire, de son côté, était heureux de pouvoir, avant son départ, passer quelque temps encore en compagnie de son maître bien-aimé, qu'il craignait bien de ne plus revoir. Et c'est ainsi que le frère allemand resta environ trois mois encore avec François dans la vallée de Spolète, soit à la Portioncule, ou plus haut, dans la solitude des Carceri <sup>1</sup>.

1. Ce fait nous est affirmé, très clairement, par Jourdain de Giano. Qu'on lise, en effet, ces deux passages de sa *Chronique* : « Et saint François, voyant le frère Césaire très érudit dans les lettres sacrées, lui confia le soin d'orne[r] la règle qu'il avait, lui-même, conçue d'abord en termes très simples ; ce que le dit frère fit effectivement ». Et : « Le frère Césaire, ayant donc fait choix de ses frères, et éprouvant lui-même beaucoup de chagrin à devoir quitter saint François et les autres saints frères, répartit d'abord, avec l'autorisation de saint François, la troupe de ses compagnons dans des couvents de Lombardie, pour qu'ils y attendissent ses ordres ; et lui-même resta encore, pendant près de trois mois, dans la vallée de Spolète. » (N<sup>os</sup> 15 et 19). Ces passages suffisent à nous empêcher d'admettre l'assertion de K. Muller, et, après lui, de Sabatier, de Lempp et de Schnurer, suivant lesquels François, au Chapitre de Pentecôte de 1221, « aurait

La première règle que François avait écrite à Rivo-Torto était toute brève et simple. « Je la fis écrire en peu de paroles, et très simple, et Notre-Seigneur le pape voulut bien me la confirmer. » C'est ce que François nous dit lui-même, dans son Testament; et tous les témoignages des premiers biographes s'accordent avec lui sur ce point<sup>1</sup>. En majeure partie, cette règle primitive était faite de passages extraits de la Bible; elle comprenait notamment des versets de saint Matthieu (x, 9-10; xix, 21; xvi, 24) et de saint Luc (ix, 3). Et de là vint aussi le nom que François aimait à employer pour désigner cette règle : *forma sancti Evangelii*, « la forme de vie évangélique ». Ce qu'il voulait, en un mot, était d'indiquer aux frères la meilleure façon de « suivre l'Évangile ».

Nous ne possédons plus cette première règle franciscaine, et aucun des nombreux et subtils efforts n'a réussi, qui, de nos jours, ont été tentés pour la reconstituer. Cependant, ces tentatives sont issues d'une pensée juste : à savoir, que ce qu'on appelle la *Regula Prima* (ou, d'une façon plus générale, depuis Karl Muller, « la Règle de 1221 ») nous offre incontestablement la règle primitive de l'ordre, compliquée d'une foule d'additions, modifications, et amplifications ultérieures<sup>2</sup>.

donné lecture de la rédaction primitive de sa règle, telle qu'il venail de l'élaborer avec l'aide de Césaire de Spire ». Si les choses s'étaient passées ainsi, Jourdain n'aurait point manqué de nous en faire part : mais il est bien évident que cette collaboration des deux frères n'a commencé qu'après ledit Chapitre.

1. Voyez Celano, *Vita Prima*, I, chap. xiii; Julien de Spire, *loc. cit.*, p. 588, n° 226; Bonav., III, 8.

2. Voyez les deux tentatives de reconstitution faites par Karl Muller : l'une dans les *Anfänge*, pp. 185-188, l'autre dans le *Theol. Litt. Zeitung*, 1895, pp. 182 et suiv. Bœhmer, dans ses *Analekten*.

La description que nous fait Jacques de Vitry des Chapitres franciscains nous permet d'entrevoir de quelle façon s'est opéré ce développement de la règle. Le prélat français raconte comment les frères, s'étant réunis pour ces assemblées, « concevaient et décrétaient des saints règlements, avec l'assistance d'hommes de bien<sup>1</sup> ». Ces « hommes de bien » qui assistaient les frères, sont, sans aucun doute, les cardinaux protecteurs de l'ordre ; car précisément les relations intimes entre les cardinaux et François se sont engagées durant l'été de 1212, au moment où Jacques de Vitry séjournait à la cour pontificale. Et, pour le reste, la description de celui-ci concorde entièrement avec ce que nous savons d'un autre côté : que, « à la Pentecôte, les frères se réunissaient à la Portioncule, et délibéraient sur la meilleure manière dont ils devaient suivre leur règle<sup>2</sup> ».

François, naturellement, a toujours gardé une autorité prépondérante dans ces délibérations. « Saint François, — nous dit encore la source citée tout à l'heure, — avertissait, blâmait, ou ordonnait, suivant que le Seigneur l'inspirait. » Et les mots latins de cette citation nous en rendent le sens plus précis encore : *faciebat admonitiones, reprehensiones, et præcepta*. Nous possédons, en effet, parmi les écrits de François d'Assise, tout un recueil de ces écrits qui porte le titre d'*Admonitiones*. Que si, donc, nous voulons trouver les premières additions<sup>3</sup> faites à la règle primitive, c'est là que nous aurons à les chercher. Et

(pp. 88-89), a essayé une reconstitution plus sommaire de la règle primitive.

1. Dans les *Analekten* de Bœhmer, p. 98.

2. *Tres Socii*, XIV.

3. Dans Bœhmer, pp. 40-49.

déjà l'inscription mise en tête de la série nous le prouve : « Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; ceci sont les saintes paroles d'admonition de notre vénéré père François à tous les frères. »

Or, ces *admonitions* nous présentent exactement ce que Thomas de Celano, en nous parlant de la règle, appelle : « quelques autres prescriptions qui sont tout à fait nécessaires pour une vie sainte <sup>1</sup> ». Voici ces prescriptions :

I. — « Au sujet du corps du Sauveur ». La première chose que François voulait enseigner à ses disciples, et leur introduire tout au fond du cœur, était une grande vénération et un grand amour pour Dieu, révélé à l'œil de la foi dans la sainte hostie.

II. — « Du péché de la volonté propre ». C'est la volonté propre qui a conduit au péché originel.

III. — « De l'obéissance parfaite ». Celui qui ne renonce pas à tout, et d'abord à sa volonté personnelle, ne peut être le disciple de Jésus.

IV. — « Que personne ne doit tendre à la domination ». Car c'est chose beaucoup plus saine, pour le salut de l'homme, de laver les pieds des autres frères que de leur commander.

V. — « Que personne ne doit s'élever au-dessus des autres, mais seulement se glorifier de la croix du Sauveur ». C'est là une idée qui, plus tard, a été développée tout au long dans huit chapitres célèbres des *Fioretti*.

VI. — « De la nécessité de suivre Jésus-Christ ». « Nous voulons être appelés les serviteurs de Dieu :

1. *Vita Prima*, I, chap. XIII : « Saint François a écrit, simplement et en peu de paroles, une forme de vie, en se servant surtout d'expressions du saint Évangile. Cependant il joignit à ces extraits quelques autres préceptes, qu'il jugeait nécessaires pour une conduite sainte. »

mais il convient que nous en ayons honte, car les saints ont fait de grandes choses ; et nous, nous voulons être honorés et estimés simplement parce que nous racontons ces choses et que nous prêchons sur elles. »

VII. — « Que la science doit suivre l'action ». Il n'y a de science vraie, et digne d'être recherchée, que celle qui conduit directement à des actions : idée sur laquelle François, ensuite, ne cessera plus de revenir et d'insister.

VIII. — « Il ne faut envier personne ». Surtout il ne faut envier à personne le bien que Dieu accomplit dans son âme.

IX. — « Sur l'amour ». Celui-là seul a un véritable amour pour ses ennemis qui, lorsqu'il subit une injustice, pense avant tout et uniquement au dommage que l'injuste est en train de causer à son âme, à lui.

X. — « Sur la nécessité de refréner le corps ». Il y a un ennemi que nous n'avons pas du tout l'obligation d'aimer : c'est, à savoir, notre corps. Et si nous combattons cet ennemi énergiquement et sans relâche, alors aucune autre inimitié, visible ou invisible, ne peut nous nuire le moins du monde.

XI. — « Personne ne doit prendre le dommage du péché d'autrui ». Or, lorsque l'on répond au mal par le mal, on prend soi-même, sur son âme, le dommage du péché d'autrui.

XII. — « Du signe auquel se reconnaît l'esprit divin ». Plus un homme, en réalité, devient meilleur, plus il se sent, lui-même, mauvais.

XIII. — « De la patience ». Combien l'on possède de patience, c'est ce que l'on découvre seulement lorsqu'on a une occasion sérieuse de s'impatienter.

XIV. — « De la pauvreté d'esprit ». La pauvreté

d'esprit, prescrite par l'Évangile, ne consiste pas en de nombreux jeûnes et mortifications, mais en ce que, si l'on a reçu un soufflet sur la joue droite, on tend encore la joue gauche.

XV. — « Sur la paix ». Bienheureux les pacifiques !

XVI. — « Sur la pureté du cœur ». Ceux-là sont purs de cœur qui méprisent la terre, recherchent le ciel, et ont toujours leur Dieu devant les yeux.

XVII. — « De la nécessité d'être un humble serviteur de Dieu » : et de ne pas exiger plus de son prochain que ce que l'on est, soi-même, prêt à donner à Dieu.

XVIII. — « De la compassion pour le prochain ». Bienheureux celui qui a des égards pour son prochain, dans les fautes de celui-ci, et qui lui témoigne autant d'indulgence et de compassion que son prochain a le devoir de lui en témoigner !

XIX. — « Du bon serviteur de Dieu ». Bienheureux celui qui, lorsqu'il est loué et glorifié par les hommes, ne s'estime lui-même ni plus ni moins que lorsqu'il est, par eux, déprécié et méprisé ; car l'homme est seulement ce qu'il est aux yeux de Dieu et jamais rien de plus !

XX. — « Des bons frères, et des mauvais, dans l'ordre ». Bienheureux est le frère dont toute la joie consiste à accomplir l'œuvre de Dieu, et à parler de Dieu, et qui, ainsi, amène les hommes à servir Dieu dans la joie du cœur !

XXI. — « Du frère éloquent et vide ». Malheur au frère dont la joie consiste à faire rire les gens par des paroles vaniteuses et vides, et qui, par ses actions, ne compense point la grâce que Dieu lui a accordée !

XXII. — « De la réprimande ». Bienheureux est le frère qui ne s'empresse pas à se justifier, mais qui

accepte humblement d'être blâmé et couvert de honte, même lorsqu'il n'a commis aucun mal !

XXIII. — « De l'humilité ». Bienheureux est le frère qui sait être absolument aussi humble parmi ses inférieurs que parmi ses supérieurs !

XXIV. — « Du véritable amour ». Bienheureux est le serviteur de Dieu qui aime tout autant son frère lorsque celui-ci est malade et a besoin de lui, que lorsque ce frère est bien portant et peut lui procurer plaisir et profit !

XXV. — Et bienheureux est le serviteur de Dieu qui aime et respecte tout autant son frère lorsque celui-ci est éloigné de lui que lorsqu'il est en sa compagnie, et qui jamais n'en dit rien, derrière son dos, qu'il ne pourrait lui faire entendre, affectueusement !

XXVI. — « Que les serviteurs de Dieu doivent honorer les prêtres ». Bienheureux est le serviteur de Dieu qui accorde sa confiance aux prêtres vivant d'après la loi de la sainte Église Romaine ! Et malheur à celui qui les dédaigne ! Même lorsque les prêtres sont pécheurs, personne ne doit les condamner, car ils n'en ont pas moins le merveilleux privilège de disposer du corps et du sang de Jésus-Christ.

XXVII. — « Des vertus qui mettent en fuite les vices ». Cette *Admonition* est la *Laude* reproduite plus haut (p. 267), en l'honneur de toutes les vertus.

XXVIII. — « Que l'on ne doit point se vanter de sa vertu ». Dieu voit dans les ténèbres ; c'est pour lui seul que nous devons tout faire et, ainsi, nous amasser un trésor dans le ciel.

*Hæc sunt documenta pii Patris!* pouvons-nous proclamer avec Thomas de Celano, après avoir examiné ces vingt-huit courts paragraphes. « Oui, c'est bien par ces préceptes que le pieux père a formé et

instruit ses nouveaux fils<sup>1</sup> ! » Certes, François était un merveilleux « maître des novices », suivant l'expression consacrée des cloîtres ; mais il faut bien avouer que ces aphorismes, d'une psychologie religieuse admirablement pénétrante, ne rappellent que de très loin une règle d'ordre proprement dite.

Au contraire, nous trouvons un aperçu très instructif de la manière dont saint François rédigeait une règle de ce genre, en lisant un petit fragment de réglementation qui, sans aucun doute, provient entièrement de sa main. « Dans les premiers temps de l'ordre, lorsque les frères étaient encore peu nombreux, et qu'aucun couvent n'avait été installé<sup>2</sup> », les membres de l'ordre passaient la plupart de leur temps en voyages de mission, et se logeaient au hasard, comme ils pouvaient. Mais, de temps en temps, ils désiraient se retirer dans la solitude, pour y prier en paix, et fortifier leur âme pour une nouvelle activité apostolique, d'après l'exemple de leur maître, qui avait coutume de dire qu'il « ne manquait point de se persuader, d'abord, lui-même, de ce qu'il allait prêcher aux autres<sup>3</sup> ». Et c'est ainsi que naquirent les premiers couvents franciscains, qui, d'ailleurs, n'avaient guère le droit de porter un tel nom. A la Portioncule, même, le « couvent » n'était qu'un groupe de huttes, entouré d'une haie ; aux Carceri, le couvent était formé de quelques grottes dans le rocher, et de même aussi à Fonte Colombo, et sur le mont Alverne. Et sans cesse nous trouvons, dans les récits des *Fioretti*, des allusions à ces petits couvents,

1. Celano, *Vita Prima*, xv, 41 : Bonav., IV, 3.

2. *Fioretti*, chap. iv.

3. Celano, *Vita Prima*, I, xv, 36.

où « les frères n'avaient absolument rien d'autre que des berceaux de feuillage pour y dormir<sup>1</sup> ». Aussi n'employait-on point le mot *claustrum*, pour désigner ces résidences franciscaines : et nous avons vu comment le pauvre frère Jourdain a été stupéfait, lorsque, à Erfurth, on lui a offert de lui bâtir « un couvent » ; on désignait simplement chacune de ces résidences du nom de « lieu », *locus*, ou d' « ermitage », *eremo*, *eremitorium*, ou encore de « retraite », *ritiro*. Et c'est précisément à l'usage des frères qui désiraient se réfugier pour quelque temps dans un de ces *eremitoria* que François a écrit la règle, ou plutôt le règlement, qu'on va lire, d'autant plus précieux pour nous que, de la façon la plus certaine, il a été rédigé par lui seul, sans l'assistance ni du cardinal Hugolin, ni du frère Césaire<sup>2</sup>. En voici le texte complet :

DE RELIGIOSA HABITATIONE IN EREMO

« Les frères qui veulent vivre pieusement dans les ermitages doivent se trouver au nombre de trois, ou de quatre tout au plus. Deux d'entre eux doivent être les mères, et l'autre, ou les deux autres, tenir le rôle de fils. Et les mères auront à mener la vie de Marthe, tandis que les fils mèneront celle de Marie-Madeleine.

« Les deux frères qui tiendront l'office des mères devront mener la vie de Marthe, et les deux fils celle de Marie ; et chacun devra avoir une cellule où il pourra prier et dormir. Et, aussitôt que le soleil se sera couché, ils réciteront les complies, et chercheront à observer la loi du silence ; et, à l'heure des

1. Par exemple. *Fioretti*, chap. xvii.

2. Dans Böhmer, *Analekten*, pp. 67-68. Le texte du règlement est moins complet dans les *Opuscula* (pp. 83-84).

matines, ils se lèveront et réciteront leurs heures, et chercheront d'abord le royaume de Dieu et sa justice. Au moment convenable, ils réciteront prime, et puis, après tierce, ils pourront rompre la loi du silence, et aller vers leurs mères, et, s'ils le veulent, leur demander l'aumône, comme les autres pauvres, pour l'amour de Dieu. Après quoi ils réciteront sexte et none ; et ils célébreront les vêpres au moment qui convient.

« Et ils ne devront permettre à personne d'entrer dans l'ermitage où ils sont, et personne non plus ne pourra y manger. Les frères qui tiendront l'office de mères devront rester éloignés du reste des hommes et en éloigner leurs fils, de façon que personne ne puisse leur parler. Et les fils ne pourront parler à personne qu'à leurs mères, ou encore à leur supérieur, si celui-ci vient leur faire visite, avec la bénédiction de Dieu. Et les fils devront prendre, à leur tour, l'emploi de mères, lorsque cela paraîtra bon de part et d'autre, et avoir bien soin d'observer tout ce qui est dit ci-dessus ».

Voilà bien une règle telle que François lui-même était en état de l'écrire ! Et quoi de plus charmant, en vérité, que cette image de la vie de quatre ermites, qui s'en vont, là-haut, dans la solitude montagnaise de Fonte Colombo ou des Carceri, et dont deux, comme Marthe dans l'Évangile, doivent prendre soin des choses temporelles, pendant que les deux autres, comme Marie, resteront assis aux pieds du Sauveur ! Et puis, vers l'heure de midi, voici que les deux frères qui ont choisi la meilleure part s'approchent des deux autres, et, humblement et timidement, leur demandent à manger, comme de sages enfants viennent le demander à une bonne mère<sup>1</sup> !

1. « Je te dis cela, mon fils, comme une mère ! » écrivait Fran-

A côté de la courte règle primitive de 1210 et de ce règlement pour les ermitages, il faut citer encore une règle spéciale, valant seulement pour la Portioncule. Cette règle nous a été conservée au chapitre LV du *Speculum Perfectionis*, et rappelle beaucoup le règlement des ermitages : ainsi on y retrouve la défense à tout étranger de pénétrer dans les *loci*. Aucune conversation temporelle, aucune parole superflue ne doivent s'entendre à la Portioncule ; les frères de ce « lieu » aurent à être choisis parmi les meilleurs et les plus pieux de l'ordre entier, et devront édifier tous les autres par leur façon exemplaire de réciter les offices. « Et il convient que, dans ce lieu, rien n'arrive ni ne soit dit d'inutile, mais que le lieu tout entier soit toujours tenu pur et saint, parmi des hymnes et des chants de louange. » Et le chapitre LXXXII du même *Speculum* nous apprend encore que, lorsqu'un frère a contrevenu à ces prescriptions, il est tenu de réciter un *Notre Père*, ainsi que la prière composée par François, *Laudes Domini*.

Comme on le voit, l'œuvre de législateur de saint François est toute faite de travaux de circonstance. Par exemple, dans un Chapitre, on lui disait que nombre de frères se mortifiaient le corps avec des cilices à nœuds, des cercles de fer, et autres choses semblables. Aussitôt il promulgait une règle, pour interdire aux frères l'emploi de ces moyens ascétiques <sup>1</sup>. Une autre

çois à son disciple favori, le frère Léon, avec qui il avait souvent demeuré dans ses ermitages (Boëmer, p. 68). Pareillement Celano nous dit que François « s'était choisi le frère Elie en guise de mère » (*Vita Prima*, II, chap. IV). Cf. dans la *Vita Secunda*, III, 99 : « Pacifique dit à saint François : Bénis-nous, mère bien-aimée ! » Dans le même écrit, III, 113, nous lisons que maints frères « convertissent en loisir la vie érémitique ».

1. *Speculum Perf.* (éd. Sabatier), p. 56.

fois, il décrétait, dans un Chapitre, la prescription suivante : « Les frères doivent bien prendre garde à ne pas se comporter, extérieurement, comme des hypocrites, sombres et ambitieux, mais bien à se montrer toujours joyeux dans le Seigneur, et gais, et aimables, et agréables à tous <sup>1</sup>. Ce passage a été transcrit, plus tard, au chapitre VII de la *Regula Prima*. Une autre *admonition*, dont un fragment est cité dans le *Speculum*, paraît ressembler absolument à celles que nous possédons <sup>2</sup>. Et un dernier chapitre de la *Regula Prima* porte l'inscription : *Admonitio Fratrum*.

De même que la règle de Rivo-Torto nous donne les fondements de tout l'édifice de la Règle à venir, de même ces prescriptions de circonstance et les admonitions émises dans les divers Chapitres peuvent être considérées comme le premier étage de cet édifice. Au-dessus de l'étage ainsi formé, la construction se poursuit, sous l'influence du temps et des événements. En 1217, sont inaugurées les grandes missions franciscaines ; et certainement c'est à leur propos que sont écrits des articles tels que le XIV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> chapitres de la *Regula Prima*, ayant pour titre : « Comment les frères doivent aller par le monde, et de ceux des frères qui s'en vont chez les Sarrazins et autres incrédules. » De ces admonitions d'adieu, les biographes de saint François nous ont conservé plusieurs exemples : on peut lire, notamment, au chapitre LXV du *Speculum Perfectionis*, le discours adressé par François aux frères qui s'en vont. Semblablement à maints passages de la règle prochaine, ce discours commence par les mots : *In nomine Domini*, formule par laquelle

1. Celano. *Vita Secunda*, III, 68.

2. *Speculum Perf.*, chap. xcvi. Voyez l'*Admonition XX* dans Bœhmer.

on avait alors l'habitude de commencer tous les documents officiels <sup>1</sup>.

On peut admettre, du reste, sans crainte d'erreur, que ces *admonitions*, toujours plus étendues à mesure que l'ordre se développait, ont été aussitôt rédigées par écrit. Toutes ont un objet tout pratique : elles indiquent la manière dont François veut que les frères se conduisent, et les préceptes qu'il désire qu'ils suivent. Et ses lettres ultérieures nous montrent, en outre, combien il souhaite que ses frères copient les dites règles et en portent chacun un exemplaire sur soi, « afin de pouvoir mieux en observer les prescriptions <sup>2</sup>. »

Si donc on veut se représenter en quoi a consisté exactement le travail commun de François et de Césaire, dans l'été de 1221, pour la rédaction de la règle nouvelle, on doit avant tout se persuader que les deux rédacteurs ont eu sous les yeux non seulement la règle primitive de 1210, mais encore toute la série des *admonitions* et prescriptions des années suivantes. C'est à l'aide de ces matériaux qu'ils tâchent à constituer une règle nouvelle <sup>3</sup>. Le fait est qu'ils

1. *Speculum Perf.* (éd. Sabatier), p. 120; *Regula Prima*, chap. iv et xxiv.

2. « Afin de mieux observer les présentes prescriptions, tu garderas cette lettre sur toi jusqu'à la Pentecôte ». *Lettre à Elie*, de 1223, dans les *Opuscula* (p. 110). Bœhmer a recueilli une série de passages attestant l'importance attachée par saint François à cette lecture fréquente de ses écrits (*Analekten*, p. xxxvi).

3. Cela nous est également prouvé par une vision qu'a eue François, vers ce même temps. Il a vu tous les frères, affamés, se réunir autour de lui, tandis qu'il n'avait rien d'autre, pour les nourrir, qu'une poignée de miettes qui lui disparaissaient entre les doigts. Et une voix lui dit : « Pétris ensemble toutes ces miettes, pour en faire une hostie, et donne-la aux frères ! » Le lendemain, François comprend que lesdites miettes signifient les *Verba evangelica*, et que l'hostie représente la règle qu'il doit former à l'aide de ces paroles évangéliques (Bonav., IV, 41; Celano, *Vita Secunda*, II, chap. clx).

se contentent, en somme, de mettre bout à bout l'ancien et le nouveau, souvent même sans ordre, et que c'est ainsi qu'ils rédigent ce recueil, ou plutôt ce choix de prescriptions, que les anciens historiens appelaient la *Regula Prima*, et que ceux d'aujourd'hui appellent « la Règle de 1221 », mais qui, en réalité, n'a jamais été admis comme une véritable règle de l'ordre.

Sans vouloir distinguer en détail, comme l'ont essayé Karl Muller et Bœhmer, la partie de ce grand recueil de matériaux qui provient de la règle primitive, et la partie qui est faite d'additions postérieures, nous pouvons, cependant, nous faire une idée générale suffisamment nette de la distinction de ces deux parties. Ainsi, c'est incontestablement à la « Règle de Rivo-Torto » que remontent, en plus de l'introduction, où François promet obéissance au pape Innocent, les chapitres I, — sur les trois vœux de l'ordre : obéissance, pauvreté, continence ; — II, — sur la réception des frères et leur habillement ; — III, — sur la récitation des offices et les jeûnes ; — VII, — sur l'obligation pour les frères de servir et de travailler ; — IX, — sur l'autorisation, pour les frères, de mendier en cas de nécessité, mais également sur la défense qui leur est faite de recevoir jamais de l'argent ; — XII, — sur l'obligation d'éviter les femmes ; — XIV, — sur l'obligation, pour les frères, de ne rien emporter avec soi, sur la route, et de ne point résister aux méchants ; — et XIX — sur le respect dû aux prêtres. Ces chapitres n'ont peut-être pas été transcrits mot pour mot de la règle primitive : mais, assurément, les mêmes prescriptions devaient se trouver dans cette règle, avec un sens tout pareil. Seule, l'obligation du jeûne paraît, d'abord, avoir eu une forme plus rigoureuse que celle

qui nous a été conservée dans la *Regula Prima*<sup>1</sup>.

D'autre part, nous pouvons certainement tenir pour une addition postérieure à la règle primitive le chapitre iv, avec son début documentaire : *In nomine Domini*. Ce chapitre traite des ministres franciscains, et du devoir d'obéissance des frères envers eux ; il doit donc avoir été rédigé à l'occasion de l'assemblée franciscaine où ont été institués les premiers ministres. Plusieurs autres chapitres concordent presque littéralement avec des *admonitions* qui nous sont parvenues : par exemple, on pourra comparer le chapitre v avec les *admonitions* 4 et 11, ou le chapitre xxii avec les *admonitions* 9 et 10. Une autre *admonition*, qui a été mentionnée par Thomas de Celano, ne se trouve point dans le recueil de celles que l'on a gardées : mais c'est elle, sans aucun doute, qui a été transportée dans la *Regula Prima*, où elle fait partie du chapitre viii<sup>2</sup>.

Enfin la *Regula Prima* contient un troisième élément, formé de ce qu'on pourrait appeler la poésie religieuse de saint François. Dans cette catégorie doit se ranger, avant tout, la *laude* dont j'ai parlé plus haut, ce chant de louanges que François ordonne à ses frères de chanter dans toutes les villes qu'ils traverseront, en bons jongleurs de Dieu, et où apparaissent déjà des images et des accents qui font songer au fameux *Cantique du Soleil*<sup>3</sup>. Le grand objet de

1. La *Regula Prima* ne prescrit qu'un jour de jeûne par semaine, le vendredi, tandis que, si nous pouvons en croire Jourdain de Giano (*Analecta Franc.*, I, p. 4), la règle primitive commandait aussi de jeûner le mercredi.

2. Celano, *Vita Secunda*, III, 68. Pareillement, le *Speculum Perfectionis* (chap. xii) contient une *Admonition aux malades* qui se retrouve dans le chapitre x de la *Regula Prima*.

3. « Malheur à ceux qui ne meurent point dans la pénitence, car ils deviendront fils du diable et iront au feu éternel ! » (*Regula*

François, en effet, était d'inspirer aux hommes l'enthousiasme de Dieu. Et ainsi, après une dernière *admonitio fratrum*, — où il faut noter que François et Césaire de Spire ont transcrit jusqu'au vieux titre d'*admonition*, — voici que l'écrit commun des deux législateurs se change en un ample et magnifique hymne de louanges, qui sans cesse s'élève et s'étend, comme la voix puissante d'un orgue, pour ne s'arrêter qu'après avoir atteint les sommets les plus hauts, le point où toute parole humaine est forcée de se taire, toute pensée humaine de s'éteindre, et où rien ne reste plus que le *Sanctus, Sanctus, Sanctus* des anges, et l'*Alleluia* infini des bienheureux ! Ce dernier chapitre de la *Regula Prima*, malheureusement très difficile à traduire, doit être cité tout entier :

PRIÈRE, CHANT DE LOUANGES, ET ACTION DE GRACES

« Dieu tout puissant, suprême, très saint, et sublime, Père saint et juste, Seigneur et Roi du ciel et de la terre, nous te remercions d'abord de ce que, par ta sainte volonté, et par l'entremise de ton Fils incarné dans la chair, avec l'aide du Saint-Esprit, tu as créé toutes les choses spirituelles et corporelles, et nous as créés à ton image et suivant ta ressemblance, et nous as placés dans le Paradis terrestre, d'où nous sommes ensuite déchus par notre propre faute. Et nous te remercions de ce que, après nous avoir créés par l'entremise de ton Fils, tu as daigné, avec le véritable et saint amour que tu as pour nous, laisser naître ce Fils, à la fois véritable Dieu et homme véritable, de la Vierge Marie, éternellement virginale et bien-

*Prima*, XXI) « Malheur à ceux qui mourront dans le péché mortel ! Bienheureux ceux qui auront obéi à ta sainte volonté, car la mort ne leur fera point de mal ! » (*Cantique du Soleil*, dans Bœhmer, p. 66).

heureuse, et de ce que, par sa grâce, son sang, et sa mort, tu as voulu délivrer les pauvres prisonniers que nous étions devenus. Et nous te remercions de ce que ce même Fils de Dieu, dans la splendeur de sa majesté, reviendra au jour du jugement, pour envoyer au feu éternel ceux qui n'auront point voulu se convertir et te connaître, mais pour dire à tous ceux qui t'auront connu, et adoré, et servi dans leur conversion : « Venez ici, les élus de mon Père, « héritiers du royaume qui est préparé pour vous « depuis la création du monde !

« Et comme nous tous, pauvres pécheurs, nous ne sommes point dignes de te nommer, nous te supplions et conjurons de faire en sorte que Notre Seigneur Jésus-Christ, ton Fils bien aimé, en qui tu as mis ta complaisance, se charge, avec l'aide du Saint-Esprit consolateur, de te remercier de toutes les grandes choses que, par Lui, tu as faites pour nous. *Alleluia.* Et humblement nous implorons la bienheureuse Mère et Vierge Marie, les bienheureux Michel, Gabriel, Raphaël, et le chœur de tous les esprits bienheureux, les Séraphins et les Chérubins, les Trônes, les Dominations, les Principautés, les Puissances, les Forces célestes, les Anges et Archanges, les bienheureux saint Jean-Baptiste, saint Jean l'Évangéliste, saint Pierre et saint Paul, et les bienheureux Patriarches et Prophètes, et les Enfants Innocents, et les Apôtres, et les Évangélistes, les Disciples, les Martyrs, les Confesseurs, les Vierges, les bienheureux Elie et Enoch, et tous les saints qui ont été, qui sont, et qui seront à venir, nous les implorons que, par amour pour toi, et ainsi qu'il te plaira, ils apportent à tes pieds notre reconnaissance, Dieu suprême, vrai, éternel, et vivant, avec ton Fils, notre très cher Seigneur Jésus-Christ, et avec le Saint-Esprit conso-

lateur, dans tous les siècles des siècles. Amen.  
*Alleluia*<sup>1</sup>.

« Et nous, les frères mineurs, tes serviteurs inutiles, nous prions et conjurons humblement tous ceux qui veulent servir Dieu dans la sainte Église catholique, tous ceux qui vivent dans l'état ecclésiastique, tous les prêtres, diacres, sous-diacres, acolytes, exorcistes, lecteurs, ostiaires, et tous les clercs, tous les moines et toutes les nonnes, et tous les enfants, petits garçons et petites filles, et tous les pauvres et nécessiteux, et les rois et les princes, et les ouvriers, les paysans, les serviteurs et les maîtres, et toutes les vierges, tous les continents et tous ceux qui vivent en état de mariage, tous les laïcs, hommes et femmes, jeunes gens et vieillards, bien portants et malades, petits et grands. appartenant à toutes les nations et parlant toutes les langues, en un mot tous les hommes qui vivent à présent ou qui vivront ensuite, nous les supplions humblement de persévérer dans la véritable foi et la conversion, car il n'y a point d'autre moyen d'être sauvé. Et que tous, de tout notre cœur, de toute notre âme, et de toutes nos forces corporelles et spirituelles, de toute notre raison, et de toutes nos facultés, de tout notre amour, de tout notre être intime, nous aimions le Seigneur notre Dieu, qui nous a fait don, à tous, de tout notre corps et de toute notre âme, et de toute notre vie, et qui continue à nous en faire don, qui nous a créés et nous a rachetés, et qui, maintenant encore, par pure compassion, veut nous sauver, et qui a pardonné et pardonne journellement, aux misérables, paresseux, puants, ingrats, et mauvais vauriens que nous sommes! »

« Donc, il convient que nous ne désirions et ne

1. Bæhmer, pp. 23-26. *Opuscula*, pp. 57-61.

veuillons rien d'autre, que nous n'accueillions avec joie rien d'autre, que notre Créateur, et Rédempteur, et Sauveur, le seul vrai Dieu, qui est le Bien parfait, le Bien tout entier, le Bien véritable et suprême, qui est seul bon, pieux et doux, indulgent et tendre, qui est seul saint, droit, et véridique, qui seul est innocent et pur, et duquel et par lequel, et dans lequel, sont tout pardon, toute grâce et toute grandeur, pour tous les pénitents, tous les justes, tous les bienheureux dans le ciel. Et, donc, que rien ne nous éloigne de Lui, que rien ne nous en sépare ! Tous et partout, en chaque temps et à chaque heure, journellement et constamment, croyons en Dieu avec vérité et humilité, et conservons-le dans notre cœur, et aimons-le et honorons-le, adorons-le, servons-le, louons-le, et glorifions-le, et lui chantons des louanges, et le remercions, le Triple et l'Unique, le Père, et le Fils, et le Saint-Esprit, le Créateur de tous, le Rédempteur de ceux qui croient en lui, et qui l'aiment, Dieu sans commencement et sans fin, immuable, invisible, ineffable, insaisissable, et béni, et loué, et célébré, et glorifié, et très haut, et très doux et très tendre, et digne d'être toujours et par-dessus tout aimé, et désiré, dans les siècles des siècles ! Que gloire soit au Père et au Fils et au Saint-Esprit, comme cela était dans le commencement, maintenant et pour l'éternité ! Amen. »

---





SAINT FRANÇOIS EN PRIÈRE

Fragment de la grande *Crucifixion* de Fra Angelico.

(Florence, couvent de Saint-Marc).

Pl. IV.

## LA LUTTE POUR L'ESPRIT DE PAUVRETÉ

Deux années se passèrent avant que la règle définitive se trouvât prête. En septembre 1221, Césaire se mit en route pour l'Allemagne avec ses missionnaires, et ce n'est que le 29 novembre 1223 qu'Honorius III, par sa bulle *Solet annuere*, confirma la règle. Dans l'intervalle de ces deux dates, se place toute une série de négociations sur lesquelles, malheureusement, aucun témoignage bien clair ne s'est conservé jusqu'à nous, mais pendant lesquelles il est absolument certain qu'une opposition très vive a commencé à se dessiner entre François lui-même, d'une part, et, d'autre part, le frère Elie Bombarone et d'autres frères partageant ses vues. Dans cette opposition, que l'on peut appeler un véritable conflit, le cardinal Hugolin a eu la tâche difficile de servir d'intermédiaire, et de satisfaire les deux partis autant que possible.

Si l'on veut comprendre le point principal du différend, on doit d'abord se représenter le développement de l'ordre nouveau, au cours des années antérieures.

En donnant sa démission, François, comme on l'a vu, s'était réservé une certaine situation prépondé-

rante ; c'est lui, par exemple, qui, au Chapitre de 1221, avait élu et envoyé les missionnaires d'Allemagne ; sans compter d'autres faits encore nous prouvant qu'il n'avait jamais cessé de posséder, et d'exercer au besoin, une autorité considérable <sup>1</sup>.

Mais, d'abord, François n'avait jamais eu aucun goût pour les mesures violentes. Jourdain nous dit que, toujours, « il aimait mieux atteindre un but au moyen du bien qu'au moyen du mal », et que, s'il ne parvenait pas à établir sa volonté, il se refusait, en tout cas, à sévir et à commander « comme les pouvoirs du monde ». S'il échouait à obtenir de ses frères qu'ils fissent leur devoir, de cela il se consolait en redoublant lui-même sa fidélité au devoir <sup>2</sup>. En présence d'un homme de ce caractère, et ainsi disposé, des volontés plus énergiques ne pouvaient manquer d'avoir beau jeu. Or, c'était un homme d'une volonté infiniment énergique, cet Élie Bombarone qui allait ensuite devenir fameux sous le nom d'Élie de Cortone ; et derrière lui se trouvaient d'autres hommes encore, qui le soutenaient dans son opposition contre François. De l'un de ces hommes, nous savons le nom : le frère Pierre de Stacia, de Bologne. Quant aux autres, les sources les désignent simplement sous l'appellation collective : « les ministres », appellation qui s'appliquait en particulier aux frères placés à la tête des provinces italiennes de l'ordre, sous le titre

1. « C'est vous qui avez le pouvoir ! » *potestatem habetis vos*, lui dit son vicaire, Pierre de Cattani, pendant son séjour en Terre-Sainte (Jourdain de Giano, p. 5). Voyez *ibid.*, pp. 7-8, d'autres expressions indiquant l'autorité effective qu'avait conservée saint François.

2. *Omnia per humilitatem maluit vincere quam per judicii potestatem* (*Analecta franc.*, I, p. 5.) — Voyez *Speculum Perf.*, chap. II et LXXI.

de *ministri*, c'est-à-dire de « serviteurs » des dites provinces<sup>1</sup>.

J'ai cité tout à l'heure un frère de Bologne ; en réalité, cette ville a été le centre de l'opposition qui, à l'intérieur de l'ordre, s'est produite contre François. Depuis longtemps déjà, des relations étroites existaient entre les franciscains et la célèbre cité universitaire. Dès 1211, Bernard de Quintavalle avait prêché à Bologne ; en 1213, les frères mineurs s'y étaient installés, dans une maison qui avait été appelée « *le Pugliole* », à quelque distance en dehors de la porte Galliera. Plusieurs des membres les plus considérables de l'ordre nouveau avaient étudié à Bologne. C'étaient, d'abord, les deux vicaires de saint François, Pierre de Cattani et Elie ; et c'étaient, ensuite, la plupart des généraux futurs de l'ordre, Jean Parenti, Aymon de Faversham, Crescent de Gesi, Jean de Parme. On a vu déjà, plus haut, qu'un professeur de l'université de Bologne, Nicolas de Pepoli, après avoir été, dès le début, le protecteur et le bienfaiteur des franciscains, a fini lui-même par entrer dans l'ordre. A peu près vers le même temps, le plus illustre des légistes de Bologne, Accurtius, dit le

1. C'est en 1223 que l'immense champ d'activité de l'ordre fut réparti en douze provinces ; à la tête de chacune fut placé un « serviteur de la province », *minister provincialis* (Cf. S. Matth. xx, 26), — par suite de la répugnance de saint François à employer le mot de « prieur ». Chaque province, à son tour, avait été divisée en districts (*custodiæ*), sous l'autorité d'un *custos* ou « gardien ». Et un titre analogue, *guardianus*, était donné au chef de chaque « lieu » ou couvent. Enfin, à la tête de l'ordre entier, se trouvait le « ministre général, » ou « serviteur de tout l'ordre » : mais bientôt ce titre fut abrégé, et le chef de l'ordre devint, simplement, le « général », tandis que les « ministres provinciaux » devenaient les « ministres ». — Ajoutons que, d'après la *Chronica XXIV Generalium*, le mot même de *fratres minores* serait emprunté à un passage de l'évangile de saint Matthieu (xxv, 40 et 45), où la Vulgate emploie le terme *minoribus*.

Grand, abandonna aux frères mineurs sa maison de la Riccardina, aux environs de la ville, — le premier couvent susdit s'étant trouvé trop petit. Et enfin, Pierre de Stacia, — à la ressemblance de l'école théologique fondée à Bologne, en 1219, par les dominicains, — inaugura dans cette ville une maison d'études pour les franciscains<sup>1</sup>.

La nouvelle de cette inauguration indigna profondément François. Celui-ci, sa vie durant, avait beaucoup tenu à être, comme il aimait à le dire, un *idiota*, un homme simple et illettré. D'une façon générale, il n'était pas ennemi des études ; et Sabatier lui fait tort en lui attribuant une malveillance foncière, et de parti pris, contre toute science. Au contraire, voici ce qu'il avait écrit, un jour, sous la forme d'une *admonition* : « Tous les théologiens, et tous ceux qui nous servent en nous expliquant la parole de Dieu, nous devons les honorer et les estimer très haut, car ils nous donnent l'esprit et la vie<sup>2</sup>. » Mais il entendait que les études eussent un objet pratique, et servissent à la proclamation de la parole divine. Aussi pensait-il que l'on n'y avait pas besoin de beaucoup de livres : c'est dans la prière que l'on apprend le mieux ce qui peut toucher et remuer les cœurs. François lui-même, comme ses œuvres nous le montrent, lisait volontiers les Saintes-Écritures : cependant, à mesure qu'il vieillissait, l'impression lui venait qu'il avait lu assez, même de la parole de Dieu, et qu'il aurait désormais suffisamment à faire, pour le reste de sa vie, de méditer ses lectures passées et de les mettre en pratique<sup>3</sup>. Car, — toujours sa pensée

1. Hilarin Felder, *op. cit.*, pp. 123-131.

2. Celano, *Vita Secunda*, II, chap. cxxii. Voyez les mêmes expressions dans le Testament de François (*Opuscula*, pp. 78-79).

3. Celano, *ibid.*, chap. lxxii.

revenait à cela, — la meilleure des prédications consiste dans l'exemple personnel.

Dans sa règle, en vérité, il reconnaissait trois classes de membres de l'ordre : *prædicatores, oratores, laboratores* ; et il allait même jusqu'à placer les prédicateurs au-dessus de ceux qui prient et de ceux qui travaillent. « Mais, ajoutait-il, c'est surtout par leurs actions que tous les frères doivent prêcher<sup>1</sup>. » Après quoi, il les mettait en garde contre « la sagesse de ce monde », contre ceux chez qui les paroles étaient tout, mais les œuvres rien ou peu de chose, enfin contre ceux qui tâchaient à briller par leur science, et non pas à se rendre parfaits. « Pour ce qui est de moi, déclarait-il en terminant, tout ce que je sais est Jésus-Christ, le pauvre et le crucifié, et cela me suffit<sup>2</sup> ! »

Un récit que nous a conservé le *Speculum perfectionis*, et dont la date se trouve précisément à cette époque de la vie de saint François, illustre pour nous, de la façon la plus claire, cette attitude du saint à l'égard d'une science *livresque*, « non seulement inutile, mais nuisible » :

Un jeune novice avait obtenu, du frère Elie, la permission d'avoir un exemplaire des Psaumes de David, et de s'occuper à les lire ; mais comme, d'autre part, ce novice savait que François ne voyait pas volontiers, chez ses frères, le désir de la science et des livres, il voulut encore, afin de pouvoir lire le psautier avec sa conscience plus à l'aise, obtenir du saint l'autorisation de posséder le livre. Et François, en réponse à sa requête, lui dit :

1. *Regula Prima*, chap. xvii.

2. *Non pluribus indigeo, fili! Scio Christum pauperem crucifixum.* (Celano, *Vita Secunda*, II, chap. lxxi.)

« L'empereur Charles, Roland, Holger, et tous les grands héros, ont combattu avec beaucoup de sueurs et beaucoup de fatigues contre les incrédules, et ont fini par les vaincre, et sont devenus de saints martyrs, et sont tombés dans leur lutte pour la foi du Christ. Mais, aujourd'hui, il y a beaucoup de gens qui veulent se gagner de la gloire et des louanges auprès des hommes, en racontant simplement ce que ces héros ont fait et souffert ; et, pareillement, il y en a beaucoup parmi nous qui veulent se gagner renommée et considération, simplement, en racontant et prêchant les magnifiques actions qu'ont accomplies les saints. »

Mais le jeune novice ne se satisfait point de cette réponse, et voulut insister. Alors François, — qui était assis devant le feu, et se chauffait avec les autres frères, — releva les yeux et répondit :

« Mon cher enfant, si tu possèdes aujourd'hui un psautier, demain tu voudras avoir aussi un bréviaire, et, quand tu posséderas un bréviaire, alors tu t'établiras sur le trône comme un grand prélat, et tu diras à ton frère : apporte-moi mon bréviaire ! »

Et tout rempli d'une ardente passion, à la pensée de ce que de telles choses présageaient pour l'avenir de son ordre, François plongea ses mains dans les cendres chaudes du foyer, versa une pleine poignée de cendres sur la tête du novice désireux de lecture, lui en frotta la tête, comme s'il la lavait, et, tout le temps de cette opération, lui répéta : « C'est moi qui suis ton bréviaire, c'est moi qui suis ton bréviaire ! »

Et lorsqu'il se fut calmé, et rassis à sa place, il dit au novice : « Frère, moi aussi, j'ai été tenté de recueillir des livres. Mais, comme je ne connaissais point la volonté de Dieu sur ce sujet, j'ai ouvert au hasard l'Évangile, et j'ai prié Dieu de me révéler cette

volonté. Et tout de suite, en ouvrant le livre, je suis tombé sur ces mots : *A vous il est donné de connaître les secrets du royaume de Dieu, tandis que les autres ne peuvent les connaître qu'en paraboles.* »

François se tut un moment, puis il ajouta encore : « Il y a aujourd'hui tant d'hommes qui cherchent avidement les connaissances et la science que bienheureux, en vérité, est celui qui, par amour pour le Seigneur notre Dieu, se sera fait stérile et ignorant<sup>1</sup> ! »

François avait bien raison de dire que le temps où il vivait aspirait à la science plus encore, peut-être, que tous les autres temps. Dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, on n'avait pas vu naître moins de dix-sept universités nouvelles, dont huit pour la seule Italie : Reggio, Vicence, Padoue, Naples, Verceil, Rome, Plaisance, et Arezzo. Simultanément, les trois grandes écoles de fondation plus ancienne, les universités de Paris, Bologne, Oxford, prenaient un développement extraordinaire ; et de toutes parts se dessinait le puissant élan scientifique qui allait caractériser la dernière période du moyen âge. A ce mouvement, les dominicains, dès le début, avaient pris une grande part : cela leur était prescrit par leurs statuts, qu'ils avaient hérités des chanoines augustins. Et, maintenant, voici que les frères mineurs se trouvaient emportés, à leur tour, par ce torrent sans cesse grossissant ; et c'est à cette occasion que François, pour la première fois, s'est vu contraint d'adopter une attitude d'opposition résolue et formelle. Les ailes étendues, comme dans une vision

1. *Speculum perfectionis*, chap. iv. Cf., Celano, *Vita Secunda*, II, chap. cXLVII.

qu'a eue le frère Léon, le fondateur de l'ordre s'est dressé, pour couvrir et protéger ses enfants<sup>1</sup>.

Tout d'abord, sa colère s'est tournée contre Pierre de Stacia et sa maison d'études de Bologne. C'est chose certaine que Pierre n'a pas dû procéder à une telle fondation en ne s'appuyant que sur sa volonté propre : il aura agi avec la collaboration du cardinal Hugolin, qui, en 1220, se trouvait à Bologne, et qui s'était fait inscrire comme possesseur de l'édifice où devait avoir lieu l'institution nouvelle<sup>2</sup>. Mais François courut à Bologne et, au nom de l'obéissance, somma les frères d'évacuer la maison : l'un d'eux, qui était malade, couché dans son lit, eut à partir avec le reste. Puis, s'étant logé chez les dominicains, François y reçut la visite des frères, qui tous lui promirent de se corriger, à l'exception de Pierre de Stacia : et l'on affirme que François, toujours infiniment doux, a maudit celui-ci, à cause de cette résistance, et n'a point voulu, même, retirer sa malédiction sur son lit de mort<sup>3</sup>.

Mais c'est que Pierre, aux yeux de saint François, n'avait pas seulement péché contre la simplicité évangélique : il avait péché aussi, — et c'était ce qui rendait le saint inexorable, — contre la pauvreté évangélique. Comment pouvait-on être un bon frère mineur lorsque l'on devait acheter de gros livres coûteux, et posséder de grandes et commodes maisons, afin de s'y livrer à l'étude ? N'était-il pas écrit dans l'Évangile, et, par suite, dans la règle de l'ordre, que le disciple du Christ « ne devait rien emporter avec soi sur la route » ? Et François ajoutait : « Je comprends

1. *Analecta Franc.*, III, LXXI.

2. *Speculum Perf.*, chap. vi.

3. Ange Clareno, cité par Hilarin Felder, p. 125. — Cf. les *Actus B. Francisci*, chap. LXI.

ces mots de telle façon que les frères ne doivent rien avoir à eux : rien qu'un habit, avec la corde, et le pantalon et les souliers, dans les cas où ces choses sont indispensables. » Un ministre lui demanda un jour : « Que dois-je faire, ayant des ouvrages qui valent plus de cinquante livres d'argent ? » A quoi François répondit : « Pour moi, je ne voudrais point que la possession de tels livres me rendit désobéissant contre le livre de l'Évangile, d'après lequel je me suis engagé à diriger ma vie<sup>1</sup> ! » Et aussi a-t-il eu soin de mettre, dans son portrait idéal du général de l'ordre tel qu'il le rêvait, ce petit trait essentiel : « Et il faut que le parfait général ne soit pas collectionneur de livres<sup>2</sup> ».

Malheureusement, la poursuite d'une lutte comme celle-là aurait exigé une volonté bien plus forte que celle de François. Les autres, — ceux qui ne se contentaient point d'honorer la science de loin, mais qui voulaient, eux-mêmes, en prendre leur part, c'est eux qui étaient les plus forts, et qui devaient remporter la victoire. Si nous voulons en croire le frère Léon, Elie et son parti ont même poussé l'audace jusqu'à essayer de supprimer complètement la règle écrite par François, et d'y substituer, par exemple, celle des dominicains, qui accordait aux études une place considérable ; et ces novateurs auraient gagné à leur projet le cardinal Hugolin, dans un des Chapitres de l'ordre, peut-être celui de 1222 ou celui de 1223. Mais François, dès qu'il aurait entendu les premières observations, cependant très discrètes et habilement présentées, du cardinal, au lieu d'y répondre, aurait pris Hugolin par la

1. Celano, *Vita Secunda*, II, 32. — Les 50 livres d'argent équivaldraient, de nos jours, environ à 2.200 francs.

2. *Speculum Perf.*, p. 155.

main, l'aurait entraîné au milieu des frères rassemblés, et, à très haute voix, se serait écrié :

« Mes frères, mes frères, le Seigneur m'a appelé pour marcher dans les voies de l'humilité et de la simplicité, et il y a appelé, avec moi, tous ceux qui veulent me suivre et m'imiter. Et, par conséquent, qu'il ne soit plus question de la règle de saint Benoit, ni d'aucune autre ! Car le Seigneur m'a dit qu'il voulait que je fusse un simple et un insensé, comme on n'en avait pas encore vu de tels, et que son intention était de nous conduire par d'autres chemins que ceux de la science. Et Dieu vous fera honte, avec toute votre sagesse et toutes vos connaissances ! Je prévois qu'il va vous envoyer les exécuteurs de ses châtiments, et vous punira de telle sorte que, de votre gré ou non, vous aurez à revenir à votre état véritable, avec grand dommage pour vous<sup>1</sup> ! ».

François avait-il raison, dans cette crainte qu'il éprouvait à l'égard de la science ? Il est vrai que l'Apôtre dit : « La science gonfle, l'amour édifie ». Mais il est bien vrai aussi, comme on l'a dit de nos jours, que ces paroles ont souvent servi à couvrir bien d'autres choses que la sainteté. Rechercher la vérité pure et entière, c'est là encore servir Dieu ; et la recherche désintéressée de la vérité exerceu ne

1. Le texte du *Speculum Perfectionis* porte : *Dixit mihi Dominus quod volebat me esse unum novellum pactum*. Mais *pactum* est, sans aucun doute, une erreur, et le mot véritable doit avoir été *pazzum* (en italien *pazzo*, fou). En effet, nous lisons pareillement dans les *Verba S. Francisci* publiés par Lemenns d'après un manuscrit du xiv<sup>e</sup> siècle : *Dixit mihi Dominus quod volebat quod ego essem unus novellus pazzus in hoc mundo* (*Docum. ant. Franc.*, Quaracchi, 1901, p. 104). — François voulait évidemment parler de cette *nuova pazzia* qu'allait chanter bientôt Jacopone de Todi, de cette « folie de la croix », que ne reconnaissaient point le frère Elie et ses partisans.

action purifiante et réconfortante sur toute la vie morale de l'homme. D'être ouvert à toute vérité, c'est la marque distinctive du cœur qui est ouvert aussi à tout bien ; et l'Apôtre nous parle très justement, dans un autre passage, de la « sainteté de la vérité », car il sait que la sainteté du vouloir est un fruit de la sainteté de la pensée, et que, seule, la pleine volonté du vrai est une pleine volonté du bien.

Mais ce qui, sans doute, choquait François au plus profond de son cœur, c'était l'orgueil de l'intelligence, cet égoïsme qui emploie la science comme un moyen pour la petite vanité du moi. Le saint ne voulait pas que ses frères fussent avides d'être vus et appréciés des hommes. Il sentait que mieux valait, infiniment, se tenir à genoux et prier Dieu pour son prochain dans la solitude ignorée d'une grotte ou d'une cellule d'ermite, là-haut, parmi les montagnes, plutôt que de se dresser dans la chaire d'une cathédrale, avec l'âme pleine de vanité à l'idée du fameux personnage que l'on est.

« Ceux-là sont mes chevaliers de la Table Ronde, — disait encore François avec son habitude d'emprunter des expressions aux romans de chevalerie de sa jeunesse, — qui vivent éloignés du monde, en prière et en méditation, dans des lieux déserts, et qui déplorent leurs propres péchés et les péchés d'autrui, et qui vivent simplement et humblement. Car, lorsque leurs âmes seront amenées devant le Seigneur, celui-ci leur montrera les fruits et la récompense de leur travail, et c'est, à savoir, beaucoup d'âmes qu'ils auront sauvées par leurs exemples, leurs prières, et leurs larmes. « Mes fils bien aimés, « leur dira le Seigneur, les autres ont prêché leurs « habiles et savants discours : mais moi, c'est par « l'entremise de vos mérites que j'ai sauvés les hommes.

« Il convient donc que vous receviez la récompense  
 « de vos travaux et les fruits de vos mérites, c'est-à-  
 « dire l'éternité du royaume céleste ! Mais quant à  
 « ceux qui n'auront rien fait d'autre que d'apprendre  
 « et de montrer à autrui, sans avoir rien gagné pour  
 « soi-même, ceux-là devront se tenir nus et dé-  
 « pouillés, et couverts de honte, devant le tribunal  
 « du Christ ! »

François aimait à répéter cette parole à ses frères durant les Chapitres généraux ; et volontiers il y ajoutait un précepte du premier livre de Samuel :  
 « C'est une femme stérile qui a enfanté le plus de fils. »

La prière, et, d'une façon plus générale, la vie, mais non point la parole ni la théorie, étaient donc, pour François, la chose essentielle, celle qui importait le plus pour lui et pour ses frères. D'autres pouvaient suivre les voies qui leur semblaient bonnes : il ne les blâmait ni ne les condamnait, de même qu'il ne blâmait ni ne condamnait ceux qui portaient des vêtements précieux et voyants. Il ne voulait point savoir autre chose que ce pourquoi lui et les siens avaient été appelés en ce monde ; et si vraiment, comme plusieurs le pensent, il a fini par donner à Antoine de Padoue (dont l'éducation universitaire venait d'être découverte, et paraissait devoir être utilisée) la permission d'enseigner la théologie aux frères de Bologne, sûrement il a donné cette permission sous une forme analogue à celle que nous rapporte la tradition :

« A son très cher frère Antoine, salut dans le Christ, du frère François ! Il me plaît que tu fasses aux frères des leçons sur la théologie, mais à la condition que cette étude ne leur fasse point négliger la prière, et n'éteigne pas en eux l'esprit du recueil-

lement, ainsi que cela est écrit dans la Règle. Adieu<sup>1</sup>. »

La « règle » dont parle ici François est la Règle définitive, où, en effet, le cinquième chapitre contient la prescription ci-dessus. Ce chapitre-doit donc avoir été, déjà, élaboré à ce moment : mais il n'en résulte pas que l'ensemble de la Règle ait encore, à cette date, été admis et confirmé. Il ne l'a été que le 29 novembre 1223 ; et, dès 1224, Antoine a quitté Bologne, pour se rendre à Montpellier. Si donc ses leçons ont duré quelque temps, elles doivent avoir commencé avant le mois de novembre 1223 ; et, en effet, on a le droit de supposer que la permission de François a été accordée durant l'été de 1222 : car on sait que François se trouvait alors à Bologne. Antoine, de son côté, était alors à Forli, dans la même province de Romagne dont faisait partie la savante cité universitaire.

Que François, d'ailleurs, malgré toutes les divisions intestines de son ordre, ait continué à être accueilli par le peuple avec le même enthousiasme qu'auparavant, et que, dans la savante Bologne, ses prédications, dépouillées de science et d'art, aient produit l'impression la plus profonde, c'est ce que nous affirme un témoin oculaire. Dans son *Historia Pontificum Salonitanorum et Spalatinum*, écrite

1. Bœhmer, *Analekten*, p. 71. Cf., dans la *Vita Secunda* de Celano (II, chap. cxxii) : « Ecrivait un jour au bienheureux Antoine, il ordonna de mettre en tête de la lettre : Au frère Antoine, mon évêque. » Il est vrai que cette formule, bien caractéristique de la politesse merveilleuse de saint François, ne se retrouve pas dans le texte de la lettre que nous possédons : mais ce n'est point là un motif suffisant pour contester l'authenticité de ce document, qui nous apparaît, pour la première fois, dans la *Chronica XXIV Generalium (Analecta Franc., III, 132)*.

avant 1268, Thomas de Spalato nous rapporte ce qui suit :

« Cette même année (1222), le jour de l'Assomption de la Sainte-Vierge, pendant que j'étais étudiant à Bologne, j'ai vu saint François prêcher sur le marché, devant l'hôtel de ville ; et presque toute la ville était venue l'entendre. Le thème de sa prédication était *les anges, les hommes, et les diables*. Sur ces trois catégories d'esprits il a parlé si bien, et avec tant de sagesse, que maints hommes savants qui se trouvaient là se sont étonnés d'entendre parler ainsi un homme illettré (*idiota*). Tout l'objet de son discours était d'éteindre les inimitiés et de ramener la paix. Son habit était sale, sa figure médiocre, et son visage sans beauté : mais Dieu donnait à sa parole tant de puissance que nombre de familles nobles, que séparaient de vieilles inimitiés et du sang versé, se sont laissées décider par cette parole à se réconcilier pour toujours. Et tout l'auditoire était rempli, pour lui, de tant de vénération et de dévotion que des femmes se jetaient sur lui en foule, cherchant à voler des morceaux de son habit, ou simplement à toucher le rebord de sa robe<sup>1</sup>. »

On ne peut lire sans émotion cet ancien récit d'un homme qui, lui-même, a vu et entendu saint François. Peut-être celui-ci, dès le début, aura-t-il voulu

1. Boehmer, p. 406. On avait cru, généralement, à la suite de Wadding, que cette prédication de saint François avait eu lieu en 1220 : mais Boehmer a péremptoirement démontré qu'il convient de la placer en 1222. — D'après les *Actus* (chap. xxxvi), François, pendant ce séjour à Bologne, a converti deux étudiants de la Marche d'Ancône, Pélerin et Riccius, qui tous deux sont devenus frères mineurs. Et bien que le frère Pélerin fût très savant, et extrêmement versé dans le droit canon, il voulut être compté non point comme un clerc, mais simplement comme un frère lai, — décision toute conforme à l'esprit franciscain.

en imposer un peu à son savant auditoire, en choisissant un thème aussi académique que la distinction des trois catégories d'esprits intelligents, les anges, les hommes, et les diables ? Mais bientôt le François naturel a reparu, et le prédicateur s'est effacé pour laisser place à l'orateur populaire. Et, alors, ses paroles ont saisi les cœurs, les ont remués et enflammés pour Dieu, tout à fait comme autrefois à Assise, ou à Arezzo, ou bien lorsque la parole de François rétablissait la paix entre le loup de Gubbio et les citoyens de la ville. Les haines séculaires sont tombées dans l'oubli, les assassinats et autres violences ont été rayés des comptes de famille, et les mains se sont tendues les unes aux autres, en signe de réconciliation, sans prendre garde aux taches de sang, tout fraîches encore, qui les recouvraient. Et ainsi, la veille de sa mort, François se montre à nous tout à fait le même qu'au premier jour, tel que nous l'avons vu se dresser sur les marches d'un escalier de la Grand' Place d'Assise, pour exhorter ses compatriotes à faire la paix entre eux. François reste, toujours encore, le « héraut du grand Roi » ; et le message qu'il apporte n'a point changé depuis quinze ans : c'est toujours encore le salut que Jésus lui-même a enseigné : *Dominus det tibi pacem !* « Que le Seigneur te donne la paix ! »

---

## LE TIERS-ORDRE

Cependant, le mouvement nouveau, contre lequel François avait essayé de résister, poursuivait inexorablement son cours : les frères mineurs devenaient un ordre étudiant et savant, comme les dominicains.

Après le Chapitre de Pentecôte de 1219, le frère Pacifique et ses compagnons retournèrent en France, munis d'une lettre de recommandation pontificale du 14 juin de la même année. Leur projet, cette fois, était de s'installer à Paris, où, sans doute, ils n'avaient pu atteindre durant leur premier voyage de mission, en 1217. Mais il semble que le clergé français n'ait pas été satisfait de la lettre que les frères apportaient avec eux, et ait demandé des informations à Rome, et que c'est à cette demande qu'ait répondu une nouvelle recommandation du pape, datée du 29 mai 1220, et expressément adressée aux prélats français<sup>1</sup>. A la suite de cette lettre, les frères obtinrent l'autorisation de demeurer dans une maison de Saint-Denis, aux environs de Paris ; ils n'y possédaient encore pas

1. *Pro dilectis filiis*, dans Sbaralea, I, p. 5. — Voy. H. Felder, *op. cit.*, p. 159.

de chapelle à eux, mais suivaient les offices divins dans l'église paroissiale voisine. Quelques années plus tard, en revanche, donation fut faite, aux frères, d'un grand couvent spécialement destiné à leur usage, à Saint-Germain-des-Prés; et dans ce couvent fut installée une université, offrant place à deux cent-quatorze étudiants. Encore l'affluence des aspirants était-elle si énorme qu'un grand nombre d'entre eux étaient obligés d'attendre pendant plusieurs années, inscrits sur une liste, jusqu'au jour où le départ d'étudiants ayant passé leurs examens laisserait des places vacantes.

Les franciscains des premières générations considéraient cette tendance nouvelle avec méfiance et mauvais vouloir. Le frère Egide, en particulier, se montrait infatigable à la combattre. Sans cesse il piquait, de ses sarcasmes pénétrants, ces savants frères mineurs qui lui apparaissaient comme de faux enfants de son père saint François. « Il y a, disait-il, une grande différence entre un mouton qui bêle et un autre qui paît : car, en bêlant, le mouton n'est d'aucun service à personne, tandis qu'en paissant il se rend service à soi-même. Et pareillement il en est d'un frère mineur qui prêche, et d'un autre qui prie et travaille. Mille et mille fois mieux vaut s'instruire soi-même, en menant une vie sainte, que de vouloir instruire le monde entier ! »

Une autre fois, il s'écriait : « Qui des deux est le plus riche : celui qui ne possède qu'un petit jardin, mais qui le fait fructifier, ou celui qui possède la terre entière, mais qui n'en tire aucun profit ? Et, de même, abondance de science ne sert de rien pour le salut ; mais celui qui veut vraiment être savant, celui-là doit travailler beaucoup, et tenir la tête profondément baissée. »

L'un des frères était venu trouver Egide, et lui avait demandé sa bénédiction, avant d'aller prêcher sur la grande place de Pérouse. « Oui, lui répondit Egide, je veux bien bénir ton sermon, à la condition que tu y dises ceci : *Bo, bo, molto dico e poco fo!* « Bèè, bèè, je parle beaucoup et n'agis que très peu ! »

Un autre jour, Egide était dans le jardin de l'ermilage de Monte-Ripido, près de Pérouse, où il vécut trente ans, après la mort de saint François. Il entendit que, au-dessous, dans une vigne, des ouvriers étaient réprimandés par leur maître, pour la façon dont ils conversaient au lieu de travailler. *Faite, faite, e non parlate!* « Faites, faites, et ne parlez point ! » disait le vigneron. C'était là, tout à fait, une formule pour ravir Egide. Sortant de sa cellule, il vint trouver les autres frères, et, du plus loin qu'il les vit : « Ecoutez un peu ce que cet homme dit : Faites, faites, et ne parlez pas ! »

Une autre fois encore, Egide entendit une tourterelle roucouler dans son jardin. « Ma sœur tourterelle, dit-il, je veux apprendre de toi à servir le Seigneur. Car tu répètes toujours *Quá, quá*, et non pas *Lá, lá*, c'est-à-dire : ici, ici sur la terre, et non point : là-bas dans le ciel ; c'est ici que nous devons servir Dieu. O ma sœur tourterelle, comme tu roucoules bien ! Mais toi, enfant des hommes, pourquoi ne prends-tu pas leçon de notre sœur la tourterelle ? » Dans ces moments, il semblait au frère Egide que les temps anciens étaient revenus, les temps où lui et François, en jongleurs de Dieu, erraient sur les routes italiennes. Et alors, tout rempli d'enthousiasme, il entonnait ses chants à la louange de la reine Pauvreté et de sa sœur la noble dame Chasteté, tout en se promenant parmi ses plates-bandes fleuries,

et en jouant, comme sur une viole, avec deux bâtons qu'il frottait l'un sur l'autre<sup>1</sup>.

Mais bientôt le frère Egide, se réveillant de ses souvenirs et de son ravissement, découvrait que les beaux temps anciens étaient irrévocablement passés, que François était mort, et que lui-même était, à présent, un vieillard dont l'opinion n'importait plus à personne. Et c'était comme si le soleil se fût éteint autour de lui, et que les fleurs de son petit jardin eussent perdu leur odeur, et que les tourterelles eussent cessé de roucouler. Et le frère Egide soupirait, longuement, profondément. « Notre vaisseau prend eau, et ne peut plus manquer de couler, disait-il ; sauve qui peut ! Paris, Paris, tu es en train de ruiner l'ordre de saint François ! » Ces plaintes trouvaient écho, alors et plus tard, chez les meilleurs des fils de saint François : « Maudit Paris, qui nous as détruit Assise ! » chantera bientôt Jacopone de Todi<sup>2</sup>. Et comme, un jour, le frère Egide, maintenant très vieux, avait obtenu accès auprès du général de l'ordre, saint Bonaventure, la première question qu'il fit à ce savant homme fut la suivante : « Mon père, est-ce que nous pouvons tous être sauvés, aussi bien les ignorants que les savants ? — Mais certainement oui ! — répondit, avec un sourire affectueux, saint Bonaventure. — Et, est-ce qu'un homme qui n'est pas instruit peut aimer Dieu aussi bien qu'un homme instruit ? — demanda ensuite le vieux franciscain. — Une vieille femme est en état d'aimer Dieu beaucoup mieux qu'un maître de théologie ! » répondit Bonaventure. Aussitôt Egide se lève, court au balcon du jardin, et se met à crier de toutes ses forces, dans

1. *Analecta Franc.*, III, pp. 86 et 101.

2. *Poesie Spirituali*, ed. Tresatti. Venise. 1617, vol. I, *Satira* 40.

le vaste monde : « Ecoutez tous ! Une vieille femme qui n'a jamais rien appris et qui ne sait pas lire peut aimer Dieu plus que le frère Bonaventure <sup>1</sup> ! »

Peu de temps après, ce fidèle disciple de saint François d'Assise alla rejoindre son maître, et ses amis partis avant lui ; ce fut le 22 avril 1262, le soir de veille de la saint Georges, ce même soir où, plus d'un demi-siècle auparavant, à Assise, dans la maison familiale, assis auprès du feu, il avait entendu raconter par ses parents les étranges exploits de François, et avait résolu d'aller le trouver. Pendant toute une longue vie d'homme, depuis lors, il avait gardé son cœur fidèle au premier et unique amour de sa jeunesse <sup>2</sup>.

Mais il faut que nous revenions au développement scientifique de l'ordre. Ce développement a redoublé d'élan lorsque, en septembre 1224, les franciscains sont arrivés en Angleterre. La mission venait de France, et avait pour chef Agnello de Pise, qui avait été custode à Paris. Les frères se fixèrent d'abord à Cantorbéry ; mais, dès le 1<sup>er</sup> novembre 1224, nous les trouvons déjà installés à Oxford. Là, un grand nombre d'étudiants et de candidats de la célèbre université se joignirent à eux ; et nulle part au monde les études ne furent poursuivies avec plus de zèle que

1. *Analecta Franc.*, III, p. 101. — Bonaventure, qui, dans ses écrits, mentionne souvent Egide, et le met au même rang que saint Augustin ou que Richard de Saint-Victor, paraît bien avoir, lui-même, conservé le souvenir de cette aventure. Nous lisons, en effet, dans ses *Collationes* : « C'est ainsi qu'une vieille femme qui ne possède qu'un tout petit jardin y récolte de meilleurs fruits, parce qu'elle n'a que la seule charité, qu'un grand maître qui possède un immense jardin, et qui connaît le mystère et la substance des choses » (Bonav., *Opera*, Quaracchi, 1891, vol. V, p. 418).

2. Voyez l'ouvrage du P. Gisbert Menge, *Dersel. Ægidius von Assisi*, Paderborn, 1906, pp. 114-116.

dans cette colonie des frères anglais. Eccleston raconte comment les frères, pieds nus, traversaient de grandes distances, par la neige et le gel, ou bien en ayant à franchir des marécages où leurs pas s'enfonçaient, afin de pouvoir assister aux leçons d'Oxford. Mais, en même temps, ils observaient de la façon la plus stricte le vœu de pauvreté franciscaine; et la joie franciscaine, elle aussi, régnait parmi eux. Ils riaient gaiment lorsqu'ils se retrouvaient; même à l'église, parfois, une joie extatique les saisissait, qui les empêchait de chanter leur office<sup>1</sup>. Ainsi les frères anglais, pour avoir des habitudes particulières, n'en restaient pas moins de vrais franciscains; et Elie de Cortone, durant son généralat, n'allait pas avoir d'adversaire plus irréconciliable, plus énergiquement opposé à ses violations de la règle, que le savant frère mineur anglais Adam de Marsh<sup>2</sup>. Cependant, il convient d'ajouter que c'est un Anglais, Aymon de Faversham, qui, devenu à son tour général de l'ordre, de 1240 à 1244, a décrété que, seuls, les cleres, c'est-à-dire les frères instruits, auraient le droit d'exercer les fonctions supérieures de l'ordre<sup>3</sup>.

Hélas! le type du frère Egide et du frère Genièvre avait décidément péri. Et cela était inévitable. Au Chapitre de Pentecôte de 1221, trois mille frères étaient présents; comment François aurait-il pu espérer que tous ces frères devinssent pareils aux douze premiers disciples, à ses « chevaliers de la Table Ronde? » Jourdain de Giano nous raconte, très loyalement, ses hésitations et sa longue résistance, bien éloignées de l'humeur aventureuse d'un soldat de Dieu, lors-

1. *Analecta Franc.*, I, pp. 217-218 et 226-228.

2. *Analecta Franc.*, III, pp. 229-230.

3. *Analecta Franc.*, III, p. 251.

qu'on avait voulu l'envoyer en Allemagne comme missionnaire. Des frères tels que ceux-là n'étaient pas des alouettes volant jusqu'au ciel ; François, désormais, ne voyait plus en eux, et avec raison, que des poussins qui avaient besoin de se réfugier sous les ailes protectrices de la poule.

Et la même tendance finit par se faire sentir jusque dans le troisième des ordres fondés par François, l'ordre où étaient admis les hommes et les femmes en état de mariage.

Si nous devons en croire Thomas de Celano, saint François, après avoir prêché aux oiseaux près de Bevagna, vint dans une ville appelée Alviano, entre Orte et Orvieto, non loin de Todi. Là, en compagnie du frère Masseo, il s'installa au milieu de la grand-place, et voulut commencer à prêcher. Le soir tombait, à ce moment, et les innombrables hirondelles qui, aujourd'hui encore, construisent leurs nids dans les hautes murailles grises et les tours croulantes d'Alviano, voletaient çà et là, avec un pépiement continu, et descendaient en foule de leurs nids, sous le rebord des toits. Cependant François et Masseo, suivant leur habitude, entonnèrent leur laude *Timete et honorate* ; et les habitants de la ville se rassemblèrent autour d'eux et se tinrent immobiles et muets, dans l'attente, lorsque le chant fut fini. Mais, au contraire, les hirondelles ne voulaient point faire silence. Toujours en masses plus épaisses, elles affluaient sur la place du marché, et tels étaient leurs cris et leur bavardage que, vraiment, on avait peine à entendre un seul mot du discours. Alors François tournant vers elles son regard plein de patience, leur dit, très doucement : « Mes sœurs les hirondelles, il me semble que, maintenant, c'est à mon tour de parler : quant à vous,

vous avez suffisamment chanté et causé ! Ecoutez donc la parole de Dieu et tenez-vous tranquilles et silencieuses, pendant que je vais prêcher ! » Aussitôt, tous ces oiseaux se tinrent immobiles, en silence, et restèrent ainsi tout le temps que saint François parla.

« Or, en raison de ce miracle, et des brûlantes paroles qu'avait dites François, tous les habitants de la ville voulurent suivre le saint et devenir ses disciples. Mais François les retint en leur disant : « Ne soyez pas trop pressés ! Je vais m'occuper de vous prescrire ce que vous aurez à faire pour être sauvés ! » Et c'est depuis ce temps, lisons-nous dans les *Actus Beati Francisci*, que le saint médita la fondation d'un troisième ordre *qui dicitur continentium*, « qui est aujourd'hui appelé l'ordre des continents<sup>1</sup> ».

Plus d'une fois, au reste, François s'était déjà trouvé dans des cas analogues. Il avait rencontré, par exemple, un certain prêtre qui, après l'avoir entendu, avait désiré mener une vie comme la sienne, mais sans, pour cela, renoncer à son occupation présente. François lui avait permis de rester dans son église, et lui avait seulement ordonné de céder aux pauvres, tous les ans, au moment où il recevrait sa dîme, tout ce qui lui resterait de son revenu de l'année précédente<sup>2</sup>. C'était là un accommodement aux circonstances du renoncement franciscain à toute possession.

Une autre fois, — comme François faisait un long séjour dans son ermitage de Celle, non loin de Cor-

1. Voyez Celano, *Vita Prima*, I, xx, 59. Les *Actus* placent le lieu de cette scène à Cannara, entre Foligno et Bevagna. Bonaventure le place à Alviano, qui doit être le village de Laviano, dans la vallée de la Chiana, ou bien, comme le croit Wadding, le village d'Alviano dans les environs de Todi. Les *Fioretti*, de leur côté, nomment la ville Savurniano.

2. Bernard de Besse, dans les *Analecta*, III, pp. 686-687.

tone. — une femme était venue le trouver, de très loin, pour le consulter sur sa vie spirituelle; François lui avait demandé si elle était mariée, et, sur sa réponse affirmative, lui avait ordonné de rejoindre son mari, mais, ensuite, de vivre avec celui-ci dans la continence<sup>1</sup>.

Au cours de l'un de ses voyages, François avait retrouvé, dans la ville de Poggibonsi, entre Florence et Sienne, un marchand, nommé Luchésio, qu'il avait connu dans sa première jeunesse. De même que, plus tard, le Siennois Jean Colombini, ce Luchésio avait été, d'abord, un homme dur et avide d'argent; et puis, brusquement, il avait changé son caractère et sa façon de vivre. Il était devenu généreux envers les pauvres, accueillait chez lui les pèlerins, recherchait les veuves et les orphelins pour les secourir. François, en vérité, ne paraît avoir exercé aucune influence sur sa conversion, accomplie déjà lors de sa rencontre avec lui à Poggibonsi; mais il lui donna, ainsi qu'à sa femme, une règle de vie et un vêtement de pénitence. Par la suite, ce Luchésio consacra tous ses loisirs aux œuvres de miséricorde, s'occupa de soigner les malades dans les hôpitaux, et, accompagné d'un âne portant des médicaments, fit plusieurs voyages dans les Maremmes, où régnait la contagion de la fièvre, pour venir en aide aux fiévreux. Chez lui, il travaillait à cultiver un petit jardin, qu'il s'était réservé après s'être dépouillé de tous ses autres biens, et dont il vendait les fruits; et,

1. Celano, *Vita Secunda*, II, vii. — Cf. le passage suivant de la vie d'Egide : « Un jour, comme le frère Egide célébrait la chasteté, un homme marié vint lui dire : « Je m'abstiens de toutes les femmes. « à l'exception de la mienne. Est-ce que je puis persévérer dans cette « conduite ? » A quoi Egide répondit : « Ne te paraît-il pas qu'un « homme peut s'enivrer du vin de son propre tonneau ? » (*Dicta B. Ægidii*, Quaracchi, 1905, p. 33.)

lorsque ce revenu ne lui suffisait point, il allait mendier. Sa femme paraît s'être longtemps opposée, de toutes ses forces, à ce changement de vie, toujours comme la femme de Jean Colombini : mais on raconte qu'un miracle, enfin, l'a convertie à son tour. Après cela, tous deux vécurent en parfait accord, et moururent, à quelques instants l'un de l'autre, le 28 avril 1260<sup>1</sup>.

Autour de ce Luchesio se rassembla, à Poggibonsi, tout un cercle d'hommes ayant des vues et des sentiments analogues ; et, de la même façon, d'autres groupes d'hommes se formèrent un peu partout, dans les villes italiennes, groupes que Grégoire IX appela, plus tard, *pœnitentium collegia*, « communautés de pénitents<sup>2</sup> ». Or, tout porte à croire que c'est François qui a donné, à ces communautés, leur règle de vie ; aussi bien avait-il l'habitude de donner ainsi des règles, ou des préceptes, à tous ceux qui lui confiaient leur direction spirituelle. Malheureusement, aucune de ces règles locales ne nous a été conservée, et nous ne pouvons nous représenter leur contenu essentiel que par l'intermédiaire des règles ultérieures<sup>3</sup>.

D'une façon générale, le trait caractéristique de la vie des frères pénitents, — car l'expression de

1. *Acta SS.* d'avril, III, pp. 610-616. — On a vu plus haut que le comte Roland de Cattani a, pareillement, reçu de François un vêtement de pénitence.

2. Lettre de Grégoire IX à Agnès de Bohême, le 9 mai 1238. (Sbaralea, I, p. 241).

3. Dans tout ce récit, je me borne à suivre Karl Müller et Le Monnier — *La Regula et Vita fratrum vel sororum pœnitentium*, découverte par Sabatier au couvent franciscain de Capistrano, dans les Abruzzes, et publiée par lui dans ses *Opuscules* (I, pp. 16-30), contient vraisemblablement une partie importante de la règle écrite en commun par François et Hugolin pour les « frères pénitents ». en tout cas, ce document date, sauf quelques additions postérieures, de 1228.

« membres du Tiers-Ordre » n'a été employée que plus tard, — est toujours que ces frères s'efforcent, dans les conditions spéciales de leur existence ordinaire, à pratiquer la manière de vivre de saint François et de ses disciples. Ils doivent rester *dans* le monde, mais en ne faisant point partie du monde. Dès leur entrée dans la confrérie, ils s'engagent à restituer tout bien injustement acquis, — ce qui signifiait, dans bien des cas, un renoncement complet à tous leurs biens, — à payer soigneusement leurs dîmes à l'Eglise, à faire leur testament sans attendre l'heure de la mort, à empêcher toute division parmi leurs héritiers, à s'abstenir de tout serment, sauf en des circonstances extraordinaires, à ne point porter d'armes, et à n'accepter aucun emploi public. Ils ont un costume particulier, pauvre et sans élégance, et partagent leur temps entre la prière et les œuvres charitables. Le plus souvent, ils demeurent avec leur famille ; mais parfois, de même que les frères mineurs, ils se retirent dans leur solitude.

Bientôt ces communautés, instituées ainsi en divers endroits, eurent à entrer en conflit avec les autorités civiles, à cause des principes de leur règle. Cela est arrivé, notamment, d'une façon significative, en 1221, dans la ville de Faenza, près de Rimini. Là, un très grand nombre de citoyens s'étaient affiliés à la confrérie locale ; et lorsque le Podestat voulut exiger d'eux le vœu d'obéissance accoutumé, par lequel ils devaient s'engager à prendre les armes dès que leurs chefs le leur commanderaient, les frères pénitents se refusèrent à jurer, alléguant à la fois la défense qui leur était faite, par leur règle, de prêter serment et de se servir d'armes. Le Podestat eut recours à toute sorte de mesures de contrainte, pour obtenir

des frères qu'ils consentissent au serment ; et c'est, sans doute, pour se tirer du grave embarras où ils se voyaient plongés que les pauvres gens se sont adressés à l'ami de tous les franciscains, le cardinal Hugolin. Par là seulement nous pouvons nous expliquer qu'Honorius III, dans un bref du 16 décembre 1221, enjoigne à l'évêque de Rimini de prendre sous sa protection les « frères pénitents » de Faenza<sup>1</sup>.

Mais c'est dans l'Italie entière que ne tarda point à se répandre cette lutte entre les « frères pénitents » et l'autorité temporelle. Dans un grand nombre de villes on imposa aux frères, par mesure de châtiement, des impôts spéciaux, en même temps qu'on leur interdisait de distribuer leurs biens aux pauvres. C'est pourquoi Honorius, dans une lettre circulaire malheureusement perdue, ordonna au clergé de soutenir partout la cause des « frères pénitents » contre les pouvoirs communaux, et de veiller à ce que les frères n'eussent à subir aucun dommage. Plus tard, Grégoire IX, dès son avènement au Pontificat, ne se fatigua point de menacer les ennemis des frères pénitents de « la colère de Dieu tout-puissant et des bienheureux apôtres Pierre et Paul<sup>2</sup> ». De cette façon, les frères pénitents purent, bien mieux que les Quakers ou les Adventistes des siècles suivants, introduire dans les républiques italiennes, toujours avides de lutte, un désarmement tout au moins partiel, et préparer les voies aux temps plus pacifiques qui allaient venir. Une fois encore, il était donné à

1. Bref *Significatum est*, dans Sbaralea, I, p. 8.

2. C'est Grégoire IX qui, dans un bref du 28 mars 1230 (Sbaralea, I, p. 39), cite la bulle de son prédécesseur. Les autres brefs de Grégoire en faveur du tiers-ordre sont reproduits dans Sbaralea, I, pp. 30 et 63.

François, ou au mouvement issu de lui, d'appriivoiser et de réconcilier les « loups » du moyen âge.

D'autre part, le conflit provoqué à Rimini suggéra, naturellement, à Hugolin, l'idée de réunir les confréries éparses en un tout, et d'autant plus capable de se défendre qu'il serait plus étroitement lié et plus fort. Vers la fin de l'été de 1221, précisément, le cardinal se trouvait résider à Bologne, et avait maintes occasions de se maintenir en rapports avec les habitants de Faenza<sup>1</sup>. C'est donc, sans doute, à ce moment, que François et Hugolin auront écrit, en collaboration, la première règle pour ces « frères pénitents » franciscains, que déjà Bernard de Besse va appeler le *Tiers-Ordre*<sup>2</sup>. « Ce troisième ordre, écrira le secrétaire de saint Bonaventure, est communément ouvert aux prêtres et aux laïcs, aux vierges, veuves, et personnes mariées. L'occupation des frères et des sœurs de cet ordre doit être de vivre honnêtement dans leurs demeures, de travailler à des œuvres pieuses, et de fuir la vie du monde. Et tu pourras voir parmi eux de nobles chevaliers et d'autres grands de ce monde, humblement vêtus, se comporter de si belle manière, aussi bien avec les pauvres qu'avec les riches, que tu reconnaîtras aussitôt combien véritable est leur crainte de Dieu<sup>3</sup>. »

Nous ne possédons pas, non plus, la règle primitive du Tiers-Ordre, telle que François et Hugolin l'ont écrite; mais sûrement c'est d'après elle qu'aura été

1. Voyez Behmer, *Analekten*, p. xxxv.

2. L'ordre des frères mineurs était le premier, et celui des clarisses le second.

3. Bernard de Besse dans les *Analecta Franc.*, III, 686. — Cf. *Tres Socii*, chap. xiv, et le manuscrit inédit de Mariano de Florence sur le tiers-ordre, étudié par Sabatier à la Bibliothèque Nationale de Florence (*Collection d'Etudes*, II, pp. 157-163.)

rédigée la règle du Tiers-Ordre de 1228, que Sabatier a eu le grand mérite de retrouver, et qui doit avoir été appliquée dans une des villes où avait cours la monnaie de Ravenne, c'est-à-dire, peut-être, à Faenza même. Voici en quoi consiste cette règle :

Les chapitres 1 à v contiennent des prescriptions sur le vêtement, les jeûnes, et les prières. Dans le chapitre iv, le paragraphe 1<sup>er</sup> traite des confessions et communions des frères, qui doivent avoir lieu trois fois par an, à la Noël, à Pâques, et à la Pentecôte. Le paragraphe 2 insiste sur l'obligation de payer en conscience la dime. Le paragraphe 3 défend de porter des armes. Le paragraphe 4 interdit le serment, — exception faite, ici, du serment de fidélité, ainsi que du serment devant les tribunaux. Le paragraphe 5 est dirigé contre les jurons et mauvaises paroles. Le chapitre vi spécifie les réunions de l'ordre. Celles-ci doivent avoir lieu une fois par mois; elles doivent consister en une messe, un sermon, et une délibération des frères. Le chapitre viii est consacré aux malades. Ceux-ci auront à être visités au moins une fois par semaine; et les frères devront s'occuper, à la fois, de les secourir corporellement et de les édifier spirituellement. Le chapitre ix impose l'obligation de prier pour les frères morts, et d'assister à leurs obsèques. Du chapitre x, le paragraphe 1<sup>er</sup> contraint tout membre de l'ordre à faire son testament, durant les trois premiers mois de son admission; le paragraphe 2 le contraint à faire la paix avec ses ennemis; le paragraphe 3 se rapporte aux mesures à prendre contre les attentats des autorités civiles: en pareil cas, le supérieur de la confrérie doit s'adresser à l'évêque. Le paragraphe 5 définit les conditions nécessaires pour entrer dans la confrérie: on doit, d'abord, s'être réconcilié avec son

prochain, avoir restitué le bien mal acquis, et avoir payé l'arriéré de la dîme. Chapitre XI, paragraphe 1<sup>er</sup> : défense d'admettre dans l'ordre aucun hérétique. Paragraphe 2 : défense d'admettre des femmes mariées sans l'autorisation de leurs maris. Les chapitres XII et XIII traitent de la discipline dans l'ordre. Il convient d'y noter particulièrement les paragraphes 8 et 9 du chapitre XIII, enjoignant au membre qui, par un scandale public, a souillé le bon renom de l'ordre, de confesser sa faute devant ses frères assemblés, et de consentir à l'infliction d'une amende. Que, si la faute est très grave, le coupable pourra être exclu de l'ordre. Les paragraphes 13 à 15 défendent de porter plainte en justice contre un frère ou une sœur : toutes les querelles auront à être réglées à l'intérieur de l'ordre. Enfin le paragraphe 12 de ce même chapitre développe le commandement de se défaire de tous biens mal acquis : lorsque l'aspirant ne sait pas où trouver l'homme à qui il devrait restituer, ou son héritier, la règle veut qu'un héraut public, ou encore le prêtre, du haut de la chaire, engage tous ceux qui peuvent se croire les créanciers du frère aspirant à faire connaître leurs réclamations<sup>1</sup>.

1. Sabatier, *Opuscles*, I, pp. 16-30; Bœhmer, *Analekten*, pp. 73-82. La règle d'une autre communauté, telle que nous la donne Mariano dans son manuscrit de Florence, paraît différer sensiblement de celle que Sabatier a retrouvée dans le manuscrit de Capistrano. Mais comme le tiers-ordre a été formé par la fusion de confréries d'abord indépendantes l'une de l'autre, il est tout naturel d'admettre que des particularités locales se soient conservées à côté de la réglementation commune. — Sur le développement ultérieur du tiers-ordre, voyez l'ouvrage cité de Karl Müller, qui, d'ailleurs, ne laisse pas d'offrir maintes affirmations contestables. Le tiers-ordre franciscain a été réorganisé en 1883 par Léon XIII, dans le décret *Misericors Dei filius*. Voyez le P. Eugène d'Oisy, *Directoire des Tertiaires de S. François*, Paris, 1905.

## LA RÈGLE DE 1223

Suivant toute vraisemblance, la collaboration de François et d'Hugolin à la Règle des frères mineurs aura eu le même caractère que leur travail commun à la règle du Tiers-Ordre. « Saint François, nous raconte Mariano de Florence, disait au cardinal ce que l'Esprit lui inspirait ; et le cardinal le rédigeait par écrit, en y faisant les additions nécessaires<sup>1</sup>. » Un récit de la *Legenda Antiqua* nous permet, au reste, de nous représenter le rôle propre de Hugolin, et l'espèce des corrections apportées par lui. François désirait, entre autres choses, introduire dans la règle l'article suivant : « Lorsque les ministres ne prennent pas soin de veiller à ce que les frères puissent observer la règle dans toute sa rigueur, permission sera donnée aux frères de suivre cette règle, même contre le gré des ministres. » Une permission du même genre avait été déjà précédemment accordée par François à Césaire de Spire : celui-ci, seul ou en compagnie d'autres frères du même esprit, étaient autorisés, avec la bénédiction de saint François, à se séparer

1. Dans les *Études* de Sabatier, II, p. 161. — Cf. les propres paroles de Hugolin, citées plus haut, et Bernard de Besse dans les *Analecta*, III, p. 686.

des frères qui se montreraient infidèles à l'égard de la règle, afin de pouvoir observer celle-ci librement, « à la lettre, et sans interprétation <sup>1</sup> ». Evidemment François désirait, par ce moyen, ouvrir une issue à ceux des frères qui se refuseraient à suivre la majorité, dans les questions de la science et de la pauvreté. Mais à Hugolin une telle permission apparaissait comme une source certaine de divisions et de dissolution, pour l'ordre. Et comme François insistait pour que l'article susdit fût, cependant, introduit dans la Règle, Hugolin lui dit : « Eh ! bien, je vais m'arranger pour que le sens de la chose soit maintenu, mais que l'expression seule soit modifiée ! » A cela, François consentit ; mais l'article, tel qu'il fut rédigé dans la règle définitive, se trouva ne contenir qu'une reproduction extrêmement affaiblie de sa pensée.

Suivant l'idée première de saint François, en effet, il était permis aux frères, et même il leur était ordonné, au nom de l'obéissance, de désobéir à leurs supérieurs, dans les cas où cela serait nécessaire pour pouvoir observer la règle littéralement : car, pour François, la règle était au-dessus des ministres, et le vœu d'obéissance s'adressait à la règle, non pas aux ministres <sup>2</sup>. Mais au contraire, dans la rédaction d'Hugolin, ces frères, en qui François voyait ses véritables fils, et à qui, dans la personne de Césaire de Spire, il avait donné sa bénédiction, devenaient une façon de zélateurs trop scrupuleux, et l'article invitait les ministres à user de précautions à leur égard, comme aussi à essayer de les persuader. Ceux qui, aux yeux de saint François, étaient les combattants

1. *Ad litteram, sine glossa.*

2. La même pensée se révèle dans cette parole de Colano : *Obedientiis cunctis Franciscum omnino propono (Vita Secunda, II, LXXIV).*

de la bonne cause, devenaient des patients dignes de pitié, dans la règle d'Hugolin<sup>1</sup>.

Il faut ajouter que, par delà Hugolin, le frère Élie, en sa qualité de vicaire de l'ordre, exerçait une grande influence sur la rédaction définitive de la Règle. C'est de quoi nous avons un témoignage dans une lettre, infiniment significative, que lui écrit François durant l'hiver de 1222-1223.

Élie, sans doute, s'était adressé à François pour se plaindre des frères, et pour souhaiter leur retour à de meilleurs sentiments. Or, François, conformément au tour habituel de sa pensée, lui répond :

« Je vais te dire, de mon mieux, mon opinion : c'est que tu dois tenir tout cela pour une grâce, lorsque les frères, aussi bien que les autres hommes, seront contre toi!... Tu dois souhaiter qu'il en soit précisément ainsi, et non pas autrement.... Je sais de façon certaine que c'est en cela que consiste la véritable obéissance! Et il faut que tu aimes ceux qui te sont opposés, et que tu ne désires d'eux rien d'autre que ce que le Seigneur voudra te donner. Et tu dois montrer ton amour pour eux en ne souhai-

1. Voici d'ailleurs les deux textes :

Texte de François : « Il faut que les frères doivent et puissent recourir à leurs ministres, mais que les ministres soient tenus de concéder aux dits frères, avec bienveillance et libéralité, les choses demandées par obéissance. Que si les ministres s'y refusaient, les frères auraient permission d'observer littéralement la règle, attendu que tous, aussi bien les ministres que leurs subordonnés, doivent être soumis à la règle. » (Sabatier, *Opuscules*, 1, p. 94.) Texte de Hugolin : « Et que si des frères savent et reconnaissent qu'ils sont dans l'impossibilité d'observer en esprit la règle, ils doivent et peuvent recourir à leurs ministres. Et ceux-ci les recevront avec bienveillance et charité, et les traiteront de telle façon que leurs paroles et leurs actes soient ceux d'un maître à l'égard de ses serviteurs. Car il convient que les ministres soient les serviteurs de tous les frères. » (*Regula Secunda*, chap. x.)

tant pas qu'ils deviennent meilleurs chrétiens qu'ils ne sont. Et que cela soit pour toi plus qu'une retraite dans un ermitage<sup>1</sup> ! »

Avec un pareil esprit d'amour, qui accepte *tout* de la main de Dieu, et qui ne consent pas même à se soustraire à des circonstances désagréables, ou à souhaiter l'amélioration du prochain, lorsque celle-ci doit nous profiter à nous-mêmes, François, dans sa lettre, aborde ensuite une autre question, qui, évidemment, a déjà été souvent débattue entre lui et Elie : c'est la question de savoir de quelle façon on doit procéder à l'égard des frères qui sont tombés dans le péché. Elie, toujours zélé à améliorer son prochain, est naturellement porté aux mesures rigoureuses. Mais François, au contraire, lui écrit :

« Aussi vrai que tu aimes le Seigneur, et moi, son serviteur et le tien, tu dois faire en sorte qu'aucun frère dans le monde entier, quelque grand péché qu'il ait pu commettre, ne s'en aille d'auprès de toi sans son pardon, s'il te l'a demandé. Et s'il ne demande pas son pardon, alors tu dois lui demander, toi-même, s'il ne désire pas être pardonné. Et si même il venait mille fois vers toi avec des péchés, tu devrais l'aimer encore plus que tu m'aimes, de manière à pouvoir attirer son cœur vers Dieu ; et toujours tu aurais à être compatissant avec les frères de cette sorte.....

« Et, de tous les chapitres qui sont dans la règle, et qui traitent des péchés mortels, je désire que, avec l'aide du Seigneur et la collaboration de nos

1. Tel est du moins le texte que nous présentent les trois meilleurs manuscrits. Seul, un manuscrit cité par Lemmens dans les *Opuscula*, p. 103, dit, au contraire : « Tu dois désirer qu'ils deviennent meilleurs chrétiens. »

2. *Regula Secunda*. chap. vii.

frères, au prochain Chapitre de la Pentecôte, nous composons ensemble un article ainsi conçu :

« Lorsqu'un frère, aiguillonné par le mauvais esprit, tombe dans un péché mortel, il est tenu de le révéler à son frère gardien. Et il faut que tous les frères qui savent qu'il a péché ne cherchent pas à lui en faire honte ni à le rabaisser, mais, au contraire, lui témoignent une grande compassion ; et il faut qu'ils tiennent très secrets les péchés de leur frère : car les bien-portants n'ont pas besoin de remèdes, mais seulement ceux qui sont malades. Pareillement, les frères sont tenus d'envoyer ce frère pécheur vers le custode, avec un compagnon. Et le custode doit lui venir en aide avec infiniment de pitié, comme il voudrait qu'on lui vînt en aide à lui-même, s'il se trouvait en semblable cas. Et lorsqu'un frère tombe dans un péché véniel, alors il doit le confesser à l'un des frères qui soit prêtre ; ou bien, si aucun prêtre ne se trouve là, il doit le confesser à son frère le plus proche, jusqu'au moment où il arrivera un prêtre qui puisse lui donner l'absolution régulière ; mais à aucun prix on ne devra lui imposer d'autre pénitence qu'en lui disant : « Va, et ne pêche plus ! »

« Et, pour que tu puisses mieux te conformer à cette lettre, je veux que tu la gardes sur toi jusqu'à la Pentecôte ! A ce moment, tu te trouveras là<sup>1</sup> en compagnie des frères, et alors, avec l'aide de Dieu, nous tâcherons à combler les lacunes de la règle ! »

Peu d'autres passages, dans tous les écrits de saint François, nous donnent une plus forte impression de la douceur et indulgence infinies de son cœur. Celui-là n'était pas un homme à éteindre la lampe vacillante, ni à briser le roseau penché. Mais si,

1. François veut évidemment parler de la Portioncule.

maintenant, nous considérons la Règle qui a été rédigée et votée à ce Chapitre de Pentecôte de 1223 dont parle François, nous sommes presque effrayés de voir combien peu il y reste de ce qu'il aurait voulu. Tout court et sec, l'article est rédigé ainsi :

« Lorsqu'un frère, aiguillonné par le mauvais ennemi, tombe dans un péché mortel, et que son péché est un de ceux au sujet desquels le ministre provincial, seul, peut décider, alors ce frère est tenu de s'adresser aussitôt à son ministre provincial. Et si ce ministre est prêtre, il doit imposer au frère, avec douceur, une pénitence ; ou bien, s'il n'est point prêtre, il doit lui laisser imposer une pénitence par un autre prêtre de l'ordre, de la manière qui leur paraîtra le plus convenable dans le Seigneur. Et les ministres auront à se garder de devenir irrités et indignés des péchés d'autrui, car la colère et l'indignation sont un obstacle à l'amour chrétien. »

Cet article indique aux supérieurs une manière d'agir canonique parfaitement correcte ; et les rédacteurs y ont joint certaines considérations qui, sans doute, ont été introduites là pour donner quelque satisfaction à François<sup>1</sup>. Mais que reste-t-il, dans tout cela, du profond amour évangélique qui remplissait la lettre de François, de cet amour qui se donne tout entier au pécheur, même le plus endurci, et se jette dans ses bras, et lui murmure à l'oreille : « Mon frère, mon cher frère bien aimé, est-ce que vraiment tu ne veux pas demander ton pardon ? » Qu'est devenue cette prescription, exigée par saint François, qu'aucun frère ne puisse jeter la pierre au pécheur, et que tous aient à garder le silence sur sa faute, et à lui venir en aide, comme peut-être ils

1. *Admonitio* XI.

auront besoin à leur tour qu'on leur vienne en aide ? Et qu'a-t-on fait de cet autre désir de saint François, que, en cas de péché véniel, les frères se bornent à dire au pécheur la parole de Jésus à la pécheresse : « Va et ne pêche plus ? »

Ainsi François eut sans cesse à constater que ce qu'il avait écrit se trouvait effacé, ou bien modifié jusqu'à en être méconnaissable. Il avait été conduit, notamment, par sa grande vénération pour le Sacrement de l'autel, à décréter que tout frère qui trouverait à terre, ou dans un endroit peu convenable, un morceau de papier sur lequel seraient écrites les paroles de consécration de la messe, ou même qui porterait seulement les mots « Dieu » ou « le Seigneur », aurait à recueillir respectueusement ce papier, et à le garder avec honneur. Mais les nouveaux chefs de l'ordre ne voulurent point transmettre aux frères cette expression, merveilleusement délicate, d'une piété ne pouvant se résigner à voir des paroles saintes profanées en aucune façon ; et ils répondirent à François que l'accomplissement d'un ordre comme celui-là serait, pour les frères, une source d'embarras excessif !

C'était également, pour François, un véritable chagrin de ne pas voir admises, dans la Règle définitive de son ordre, les paroles de l'Évangile qui, jadis, avaient produit une impression énorme sur lui-même et ses premiers amis, ces paroles qui lui avaient été dites pendant la messe de saint Mathias à la Portioncule, et que, de nouveau, il avait lues dans le Livre Saint lorsqu'il l'avait consulté avec Bernard de Quintavalle : « N'emportez rien sur votre route, ni bâton, ni sac, ni pain, ni argent ! » Mais ces paroles furent impitoyablement effacées de la Règle ; et, malgré toute l'humilité de saint François, cette omission est peut-

être ce qui lui a le plus coûté. La rature faite sur ces mots de l'Évangile lui fut, vraiment, comme si l'on avait déchiré son cœur avec un couteau, et il eut le sentiment que tout ce pourquoi il avait vécu, et pour la réalisation de quoi il avait sacrifié sa vie, était à présent proclamé de fausses chimères par ceux qui lui étaient le plus proches, et qui auraient dû continuer son œuvre. Depuis ce moment, François, comme le dit son fidèle ami Léon, n'a plus été qu'un homme malade, blessé à mort, *erat prope mortem et graviter infirmabatur*<sup>1</sup>.

Les légendes ultérieures nous ont conservé, dans un grand tableau d'ensemble, le souvenir de toute cette lutte entre François et les novateurs. Le *Speculum Perfectionis* et Conrad d'Offida nous racontent que François s'était retiré dans son ermitage de Fonte-Colombo, afin de donner là, parmi la prière et le jeûne, sa forme définitive à la Règle de l'ordre ; et qu'il avait choisi, pour l'y accompagner, le frère Léon et le frère Bonizio.

« Et François se tenait dans une grotte du rocher, sur le flanc de la montagne, éloigné des autres à la distance d'un jet de pierre ; et, tout ce que le Seigneur lui révélait dans la méditation, de tout cela il leur faisait part. Et le frère Bonizio dictait, et le frère Léon écrivait... »

1. *Speculum Perf.*, chap. xi. — Cf. *Ibid.*, chap. iii : « Bien que les ministres sussent que les frères étaient tenus d'observer le Sain Evangile, ils firent néanmoins effacer de la règle la phrase : Tu n'emporteras rien sur ta route, etc. » *Ibid.*, chap. ii : « François voulait faire inscrire dans la règle plusieurs choses que Dieu lui avait révélées dans la prière et la méditation comme devant être utiles à la religion. Mais, lorsqu'il énonçait ces choses aux frères, ceux-ci les jugeaient trop lourdes et inexécutables.... Et lui, il ne voulait point discuter avec eux. » — Cf. Celano, *Vita Secunda*, III, 122. « Il avait voulu introduire ces mots dans la règle, mais la rédaction définitive les en a exclus. »

« Or, il arriva qu'un grand mouvement se produisit parmi tous les frères d'Italie, à la nouvelle que saint François écrivait une autre règle; et les ministres s'excitaient les uns les autres. Et tous ceux qui étaient en Italie vinrent trouver le frère Elie, alors vicaire, et lui dirent : « Nous avons appris que le frère François est en train d'écrire une autre règle, et nous « craignons qu'elle ne soit trop lourde à porter. Car « il est très rigoureux contre soi-même, et pourrait « bien nous ordonner des choses que nous ne serions « pas en état d'accomplir. Préviens-le donc de ce « qui en est, avant que cette règle soit confirmée par « le Pape !

« A cela Elie répondit qu'il ne voulait pas aller seul vers François; et, ainsi, ils y allèrent tous ensemble. Et ils arrivèrent dans le voisinage de Fonte-Colombo, et le frère Elie s'écria : « Que loué « soit le Seigneur ! » Aussitôt François répondit de la grotte, et les vit, et dit : « Que veulent ici tous « ces frères ? N'ai-je point demandé que personne « ne vint me troubler ? » Le frère Elie répondit : « Ce sont tous les ministres d'Italie, qui ont entendu « dire que tu étais en train d'écrire une règle nou- « velle; et maintenant ils viennent t'avertir que tu « aies à écrire cette règle de telle façon qu'ils puis- « sent l'observer : car, si tu ne fais point cela, ils « se refuseront à admettre ta règle, et tu auras écrit « celle-ci pour toi seul, et non pas pour eux ! »

« Alors saint François s'écria très haut : « O Sei- « gneur, c'est à toi de répondre pour moi ! » Et tous entendirent, dans les airs, la voix du Christ, qui disait : « François, il n'y a rien dans ta règle qui « soit de toi, mais tout ce qui s'y trouve est de moi : « et j'ordonne que cette règle soit observée, littéra- « lement, sans réserve ni interprétation; et que

« celui qui ne veut point l'observer, que celui-là « sorte de l'ordre ! » Sur quoi saint François se tourna vers les frères et leur dit : « Avez-vous « entendu, avez-vous entendu ? Ou bien voulez-vous « que cela vous soit répété une fois de plus ? » Mais les ministres, épouvantés, se hâtèrent de repartir. »

Ce récit, qui se trouve également chez Hubertin de Casal, ne s'appliquait pas, primitivement, à la Règle confirmée par le Pape en 1223, comme je l'avais cru jadis, lors de ma visite à Fonte-Colombo. La Règle dont il est question dans le passage ci-dessus, et qui aurait ainsi été confirmée par une révélation expresse du Christ, doit être, sans aucun doute, cette Règle antérieure dont Bonaventure, dans sa biographie, raconte que le frère Elie l'a reçue de François, mais que, peu de temps après, il a prétendu l'avoir perdue<sup>1</sup>.

Cependant, c'est bien à Fonte-Colombo, pendant un nouveau séjour, qu'a été rédigée la Règle approuvée par Honorius III le 29 novembre 1223, règle que François a écrite parce que « il craignait de donner

1. « Voulant donc rédiger sous une forme plus parfaite la règle à confirmer, il se retira sur une montagne avec deux compagnons : et là, ne se nourrissant que de pain et d'eau, il fit écrire cette règle, suivant ce que l'esprit divin lui suggérait dans la prière. Puis, en descendant de la montagne, il confia cette règle à son vicaire, pour qu'il la gardât : mais celui-ci, quelques jours après, assura l'avoir perdue par négligence. » (Bonav., IV, 41). Tout ce récit concorde entièrement avec celui du *Speculum*, et provient peut-être du frère illuminé, ou encore de Léon lui-même. Le *Speculum*, lui aussi, nous apprend que « la seconde règle rédigée par saint François s'est perdue ». Aussi bien, maintes preuves nous montrent-elles combien le frère Elie était peu scrupuleux dans ses moyens. C'est ainsi que, au Chapitre général de 1239, il a essayé de se justifier par toutes sortes d'inventions d'une fausseté évidente : disant, par exemple, qu'il avait été admis dans l'ordre suivant une règle qui n'exigeait pas le vœu de pauvreté, ce qui lui avait permis de recevoir de l'argent ! (*Analecta Franc.*, III, p. 231.)

offense à ses frères, et ne voulait point avoir de querelle avec eux : mais il ne leur céda que contre ses plus intimes convictions, et en s'en excusant devant Dieu. Et, pour qu'au moins les paroles qu'il avait été chargé de révéler au monde ne restassent point tout à fait sans fruit, lui-même avait résolu de vivre d'après elles, en quoi il avait enfin trouvé le repos et la consolation<sup>1</sup>. »

Non pas que l'on doive conclure de tout ce qui précède que la Règle approuvée par Rome ait été entièrement dépourvue de tout caractère franciscain ! Au contraire, si l'on n'en connaissait point d'autre, et si l'on ne savait point les modifications qu'elle a eu à subir, on aurait peine à s'imaginer que ce n'est point là, absolument, une règle écrite par saint François lui-même. On y trouve, en effet, somme toute, les principes essentiels de la doctrine franciscaine. Ainsi, tout de suite dès le prologue, la règle enjoint « de vivre d'après l'Évangile, dans l'obéissance, la pauvreté, et la continence. » Après quoi, dans la série des douze chapitres qui constituent la règle, et dont le nombre est un témoignage de la vénération de saint François pour les douze Apôtres, on rencontre, à chaque pas, des prescriptions du plus pur esprit franciscain. C'est, par exemple, la défense formelle de jamais accepter de l'argent (iv), ni de rien posséder (vi), c'est le commandement de travailler (v), celui de mendier des aumônes sans aucune honte (vi), celui de ne porter que des vêtements misérables, mais sans que les frères, par orgueil de pauvreté, aient le droit de condamner ceux qui portent des vêtements délicats, et qui vivent dans le plaisir (vii).

1. *Speculum Perf.*, chap. II.

Lorsque les frères voyagent par le monde, ils doivent être doux, pacifiques, modestes, humbles, affectueux à l'égard de tous. Jamais ils ne doivent se quereller, ni juger ou condamner personne. Quand ils entrent dans une maison, ils doivent dire : *Pax huic domui!* « Que la paix soit sur cette maison ! » Et, suivant les paroles de l'Évangile, toujours ils doivent manger tout ce qui leur est offert (chap. III). Les frères ne doivent pas prêcher, lorsque l'évêque du lieu s'y oppose (vi). Défense leur est faite d'entrer jamais dans un couvent de religieuses (chap. XI). Ceux des frères qui sont prêtres doivent réciter l'office à la manière de l'Église romaine ; quant aux frères laïcs, ils peuvent se contenter de réciter le *Notre Père* (ch. III) ; ceux qui ne savent point lire ne doivent pas se préoccuper de l'apprendre, mais doivent toujours songer que leur principale affaire est de se garder de tout orgueil, de toute vanité, de toute envie, de toute médisance, de tout mécontentement, de tout désir de possession, et de tous les autres soucis du monde, mais au contraire de posséder l'esprit du Seigneur, et d'accomplir les œuvres de Dieu, et de prier toujours avec un cœur pur, et de conserver l'humilité et la patience parmi les persécutions et les maladies, et d'aimer ceux qui les haïssent ou les blâment et leur font injure, car le Seigneur a dit : « Aimez vos ennemis, et priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient ! Et bienheureux êtes-vous s'il vous arrive de souffrir des persécutions pour la justice, car c'est à vous qu'appartient le royaume des cieux ! Et celui qui persévérera jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé ! (chap. X). »

Ainsi, malgré tout, une flamme de ce feu sacré que François était venu allumer dans le monde continue

à brûler, aujourd'hui encore, dans la Règle des frères mineurs ; et, toujours à travers les siècles, les meilleurs et les plus nobles d'entre les franciscains ont employé leur vie à maintenir cette flamme dans sa pureté. *Sine glossa, sine glossa !* ces mots du Christ au frère Elie dans l'ermitage de Fonte-Colombo, les franciscains véritables les ont toujours proclamés comme leur devise. C'est « sans interprétation » qu'ils ont voulu vivre d'après cette loi qui, pour eux, était la clef du Paradis, et un gage et un avant-goût de la vie éternelle<sup>1</sup>.

Et, en effet, tout au long des siècles, nous voyons apparaître, l'une après l'autre, des figures où François semble revivre : Jean de Parme, Hubert de Casal, Pierre-Jean Olivi, Ange Clareno, Gentil de Spolète, Paul Trinci, et saint Bernardin de Sienne, et Mathieu de Basci, et Etienne Molina. Et toujours se rassemblent, autour de ces grands hommes, une foule de frères déchaussés, qui, vêtus de la grossière robe brune, avec la corde autour du corps, se retirent dans les vieux ermitages où ont demeuré François et ses premiers frères, et où, à leur tour, ils peuvent entonner, comme un chant nouveau et jamais entendu jusqu'alors, ce vieux chapitre, à demi oublié, de leur Règle : « Les frères doivent errer par le monde comme des pèlerins et des étrangers, sans posséder rien d'autre, sur la terre, que le trésor inaliénable de la très haute Pauvreté (chap. vi). » Ce sont les harmonies venues de la Portioncule et de Rivo-Torto qui, d'âge en âge, constamment, recommencent à exercer leur pouvoir de séduction ; et, pareils à ce soldat suisse qui, sur les remparts de Strasbourg, avait entendu retentir de l'autre côté du Rhin le Ranz des vaches de son

1. *Speculum Perſ.*, chap. LXXVI.

enfance, toujours les frères mineurs vont rejeter loin d'eux tout ce qui les empêcherait de se jeter à la nage, sur le fleuve furieux, dans la direction de leur terre natale.

---

## XIII

### LA CRÈCHE DE GRECCIO

Vers la fin de l'année 1223, François se trouvait à Rome, pour obtenir du pape la confirmation de sa règle, et Hugolin l'aidait dans les démarches qu'il avait à faire pour cela. « Lorsque nous étions encore dans une place plus humble, — dira-t-il lui-même en 1230, devenu pape, — nous avons aidé saint François à écrire sa règle, et à en obtenir la confirmation du siège pontifical<sup>1</sup>. »

Sûrement François, pendant ce séjour, aura fait une nouvelle visite à « son frère Jacqueline », Jacoba de Septemsoliis, qui se trouvait veuve depuis 1217. Elle était l'une des deux femmes dont il avait connaître les traits du visage ; l'autre femme était sainte Claire<sup>2</sup>. Nulle part, peut-être, autant que dans sa maison, il ne se sentait à l'aise : c'était sa Béthanie, Jacqueline lui était, tout ensemble, Marie et Marthe. Elle lui préparait les aliments qu'il aimait, entre autres cette crème aux amandes dont il eut désir encore pendant sa dernière maladie. Et lui, pour l'en

1. Bulle *Quo Elongati* du 28 septembre 1230, dans l'appendice du *Speculum Perf.*, de Sabatier, pp. 315-316.

2. Cclano, *Vita Secunda*, III, 55.

remercier, il lui fit un cadeau qui était bien suivant son esprit.

Jamais il n'avait pu supporter de voir conduire des agneaux à l'abattoir : ces petites bêtes lui rappelaient Jésus conduit au Golgotha ; et toujours il avait cherché, dès qu'il l'avait pu, à obtenir pour elles la liberté. Ainsi il lui arriva, un jour, dans la Marche d'Ancône, de racheter, d'un marchand rencontré sur la route, un agneau, en compagnie duquel il se présenta ensuite devant l'évêque d'Osimo. Et il fallut à François une longue explication pour faire comprendre au prélat pourquoi il se montrait en une telle compagnie : après quoi, l'agneau fut donné aux sœurs de San Severino. Avec sa laine fut tissée une robe qui fut envoyée à François pendant le Chapitre de Pentecôte suivant<sup>1</sup>. Une autre fois, François donna son manteau en échange de deux petits agneaux qu'emmenait un paysan. « Car aussitôt que François entendait bêler des agneaux, son cœur en était remué, et il allait vers eux, et les caressait, et les consolait comme une mère qui console son enfant tout en larmes. Et il dit à ce paysan : « Pourquoi tourmentes-tu mes frères les agneaux ? » A quoi le paysan répondit : « Je vais avec eux au marché, pour les vendre ! » — « Et qu'est-ce que l'on en fera, ensuite ? » — « Ceux qui me les achèteront les abattront pour les manger ! » — « Que le ciel empêche cela ! » s'écria François, et, tout de suite, il racheta les agneaux<sup>2</sup>. De même encore, à la Portioncule, longtemps il eut un agneau apprivoisé qui le suivait partout, même dans l'église, où son doux bêlement se mêlait aux chants des frères<sup>3</sup>.

1. *Vita Prima*, I, xxviii.

2. Celano, *Ibid.*

3. Bonav., VIII, 7.

Or, d'une façon semblable, à Rome, François s'était procuré un agneau ; et il en fit cadeau, au moment de son départ, à Jacqueline. La bête vécut longtemps encore, dans la maison de cette dame ; et l'on raconte que, le matin, elle l'accompagnait à la messe, et que, dans son zèle d'aller à l'office, elle réveillait sa maîtresse par des petits coups de tête affectueux, lorsque Jacqueline ne se levait pas assez tôt<sup>1</sup>. C'est avec la laine de cet agneau que Jacqueline fila et tissa le vêtement qu'elle apporta à la Portioncule, dans l'automne de 1226, et dans lequel François mourut<sup>2</sup>.

Mais ce n'était pas seulement Jacqueline de Septemsoliis qui offrait à François l'hospitalité : souvent aussi on le voyait chez les cardinaux. Il suivait, en cela, l'exemple de ses frères : car, dans les débuts du développement de l'ordre, plusieurs cardinaux avaient désiré avoir près d'eux un frère mineur, « et non point pour qu'il leur rendît aucun service, mais simplement à cause de leur vénération pour la sainteté des frères<sup>3</sup> ». Ainsi le frère Egide était resté, assez longtemps, auprès du cardinal Nicolas Chiaramonti, et le frère Ange auprès du cardinal Léon Branca-leone<sup>4</sup>. C'était devenu, pour ainsi dire, une mode pieuse, à la cour romaine, d'avoir chez soi un frère mineur ; et Thomas de Celano blâmera vivement, plus tard, la paresse et la vie luxueuse de ces « frères de cour<sup>5</sup> ».

1. Bonav., *Ibid.*

2. Ed. d'Alençon, *Frère Jacqueline*, p. 24.

3. *Tres Socii*, XV.

4. *Acta SS.* d'oct., II, p. 605.

5. *Vita Secunda*, II, 84 et 85.

François, lui, n'était pas fait pour devenir un « frère de cour » (*frater palatinus*). Dans la maison d'Hugolin, il n'oubliait point l'obligation d'aller mendier sa nourriture au dehors; et c'était le pain ainsi recueilli qu'il mangeait à la table du Cardinal<sup>1</sup>. Et à peine s'était-il installé, auprès du frère Ange, dans la maison du cardinal Léon, où celui-ci leur avait cédé une tour solitaire du jardin qui, disait-il, équivaldrait, pour eux, à un ermitage, que, dès la première nuit de son séjour, les *quastaldi*<sup>2</sup> du Seigneur arrivèrent, et s'abattirent sur le pauvre François.

Le lendemain, François dit au frère Ange : « Pourquoi les diables m'ont-ils tourmenté, et pourquoi le Seigneur leur a-t-il donné pouvoir sur moi ? Ces diables sont les gendarmes de Dieu : car, de même que l'autorité civile envoie ses *quastaldi* pour punir ceux qui ont commis une faute, de même le Seigneur châtie, au moyen de ses *quastaldi*, qui sont les diables, tous ceux qu'il aime. Car lorsque le Seigneur aime quelqu'un, jamais il ne manque à le punir en cette vie.

« Et moi, en vérité, je crois bien n'avoir offensé en rien la grâce de Dieu sans l'avoir racheté, en confessant mon péché et en réparant ma faute. Mais il se pourrait bien que cette punition me fût envoyée parce que j'ai accepté l'offre affectueuse du cardinal. Car représente-toi ce que diraient, s'ils apprenaient cela, ceux de mes frères qui errent dans les pays lointains, et qui souffrent de la faim et de maints tourments, ou bien ceux de mes frères qui demeurent dans les ermitages ou dans de pauvres petites cabanes ! Bien

1. *Speculum Perf.*, chap. xxiii ; Celano, *Vita Secunda*, II, 43.

2. Mot lombard, désignant une sorte de gendarme-bourreau.

sûr, ils murmurerait contre moi, et diraient » : « Voilà que nous sommes obligés de tant supporter, et lui, il s'offre toutes ses aises, là-bas ! » Car j'ai été donné aux frères pour leur servir de bon exemple ; et rien ne les édifie plus que lorsque je suis en leur compagnie dans leurs pauvres petites demeures ; et ils supportent patiemment leur destinée quand ils voient que ma situation ne vaut pas mieux que la leur<sup>1</sup>. »

Aussi, ce même jour encore, François prit-il congé du cardinal et de sa tour ; et, bien que l'on fût au plus froid du mois de décembre, saison où des pluies presque continuelles inondent Rome, à aucun prix on ne put le retenir. Bientôt il eut dépassé la porte Salara ; sur la route boueuse, parmi le vent et la pluie torrentielle, il se dirigea vers le Nord. Et malgré le ciel gris et le mauvais temps, son cœur se trouva, tout à coup, rempli de soleil ; involontairement, il marchait d'un pas plus rapide, pour revoir plus vite sa chère vallée de Rieti, et se retrouver, de nouveau, parmi ses fidèles frères de Fonte-Colombo.

Et voici qu'une autre consolation l'attendait, là-haut, parmi les sauvages monts Sabins !

Depuis son voyage en Terre Sainte et sa visite à Béthléem, François avait toujours eu un amour particulier pour la fête de Noël. Une certaine année, cette fête était tombée un vendredi, et le frère Morico avait proposé aux frères que, pour ce motif, on s'abstînt de viande au repas de Noël. Mais François s'était écrié : « Lorsque c'est Noël, il n'y a point de vendredi ! Et si les murs pouvaient manger de la viande, on leur en donnerait, ce jour-là ; mais puisqu'ils ne le

1. *Speculum Perf.*, chap. LXVII. Cf. *ibid*, chap. LIX, et Sabatier, *Études*, II, p. 18.

peuvent pas, du moins je les frotterai avec de la viande ! » Et souvent il disait, à ce propos : « Si je connaissais l'empereur, je lui demanderais que, ce jour-là, il fût enjoint à tous de répandre du grain pour les oiseaux, et notamment pour nos sœurs les hirondelles ; et que chacun qui a des bêtes dans son étable, par amour pour l'Enfant-Jésus né dans une crèche, eût à leur donner, ce jour-là, une nourriture exceptionnellement abondante et bonne ! Et je voudrais que, ce jour-là, les riches reçussent à leur table tous les pauvres<sup>1</sup> ! »

Or, l'année 1223, il fut donné à François de fêter la Noël d'une façon dont, jamais encore, le monde n'avait connu l'équivalent. Il avait, à Greccio, un ami et bienfaiteur, messire Jean Vellita, qui lui avait fait cadeau, ainsi qu'à ses frères, d'un rocher planté d'arbres, en face de la ville, pour qu'ils pussent s'y établir. François fit donc venir cet homme à Fonte-Colombo, et lui dit : « Je désire célébrer avec toi la sainte nuit de Noël ; et écoute un peu l'idée qui m'est venue ! Dans le bois, auprès de notre ermitage, tu trouveras une grotte, parmi les rochers ; là, tu installeras une crèche remplie de foin. Et il faudra qu'un bœuf et un âne se trouvent là, tout à fait comme à Béthléem. Car je veux, au moins une fois, fêter pour de bon l'arrivée du Fils de Dieu sur la terre, et voir, de mes propres yeux, combien il a voulu être pauvre et misérable, lorsqu'il est né par amour pour nous ! »

Jean Vellita prépara toutes choses d'après le désir de saint François, et, dans la nuit sainte, vers minuit, les frères arrivèrent de Fonte-Colombo, et tous les habitants de la région accoururent en foule, pour assister à cette fête de Noël. Tous portaient des torches

1. Celano, *Vita Secunda*, II, 151 ; *Speculum Perf.*, 114.

allumées, et, autour de la grotte, se tenaient les frères avec leurs cierges ; de telle sorte que le bois était tout clair, comme en plein jour, sous la voûte sombre des sapins. La messe fut lue au-dessus de la crèche qui servait d'autel : afin que l'Enfant céleste, sous les formes du pain et du vin, fût présent en personne là, comme il avait été présent en personne dans la crèche de Béthléem. Et voici que, tout à coup, Jean Vellita eut l'impression, très nettement, qu'il voyait un véritable enfant étendu dans la crèche, mais comme endormi ou mort ! Et voici que le frère François s'approcha de l'enfant, et le prit tendrement dans ses bras, et que l'enfant s'éveilla, sourit au frère François, et, de ses petites mains, caressa ses joues semées de barbe, et le bord de sa grosse robe grise ! Apparition qui, d'ailleurs, n'étonna nullement messire Vellita. Car Jésus avait semblé mort, ou, tout au moins, avait dormi dans bien des cœurs, où le frère François l'avait réveillé, aussi bien par ses paroles que par ses exemples.

Et, après qu'on eût chanté l'Évangile, le frère François s'avança, en robe de diacre. « Soupirant profondément, accablé sous la plénitude de sa piété, et débordant aussi d'une joie merveilleuse, le saint de Dieu vint se placer auprès de la crèche <sup>1</sup>, » suivant l'expression de Thomas de Celano. Et sa voix, forte et douce, sa voix claire et mélodieuse exhorta tous les assistants à chercher le souverain bien.

Le frère François prêche sur Jésus-Enfant, « avec des mots d'où jaillit la suavité. Il parle du pauvre roi qui a daigné naître en cette nuit, du Seigneur Jésus dans la ville de David. Et, chaque fois qu'il se trouve

1. Celano, *Vita Prima*, I, XXX. Cf. Celano, *Tractatus de Miraculis*, chap. III.

avoir à prononcer le nom de Jésus, voici qu'il est enflammé du feu de son cœur, et que, au lieu de prononcer ce nom, il dit « l'Enfant de Béthléem ! » Et ce mot de : Béthléem, il l'énonce d'une voix comme celle d'un petit agneau qui bêle ; et, quand il l'a énoncé, il laisse sa langue glisser sur ses lèvres, comme pour savourer la douceur que ce nom y a laissée en les franchissant. Et ce n'est que très tard que s'acheva cette veillée sainte, et que chacun s'en retourna chez lui, le cœur rempli de joie.

« Et plus tard ce lieu, où avait été installée la crèche, fut consacré au Seigneur et devint une église ; et au-dessus de la grotte fut placé un autel en l'honneur de notre bienheureux père François ; de telle sorte que, dans cet endroit où naguère deux bêtes sans raison ont mangé le foin de la crèche, désormais les hommes viennent, pour le salut de leur âme et de leur corps, recevoir l'Agneau immaculé, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, dans son amour ineffable, a donné son sang pour la vie du monde, et qui vit et trône, avec le Père et le Saint-Esprit, dans la puissance éternelle, à travers les siècles des siècles. Amen. »

---





SAINT FRANÇOIS RECEVANT LES STIGMATES

Par Giotto de Fabriano.

Fabriano - Musée Lombrani

## LIVRE QUATRIÈME

### LE SOLITAIRE

*Corpus est cella nostra, et anima  
est eremita qui moratur intus in  
cella, ad orandum Dominum et me-  
ditandum de ipso.*

« Le corps est notre cellule; et  
« l'âme est l'ermitte enfermé dans  
« cette cellule pour prier Dieu et  
« méditer sur lui. »

(Paroles de saint François, dans  
le *Speculum Perfectionis*.)



# LIVRE QUATRIÈME

## LE SOLITAIRE

---

### I

#### LES GRANDES LETTRES

Désormais, et jusqu'à sa mort, la vie de François n'a plus eu que deux objets : d'abord, le saint a tâché à suivre, jusque dans les moindres détails, les leçons de l'Évangile, à la fois pour sa satisfaction propre et afin d'instruire ses frères par son exemple; et, en second lieu, il s'est efforcé de combler, par de nouveaux écrits, les lacunes qu'il sentait dans la Règle confirmée par le pape, et qu'il ne pouvait pas combler expressément dans cette règle même. Le temps était décidément passé où François, seul au début, puis en compagnie de ses frères, allait par le monde en évangéliste et en chanteur inspiré : durant les années qui lui restaient encore à vivre, il ne devait plus agir que par sa plume, et par le spectacle de sa vie privée.

Une partie considérable de cette dernière période de la vie de François a eu pour théâtre la vallée de Rieti, qui, jadis, avait été déjà celui de l'une des premières missions du saint. Cette vallée s'étend, tra-

versée par le torrent du Velino, depuis Terni jusque vers Aquila, et se trouve bornée, d'un côté, par les monts Sabins, de l'autre par la chaîne puissante des Abruzzes, aux cimes neigeuses enveloppées de nuages. Chacune des petites villes qui, aujourd'hui comme alors, sont suspendues au flanc des montagnes ou en recouvrent les sommets, gardait pour François des souvenirs des heureuses années où pas une de ses illusions n'avait encore été détruite, et où vraiment, sans réserve, il avait cru à la possibilité de jeter un pont entre le ciel et la terre, pour emmener avec lui tous les hommes dans le Paradis. Plus tard, il avait appris à fond de quelle étoffe les hommes sont faits, et reconnu que, comme dans l'Évangile, toujours l'un d'eux se voit arrêté par le soin de ses vaches, l'autre par celui de son grain, lorsqu'ils reçoivent l'invitation au banquet divin. Mais François comprenait aussi, maintenant, ce qui venait ensuite dans la parabole évangélique, et comment le père de famille, dans son royaume céleste, s'était irrité et avait dit à ses serviteurs : « Allez-vous-en par les rues et les ruelles de la ville, par les chemins et les sentiers, et amenez-moi tous les pauvres et les estropiés, les boiteux et les aveugles, de façon que ma maison se trouve remplie ! » Et c'est avec plus de foi que jamais que François se répétait les promesses du Sermon sur la Montagne : « Bienheureux sont les pauvres, bienheureux les pacifiques, bienheureux ceux qui ont le cœur pur ! »

A présent, quand il parlera à ses frères, il ne le fera plus comme un chef ayant l'autorité sur eux. Il s'indignera bien encore contre les ministres et prélats qui tenteront d'entraîner ses frères où il ne veut point qu'ils aillent, et on l'entendra s'écrier, dans un éclat soudain et passager : « Qui sont-ils, ceux qui

ont osé séparer de moi mes frères<sup>1</sup> ? » Mais, d'une façon générale, il se remet de tout à Dieu et à ses *guastaldi*.

Si les frères mineurs s'écartent de leur idéal, il espère que les hommes les mépriseront, les réprimanderont, et ainsi les refouleront sur la droite voie<sup>2</sup>. Quant à lui, il ne se sent plus tenu à rien qu'à prier pour ses frères et à maintenir devant leurs yeux l'idéal par son exemple, afin qu'ils ne puissent avoir aucune excuse à leur négligence. Et, en vérité, Dieu pourrait-il exiger autre chose d'un homme abattu par la maladie<sup>3</sup> ?

C'est ici l'occasion de parler de la maladie, ou plutôt des maladies, de saint François, telles qu'elles se sont montrées, surtout, dans les dernières années de sa vie. Sa santé, manifestement, n'a jamais été bien forte. Dès sa jeunesse, nous le voyons continuellement tourmenté par des accès de fièvre ; et, plus tard, ses jeûnes trop fréquents et trop prolongés, ont achevé de ruiner son organisme. Le diable prenait plaisir à le désespérer en lui disant : « Tous les pécheurs peuvent obtenir leur salut, à l'exception de celui qui s'est détruit lui-même par des mortifications excessives<sup>4</sup> ! » Rarement il mangeait des mets apprêtés ; ou bien, quand il le faisait, il les gâtait en y répandant des cendres, avec ces touchantes paroles : « Notre sœur la cendre est chaste ! » Il ne dormait que très peu d'heures, et presque toujours assis, ou bien avec une pierre ou une bûche de bois en guise

1. *Speculum Perf.*, chap. XLII ; Celano, *Vita Secunda*, III, 48.

2. *Speculum Perf.*, chap. LXXI.

3. *Ibid.*, chap. LXXXI.

4. Celano, *Vita Secunda*, II, chap. LXXXII.

d'oreiller<sup>1</sup>. Aux Carceri comme plus tard sur l'Alverne, il n'avait pas d'autre lit que la pierre nue du rocher. On comprend sans peine que vingt années de cette vie aient entièrement dévasté son pauvre corps ; d'abondantes hémorragies lui étaient venues, et maintes fois les frères l'avaient cru mourant<sup>2</sup>.

Il faut ajouter à cela que, durant son séjour en Orient, il avait été atteint de la maladie d'yeux qui est spéciale au climat égyptien, de sorte qu'il y avait des moments où il était presque aveugle. Quoi d'étonnant, si, dans une lettre de ce temps, nous l'entendons s'appeler *homo caducus*, « un homme sur son déclin<sup>3</sup>? » C'est presque fatalement qu'il s'est trouvé amené à devoir se contenter désormais de cet apostolat par écrit où, d'ailleurs, nous apparaît jusqu'au bout l'ardeur de son zèle à entraîner avec lui les hommes dans la béatitude céleste.

Nous possédons cinq lettres, ou circulaires, envoyées par lui pendant cette dernière période de sa vie : la *lettre à tous les chrétiens*, la *lettre au Chapitre de Pentecôte de 1224*, où il n'avait point pu assister, la *lettre à tous les ecclésiastiques*, la *lettre à tous les Custodes*, et la *lettre à toutes les Autorités*. A quoi il convient de joindre encore son *Testament*, le testament adressé par lui aux Clarisses, et ses poèmes religieux, — notamment son *Cantique du Soleil*. Et, enfin, c'est sûrement de la même période que date un petit écrit ou billet adressé au frère Léon, dont le manuscrit autographe nous a été gardé.

1. Celano, *Vita Prima*, I, chap. xix ; Bonav., V, 1.

2. Celano, *Vita Prima*, II, vii.

3. *Lettre au Chapitre général* (dans Bœhmer p. 57).

Certes, l'on ne doit point s'attendre, à trouver, dans les lettres de François d'Assise, des pensées nouvelles et surprenantes. C'étaient, au contraire, ses anciennes pensées, ses pensées de toujours, qu'il voulait affirmer et faire pénétrer dans l'esprit de tous. Sans compter que ses lettres s'adressent, toutes, à des cercles différents de lecteurs, de telle sorte que François n'a pu avoir aucun motif pour chercher à y éviter les répétitions. Aussi un lecteur distrait ou indifférent risquera-t-il de trouver les cinq lettres bien pauvres d'idées et bien fatigantes, avec les deux ou trois *leitmotifs* qui y reviennent sans cesse. Mais, comme le dit justement Bœhmer, « si l'on songe à la personnalité vivante qui se tient derrière tous les mots de ces lettres, au *fou d'Assise* dans toute sa naïveté et dans toute sa plénitude d'amour, on sentira la parole morte s'animer, se changer en chair vivante ; et la pauvreté de l'esprit apparaîtra comme une richesse. Car le peu que possédait François ne lui était pas accessoire ; ce peu qu'il possédait le remplissait, le possédait tout entier ; et de là vient que ses discours comme sa personne faisaient aux hommes l'effet d'une révélation, tandis que, pour un observateur de sang-froid, ces discours ne contenaient rien de remarquable <sup>1</sup> ».

A lire d'un bout à l'autre les lettres de saint François, on n'y découvre, effectivement, rien d'autre que ce que l'on connaît déjà par ses *Admonitions*, par sa *Regula Prima*, par sa *Lettre à Elie*. Ce sont toujours les mêmes avertissements d'avoir à aimer Dieu et à le servir, à mener une vie de conversion, à jeûner, — en comprenant par là, à la fois, l'abstinence corporelle et « l'abstinence morale des vices et des pé-

1. *Analekten*, pp. LII-LIII.

chés<sup>1</sup> », — à aimer ses ennemis et à les secourir, à ne point rechercher la sagesse temporelle ni les hautes situations, à beaucoup prier, à se confesser et à communier, à essayer de réparer le mal que l'on a pu faire. Ce dernier avertissement a fourni à François l'occasion de nous peindre, dans une de ses lettres, un sorte de vision morale, — le tableau de la façon dont meurt un pécheur :

« Le corps devient malade, écrit François, et la mort approche. Parents et amis viennent, et disent au malade : « Mets ordre à tes affaires ! » Et sa femme et ses enfants, et ses amis, et tous ceux qui dépendent de lui affectent de pleurer. Et le malade regarde autour de lui et voit ces larmes, et, trompé par cette émotion feinte, se dit : « Oui, de tout mon corps et de  
« toute mon âme je veux m'abandonner à vos fidèles  
« mains, avec tout ce que je possède ! » Mais, en vérité, cet homme est damné qui livre en de telles mains son âme, son corps, et tout ce qu'il possède, et qui se fie à de tels sentiments ! C'est pour cela que le Seigneur a dit, par la bouche du prophète : « Celui-  
« là est maudit, qui se livre à un homme ! » Et aussitôt parents et amis laissent venir le prêtre. Et le prêtre dit au malade : « Veux-tu faire pénitence de  
« toutes tes fautes ? » Le malade répond : Oui. Et le prêtre demande : « Veux-tu offrir compensation,  
« dans la mesure où tu le peux, à tous ceux que tu as  
« trompés et privés de ce qui leur revenait ? » Mais la réponse du malade est : Non ! Et le prêtre lui dit : « Pourquoi ce non ? » A quoi il répond : « Parce que  
« j'ai tout remis, déjà, à ma famille et à mes amis ! » Et, là-dessus, il perd la parole, et meurt, sans avoir racheté son injustice. Or, il faut que tous sachent

1. « Car nous devons également jeûner et nous abstenir de vices et de péchés », écrivait François lui-même. (*Analekten*, p. 52.)

bien ceci : chaque fois qu'un homme meurt en état de péché grave, sans avoir réparé ses torts, et tandis qu'il aurait pu le faire, mais ne l'a point voulu, aussitôt le diable s'empare de l'âme de cet homme ; et combien sont grandes l'angoisse et la souffrance d'une telle âme, c'est ce que personne ne peut savoir que l'âme seule qui l'éprouve. Et tous les dons et tous les pouvoirs, toute la sagesse et toute la science que cet homme croyait posséder, tout cela lui est enlevé. Et il laisse ses biens à sa famille et à ses amis ; et ceux-ci se les partagent, et disent ensuite : « Que « damnée soit son âme, puisqu'il n'a pas gagné plus « de biens pour nous les laisser ! » Et ainsi il perd tout en ce monde ; et, dans l'autre, il souffre de la torture éternelle de l'enfer <sup>1</sup>. »

Ce tableau nous fait voir, dans la conception de la nature humaine que nous y découvrons, une profondeur d'amertume dont nous n'apercevons guère d'autre trace chez François d'Assise. Certes, ce n'est pas un portrait sentimental que l'auteur nous dessine là de ces « dépendants », égoïstes et féroces, qui entourent le lit du mourant, et volontiers le laissent aller en enfer, pourvu qu'à ce prix ils obtiennent de lui un testament en leur faveur. Et lorsqu'ensuite, par leur émotion feinte, ils ont amené l'homme qu'ils affectent d'aimer à terminer sa vie coupable par une dernière faute, impossible à réparer, voici qu'ils le maudissent de n'avoir pas amassé plus d'or pour eux, aussitôt qu'il a fermé les yeux à ce monde et les a rouverts dans la torture éternelle ! Toute sa vie, ils n'ont vu en lui que l'esclave du travail, condamné à amasser pour eux, sans qu'il leur importe que ce soit par des moyens honnêtes ou

1. *Lettre à tous les fidèles* (dans les *Analekten*, pp. 55-56).

criminels. Que cet homme ait mis en jeu sa béatitude éternelle, afin de leur amasser un héritage suffisant, c'est à quoi pas un d'entre eux n'a songé un seul moment, tandis qu'il vivait : pourquoi donc y penseraient-ils maintenant, à sa dernière heure ? On croirait lire l'une des plus saisissantes nouvelles de Léon Tolstoï, par exemple celle qui nous raconte comment Ivan Ilitch, pendant sa longue maladie mortelle, couché dans son lit, découvre que personne ne l'a jamais aimé, que sa femme n'a jamais vu en lui qu'un moyen pour ses fins à elle, et que ses enfants, élevés dans les mêmes sentiments, le considèrent comme une vieille bête, facile à « taper », mais qui, malheureusement, « est en train de faire ses paquets ». Mais plus misérable encore que cet Ivan Ilitch est le mourant du petit récit de François d'Assise, dont les yeux ne s'ouvrent que quand il est trop tard, — et trop tard pour l'éternité !

Dans sa lettre aux frères réunis pour le chapitre de 1224, dans ses lettres aux Ecclésiastiques et aux Custodes (ou supérieurs de couvents), François tâche surtout à rappeler et à préciser les prescriptions qui, dans la Règle définitive, ont dû être effacées. Ainsi il exhorte les frères à avoir plus de respect pour le sacrement de l'autel ; il leur dit que, lorsque plusieurs prêtres sont réunis, c'est assez qu'un seul dise une messe, tandis qu'il suffit aux autres d'y assister. Il les engage à ramasser tout papier sur lequel se trouvent écrites des paroles saintes, et à le conserver honorablement. Il recommande de réciter les offices avec plus d'égard pour le recueillement intérieur que pour l'harmonie extérieure du chant<sup>1</sup>. Et

1. *Non attendentes melodiam vocis, sed consonantiam mentis.* (*Analekten*, p. 61.)

sans cesse François répète, aussi bien aux prêtres qu'aux supérieurs de couvent, l'obligation de tenir merveilleusement propres les vases sacrés et les linges de l'autel, et d'entourer de soins pieux le Saint Sacrement. Lorsque celui-ci, durant la messe, se trouve sacrifié sur un autel, tous doivent s'agenouiller, louer et remercier Dieu ; et les cloches de l'église doivent être mises en branle, de façon que tout le monde, alentour, puisse prendre sa part de ces louanges pieuses.

« Et moi, le frère François, votre petit serviteur, je vous prie et vous conjure, au nom de l'amour qui est Dieu même, et avec la volonté de vous baiser les pieds, je vous conjure d'accueillir avec humilité et amour ces paroles, et toutes les autres de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et de les pratiquer et de les suivre complètement. Et quant à ceux qui ne savent point lire, ceux-là doivent se les faire lire souvent, et les avoir près d'eux, et les suivre jusqu'au bout en vivant saintement, car ces paroles sont l'Esprit et la Vie. Et celui qui ne le fera point, il aura à en rendre compte, le jour du jugement, devant le tribunal du Christ. Et que tous ceux qui reçoivent la parole divine avec joie, et la comprennent, et la suivent, pour l'exemple des autres, et y restent fidèles jusqu'à la fin, que ceux-là soient bénis de Dieu le Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Amen<sup>1</sup> ! »

C'est vraisemblablement vers ce même temps que François eut l'idée d'envoyer aux frères de toutes les provinces de beaux ciboires étincelants, en leur recommandant de donner un de ces vases neufs au prêtre de l'endroit, partout où ils trouveraient le corps du Sauveur conservé dans des conditions

1. *Lettre à tous les fidèles* (dans les *Analekten*, pp. 56-57).

indignes de lui. Il voulait également envoyer partout de beaux et bons fers à hosties qui pussent servir à cuire des hosties belles et pures<sup>1</sup>. Aucun de ces deux plans, cependant, n'a dû être réalisé de la façon générale que rêvait François : mais on peut voir encore, au couvent de Greccio, un fer à hosties qui a été donné à ce couvent par François lui-même.

La lettre à toutes les autorités, et notamment « à tous les Podestats, Consuls, Magistrats et Recteurs », est un témoignage du zèle de saint François à exercer aussi son action, en dehors de l'Église, sur toute la communauté humaine. La religion n'était point pour lui une affaire privée, mais, bien véritablement, un principe social. Et c'est pourquoi il engage, dans sa lettre, tous les hommes haut placés à ne point se laisser distraire, par leurs nombreuses occupations temporelles, de l'unique chose indispensable pour eux. Car, comme allait le dire Verlaine, sept cents ans plus tard : « Et puis, quand la mort viendra, que restera-t-il ? » Aussi François invite-t-il tous ces grands personnages à se rendre à la sainte communion, tout à fait comme le plus humble de leurs subordonnés ; et, puisqu'il se trouve que la puissance leur est confiée, François leur affirme qu'ils en feront un bon usage si, chaque soir, par l'entremise d'un héraut ou d'une autre façon, ils donnent un signal qui rappelle au peuple la nécessité de prier et de louer Dieu<sup>2</sup>.

1. *Speculum Perf.*, chap. LXV ; Celano, *Vita secunda*, II, chap. CLII.

2. *Analekten*, p. 71. On peut voir là l'origine de la prière de l'*Angelus*, instituée plus tard par les franciscains. C'est en 1263 que le Chapitre général de Pise a ordonné de réciter un *Ave Maria* lorsque sonneraient les cloches du soir (*Analecta franc.*, III, p. 329). Voyez l'étude de C. A. Kneller dans le *Zeitschrift für Kathol. Theol.*, 1904, pp. 394 et suiv.

Et du même temps, sans doute, est aussi la lettre au frère Léon : du temps où l'âme de ce frère, comme celle de son maître, gardaient encore dans toute leur fraîcheur le mécontentement et le souci de toutes les corrections et suppressions faites à la règle. Cette lettre n'est pas, à beaucoup près, d'un style aussi soigneusement élaboré que les grandes lettres circulaires dont je viens de parler, et à la rédaction desquelles a peut-être collaboré Césaire de Spire, qui était revenu d'Allemagne<sup>1</sup> le 11 juin 1223. Voici, d'ailleurs, la traduction complète de cette lettre :

« Frère Léon, salut et paix de ton frère François ! En vérité je te dis, mon fils, et comme une mère, que toutes les paroles que nous avons dites en chemin, je les résume en te conseillant ceci : De quelque façon que tu estimes qu'il convient pour toi de plaire à Dieu, et de marcher sur ses traces, et de suivre sa pauvreté, faites-le, avec la bénédiction de Dieu et ma permission ! Et si, plus tard, il te paraît nécessaire de me consulter, soit pour le salut de ton âme ou pour une autre consolation, et que tu désires, Léon, venir à moi, viens<sup>2</sup> ! »

Évidemment François donne ici, au frère Léon, une permission de la même sorte que celle que nous l'avons vu donner à Césaire de Spire. Le verbe pluriel (*faciatis*) pouvait, comme le pense Sabatier, signifier que la permission était accordée non seulement à Léon, mais encore à d'autres frères partageant les mêmes sentiments. A prendre les choses en rigueur, c'était là une permission que François n'avait pas le

1. Jourdain de Giano, dans les *Analecta franc.*, I, p. 11.

2. *Analekten*, pp. 68-69. — L'original de cette lettre se trouve, depuis 1902, à la cathédrale de Spolète.

droit de donner : car la puissance législative ne reposait plus entre ses mains, ou, en tout cas, plus entre ses seules mains. Mais il semble que, sur ce point, François ne se soit jamais fait une idée bien nette de sa situation ; et ainsi Eccleston nous raconte que, après que la règle eût été confirmée et promulguée, François a encore émis un ordre en vertu duquel les frères, lorsqu'ils étaient invités à table dans une maison, ne devaient point manger plus de trois bouchées, afin de ne pas scandaliser les laïcs par leur trop grand appétit <sup>1</sup>. Aussi bien, pour plus d'un frère, François est-il toujours resté le véritable chef de l'ordre : ce qui explique que, tout de suite après sa mort, ait éclaté la lutte, poursuivie durant trois siècles, entre ceux qui continuaient à observer la règle littéralement, ayant en cela la permission du saint, et ceux qui voulaient adopter les adoucissements concédés par la cour de Rome.

1. « Telle fut la première prescription que fit saint François après la confirmation de la Règle. » (*Analecta franc.*, I, p. 227.)

---

## II

### L'EXEMPLE CHRÉTIEN

Cependant, le grand objet de François était toujours d'instruire les hommes par son exemple, plus que par ses paroles. « Il faut que tous les frères prêchent par leurs œuvres ! » avait-il dit, naguère, dans la Règle de son ordre : et toujours il avait été le premier à remplir cette prescription. Aussi Thomas de Celano a-t-il eu raison d'affirmer que, « dans sa langue et dans sa vie, François avait été le même homme »<sup>1</sup>.

De ce profond besoin d'édifier par son exemple, maintes preuves nouvelles nous sont offertes par l'histoire de ses séjours dans la vallée de Rieti, aux dernières années de sa vie. Ainsi, durant tout un Avent, en 1223 ou en 1224, nous le voyons se retirer dans l'ermitage de Poggio Bustone. Mais comme le mauvais état de son estomac ne lui permet plus de manger des mets préparés à l'huile, il est forcé de se faire faire des mets spéciaux, préparés à la graisse (*lardo*) ; et cette dérogation aux règles de l'église sur le jeûne de l'Avent lui vaut tant de scrupules et de remords que, le jour de Pâques, il ne peut s'empêcher de proclamer sa faute, devant le peuple assemblé.

1. *Vita Secunda*, II, p. 93.

« Vous êtes venus ici, dit-il dès le début de son discours, parce que vous pensiez que j'étais un homme très pieux et craignant Dieu. Eh ! bien, il faut que vous sachiez que, pendant tout cet Avent, j'ai mangé des mets préparés au lard ! »

Pareillement déjà il avait fait, pendant un hiver précédent, l'hiver de 1220-1221. Pris d'une des crises, très fréquentes désormais, de sa maladie, il s'était laissé aller à manger de la viande cuite ; mais aussitôt qu'il s'était senti un peu plus fort, il avait ordonné à son vicaire Pierre de Cattani de le traîner, à demi-nu et une corde au cou, par les rues de la ville, au sortir de sa prédication dans la cathédrale ; puis, étant monté sur le pilori de la grand'place, il avait fait confession à la foule du péché de gourmandise qu'il avait commis<sup>1</sup>.

Une autre fois, ses frères, toujours en raison de son état maladif, l'avaient obligé à se laisser coudre un morceau de fourrure à l'intérieur de sa robe, pour que cette fourrure lui réchauffât le ventre. Mais François avait exigé que l'on cousît également un morceau de fourrure sur le dehors de la robe, « afin que tout le monde pût voir qu'il portait un vêtement fourré ! »

Il aimait à dire : « Je ne veux pas être autre chose, dans ce que l'on ne voit pas de moi, que dans ce que l'on en voit ! » Lorsque, invité quelque part, il avait mangé un mets un peu savoureux, toujours il s'empressait de le raconter à ses frères, dès son retour parmi eux. Il entendait que chacun le connût de part en part. S'il lui arrivait, après avoir fait une aumône dans les rues d'Assise, d'éprouver un certain contentement intérieur à l'idée d'avoir bien agi, tout

1. *Speculum Perf.*, chap. LXI-LXII ; Celano, *Vita Secunda*, II, 93-94 ; Bonav., VI, 2.

de suite il s'en accusait devant le frère qui l'accompagnait<sup>1</sup>. Et, dans son tableau de ce que devait être un général d'ordre idéal, il avait eu soin d'exiger que celui-ci ne se permît jamais de manger de bonnes choses en cachette, mais que toujours il laissât voir aux frères tout ce qui venait sur sa table<sup>2</sup>.

Mais toujours, avant tout le reste, son zèle avait pour objet la pauvreté. Il disait que, si c'était un bonheur de faire l'aumône, c'en était un, aussi, de la recevoir. Il disait que le pain obtenu par mendicité était « le pain des anges » ; et il voulait que les frères qui revenaient de mendier chantâssent des hymnes de louange sur tout le chemin du retour. Sans cesse il avait sur les lèvres les versets des psaumes et des évangiles qui célèbrent la pauvreté. Dans un de ses ermitages, l'un des frères lui ayant dit : « Je viens de *ta* cellule ! » jamais plus il ne consentit à faire usage de cette cellule qu'on avait dite être à lui. Une maison de poutres non rabotées lui paraissait encore un excès de luxe ; il estimait qu'une cabane de branchages et de boue pouvait fort bien lui suffire ; et de préférence encore il demeurait dans les creux des rochers, comme les renards de l'Évangile (Matt. VIII, 20). La maison de pierre que les citoyens d'Assise lui avaient fait construire auprès de la Portioncule, tout de suite il avait essayé de la démolir ; et déjà il avait enlevé une partie du toit, lorsque le Podestat réussit à l'arrêter dans cette destruction, en lui interdisant d'endommager la propriété de la commune. Il était d'avis que le souci du pain pour le lendemain ne convenait qu'à des personnes vivant

1. *Speculum Perf.*, *ibid.* ; et Celano, *ibid.*

2. Celano, *Vita Secunda*, III, p. 308 (éd. d'Alençon).

dans le luxe ; quant à ses frères, il leur défendait de préparer les provisions, le soir, pour le jour suivant, comme aussi d'accepter en aumône plus de provisions qu'ils n'en pourraient consommer tout de suite. Pour donner à son habit une apparence misérable, il avait coutume d'y faire mettre, çà et là, de grosses pièces disparates ; et, lorsqu'il avait besoin d'un nouvel habit, il attendait jusqu'au jour où une âme charitable lui en donnait un <sup>1</sup>. Les frères qui n'aimaient pas à aller mendier, il les appelait « les frères guêpes », signifiant par là qu'ils étaient tout prêts à manger le miel dans la ruche, mais se refusaient à prendre la peine de le recueillir <sup>2</sup>.

Et, malgré tout cet effort constant vers la pauvreté, jamais François n'admettait que lui-même ni ses frères fussent assez pauvres. « Nous devrions être honteux, — disait-il, en voyant passer un mendiant tout vêtu de haillons. — Nous voulons qu'on nous appelle pauvres, et le monde entier nous renomme pour notre pauvreté ; et voici un homme qui est bien plus pauvre que nous, sans que personne l'en loue ! » Mais aussi les mendiants de ce genre étaient-ils sacrés, pour François, qui ne permettait point qu'un frère en dit du mal, ou parût dédaigner leur misère. Et bien volontiers, à ces véritables pauvres, il donnait tout ce qu'il possédait, — lui, le prétendu pauvre, — son manteau, un morceau de sa robe, même son pantalon. « Tout cela leur appartient de droit, déclarait-il, et je me regarderais comme un voleur si je retenais pour moi leur propriété ! » Une autre de ses expressions favorites, à ce propos, était : « Il faut que nous

1. *Speculum Perf.*, chap. v, vii, viii, ix, xiv, xvi, xix ; Celano. *Vita Secunda*, II, chap. xxvi, xxvii, xxix, xxxix, xl ; *Tractatus de miraculis*, V, 35 ; Bonav., VII, 2 et 8.

2. Celano, *Vita Secunda*, II, 45.

rendions à notre frère, le pauvre, ce que nous lui avons emprunté ! » Quand on lui donnait quelque chose, toujours il se préparait à devoir le donner à un autre pauvre, plus digne de secours. Les frères avaient souvent beaucoup de peine à faire en sorte que leur maître eût des habits sur le corps ; et cela d'autant plus que jamais il ne voulait porter de vêtements neufs, mais toujours des objets ayant déjà servi. Plus d'une fois, l'un des frères s'est vu forcé de céder à François la moitié de son propre vêtement, et un autre frère une autre moitié. De temps en temps, les frères s'ingéniaient à ravoïr ses vêtements, de ceux à qui il les avait donnés ; mais François, dès qu'il s'apercevait de ces tentatives, avertissait le mendiant en question de ne rendre ce qu'il avait reçu qu'en échange de bon argent. C'est ainsi que, à Celle, les frères ont été obligés de racheter à une vieille femme le manteau de saint François<sup>1</sup>.

Souvent celui-ci, en faisant l'aumône, avait en vue une intention particulière. Près de l'ermitage de Celle, par exemple, il avait rencontré un homme qu'il avait connu autrefois, et qui se trouvait à présent dans l'état le plus misérable. Au cours de l'entretien, cet homme s'était plaint surtout des insultes qu'il avait à subir de la part de son maître, et avait laissé voir qu'il ressentait, pour ce maître, une haine implacable. « Eh ! bien, lui dit François, je te ferai volontiers cadeau de mon manteau, si tu consens à pardonner à ton maître le tort qu'il a contre toi ! » Et le cœur du pauvre homme fut bouleversé par ces

1. *Speculum Perf.*, chap. xxix-xxx1, xxxiii-xxxv, xxxvii ; Celano, *Vita Secunda*, II, chap. li-lv, lvii, cxlviii ; Bonav., VIII, 5. — Colle est un petit bourg tout proche du Pont-Saint-Jean, sur le chemin d'Assise à Pérouse.

mots, et consentit à oublier sa haine, et se remplit de la douceur de l'esprit divin<sup>1</sup>.

A Rieti, François découvrit une pauvre femme qui, de même que lui, avait les yeux malades ; à celle-là il donna non seulement des vêtements, mais encore une douzaine de pains<sup>2</sup>. Une autre pauvre femme, qui avait ses deux fils parmi les frères, vint à la Portioncule et se plaignit de sa détresse. Alors François, n'ayant rien d'autre à lui donner, lui donna le Nouveau Testament qui servait pour les offices du culte, afin qu'elle le vendit. « Car je suis certain, dit-il, que Dieu est plus satisfait de nous lorsque nous venons en aide à nos mères que lorsqu'il nous voit garder son Livre et les congédier sans les avoir secourues. » De ce nom de « nos mères », il désignait toutes les femmes qui avaient donné à l'ordre un de leurs fils<sup>3</sup>.

Parfois aussi, à la Portioncule, l'église fut menacée de perdre ses ornements d'autel. Pour procurer des aliments aux nombreux frères qui ne cessaient point d'arriver, Pierre de Cattani avait proposé que les novices, désormais, n'abandonnassent plus aux pauvres tous leurs biens, — ainsi qu'ils le faisaient jusque-là, — mais qu'une partie de ces biens fût réservée pour les besoins de l'ordre. Mais François se refusa énergiquement à rien entendre de pareil, déclarant que « cela était défendu dans la règle ». Sur quoi, le vicaire, à bout d'idées, lui demanda ce qu'il devait faire. « Eh ! bien, écoute ! répondit François. Prends les ornements de l'autel, et va les vendre ! Car il vaut bien mieux avoir un autel nu et suivre

1. *Speculum Perf.*, 32 ; Celano, *Vita Secunda*, II, 56.

2. *Speculum Perf.*, 33 ; Celano, *Vita Secunda*, II, 69.

3. *Speculum Perf.*, 38 ; Celano, *Vita Secunda*, II, 58.

l'Évangile que d'avoir un autel richement orné, et de désobéir à l'Évangile<sup>1</sup> ! » Ainsi François tâchait, par tous les moyens, à maintenir la pureté de sa voie, et à suivre l'Évangile en réalité, et non pas seulement dans l'apparence. Aussi n'y avait-il rien qui l'irritât plus vivement que de découvrir que ses frères faisaient mauvais usage des aumônes mendrées au nom de Dieu, et les dépensaient d'une manière qui ne convenait pas à de véritables pauvres. Le fameux évêque de Mayence, Ketteler, étant un jour entré chez des gens qui ne vivaient que de sa charité, les avait trouvés attablés devant une oie rôtie et de bon vin ; sur quoi il s'était borné à dire qu'il se réjouissait de voir que ses dons eussent valu à ces gens une agréable soirée ; mais François, en pareille circonstance, se montrait beaucoup moins indulgent.

C'est ainsi que, un certain lundi de Pâques, les frères du couvent de Greccio, à la fois en l'honneur de la fête du jour, et pour célébrer la visite d'un ministre, qui se trouvait parmi les hôtes, avaient recouvert leur table d'une belle nappe, et y avaient posé des verres au lieu des gobelets habituels. Un peu avant midi, François arrive, à son tour, et découvre tous ces préparatifs. Avec précaution, il se glisse dehors, se coiffe d'un vieux chapeau qu'un mendiant a laissé tomber, et puis revient frapper à la porte, un bâton à la main, lorsque déjà les frères se sont assis à table. Et, de la voix la plus plaintive, il s'écrie, devant la porte : *Per l'amor di misser Domeddio, faciate elimosina a quisto povero ed infirmo peregrino !* « Pour l'amour de Dieu, faites l'aumône à un pauvre pèlerin malade ! »

1. Celano, *Vita Secunda*, II, 37; Bonav., VII, 4. Voyez *Regula Secunda*, chap. II.

Sur l'invitation amicale des frères, François entre au réfectoire. Et aussitôt tous le reconnaissent : mais personne n'ose le faire paraître. Le prétendu mendiant s'assoit à terre, près du feu, et commence à manger la soupe et la tranche de pain qu'on lui a apportés. Pas un des frères ne dit un mot, et pas un n'a le courage d'avaler une bouchée : car comment s'arranger d'être assis là, autour d'une table élégamment couverte, pendant que le maître François, comme un frère de Cendrillon, se tient là-bas, dans un coin sombre, avec son assiette sur les genoux ? Mais bientôt François, lui aussi, dépose sa cuiller, et dit, comme s'il ne parlait qu'à soi seul : « Maintenant, au moins, je suis assis de la façon qui convient à un frère mineur ! Mais tout à l'heure, quand je suis entré, et que j'ai vu cette belle table, je ne pouvais pas croire que je me trouvasse chez de pauvres frères, forcés d'aller sur les routes pour mendier leur pain de porte en porte ! » Et alors les frères ne peuvent plus se contenir : quelques-uns fondent en larmes, mais tous se lèvent et viennent demander leur pardon à leur maître<sup>1</sup>.

Cette scène fait songer à un autre épisode, non moins caractéristique. C'était le temps de la Noël ; et François était assis à table avec ses frères. Tout à coup, l'un de ceux-ci se met à dire dans quelles misérables circonstances l'enfant Jésus est né, et combien Marie a dû souffrir à l'idée d'avoir à enfanter son fils dans une étable, sans avoir d'autre lit pour lui qu'une crèche, d'autre couverture ni d'autre oreiller que du foin et de la paille, d'autre chaleur, par cette froide nuit d'hiver, que le souffle du bœuf

1. *Speculum Perf.*, 20. — Cf. Celano, *Vita Secunda*, II, 31, et Bonav., VII, 9.

et de l'âne sur l'enfant nouveau-né. Et François restait assis, et écoutait en silence : puis, brusquement, le voici qui se met à pleurer, et qui va s'asseoir, avec son pain, sur la terre froide, afin de ne pas être plus à l'aise que l'ont été Jésus et Marie<sup>1</sup> !

Mais, au reste, il s'était si profondément déshabitué de toute espèce de bien-être, que celui-ci avait fini par lui devenir pénible, au lieu de lui être agréable. Ainsi les frères de Greccio, au sortir d'une opération qu'il avait subie pour son mal d'yeux, et qui avait consisté à lui brûler les tempes avec un fer rouge, avaient obtenu de lui qu'il acceptât un oreiller, pour y reposer sa tête pendant la nuit. Mais, le matin suivant, François, en les abordant, leur dit : « Frères, figurez-vous que votre maudit oreiller m'a empêché de dormir ! Tout tournait, autour de moi, et mes ambes tremblaient : je crois bien que c'est le diable qui est dans cet oreiller ! » Sur quoi il ordonna à l'un des frères d'aller enlever l'oreiller avec précaution, et de le jeter derrière soi, sans se retourner<sup>2</sup>.

Ce n'était point la seule fois que le saint s'était cru poursuivi par les pouvoirs des ténèbres. Souvent, le soir, pendant qu'il priait dans la solitude d'une église déserte ou d'un ermitage, il avait soudain l'impression que quelqu'un se tenait derrière lui, que des pas rapides et légers glissaient autour de lui, ou qu'une tête horrible regardait par-dessus son épaule, et tâchait à lire dans son livre<sup>3</sup>. Tantôt, lorsque la tempête

1. Celano, *Vita Secunda*, II, 151.

2. *Speculum Perf.*, chap. xcviij ; Celano, *Vita Secunda*, II, 34.

3. « Ce soir, pendant que je récitais les complies, j'ai senti le diable venir dans ma cellule ! » *Speculum Perf.*, p. 193. — Voyez Celano, *Vita Secunda*, II, 81 ; *Speculum Perf.*, chap. lxx-lx ; et Bonav., X, 3.

rugissait dans les hautes forêts, il entendait des voix qui l'appelaient ; tantôt, lorsque le hibou criait près de sa cellule, il s'imaginait que les démons se moquaient de lui ; mais rien ne lui était aussi effrayant et intolérable qu'un murmure, à peine sensible, qu'il lui semblait entendre à son oreille, dans le silence de mort de ses veilles nocturnes, comme si des lèvres pleines de raillerie et de haine lui disaient tout bas : « Tout cela est peine perdue, François ! Prie et implore autant que tu voudras, c'est tout de même à *moi* que tu appartiens ! » Alors le pauvre François luttait désespérément pour sa vie éternelle ; et les frères, le lendemain matin, en s'approchant de lui, le trouvaient blême et émacié, anéanti de son combat contre les forces mauvaises. « C'est que toujours il me semble que je suis le plus grand pécheur qu'il y ait eu au monde ! » expliqua-t-il, un matin, après une de ces nuits, au frère Pacifique. Mais au même instant l'ex-poète aperçut, dans une vision, le ciel ouvert, avec un trône vide, entouré d'anges ; et une voix lui apprit que c'était le trône dont Lucifer avait été précipité, et que Dieu maintenant le réservait à François, en récompense de sa merveilleuse humilité<sup>1</sup>.

---

1. *Speculum Perf.*, éd. Sabatier, p. 110 ; Bonav., VI, 6.

LES LEÇONS CHRÉTIENNES

Avec l'expérience que nous lui avons vue des choses de la vie spirituelle, François ne pouvait manquer d'être un excellent maître et directeur, pour ses disciples.

Il leur enseignait, notamment, à ne pas redouter les tentations. « Aucun homme, disait-il, ne peut se regarder comme un vrai serviteur de Dieu, s'il n'a pas subi l'épreuve de maintes tentations. Et la tentation surmontée est comme un anneau de fiançailles, dont Dieu fait don à l'âme. » D'autres fois, il revenait à ses pensées favorites sur le rôle de *quastaldi* de Dieu, joué par les démons. « Le frère Bernard de Quintavalle, déclarait-il, est visité par les esprits les plus rusés de l'enfer, qui tâchent à faire en sorte qu'il tombe, comme une étoile tombe du ciel. Et de là vient que, présentement, notre frère est tourmenté et accablé : mais lorsque l'heure de sa mort sera proche, l'orage s'apaisera, et il y aura en lui une grande paix ! » Et, en effet, c'est ce qui est arrivé. Dans les derniers temps de sa vie terrestre, l'âme du frère Bernard s'est trouvée entièrement affranchie de la matière, et, suivant l'expression du frère Egide, il « prenait sa nourriture dans les airs, comme les

hirondelles ». Tantôt pendant vingt jours de suite, tantôt pendant tout un mois, ainsi que le disent les *Fioretti*, « il errait seul sur les plus hautes cimes des montagnes, assidu à contempler les choses d'en haut ». Et, à l'instant de sa mort, il dit aux frères rassemblés : « Pas même pour mille mondes aussi beaux que celui-ci, je ne voudrais avoir servi un autre maître que mon Seigneur Jésus-Christ ! » C'est tout rayonnant d'une joie surhumaine qu'il partit pour l'éternelle patrie des saints<sup>1</sup>.

Un autre des premiers disciples, le frère Rufin, fut également torturé de lourdes tentations. Celles-ci prenaient en lui la même forme que chez son maître : « Le vieil ennemi lui soufflait au cœur qu'il n'était point du nombre de ceux pour qui est prédestinée la vie bienheureuse, et que, par suite, tout ce qu'il faisait ou pourrait faire était peine perdue. » Un jour, même, il lui sembla que le Christ en personne lui apparaissait et lui disait : « O frère Rufin, à quoi bon te torturer par la prière et la pénitence, puisque, de toute façon, tu n'es point appelé à la vie éternelle ? Là-dessus tu peux me croire : car je sais bien qui j'ai choisi et prédestiné ! Et ce soi-disant frère François, le fils de Pierre Bernardone, lui aussi, est parmi les damnés ; et tous ceux qui le suivent seront suppliciés à jamais, avec lui, dans l'enfer ! Donc, ne lui demande plus conseil, et cesse de l'écouter en rien ! » Ce qu'entendant, le frère Rufin se sentit l'esprit tout enténébré, et perdit toute la confiance et tout l'amour qu'il avait eus jusque-là pour son maître ; et il restait assis, enfermé dans sa cellule, la mine sombre, ne voulant plus ni prier ni venir

1. Celano, *Vita Secunda*, chap. xix et lxxxiii ; *Fioretti*, chap. vi et xxviii.

aux offices des frères. A quoi bon tout cela, puisque, de toute manière, il n'avait rien d'autre à attendre que le feu éternel, et la compagnie du diable et des mauvais anges ?

En vain François lui envoya le frère Masseo, pour l'appeler. D'un ton aigre et furieux, le malheureux répondit : « Qu'ai-je à faire avec le frère François ? » Alors François lui-même se mit en chemin, pour sauver son frère Rufin des ténèbres où il était plongé.

« Et, de très loin, François commença à crier : « O frère Rufin, méchant homme, à qui as-tu accordé confiance ? » Et puis, l'abordant, il lui démontra clairement que c'était le diable, et non pas le Christ qui s'était montré à lui. Et il lui dit : « Si le diable te répète encore que tu es damné, réponds-lui tranquillement : Ouvre ta bouche, pour que je souffle dedans ! Et tu reconnaîtras à ce signe que c'est le diable, si, dès que tu lui auras répondu cela, tu le vois s'enfuir aussitôt ! Mais, d'ailleurs, tu aurais bien pu déjà le reconnaître à cet autre signe, qu'il a endurci ton cœur contre tout ce qui est bon, ce qui est précisément l'ouvrage du diable, tandis que le Christ, notre Sauveur béni, jamais n'endurcit le cœur d'un homme vivant, mais au contraire le rend plus tendre, comme il l'a dit lui-même par la bouche de son prophète : *Je vais t'enlever ton cœur de pierre, et te donner à sa place, un cœur vivant !* »

Alors le frère Rufin comprit combien il avait été trompé, et son cœur fondit dans sa poitrine, et il se mit à pleurer amèrement, et, se jetant aux pieds de François, de nouveau s'abandonna tout entier à son maître. Il se releva pleurant et heureux, fertilisé et consolé ; et lorsque le diable, une seconde fois, lui apparut sous la forme du Christ, il lui répondit cou-

rageusement, comme François le lui avait enseigné, « Sur quoi le diable fut saisi d'une telle fureur qu'aussitôt il se précipita au dehors, avec un si grand fracas et un tel remue-ménage, parmi les pierres du mont Subasio (car la scène se passait aux Carceri), que ces pierres se fendirent et furent projetées au loin, ainsi qu'on peut encore le voir aujourd'hui. Et pendant qu'elles roulaient dans le ravin, il en jaillissait des étincelles ; et François et les autres frères, attirés par le bruit, sortirent de leurs cellules pour voir s'il n'était pas arrivé un malheur. Et le Christ, ensuite, bénit le frère Rufin et lui rendit une telle joie spirituelle, avec tant de douceur et d'élévation de l'âme, que, jour et nuit, le frère se sentait comme hors de soi, ravi en Dieu. Et, dès cette même heure, ce frère fut si bien confirmé dans la grâce, et si certain de la béatitude éternelle, qu'il en devint comme un homme nouveau, et que, si on le lui avait permis, il aurait consacré tout son temps à la prière et à la contemplation des choses d'en-haut. D'où saint François avait coutume de dire que le frère Rufin avait été sanctifié par le Christ du vivant même de son corps, et que, si l'on pouvait parler sans qu'il l'entendit, on serait tout naturellement tenté de l'appeler saint Rufin, bien qu'il demeurât encore sur cette terre <sup>1</sup>. »

Au milieu de ses frères fidèles, tout au bonheur de cette vie commune et de ses constants entretiens avec eux, François, pendant son séjour tranquille dans la vallée de Rieti, loin des bruits du monde,

1. *Fiorelli*, chap. xxix : *Actus*, chap. xxxi et xxxv : *Analecta franc.*, III, p. 48-52. — Cf., dans la *Vita Secunda* de Celano, II, chap. lxxxvii, le récit de la manière dont François a guéri un autre frère de la maladie du scrupule. Voyez encore *ibid.*, chap. vi.

oubliait tout ce qui se passait au delà des montagnes : il oubliait les frères de Bologne et ceux de Paris, les frères demeurant à la cour pontificale et les frères étudiant dans les universités, tous ces frères qui, un peu partout, étaient autre chose que ce qu'il aurait voulu qu'ils fussent, et faisaient autre chose que ce qu'il aurait voulu leur voir faire. Et ainsi s'explique que, dans cette solitude, comme contre-poids à la triste réalité, le saint se soit plu à esquisser une image du *frère mineur idéal*, une image qui n'avait rien de fantaisiste, mais qu'il composait avec les traits caractéristiques de tous ceux de ses disciples qui avaient suivi son exemple. « Le parfait frère mineur, disait-il, doit être fidèle à la pauvreté comme Bernard de Quintavalle, simple et pur comme Léon, vertueux comme Ange, intelligent et naturellement éloquent comme Masseo ; il doit avoir l'esprit dirigé vers les choses d'en-haut, comme Egide ; et sa prière doit ressembler à celle de Rufin, qui ne cesse point de prier, et dont le cœur est toujours auprès de Dieu, qu'il veille ou qu'il dorme ; il doit être patient comme frère Genièvre, robuste de corps et d'âme comme Jean de Laudibus, aimable comme Roger de Todi. Et, de même que le frère Lucide, jamais il ne doit s'installer tranquillement nulle part ; car, lorsque le frère Lucide est resté plus d'un mois dans un certain lieu, et qu'il s'aperçoit que ce lieu commence à lui devenir cher, tout de suite il s'enfuit ailleurs en disant : Notre seule demeure est au ciel<sup>1</sup> ! »

C'était aussi une grande joie, pour François, de pouvoir trouver, en dehors du cercle de ses proches, des frères dignes d'être joints à ce petit troupeau de fidèles. Ainsi il fut tout heureux, un jour, lorsqu'un

1. *Speculum Perf.*, chap. LXXXV.

prêtre revenant d'Espagne lui raconta la manière de vivre des franciscains espagnols. « Ces frères, disait le voyageur, habitent un petit ermitage et s'y sont arrangés de telle façon que chacun, alternativement, s'occupe des soins du ménage pendant une semaine, et emploie uniquement à la prière la semaine suivante. Il y a chez eux deux équipes, qui se relaient tous les huit jours. Mais, une fois, comme l'on venait de sonner pour le repas, on s'aperçut qu'un certain frère était absent. Aussitôt les autres se mirent en devoir d'aller le chercher, et d'autant plus que, ce jour-là, le dîner devait être exceptionnellement bon. Et ils finirent par retrouver le frère manquant : il était étendu sur le sol, les bras en croix, immobile et comme mort, ravi en extase. N'osant point le troubler, les frères s'en retournent avec précaution ; et bientôt leur camarade arrive, lui aussi. Et voilà que, absolument comme si rien d'extraordinaire ne l'avait retenu, il s'agenouille humblement, et s'excuse d'arriver en retard ! »

Une telle conduite était tout à fait suivant le cœur de saint François : « Seigneur Dieu, s'écria-t-il, je te remercie de m'avoir donné des frères comme ceux-là ! » Et puis, se tournant vers le point de l'horizon où était l'Espagne, il bénit, d'un grand signe de croix, ses fidèles enfants de là-bas<sup>1</sup>.

A la même race de vrais franciscains appartenaient également les deux frères qui, de très loin, un jour, vinrent jusqu'à Greccio, afin de voir François. Or, la vie du saint, dans ses dernières années, était devenue si fragile et si étrangère au monde que personne de ses compagnons n'osait l'aborder, lorsqu'il s'était séparé d'eux pour aller prier dans la solitude ; et, ainsi,

1. Celano, *Vita Secunda*, II, chap. cxxxv.

les frères se chargeaient eux-mêmes de régler toutes les affaires qui pouvaient se présenter durant ces absences du maître<sup>1</sup>. Précisément, le jour de l'arrivée des deux pèlerins, François venait de partir ; et l'on ne savait point quand il reviendrait. Les étrangers, qui n'avaient pas le temps d'attendre, furent très désolés en apprenant l'inutilité de leur voyage ; et ils se dirent l'un à l'autre : « Voilà ce que nous ont mérité nos péchés ! Evidemment, nous ne sommes pas dignes de recevoir la bénédiction de notre père François ! » Et ils s'en allaient, bien tristes et le cœur bien lourd, redescendant la montagne, malgré toutes les consolations des autres frères, qui avaient tenu à les reconduire jusqu'en bas. Mais voici que, tout à coup, ils entendent une voix qui les appelle, d'en haut, — et voici que, s'étant retournés, ils aperçoivent François, debout sur le seuil de la cellule<sup>2</sup> ! Et les deux frères étrangers tombent à genoux, le visage dirigé vers l'endroit où est leur maître ; et, désormais, amplement consolés, ils reçoivent la bénédiction qu'il leur envoie à travers l'espace, en l'accompagnant d'un grand signe de croix lentement tracé<sup>3</sup> !

Les diverses biographies nous ont conservé bien d'autres traits encore de la délicate et profonde tendresse témoignée par saint François à ses frères, en même temps que de sa merveilleuse connaissance des âmes. Se comprenant soi-même comme il le faisait, il comprenait les autres non moins parfaitement ; et bien souvent les frères avaient l'impression qu'il lisait à nu dans leurs cœurs. C'est, par

1. Celano, *Vita Prima*, II, chap. vi ; *Actus*, IX, 28-31 ; *Verba fr. Conradi*, I, 11.

2. Le *Speculum Perf.* (chap. xcviij) nous apprend qu'il demeurait « dans la dernière cellule, après la plus grande de toutes. »

3. Celano, *Vita Secunda*, II, 16.

exemple, l'impression qu'eut, un jour, l'un des compatriotes de François, le frère Léonard d'Assise. Fatigué d'une longue marche, François avait accepté l'offre d'un homme charitable, et, pour une partie du chemin, s'était laissé installer sur un âne. Et le frère Léonard, qui l'accompagnait à pied, et qui sans doute était fatigué, lui aussi, songeait secrètement : « Pourquoi donc faut-il que le fils de Pierre Bernardone voyage à dos d'âne, tandis que moi, qui suis de bien meilleure famille, je me trouve forcé d'aller à pied ? » Mais quelle fut, alors, sa surprise, lorsqu'il vit François arrêter sa bête et en descendre, et l'entendit lui dire : « En vérité, frère, cela n'est point convenable, que toi, qui es de bien meilleure famille que moi, tu ailles à pied, pendant que je me laisse porter ! » Rouge de honte, Léonard avoua l'égoïste pensée qu'il venait d'avoir, et supplia François de remonter en selle<sup>1</sup>.

Contre les tentations de ce genre, et toutes les autres, François recommandait toujours à ses frères trois remèdes : le premier était la prière ; le second l'obéissance, qui fait que l'on accomplit volontiers le désir d'autrui ; le troisième était la joie évangélique dans le Seigneur, qui ne manque jamais de mettre en fuite toutes les sombres et mauvaises pensées.

Et de chacun de ces trois remèdes François donnait lui-même, à ses frères, les meilleurs exemples. Ainsi, depuis le jour où il avait renoncé à la direction de

1. Celano, *Vita Secunda*. II. 5. — Cf. *Ibid.*, chap. II, et *Actus* chap. XI. Dans le premier de ces deux passages, François pénètre le dessein d'un frère qui, sous prétexte d'obéir à la loi du silence, refuse de se confesser : dans le second, il devine la mauvaise humeur cachée de Masseo, irrité d'avoir eu à repartir de Sienne sans avoir du faire une visite d'adieu à l'évêque. Voyez encore Bonav., XI, 8, 10 et 13.

l'ordre, toujours il conservait près de soi un autre frère, à qui il obéissait comme à son gardien. Peu lui importait de savoir qui était ce compagnon : il obéissait aussi absolument au plus jeune des novices de l'ordre qu'au frère Bernard ou au frère Pierre de Cattani. Toujours il était satisfait de son entourage ; ou bien, si l'un ou l'autre des hommes qui se trouvaient avec lui avait dit ou fait quelque chose qui lui déplût, aussitôt il s'en allait à l'écart et priaît, jusqu'au moment où sa mauvaise humeur se dissipait ; après quoi jamais il ne faisait mention de celle-ci à personne.

Ses frères lui ayant, un jour, demandé de leur enseigner ce qu'était « la parfaite obéissance », il leur répondit : « Prenez un cadavre, et disposez-le où vous voudrez ! Il ne fera aucune résistance, ne cherchera pas à changer de position, ne désirera pas s'en aller. Que si vous le placez sur un trône, il ne regardera pas en haut, mais en bas ; et que si vous l'habiliez de pourpre, il n'en paraîtra que plus blême. Pareillement il en est du parfait obéissant : il ne demande pas pourquoi on l'envoie, ne s'inquiète pas de savoir où il va arriver, ne fait aucun effort pour se dérober à sa tâche. Que s'il parvient aux honneurs, cela ne fait que grandir son humilité ; et plus les autres le louent, plus misérable il se voit soi-même<sup>1</sup>. » François désirait, lui aussi, rester soumis à tous sans résistance, comme un cadavre ; et il entendait que ses véritables frères le suivissent en cela, comme en toutes choses. *Per lo merito della santa ubbedienza*, c'est « au nom et par le mérite de la sainte obéissance » qu'il a, une fois, obligé le

1. *Speculum Perf.*, chap. XLVI-XLVIII, Celano, *Vita Secunda*, II, chap. CXI-CXII.

frère Bernard à lui mettre le pied sur la bouche, pour le punir des mauvaises pensées qu'il avait eues à son sujet<sup>1</sup>.

Il y a même un passage des écrits de saint François où sa conception de l'obéissance revêt un caractère presque bouddhiste. « La sainte obéissance, dit-il, détruit toute volonté charnelle, et fait en sorte qu'un corps se meure à soi-même, pour être prêt à obéir à l'esprit comme au prochain ; et elle rend l'homme soumis, dans ce monde, non seulement à tous les autres hommes, mais encore à toutes les bêtes, sauvages et apprivoisées, afin que celles-ci puissent le traiter suivant que pouvoir leur en est donné par le Seigneur<sup>2</sup>. »

Ceci rappelle incontestablement ces disciples de Sakya-Mouni qui se laissèrent déchirer par les tigres, plutôt que d'opposer une résistance au mal. Et qu'une telle façon de penser n'était pas simplement, chez François, le résultat d'une humeur passagère, c'est ce que nous prouvent des récits comme celui où nous le voyons se refusant à éteindre le feu qui s'est emparé de ses vêtements, et se reprochant d'avoir d'abord voulu enlever, « à son frère le feu », une chair que celui-ci désirait « manger<sup>3</sup> ».

Ainsi l'un des grands moyens d'obtenir la paix de l'âme était, pour François, l'obéissance, conçue comme le renoncement complet à toute volonté personnelle, la soumission complète de soi à tout commandement et à toute violence. C'est, d'ailleurs, ce que François avait appris de son maître divin. « Et que si l'on te frappe sur une joue, tends aussi l'autre

1. *Fioretti*, chap. III.

2. *Opuscula*, p. 21.

3. *Speculum Perf.*, chap. cxvi-cxvii.

joue ; et que si quelqu'un te prend ton manteau, n'hésite pas à lui donner aussi ton habit !... Et lorsqu'un homme t'enlève ce qui t'appartient, garde-toi de le lui redemander !... Celui qui vient vers moi et qui ne hait point son âme propre, celui-là ne peut pas être mon disciple. Car quiconque veut sauver sa vie la perdra ; mais quiconque perd sa vie par amour pour moi, celui-là seul sauvera sa vie<sup>1</sup>. »

Un autre grand moyen d'obtenir la paix était la prière, une prière constante et « sans interruption ». François lui-même, comme le dit Thomas de Celano, « était moins un homme priant que la prière faite homme », — *non tam orans quam oratio factus*. C'était comme s'il n'était séparé de l'éternité que par une cloison infiniment mince ; et souvent la faveur lui était accordée de pouvoir entendre les sons du chant de louanges éternelles, par delà cette cloison. Dans ces minutes bienheureuses, il se taisait tout à coup et arrêtait l'entretien, lorsqu'il se trouvait parmi ses frères ; et ceux-ci le voyaient couvrir son visage avec son manteau, ou, du moins, avec ses mains. Puis ils l'entendaient soupirer profondément, ou se murmurer quelque chose en soi-même ; et parfois ils constataient que leur maître faisait des signes de tête, comme s'il était en train de répondre à quelqu'un. Aussitôt ils s'éloignaient sans bruit, sachant que François n'aimait pas à être observé pendant qu'il priait ; n'allait-on pas jusqu'à dire que l'évêque d'Assise avait longtemps perdu la parole, pour avoir troublé le saint au milieu d'une oraison ? Et François, de son côté, s'efforçait le plus possible de cacher sa dévotion. Le matin, il se levait très tôt,

1. Évang. de saint Luc, VI, 29-30 ; XIV, 26 ; IX, 24.

avant tous les autres, et avec des mouvements silencieux, pour empêcher que personne le remarquât ; après quoi il se retirait dans le bois, pour pouvoir y prier tranquillement. Et plus d'une fois un frère, qui avait eu la curiosité de le suivre, avait aperçu une grande lumière, dans laquelle le Christ et Marie, entourés d'anges et de saints, s'entretenaient avec le frère François. Puis, lorsqu'enfin il s'en revenait, sa prière finie, il désirait que personne ne lui parlât de ce sujet. Souvent encore, il disait à ses disciples : « Quand un serviteur de Dieu, au cours de sa prière, reçoit des consolations d'en haut, il faut que, avant d'achever de prier, il élève les yeux au ciel et dise, les mains jointes : « Seigneur, cette consolation et « cette douceur que tu as daigné m'envoyer du ciel, « à moi, le pécheur indigne, je te les rends maintenant pour que tu me les conserves ! » Et quand, après cela, il s'en retourne vers ses frères, il faut qu'il se montre à ceux-ci le même misérable pécheur qu'il est d'habitude<sup>1</sup> ! »

En plus de la prière isolée, dans la retraite, François encourageait aussi très vivement les dévotions en commun. Les *Fioretti* nous le montrent priant avec le frère Léon. Dans sa *lettre aux frères réunis pour le Chapitre de Pentecôte*, il donne des règles sur la façon dont on doit prendre part à la récitation du bréviaire<sup>2</sup>. Lui-même, malgré son extrême faiblesse, jamais ne consentait à s'appuyer contre un mur ou une cloison, lorsqu'il chantait les psaumes, dans le chœur, avec les autres frères. Pendant ses voyages, il restait debout, immobile, tout le temps de ses

1. Celano, *Vita Secunda*, II, chap. LXI et LXV-LXVI; *Fioretti*, chap. XVII; *Actus*, chap. IX.

2. *Opuscula*, p. 106.

prières ; ou bien, s'il voyageait à cheval, il mettait pied à terre pour prier.

Ainsi il resta debout sur une route, en dépit d'une pluie torrentielle, un jour de décembre 1223, pendant qu'il revenait de Rome ; il ne cessa point de s'exposer à la pluie jusqu'au moment où il eut achevé de réciter son bréviaire. Et, comme son compagnon lui représentait son imprudence : « Est-ce qu'il ne faut pas, répondit-il, que l'âme prenne sa nourriture en repos, aussi bien que le corps<sup>1</sup> ? » Il avait employé ses instants de loisir à se tailler, dans du bois, un petit gobelet ; et il venait de terminer ce travail lorsque, un matin, il entendit sonner l'office de tierces, la quatrième des heures canoniques, célébrée vers neuf heures. Or voici que, tout en priant, il sentit que ses yeux se dirigeaient avec complaisance vers la belle pièce qu'il venait de produire ; et voici que son âme en fut si occupée qu'elle n'accordait plus d'attention aux psaumes que débitaient ses lèvres ! Mais, tout d'un coup, François eut conscience de sa distraction ; sur quoi, dans l'élan de son zèle, il saisit le gobelet, qui avait détourné ses pensées de Dieu, et l'envoya brûler dans les flammes du foyer<sup>2</sup>.

Celui-là, vraiment, prenait au sérieux l'acte de la prière. Souvent il arrive que les chrétiens se prodiguent l'un à l'autre la promesse de prier l'un pour l'autre, — promesse qui n'est tenue que bien rarement. Mais François, lui, ne l'entendait point de cette manière. Un jour, l'abbé du couvent de Saint-Justin, à Pérouse, s'était recommandé à ses prières, en prenant congé de lui. Ce n'était là, peut-être, qu'une

1. Celano, *Vita Secunda*, II, 62 ; *Speculum Perf.*, 91.

2. Celano, *Vita Secunda*, II, 63 ; Bonav., X, 6.

phrase banale ; mais François l'entendit autrement. A peine avait-il fait quelques pas, sur la route, que déjà il dit à son compagnon : « Il s'agit pour nous, à présent, de prier pour l'abbé, comme nous venons de le lui promettre<sup>1</sup> ! »

Par-dessus tout, François souhaitait de pouvoir, tous les jours, entendre la messe. Et cela lui était assez facile pendant qu'il demeurait dans une ville ou une bourgade ; mais non pas pendant qu'il séjournait sur la montagne, dans un de ses ermitages. Le chemin est bien long, qui descend des Carceri jusqu'à Assise, ou qui va de Celle à Cortone. Aussi François n'a-t-il jamais dû recevoir de plus cher cadeau de Noël que celui qu'il obtint quand Honorius III, en décembre 1224, permit aux frères mineurs de se faire dire la messe dans leurs ermitages, sur un petit autel qu'ils avaient le droit d'emporter avec eux<sup>2</sup>. Jamais plus, désormais, François ne manqua de demander une messe au frère Léon, ou au frère Benoît de Prato, qui, tous deux, étaient prêtres. Ou bien, si aucun prêtre ne se trouvait là, il exigeait au moins qu'on lui fit lecture de l'Évangile du jour ; cette tâche était confiée à l'un des frères, généralement tout juste avant midi<sup>3</sup>.

1. Celano, *Vita Secunda*, II, 67. Cf. Bonav., X, 5.

2. Cette permission d'Honorius III fut accordée le 3 décembre 1224 (Sbaralea, I, p. 20).

3. *Speculum Perf.*, éd. Sabatier, p. 475. — Voyez, *Ibid.* (note 2), un extrait des annotations écrites par le frère Léon, avant 1260, sur le bréviaire qui avait appartenu à François, et que conserve aujourd'hui l'église Sainte-Claire d'Assise : « Le bienheureux François a donné ce bréviaire à ses compagnons, le frère Ange et le frère Léon. Lorsqu'il était bien portant, toujours il tenait à y réciter son office, suivant la prescription de la règle ; et plus tard, pendant sa maladie, lorsqu'il ne pouvait plus le réciter lui-même, il tenait à l'entendre : et ainsi il a continué de faire tant qu'il a vécu. Et il a même fait écrire cet évangélaire pour que, les jours où sa maladie ou un

Enfin, le troisième des moyens de parvenir à la paix, tels que François les conseillait à ses disciples, était la joie continue.

« Que ceux-là, disait-il, qui appartiennent au diable, que ceux-là seuls aillent la tête baissée ; quant à nous, il convient que nous nous réjouissons dans le Seigneur ! » Il disait encore que la tristesse était « la maladie de Babylone », parce qu'elle ramenait, en ce monde, à la cité de Babel, désormais abandonnée. « Lorsque l'âme est triste, seule, et pleine de soucis, affirmait-il, c'est alors qu'elle se tourne le plus facilement vers les consolations extérieures et les vains plaisirs du monde. » Aussi ne se fatiguait-il point de répéter sans cesse les mots de l'Apôtre : « Vivez toujours dans la joie ! » Il ne voulait voir autour de lui ni mines sombres, ni visages aigres : il entendait que ses frères ne fussent point des rêveurs mélancoliques, mais bien les gais enfants de la lumière. Et à ceux qui lui demandaient comment une telle joie continue était possible, il répondait : « Elle jaillit de la pureté du cœur, et de la constance dans la prière ! » Seuls les péchés, ou encore la mollesse, étaient en état d'éteindre ou d'obscurcir la lumière spirituelle qui devait briller dans les cœurs. « Lorsque l'esprit se

autre empêchement lui défendrait d'entendre la messe, on pût lui faire lecture de l'évangile qui, ces jours-là, se lisait à l'église ; et ainsi il continua de faire jusqu'à sa mort. Et il disait : « Lorsque je « ne puis pas entendre la messe, j'adore le corps du Christ par les « yeux de mon âme, en oraison, de la même manière que je l'adore « en le voyant, quand j'assiste à la messe. » Et toujours le bienheureux François, quand il avait fini d'entendre ou de lire l'Évangile, avait coutume de baiser le livre, par grande révérence pour le Seigneur. » Cf. *Speculum Perf.*, chap. cxvii. — Sainte Claire possédait un bréviaire écrit de la main du frère Léon, et qui est encore conservé à Saint-Damien. Voyez *Le bréviaire de sainte Claire*, par Aug. Cholat, dans les *Opuscules de critique*, II, pp. 31-96, Paris, 1904.

glace, disait François, et, par degrés, devient infidèle à la grâce divine, alors la chair et le sang travaillent à s'emparer de ce qui leur convient<sup>1</sup>. »

Mais la condition indispensable d'une telle joie divine était que l'on se gardât libre non seulement de tout péché grave, mais encore de toute faute, même la plus légère. Il suffit de la présence, dans l'œil, du moindre grain de poussière, pour troubler ou empêcher la vue corporelle. Et François enseignait à ses disciples d'éviter soigneusement tous les grains de poussière de ce genre : mais surtout il les avertissait du danger de toutes relations intimes avec des femmes. Lui-même, en présence d'une femme, toujours il tenait les yeux fixés sur le sol, ou levés au ciel ; et lorsque l'entretien se prolongeait, il ne se faisait pas faute de l'arrêter court. Un jour, près de Bevagna, un de ses frères et lui avaient été reçus chez deux pieuses femmes, une mère et sa fille ; et François les avait payées de leur hospitalité par toutes sortes de paroles édifiantes. « Mais pourquoi n'as-tu pas regardé la pieuse jeune fille qui semblait suspendue à chaque mot de tes lèvres ? » lui demanda le frère, au sortir de cette maison. « Hé ! s'écria François, qui donc n'aurait pas peur de jeter les yeux sur la fiancée du Christ ? » Car toute femme pieuse était, pour François, une fiancée du Christ ; et c'est pourquoi, se considérant soi-même comme le moindre des serviteurs du Christ, jamais il n'osait l'atteindre d'un regard<sup>2</sup>.

Et vraiment, en récompense de ce renoncement

1. Celano, *Vita Secunda*, II, chap. xxxix, lxxxviii-xci : *Speculum Perf.*, chap. xcix-xcvi.

2. Celano, *Vita Secunda*, II, chap. lxxxviii et lxxxv. Cf., *Ibid.*, chap. lxxxix, la *Parabole des deux pages*, dont l'un est chassé du palais pour avoir osé lever les yeux sur la fiancée du roi.

parfait, le maître bien-aimé de François lui avait fait don d'une joie parfaite. Il y avait des moments, des heures entières, où cette joie lui montait, dans l'âme, comme un chant, si bien qu'il finissait par chanter lui-même, doucement, la mélodie qu'il entendait au dedans de soi ; — et il la chantait en français, comme jadis lorsque, avec le frère Egidé, il allait sur les routes pour annoncer l'Évangile. Et sans cesse plus claire retentissait la mélodie céleste, et sans cesse plus forte elle montait en lui ; parfois, alors, il saisissait deux bâtons ou ramassait à terre deux morceaux de bois, appuyait l'un sur le bas de sa joue, comme si c'eût été une viole, et la frottait avec l'autre, comme avec un archet. Et toujours il chantait plus haut, et toujours il mettait plus de zèle à cette musique muette, dont personne que lui seul ne pouvait entendre l'harmonie ; et souvent il remuait tout son corps, en mesure. Mais enfin son émotion le dominait tout à fait : il laissait retomber la viole et l'archet, fondait en larmes brûlantes, et se perdait délicieusement dans un flot d'extase et de joie<sup>1</sup>.

1. *Speculum Perf.*, chap. xciii ; Celano, *Vita Secunda*, II, chap. xc.

## IV

### LE GRAND MIRACLE

Dans le courant de l'été de 1224, la santé de saint François paraît s'être sensiblement améliorée. Au mois d'août de cette année, le saint quitta la vallée de Rieti pour se rendre sur ce mont de la Verna, dans le Casentin, que lui avait donné, en 1213, Roland de Cattani. En compagnie de ses frères fidèles, Léon, Ange, Maseo, Silvestre, et Illuminé, il avait projeté de célébrer sur cette montagne l'Assomption de la Vierge, et de s'y préparer ensuite, par un jeûne de quarante jours, à la fête de saint Michel (29 septembre); car, de même que le moyen âge tout entier, François avait une vénération particulière pour ce grand archange, *Signifer Sanctus Michael*, le « gonfalonier » des armées célestes, qui, avec sa trompette, doit réveiller les morts de leur tombeau, au jour du jugement<sup>1</sup>.

Immédiatement après avoir reçu la donation du mont Alverne, François y avait envoyé deux frères, pour en prendre possession. Ces frères, avec l'assis-

1. Celano, *Vita Secunda*, II, 149. Cf., dans mon *Introduction* (p. viii), le passage où le frère Léon raconte les circonstances de la bénédiction qu'il reçut de saint François. — Sur le culte de François pour la Vierge, voyez Celano, *Vita Secunda*, II, 150.



SAINT FRANÇOIS STIGMATISE

Dessin du Pérugin.

Écrite par T. F. W.

1



tance du comte Roland, s'étaient installés sur un plateau rocheux, au sommet de la montagne, et y avaient construit quelques huttes de roseaux et de boue, à la façon préférée de François; plus tard, le comte Roland avait fait construire là une petite église qui avait reçu le même nom que la Portioncule, *Santa Maria degli Angeli*, « Notre-Dame des Anges ».

Cependant, au cours de son long voyage jusqu'à l'Alverne, François sentit de nouveau ses forces lui manquer, et les frères eurent à entrer dans une ferme de paysan, afin d'y emprunter un âne pour leur maître. Et lorsque le paysan apprit à qui cet âne était destiné, il vint lui-même vers saint François. « Es-tu ce frère François dont on parle tant? » lui demanda-t-il. Puis, sur la réponse affirmative, il ajouta : « En ce cas, veille bien à être aussi bon que l'on dit que tu es : car nombreux sont ceux qui ont mis leur confiance en toi ! » Touché au plus profond de son âme par ce naïf conseil, François se précipita à genoux et baisa les pieds du paysan pour le remercier <sup>1</sup>. Peut-être fut-ce ce même paysan à la franche parole qui se chargea de servir de guide à François et aux frères jusqu'au mont Alverne. Toujours est-il que ce guide, quel qu'il fût, se trouva pris d'une soif irrésistible, sous la torride chaleur de l'été, pendant la longue et épuisante ascension depuis les bords du Corsalone jusqu'à l'ermitage nouveau. Et, comme il se plaignait à François de cette soif qui le torturait, le saint s'agenouilla en prière : après quoi il désigna au paysan une source toute proche <sup>2</sup>.

Or, pendant que François avec ses frères gravis-

1. Celano, *Vita Secunda*, II, 403.

2. Celano, *Vita Secunda*, II, 17.

saient la montagne, et qu'ils s'étaient arrêtés pour se reposer au pied d'un chêne, — nous racontent les *Fioretti*, — voici qu'aussitôt une grande troupe d'oiseaux du ciel arrivèrent, et les saluèrent de chants joyeux et de battements d'ailes. Quelques-uns de ces oiseaux vinrent se placer sur la tête de saint François, et d'autres sur ses épaules, et d'autres encore sur les genoux ou sur les mains de notre saint père. Et François, en voyant cette merveille, dit : « Je crois vraiment, mes chers frères, qu'il est agréable à Notre-Seigneur Jésus-Christ que nous nous installions ici, sur cette montagne solitaire, puisque nos frères les oiseaux se réjouissent si fort de notre arrivée! »

« Lorsque le comte Roland apprit que le frère François et ses frères étaient arrivés, pour demeurer sur le mont Alverne, il en eut une grande joie ; et, dès le lendemain, il partit de son château, avec une nombreuse compagnie, et vint faire visite à saint François, lui apportant, ainsi qu'à ses frères, du pain, du vin, et d'autres choses encore. Et lorsqu'il parvint au haut de la montagne, il trouva tous les frères en prière, et s'avança vers eux pour les saluer. Alors saint François se leva, et accueillit messire Roland avec beaucoup de joie et d'amour ; et puis, ensuite, tous deux s'assirent pour causer ensemble. Et lorsqu'ils eurent causé, et que saint François eut remercié le comte Roland de cette montagne pleine de recueillement qu'il lui avait donnée, il lui demanda encore de lui faire construire une misérable petite cellule, au pied d'un très beau hêtre qui s'élevait à un jet de pierre des cabanes des frères : car ce lieu lui paraissait merveilleusement approprié pour la méditation. Aussitôt messire Roland fit bâtir la cellule ; et lorsque cela fut fait et que le soir tomba, saint François

leur fit un petit sermon ; et puis, lorsqu'il eut prêché et leur eut donné sa bénédiction, et que déjà messire Roland fut sur le point de repartir, ce seigneur prit à part François et ses frères et leur dit : « Mes « vénérés frères, il n'est point dans mon intention que « vous souffriez du besoin, ici, sur ce mont sauvage ; « et c'est pourquoi je vous dis, une fois pour toutes, « que, dès que quelque chose vous manquera, vous « n'aurez qu'à l'envoyer chercher auprès de moi, et « que, si vous manquez à faire cela, j'en aurai beau- « coup de peine ! » Après quoi il s'en retourna dans son château, avec sa suite.

« Alors François dit aux autres frères de s'asseoir et se mit à leur expliquer de quelle façon ils auraient à vivre dans ce nouvel ermitage. Et surtout, il leur rappela l'observation de la sainte pauvreté, en leur disant : » Prenez garde que l'offre amicale de mes- « sire Roland ne fasse tort, en vous, à notre fidèle mai- « tresse, la sainte Pauvreté, à qui nous avons tous juré « notre foi ! » Et puis, après beaucoup de belles et pures paroles sur ce sujet, il conclut en disant : « Telle « est donc la manière de vivre que je compte m'impo- « ser et vous imposer ! Et comme je vois que ma mort « approche, j'ai résolu de passer beaucoup de temps « seul avec Dieu, afin de déplorer mes péchés. Le « frère Léon pourra m'apporter un peu de pain et d'eau « quand il lui semblera bon ; mais si quelqu'un vient « ici, c'est vous qui aurez à répondre à ma place, et il « faudra que vous ne laissiez personne arriver jusqu'à « moi ! » Et, lorsqu'il leur eut dit ces paroles, il leur donna sa bénédiction, et s'en alla vers la nouvelle cellule sous le hêtre ; et les frères restèrent dans leur cabane <sup>1</sup>. »

1. *Fioretti, Considérations sur les Stigmates ; Actus, chap. ix.*

On montre, aujourd'hui encore, sur l'Alverne, les différents endroits où François a séjourné : le grand rocher saillant, *sasso masso* ou *spicco*, sous lequel il avait coutume de prier ; la caverne sombre et humide où il couchait, sur une pierre ; et la grotte du frère Léon, très haut sur le flanc de la montagne, cette grotte où souvent, de très bonne heure, François venait assister à la messe de son ami et adorer le corps et le sang de Dieu dans l'hostie blanche et le calice doré que la main du frère Léon élevait, pour la consolation des pauvres pèlerins de notre vallée de larmes.

Aussi bien, François avait-il besoin de cette consolation : car jamais il n'avait été plus inquiet, plus soucieux, et plus accablé, en songeant à l'avenir. Comment tout cela tournerait-il ? On lui avait pris ses frères, ses fils : et maintenant où allait-on les conduire ? Hélas ! on allait les conduire là où François n'aurait point voulu qu'ils vinssent ; et lui, il était forcé d'assister à tout cela sans rien pouvoir !... En vain François se rappelait et refaisait à nouveau ses peintures idéales du parfait frère mineur, du parfait ministre, du parfait général de l'ordre : il savait bien que la réalité était tout autre. Le frère Elie et les autres frères de la même tendance n'étaient point satisfaits, comme l'aurait voulu François, « d'un seul livre avec une seule plume » : ils recueillaient des livres et étudiaient le droit ecclésiastique, et c'était peine perdue de les exhorter à suivre, dans leur conduite avec leurs frères, l'esprit véritable de l'Évangile. Toujours plus douloureusement, François était forcé de soupirer vers Dieu : « Seigneur, je te recommande la famille que tu m'as donnée : car il m'est impossible, désormais, de la diriger moi-

même<sup>1</sup> ! » Et toujours aussi revenait dans son cœur ce beau rêve, que tout était encore comme au temps ancien, qu'aucun obstacle ne s'était dressé entre lui et ses chers enfants, et que, tous, ils vivaient dans l'union, et jamais ne pourraient être désunis<sup>2</sup>.

Un jour, comme François s'éveillait de ce rêve et reprenait conscience de la réalité, le désir lui vint de recourir à un moyen déjà bien souvent employé, pour soulever un coin du voile qui lui cachait l'avenir. Il ordonna au frère Léon de prendre le livre de l'Évangile et de l'ouvrir trois fois au hasard, en l'honneur de la sainte Trinité. Léon fit comme son maître le lui commandait, et, chacune des trois fois, il ouvrit le livre à l'histoire de la passion du Christ. Et alors François comprit que, désormais, rien ne restait d'autre, pour lui, que de souffrir jusqu'à la fin, et que les temps de son bonheur étaient irrévocablement passés. Et, doucement, il s'abandonna à la volonté de Dieu.

Mais, durant la nuit suivante, il resta longtemps sans pouvoir s'endormir. Il avait beau se tourner et se retourner sur sa dure couche, il avait beau regarder sans cesse si les faucons du mont Alverne ne venaient pas, enfin, lui annoncer, par leurs cris, qu'il était temps de se lever et de réciter matines. « Au ciel, il en sera de tout comme il doit en être ! » se disait François, pour tâcher à se consoler. Là-haut, du moins, il y aura la paix et la joie pour l'éternité ! » Et c'est parmi ces pensées qu'il finit par s'endormir.

1. *Speculum Perf.*, chap. LXXXI. — Voyez *Ibid.*, chap. LXXX : « Que le frère se garde de devenir assembleur de livres ! » Cf. *Ibid.* chap. LXXI et LXXXV, et Celano, *Vita Secunda*, II, chap. CXXXIX-CXL.

2. « Si seulement mes frères voulaient vivre selon ma volonté, je souhaiterais qu'ils n'eussent pas d'autre ministre que moi, jusqu'au jour de ma mort. » (*Speculum Perf.*, chap. CXXXVIII; Celano, *Vita Secunda*, chap. CXLII.)

Et il lui sembla, alors, qu'un ange était debout devant sa couche, avec une viole et un archet à la main. « François, lui disait ce messager céleste, tout rayonnant de lumière, écoute : je vais te montrer un peu quelle musique nous jouons, là-haut, dans le royaume du ciel, devant le trône de Dieu ! » Puis l'ange appuya sa viole contre sa joue, et ne toucha les cordes qu'une seule fois ; et aussitôt le frère François fut inondé d'une joie si immense, et sentit son âme remplie d'une si merveilleuse douceur, que ce fut en vérité, pour lui, comme s'il n'avait pas de corps, et ne connaissait plus aucune souffrance. « Et si l'ange avait encore touché la corde seulement une seule fois, avec son archet, — racontait François à ses frères, le lendemain matin, — certainement mon âme se serait détachée de mon corps, dans l'excès de sa béatitude<sup>1</sup> ! »

Après la fête de l'Assomption, François se sépara de ses frères, pour aller demeurer dans une retraite encore plus lointaine. Le lieu qu'il s'était choisi, cette fois, se trouvait au delà d'une profonde gorge de rochers ; et, pour y parvenir, on devait passer sur un gros tronc d'arbre non raboté, qui avait été jeté, comme un pont, par-dessus l'abîme. C'est là que François s'installa, dans une nouvelle cabane, après être convenu, avec le frère Léon, que celui-ci viendrait deux fois dans les vingt-quatre heures : une fois le jour, pour lui apporter du pain et de l'eau, et une

1. *Fioretti, Considérations sur les Stigmates.* — C'est à Celano (*Vita Secunda*, II, chap. cxxvii) que nous devons le récit de la manière dont un faucon, chaque matin, avait coutume de réveiller François ; lorsque le saint était malade ou fatigué, l'oiseau en était instruit miraculeusement, et l'éveillait plus tard. Cf. Celano, *Tract. de mirac.*, IV, 25, et Bonav., VIII, 40.

autre fois la nuit, l'heure de matines. Mais Léon, avant de franchir le pont, aurait à prononcer très haut les paroles qui commencent la récitation du bréviaire : *Domine, labia mea aperies*, « Seigneur, ouvrez mes lèvres ! » Que si François, de l'autre côté de l'abîme, faisait entendre la réponse : *Et os meum annuntiabit laudem tuam*, « Et ma bouche proclamera vos louanges », en ce cas Léon pourrait traverser le pont, et venir auprès de son maître. Que si, au contraire, il ne recevait point de réponse, il aurait à s'en retourner tranquillement auprès de ses frères. « Et François avait décidé cela, — nous disent les *Fiorretti*, — parce que, cette fois, il se trouvait dans un tel état de ravissement que, pendant vingt-quatre heures de suite, il lui avait été impossible de parler, tant il était plongé en Dieu ! »

Pendant plusieurs jours, le frère Léon accomplit ponctuellement l'ordre de son maître ; mais, une certaine nuit, comme il se tenait à l'endroit accoutumé devant le pont, et avait prononcé les paroles ordinaires, François ne lui répondit rien. C'était une nuit de lune, une de ces nuits claires et fraîches, comme elles sont fréquentes, en septembre, dans les Apennins. A des lieues à l'entour, la vallée s'étendait, claire, silencieuse, et déserte ; et, parmi les troncs noirs des sapins, le clair de lune étincelait comme une neige. Après avoir longtemps hésité, le frère Léon se risqua à franchir le pont.

Avec précaution, il se glissa à travers les arbres : mais nulle part ne lui apparaissait aucune trace de François. Enfin il entendit un murmure, comme l'écho d'une prière ; et, en suivant la direction de ce bruit, il découvrit enfin son maître bien-aimé. Les bras étendus en croix, et le visage tourné vers le ciel, François était agenouillé, et priait à haute voix.

Léon se tint immobile, dans l'ombre d'un arbre, et si proche qu'il pouvait entendre toutes les paroles de la prière. Dans l'air limpide de la nuit, ces paroles venaient à lui avec une netteté merveilleuse.

— Mon bien aimé Seigneur et maître, — disait François s'adressant au ciel, — que suis-je, en comparaison de toi, moi, misérable ver de terre, pauvre serviteur inutile ?

Et il répétait cette question continuellement, jusqu'à ce que le frère Léon, par imprudence, en mettant le pied sur une branche, l'éveillât de sa méditation. En entendant ce bruit de pas, François cessa aussitôt de prier, et se releva.

« Au nom de Jésus, s'écria-t-il, qui que tu sois, ne bouge point d'où tu es ! » Et il s'approcha du frère Léon. Celui-ci raconta ensuite aux autres frères que, dans cette minute, il s'était senti glacé d'épouvante à un tel point que, si la terre s'était ouverte, volontiers il s'y serait jeté, pour se cacher : car il craignait que François, en punition de sa désobéissance, ne le chassât à jamais d'auprès de lui. Et son amour pour son maître était si grand qu'il savait bien que, sans lui, il ne pourrait vivre. Mais François, étant parvenu tout près de l'arbre, demanda : « Qui es-tu ? » Et Léon, tremblant de tous ses membres, répondit : « C'est moi, Léon ! » Alors François lui dit : « Petit agneau de Dieu, pourquoi es-tu venu jusqu'ici ? Ne t'ai-je point défendu de m'épier ? Au nom de la sainte obéissance, dis-moi si tu as aperçu quelque chose ! » A quoi le frère Léon répondit : « Mon père, je t'ai seulement entendu parler, et dire, avec un grand élan de prière : « Mon bien aimé Seigneur et Maître, que suis-je en comparaison de toi ? » Et le frère Léon se jeta à genoux, et dit, avec un grand accent de vé-

nération : « Mon père, je t'en prie, explique-moi ces paroles que j'ai entendues ! »

Et François regarda le frère Léon, et son cœur fut rempli de joie, en voyant l'amour et la soumission de ce frère fidèle.

— O petit agneau de Jésus-Christ, dit-il, ô mon cher et fidèle frère Léon ! pendant cette prière que tu as entendue, deux grandes lumières m'ont été montrées : l'une dans laquelle j'ai reconnu le Créateur, et une autre, dans laquelle je me suis reconnu moi-même. Et lorsque j'ai demandé à Dieu qui j'étais en comparaison de Lui, je me trouvais plongé dans une contemplation où je voyais la profondeur infinie de la bonté divine, et le triste abîme de ma propre misère. Et voilà pourquoi je disais : « Qui es-tu, « Seigneur, toi le plus haut, le plus grand, le meilleur, « pour que tu daignes venir vers moi, qui suis le plus « misérable de tes vers de terre, une créature petite, « vilaine, et digne de mépris ! » Voilà ce que signifiaient les paroles que tu as entendues, petit agneau de Dieu ! Mais à l'avenir, garde-toi bien de m'épier, et retourne-t'en dans ta cellule, avec la bénédiction de Dieu !<sup>1</sup> »

Et les jours et les nuits passèrent ; bientôt allait venir la fête de l'Élévation de la Croix, le 14 septembre, en commémoration de la reprise, par l'empereur Héraclius, de la vraie Croix, que le roi de Perse Cosroès avait emportée de Jérusalem parmi son butin.

La croix et le crucifix avaient toujours été, pour saint François, l'objet d'un sentiment religieux très profond et intime.

1. *Actus*, chap. ix ; *Fiorelli*, 3<sup>e</sup> *Considération*.

C'était la voix du crucifix qui, en 1207, à Saint-Damien, l'avait éloigné du monde, et conduit à suivre le Christ dans sa pauvreté. « Depuis cet instant, nous dit la *Légende des Trois Compagnons*, son cœur fut si pénétré et fondu de douleur à la pensée des souffrances du Christ que, pendant toute sa vie, il y porta les plaies du Seigneur Jésus ».

C'étaient les souffrances du Crucifié qui apparaissaient devant ses yeux, lorsque, durant sa jeunesse, il allait tout pleurant dans le bois voisin de la Portioncule. Un jour, quelqu'un qui l'y rencontra lui demanda la cause de son chagrin. « Je pleure, répondit François, sur les souffrances de mon Seigneur Jésus-Christ ! » Et si grande et si véritable était sa douleur que, à son contact, cet homme se mit lui-même à pleurer.

Honorer la croix, tel avait été l'objet de la prière que François avait prescrite à ses frères : « Nous t'adorons, ô Seigneur, et te louons, parce que, au moyen de ta sainte croix, tu as daigné racheter le monde ! » Jamais il ne permettait que les frères missent le pied sur deux brins de paille ou deux morceaux de bois qui se croisaient.

Et c'est aussi sous le symbole de la croix que les autres frères se représentaient leur maître. Silvestre, par exemple, rêvait qu'une grande croix d'or jaillissait de la bouche de saint François, pour s'étendre sur le monde ; et Pacifique, de son côté, voyait François transpercé de deux épées croisées, dont l'une allait de la tête aux pieds, tandis que l'autre traversait la poitrine et les deux mains. Léon, lui, avait vu, un jour, une grande croix dorée s'avancer, sans que personne la portât, devant les pas de François<sup>1</sup>.

1. *Actus*, chap. xxxviii. Cf. *Verba fr. Conradi*, dans les *Opuscule de Sabatier*, I, pp. 380-381.

Le jour de l'Élévation de la Croix, c'est comme si les plus fortes paroles de l'Évangile et de l'Église se trouvaient réunies dans la liturgie de la fête. « Ce signe de la croix, y est-il dit, se dressera au ciel lorsque le Seigneur viendra pour juger ! » Ou bien ce sont les mots de saint Paul : « A nous il convient de nous glorifier de la croix de Notre-Seigneur Jésus, dans laquelle sont pour nous la rédemption, la vie, et la résurrection ! » Ou bien encore nous lisons, dans cette liturgie : « Christ, notre Rédempteur, toi qui as sauvé Pierre des flots de la mer, sauve-nous, aie pitié de nous, par la force de ta croix ! » Puis c'est le vieil hymne : « Croix, Croix fidèle, le plus noble des arbres ! » Et toujours, à chaque instant, revient l'idée de la croix : « Tu es plus beau que les cèdres du Liban, tu es l'arbre de vie, au milieu du jardin du Paradis ! Voyez la croix du Seigneur ! Que tous ses ennemis s'enfuient ! Le lion de la race de Juda a vaincu, *Alleluia* ! »

Profondément imprégné de toutes ces fortes paroles, François, le matin du 14 septembre, était agenouillé en prière devant sa cellule. Le jour n'avait pas encore commencé à poindre, mais le saint, dans l'attente de l'aube, le visage tourné vers l'orient, priait, avec les mains levées et les bras étendus.

« O Seigneur Jésus-Christ, disait-il, il y a deux grâces que je te demanderai de m'accorder avant que je meure ! La première est celle-ci : c'est que, dans mon âme, et aussi dans mon corps, autant que cela se pourra, je puisse ressentir les souffrances que toi, ô mon doux Jésus, tu as dû subir dans ta cruelle passion ! Et la seconde faveur que je souhaiterais d'avoir est celle-ci : c'est que, autant que cela sera possible, je puisse ressentir dans mon corps cet amour démesuré dont tu brûlais, toi le Fils de Dieu,

et qui t'a conduit à vouloir souffrir tant de peines pour nous, misérables pécheurs ! »

« Et pendant qu'il priait longtemps ainsi, — nous raconte le vieux chroniqueur, — il reçut la certitude que Dieu, dans ces deux choses, consentait à l'exaucer, et qu'il allait lui être donné de les éprouver, l'une et l'autre, dans la mesure où cela est possible à un être créé. Et aussitôt que saint François eut obtenu cette promesse, il commença à contempler, avec un grand recueillement, les souffrances du Christ; et la flamme de sa dévotion grandit tellement en lui que, par l'excès de son amour et de sa compassion, il se sentit *changé, tout à fait, en Jésus*.

« Et pendant qu'il était agenouillé ainsi, et qu'il brûlait de cette flamme, voici que, à cette même heure matinale, il vit descendre du ciel, vers lui, un Séraphin avec six ailes rayonnantes. Et ce Séraphin s'approcha très près de saint François, de sorte que celui-ci put reconnaître, très clairement et distinctement, qu'il portait sur lui l'image d'un homme crucifié, et que ses ailes étaient disposées de la manière suivante : deux d'entre elles s'élevaient au-dessus de sa tête, deux autres s'étendaient pour le vol, et les deux dernières recouvraient tout son corps.

« Et lorsque saint François vit cette apparition, il en eut une grande frayeur, et se sentit, à la fois, rempli de joie, et de chagrin, et d'émerveillement. Car il éprouvait une grande joie de voir que le bon Jésus daignait se révéler à lui si familièrement, et abaisser sur lui un regard si tendre. Mais, d'autre part, la vue de son Seigneur cloué sur la croix lui causait un chagrin indicible. Et, en outre, il s'émerveillait d'une apparition si étonnante et extraordi-

naire ; car il savait que la souffrance humaine ne se trouve jamais unie avec l'esprit immortel d'un Séraphin. Mais, tandis qu'il s'émerveillait de cela, il lui fut annoncé, par cet esprit même qui se montrait à lui, que Dieu avait voulu que cette apparition eût une telle forme afin qu'il pût comprendre que ce n'était point par un martyr corporel, mais par une flamme intérieure, qu'il achèverait d'être, lui-même, transformé à l'image du Christ crucifié.

« Après s'être maintenue pendant quelque temps, l'apparition merveilleuse s'effaça : mais, depuis lors, le cœur de saint François conserva un feu très puissant et un très vivant amour du Christ ; et, sur le corps du saint, l'apparition laissa une image et des traces miraculeuses des souffrances du Christ. Car aussitôt commencèrent à se montrer, dans ses mains et ses pieds, tout à fait comme des clous : de sorte que ses membres semblèrent transpercés à leur centre ; et les têtes des clous étaient dans la paume des mains, et sur la partie supérieure des pieds, tandis que leurs pointes sortaient sur le revers des mains et sous la plante des pieds ; et entre la chair et la pointe des clous il y avait place pour un doigt, comme dans une bague ; et les clous avaient une tête ronde et noire. Et pareillement se montra, sur le flanc droit du saint, l'image d'un coup de lance, comme une cicatrice, mais toute rouge et sanglante, et dont souvent jaillissait du sang, qui mouillait la robe et le pantalon de saint François.

« Le saint, cependant, ne dit rien de tout cela à ses frères : au contraire, il s'efforça de cacher ses mains ; mais il lui était désormais impossible de poser à terre les plantes de ses pieds. Et bientôt ses frères découvrirent, lorsqu'ils eurent à laver sa robe et son pantalon, que ces objets étaient ensanglantés ;

et ainsi ils comprirent que leur maître portait sur son flanc, comme aussi sur ses mains et ses pieds, l'image et ressemblance corporelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ<sup>1</sup>. »

1. *Fiorelli*, 3<sup>e</sup> *Considération*. Je me suis servi, ici, de cette source de date ultérieure, parce que j'ai la conviction que le récit des *Fiorelli* repose, au moins dans ses parties essentielles, sur des relations écrites ou verbales de Léon, de Masseo, d'Ange, et des autres frères. Nous savons, en effet, par Eccleston (*Analecta franc.*, I, p. 245), que le frère Léon aimait à raconter aux jeunes frères les circonstances de la stigmatisation. Très certainement, plusieurs de ses « rouleaux » se rapportaient à son séjour sur l'Alverne; et quelques passages de ces « rouleaux » ont été introduits dans le texte des *Actus* (chap. ix et xxxix). Au reste, nous possédons, de la propre main de Léon, l'attestation authentique du miracle des stigmates, dans la note jointe par lui à la bénédiction que François lui avait donnée, par écrit, sur l'Alverne (voyez mon *Introduction*, pp. ix). J'ajoute que la description du miracle dans la *Vita Prima* et dans le *Tractatus de miraculis* de Celano, tout en étant plus courte que celle des *Fiorelli*, présente avec celle-ci une ressemblance indéniable. Cf. Bonav., XIII, 3, où nous retrouvons les mêmes éléments essentiels du récit.

LA BÉNÉDICTION DE LÉON ET LES ADIEUX  
A L'ALVERNE

Il fut impossible à François de cacher bien longtemps le miracle qui lui était arrivé. D'abord, il se trouvait dans un cercle d'amis enthousiastes et dévoués, qui, toujours, n'étaient remplis que de lui, et dont toute la vie tournait autour de la sienne. Et puis, en second lieu, ses plaies lui causaient de si vives souffrances et lui rendaient si pénibles jusqu'aux moindres mouvements, que, inévitablement, il devait se trouver forcé de recourir à l'assistance d'autrui. Suivant toute vraisemblance, c'est à Léon qu'il aura d'abord révélé son secret. Afin qu'il pût remuer les mains et les pieds, quelqu'un devait lui appliquer des bandes sur la partie saillante des clous ; et ce fut Léon qui reçut la tâche de lui changer ces bandes, tous les jours, — sauf, dit-on, dans l'intervalle du jeudi soir au samedi matin, François ayant résolu de partager pleinement, durant cet intervalle, les souffrances du Christ. Bientôt, aussi, le frère Rufin, qui lavait le linge de François, parvint à la connaissance du secret, en découvrant que la partie droite de la ceinture du pantalon était tout imprégnée du sang qui jaillissait de la plaie

du côté ; et on raconte même que, plus tard, il réussit par ruse à voir et à toucher cette plaie <sup>1</sup>.

Quant à l'état d'âme de saint François, après la réception des stigmates, il nous est difficile de nous le représenter. François se trouvait, dès lors, élevé si haut au-dessus de l'humanité ordinaire que, avec le frère Léon, qui souvent croyait voir son maître flotter dans les airs à la hauteur du sommet des arbres, on ne pouvait plus guère, en sa présence, que se prosterner, baiser la poussière qu'avaient foulée les pieds de l'élu, et s'écrier avec le disciple fidèle : « Mon Dieu, sois favorable au pécheur que je suis, et, par les mérites de ce très saint homme, permets-moi de trouver ta très sainte miséricorde <sup>2</sup> ! »

Il semble, cependant, que le premier effet de la stigmatisation ait été, pour le saint, une grande joie, un affranchissement complet de tout abattement et de tout souci. C'est de ce sentiment du bonheur intime reconquis que nous découvrons l'expression dans le chant de louanges que François écrivit, presque aussitôt après avoir reçu les stigmates, « en remerciement de la grâce qui lui avait été accordée ». Voici la traduction de cette *laude* <sup>3</sup> :

1. *Actus*, chap. xxxiv et xxxix ; Celano, *Vita Secunda*, II, chap. xcvm-c. Celano y dit expressément de Rufin : « Lui seul a vu les plaies du vivant de François : tous les autres ne les ont vues qu'après la mort. » Aussi le frère Thomas de Celano s'était-il, évidemment, laissé tromper par Elie de Cortone, lorsque, dans sa *Vita Prima* (II, chap. m), il avait écrit : « Heureux le frère Elie, qui, du vivant du Saint, a été admis à l'honneur de voir les stigmates ; et heureux également le frère Rufin », etc. Par contre, le frère Pacifique a réussi, par stratagème, à faire en sorte qu'un frère arrivant de Brescia pût voir les stigmates des mains (Celano, *Vita Secunda*, II, chap. xcix).

2. *Actus*, chap. xxxix.

3. Paroles du frère Léon, sur la feuille contenant la *Bénédiction* de François.

Tu es saint, Seigneur Dieu, tu es Dieu par-dessus les Dieux, tu es le seul auteur des œuvres miraculeuses!

Tu es le Fort, tu es le Grand, tu es le plus Haut!

Tu es le Tout-Puissant, tu es le saint Père et Roi du ciel et de la terre!

Tu es le Triple et l'Unique, le Seigneur Dieu par-dessus les Dieux!

Tu es le Bon, toute Bonté, le Bien suprême, le Dieu vivant et véritable!

Tu es l'Amour, tu es la Sagesse, tu es l'Humilité, tu es la Patience!

Tu es la Beauté, tu es la Certitude, tu es la Paix et la Joie!

Tu es notre Espérance, tu es la Justice et la Modération, tu es toute notre Richesse!

Tu es la Douceur, tu es notre Protecteur, tu es notre Défenseur et notre Garde!

Tu es notre Refuge et notre Force!

Tu es notre Foi, notre Espérance, et notre Amour! Tu es la grande douceur de notre âme!

Tu es le Bien infini, le grand et merveilleux Seigneur, Tout-Puissant, Tout Bon, Tout Compatissant, et notre Sauveur<sup>1</sup>!

Dans le même temps où François se sentait ainsi ravi au comble de la joie chrétienne, et déjà, comme Moïse sur le mont Nébo, apercevait au loin la Terre Promise, il arriva à son meilleur ami d'être victime d'une cruelle tentation, dont l'espèce n'était point corporelle, mais spirituelle, nous disent les sources, sans d'ailleurs nous en donner une explication plus précise. Le frère Léon aura-t-il été tenté d'envier son maître? Aura-t-il éprouvé un sentiment d'inquiétude et de jalousie en voyant son ami et père s'en aller dans des régions où il ne lui était point permis de le suivre? En tout cas, on ne peut douter qu'il ait eu, à ce moment, un désir passionné de recevoir un témoignage lui prouvant qu'il n'était pas oublié, une

<sup>1</sup> Cf. l'intéressante monographie de Faloci Pulignani, *Tre Autografi di S. Francesco* (Assise, 1895).

preuve lui montrant que, malgré les grandes choses qui venaient d'arriver à François, leurs anciennes relations restaient encore ce qu'elles avaient été. Léon se rappelait le temps où François lui écrivait affectueusement, et tous ceux qui savent ce que peut signifier la vue d'une écriture chérie sur l'enveloppe d'une lettre comprendront qu'il ait pu souhaiter aussi ardemment de recevoir, une fois encore, un papier écrit de la main de son maître. Il voyait celui-ci tous les jours, il est vrai : mais qu'était-ce que cela, s'il lui semblait que l'ancienne intimité entre eux n'existait plus ?

Et François, avec sa délicate pénétration habituelle, paraît s'être rendu compte de ce qui se passait dans l'âme de son ami. Un jour, il appelle Léon, et lui demande de lui apporter une feuille de parchemin, une plume, et de l'encre. Puis, pendant que Léon se tient debout auprès de lui, dans une attente pleine d'émotion, François écrit, sur la feuille, le poème qu'on a lu plus haut. Après quoi, il retourne la feuille, et, sur le revers, en grosses lettres, il copie la bénédiction patriarcale de l'Ancien Testament :

« Que le Seigneur te bénisse et te garde ! Que le Seigneur fasse luire sur toi son visage, et ait pitié de toi. Que le Seigneur tourne son visage vers toi, et te donne la paix ! »

Ces mots écrits, François se recueille un moment ; et puis, il ajoute encore, au-dessous : « Que le Seigneur te bénisse, frère Léon ! »

Puis, au-dessous du tout, il signe : non pas de son nom, mais du symbole de la Croix dans l'Ancien Testament, — la lettre T, plantée sur un crâne humain, au haut du Golgotha, comme une image de la mort vaincue par le Christ.

Et c'est avec un regard et un sourire illuminés de bonté qu'il tend au frère Léon la feuille ainsi remplie. « Tiens, lui dit-il, prends cela, et garde-le sur toi jusqu'à ton dernier jour ! » Et voici que s'enfuient toutes les sombres pensées du frère Léon, et que, les larmes aux yeux, il saisit ce gage d'une amitié merveilleuse que son maître a bien voulu lui garder Jusque dans sa plus extrême vieillesse, — car il ne doit mourir qu'en 1271, — toujours depuis lors Léon portera sur son cœur le précieux parchemin de l'Alverne <sup>1</sup>.

Le 30 septembre, François, en compagnie du frère Léon, quitta le mont Alverne. Le comte Roland avait envoyé un âne pour porter le stigmatisé, qui, désormais, ne pouvait plus s'appuyer sur ses pieds. A l'aube, François entendit la messe dans la petite chapelle, et lit à ses frères une dernière admonition. Puis il prit congé de chacun d'eux en particulier, de Masseo, d'Ange, de Silvestre, et d'Illuminé. « Vivez en paix, mes fils bien-aimés ! Adieu ! Mon corps se sépare de vous, mais je vous laisse tout mon cœur ! Et je m'en vais maintenant avec notre frère Léon, ce petit agneau de Dieu, à la Portioncùle, et jamais plus je ne reviendrai ici ! Adieu, adieu, adieu, à vous tous et à toutes les choses d'ici ! Adieu sainte montagne, adieu mont Alverne, adieu montagne des anges ! Adieu, mon cher frère le faucon, qui avais coutume de me réveiller avec ton cri ; et je te remercie beaucoup de toute ta sollicitude pour moi ! Adieu

1. Celano. *Vita Secunda*, chap. xx ; Bonav., XI, 9. — Les paroles de la Bénédiction sont empruntées au IV<sup>e</sup> Livre de Moïse, VI, 24-26 Sur le T symbolique, voyez Ezéchiel, IX, 4 ; sur l'emploi de ce symbole par saint François, voyez Bonav., IV, 9, et Celano, *Tract. de mirac.*, chap. II.

grande pierre sous laquelle j'avais coutume de prier; jamais, jamais plus je ne te reverrai! Adieu, église Sainte-Marie! et à toi, Marie, mère du Verbe éternel, c'est à toi que je recommande ces fils que je laisse ici! » Puis, pendant que les frères qui restaient sur l'Alverne fondaient en larmes et sanglotaient, François s'éloigna, pour la dernière fois, de la montagne où de grandes faveurs divines lui avaient été accordées<sup>1</sup>.

Le frère François se fit conduire vers Borgo San Sepolero. Après avoir pris congé du comte Roland dans son château de Chiusi, il franchit, toujours en compagnie de Léon, le torrent du Rasina, et prit le chemin qui traverse les monts Arcoppe, Foresto, et Casella. Parvenu au sommet du mont Casella, d'où, pour la dernière fois, il pouvait apercevoir l'Alverne, dans le lointain, François fit arrêter son âne, descendit, et s'agenouilla. Le regard dirigé sur ce mont béni qui, à l'horizon, élevait sa cime parmi les lourds nuages d'automne, il fit un grand signe de

1. Cet *adieu* de saint François à l'Alverne passe pour avoir été écrit par le frère Masseo : et tout porte à croire que le texte du document reproduit bien le sens général des paroles de François : mais la copie de l'Adieu, conservée aujourd'hui au couvent de l'Alverne, et qui est la seule copie ancienne que nous possédions, ne date que du xvi<sup>e</sup> siècle. Elle est écrite sur une grande feuille de parchemin, de 27 × 13 centimètres, et commence par cette formule : *Pax XPI. Giesu Mâ speranza mia, fra Masseo peccatore indegno servo di Giesu XPO Compagno di fra Francesco da Assisi huomo a Dio gratissimo*; et le document se termine ainsi : *Io, fra Masseo, ho scritto tutto. Dio ci benedica*. M. Sabatier, qui n'a point connu ce document, en a entendu parler comme d'un manuscrit original (Voyez son édition du *Speculum Perf.*, pp. 303-304). Le texte qu'il a reproduit, d'après la plus ancienne copie imprimée (de 1710), ne diffère de la copie de l'Alverne que par des détails sans importance : mais ce texte se termine, d'une façon bien touchante, par ces mots : *Io, fra Masseo, ho scritto con lacrime* : « moi, le frère Masseo, j'ai écrit ces paroles en pleurant ».

croix. et cria un dernier adieu, un dernier remerciement. et une dernière bénédiction :

« Adieu, montagne divine, montagne sainte, *mons coagulatus, mons pinguis, mons in quo beneplacitum est Deo habitare!* Adieu, mont Alverne, que Dieu le Père, et Dieu le Fils, et Dieu le Saint-Esprit te bénissent! Vis en paix; mais moi, jamais plus je ne te reverrai <sup>1</sup>! »

Puis il remonta sur son âne, et poursuivit sa route. Et il était si profondément absorbé en soi-même qu'il traversa la ville de Borgo San Sepolero sans s'en apercevoir; déjà Léon et lui étaient sortis de la ville, lorsqu'il s'éveilla de son extase, et demanda si l'on allait bientôt arriver à Borgo <sup>2</sup>.

Le voyage, d'ailleurs, revêtit de plus en plus la forme d'un cortège triomphal. De toutes parts, le peuple accourait vers François avec des branches d'olivier, en criant: *Ecco il Santo!* Sans cesse il était forcé de donner ses mains à baiser, et toutes sortes de miracles se produisaient par le seul fait de sa présence. Il y eut même une femme, sur le point d'accoucher et très gravement malade, qui se trouva complètement guérie simplement pour avoir été touchée de la corde qui servait à François pour conduire son âne <sup>3</sup>.

De Città di Castello, où François demeura un mois entier, et où, entre autres miracles, il guérit, d'un seul mot, une femme qui délirait, il parvint à la

1. Paroles citées dans la traduction italienne de la *Vita Secunda* de Celano, publiée par Amoni (Rome, 1880), p. 315. On retrouve ces mêmes paroles au couvent de l'Alverne, dans un manuscrit daté du 30 septembre 1818, — jour anniversaire du départ de saint François.

2. Celano, *Vita Secunda*, II, chap. LXIV.

3. Fiorelli, 4<sup>e</sup> *Considération*; Celano, *Vita Prima*, I, chap. XXII.

Portioncule. On était alors au milieu de novembre, déjà la neige s'étendait très haut sur les Apennins. Un soir il se trouva que François, le frère Léon, et le paysan qui avait prêté son âne, retardés par la neige, ne purent atteindre aucune habitation humaine, et se virent forcés de passer la nuit parmi les montagnes, sans autre abri que la saillie d'un rocher. Pour les deux frères, un tel gîte n'avait rien de trop dur ; mais le paysan, lui, pestait et maudissait. « Voilà donc, disait-il, comment il était payé de sa folle bonté ! Il aurait dû rester chez lui, où il dormirait, à présent, dans son lit bien commode ! » Et ainsi de suite. Mais François réussit enfin à calmer la colère du pauvre homme ; et celui-ci, le lendemain matin, avec un plaisir mêlé de stupeur, dut avouer que jamais il n'avait mieux dormi que dans cette caverne, entre des pierres et des tas de neige<sup>1</sup>.

A peine François était-il revenu à la Portioncule, que, tout de suite, il se remit en chemin pour une mission. C'était comme si tout son zèle juvénile lui était revenu ; et sans cesse il parlait des grandes choses qu'il voulait faire<sup>2</sup>. Evidemment, l'idée lui avait, un instant, traversé l'esprit, qu'il n'était pas encore trop tard pour tout recommencer, et tout mener à bien. « Je veux aller de nouveau chez les lépreux, pour les secourir, et me faire mépriser des hommes comme autrefois ! » — disait-il<sup>3</sup>.

Toujours chevauchant sur un âne, il lui arrivait souvent de visiter jusqu'à quatre ou cinq villes dans

1. Celano, *Vita Prima*, I, chap. xxvi ; *Fioretti*, 4<sup>e</sup> *Considération*.

2. Celano, *Vita prima*, II, chap. vi : « Il se proposait, avec l'aide du Christ, de faire des choses immenses. »

3. Celano, *Ibid.*

une journée, et d'y prêcher<sup>1</sup>; et, partout où il trouvait des lépreux, il s'empressait à les servir. C'est sûrement à cette période que doit se placer un récit des *Fioretti* sur un méchant lépreux, qui se plaignait toujours d'être mal soigné par les frères, et les accablait d'injures et de coups, en y mêlant tant de blasphèmes contre Dieu et tous les saints que l'on avait peine à rester près de lui.

« Mais voici que saint François vint lui-même vers le lépreux abandonné, et le salua, et lui dit : « Cher frère, que Dieu te donne la paix ! » A quoi le lépreux répondit : « Quelle paix peut-il y avoir pour moi, tandis que Dieu m'a tout pris, et m'a rendu tout infirme et tout puant ? Et puis, ce n'est pas seulement ma maladie qui me tourmente, mais je suis encore bousculé par les frères que tu m'as donnés pour me soigner et me servir, et qui ne font rien comme ils le devraient ! »

« Alors François lui dit : « Mon frère, puisque tu n'es pas satisfait des soins des autres frères, c'est moi, maintenant, qui vais te soigner ! — Voilà qui est bien, répondit le malade ; mais que peux-tu faire de plus pour moi que les autres ? — Je suis prêt à faire tout ce que tu désireras ! répondit saint François. — Eh ! bien, répondit le lépreux, je désire que tu me laves tout le corps, car une telle puanteur s'en dégage que je ne puis me supporter moi-même ! »

« Sur quoi saint François fit aussitôt chauffer de l'eau, où il fit mettre maintes herbes parfumées, et déshabilla le malade, et commença à le laver de ses propres mains, tandis qu'un autre frère l'essuyait. Et voici qu'il arriva, par miracle, que, partout où saint François touchait de ses mains bénies, la lèpre dispa-

1. Celano, *Vita prima*, II, chap. IV.

raissait et la chair redevenait entièrement saine ! Et lorsque la chair commença ainsi à guérir, l'âme guérit du même coup : car le lépreux, en voyant qu'il recouvrait la santé, fut saisi d'un grand remords, d'une grande douleur au souvenir de ses péchés, et se mit à pleurer amèrement. Puis, lorsqu'il fut complètement guéri de corps et d'âme, il commença à s'exeuser avec humilité, et à dire très haut, en versant des larmes : « Malheur à moi ! Je me suis mérité l'enfer par l'injustice que j'ai commise envers les frères, et par mon impatience et mes blasphèmes ! »

« Mais saint François, lui, ne pensait qu'à remercier Dieu d'un aussi grand miracle ; et il s'en alla, le plus vite qu'il pouvait, très loin de cet endroit, voulant échapper à tous les honneurs, par humilité : car en toutes choses il ne cherchait que l'honneur et la glorification de Dieu, mais jamais les siens propres<sup>1</sup>. »

1. *Fiorelli*, chap. xxv.

---

## LE CANTIQUE DU SOLEIL

Ce renouveau de zèle que faisait voir saint François était comme le dernier scintillement d'une lumière qui va s'éteindre. L'esprit du saint restait toujours vif et passionné, mais son corps, lorsqu'on le voyait assis sur son âne, ressemblait plus à un cadavre qu'à un corps vivant; et le frère Elie, qui passa quelques heures à Foligno auprès de François, reconnut clairement que les jours de son maître étaient désormais comptés<sup>1</sup>. En outre, la maladie d'yeux que François avait rapportée d'Egypte, et contre laquelle il n'avait jamais voulu rien faire, avait, maintenant, fait de grands progrès; et ce n'était pas seulement Elie, mais encore beaucoup d'autres frères, qui insistaient pour le contraindre à recourir à l'art des médecins.

Or, un tel recours ne plaisait guère à François. Dans une de ses *Admonitions*, jadis, il avait lui-même engagé ses frères malades à ne point s'occuper avec trop de zèle de leur guérison, mais à remercier Dieu de tout ce qui leur arrivait, en se gardant bien de souhaiter rien d'autre que ce que Dieu voulait :

1. Celano, *Vita Prima*, II, chap. VIII.

car ceux que Dieu aime, ce sont ceux là qu'il afflige<sup>1</sup>. Aussi, pour son compte, au lieu de consulter les médecins, François préférait-il se recueillir dans la solitude ; et, cette fois encore, il décida de revenir à Saint-Damien. Là, tout près du couvent des sœurs, sainte Claire avait fait construire une hutte de branchages, afin que saint François pût y demeurer<sup>2</sup>.

C'était l'été de 1225, et l'éblouissante lumière du soleil italien, naturellement, était loin d'améliorer l'état des yeux de saint François. Pendant tout un temps, il fut même absolument aveugle ; et, avec cela, à peine arrivé à Saint-Damien, il se trouva persécuté par une véritable invasion de mulots, qui, sans doute, s'étaient installés dans les murs de paille de la hutte, et qui maintenant poussaient l'audace jusqu'à courir sur le visage de François, ne lui laissant de repos ni le jour, ni la nuit. Jamais encore, auparavant, le saint n'avait eu à vivre dans des conditions plus misérables ni plus incommodes ; et cependant c'est là, sur ce pitoyable lit de malade, parmi les ténèbres de sa cécité, et au plus fort des tourments causés par les mulots, que François composa son éclatant chef-d'œuvre, le *Canticum fratris Solis*, « l'hymne joyeux du frère Soleil. »

Pour apprécier ce chef-d'œuvre, il est nécessaire de bien comprendre les relations de François avec la

1. *Speculum Perf.*, chap. XLII ; *Regula Prima*, chap. x.

2. *Speculum Perf.*, chap. c ; *Fioretti*, chap. XIX. C'est par erreur que Bæhmer (*Analekten*, p. 130) place en octobre 1224 ce dernier séjour du saint à Saint-Damien. François n'a quitté l'Alverne que le 30 septembre de ladite année : puis il s'est dirigé, par lentes étapes, vers Città di Castello, où il a séjourné tout un mois ; et ce n'est donc qu'après le 1<sup>er</sup> novembre qu'il a franchi les Apennins. A ce moment de l'année, le climat d'Assise ne permet plus guère de loger en plein air, dans une hutte de branchages.

nature. Rien ne serait plus faux que de considérer le saint comme un panthéiste : jamais il ne lui est arrivé de confondre ni Dieu ni soi-même avec la nature ; et l'alternance d'ivresse orgiaque et de désespoir pessimiste, telle que la produit le sentiment panthéiste, toujours lui a été étrangère. Ce n'est pas lui, comme plus tard Shelley, qui aurait souhaité de ne faire qu'un avec la nature, ni qui, non plus, avec le Werther de Goethe, ou avec Tourguénéf, aurait eu l'impression de s'abandonner en tremblant à l'aveugle fatalité des choses, d'être la victime du « monstre éternellement avide » qu'est la nature. Son attitude à l'égard de la nature a toujours été, purement et simplement, celle du premier article du *Credo* de l'Eglise : la croyance en un père qui est, en même temps, un créateur.

Et c'est parce qu'il regarde toutes choses comme ayant un rapport commun avec leur père commun, c'est pour cela qu'il voit de véritables frères et sœurs dans tous les êtres vivants, et même dans tous les êtres créés. Nombreuses sont les demeures, dans le royaume du Père céleste ; mais tout ce royaume ne forme qu'une seule famille. Et ce sentiment n'a rien de grec ni de germanique ; il est tout biblique, et, par suite, tout chrétien. Dans l'hymne de louanges que chantèrent Ananias, Azarias, et Mizaël, parmi les flammes allumées autour d'eux par le tyran babylonien, et que la Synagogue a léguée à l'Eglise, nous lisons :

« Louez le Seigneur, toutes les œuvres du Seigneur, célébrez et glorifiez-le dans l'éternité !

« Louez le Seigneur, tous les anges du Seigneur, louez le Seigneur, tous les cieux !

« Louez le Seigneur, toutes les eaux qui coulez sous les cieux, louez le Seigneur, toutes les puissances du Seigneur !

« Louez le Seigneur, soleil et lune, louez le Seigneur, étoiles du ciel !

« Louez le Seigneur, toutes les pluies et toutes les rosées, louez le Seigneur, tous les esprits de Dieu !

« Louez le Seigneur, feu et chaleur, louez le Seigneur, froids et glaces !

« Louez le Seigneur, glaces et neiges, louez le Seigneur, nuits et jours !

« Louez le Seigneur, lumière et ténèbres, louez le Seigneur, nuages et éclairs !

« Terre, loue le Seigneur, célèbre et glorifie-le dans l'éternité !

« Louez le Seigneur, montagnes et collines, louez le Seigneur, toutes choses qui verdissent sur la terre !

« Louez le Seigneur, toutes les sources, louez le Seigneur, toutes les mers et tous les torrents !

« Louez le Seigneur, toutes les bêtes des eaux, louez le Seigneur, tous les oiseaux du ciel !

« Louez le Seigneur, tous les animaux des champs, louez le Seigneur, tous les enfants des hommes !

« Israël, loue le Seigneur, célèbre et glorifie-le dans l'éternité !

« Louez le Seigneur, prêtres de Dieu, louez le Seigneur, serviteurs de Dieu !

« Louez le Seigneur, âmes des justes, louez le Seigneur, tous les saints et humbles de cœur !

« Loué sois-tu, Seigneur, au plus haut des cieux, célébré et magnifié dans l'éternité !

Aucune note n'est oubliée, dans cette symphonie de la création, où tout concorde pour le grand chant de louanges, depuis le chérubin jusqu'à l'atome. Or, jour par jour, et année par année, saint François, seul ou en compagnie de ses frères, a répété, dans sa récitation quotidienne du bréviaire, cet hymne de toutes les créatures au Créateur. Et, de très bonne heure déjà, la poésie de cette hymne l'a profondément ému ; en 1213, ayant construit une petite chapelle entre San Gemini et Porcaria, il a fait peindre, sur le devant de l'autel, des inscriptions telles que celles-ci : « Tous ceux qui craignent le Seigneur

doivent le louer. Louez le Seigneur, ciel et terre ! Louez-le, toutes les eaux courantes ! Louez le Seigneur, toutes les créatures ! Louez le Seigneur, tous les oiseaux du ciel<sup>1</sup> ! » Sa prédication aux oiseaux, près de Bevagna, est également issue de la même pensée : les oiseaux, suivant lui, sont tenus de louer et de célébrer leur bon Créateur, qui veille tendrement sur eux et pourvoit à leur vie. Il ne faut pas chercher, ici, le weltschmerz du panthéiste moderne ; François estime que c'est, pour les êtres créés, un bonheur infini de pouvoir exister, et que de là résulte pour eux le simple devoir, en qualité d'enfants, de remercier leur père pour ce don de la vie.

L'amour général de saint François pour la nature se tempérait, même, d'une préférence marquée pour tout ce qui avait de quoi justifier un tel optimisme. Ainsi, toujours il se tournait avec prédilection vers tout ce que l'existence comportait de lumineux et de beau : vers la lumière et le feu, vers l'eau limpide et courante, vers les fleurs et les oiseaux. Sa contemplation de la nature était plus qu'à demi symbolique. Il aimait l'eau parce qu'elle ressemblait à la sainte pénitence, au moyen de laquelle l'homme se trouvait purifié, et puis aussi parce qu'elle était l'instrument du baptême. Et de là lui venait, pour l'eau, une vénération si profonde que, lorsqu'il se lavait les mains, toujours il choisissait un endroit où les gouttes tombant de ses mains ne pussent pas être foulées aux pieds. Sur les pierres et les rochers toujours il mettait le pied avec infiniment de précaution, parce qu'il pensait à cette pierre symbolique que l'on nomme la pierre d'angle. Lorsque un frère

1. Wadding, ann. 1213, n. 17. D'après le chroniqueur cité par Wadding, cette église s'appelait l'Eremita, et se trouvait dans la custodie de Todi.

abattait du bois dans la forêt, il le pria de conserver une partie de chaque arbre, afin de pouvoir garder l'espérance que cet arbre reverdirait, et cela en souvenir de la croix, faite d'un arbre. Au jardinier il demandait de disposer une plate-bande sur laquelle les fleurs pussent se tenir biendroites ; et c'était pour rappeler à ses frères cette fleur qu'est le lys de Saron.

Mais à ce symbolisme se joignait, chez lui, un pur et direct amour de la nature. Le feu et la lumière avaient, à ses yeux, tant de beauté que jamais il ne voyait volontiers éteindre une lumière, ni souffler une lampe. En plus des légumes destinés à la cuisine, il voulait que, dans les jardins des couvents, on plantât aussi des arbres odorants, et qu'on y fit une place à « nos sœurs les fleurs », afin que chacun, en considérant leur beauté, se sentit excité à plus de reconnaissance envers Dieu. Tendrement, à Greccio, on le voyait se pencher sur les petits de « notre frère le rouge-gorge » ; à Sienne, il bâtissait lui-même des nids pour les tourterelles. Lorsqu'il apercevait, sur son chemin, des vers qui rampaient misérablement, et risquaient d'être écrasés d'un moment à l'autre, il avait soin de les relever et de les mettre de côté, pour les empêcher d'être foulés aux pieds. Et, l'hiver, jamais il ne manquait à porter du miel dans les ruches des abeilles.

Chaque créature était, pour lui, tout à fait immédiatement, une parole vivante de Dieu <sup>1</sup>. Comme tous les hommes pieux, il sentait à un très haut degré la valeur de toutes choses, et les vénérât comme très précieuses. La créature lui servait à comprendre

1. « Car toute créature dit et proclame : Hommes, Dieu m'a faite pour vous ! » *Speculum Perf.*, chap. cxviii.

le Créateur ; lorsqu'il sentait la solidité inébranlable et la puissance des rochers, aussitôt il sentait et reconnaissait, du même coup, combien Dieu est fort et quel appui il nous offre. L'aspect d'une fleur dans la fraîcheur matinale, ou de petits becs ouverts, avec une confiance ingénue, dans un nid d'oiseaux, tout cela lui révélait la pureté et la beauté naïve de Dieu, ainsi que la tendresse infinie du cœur divin d'où tout cela jaillissait<sup>1</sup>.

Et ce sentiment remplissait François d'une sorte de joie continue à la vue et à la pensée de Dieu, comme aussi d'un incessant désir de lui rendre grâce. A cette action de grâces il souhaitait que tous les êtres prissent part, et il lui semblait qu'en effet tous y prenaient part avec plaisir. « Que loué soit notre Créateur, mon cher frère le faisan ! » disait-il à un oiseau que l'un de ses protecteurs lui avait donné : et le fait est que le faisan restait toujours près de lui, et ne voulait connaître aucun autre compagnon. « Il faut que tu chantes les louanges de Dieu, ma sœur la cigale ! » s'écriait-il parmi les oliviers de la Portioncule ; et tout de suite sa sœur la cigale se mettait à chanter, jusqu'à ce qu'il lui ordonnât de se taire. Souvent les bêtes sauvages lui tenaient compagnie : tel un lièvre qui ne voulait point le quitter, pendant son séjour sur l'île du lac Trasimène ; tel encore, à Greccio, un lapin des bois. Aux environs de Sienne, un jour, il se vit entouré d'un troupeau de moutons ; ces douces bêtes se rangèrent en cercle autour de lui,

1. *Speculum Perf.*, chap. cxvi et cxviii ; Celano, *Vita secunda*, II, chap. xviii et cxxiv ; *Actus*, chap. xxiv ; *Fiorelli*, chap. xxii. Cf. dans le *Speculum Perf.* (éd. Sabatier), p. 232 : « Nous qui avons vécu avec lui, nous le voyions à tel point se réjouir, intérieurement et extérieurement, de tous les objets créés que, lorsqu'il les touchait ou les regardait, son esprit semblait être au ciel, et non sur la terre. »

et se mirent à bêler comme si elles voulaient lui raconter quelque chose. Pendant une navigation sur le lac de Rieti, on lui fit cadeau d'un poisson vivant; il le fit rejeter à l'eau, et longtemps ce poisson suivit son bateau. Un oiseau, que l'on avait pris ce même jour et qu'on lui avait donné, se refusa absolument à prendre congé de lui; et il eut à lui en donner l'ordre formel<sup>1</sup>.

Mais, avant toute chose, François était reconnaissant à Dieu pour la création du soleil, — du soleil et du feu.

« Le matin, disait-il, lorsque le soleil se lève, tous les hommes devraient louer Dieu qui a créé cet astre pour leur profit; car c'est à lui qu'ils sont redevables de voir toutes choses. Et le soir, lorsqu'arrive la nuit, tous les hommes devraient louer Dieu pour la création de notre frère le feu, qui donne la lumière à nos yeux pendant l'obscurité. Car, par naissance, nous sommes tous comme des aveugles, mais Dieu prête sa lumière à nos yeux par l'entremise de ces deux frères<sup>2</sup>! »

C'est ce sentiment qui a donné naissance au *Cantique du soleil*. Dans sa cabane de Saint-Damien, François gisait comme un véritable aveugle, ne pouvant supporter ni la lumière du soleil, ni l'éclat du feu. Et, certaine nuit, ses souffrances devinrent si cruelles que, dans sa détresse, il s'écria vers Dieu : « Seigneur, viens-moi en aide, afin que je puisse supporter patiemment ma maladie ! »

Mais alors il lui fut répondu, en esprit : « Dis-moi, frère, ne serais-tu pas très heureux, si, en échange

1. Celano, *Vita Secunda*, II, chap. cxxvi et cxxix-cxxx; *Tract. de Mirac.*, IV, chap. xxiii-xxxi; Bonav., VIII, 7-10.

2. *Speculum Perf.*, chap. cxix.

des peines que tu souffres, l'on te donnait un trésor tel que toute la terre, en comparaison, n'aurait point de prix ? » Et comme François s'était empressé de répondre : oui, la voix avait continué : « Eh ! bien, François, réjouis-toi et chante, pendant que tu es ainsi faible et malade, car c'est le royaume des cieux que tu gagnes par là ! »

Le lendemain matin, de très bonne heure, François se leva, et dit aux frères assis autour de lui : « Si l'empereur m'avait fait présent de tout l'Empire romain, est-ce qu'il ne conviendrait point que je m'en réjouisse beaucoup ? Or, voici maintenant que le Seigneur, encore pendant ma vie d'ici-bas, vient de me faire don du royaume céleste ; et aussi convient-il que, parmi toutes mes épreuves, je me réjouisse grandement, et que je remercie Dieu le Père, le Fils, et le Saint-Esprit. Et c'est pourquoi je veux, en l'honneur de Dieu, et pour notre consolation, et pour l'édification du prochain, composer un nouveau chant de louange sur ces créatures du Seigneur que nous employons chaque jour, et sans lesquelles nous ne pourrions absolument vivre, et dont, cependant, nous sommes toujours portés à mésuser, par où nous affligeons et peinons notre Créateur. Mais toujours nous sommes ingrats, ne pensons pas à la grâce et à tous les bienfaits qui nous échoient, et négligeons de remercier, ainsi que nous le devrions, notre Créateur, qui nous a donné tous ces beaux présents ! » Après quoi, il s'assit et se mit à réfléchir. Mais, dès l'instant suivant, ses frères l'entendirent entonner les premiers vers du Cantique du Soleil : *Altissimo, onnipotente, bon Signore !* « Très haut, tout puissant, et tout bon Seigneur ! »

Et lorsqu'il eut fini de composer son chant, tout son cœur fut rempli de consolation et de joie. Et il

voulut que, tout de suite, le frère Pacifique, en compagnie de quelques autres frères, se mit en route pour aller par le monde; et, partout où ils arriveraient, ils s'installeraient et chanteraient le nouveau cantique, après quoi, en vrais jongleurs de Dieu, ils exigeraient une récompense de leurs auditeurs, et cette récompense ne consisterait qu'en ceci : que les auditeurs se convertissent et deviennent bons chrétiens <sup>1</sup>.

Quant à l'hymne elle-même, en voici le texte original <sup>2</sup>.

*Altissimo. onnipotente, bon Signore,  
Tue se le laude, la gloria, el honore et onne benedictione  
Ad te solo, Altissimo, se konfano,  
Et nullu homo ene dignu te mentouare.  
Laudato si, Misignore, cum tucte le tue creature  
Spetialmente messor lo frate sole,  
Lo quale iorno et allumini noi per loi.  
Et ellu e bellu e radiante cum grande splendore  
De te, Altissimo, porta significatione.  
Laudato si, Misignore, per sora luna e le stelle  
In celu lai formate clarite et pretiose et belle.  
Laudato si, Misignore, per frate vento,  
Et per aere et nubilo et sereno et onne tempo,  
Per lo quale a le tue creature dai sustentamento.  
Laudato si, Misignore, per sor aqua.  
Lo quale e molto utile et humile et pretiosa et casta.  
Laudate si, Misignore, per frate focu,  
Per lo quale enallumini la nocte,  
Ed ello e bello et iocundo et robustoso et forte.  
Laudato si, Misignore, per sora nostra matre terra,  
La quale ne sustenta et governa  
Et produce diversi fructi con coloriti flori et herba.*

1. *Speculum Perf.*, chap. c et cxix; *Actus*, chap. xxi; Celano, *Vita Secunda*, II. chap. clxi.

2. *Speculum Perf.*, chap. cxx. Je ne donne ici que le texte primitif de l'hymne; je parlerai plus tard des deux additions ultérieures.

*Laudate et benedicite Misignore et reingratiate  
Et serviateli cum grande humilitate !*

(TRADUCTION)

Très Haut, Tout Puissant, et Tout Bon Seigneur,  
A toi sont les louanges, la gloire, l'honneur, et toute bénédiction !

A toi seul. Très-Haut, ils conviennent,  
Et nul homme n'est digne de nommer ton nom.  
Loué sois-tu, Seigneur, avec toutes tes créatures,  
Et tout particulièrement notre frère le Soleil,  
Qui nous donne le jour et par qui tu nous éclaires ;  
Et qui est beau et rayonnant, et qui, avec sa grande splendeur,

Nous porte signification de Toi, Très-Haut !

Et loué sois-tu, Seigneur, pour nos sœurs la lune et les étoiles,

Que tu as créées au ciel, claires et précieuses et belles !

Et loué sois-tu, Seigneur, pour notre frère le vent,

Et pour l'air et les nuages, et pour le serein et pour tous les temps,

Au moyen desquels tu donnes soutien à tes créatures !

Et loué sois-tu, mon Seigneur, pour notre sœur l'eau,

Qui est très utile, et humble et chaste !

Et loué sois-tu, mon Seigneur, pour notre frère le feu

Au moyen duquel tu éclaires la nuit.

Et qui est beau et joyeux, et robuste et fort !

Et loué sois-tu, mon Seigneur, pour notre sœur, la mère Terre,

Qui nous entretient et nous supporte,

Et produit les divers fruits, et les fleurs colorées, et les arbres !

Louez et bénissez le Seigneur, et rendez-lui grâce,

Et servez-le avec grande humilité !

## VII

### LE TESTAMENT ET LA MORT

Vers la fin d'avril 1225, une sédition survenue à Rome avait contraint Honorius III à s'exiler de sa capitale ; après un court séjour à Tivoli, il s'installa définitivement à Rieti, où il demeura jusqu'au commencement de l'année suivante. Aussi le frère Elie, soutenu par le cardinal Hugolin, insista-t-il plus que jamais auprès de François pour obtenir de lui qu'il se rendît à la Cour pontificale, et consentît à laisser traiter sa maladie d'yeux par les habiles médecins attachés à cette cour<sup>1</sup>. C'est ainsi que, dans les derniers jours de l'été de 1225, François quitta Saint-Damien, après avoir pris congé de Claire et de ses sœurs ; et tout porte à croire que c'est à cette occasion qu'il leur laissa ses dernières volontés, sous la forme que voici :

« Moi, le frère François, je suis résolu à suivre la vie et la pauvreté de notre suprême Seigneur Jésus-Christ, et à y persévérer jusqu'à la fin. Et je vous prie, mes chères filles, et j'espère de vous que, vous aussi, toujours vous persisterez dans votre sainte

1. Celano, *Vita prima*, II, chap. iv-v ; *Actus*, chap. xxi ; *Fioretti*, chap. xix. Cf. l'intéressant ouvrage du Dr Bournet, *Saint François d'Assise, Etude sociale et médicale*, Paris, pp. 118-123.

manière de vivre, et dans la pauvreté. Mais il convient que vous preniez bien garde, afin que jamais, sur le conseil ou l'enseignement de personne, vous ne vous laissiez détourner de la pratique de cette vie <sup>1</sup> ! »

Peut-être François fut-il en état, cette fois, de faire le voyage à pied ; car, pendant son séjour à Saint-Damien, Claire lui avait préparé une paire de sandales disposées de telle sorte que, malgré les stigmates, il lui fût possible de mettre les pieds à terre. De Terni, il prit la vieille route, très familière et très aimée, qui remontait la vallée. Entre Poggio Bustone et Rieti, il s'arrêta chez le prêtre de la petite église de San Fabiano (qui est devenue aujourd'hui le couvent de la Foresta) ; et, dès que l'on connut son arrivée dans le presbytère, de toutes parts le peuple y accourut en foule, afin de le voir. Or, la malchance voulut que, pour parvenir à la maison où il se trouvait, on eût à traverser la petite vigne du prêtre ; et les habitants de Rieti, avec le sans-gêne habituel aux citadins et aux badauds, ne se firent point faute d'apaiser leur soif en cueillant les grappes mûres du pauvre prêtre. Celui-ci fut navré de se voir ainsi dépouillé, et finit par se plaindre à François. « Ma vigne me fournissait toujours au moins treize fûts de vin, dit-il tristement, et cela suffisait pour ma consommation de toute l'année ! » François le consola de son mieux et lui promit que, cette année comme les autres, il aurait sa provision de vin ; et, en effet, on raconte que la vigne, cette année-là, porta beaucoup plus de fruit qu'à l'ordinaire, de telle

1. *Textus originales*, p. 63. Sainte Claire raconte que, « peu de temps avant sa mort, François a écrit, pour les sœurs, sa dernière volonté », dans les termes qu'on vient de lire.

sorte que le prêtre en put tirer une vingtaine de fûts<sup>1</sup>.

A Rieti, François demeura quelque temps dans la maison de Thedaldo le Sarrazin, suivant ce que nous apprend Wadding<sup>2</sup>. C'est là que, un soir, il appela le frère Pacifique, et le pria d'emprunter une guitare, et de lui chanter le *Cantique du Soleil* en s'accompagnant de cet instrument. Mais Pacifique craignit que son chant et son jeu ne déplussent aux maîtres de la maison, et il le dit au saint. « Eh ! bien, répondit celui-ci, abandonnons cette pensée ! Nous devons, ici-bas, renoncer à bien des choses pour ne point causer de peine à notre faible frère ! »

Or, durant la nuit suivante, François restait étendu sur son lit ; et il souffrait si fort qu'il ne pouvait s'endormir. Au dehors, on entendit passer les derniers promeneurs attardés ; puis tout fut silence, et, seules, les cloches des églises élevaient leurs voix, d'heure en heure. Mais voici que, soudain, tout contre sa fenêtre, François entendit les accords légers d'une cithare, et quelqu'un, devant la maison, se mit à jouer ! Et longtemps, longtemps, cette musique se prolongea, tantôt toute proche, tantôt plus lointaine, comme si le musicien allait et revenait sous la fenêtre ! Et François, ravi, réconforté, enchanté de cette musique qui jaillissait sans cesse dans la calme nuit fraîche d'automne, restait étendu et écoutait ; et, le matin d'après, il dit au frère Pacifique : « Cette fois encore, le Seigneur ne m'a pas oublié, et a daigné me consoler, comme il l'a toujours fait. Figure-toi que, pour te remplacer, il m'a envoyé un

1. *Speculum Perf.*, chap. civ ; *Actus*, chap. xxi ; *Fioretti*, chap. xix.

2. D'après la *chronique* de Mariano (ann. 1225),

ange, qui, toute la nuit, n'a point cessé de me faire de la musique<sup>1</sup> ! »

Au début de l'hiver, François se retira dans l'ermitage de San Eleuterio, où, malgré son état de maladie, et un froid très rigoureux, il ne voulut à aucun prix laisser doubler de fourrure l'intérieur de sa robe<sup>2</sup>. Et il est vraisemblable que, pour la fête de Noël, il se rendit de là à Fonte-Colombo.

Cependant les médecins pontificaux avaient essayé sur lui tous les moyens possibles, saignées, vésicatoires, et emplâtres, sans arriver au moindre résultat. Ils avaient essayé aussi de réformer toute la manière de vivre du saint; et à cela ils avaient réussi, en une certaine mesure. « Est-ce que ton corps n'a pas été pour toi, toute ta vie, un bon et dévoué serviteur? » demandèrent-ils à François; et celui-ci ne put s'empêcher de donner, en effet, un bon témoignage à son « frère l'âne ». « Eh ! bien, et toi, comment l'en as-tu récompensé? » lui demandèrent alors les médecins; et François fut forcé de convenir que le traitement qu'il avait infligé à son corps n'avait pas toujours été bien charitable. Sur quoi, tout repentant, il se recueillit en soi-même et s'écria : « Réjouis-toi, mon frère le corps, et puis pardonne-moi : voici que je suis prêt maintenant à céder à tes désirs<sup>3</sup> ! » Mais, de même que bien d'autres repentirs, celui-là arrivait trop tard.

Désespérés, les médecins résolurent de recourir à des moyens héroïques, et de brûler au fer rouge les deux tempes du malade. D'après la thérapeutique du

1. Celano, *Vita Secunda*, II, LXXXIX; Bonav., V, 41.

2. *Speculum Perf.*, chap. xvi.

3. Celano, *Vita Secunda*, II, 469.

temps, ce genre de révulsion devait être particulièrement efficace; on l'employait aussi, entre autres choses, contre les accès de folie furieuse<sup>1</sup>. Or, lorsque le médecin et ses assistants s'approchèrent de François avec leurs pinces, tenant le fer rouge, François fit, sur ces instruments, le signe de la croix, et dit : « Mon frère le feu, je sais bien que tu es plus noble et plus utile que la plupart des autres créatures ! Mais tu sais, de ton côté, que j'ai toujours été bon pour toi et le serai toujours, par amour pour Celui qui t'a créé ! Eh ! bien, toi, montre-toi doux et aimable à mon égard, et ne me brûle pas plus que je pourrai le supporter ! »

Puis le médecin commença les brûlures, et tous les frères s'enfuirent en entendant griller les chairs, sous la morsure du métal embrasé. Mais François dit seulement, lorsque tout fut fini : « Si cela n'a pas été assez brûlé, vous pouvez recommencer, car je n'ai absolument senti aucun mal<sup>2</sup> ! »

Une autre fois, comme la consultation s'était prolongée plus que d'ordinaire, François désira garder le médecin à dîner. Les frères, cependant, lui firent entendre qu'il y avait à peine assez de nourriture pour eux-mêmes, et que certainement ils n'avaient rien qu'ils pussent offrir à un hôte. « Allez toujours, et préparez ce que nous avons ! » leur ordonna François ; et à peine s'était-on mis à table que l'on entendit frapper à la porte, et qu'une femme inconnue se montra, sur le seuil, avec une corbeille pleine des aliments les plus savoureux, du pain, du vin, du poisson, du pâté, du miel, et des grappes de raisin<sup>3</sup>.

1. Bournel, *Op. cit.*, p. 122.

2. *Speculum Perf.*, chap. cxv : Celano, *Vita Secunda*, II, 125.

3. *Speculum Perf.*, chap. xv. Cf. *Ibid.*, chap. lxxiii, une curieuse réflexion de ce médecin sur les prédications de saint François.

C'est probablement sur le conseil du même médecin que François, au cours de l'hiver, quitta le rude séjour de Fonte-Colombo, pour se transporter à Sienne, dont l'air plein de douceur était renommé déjà dès le moyen âge. En chemin, François et ses compagnons rencontrèrent, dans la plaine entre San Quirico et Campilia, trois femmes qui étaient vêtues de façon toute pareille, et qui, lorsque la petite troupe des frères s'approcha d'elles, les saluèrent d'un signe de tête, en s'écriant, toutes trois ensemble : « Salut à toi, dame Pauvreté ! » Rencontre et salutation bien étranges, qui préoccupèrent longtemps François et les autres frères<sup>1</sup>.

Le traitement suivi à Sienne n'amena pas plus d'amélioration que la cure de Rieti ; mais le séjour de l'aimable ville n'en paraît pas moins avoir fait grand bien à François. Il habitait l'ermitage d'Alberino (aujourd'hui Ravacciano), un peu au nord de la ville ; et c'est là que, entre autres visites, il reçut, un jour, celle d'un dominicain qui, peut-être par allusion au caractère de l'œuvre de saint François, le pria de lui expliquer ces paroles d'Ezéchiel : « Si tu ne dénonces pas à l'impie son impiété, c'est à toi que je demanderai compte de son âme<sup>2</sup> ! » A quoi le dominicain ajoutait : « Car je connais maintes personnes qui vivent en état de péché mortel, et je n'ose point le leur dire ! Est-ce que j'aurai à rendre compte de toutes ces âmes ? » Mais François, se plaçant à son point de vue habituel, lui répondit qu'une vie toute bonne était, à l'endroit des méchants, la meilleure prédication, et qu'une telle prédication satisfaisait

1. Celano, *Vita Secunda*, II, 60 ; Bonav., VII, 6.

2. Ezéchiel, III, 18.

pleinement à ce que Dieu exigeait de nous par son prophète <sup>1</sup>.

Toutefois, la question de ce dominicain paraît avoir fait sur François plus d'impression qu'il n'avait voulu en convenir. Quelque temps après, en effet, la nuit, il réveilla ses frères, et leur dit : « Je viens de prier Dieu de me dire quand je suis son serviteur, et quand je ne le suis plus ; car je ne désire et ne poursuis rien d'autre que le bonheur de le servir. Et le Seigneur m'a fait la grâce de me répondre : « En « vérité et réalité, tu es mon serviteur lorsque tu « penses, et agis de la façon qui convient ! » Par conséquent, retenez bien ceci, et méprisez-moi lorsque je ne me conformerai pas à cette prescription <sup>2</sup> ! »

Au même ordre d'idées se rattache, évidemment, le soin que nous lui voyons mettre, pendant son séjour à Sienne, à ranimer de nouveau, dans le cœur de ses frères, la notion de leur devoir de pauvreté. Un certain « sire Bonaventure » leur avait fait cadeau d'un terrain, pour un nouveau couvent. François, à cette occasion, promulga les règles suivantes, au sujet de la construction de l'édifice : D'abord, les frères ne devaient pas accepter plus de terrain que la quantité strictement nécessaire. En second lieu, ils ne devaient jamais rien bâtir sans la permission de l'évêque du lieu, « car le Seigneur nous a appelés pour venir en aide aux prêtres romains », et non pas pour agir contrairement à eux. De cela, d'ailleurs, François avait donné le meilleur exemple, lorsque, à Imola, il s'était résigné à se voir congédier par

1. *Speculum Perf.*, chap. LIII. Celano, *Vita Secunda*, II, chap. LXIX. Les dominicains avaient un couvent à Sienne dès 1225.

2. *Speculum Perf.*, chap. LXXIV ; Celano, *Vita secunda*, II, chap. CXVIII.

l'évêque, à qui il avait demandé la permission de prêcher dans sa ville, et qui lui avait répondu : « Frère, je suis là pour prêcher, et cela suffit ! »

Lorsqu'ils auront obtenu le consentement des autorités spirituelles, les frères devront creuser un fossé profond, pour en faire la limite de leur territoire, et, derrière ce fossé, planter une bonne haie ; mais, à aucun prix, ils ne devront élever des murs. Les cellules, ensuite, auront à être faites de bois et de boue ; et on ne devra construire aucune grande église, mais seulement une petite chapelle, toute pauvre <sup>1</sup>.

Le mieux qui s'était produit dans l'état de saint François ne fut, malheureusement, que de courte durée. Une nuit, il fut pris de violentes hémorragies, et ses frères crurent bien qu'il allait mourir. Tout en larmes, ils s'agenouillèrent autour de son lit, et lui demandèrent sa dernière bénédiction ; puis, lorsque saint François revint un peu à lui, il pria son confesseur, le frère Benoit de Prato, d'apporter du parchemin, une plume, et de l'encre. « Écris, lui dit-il, que je bénis tous mes frères, tous ceux qui sont déjà dans l'ordre et tous ceux qui y entreront jusqu'à la fin du monde ! Et, comme signe de cette bénédiction que je leur donne, et comme souvenir de moi, je leur laisse ce testament : à savoir, que toujours ils doivent s'aimer les uns les autres, comme je les ai aimés et les aime encore ; et que tous ils doivent aimer et honorer notre maîtresse, dame Pauvreté, et que toujours ils doivent obéir fidèlement aux prélats et

1. *Speculum Perf.*, chap. x. Il convient pourtant d'ajouter que le couvent de San Francesco, construit à Sienne en 1236, n'a nullement répondu à cette description. — Sur l'évêque d'Imola, voyez Celano, *Vita Secunda*, chap. cviii.

aux prêtres de notre Sainte Mère l'Église ! » Après avoir dicté ces mots, François les bénit tous, « de même qu'il avait coutume de faire autrefois, dans les réunions des Chapitres » ; et pendant que les frères se rappelaient douloureusement ce souvenir, et éla-taient en sanglots, le malade, épuisé de son effort, referma les yeux <sup>1</sup>.

Pourtant, ce n'était pas encore la fin qui venait, car six mois devaient se passer avant que François pût souhaiter vraiment la bienvenue à « sa sœur la mort ». Et, en attendant, il lui était réservé de poursuivre jusqu'au bout son commerce avec « sa sœur la maladie <sup>2</sup> ». Sur le conseil du frère Elie, on le transporta à Celle, près de Cortone ; là, une hydropisie paraît lui être survenue, car nous savons qu'il a eu le ventre, les jambes, et les pieds très enflés. L'estomac se refusait presque à conserver aucun aliment, et à cela se joignaient de très vives douleurs dans la vessie et au foie <sup>3</sup>. François n'avait plus, à présent, qu'un seul désir : celui de revoir Assise avant de mourir ; et le frère Elie se décida bientôt à l'y faire ramener. Mais, craignant que les habitants de Pérouse, en chemin, ne s'emparassent par force de François, — que tout le monde désormais considérait comme un saint consacré, — Elie obligea le malade, qui était déjà tout proche de ressembler à une relique bien plus qu'à un être vivant, à passer par toutes sortes de détours longs et fatigants. Par Gubbio et Nocera, le cortège parvint à l'endroit, près de Bagni de Nocera, où se trouve aujourd'hui le

1. *Speculum Perf.*, chap. LXXXVII. Cf. Celano, *Vita Prima*, II, chap. VII.

2. Celano, *Vita Secunda*, II, 161 ; Bonav., XIV, 2 ; Celano, *Vita Prima*, II, chap. VII ; *Speculum*, éd. Sabatier, p. 183.

3. *Speculum Perf.*, chap. XXII ; Celano, *Vita Secunda*, II, 47.

couvent de l'Eremita ; là, une troupe d'hommes armés, envoyés d'Assise, vinrent prendre livraison de François, pour le ramener chez eux, et lui servir d'escorte pendant le reste de la route. Le même jour, vers l'heure de midi, François et ses compagnons pénétrèrent enfin sur le territoire d'Assise, et s'arrêtèrent au village de Satriano, — qui n'est plus aujourd'hui qu'une ferme isolée, au-dessous de Sasso-Rosso, dans le voisinage de Gabbiano. François y fut généreusement accueilli dans une maison privée, tandis que les soldats se répandirent dans le village, pour s'acheter de quoi manger. Mais, personne n'ayant voulu leur rien vendre, ils s'en revinrent tout affamés et découragés. « Oui, leur dit le mourant, voilà ce qui résulte de ce que vous vous êtes fiés à cette chose inutile qu'est l'argent ! Mais essayez maintenant d'aller de porte en porte, et de demander que l'on vous donne quelque chose au nom de Dieu ; et vous verrez bien que vous obtiendrez tout ce dont vous avez besoin ! » Et c'est ce qu'ils firent, et la prédiction de François se réalisa pleinement.

Vers le soir, le cortège entra dans Assise. Le malade fut transporté, pour se reposer à l'aise, dans la maison de l'évêque, et des sentinelles furent placées autour de la maison, pour empêcher tout assaut des gens de Pérouse contre le saint d'Assise.

Mais si les autorités spirituelles et temporelles de la ville se trouvaient ainsi d'accord lorsqu'il s'agissait de s'assurer de la personne précieuse du saint, il y avait beaucoup d'autres sujets sur lesquels l'accord, entre elles, était loin d'être parfait. La première nouvelle qu'apprit François, en arrivant dans sa ville natale, fut que le podestat et l'évêque étaient en lutte ouverte, que l'évêque avait mis le podestat

au ban de l'Église, et que le podestat, de son côté, avait interdit à tous les citoyens d'avoir rien à faire avec le prélat. « En vérité, dit alors François à ses frères, c'est une grosse honte pour nous, les serviteurs de Dieu, que personne ne se trouve ici pour rétablir la paix ! » Et, tout de suite, afin de faire, du moins, tout ce qu'il pouvait, il composa deux nouvelles strophes de son *Cantique du Soleil*; après quoi, il fit demander au podestat de venir dans la maison de l'évêque, et pria ce dernier de s'y trouver aussi. Les invités arrivèrent, et se réunirent sur la place de l'évêché, à l'endroit même où, dix-neuf ans auparavant, François avait rendu à son père les vêtements qu'il tenait de lui. Et lorsque tout le monde fut rassemblé, deux frères mineurs s'avancèrent, qui entonnèrent d'abord le *Cantique du Soleil*, tel que François l'avait primitivement composé; et ils ajoutèrent ensuite les deux strophes nouvelles :

« Loué sois-tu, Seigneur, pour tous ceux qui, par amour pour toi, pardonnent à leurs ennemis,

« Et ont à subir l'injustice et la tribulation;

« Et bienheureux sont ceux qui persévèrent dans la paix;

« Car par toi, Très Haut, ils seront couronnés ! »

Et pendant que les deux frères chantaient, tous les autres frères se tenaient là, les mains jointes, comme pendant que lecture est faite de l'Évangile, à l'église. Mais lorsque le chant fut terminé et qu'eut retenti le dernier *Laudato*, voici que le podestat fit un pas en avant, s'agenouilla devant l'évêque Guido, et lui dit : « Par amour pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, et pour son serviteur François, je vous pardonne de tout mon cœur, et suis prêt à faire votre volonté, ainsi qu'il vous semblera bon ! »

Alors l'évêque se pencha, et releva son adversaire,

et l'embrassa, et le couvrit de baisers, et lui dit : « Mes fonctions exigeraient que je fusse humble et pacifique; malheureusement je suis, par nature, porté à la colère, et, par conséquent, il faut que tu te montres indulgent pour moi ! »

Aussitôt les frères revinrent à l'évêché et racontèrent à François la précieuse victoire qu'il venait de remporter, par son poème, sur les mauvais esprits de la division<sup>1</sup>.

Sans cesse, cependant, le malade reconnaissait plus manifestement que le terme de sa vie terrestre approchait. Un jour, il demanda au médecin qui le traitait, un médecin d'Arezzo nommé Bongiovanni, de lui dire exactement ce qui en était de lui<sup>2</sup>. « Avec l'aide de Dieu, ton état pourra s'améliorer ! » répondit d'abord, d'une voix hésitante, le médecin. « Je te prie de me dire la vérité vraie, Bembegnato ! » s'écria François; — il avait coutume d'appeler le médecin de ce surnom, parce qu'il lui semblait contraire à l'Évangile de le désigner de son nom véritable, « Bon Jean », puisqu'on lisait dans l'Évangile que « nul n'est bon que Dieu seul ». Pour un motif analogue, jamais François ne voulait appeler personne « maître », afin de ne pas contrevénir à un autre passage de saint Matthieu (xxiii, 9).

Lors donc que le médecin vit que François exigeait de lui la vérité, il répondit ouvertement : « Je conjecture que tu pourras vivre encore jusqu'à la fin de septembre, ou jusqu'au commencement d'octobre ! » Ce qu'entendant, François resta un moment silen-

1. *Speculum Perf.*, chap. ci. Bœhmer se trompe en plaçant cette scène durant l'automne de 1224 : elle a eu lieu, sûrement, entre mai et septembre 1226.

2. Sur ce médecin, voyez Bournet, *Op. cit.*, p. 125.

cieux ; mais bientôt il étendit les mains au ciel, et s'écria : « Eh ! bien, donc, sois la bienvenue, ma sœur la Mort ! » Et puis, comme si ces mots avaient rouvert la source poétique dans son cœur, il ajouta, à son *Cantique du Soleil*, cette dernière strophe :

« Loué sois-tu, mon Seigneur, pour notre sœur la mort corporelle,

« A qui nul homme vivant ne peut échapper !

« Malheureux seulement ceux qui meurent en péché mortel ;

« Mais bienheureux ceux qui ont accompli tes très saintes volontés ;

« Car la seconde mort ne pourra leur faire aucun mal<sup>1</sup> ! »

Depuis ce moment, François demanda que le frère Ange et le frère Léon se tinssent toujours auprès de lui, afin de pouvoir lui chanter, quand il le désirerait, les louanges de « sa sœur la mort ». Et en vain le frère Elie essayait-il de le prévenir qu'il risquait de causer du trouble, avec tous ces chants. « Il y a, au dehors, des sentinelles, et ces gens ne voudront pas croire que tu es un saint homme, s'ils entendent continuellement chanter et jouer dans ta cellule ! » Assez et trop longtemps François s'était incliné et avait cédé ; à présent, du moins, sur le point de mourir, il entendait mourir de la façon qui lui convenait. « Par la grâce du Saint-Esprit, répondit-il, je me sens si profondément uni à mon Seigneur et Dieu, que je ne puis m'empêcher de me réjouir en lui et de le célébrer joyeusement<sup>2</sup> ! »

Mais il ne s'agissait pas seulement, pour lui, de

1. *Speculum Perf.*, chap. cxxii-cxxiii. Cf. Celano, *Vita Secunda*, II, 163.

2. *Speculum Perf.*, chap. cxxi : *Actus*, chap. xviii.

chanter : le temps était venu où il devait songer à mettre sa maison en ordre. Deux sujets, surtout, paraissent s'être offerts constamment à ses pensées, durant ces dernières semaines : le souvenir des fidèles frères de la Verna et de la vallée de Rieti, de la Portioncule et des Carceri ; et le souvenir de Claire et de ses sœurs, là-bas, à Saint-Damien.

La distance n'est point grande, du palais épiscopal d'Assise à Saint-Damien ; et cependant François ne devait plus la franchir de son vivant. Claire avait beau lui envoyer des messages, et le supplier de venir pour qu'elle pût lui dire adieu : une telle visite, désormais, n'était plus possible. Aussi dut-il se contenter de lui envoyer, par écrit, sa dernière bénédiction. « Et tu diras à la sœur Claire, recommandait-il au frère chargé de porter sa lettre, que je l'acquitte de tout manquement aux ordres du Fils de Dieu, ou aux miens, qu'elle pourra avoir commis ; et qu'il faut qu'elle dépose tout souci et tout chagrin ; car si, maintenant, il est impossible que nous nous voyions, je lui promets que, avant qu'elle meure, elle-même et ses sœurs me verront encore, et en retireront grande consolation<sup>1</sup> ! » Ce qui prouve, avec grande vraisemblance, que c'est François lui-même qui a ordonné que sa dépouille, après sa mort, fût portée à Saint-Damien.

Restait encore à laisser une parole d'adieu pour les frères aimés. Et c'est ce que fit François dans son *Testament*, cet écrit merveilleux qu'il rédigea sur son lit de mort, et où nous le voyons jeter un regard en arrière sur toute sa vie, se rappeler, avec un mélange de tristesse et de joie, la fraîcheur matinale des premiers temps de sa conversion, mais aussi songer,

1. *Speculum Perf.*, chap. xc et cviii.

avec une inquiétude douloureuse, à ce que vont apporter les années prochaines à ses fidèles disciples. Une dernière fois, il recueille ici, en courtes phrases pénétrantes, toutes les « admonitions » contenues dans ses discours et ses lettres :

« A moi, frère François, le Seigneur a d'abord imposé de faire pénitence ainsi : lorsque je vivais encore dans mes péchés, je ressentais une répugnance pénible à voir des lépreux ; or, le Seigneur lui-même m'a conduit vers eux, et j'ai exercé la compassion à leur égard. Et lorsque je me suis séparé d'eux, ce qui autrefois me semblait amer s'était transformé en douceur, à la fois pour mon âme et pour mes sens. Et, après cela, il ne s'écoula plus que peu de temps jusqu'au jour où j'abandonnai la vie du monde.

« Et le Seigneur m'a prêté une foi si grande dans les églises, que je priais, simplement, en disant : « Nous t'implorons, Seigneur Jésus-Christ, ici et « dans toutes les églises du monde entier, et nous « te remercions d'avoir daigné racheter le monde « par ta sainte Croix ! »

« Et le Seigneur m'a prêté, et me prête encore, une si grande confiance dans les prêtres qui vivent suivant les lois de la Sainte Eglise romaine que, si même ils me persécutaient, je n'en aurais pas moins recours à eux, en raison de leur caractère sacré. Et si même j'avais autant de sagesse que Salomon, et que je trouvasse dans les paroisses de pauvres petits prêtres, jamais je ne consentirais à prêcher contre leur gré. Et ces prêtres-là et tous les autres, je suis résolu à les craindre, à les aimer, et à les honorer comme mes seigneurs ; et je suis résolu à ne pas voir leurs fautes, car je vois en eux le Fils du Dieu, et ils sont mes seigneurs. Et je fais

cela parce que, sur cette terre, je ne puis rien voir corporellement, du Fils du Dieu tout-puissant, que son très saint Corps et son très saint Sang, tels que les prêtres les reçoivent, et les transmettent aux autres fidèles. Et, ces très saints mystères, je veux les glorifier et les honorer par-dessus tout le reste, et les conserver dans des endroits précieux. Aussi, toutes les fois que je trouve le très saint Nom du Seigneur, ou ses paroles, dans des endroits qui n'en sont pas dignes, je ne manque pas à les recueillir ; et je demande que mes frères les recueillent semblablement et les conservent dans des endroits honorables. Et il faut encore que nous estimions et honorions tous les théologiens, et tous ceux qui nous servent au moyen de la sainte parole de Dieu : car ce sont eux qui nous donnent l'esprit et la vie.

« Et, après que Dieu m'eût donné des frères, personne ne me montra ce que je devais faire ; c'est le Très-Haut, lui-même, qui me révéla que je devais vivre d'après la règle du saint Evangile. Je fis donc transcrire cette règle en peu de mots, et très simplement ; et Notre Seigneur le Pape daigna me la confirmer. Et tous ceux qui vinrent vivre cette vie eurent, d'abord, à donner aux pauvres tout ce qu'ils possédaient. Et nous nous contentions d'un seul habit, rapiécé au dehors et au dedans, ainsi que d'une seule corde et d'un seul pantalon. Ceux d'entre nous qui étaient clercs récitaient l'office comme les autres prêtres ; tandis que les laïcs récitaient le *Notre Père*. Et nous étions très assidus à fréquenter les églises. Et tous nous étions ignorants et illettrés, et soumis à chacun.

« Et, pour ce qui est de moi, je travaillais de mes mains, et je veux continuer à le faire. Et j'exige expressément que tous les frères travaillent à un

ouvrage manuel honorable. Ceux qui n'en connaissent point doivent en apprendre un, non par désir du profit, mais à cause de l'exemple, et pour éviter l'oisiveté. Lorsque nous ne pouvons rien obtenir en échange de notre travail, dans ce cas nous devons nous asseoir à la table que le Seigneur a couverte pour nous, en allant mendier des provisions de porte en porte.

« Et le Seigneur m'a aussi révélé une salutation que nous devons toujours dire : Que le Seigneur te donne la paix !

« Il faut que les frères se gardent bien d'accepter jamais des églises, ou des habitations, ou rien autre de ce que l'on peut faire bâtir pour eux, lorsque tout cela ne s'accorde pas avec les exigences de la sainte Pauvreté, que nous avons juré de suivre, dans notre règle. Et il faut que les frères ne demeurent jamais nulle part autrement que comme des étrangers et des pèlerins.

« Au nom de l'obéissance, j'ordonne strictement à tous les frères, en quelque lieu qu'ils se trouvent, de ne jamais oser solliciter de la Cour romaine un écrit pontifical, ni directement, ni par un intermédiaire, et ni pour une église, ni pour un couvent, ni afin de pouvoir prêcher, ni afin d'échapper à des persécutions. Dans les endroits où l'on refuse de recevoir les frères, ils doivent s'en aller et se retirer ailleurs, pour faire pénitence avec la bénédiction de Dieu.

« Et je veux, pour ma part, obéir rigoureusement au Ministre général de notre confrérie, ainsi qu'au gardien qu'il lui plaît de me donner. Et je veux être tenu dans ses mains de telle sorte que, sans sa permission ou bien contre son gré, je ne puisse ni faire un pas, ni tenter aucune action : car il est mon maître

et seigneur. Et bien que je sois un pauvre homme ignorant, et simple d'esprit, et malade, je veux toujours avoir près de moi un clerc, afin qu'il puisse réciter l'office avec moi, ainsi que cela est écrit dans la Règle.

« Et tous les autres frères sont, de même, strictement tenus d'obéir aux gardiens, et de réciter l'office, d'après leur Règle. Et s'il y en a qui ne veulent pas réciter l'office d'après la Règle, et qui prétendent introduire une manière nouvelle, ou bien qui ne sont pas catholiques, tous les autres frères ont le devoir, de par l'obéissance, chaque fois qu'ils trouvent un frère de cette sorte, de le livrer au custode du couvent le plus proche de celui où ils l'auront trouvé<sup>1</sup>. Et ce custode lui-même est tenu, au nom de l'obéissance, de veiller soigneusement sur lui jour et nuit, de façon qu'il ne puisse pas s'échapper de ses mains, jusqu'au jour où il pourra, à son tour, le livrer à son Ministre. Et le Ministre est tenu, au nom de l'obéissance, de l'envoyer, en compagnie de frères qui veilleront sur lui nuit et jour, vers le cardinal d'Ostie, qui est le maître, le protecteur, et le correcteur de l'Ordre entier.

« Et les frères ne doivent point dire que c'est là une règle nouvelle : car ce n'est qu'une leçon, une admonition, un encouragement, et mon testament, que moi, votre petit frère François, je vous laisse, mes frères bénis, afin que vous puissiez observer la Règle d'une façon meilleure et plus catholique, puisque nous avons tous juré au Seigneur de la suivre.

1. Ainsi, pour François, la chose est si importante que les frères ne sont point tenus à observer la délimitation des custodies, mais doivent s'adresser au custode le plus voisin, sans se préoccuper de savoir si leur couvent se trouve ou non dans sa juridiction.

« Et au Ministre général, et à tous les autres frères et custodes, j'ordonne, au nom de l'obéissance, de ne rien ajouter à ces mots que j'écris, ni de n'en rien retrancher. Et toujours ils devront avoir sur eux cet écrit, avec leur Règle. Et lorsqu'ils feront lecture de la Règle, dans les Chapitres, ils devront aussi lire le présent écrit. Et, au nom de l'obéissance, j'ordonne rigoureusement à tous mes frères, prêtres aussi bien que laïcs, de se garder d'introduire aucune interprétation dans la Règle ni dans ce testament, en disant : « Ceci doit être entendu de telle ou telle façon ! » Et de même que le Seigneur m'a permis de dire et d'écrire simplement la Règle et le présent écrit, de même vous devez tous les comprendre simplement, et sans interprétation, et vous y conformer saintement jusqu'à la fin.

« Et chacun de vous qui aura fait ainsi se trouvera rempli, au ciel, de la bénédiction du Père suprême, et ici, sur la terre, de la bénédiction du Fils bien-aimé, et du Saint-Esprit consolateur, et de toutes les puissances célestes, et de tous les saints. Et, moi, le frère François, votre petit serviteur, je confirme autant que je puis, à la fois intérieurement et extérieurement, cette très sainte bénédiction <sup>1</sup>. »

Désormais, François avait, de son mieux, pourvu à l'avenir. Les ordres même du pape, au moyen âge, manquaient souvent à produire l'effet qu'on en avait attendu; et il se peut bien que François n'ait guère fondé grand espoir sur l'obéissance que ses frères accorderaient à ses dernières volontés. Mais, du moins, sa conscience était maintenant en repos : il avait fait tout ce qu'il pouvait.

1. *Opuscula*, pp. 77-82; *Analekten* de Bœhmer, pp. 36-40; *Speculum Perf.*, éd. Sabatier, pp. 303-315.

Jusqu'à la fin, il entourait ses frères d'un touchant amour. Comme tous les malades, étendu sur son lit de souffrance, souvent il avait des désirs ou des caprices imprévus. Une fois, par exemple, incapable de rien avaler, il disait : « Si cependant j'avais un peu de poisson, je crois bien que je pourrais en manger ! » Une autre fois, au milieu de la nuit, l'envie lui vint de quelques feuilles de persil, dont il se figurait qu'elles lui feraient du bien. Et ce n'est qu'à contre-cœur que le frère à qui il s'était adressé se mit en route pour chercher, parmi les ténèbres, ces feuilles de persil, dont la recherche lui paraissait aussi difficile que vaine <sup>1</sup>. Ainsi François aura sans doute, plus d'une fois, aperçu une ombre d'impatience sur le visage de ses frères ; et bientôt il s'en fit un vif scrupule. « Qui sait, songeait-il, si, je ne suis point cause que mon frère commet un péché d'irritation ? Qui sait s'il ne se dit point que, n'ayant point à se fatiguer pour moi, il pourrait prier beaucoup plus, et vivre d'une façon beaucoup plus conforme à la Règle ? » Si bien que, un jour, il appela autour de lui tous les frères, et les supplia de ne pas se fâcher des fatigues et des ennuis qu'il leur causait : en ajoutant que le travail qu'ils faisaient pour lui ne s'adressait pas seulement à sa personne, mais à l'ordre entier avec lui. « Et puis, lorsque vous vous fatiguez pour moi, mes bien chers frères, ayez toujours à l'idée que le Seigneur vous repaiera tout ce que vous faites pour moi <sup>2</sup> ! »

Enfin, pour imposer moins de travail aux frères, François résolut de se faire transporter à la Portion-

1. *Speculum Perf.*, chap. cxi ; Celano, *Vita Secunda* I, chap. xxii.

2. *Speculum Perf.*, chap. lxxxix.

cule. L'évêque Guido était alors absent ; il était parti en pèlerinage au mont Gargano, peut-être en pénitence de sa querelle avec le podestat <sup>1</sup>. Quant aux habitants d'Assise, ils ne se refusèrent pas à la translation, mais exigèrent seulement que les sentinelles suivissent François à la Portioncule <sup>2</sup>.

Et ainsi, escortés d'une grande foule, les frères emportèrent le malade hors de la ville. Du palais épiscopal, le cortège passa sous la Portaccia, la grande porte principale d'Assise, aujourd'hui murée, entre la Porte Mojano et la Porte Saint-Pierre. Puis, en suivant le chemin qui longe les remparts, on arriva à Saint-Sauveur-des-Murs, l'hôpital des lépreux, à peu près à mi-chemin entre Assise et la Portioncule (aujourd'hui Casa-Gualdi). Là, dans cet endroit infiniment riche de souvenirs pour l'histoire de la conversion de saint François, le malade demanda que l'on mit à terre le brancard où il était étendu. « Et il faut que vous me tourniez le visage du côté d'Assise ! » ajouta-t-il.

Il y eut là un moment de très profond silence, pendant que le malade, avec l'aide de ses frères, se redressait un peu sur le brancard. Au-dessus de lui, sur le flanc de la montagne, s'étendaient les remparts et les portes d'Assise, et les rangées montantes des maisons entourant les tours de Saint-Rufin et de Sainte-Marie-de-la-Minerve. Et, plus haut encore, dominant la ville, se dressait, comme il se dresse aujourd'hui, le rocher nu de Sasso-Rosso, portant à sa cime les ruines du burg allemand. Dans le lointain, on apercevait les hauteurs bleues du mont

1. Celano, *Vita Secunda*, II, chap. clxvi. — L'évêque était sur le point de rentrer à Assise, lorsque François est mort.

2. Celano, *Tract. de Miraculis*, IV, n. 32.

Subasio, où se trouvait l'ermitage des Carceri; et, au pied du mont, se cachait Saint-Damien. Enfin, entre François et la ville, se déployait la grande plaine, où, durant sa jeunesse, il avait aimé à diriger ses promenades solitaires, en rêvant d'accomplir d'immenses exploits. C'est de ce pays et de cette ville qu'autrefois il était parti; et c'est dans ce pays et dans cette ville que, maintenant, il était revenu, — pour y mourir.

De ses yeux presque aveugles, longtemps François considéra la ville, et les montagnes au-dessus d'elle, et la vallée au-dessous. Puis, lentement, il souleva sa main, et dessina un grand signe de croix sur Assise. « Bénie sois-tu du Seigneur, s'écria-t-il; car il t'a choisie pour être la patrie et la demeure de tous ceux qui le reconnaissent et le glorifient en vérité, et qui veulent honorer son nom<sup>1</sup>! » Après quoi, épuisé de son effort, il se laissa retomber sur le brancard, et les frères continuèrent à descendre le chemin qui menait à la Portioncule.

Le malade fut transporté dans une cabane qui se trouvait à quelques pas seulement derrière la chapelle. C'est là qu'il eut la consolation de recevoir la visite de « son frère Jacqueline », dame Jacoba de Septemsoliis. Elle arriva tout juste au moment où François se préparait à dicter une lettre pour la prier de venir. Le bruit de la maladie incurable du saint était parvenu à Rome; et dame Jacqueline s'était empressée de se mettre en route pour Assise, en emportant la robe qu'elle avait tissée pour François, et qui devait lui servir de vêtement mortuaire, comme aussi des cierges et de l'encens pour les fêtes

1. *Actus*, chap. xviii; *Speculum Perf.*, chap. cxxiv.

des obsèques. Aucune femme n'avait le droit de pénétrer à la Portioncule : mais exception fut faite pour « le frère Jacqueline ». Toute pleurante, elle se jeta sur la couche du maître bien-aimé, — « comme autrefois Madeleine aux pieds de Jésus ! » se murmuraient à l'oreille les disciples. Cette visite eut pour effet de reconforter François ; et Jacqueline, pour lui faire encore plus de plaisir, se mit à lui apprêter son mets romain favori, dont il avait souvent parlé durant sa maladie, en exprimant le désir d'en manger. Mais François n'était plus en état de manger aucun mets ; du moins voulut-il goûter à l'œuvre de son amie, et, ayant fait venir le frère Bernard, il lui demanda de prendre part, lui aussi, au précieux régal<sup>1</sup>.

L'arrivée de Jacqueline de Septemsoliis eut lieu dans la dernière semaine de la vie de François<sup>2</sup>. Le jeudi suivant, qui était le premier jour d'octobre, le mourant rassembla ses frères autour de lui, et bénit chacun d'eux en particulier. Avec une tendresse toute particulière, il posa sa main sur la tête de Bernard de Quintavalle. « Ecris ceci, dit-il au frère Léon, que, autant que je puis, je désire et ordonne que tous les frères, dans l'ordre entier, honorent mon cher frère Bernard comme si c'était moi-même ; car il a été le premier qui est venu à moi et qui a donné ses biens aux pauvres<sup>3</sup> ! »

1. *Speculum Perf.*, chap. cvii et cxii ; *Actus*, chap. xviii ; Celano, *Tract. de Mirac.*, VI, n. 37-38 ; Bernard de Besse, dans les *Analecta franc.*, III, p. 687 ; *Vita Bernardi*, *ibid.*, p. 42.

2. *Speculum Perf.*, éd. Sabatier, p. 223.

3. *Speculum Perf.*, chap. cvii ; *Actus*, chap. v ; *Fioretti*, chap. vi. D'après les *Actus* et les *Fioretti*, François n'aurait béni le frère Elie que de la main gauche, tandis que Bernard aurait été béni de la main droite, et expressément désigné pour devenir général de l'ordre. Cf. la *Vita Bernardi* dans les *Analecta franc.*, III, p. 42. Dans la *Vita Prima* de Celano (II, chap. vi), Elie est seul à recevoir la béné-

Puis il fit encore une dernière admonition à ses frères, et leur rappela d'avoir toujours surtout à cœur leur attachement à la sainte Pauvreté, et leur demanda, comme symbole de cet attachement, de rester toujours fidèles à la pauvre petite Portioncule. « Que si on vous en chasse par une porte, revenez par une autre, leur dit-il ; car c'est ici la maison de Dieu, et le portique du ciel ! »

Enfin, de tout son cœur débordant de tendresse, il bénit non seulement tous les frères absents, mais encore tous les frères qui, dans l'avenir, feraient partie de son ordre. « Je les bénis, disait-il, autant que je puis, et même encore plus que je ne puis ! » Et jamais peut-être il n'avait rien dit qui exprimât mieux tout le tréfonds de sa nature que ce *plus quam possum* : car l'esprit qui l'agitait n'avait jamais voulu se satisfaire avant d'avoir fait plus qu'il ne pouvait. Et maintenant encore, sur son lit de mourant, cet esprit ne lui laissait pas de repos. Après qu'il eût béni ses disciples, il se fit dépouiller de tous ses vêtements, et ordonna qu'on le déposât, nu, sur la terre nue. C'est ainsi que, couché sur le sol de sa cellule, il reçut de son gardien, comme une dernière aumône, l'habit dans lequel il devait mourir ; et comme cet habit ne lui paraissait pas d'apparence assez pauvre, il demanda que l'on y cousît une pièce. De la même façon il reçut un pantalon, une corde, ainsi qu'un capuchon : car, pour cacher les cicatrices de ses tempes, toujours maintenant il avait coutume de porter un capuchon autour de la tête. Ainsi il sut garder, jusqu'au bout, sa foi à dame Pauvreté, au point de mourir sans posséder rien de plus,

diction : dans la *Vita Secunda* (II, 162), François bénit tous les frères « en commençant par son vicaire ».

sur la terre, que ce qu'il y avait possédé en arrivant au monde<sup>1</sup> !

Puis le malade, épuisé, s'endormit ; mais, le vendredi matin, de bonne heure, il se réveilla avec de cruelles souffrances. Les frères étaient maintenant constamment réunis autour de lui, et l'amour de saint François pour eux allait s'exprimer encore d'une façon nouvelle. Se figurant que c'était encore le jeudi, jour où le Seigneur avait mangé son dernier repas avec ses disciples, il fit apporter un pain, le bénit, le rompit, et le distribua à tous ses frères. « Et maintenant, allez me chercher l'Écriture, dit-il, et lisez-moi l'évangile du jeudi saint ! » Quelqu'un lui fit observer que ce jour n'était pas un jeudi, mais il répliqua ; « N'importe, j'avais cru que nous étions encore au jeudi ! » Le livre fut donc apporté, et, pendant que le jour montait à l'horizon, les frères firent entendre, au-dessus du lit de mort de saint François, ces paroles de la Sainte Écriture, où se trouvaient vraiment résumés, à la fois, tout le rêve de sa vie et toute sa doctrine :

« Avant la fête de Pâques, Jésus sut que l'heure était venue pour lui de quitter ce monde, pour s'en retourner vers son Père. Et de même qu'il avait jusqu'alors aimé les siens qui étaient en ce monde, de même il les aima jusqu'à la fin.

« Et après avoir soupé avec eux, et lorsque déjà le diable avait mis au cœur de Judas Iscariote, fils de Simon, la pensée de trahir,

« Jésus, sachant que son Père lui avait remis toutes choses entre les mains, et qu'il était issu de Dieu, et s'en retournait à Dieu,

1. Celano, *Vita Prima*, II. chap. VII et VIII ; *Vita Secunda*, II, 162 ; *Speculum*, éd. Sabatier, p. 222 et aussi p. 33 ; Bonav., XIV, 3-4.

« Se leva de la table du souper et se dépouilla de son manteau, et, ayant pris un linge, s'en ceignit.

« Puis, il mit de l'eau dans un bassin, et commença à laver les pieds des disciples, et à les essuyer avec le linge dont il était ceint.

« Et le tour vint, pour lui, d'aborder Simon Pierre, et celui-ci lui dit : « Seigneur, est-ce que tu vas me laver les pieds? » A quoi Jésus répondit en lui disant : « Tu ne sais point à présent ce que je fais, mais tu le sauras plus tard! »

« Et Pierre lui dit : « Jamais je ne permettrai que tu me laves les pieds! »

« Mais Jésus lui répondit : « Si je ne te les lave, tu n'auras point de part avec moi! »

« Et Simon Pierre lui dit : « Seigneur, voici non point seulement mes pieds, mais encore mes mains et ma tête! »

« Et Jésus lui dit : « Celui qui est lavé déjà, à celui-là il suffit de laver les pieds, et il est tout pur. Et vous, vous êtes purs, mais non point tous d'entre vous! »

« Car il savait qu'il y avait un d'entre eux qui allait le trahir; et c'est pourquoi il avait dit : Vous n'êtes point tous purs!

« Et après, donc, qu'il leur eût lavé les pieds et eût repris ses vêtements, et se fût remis à table, il leur dit : « Savez-vous bien ce que je vous ai fait?

« Vous m'appellez Maître et Seigneur, et vous avez raison, car je suis cela. Mais que si, maintenant, moi, votre Maître et Seigneur, je vous ai lavé les pieds, il faut que désormais vous aussi vous vous laviez les pieds l'un à l'autre!

« Car je vous ai donné là un exemple, afin que vous

fassiez, les uns pour les autres, ce que j'ai fait pour vous<sup>1</sup> ! »

Pendant les vingt-quatre heures que François vécut encore, aucun des frères ne s'éloigna d'auprès de son lit. Les frères Ange et Léon eurent à lui chanter, de nouveau, le *Cantique du Soleil* ; et sans cesse on entendait sortir, des lèvres du mourant, les derniers vers de l'hymne : « Béni sois-tu, Seigneur mon Dieu, pour notre sœur la Mort ! » Il demanda aussi à son gardien qu'on le dévêtit de nouveau, lorsqu'approcherait le dernier instant, afin qu'il pût mourir nu sur la terre nue.

Le vendredi s'écoula, et l'on fut au samedi (3 octobre). Le médecin arriva, et François l'accueillit en lui demandant quand les portes de la vie éternelle s'ouvriraient enfin pour lui. Il pria également ses frères de répandre des cendres sur lui : « Car bientôt je ne serai plus rien que poussière et cendre ! »

Vers le soir, il commença à chanter avec une force extraordinaire. Ce qu'il chantait n'était plus le *Cantique du Soleil*, mais le 142<sup>e</sup> Psaume de David, qui, dans la *Vulgate*, débute ainsi : *Voce mea ad Dominum clamavi*. Le soir d'octobre tombait très tôt, et, dans la petite cabane enténébrée, au milieu du bois, près de la Portioncule, les disciples, écoutant leur maître et retenant leur souffle, entendaient François chanter, le visage tourné vers le ciel :

« De ma voix j'ai appelé le Seigneur ; de ma voix, j'ai élevé ma prière vers lui.

« Je verse à ses pieds mon oraison, et en sa présence je proclame ma tribulation.

1. Évang. S. Jean, XIII, 1-15. — Voyez *Speculum Perf.*, chap. LXXXVIII, et Celano, *Vita Secunda*, II, chap. CLXIII.

« Lorsque l'esprit qui est en moi m'abandonnait, Seigneur, tu as connu mes sentiers,

« Et tu as connu les pièges qui m'étaient tendus dans la voie où je marchais.

« Je regardais à ma droite, pour voir si quelqu'un me reconnaîtrait; et il n'y avait personne qui me reconnût.

« La fuite m'était fermée; et il n'y avait personne qui me vînt en aide pour me sauver la vie.

« Alors j'ai crié vers toi, Seigneur, et je t'ai dit : tu es mon espoir, mon partage sur la terre des vivants!

« Daigne écouter ma déprécation, me voyant humilié au point où je le suis!

« Délivre-moi de mes persécuteurs : car voici qu'ils sont devenus trop forts contre moi!

« Daigne tirer mon âme de cette prison, afin que je bénisse ton nom : car les justes m'attendent, jusqu'à ce que tu m'accordes cette grâce! »

Or, pendant que François priait ainsi, peu à peu la petite cellule était devenue toute sombre. Enfin sa voix se tut, et un silence de mort se répandit dans la cellule, un silence que cette voix, désormais, ne devait plus rompre. Les lèvres de François d'Assise s'étaient fermées pour toujours; en chantant, il était entré dans l'éternité<sup>1</sup>.

Cependant, Dieu permit qu'une dernière salutation à son jongleur divin se fit entendre, au-dessus de la maison et partout alentour. Car, à peine la voix du saint venait-elle de se taire, que tout l'air environnant fut rempli d'un frémissement soudain et sonore :

1. *Mortem cantando suscepit* (Celano, *Vita Secunda*, II. 162).

c'étaient les fidèles amis de saint François, les alouettes, qui venaient lui apporter leur dernier adieu<sup>1</sup>.

1. *Speculum Perf.*, chap. cxiii; Celano, *Tract. de Miraculis*, IV 32.

## VIII

### LES LARMES DU « FRÈRE JACQUELINE »

La première personne admise auprès du cadavre de François fut Jacqueline. Toute en larmes, de nouveau, elle se jeta sur les restes corporels de son maître, et cent fois baisa les plaies des mains et des pieds du mort. Puis, en compagnie des frères, elle fit la veillée, durant la nuit, auprès du maître défunt, et lorsqu'apparut l'aube du lendemain dimanche, l'amie de François sentit que sa résolution était arrêtée : désormais elle ne s'éloignerait plus d'Assise, et passerait le reste de sa vie sur les lieux où François avait marché et agi. Et, de la même façon que le couvent de Saint-Damien, la maison de Jacqueline à Assise devint bientôt un lieu de rendez-vous pour les disciples fidèles, et nombreuses furent les aumônes qui, de ses mains, passèrent aux mains du frère Léon, du frère Egide, ou du frère Rufin. S'appuyant sur des arguments très probables, Sabatier affirme que c'est elle qui a fermé les yeux au frère Léon ; elle-même est morte, très âgée, vers l'an 1274. Ses restes reposent aujourd'hui dans la basilique d'Assise ; une fresque la représente en habit de tertiaire, tenant sur son bras la robe tissée jadis pour François, et l'inscription porte : *Hic requiescit Jacoba,*

*sancta nobilisque romana.* « Ici repose Jacqueline, sainte et noble dame romaine<sup>1</sup>. »

Dès les premières heures du dimanche, le peuple accourut en foule, pour honorer les dépouilles du saint qui venait de mourir. La nouvelle des stigmates de saint François s'était répandue de bouche en bouche, et énorme fut l'affluence de ceux qui venaient pour les voir. Bientôt, en procession solennelle, tout le clergé descendit d'Assise pour la levée du corps; après quoi, l'imposant cortège funèbre remonta vers la ville, chacun tenant en main des rameaux d'olivier ou des cierges allumés, parmi le son des trompettes et les hymnes de louanges. Afin de remplir la promesse donnée par François à Claire, on prit le chemin qui passait devant Saint-Damien; et, là, les sœurs dirent adieu, avec des larmes brûlantes, à leur cher maître et directeur<sup>2</sup>. Puis on se dirigea vers l'église Saint-Georges, qui occupait l'emplacement où s'élève aujourd'hui l'église Sainte-Claire; c'est là que fut provisoirement déposée la dépouille mortelle de saint François, jusqu'au jour où, le 25 mai 1230, elle put être transportée dans la magnifique église Saint-François, construite par le frère Elie.

Aucun des anciens biographes ne nous apprend où se trouvait Jacqueline de Septemsoliis, pendant cette cérémonie des obsèques. Il n'est guère probable qu'elle ait pris part à la procession, toute constituée de prêtres, de frères, et de gens d'armes.

1. Celano, *Tract. de Miraculis*, VI, 39. Voyez le *Frère Jacqueline* du P. E. d'Alençon, et la préface de Sabatier au *Spec. Perf.*, p. LXXXV, et pp. 273-277. — Sur les relations de Jacqueline et du frère Egide, voyez les *Analecta franc.*, III, p. 102, et les *Actus*, chap. XLIV.

2. Voyez plus haut, p. 204.

Et ainsi il nous est permis d'imaginer qu'elle sera restée en bas, à la Portioncule. Lorsque le grand cortège, avec tout son éclat, aura disparu parmi les arbres, peut-être l'amie du saint aura-t-elle pénétré, une fois encore, dans la cellule où François, quelques heures auparavant, avait vécu et respiré. Là, sans doute, l'affreux vide l'aura accablée : ce vide que laisse toujours une mort, — mais combien plus grand et plus cruel après une mort comme celle-là ! Alors seulement elle aura mesuré, en toute réalité, l'étendue de la perte qu'elle venait de faire ; et, agenouillée dans la petite chapelle de la Portioncule, qui brusquement lui aura paru bien noire et déserte, elle aura songé, en pleurant, à celui dont le corps était transporté en triomphe, mais que jamais plus elle n'entendrait l'appeler, doucement, « son frère Jacqueline ».



## APPENDICES

---

### I

#### SUR L'INDULGENCE DE LA PORTIONCULE<sup>1</sup>

Depuis la publication de mon livre sur *Saint François d'Assise*, la question de l'Indulgence de la Portioncule est entrée dans une phase nouvelle. Un savant franciscain, le D<sup>r</sup> Héribert Holzapfel, a publié, dans l'*Archivium Franciscanum Historicum* (Quaracchi, 1908), une étude toute pleine de documents inédits, et qui renforce considérablement la thèse de l'authenticité de l'Indulgence de la Portioncule.

Le P. Holzapfel admet parfaitement que ladite Indulgence n'a été que très peu connue, dans le grand public et dans l'Ordre même, aussi bien pendant la vie de saint François que pendant le premier demi-siècle qui a suivi sa mort. Mais voici de quelle façon très ingénieuse il nous explique cette ignorance singulière, qui ne pouvait manquer de jeter un doute grave sur l'authenticité de la tradition franciscaine :

Il rappelle, d'abord, que ce n'est qu'à contre-cœur qu'Honorius a concédé au *Poverello* une faveur aussi grande et inaccoutumée que l'indulgence sollicitée pour la Portioncule. Sur ce point, toutes les légendes sont d'accord, dans leur récit des origines de l'Indulgence. De même, aussi, les cardinaux s'opposaient au privilège demandé, et non moins vive-

1. Cet appendice, écrit en janvier 1909 pour la présente édition française, fait suite au chapitre III du Livre troisième (pp. 246 et suivantes).

ment s'y opposaient, — détail important, et qu'il faut noter, — les évêques locaux d'Assise, de Foligno, de Pérouse, de Gubbio, etc. (voyez la *Collection d'Etudes* de Sabatier, II, pp. 24-25).

Or, il était dans la nature comme dans les principes religieux de saint François, — nous dit le Dr Holzapfel, — de s'incliner devant une opposition comme celle-là. On sait, en effet, l'extraordinaire déférence qu'il a toujours témoignée et recommandée à l'égard de l'autorité ecclésiastique. De telle sorte que, sur ce point comme sur maints autres, il se sera incliné et aura cédé respectueusement.

Mais il ne faut pas s'imaginer qu'il ait poussé le courage de la résignation jusqu'à faire ces sacrifices avec un cœur joyeux. De ce sacrifice-là, en particulier, il a dû évidemment ressentir une douleur profonde ; et souvent, dans le cercle intime des *Socîi*, des amis fidèles, il a dû en parler avec un regret cuisant, de même qu'il parlait volontiers d'autres choses où il s'était trouvé vaincu, mais non convaincu. Ainsi l'Indulgence de la Portioncule, tout en ayant été vraiment obtenue de la Cour romaine, sera allée rejoindre ce trésor des *Secreta Ordinis*, dont on s'entretenait à mi-voix dans les ermitages, en attendant que l'on pût les révéler, un jour, à la pleine lumière de la publicité.

Cependant, à mesure que les années s'écoulaient, le groupe des initiés qui avaient entendu parler de l'Indulgence s'élargissait ; et, en même temps, se multipliaient aussi les ennemis de cette Indulgence, infatigables à en nier l'authenticité. Et par là on s'explique fort bien que, à la dernière heure, tandis que vivaient encore des témoins autorisés, les partisans de l'Indulgence aient tâché à se procurer un témoignage formel, établissant la réalité de ce privilège : effort qui nous fait comprendre la production de ce document tardif de 1277, que j'avais été tenté de tenir pour un faux.

Cette intéressante hypothèse suffit le mieux du monde à justifier le silence surprenant des premiers biographes ; et elle a, en outre, le mérite précieux de rattacher son argumentation à l'un des traits les plus saillants et les plus admirables du caractère de saint François, — son obéissance à l'égard de l'autorité, même sur les points où il croyait avoir raison contre elle.

Quant au silence du *Speculum Perfectionis* et des *Actus*, invoqué par moi contre l'authenticité de l'Indulgence, force m'est d'avouer qu'il n'a rien de très convaincant, puisque nous savons par ailleurs que, en tout cas, l'Indulgence a été

reconnue officiellement bien avant la date de ces deux écrits (1318-1322).

Enfin il est évident que l'animosité des évêques locaux contre l'Indulgence de la Portioncule a cessé d'exister, et, par suite, de constituer un obstacle à la divulgation de l'Indulgence, depuis la seconde moitié du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle, où le siège épiscopal d'Assise, notamment, a été occupé par des Franciscains <sup>1</sup>.

J. J.

## II

### LES REPRÉSENTATIONS ARTISTIQUES DE SAINT FRANÇOIS

Je ne puis, naturellement, songer à traiter ici l'intéressante question de l'iconographie de saint François, qui d'ailleurs a été étudiée déjà, de la façon la plus complète, par M. Henry Thode dans un ouvrage plusieurs fois cité par M. Jørgensen <sup>2</sup>. Mais il m'a semblé que quelques-uns des lecteurs de la biographie du Pauvre d'Assise aimeraient à connaître au moins les principales des images qui, dans l'art italien du moyen âge, ont représenté la figure du saint ou les scènes de sa *légende*.

La plus ancienne de ces images, et la seule qui ait quelque chance d'être un véritable portrait, est une fresque du Sagro Speco de Subiaco, reproduite au frontispice du présent ouvrage. Une tradition des plus vraisemblables affirme que cette fresque a été peinte en 1222, pendant la retraite que saint François a voulu faire dans le premier ermitage de son grand modèle et devancier, saint Benoît de Nursie. Quant à l'auteur du portrait, M. Thode le tient pour un élève immédiat du maître romain Conxolus, qui a peint et signé une grande *Vierge* dans l'église inférieure de Subiaco : en tout

1. On pourra lire encore, sur cette question, une étude approfondie du P. Léonard Lemmens dans le *Katholik* de Mayence (mars-avril 1908).

2. *Saint François d'Assise et les Origines de l'art en Italie*, par Henry Thode, traduction française de M. Gaston Lefèvre, 2 vol. in-8°, Paris, Laurens, 1909.

cas, ce peintre anonyme appartient sûrement à l'importante et vénérable école romaine qui, dès le début du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle, et bien avant le légendaire Cimabue, a créé, dans la peinture italienne, un mouvement de renaissance équivalent à celui que Nicolas de Pise allait bientôt inaugurer dans la sculpture.

A la même école, mais à un peintre différent, est dû un autre portrait qui, dans l'église romaine de San Francesco a Ripa, décore également une cellule habitée jadis par le saint. D'après Wadding, ce précieux portrait, peint sur bois, aurait été légué à l'église romaine par Jacqueline de Settesoli, ce qui lui donnerait une éminente valeur d'authenticité. Le saint y est figuré avec une auréole, et portant sur ses mains l'empreinte des stigmates, qui n'apparaissaient pas encore dans le portrait de Subiaco : mais, au reste, le visage est sensiblement pareil dans les deux portraits, tout en nous faisant voir, dans celui de Rome, une expression plus douce, et déjà probablement quelque peu idéalisée.

Viennent ensuite, par ordre de dates, — autant, du moins, qu'il est possible de les classer à ce point de vue, — un portrait peint par Bonaventure Berlinghieri en 1235, et conservé dans l'église Saint-François de Pescia ; un portrait anonyme du couvent franciscain de Greccio, — où le saint est représenté essuyant ses larmes ; et un magnifique portrait peint à fresque sur un mur du Baptistère de Parme. La figure que nous offrent ces diverses images continue à rester assez proche du type qui nous est apparu dans la fresque de Subiaco : c'est toujours le même visage allongé, avec les mêmes traits nettement découpés, la même barbe blonde peu fournie, plantée en collier.

Un type déjà différent, et sans doute plus fantaisiste, se révèle à nous dans les portraits de la sacristie de la basilique d'Assise, du Musée du Vatican, et de la sacristie de Sainte-Marie-des-Anges, aux environs d'Assise. Ici, l'ovale du visage commence à se creuser, les yeux sont plus enfoncés dans leurs orbites, et tout l'ensemble de la physionomie acquiert une signification plus marquée d'ascétisme : mais la différence n'est pas si grande qu'on n'y reconnaisse simplement un effort à rendre, pour ainsi dire, plus « spirituelle » la figure des portraits primitifs. Aussi bien ces peintures sont-elles contemporaines de la tendance des *zélateurs*, dans l'ordre franciscain ; et l'on peut se demander si cette tendance elle-même, en exagérant la portée « ascétique » de la doctrine de

saint François, n'a pas involontairement modifié et déformé l'image morale du saint, un peu comme les peintres d'alors ont altéré la représentation authentique des traits de son visage.

Quoi qu'il en soit, les portraits susdits sont les derniers qui aient quelque chance de se rattacher à la tradition originale : après eux, nous entrons dans la pure fantaisie, poétique ou religieuse. C'est ainsi qu'on ne saurait attribuer la moindre valeur historique aux nombreux portraits exécutés pour les couvents franciscains, dans la seconde moitié du xiii<sup>e</sup> siècle, par le médiocre et fécond Margaritone d'Arezzo, et dont le meilleur, appartenant à l'Académie de Sienne, a été reproduit au début du Livre Premier. Mais il est curieux de voir que, dès ce moment, les deux écoles rivales de Florence et de Sienne adoptent deux images différentes du grand saint populaire, et pour les garder, plus ou moins pareilles, tout au long des années. En contraste avec le type « florentin » que nous montrent les portraits de Margaritone, et qui se retrouve, notamment, dans le célèbre portrait de l'église Santa Croce de Florence, dans des tableaux de l'Académie florentine et de l'église San Francesco de Pistoie, comme aussi dans la puissante fresque de l'Eglise Inférieure d'Assise, attribuée jadis à Cimabue, où saint François est représenté debout au pied du trône d'une *Vierge glorieuse* (pl. 2), un maître anonyme de Sienne nous propose une figure infiniment plus humaine, à la fois, et plus belle, dont les traits et l'expression vont reparaître dans les œuvres ultérieures d'un bon nombre d'artistes siennois, depuis Simone Martini jusqu'au touchant Sano di Pietro. Nous reproduisons ici cette admirable image du vieux maître inconnu<sup>1</sup>, que M. le directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Sienne a bien voulu faire photographier à notre intention (pl. 3). Plus ressemblante que toute autre au premier portrait original de Subiaco, je n'en sais point, avec cela, qui réponde mieux à la véritable nature, intellectuelle et morale, du Pauvre d'Assise.

Et ce n'est pas tout. Autour de ce merveilleux portrait du saint, le maître siennois a disposé une série de scènes de la « légende » de saint François, malheureusement trop petites et trop effacées pour qu'il soit possible de les apprécier dans

<sup>1</sup> Cette exquise et vénérable peinture doit avoir été exécutée dans la seconde moitié du xiii<sup>e</sup> siècle, cinquante ans environ après la mort de saint François.

une reproduction. Et pourtant il n'est point douteux que ces petites « histoires », avec l'harmonie toute musicale de leur agencement et la profonde vérité de leur observation, constituent le chef-d'œuvre le plus parfait de l'iconographie franciscaine. Jamais, par exemple, ni Giotto, ni Gozzoli, ni aucun autre peintre n'a su traduire avec autant d'émotion simple et poétique la scène du renoncement de François à son père, ou celle de la fameuse prédication aux oiseaux. C'est à ce vieux Siennois anonyme que l'on devrait s'adresser. — au lieu de reproduire invariablement les savantes et froides « histoires » de la Basilique d'Assise, — pour l'illustration des *Légendes* de Celano ou des *Fioretti*. Avec quelle exquise douceur le cher jeune saint y chante sa vie, tandis que toutes choses, autour de lui, se parfument de limpide et souriante beauté !

Parmi les « cycles » de peintures consacrés ensuite à la Légende de saint François, les seuls qui méritent d'être signalés sont : celui de l'Église Supérieure d'Assise, communément attribué à Giotto depuis Ghiberti, celui de Giotto à l'église Santa Croce de Florence, et celui de Benozzo Gozzoli à l'église Saint-François de Montefalco<sup>1</sup>. Encore les fresques d'Assise, — dont l'attribution à Giotto est loin d'être certaine, — n'ont-elles qu'une valeur artistique assez inégale, avec parfois d'éminentes

1. Une série de petits panneaux de Taddeo Gaddi, à l'Académie de Florence, représentant les diverses scènes de la légende de saint François, est vraiment d'un art trop grossier et d'une inspiration trop indigente pour pouvoir intéresser les admirateurs du saint : en comparaison, les scènes sculptées par les deux frères Pierre et Paul delle Massegne, au maître autel de l'église Saint-François de Bologne, apparaissent toutes pénétrées de piété et de vie, malgré la gaucherie de leur exécution. Quant aux deux « cycles » florentins de Domenico Ghirlandajo à la Trinité de Florence et de Benedetto de Majano sur la chaire de l'église Santa Croce, dans la même ville, ce sont d'agréables « histoires » où l'on chercherait vainement un rellet de l'âme merveilleuse du Poverello. Par contre, les fragments épars d'un autre « cycle » du siennois Sassetta, — et notamment un gracieux petit tableau au musée de Chantilly — attestent une compréhension singulière du plus pur génie franciscain, tel surtout qu'il s'exprime à nous dans les *Fioretti* : chacun de ces morceaux nous apparaît transposant, dans une langue artistique plus « moderne » d'un siècle, le sentiment, et même la forme, des adorables « images » du vieux Siennois anonyme de l'Académie. Enfin le « cycle » peint par Giolfino sur les murs d'une chapelle de l'église Saint-Bernardin, à Verone, rachète la médiocrité de son style par un mélange d'ingéniosité familière et de touchante émotion religieuse.

qualités d'observation réaliste, mais bien insuffisantes à compenser une fâcheuse absence de cet esprit « franciscain » qui est fait, essentiellement, d'émotion tout intime et de poésie, et si, au contraire, l'influence poétique de Fra Angelico se laisse découvrir dans plusieurs des scènes du *cycle* peint par Benozzo Gozzoli, l'ensemble des fresques de ce maître n'en conserve pas moins une allure gauche et empruntée qui nous empêche de trouver, là encore, une traduction appropriée de la plus belle de toutes les « légendes » chrétiennes depuis l'Évangile. Quant aux fresques de Giotto à Santa Croce, celles-là sont trop célèbres pour que j'aie besoin d'en rendre compte ici : peut-être n'ont-elles pas de quoi, elles non plus, nous apparaître comme des traductions de la légende franciscaine, qui comporte une vérité plus familière avec plus de couleur et de fantaisie : mais jamais, à coup sûr, aucune légende de saint n'a donné lieu à des scènes d'une grandeur plus sublime.

On sait que le plus « franciscain » des poètes de l'art italien, Fra Angelico, en sa qualité de moine de l'ordre rival, n'a eu que rarement l'occasion de glorifier celui de tous les saints qu'il était le mieux en état de comprendre et d'aimer. Du moins le *Saint François* qu'il a représenté, agenouillé parmi d'autres saints, au pied du Crucifix, dans sa grande fresque du couvent de Saint-Marc (pl. 5), mérite-t-il d'être tenu, avec celui du maître anonyme de Sienne, pour le plus entièrement conforme à l'image idéale, — ou plutôt historique, — du Pauvre d'Assise. Une flamme de foi et de tendresse consume, littéralement, cette inoubliable figure d'amoureux du Christ. Et nous regrettons de n'avoir pu reproduire, aussi, une autre image non moins merveilleuse du saint que le peintre *angélique* a évoquée dans l'une des cellules du même couvent, au bas de son plus magnifique et « céleste » *Couronnement de la Vierge*.

Enfin les peintres ombriens, avec leur don naturel d'observation poétique, semblaient tout spécialement appelés à commémorer la personne et les actes de leur glorieux compatriote : mais, en fait, saint François est loin d'occuper dans leur art la place considérable et prépondérante que l'on pourrait penser. Cependant l'un d'eux, et le plus grand de tous avec Raphaël, le savant et délicieux Gentile de Fabriano, nous a laissé quelques figures du Poverello qui méritent de compter parmi les plus belles. La même ardeur de tendresse pieuse qui anime le saint François agenouillé de Fra Angelico illu-

minait, déjà, une figure du saint debout<sup>1</sup>, peinte vers l'année 1318 par ce Gentile qui, d'ailleurs, m'apparaît de plus en plus comme ayant été le seul véritable maître du peintre-poète florentin. Et plus touchante encore, plus profondément imprégnée du souffle passionné des *Fioretti*, est une *Stigmatisation* de Gentile, dont l'unique présence suffirait à nous rendre précieux et vénérable l'humble petit Musée Fornari de Fabriano (pl. 4). Combien l'âme de celui qui prêchait aux oiseaux, et accoutumait les agneaux à suivre avec lui les offices sacrés, combien elle a dû encourager, de ses vœux et de ses prières, le génie de ce compatriote qui, en donnant droit de cité au paysage et aux Bêtes, dans la peinture religieuse, réalisait tout ensemble les aspirations les plus profondes de l'esprit franciscain et les rêves séculaires de leur commune race ombrienne !

Dans l'œuvre inégale, et souvent toute profane, de Péruugin, je ne vois guère à rappeler que deux figures de *Saint François*. L'une, peinte pour l'église Santa Maria Nuova de Fano, nous montre le saint debout, à côté de la Vierge, avec des traits d'une douceur et d'une pureté singulières, mais trop absorbé par la lecture d'un livre qu'il tient dans ses mains. L'autre, beaucoup plus « religieuse », a été exécutée, en pendant à la figure de la *Madeleine*, pour entourer un crucifix de bois de l'église de San Francesco de Pérouse. C'est là, surtout, que le peintre a essayé de prêter à son grand compatriote une physionomie et une expression individuelles, comme il l'a fait aussi dans un curieux dessin, inédit jusqu'à présent (fig. 6), qui pourrait bien avoir été une première « idée » pour ce beau *Saint François* de Pérouse, — appartenant aujourd'hui au musée de cette ville.

Resterait à nommer le plus illustre des peintres de l'Ombrie. Mais il faut avouer que, dans les deux seuls tableaux où Raphaël ait fait figurer saint François, — à Berlin et dans la riche galerie du Collège de Dulwich, — le jeune maître s'est borné à déployer la grâce ordinaire de sa composition et de son dessin, sans que ni l'une ni l'autre de ces deux images puisse prétendre à une place de choix entre les véritables monuments de l'iconographie franciscaine.

T. W.

1. Assistant à un *Couronnement de la Vierge* (Milan, musée Brera).

## INDEX ALPHABÉTIQUE

---

### A

ABRUZZES (monts), LXXV, 396.

ABU-JACOB. — Voyez MIRAMOLIN.

ACCURSIUS LE GRAND, 346.

ACCURSOIRE (le F.), 297.

ACHILLEI (le P. Muzio), xxxvi, xxxvii, li, liii.

ACQUAPENDENTE, 126.

ACQUASPARTA (le F. Othon d'), 253.

ACRE, LXXXVI.

ACRE (Saint-Jean d'). — Voyez SAINT JEAN D'ACRE.

*Acta Sanctorum* (les), II, III, xv, xv, xviii, xxix, xxxii, xli, lxxxvi, lxxxvii, 10, 12, 16, 26, 32, 34, 45, 77, 96, 103, 118, 138, 171, 182, 183, 186, 195, 197, 203, 206, 212, 255, 256, 281, 282, 297, 365, 387.

ADJUTO (le F.), 297.

ADRIATIQUE (mer), 97.

AFFO (le P. Irénée), vi.

AGNELLO DE PISE (le F.), 215, 300.

AGNÈS DE BOHÈME (sœur), 183, 285, 365.

AGNÈS SCIFI (sœur), 182, 183, 190, 191, 194, 207, 286.

AISSISION (l'ancienne Assise), 10.

ALBANO, LIX.

ALBERINO, 475.

ALBERT, mendiant d'Assise, 76.

ALBERT DE PISE (le F.), XIX, xxvi, 215.

ALBI, 128.

ALBIGEOIS (les), 127 et suiv., 129, 289.

ALENÇON (le P. Édouard d'), xx, xxii, xxiii, xxiv, liv, lxxvii, lxxxviii, 215, 219, 225, 230, 247, 258, 305, 387.

ALEXANDRE III, pape, 47, 130.

ALEXANDRE IV, pape, LVII, 183, 206.

ALENQUER, 299.

ALLEMAGNE, XIX, LXXVIII, LXXXII, 275, 289, 296, 317 et suiv., 322, 341, 342, 405.

ALTOPASCIO, 273.

ALPHONSE II DE PORTUGAL, 299.

ALVERNE (mont), v, vi, viii, xii, xxi, xxxviii, LXVII, LXXIII, LXXVII, LXXXV, 147, 240, 241, 249, 263, 308, 329, 398, 434 et suiv., 460, 484.

ALVERNE (couvent de l'), 77, 105, 435.

ALVERNE (le F. Jean de l'). — Voyez JEAN DE L'ALVERNE.

ALVIANO, 224, 362, 363.

ALVISI, LXXVII, 239.

AMBROISE (le P.), Cistercien, 310.

AMONI, XXII, LIV, 424, 455.  
 ANAGNI, 273.  
 ANANIAS, 461.  
 ANCÔNE, 159, 160, 226, 305.  
 ANCÔNE (la Marche d'), LXXXII, 97,  
 98, 121, 227, 228, 354, 386.  
 ANGE, frère de saint François, 77.  
 ANGE TANCREDI (le F.), XXI, XXVII,  
 XXVIII, XXIX, XXXI, XLIII, XLV,  
 LIII, LVIII, LXI, LXVII, LXXVI,  
 LXXXII, 110, 171, 183, 203, 207,  
 234, 235, 254, 387, 388, 421, 439,  
 434, 448, 453, 482, 496.  
 ANGÈLE DE FOLIGNO (sainte), 106,  
 256, 257.  
 ANGELICO (fra), 149, 510, 511.  
 ANGLETERRE, 215, 360 et suiv.  
 ANICIUS (Flavius), 225.  
 ANIO (fleuve), 48.  
 ANITIA (la gens), 225.  
 ANONYME DE PÉROUSE (l'), XXVI, XL,  
 XLI, XLII, LXXXVII, 21, 34, 43,  
 53, 69, 76, 89, 98, 101, 103, 120,  
 123, 134, 139, 140, 250, 264, 271.  
 ANTOINE DE PADOUÉ (saint), II, XVI,  
 LXXII, LXXIV, 147, 320 et suiv.,  
 352, 353.  
 ANTONIN DE FLORENCE (saint).  
 LXXXVI, I, 37.  
 ANVERS, III, 82, 235.  
 APENNINS (monts), 54, 71, 97, 141,  
 229, 441, 450, 460.  
 AQUILA, 396.  
 AQUITAINE, LXXX.  
 ARAGON, 299.  
 ARBRISSEL (Robert d'), 131.  
 ARCOPE (monts), 454.  
 AREZZO, 147, 148, 164, 184, 214,  
 252, 317, 355, 481.  
 AREZZO (Benoît d'). — Voyez  
 BENOÏT.  
 AREZZO (le F. Jean d'), 258, 259.  
 ARNAUD (le F.). — Voyez SER-  
 RANO.  
 ARNO (fleuve), 240.  
 AROLDI, 73.  
 ARTHUR (le roi), 17, 29, 237.  
 ASCOLI, 226.

ASCOLI (Jérôme d'), 133.

ASPRO, LXXXIII, LXXXIV.

### Assise.

#### I. — Histoire.

Ses origines, 10.

Se soumet à Conrad d'Irslin-  
gen, 24.

Destruction de la forteresse, 23.

Edification des remparts, 25.

Reconquiert sa liberté, 25.

La guerre civile, 25.

Son armée est battue au Pont-  
Saint-Jean, 26.

Réconciliation des bourgeois et  
des nobles, 27.

Hostilité envers Innocent III,  
127.

Election d'un podestat albi-  
geois, 129.

Saint François prêche dans la  
cathédrale, 144.

Réconciliation des *Majores* et  
des *Minores*, 145 et suiv., 355.

Le Chapitre des Nattes, 316.

Séjour de la Cour pontificale,  
xxii.

Délivrance miraculeuse, 202.

Inauguration de la basilique de  
Saint-François, 247.

Translation du corps du saint  
à la basilique, xxii.

Maison construite pour les  
Franciscains, 409.

L'évêque Ottavio, 9.

L'évêque Guido. — Voyez GUIDO.

Deux originaux de la ville, 22.

Son climat, 460.

Le paysage d'Assise vu de la  
Portioncule, 490.

#### II. — Monuments.

Basilique de Saint-François,  
500, 508, 509, 510.

Casa Gualdi, 14, 46.

Cathédrale de Saint-Rufin, 10,  
11, 12, 90, 144, 145, 185, 490.

Chapelle construite par saint

- François près de San Gemini, 462.  
 Chapelle des Roses, 253.  
 Couvent Saint-Apollinaire, 190.  
 Couvent de Saint-François, IX, LXIX.  
 Eglise de la Chiesa-Nuova, 12, 15.  
 Eglise et Couvent de Sainte-Claire, LXI, LXVIII, 430, 500.  
 Eglise et Couvent de Saint-Damien.— Voyez DAMIEN (Saint).  
 Eglise Notre-Dame de l'Evêché, 3, 11, 79.  
 Eglise Saint-Georges, 15, 93.  
 Eglise Saint-Nicolas, 15, 92, 143.  
 Fresques de Giotto à Saint-François, 148, 268.  
 Hôpital Saint-Sauveur-des-Murs, 46.  
 Maison de Jacqueline de Settesoli, 499.  
 Maison des Scifi, 182.  
 Palais Communal, 145.  
 La Portioncule. — Voyez PORTIONCULE.  
 Seminarium Seraphicum, 190.  
 Temple de Minerve, 192, 490.  
 Tombeau de Jacqueline de Settesoli, 499.  
 AUGUSTIN (saint), 282, 360.  
 AUTRICHE, LXXXI.  
 AUVRAY, LXXXV.  
 AVERSA (Thomas d'), LXXXIV.  
 AVIGNON, LXIX, LXX, LXXI, LXXII, LXXXIV.  
 AYMON DE FAVERSHAM (le F.), XXVI, 343, 361.  
 AZARIAS, 461.
- B**
- BABYLONE, 259.  
 BAGNI DE NOCERA, 478.  
 BAGNOREA, LIV.  
 BALTIQUE (mer), LXXII.  
 BARBARE (le F.), 110.  
 BARBEROUSSE (Frédéric), 24.  
 BRAI, 158, 182.  
 BARLETTA, 30.  
 BARNABÉ (le F.), 318.  
 BARONIUS, XXXVII.  
 BARTHÉLEMY, évêque, 183.  
 BARTHÉLEMY DE PISE, XV, XVIII, XXXVI, XXXVII, L, LXXVII, LXXVIII, LXXX, LXXXII, LXXXVII, 11, 13, 117, 234, 263.  
 BARTOLI (le P. François), LXXVI, 253, 260, 261.  
 BASCI (Mathieu de), 383.  
 BASTIA. — Voyez : ISOLA ROMANESCA.  
 BAUDOIN DE BRANDEBOURG (le F.), XLV, LXXVIII.  
 BEAUVAIS (Vincent de). — Voyez VINCENT.  
 BELCARI (Feo), 163, 184.  
 BELGIQUE, LXV.  
 BENEDETTO DE MAJANO, 510.  
 BENOIT DE NURSIE (saint), 18, 73, 105, 135, 143, 225, 263, 284, 285, 507.  
 BENOIT D'AREZZO (le F.), XXIV, 252, 253, 257, 258, 259, 296.  
 BENOIT DE PRATO (le F.), XVIII, 430, 477.  
 BÉRARD (le F.), 297, 300, 301.  
 BERLIN, XXI, LXXIX, LXXXVIII, 512.  
 BERLINGHIERI, 508.  
 BERNARD DE BESSE (le F.), XX, XXIII, XXIV, XXXIX, XLII, XLV, LVIII, LIX, LXXVIII, LXXX, LXXXI, 89, 96, 98, 123, 224, 293, 312, 363, 368, 371, 492.  
 BERNARD DE CLAIRVAUX (saint), 135.  
**Bernard de Quintavalle** (le F.).  
 Sa conversion, 89 et suiv., 377.  
 Sa mission de Florence, 101 et suiv.  
 Dirige le voyage des frères à Rome, 123, 425.  
 Prêche à Bologne en 1211, 343.  
 Saint François l'oblige à lui poser un pied sur la bouche, 426.  
 Reçoit la bénédiction de saint François mourant, 492.

- Confie ses souvenirs au F. Jean, xxvii, xxix, xxxi.  
 Sa vieillesse au couvent de Sienne, xliv, lxiii, lxxi, lxxix.  
 Sa ressemblance avec le F. Ruffin, 165.  
 Ses tentations, 417.  
 Son amour de la solitude, 158.  
 Son amour de la pauvreté, 421.  
 Ses pénitences, 120.  
 Son jugement sur le F. Egide, 205.  
 Sa biographie dans les *Fioretti*, lxxiv.
- BERNARD DE VIGILANZIO** (le F.), 410.
- BERNARDIN DE SIENNE** (saint), 383, 512.
- Bernardone (Pierre de)**.  
 Ses origines et son mariage, 9.  
 Sa descendance, 10.  
 Sa maison, 12.  
 Donne à son fils le surnom de « François », 14.  
 Prend son fils pour associé, 19.  
 Ses voyages, 40.  
 Reproche à son fils sa prodigalité, 20.  
 Réclame l'argent pris par son fils, 59.  
 Ses efforts pour détourner son fils de sa vocation, 63 et suiv.  
 Accuse son fils devant l'évêque Guido, 67 et suiv.  
 Est renié par son fils dans les rues d'Assise, 76.
- BESSE** (Bernard de). — Voyez **BERNARD**.
- BÉTHANIE**, 385.
- BÉTHLÈEM**, 262, 308, 389, 390, 391, 392.
- BETTONA**, 5, 120, 210.
- BEVAGNA**, 221, 362, 363, 432, 463.
- BIERFREUND**, 282.
- BLASIO**, légat du pape, 126.
- BOEHMER**, III, IV, VII, XV, XVI, LXXIX, LXXXVIII, 228, 243, 268, 270, 284, 306, 307, 308, 314, 323, 324, 330, 332, 333, 334, 335, 337, 339, 353, 359, 368, 370, 398, 399, 460, 481, 488.
- BOLLANDISTES** (les). — Voyez **ACTA SANCTORUM**.
- BOLOGNE**, xxxiii, xxxiv, xxxvii, lxxxvi, 214, 215, 259, 273, 293, 342, 343, 344, 347, 348, 353, 354, 368, 421, 510.
- BOMBARONE** (Elie). — Voyez **ELIE** (le F.).
- BONAVENTURE** (saint), viii, xviii, xx, xxiv, xxvi, xxxix, xlvi, liv et suiv., lxvi, lxviii, lxxi, lxxii, lxxiii, lxxvi, lxxviii, lxxxii, lxxxiv, lxxxviii, 8, 14, 21, 22, 31, 32, 53, 69, 72, 73, 79, 84, 88, 89, 96, 99, 109, 111, 112, 123, 134, 138, 140, 144, 147, 148, 213, 217, 219, 222, 224, 229, 250, 291, 306, 307, 313, 323, 329, 334, 359, 360, 363, 368, 380, 386, 387, 398, 408, 410, 411, 413, 414, 415, 416, 424, 429, 430, 440, 448, 466, 473, 475, 478, 494.
- BONAVENTURE** (le F.), 215.
- BONAVENTURE DE SIENNE** (messire), 44, 476.
- BONGARS**, lxxxv.
- BONGIOVANNI**, médecin, 481.
- BONIFACE VIII**, pape, lxxv.
- BONIZIO** (le F.), 378.
- BORGO SAN SEPOLCRO**, 105, 231, 234, 241, 454, 455.
- BOSNIE**, lxxvii.
- BOSQUIER** (le P. Philippe), lxxvii.
- BOTZEN**, 319.
- BOURNET** (le Dr), 470, 474, 481.
- BRANCALEONE** (le cardinal Léon), 278, 387, 388.
- BRESCIA**, 316, 450.
- BREWER**, lxxix.
- BRIEGER**, xiv, xvii, xx, xl, xlvi, lxxxv, 279.
- BRIENNE** (Gauthier de), 30, 31, 223.
- BRIENNE** (Jean de), 223, 258.
- BRIGITTE** (sainte), 109.
- BRINDISI**, 159.
- BRITUIS** (saint), 10.

- BRIXEN, 319.  
BRUXELLES, LXXXV.
- C**
- CAMALDULES (les), 273.  
CAMPAGNE ROMAINE (la), 140, 141.  
CAMPILIA, 475.  
CANNARA, 221, 271.  
CANTALICE, 104.  
CANTORBÉRY, LVIII, 360.  
CAPELLA (le F. Jean de), 97, 119, 309, 312.  
CAPISTRANO, 365, 370.  
CAPOCCI (les), 126.  
CAPOUE, 30.  
CAPPOCCIO (le cardinal Régnier), 316.  
CAPRIGNONE, 72.  
CARCERI (les), 105, 158, 164, 220, 263, 322, 329, 331, 398, 430, 483, 491.  
CASAL (Hubert de). — Voyez HUBERTIN.  
CASAL (mont), 105, 231.  
CASELLA (mont), 454.  
CASENTIN (vallée du), 105, 239, 240, 434.  
CASCIA (Simon de), LXXXIV.  
CASTELLO (le F. Hugues de), 260.  
CASTILLE, LXXX, 299.  
CATHARES (les), 128, 131, 227.  
CATTANI (le F. Pierre de), XXVI, LX, 90, 92, 93, 94, 217, 303, 304, 309, 310, 311, 314, 342, 343, 408, 412, 425.  
CATTANI (le comte Roland de), 239, 240, 241, 249, 365, 434, 435, 436, 437, 453.  
CELANO, ville des Abruzzes, 16.  
CELANO (Thomas de), IV, V, VI, VIII, XI, XIV, XV, XVII, XIX et suiv., XXIII, XXIV, XXV, XXVI, XXVIII, XXX, XXXI, XXXVI, XXXVII, XXXIX, XLII, XLIII, XLIV, XLV, XLVI, XLVII, XLVIII, XLIX, LI, LII, LIII, LIV, LV, LVI, LVIII, LIX, LXI, LXVI, LXXVI, LXXXI, LXXXVII, 8, 15, 16, 17, 18, 19, 22, 23, 32, 34, 36, 37, 39, 43, 45, 53, 57, 59, 61, 65, 72, 75, 75, 84, 88, 89, 90, 91, 96, 99, 101, 103, 109, 112, 116, 117, 119, 120, 121, 124, 139, et 140, 141, 142, 144, 145, 147, 149, 152, 153, 154, 163, 174, 180, 183, 192, 198, 205, 215, 216, 217, 219, 222, 223, 224, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 241, 247, 249, 250, 258, 262, 274, 276, 291, 292, 293, 295, 297, 302, 305, 306, 307, 310, 313, 320, 323, 325, 328, 329, 332, 333, 334, 336, 344, 345, 347, 349, 353, 362, 363, 364, 372, 378, 385, 386, 387, 388, 391, 397, 398, 404, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 418, 420, 422, 423, 424, 425, 427, 428, 429, 430, 432, 433, 434, 435, 439, 440, 448, 450, 455, 456, 457, 459, 465, 466, 468, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 482, 489, 490, 492, 493, 494, 496, 497, 498, 510.  
CÉLESTIN III, pape, 123.  
CÉLESTIN V, pape, LXXXV.  
CELLE, 105, 214, 430, 478.  
CENDRILLON, 414.  
CEPERANO (Jean de), XXIII, XXIV, XXXIX, XLV, LIX, LXVI.  
CÉSAIRE DE SPIRE, XIX, 303, 311, 315, 318, 320, 322, 323, 330, 334, 337, 341, 371, 372, 405.  
CESARI, 28.  
CESENA (le F. Michel de), LXXI, LXXII, LXXIII, LXXIV.  
CETONA, 215.  
CEUTA, 301.  
CHALIPPE (Candide), LXXXVII.  
CHANTILLY, 510.  
CHARLEMAGNE, 346.  
CHAVIN DE MALAN, LXXXVIII, 46.  
CHIANA (la), 363.  
CHIUSI, 105, 215, 218, 239, 454.  
CHIUSI (les comtes de), LXXXV, 240, 241.  
CHOLAT (Aug.), 431.  
CHRÉTIEN DE MAYENCE, 24.  
CHYPRE, 305.

CIMABUE, 508, 509.

CINGOLI, LXXXII.

CITTA DI CASTELLO, LXXVII, LXXX,  
214, 455, 460.

CIVEZZA (le P. Marcellin da), VI,  
XXXV, XXXVIII, XL, XLVII, L, LII,  
LVI, LIX.

### Claire Scifi (sainte).

#### I. — *Biographie.*

Sa famille et sa naissance, 182.

Sa pieuse enfance, 185.

Son refus de se marier, 186.

Sa première rencontre avec  
saint François 185.

La messe des Rameaux et l'éva-  
sion, 186 et suiv.

Vains efforts de ses parents pour  
la reprendre, 189 et suiv.

S'installe à Saint-Damien avec  
ses sœurs, 191 et suiv., 278.

Reçoit une règle de saint Fran-  
çois, 193.

Est consultée par saint Fran-  
çois, 220.

Son repas avec saint François,  
199 et suiv.

Séjour de saint François, ma-  
lade, auprès d'elle, 460, 470.

Prépare des sandales pour les  
pieds blessés du Saint, 471.

Son désir de revoir saint Fran-  
çois mourant, 483.

Ses adieux au corps de saint  
François, 204.

Ses efforts pour maintenir le  
privilege de pauvreté, 203.

Protège son couvent contre les  
agressions, 202.

Sa vieillesse, 206.

Sa mort, 207 et suiv.

#### II. — *Caractère et généralités.*

Bréviaire écrit pour elle par le  
F. Léon, 230, 431.

Est l'une des deux femmes dont

saint François connaissait le  
visage, 385.

Lettre que lui écrit saint Fran-  
çois, II.

Prophétie sur son installation à  
Saint-Damien, 75.

Sa biographie dans les *Fiorelli*,  
LXXII.

Sa biographie par le F. Léon,  
XXVI, LIV, LVII.

Sa passion de la pauvreté, 194.

Son amour du travail et sa  
piété, 195.

Ses entretiens avec le F. Léon,  
471.

Son heureuse tranquillité, 213.

Son rôle dans le mouvement  
franciscain, 181.

Son testament, III, XVIII.

CLARENO (le F. Ange), XXV, XLII,  
LVI, LX, LXVI, LXVII, LXIX, LXX,  
LXXXII et suiv., 348, 383.

CLARISSÉS (les), XVI, XXVII, LV,  
LXXX, LXXXII, 193, 203, 206, 280  
et suiv., 309, 310.

CLUNY (l'ordre de), 273.

COIMBRE, 300, 302, 321.

COLLE, 411.

COLLIN, clerc anglais, 306.

COLOGNE, XIX, LXXVII, 320.

COLOMB (Christophe), I.

COLOMBE DE RIETI (la Bienheu-  
reuse), 26.

COLOMBINI (le Bienheureux Jean),  
158, 364, 365.

COLONNA (famille), 123.

COMPAGNONS (les Trois). — Voyez  
TROIS COMPAGNONS.

COMPOSTELLE (Saint-Jacques de),  
103, 161, 242.

CONRAD, évêque d'Assise, 263.

CONRAD D'IRSLINGEN, 24, 127.

CONRAD D'OFFIDA (le F.), XLII, LX,  
LXI, LXVII, LXVIII, LXXV, 231,  
260, 278, 423, 444.

CONRADIN (le sultan), 305.

CONSTANCE, 24.

CONSTANCE (impératrice), 30.

CONSTANTIN, 137.  
 CONXOLUS, 507.  
 COPPOLI (Jacques), 254, 255.  
 CORSALONE (le), 435.  
 CORTONE, 77, 105, 214, 363, 430, 478.  
 CORTONE (sainte Marguerite de).  
 — VOYZ MARGUERITE.  
 COSROËS, 443.  
 CRESCENT DE JESI (le F.), XXVI,  
 XXVII, XXIX, XXXIII, XXXIV,  
 XXXV, XXXVIII, XXXIX, XLIII,  
 XLIV, XLVI, XLVII, XLVIII, LI, LII,  
 LIII, LIX, LXXVI, LXXXIV, 343.  
 CÔTES (les), 105, 174.  
 CRISPOLDO (saint), 10.  
 CRISTOFANI, VII, XXIV, 10, 26, 67,  
 77, 147, 190.  
 CRUCIGÈRES (Ordres), 47, 111, 113  
 CUNERA (sainte), LXII.  
 CYRILLE (saint), 156.

## D

DAMAS, 305.  
 DAMIEN (Saint), église et couvent.  
 v. VII, LV, 14, 52, 54 et suiv.,  
 66, 70, 73 et suiv., 81, 82, 83,  
 192 et suiv., 213, 278, 279, 285,  
 286, 310, 431, 444, 460, 466,  
 470, 483, 491, 499, 500.  
 DAMIETTE, LXXXV, LXXXVI, 223, 305,  
 306, 307.  
 DANIEL, VII, 259.  
 DANTE, LXXVII, 229.  
 DANUBE, 128.  
 DAVID, 82, 199, 292, 345, 496.  
 DAVID DE DINANT, 127.  
 DELPHINE (sainte), LXXXI.  
 DENIFLE (le P.), XXIV, LXXXI.  
 DESCLÉE, XXII.  
 DIVINI (Guillaume, dit le F. Paci-  
 fique), 228, 229, 230, 278, 332,  
 336, 416, 444, 450, 468, 472.  
 DOMENICHELLI (le P. Théophile),  
 VI, XXXV, XXXVIII, XL.  
 DOMINICAINS (les), 273.  
 DOMINIQUE (saint), 223, 282, 292  
 et suiv.

DOMITIEN, 10.  
 DONATO, 184.  
 DOUAI, LXXXV.  
 DULWICH, 512.  
 DURAND DE HUESCA, 122, 130.

## E

ECCLESTON (le F.), VII, XLII, LXXIX,  
 LXXXI, 118, 244, 264, 361, 406, 418.  
 ECHARD, 282.  
**Egide (le F.).**  
 Son entrée dans l'ordre, 94 et  
 suiv., 121.  
 A Florence avec le F. Bernard,  
 101.  
 Sa mission à Tunis, 296, 297.  
 Son séjour auprès du cardinal  
 Nicolas, 387.  
 Ses voyages avec saint Fran-  
 çois, 433.  
 Ses visites à sainte Claire, 205  
 et suiv.  
 Ses aventures à Ancône et à  
 Rome, 160 et suiv.  
 Confie ses souvenirs au F. Jean,  
 XXVII, XXIX, XXXI.  
 Ses dernières années, 163.  
 Ses rapports avec Jacqueline de  
 Settesoli, 499.  
 Ses rapports avec Ange Cla-  
 reno, LXXXIII.  
 Sa mort, 361.  
 Représente le type franciscain  
 primitif, 361.  
 Sa vie vagabonde, 158, 314.  
 Son amour du travail, 159.  
 Son goût de la solitude, 213.  
 Sa bonté, 161.  
 Les *dits* du F. Egide, 162, 269,  
 364, 417.  
 Son amour des choses célestes,  
 421.  
 Ses poèmes, 163.  
 Son opposition à la tendance  
 scientifique, 357 et suiv.  
 Sa biographie par le F. Léon,  
 XXVI, XII, XLII, 96.

- Sa biographie dans les *Fioretti*, LXXV.
- EGYPTE, 303, 305, 307, 459.
- EHRLÉ (le P.), 14, LXXX, LXXXIII, LXXXIV, 262.
- ELIE (le prophète), 259, 338.
- Elie de Cortone (Elie Bombarone, dit le F.).**  
 Ses origines, 38.  
 Son entrée dans l'ordre, 214.  
 Sa mission de Terre Sainte, 276, 303, 305, 311.  
 Est mis à la tête de l'ordre en 1221, LXXXIV, 314, 315.  
 Préside le Chapitre des Nattes, 317, 321.  
 Ses efforts pour faire adoucir la règle de saint François, 349, 379 et suiv.  
 Lettre que lui écrit saint François, II, IX, 334, 373 et suiv., 399.  
 Ses rapports avec saint François pendant les dernières années du saint, 459, 470, 478, 482, 492.  
 Sa circulaire après la mort de saint François, XVIII.  
 Devient général de l'ordre en 1232, XXIII.  
 Fait construire la basilique d'Assise, 500.  
 Ses rapports avec le F. Thomas de Celano, XXI.  
 Son opposition à l'esprit franciscain, XXVI, 251, 341 et suiv., 345, 361, 438.  
 Son caractère, 380, 450.  
 Sa biographie par Lempp, 309, 313.
- ELU (le F.), 296, 297.
- ELZÉAR (saint), LXXXI.
- ENOCH, 259, 338.
- EREMITA (l'), 463, 479.
- ERFURTH, 320, 350.
- ESCLAVONIE, 226, 241.
- ESPAGNE, XIX, LXXX, 128, 158, 241, 242, 275, 422.
- ESQUILIN (mont), 225.
- ESTE, 16.
- ÉTIENNE, frère lai, 308, 309.
- ÉTIENNE (le F.), 310.
- ÉUBEL, LVIII, LXXXIV, LXXXV.
- EZÉCHIEL, XI, 453, 475.
- EZZELIN DE PADOUÉ, 147.
- F**
- FABIEN DE HONGRIE, XVIII, LXXVII.
- FABRIANO, 512.
- FABRIANO (François de). — Voyez FRANÇOIS.
- FABRIANO (Gentile de). — Voyez FABRIANO.
- FAENZA, 366, 368, 369.
- FALLERONE (le F. Jacques de), 165.
- FALOCI-PULIGNANI (le P.), VII, VIII, XIV, XX, XL, 79, 451.
- FANO, 512.
- FAVERSHAM (le F. Aymon de). — Voyez AYMON.
- FELDER (le P. Hilarin), LIX, LXXX, LXXXVII, 88, 122, 140, 344, 348, 356.
- FELTEN (J.), 273, 274.
- FIORENZUOLA, 206.
- Fioretti* (les) II, XXI, XXVI, XXXII, XXXIV, XXXVII, XLIX, LXII, LXXI, LXXIII, LXXIV et suiv., LXXXI, LXXXVIII, 90, 91, 94, 96, 103, 108, 118, 120, 123, 142, 147, 152, 158, 165, 166, 171, 177, 180, 186, 199, 201, 213, 214, 217, 222, 233, 234, 240, 251, 276, 295, 316, 317, 329, 330, 363, 418, 420, 426, 428, 436, 437, 440, 443, 448, 455, 456, 457, 458, 460, 465, 472, 510, 512.
- FIUMI (famille), 182.
- FLAMINIENNE (voie), 33, 42.
- FLORE (l'Ordre de Sainte —), 273.
- FLORENCE, XX, LXIV, LXXVI, LXXVIII, LXXXVII, 16, 102, 164, 207, 214, 276, 277, 281, 286, 307, 364, 368, 370, 509, 510, 511.
- FOLIGNO, XX, XXIV, LXXXVII, 6, 10, 33, 34, 57, 59, 66, 84, 106, 363, 459, 506.

**FOLIGNO** (Angèle de). — Voyez **ANGÈLE**.

**FONTE-COLOMBO**, xxxi, 105, 262, 329, 331, 378, 379, 380, 383, 397, 390, 473, 475.

**FORESTA** (la), couvent, 471.

**FORESTO** (mont), 454.

**FORLI**, 321, 353.

**FORNACIARI**, lxxvi.

**FOSSOMBRONE** (Pierre de). — Voyez **CLARENO** (ANGE).

**FRANCE**, xxiii, 289, 356, 360.

**Franciscains** (les).

Saint François appelle ses frères les « Mineurs », 149.

Le premier *luogo*, à la Portioncule, 157.

Leur description par Jacques de Vitry, 242, 243.

Sont protégés par le cardinal Hugolin, 273.

Les premières missions à l'étranger, 289, 290.

Les études savantes dans l'Ordre, 341 et suiv.

Le Tiers-Ordre. — Voyez Tiers-Ordre.

Instituent la prière de l'Angelus, 404.

**François d'Assise** (saint).

I. — *Biographie*.

Ses origines, 9.

Sa naissance et les légendes qui s'y rattachent, 41 et suiv.

Son prénom et le surnom de « François », 14.

Son éducation, 15.

Son apprentissage commercial, 16.

Sa prodigalité et ses folies de jeunesse, 17 et suiv.

Sa générosité : épisode du mendiant congédié, 20 et suiv.

Premier hommage rendu au jeune François, 22.

François prend part à la bataille du Pont-Saint-Jean et

est emmené à Pérouse : sa captivité, 26 et suiv.

Sa maladie : premier changement qu'elle amène en lui, 28, 30 et suiv.

Ses rêves ambitieux : il s'apprête à suivre en Pouille Gauthier de Brienne, 31 et suiv.

La vision de Spolète : F. renonce à son expédition et revient à Assise, 33 et suiv.

Il se proclame le fiancé de la Pauvreté, 35 et suiv.

La grotte d'Assise et le trésor caché, 37 et suiv.

Le premier voyage à Rome : premier essai de la vie de mendiant, 41 et suiv.

Le baiser donné au lépreux, 45 et suiv.

L'épisode de la femme contrefaite, 49 et suiv.

Le crucifix de Saint-Damien, 54 et suiv.

F. décide de reconstruire Saint-Damien, 56 et suiv.

Il se voue à la « vie religieuse », 58.

Sa vie solitaire à Saint-Damien, 59 et suiv.

Son père l'enferme dans une cave, 63 et suiv.

F. renonce à son père et revêt l'habit de pauvreté, 66 et suiv.

Il est attaqué par des brigands, 71 et suiv.

Il travaille dans un couvent bénédictin, puis soigne les lépreux à Gubbio, 72 et suiv.

Il mendie à Assise pour la reconstruction de Saint-Damien, 73 et suiv.

Tentations et défaillances, 77 et suiv.

Il reconstruit d'autres églises, 79 et suiv.

La messe de saint Mathias à la Portioncule, 82 et suiv.

- Il commence sa tâche d'évangélisation, 87 et suiv.
- Bernard de Quintavalle vient se joindre à lui, 89 et suiv.
- Les premiers disciples, Bernard, Pierre de Cattani, et Egide, 92 et suiv.
- Première mission dans la Marche d'Ancône, 97.
- La mission de la vallée de Rieti, et la retraite à Poggio Bustone : F. reçoit l'encouragement divin, 103 et suiv.
- F. s'installe avec les frères à Rivo-Torto, 110 et suiv.
- F. envoie l'un des frères auprès de l'empereur Othon, 120 et suiv.
- Second voyage à Rome, en 1210 : F. obtient d'Innocent III la permission de prêcher, 121 et suiv.
- Le rêve d'Innocent III, 136 et suiv.
- F. est tenté de renoncer à l'action, 141 et suiv.
- Il prêche dans la cathédrale d'Assise, 144 et suiv.
- Il réconcilie les citoyens d'Assise, de Sienne, de Pérouse, et de Gubbio, 145 et suiv.
- L'expulsion des démons d'Arezzo, 147 et suiv.
- F. choisit pour ses frères le nom de *minores*, 148 et suiv.
- Les frères, chassés de Rivo-Torto, s'installent à la Portioncule, 154 et suiv.
- Le second groupe des disciples Léon, Masseo, Junipère, et Rufin, 158 et suiv.
- Les rapports de F. avec Sainte Claire, 181 et suiv.
- Il invite sainte Claire à dîner avec lui à la Portioncule, 199 et suiv.
- La mission de F. en Toscane, 214 et suiv.
- Sa retraite à Sarteano : ses tentations et l'épisode des figures de neige, 218 et suiv.
- Il consulte sainte Claire et le F. Masseo sur la question de savoir s'il doit continuer son œuvre, 219 et suiv.
- Il prêche aux oiseaux près de Bevagna, 221 et suiv.
- Troisième voyage à Rome : il se lie avec Jacqueline de Settesoli, 223 et suiv.
- Il s'embarque pour l'Orient, mais est forcé de revenir à Ancône, 226.
- Nouvelle mission dans la Marche d'Ancône, 226 et suiv.
- L'épisode des secours donnés aux brigands, 232.
- La mission des Romagnes : F. reçoit du comte Roland la donation du mont Alverne, 235 et suiv.
- Nouvelle tentative de mission en Orient : F. parvient jusqu'en Espagne, 241 et suiv.
- L'Indulgence de la Portioncule, 246 et suiv., 305 et suiv.
- F. institue les Chapitres annuels et écrit ses *Admonitions*, 265 et suiv.
- Il se lie avec le cardinal Hugolin, et lui confie la protection de son Ordre, 273 et suiv.
- F. décide d'envoyer des missions à l'étranger, 275 et suiv.
- François et Hugolin rédigent ensemble la règle des Clarisses, 278 et suiv.
- Premiers déboires et premières craintes, 290.
- F. prêche devant Honorius, à Rome, et rencontre saint Dominique, 291 et suiv.
- Adieux aux frères de la mission marocaine, 297.
- Mission de F. en Orient : il assiste au siège de Damiette,

- comparaît devant le Sultan, et visite les Lieux-Saints, 304 et suiv.
- Il est rappelé en Italie par la nouvelle des désordres survenus parmi les frères, 308 et suiv.
- Il se démet de la direction de l'Ordre, 314.
- Le Chapitre des Nattes, 315 et suiv.
- La première règle, aujourd'hui perdue, et les traces qui en subsistent dans les *Admonitions*, 322 et suiv.
- Petit règlement pour la vie dans les ermitages, 329 et suiv.
- La *Regula Prima* de 1221, 324 et suiv.
- F. s'oppose à l'introduction des études scientifiques dans son ordre, 341 et suiv.
- F. institue le Tiers-Ordre, 362 et suiv.
- La Règle de 1223; difficulté qu'éprouve F. à y faire admettre quelques-unes de ses prescriptions, 371 et suiv.
- La lettre au F. Elie, 373 et suiv.
- Confirmation surnaturelle de l'esprit franciscain, 378.
- F. fait don d'un agneau au « F. Jacqueline », 386 et suiv.
- La crèche de Greccio, 389 et suiv.
- Nouvelles missions, 395 et suiv.
- Maladies du saint, 397 et suiv., 459 et suiv.
- Les cinq lettres, 398 et suiv.
- Idee que le saint se faisait de sa situation dans l'Ordre, 405 et suiv.
- La retraite sur le mont Alverne :
- 1° L'arrivée, et la rencontre avec le comte Roland, 434 et suiv.
  - 2° Le F. Léon assiste à une extase du saint, 446 et suiv.
  - 3° La stigmatisation, 445 et suiv.
  - 4° Les plaies des stigmates, 449.
- 5° La bénédiction du F. Léon, 451 et suiv.
  - 6° Les adieux à l'Alverne, et le retour à la Portioncule, 453 et suiv.
- Dernières missions : le miracle du lépreux guéri, 456 et suiv.
- Le *Cantique du Soleil*, 460 et suiv.
- Ses amis le décident à subir un traitement, 470.
- Séjours dans la vallée de Rieti, à Fonte-Colombo, et à Sienne, 471 et suiv.
- Le concert des anges, 472.
- F. demande et obtient la faveur de « son frère le feu », 473 et suiv.
- Le dernier retour à Assise, 478 et suiv.
- L'approche de la mort, 481 et suiv.
- La rédaction du testament, 483 et suiv.
- Le mourant se fait transporter à la Portioncule : ses adieux à Assise, 489 et suiv.
- Dernière bénédiction des frères, 492 et suiv.
- L'agonie et la mort, 496 et suiv.
- Ses portraits et la représentation de sa légende, 507 et suiv.
- II. — *Caractère et généralités.*
- Son action personnelle sur les âmes, 150 et suiv.
- Son amour des bêtes, 121 et suiv., 270, 386, 464 et suiv.
- Son amour de la nature, 22, 23, 460 et suiv.
- Son attachement à l'esprit de pauvreté, 113 et suiv., 409 et suiv., 476.
- Son attitude à l'égard de la science, 344 et suiv.
- Son attitude réservée vis-à-vis des femmes, 197 et suiv., 271, 432 et suiv.

- Sa bonté tendre et zélée, 452 et suiv., 489.
- Sa charité pour les pauvres et pour les pécheurs, 231 et suiv., 373 et suiv.
- Sa conception de l'obéissance, 423 et suiv.
- Sa conception de la prière, 427 et suiv.
- Sa connaissance des âmes, 230 et suiv., 423 et suiv.
- Son culte pour la Croix, 443 et suiv.
- Sa définition de la joie parfaite, 177 et suiv.
- Ses écrits. — Voyez OPUSCULA.
- Epreuves imposées à ses frères, 164 et suiv., 234 et suiv.
- Sa gaîté et son idéal de la joie chrétienne, 431 et suiv., 467.
- Son goût pour la langue française, 43.
- Son humilité, 108 et suiv., 174 et suiv., 216 et suiv., 407 et suiv., 415 et suiv., 424 et suiv.
- Nouveauté de la vie religieuse inaugurée par S. F., 133 et suiv.
- Obligation du travail manuel, pour les frères, 114 et suiv.
- Sa poésie, 266 et suiv., 399 et suiv., 433, 450.
- Sa prédication, 97, 228, 229, 354 et suiv.
- Sa répugnance pour la vie luxueuse, 387 et suiv., 415.
- Son respect pour la fête de Noël, 389 et suiv.
- Son respect pour les prêtres, 52 et suiv., 377.
- Sa sollicitude pour l'entretien des églises, 40, 80 et suiv., 402 et suiv.
- FRANÇOIS DE FABRIANO (le F.), LX, 255 et suiv.
- FRANGIPANI (famille), 225.
- FRASCATI, LXXXVI.
- FRASSEN (le P. Claude), 10.
- FRÉDÉRIC II, empereur, 38, 201, 206.
- FRÉDÉRIC BARON (le F.), archevêque de Riga, LXXII, LXXIII, LXXIV.
- FRIBOURG-EN-BRISGAU, LXXXVIII, 88, 273.
- FRISE, 30.
- G**
- GABBIANO, 479.
- GABRIEL, archange (saint), 338.
- GADDI, 510.
- GARGANO (mont), 490.
- GARIN (le F.), XLII.
- GATAJOLA, couvent, 281, 283.
- GAUFREDI (le F. Raymond), 263.
- GÈNES, XXVII, LXXV, 277.
- Genièvre ou Junipère (le F.).**  
 Son entrée dans l'ordre, 158.  
 Son aventure avec un paysan, 166 et suiv.  
 L'aventure du repas impossible à manger, 168 et suiv.  
 L'aventure de la soupe du prieur, 169 et suiv.  
 Déçoit la curiosité des badauds romains, 170 et suiv.  
 Ses entretiens avec sainte Claire, 171, 205, 207.  
 Représente le type franciscain primitif, 361.  
 Sa patience, 421
- GENTILE DE FABRIANO, 511, 512.
- GENTILE DE SPOLÈTE. — Voyez SPOLÈTE
- GENTILIS, 31.
- GEORGES (saint), 95, 159.
- GHIRLANDAJO (Domenico), 510.
- GIANO (Jourdain de). — Voyez JOURDAIN.
- GICLI, 184.
- GIMIGNANO (San), 215.
- GIOLFINO, 510.
- GIOTTO, 54, 148, 268, 509, 510, 511.

GIOVANNA (della). VII.  
 GLASSBERGER (le F.). XXIII, XLV, LXXXII, 90, 94.  
 GOETHE, 461.  
 GOETZ (Walter), XIII, XVI, XVII, XX, XI, XLII, XLVI, LXIV, LXIX, LXX, LXXXVIII, 265, 273.  
 GOLGOTHA, XI, 263, 308, 386.  
 GOLUBOVICH (le P.), 258, 259, 307.  
 GONSALVE (le F.), 295.  
 GONZALVE DE VALBOA (le F.), LXXI.  
 GOTHA, XVI, XLVIII, 147.  
 GOZZOLI (Benozzo), II, 509, 510, 511.  
 GRATIEN (le F.), 321.  
 GRÈCE, 296.  
 GRECCIO, XXVII, XXIX, XXXIII, XXXIV, XLI, XLIX, LI, LII, LXVII, LXXVI, 104, 262, 263, 308, 385, 390 et suiv. 404, 413, 415, 422, 464, 465, 508.  
 GRÉGOIRE (saint), 45, 225.  
 GRÉGOIRE IX. — Voyez HUGOLIN.  
 GRÉGOIRE DE NAPLES (le F.), 303, 309.  
 GUASTALLA, VI.  
 GUBBIO, LVII, 17, 71, 72, 73, 253, 478, 506.  
 GUBBIO (Jean de), 10, 17.  
 GUBBIO (le loup de), 147, 355.  
 GUELFUCCI (Bona), 185, 188.  
 GUIDO, évêque d'Assise, 42, 45, 67, 68, 110, 113, 123, 124, 144, 187, 188, 196, 253, 277, 427, 480, 490, 506.  
 GUIDO DE FLORENCE, 102, 103.  
 GUIDO VAGNOTELLI (le F.), 214.  
 GUILLAUME (le F.), 224.  
 GUIRAUD (Jean). 293.

## H

HABSBOURG (Rodolphe de), 252.  
 HALBERSTADT, LXXXVIII.  
 HASE (Karl), XVI, XVII, LXXVII.  
 HENRI, compagnon de J. de Vitry, 306.  
 HENRI DE PISE (le F.), XIX, XXIII, XXIV.  
 HENRI VI, 24, 30.  
 HÉRACLIUS, 443.

HOHENSTAUFEN, 126.  
 HOLDER-ÉGGER, LXXX.  
 HOLGER, 346.  
 HOLLANDE, LXV.  
 HOLZAPPEL (le P. Héribert), 503, 506.  
 HONGRIE, LXXVII, 275, 290.  
 HONORIUS III, pape, XVI, LXXXV, 113, 245, 248, 250, 252, 263, 277, 280, 281, 282, 283, 291, 292, 296, 303, 313, 314, 315, 341, 367, 380, 430, 470, 505.  
 HOWLETT, LXXIX.  
 HUBERTIN DE CASAL, XXV, XLI, LXI, LXVII, LXVIII, LXIX, LXX, LXXIII, LXXXI, 257, 380.  
 HUESCA (Durand de). — Voyez DURAND.  
 Hugolin (le cardinal), devenu ensuite le pape GRÉGOIRE IX. Sa vie et son caractère, 273 et suiv.  
 Ses rapports avec saint François, II, 251, 272, 388, 470.  
 Saint François vient le voir à Florence, 276, 277.  
 S'occupe de rédiger la règle des Clarisses, 278 et suiv., 289.  
 Ses visites à Saint-Damien et à la Portioncule, 209, 244.  
 Conduit saint François auprès du pape Honorius, 291.  
 Voudrait faire admettre les frères aux dignités ecclésiastiques, XXXIII, 292.  
 Assiste au Chapitre de 1218, 293.  
 S'occupe des frères envoyés en mission, 295, 296.  
 Collabore avec saint François à l'organisation de l'Ordre, 312, 330, 365.  
 Rédige avec saint François la règle du Tiers-Ordre, 367, 368.  
 Ses corrections à la règle rédigée par saint François, 371 et suiv.  
 Ses efforts de conciliation entre les deux tendances dans l'Ordre, 341, 348, 349.

Obtient d'Honorius la confirmation de la règle, 385.  
 Ses rapports avec sainte Claire et les Clarisses, 183, 198, 203, 278 et suiv. 289.  
 Prêche une croisade dans le nord de l'Italie, 316.  
 Son élévation au Pontificat, I, LVII, LXIII, LXXXV.  
 Ses hommages à la mémoire de saint François, XVII, XIX, XXIV.  
 Envoie le F. Arnaud en Espagne, LXXX.  
 Accorde une indulgence aux pèlerins de la Portioncule, 247, 250, 258.  
 Sa chapelle à Subiaco, 263.  
 HUGOLIN DE MONTE-GIORGIO, LXXV, LXXVII.  
 HUMILIATES (les), 122, 234.

## I

ILLUMINÉ DE RIETI (le F.), XXVII, XXIX, XXXI, XLV, LV, 306, 434, 453.  
 IMOLA, 476, 477.  
 INNOCENT III, XXX, 14, 24, 30, 42, 420, 421, 423, 424, 425, 426, 427, 429, 432 et suiv., 438, 493, 494, 224, 226, 242, 244, 249, 272, 273, 315, 335.  
 INNOCENT IV, 203, 206, 209, 284, 286, 287, 288, 307, 311.  
 INSPRUCK, LXXX.  
 ISAÏE, 45.  
 ISOLA ROMANESCA, 5, 420, 489.

## J

JACOPONE DE TODI (le F.), VI, 350, 359.  
 Jacqueline de Settesoli, dite le « FRÈRE JACQUELINE ». Sa famille, 225.  
 Sa première rencontre avec saint François, 224.  
 Reçoit le Saint dans sa maison, 385 et suiv.

Fait un vêtement pour saint François, 387.  
 Assiste aux derniers instants du saint, LIV, LIX, 491 et suiv., 499, 501.  
 Sa vieillesse et sa mort, 499, 500.  
 Portrait de saint François lui ayant appartenu, 508.  
 JACQUES D'ODDI (le F.). — Voyez ODDI.  
 JEAN XXII, pape, LXX, LXXXIV.  
 JEAN DE L'ALVERNE (le F.), LXXXIII, LXXXIV, LXXXV, 253.  
 JEAN-BAPTISTE (saint), 137, 228, 338.  
 JEAN DE CAPELLA (le F.). — Voyez CAPELLA.  
 JEAN L'ÉVANGÉLISTE (saint), 137, 338.  
 JEAN DE GRECCIO (le F.), XXVII, XXIX, XLV, LXXXIII.  
 JEAN DE KENT. — Voyez KENT.  
 JEAN DE KOMOROWO (le F.), LXXXI, JEAN DE LAUDIBUS (le F.), 421.  
 JEAN DE PARME, XXVI, XLI, XLVII, XLVIII, LIV, LXII, LXVIII, LXXXVII, 239, 343, 383.  
 JEAN, évêque de Pérouse, 280.  
 JEAN DE SAN CONSTANZO, 106.  
 JEAN DE SAINT-PAUL (cardinal). — Voyez SAINT-PAUL.  
 JEAN LE SIMPLE (le F.), 171 et suiv.  
 JÉRUSALEM, 258, 443.  
 JESUATES (les), 158, 184.  
 JÉSUS DE SIRACH, XXIV.  
 JOSAPHAT (Vallée de), 262.  
 JOURDAIN DE GIANO (le F.), XIX, XV, XLV, LXXVIII et suiv., 274, 276, 295, 302, 303, 307, 309, 310, 315, 317, 318, 319, 320, 322, 323, 336, 342, 361, 405.  
 JOURDAIN DE SAXE, 282.  
 JUDAS ISCARIOTE, 494.  
 JULIEN L'HOSPITALIER (saint), 46.  
 JULIEN DE SPIRE (le F.), XVII, XIX, XXIII, XXX, XXXI, XLVIII, LV, LIX, LXXXVII, 8, 16, 32, 34, 38, 66

72, 99, 104, 109, 140, 250, 326.  
 JUNIPÈRE (le F.). — Voyez GENÈVRE.

## K

KANTOROWICZ, 259.  
 KARMICHAEL, XI.  
 KENT (le F. Jean de), XXIII.  
 KERYAL (Léon de), 321.  
 KETTELER (Mgr), 413.  
 KIRSCH, 247, 256, 259, 261, 262, 263.  
 KNELLER (C.-A.), 404.  
 KOMOROWO (le F. Jean de). —  
 Voyez JEAN.  
 KRAUS (F.-X.), XIII.

## L

LATRAN (basilique du), à Rome,  
 60, 136, 137, 138.  
 LATRAN (Concile du), 122, 130,  
 242, 247, 249, 266, 281, 282.  
 LATREICHE (abbé de), XXXVI.  
 LAUDIBUS (Jean de). — Voyez  
 JEAN.  
 LAVIANO, 363.  
 LAZARE (l'ordre de Saint-), 46.  
 LECCE, 30.  
 LEFÈVRE (Gaston), 507.  
*Légende dorée* (la), 183.  
 LEGNANO, 24.  
 LEIPZIG, III, XIII, XVII, XX, XXII,  
 XXXVIII.  
 LEMMENS (le P. Léonard), XXXIX,  
 XL, LXVIII, LXXXVIII, 96, 283, 286,  
 350, 374, 507.  
 LEMONNIER (l'abbé Léon), LXXXVIII,  
 17, 147, 365.  
 LEMPP, XVI, LXXXVIII, 147, 279,  
 283, 284, 309, 313, 314, 322.  
 LEO (San), 235.  
 Léon (le F.).  
 Son entrée dans l'ordre, 158.  
 Son rôle auprès de saint François,  
 2, 3, 174, 428, 430.  
 Ses entretiens avec saint François,  
 LXXV, 174 et suiv., 177 et  
 suiv.

Tendresse du saint à son égard,  
 332.  
 Ses voyages avec saint François,  
 236, 378, 456.  
 Son séjour avec saint François  
 sur l'Alverne, 434, 437 et  
 suiv., 441 et suiv., 449.  
 Lettre et bénédiction écrite  
 qu'il reçoit du saint, VIII et  
 suiv., 398, 405, 451 et suiv.  
 Son récit de la stigmatisation,  
 448.  
 Assiste le saint durant ses der-  
 niers jours, 482, 496.  
 Ses visions, LXXIX, 348, 444, 450.  
 Ses rapports avec sainte Claire,  
 171, 205, 209.  
 Ses écrits, XVIII, XXI, XXV et  
 suiv., LVIII, LX et suiv., LXXVI,  
 96, 183, 349.  
 Ses rapports avec Jacqueline  
 de Settesoli, 499.  
 Ses rapports avec Ange Cla-  
 reno et saint Bonaventure,  
 LV, LXXXIII.  
 Affirme l'authenticité de l'In-  
 dulgence, 253 et suiv., 263.  
 Sa mort, 180.  
 Sa simplicité, 421.  
 Sa biographie dans les *Fioretti*,  
 LXXIV.  
 Fausse attribution qui lui est  
 faite du *Speculum Perfectio-  
 nis*, LXXIV.  
 LÉON IX (saint), pape, 46.  
 LÉON XIII, pape, 370.  
 LÉONARD D'ASSISE (le F.), 424.  
 LÉOPOLD (duc), 146.  
 LIBAN (le), 445.  
 LIBÈRE pape, 156.  
 LIEGNITZ, LXIX.  
 LIPSIN, 79.  
 LISBONNE, 321.  
 LISKO (le F.), LXXXI.  
 LIVOURNE, XI.  
 LOCATELLI, 182, 185, 190.  
 LOMBARDIE, 30, 128, 161, 243, 274,  
 322.

LONDRES, XXII, LXXIX, 428.  
 LORKIEWICZ (le F.), LXXI.  
 LOUIS VIII DE FRANCE, XXIII.  
 LOUIS DE PRUSSE (le F.). — Voyez PRUSSE.  
 LOUVAIN, XXXII.  
 LOYOLA (saint Ignace de), 105.  
 LUCARELLI, 72.  
 LUCHAIRE (Achille), 122, 127, 129, 273.  
 LUCHESIO, 364, 365.  
 LUCIDE (le F.), 421.  
 LUCIEN III, pape, 130.  
 LUZI, XXVI.  
 LYON, LXXXIV, 206.  
 LYON (les Pauvres de), 127.

## M

MADELEINE (sainte), 105, 330, 331, 385, 492.  
 MAHOMET, 297.  
 MANDELA, 18.  
 MANDONNET, L, LXXXVIII, 264.  
 MANÈS, 128.  
 MANDÈSE, 105.  
 MANSI, 247.  
 MARC DE LISBONNE, LXXXI, LXXXVII.  
 MAREMMES (les), 364.  
 MARGARITONE D'AREZZO, 509.  
 MARGUERITE DE CORTONE (sainte), 257.  
 MARIANO DE FLORENCE, III, XXXII, XXXIII, XXXVIII, LXVII, LXXXI, LXXXVII, 66, 83, 218, 224, 368, 370, 371, 472.  
 MARIGNANO, 163.  
 MARKWALD, 30, 273.  
 MAROC, XIX, 203, 296, 300, 301, 320, 321.  
 MARSH (le F. Adam de), 361.  
 MARSEILLE, XLVIII.  
 MARSICO, LXXIII.  
 MARTHE (sainte), 105, 330, 331, 385.  
 MARTINI (Simone, dit Simone Memmi), 54, 509.  
 MARTYRIUS (saint), 45, 46.  
 MASSA (le F. Jacques de), XLII, LXXV.

MASSEGNE (Pierre et Paul delle), 510.  
 Maseo de Marignano (le F.).  
 Son entrée dans l'ordre, 158.  
 Accompagne saint François dans ses voyages, 142, 164, 221, 247, 362.  
 Est envoyé par saint François vers le F. Rufin, 419.  
 Ses entretiens avec saint François, 108, 220, 424.  
 Accompagne saint François sur l'Alverne, 434, 453.  
 Son récit de la stigmatisation, 448.  
 Transcrit les *Adieux* du saint à l'Alverne, 454.  
 Collabore à la rédaction de la Légende des Trois Compagnons, XXVII, XXXIX, XXXI, XLV, LXVII, LXXI.  
 Affirme l'authenticité de l'Indulgence, 252, 253, 259, 263.  
 Ses dernières années, 163.  
 Son portrait et son caractère, 163, 164, 165, 421.  
 Sa biographie dans les *Fioretti*, LXXIV.  
 MATHIAS (saint), 82, 83, 87.  
 MATHIEU (Messire) et MICHEL (maître), 306.  
 MATHIEU DE NARNI (le F.), 303.  
 MAYENCE, 320, 413.  
 MAZANCOLLI, famille d'Assise, 260.  
 MAZZANTINI (Giuseppe), 73.  
 MELCHIORRI (le F. Stanislas), XXXVI, XXXVII, LXIX, XLIX, LI, LII, LXVII, 251.  
 MELEK-EL-KAMEL, 305-306.  
 MELEK-EL-MOADDEM. — Voyez CONRADIN.  
 MENGE (le P. Gisbert), 96, 360.  
 MESSINE, 320.  
 MICHEL (saint), archange, XII, 338, 434.  
 MILAN, 13, 16, 156, 512.  
 MINOCCHI (le P. Salvatore), XX, XXXIX, XL, LXIV, LXXXVIII.

MIRAMOLIN (le). 241, 296, 297, 300  
et suiv., 321.  
MITTENWALD, 319.  
MIZAEL, 461.  
MOHAMMED-EL-NASIR, 300.  
MOÏSE. x, 451, 453.  
MOLARIA (cardinal), 138.  
MOLINA (Etienne), 383.  
MONTEFALCO, 11, 510.  
MONTEFELTRE, 235, 236.  
MONTE-LUCE, 280, 281, 283.  
MONTE-OLIVETO. 143.  
MONTE-PAOLO, 321.  
MONTE-RIPIDO, xli, lxxxii, 294, 358.  
MONTFERRAT, 16.  
MONTICELLI, 207, 281, 283, 286.  
MONTPELLIER, 356.  
MORICO (le F.), 97, 111, 260, 389.  
MORICONI (les), 9 et 10.  
MULLER (Karl), xvi, xx, lxxix,  
lxxxviii, 264, 322, 323, 335, 365,  
370.  
MUNICH, xxiii, 135.  
MURATORI, 274.

## N

NADALI (Pierre de), lxxxvi.  
NAMUR, lxxv.  
NAPLES, 347.  
NARBONNE, liv.  
NARNI, 24, 105, 126, 127, 224.  
NAZARETH, 308.  
NERA (la), 141.  
NICOLAS (saint), 158.  
NICOLAS IV, pape, 138, 256, 261.  
NICOLAS (le cardinal), 162, 243,  
244, 278, 387.  
NOCERA, 10, 202, 253, 478.  
NOIRE (mer), 128.  
NOTTIANO, 105, 174.  
NUREMBERG, lxxxii.  
NURSIE, 105.

## O

ODDI (Jacques d'), xv, lxxxii.  
OFFIDA (Conrad d'). — Voyez CON-

RAD.

OIGNIES, lxxxvi.  
OISY (le P. Eugène d'), 370.  
OLIVI (le F. Pierre-Jean), lxvi,  
257, 258, 383.  
OMBRIE, xxxviii, lv, ix, x, 70.  
*Opuscula sancti Francisci*, ii et  
45, 53, 60, 80, 81, 83, 100, 113,  
114, 117, 131, 140, 180, 231, 235,  
236, 239, 252, 267, 268, 271, 304,  
310, 314, 315, 319, 323, 324 et  
suiv., 344, 345, 373, 374, 376, 398  
et suiv., 426, 428, 459, 460, 484  
et suiv.  
ORTOLANE SCIFI. — Voyez SCIFI.  
ORTE, 141, 362.  
ORTLIEB DE STRASBOURG, 127.  
ORTROY (le P. Van), xxxix, xl,  
xli, xlii, xlvi, lxiv, lxxv, lxxix,  
lxxxix, lxxxviii.  
ORVIETO, 126, 362.  
OSIMO, 386.  
OSTIE, 272, 274, 283.  
OTHON (le F.), peintre, 263.  
OTHON (le F.), martyr, 297.  
OTHON DE BRUNSWICK, 120, 121, 146.  
OTRICOLI, 126.  
OTTAVIO, évêque d'Assise, 9.  
OVERBECK, 248.  
OXFORD, 347, 360, 361.  
OZANAM (François), vi, lxxxviii.

## P

PACIFIQUE (le F.). — Voyez  
DIVINI.  
PADERBORN, 96, 360.  
PADOUÉ, lviii, 347.  
PADOUÉ (saint Antoine de). —  
Voyez ANTOINE.  
PALESTINE, lxxxv, lxxxvi, 156, 158,  
159, 182, 242, 246, 248, 262,  
275, 302, 303, 305, 308, 342.  
PAPEBROCH (le P.), xli.  
PAPINI, vii, xx, xxiv, xlix,  
lxxxvii, lxxxviii.  
PARENSI (Pierre), 126.  
PARENTI (le F. Jean), xxvi, 214,  
343.

- PARIS, XX, XXXIV, XXXV, LXII, LXIII, LXXVII, LXXXVIII, 47, 225, 273, 293, 309, 324, 347, 356, 357, 359, 360, 370, 421, 431, 470.  
 PARME (Mathieu), LXXXVI, 138.  
 PARME, XX, XXIV, XLIV, LXXIX, LXXX, 258, 508.  
 PARME (le F. Jean de). — Voyez JEAN DE PARME.  
 PAUL (saint), XI, 33, 59, 60, 123, 136, 239, 338, 367, 445.  
 PAUL DE PHERME, ermite, 183.  
 PAULIN DE NOLE (saint), 225.  
 PAULUS, 263.  
 PAUVRES CATHOLIQUES (les), confrérie, 134.  
 PECKHAM (le F. John), LVIII.  
 PEDRE DE PORTUGAL (Don), 300, 301, 302.  
 PEIROL D'AUVERGNE, 47.  
 PÉLERIN DE BOLOGNE (le F.), LXXXI, 354.  
 PENNA (le F. Jean de), 289.  
 PEPOLI (Nicolas), 245, 343.  
 PÉROUSE, III, XXII, XLI, LXXXII, 24, 26, 27, 32, 96, 147, 177, 206, 214, 242, 243, 244, 252, 253, 275, 280, 281, 286, 294, 358, 411, 429, 478, 479, 506, 512.  
 PÉROUSE (l'Anonyme de). — Voyez ANONYME.  
 PÉROUSE (le F. Philippe de), 295.  
 PERSE, 443.  
 PÉRUGIN (Pierre), 512.  
 PESARO, 13.  
 PESCIA, 508.  
 PÉTRARQUE, 22.  
 PHILIPPE LE LONG (le F.), XXVI, XXVIII, XXIX, XXXI, XLV, 106, 309, 310, 312.  
 PHILIPPE DE NÉRI (saint), XXXVI.  
 PIANO CARPINO (le F. Jean de), 318.  
 PICA (dame), 5 et suiv., 9, 11, 13, 14, 20, 40, 59, 65, 157.  
 PIE X, pape, 125.  
 PIÉMONT, 242.  
 PIERRE (saint), 40, 23, 136, 262, 338, 367, 445, 495.  
 PISE, XXIV, LVII, LXXIII, 126, 215, 277, 404.  
 PISE (Barthélemy de). — Voyez BARTHÉLEMY.  
 PISE (Nicolas de), 508.  
 PISTOIE, 509.  
 PLAISANCE, 347.  
 PLATON, XXX.  
 POGGIBONSI, 364, 365.  
 POGGIO BUSTONE, 404, 405, 407, 407, 471.  
 POLOGNE, LXXXI.  
 PONT-SAINT-JEAN, 26, 411.  
 PORCARIA (la), 79.  
 PORTIONCULE (la), III, VII, XIX, XXXIII, XXXIV, XXXV, LXII, LXV, LXX, LXXXII, 46, 61, 70, 77, 79, 81, 82, 83, 87, 94, 95, 96, 98, 110, 112, 114, 120, 143, 146 et suiv., 166, 168, 177, 180, 188, 191, 199, 200, 204, 207, 214, 234, 241, 244, 245, 248, 249, 250, 256, 260, 261, 264, 265, 274, 283, 293, 294, 295, 303, 312, 314, 316, 317, 320, 322, 324, 377, 383, 386, 387, 409, 412, 435, 456, 483, 490, 491, 492, 495, 501, 508.  
 PORTIONCULE (Indulgence de la), 118, 155, 246 et suiv., 291, 505, et suiv.  
 PORTUGAL, 299, 320, 321.  
 POTTHAST, 42, 113, 244, 247, 282, 291.  
 POUILLES (les), LXXXVI, 31, 32, 34, 56, 243.  
 PRATO, XXIV.  
 PRESSUTI, LXXXV.  
 PRIMUS (Bernard), 144.  
 PROPERCE, 10.  
 PROVENCE, LXXIII, 9, 14, 17, 22, 242.  
 PRUSSE (le F. Louis de), LXXXII.  
 PTOLÉMÉE, 10.  
 PUGLIE (les), 343.

## Q

QUARACCHI, II, IV, VII, XV, XVI, LV, LVIII, LXIX, LXXIX, LXXVI,

LXXXII. 10, 45, 58, 80, 96, 180,  
182, 258, 269, 278, 360, 364, 505.  
QUINTAVALLE (Bernard de). —  
Voyez BERNARD.

## R

RAIMBAUD DE VAQUEIRAS, 17.  
RAPHAEL SANZIO, 511, 512.  
RAPHAEL (saint), archevêque, 338.  
RATISBONNE, 320.  
RAVACCIANO, 475.  
RAVENNE, 369.  
RECANATI, xxxvi.  
REGGIO, 347.  
RENAN, 180.  
RÉNIER D'AREZZO (le F.), 252, 259.  
RHIN (fleuve), 128, 383.  
RIANT, 307.  
RICERIUS (le F.), 151, 152, 354.  
RIETI, vi, xxvii, xxxviii, lv, lxxvi,  
69, 97, 103, 104, 110, 121, 389,  
395, 407, 412, 420, 434, 466, 470,  
471, 472, 475, 485.  
RIGA, lxxii, lxxiv.  
RIMINI, 366, 367, 368.  
RINALDI, xxii, xxxvi, liv, lvii.  
RIVO-TORTO, 110, 111, 114, 118,  
119, 121, 123, 141, 143, 149, 152,  
154, 155, 157, 210, 260, 315,  
323, 333, 335, 383.  
ROCCICUOLA (la), 73, 231.  
RODOLPHE DE TOSSIGNANO (le F.),  
lxxxii.  
RODULPHE, 214.  
ROGER DE TODI (le F.), 421.  
ROLAND, 346, 347.  
ROLAND DE CATTANI. — Voyez  
CATTANI.  
ROMAGNES (les), 235, 320, 321, 353.  
ROME, vi, xxii, xxiv, xxxvi, liv,  
lvii, lix, lxxviii, lxxxvii, lxxx,  
lxxxiv, lxxxvii, 13, 18, 33, 41,  
42, 43, 44, 60, 70, 73, 120, 121,  
123, 124, 125, et suiv., 140, 141,  
158, 160, 161, 170, 171, 184, 194,  
223, 224, 225, 228, 274, 276, 278,  
288, 291, 292, 309, 315, 317, 356,

381, 385, 387, 429, 455, 470, 506.  
ROSEDALE, xxii.  
ROSKILDE, 60.  
RUFIN (saint), 10.  
RUFIN (le F.), v, xxi, xxvii,  
xxviii, xxix, xxxi, xlili, xlv,  
liii, lviii, lxxiv, lxxvi, 158,  
165, 166, 182, 185, 213, 238, 314,  
418 et suiv., 421, 449, 450, 499.

## S

SABATIER (Paul), i, ii, iii, vi, vii, ix,  
xiii, xvi, xvii, xx, xxi, xxxiv,  
xxxv, xxxvii, xxxix, xl, xlii,  
xlvi, xlviii, li, lvi, lix, lxii,  
lxii et lxiv, lxv, lxvii, lxviii,  
lxix, lxxiii, lxxiv, lxxv, lxxviii,  
lxxxiii, lxxxiv, lxxxviii, 17,  
25, 37, 41, 44, 66, 67, 89, 121,  
124, 124, 147, 165, 223, 231, 234,  
235, 239, 241, 251, 252, 253, 254,  
255, 257, 260, 261, 263, 265, 276,  
304, 306, 314, 322, 332, 334, 344,  
365, 368, 369, 370, 371, 373, 385,  
405, 416, 430, 444, 454, 465, 478,  
488, 492, 494, 499, 506.  
SABBATINO (le F.), 97.  
SABINS (monts), 18, 97, 141, 142,  
143, 389, 396.  
SACRO-SPECO (le), 18, 105, 243.  
SAINT-ANGE IN PANZO, couvent,  
190, 191.  
SAINT-DENIS, 356.  
SAINT-JEAN D'ACRE, 261, 305, 306.  
SAINT-JEAN (Pont). — Voyez  
PONT-SAINT-JEAN.  
SAINT-MARIN (état de), 235.  
SAINT-PAUL (le cardinal Jean de),  
123, 124, 125, 130, 132 et suiv.,  
140, 278.  
SAINT-PAUL, couvent près d'Assise,  
189.  
SAINT-VICTOR (Richard de), 360.  
SAKYA-MOUNI, 426.  
SALIMBENE (le F.), xx, xxiii, xxvi,  
xli, xliv, lx, lxiii, lxviii, lx,  
xix, lxxxii, 38, 96, 258.

- SALOMON, 52.  
 SALZBOURG, 320.  
 SAMUEL, 352.  
 SANCIA, 299.  
 SAN ELEUTERIO, 473.  
 SAN FABIANO, 471.  
 SAN QUIRICO, 475.  
 SAN SEPOLCRO (Borgo). — Voyez BORGIO.  
 SANGEMINI, 79.  
 SAN SEVERINO, 228, 386.  
 SANO DI PIETRO, 509.  
 SARDAIGNE, 124.  
 SARNO, 31.  
 SARRAZINS (les), 202, 223, 297, 305, 333.  
 SARTEANO, 105, 218.  
 SASSETTA, 510.  
 SASSO-FELTRIO, 235.  
 SASSO-ROSSO. — Voyez ASSISE.  
 SATTRIANO, 479.  
 SAVIN (saint), 10.  
 SAVURMIANO, 363.  
 SEARALEA, LXXXI, LXXXV, 240, 280, 281, 283, 284, 285, 286, 288, 296, 311, 312, 313, 356, 365, 367, 420.  
 SCHMIEDER, 131.  
 SCHNURER (G.), LXXXVIII, 135, 293, 322.  
 SCOLASTIQUE (sainte), 18.  
 SCIFI (les), 165, 182, 185.  
 SCIFI (Claire et Agnès). — Voyez CLAIRE (sainte), et AGNÈS.  
 SCIFI (Favorino), 182, 184, 189, 190.  
 SCIFI (Monald), 190, 191.  
 SCIFI (Ortolane), 182, 184.  
 SEDULIUS, 11.  
 SEELIGER, XIII, XIV.  
 SEPTIME SÉVÈRE, 225.  
 SERRANO (le F. Arnaud de), XLII, LXXX.  
 SETTESOLI (Jacqueline de). — Voyez JACQUELINE.  
 SÉVILLE, 300.  
 SHELLEY, 461.  
 SICILE, 16, 30, 225, 243, 320.  
 SIENNE, XLX, LXIII, LXXIX, 143, 147, 164, 281, 364, 424, 464, 465, 475, 476, 477, 509, 510.  
 SIENNE (Bernardin de). — Voyez BERNARDIN.  
 SIGONIUS, LXXXVI.  
 SILVESTRE (le F.), LVI, LXXIV, 90, 93, 143, 158, 185, 213, 214, 220, 434, 444, 453.  
 SIMÉON (saint), 13.  
 SORACTE (mont), 140.  
 SPADALUNGA (Frédéric), 73.  
 SPALATO (Thomas de), LXXXVI, 228, 354.  
*Speculum Perfectionis* (le), I, II, III, VI, VII, XVII, XVIII, XX, XXI, XXII, XXVI, XXXV, XXXVII, XXXVIII, XXXIX, XL, XLII, XLIX, L, LI, LII, LIII, LVI, LIX, LXI, LXII et suiv., LXXI, LXXIII, LXXIV, LXXVI, LXXXVII, LXXXIV, 26, 41, 44, 96, 112, 119, 124, 132, 149, 152, 153, 154, 157, 163, 174, 205, 211, 215, 216, 217, 228, 229, 231, 233, 244, 269, 270, 275, 276, 278, 283, 293, 297, 313, 314, 316, 332, 333, 334, 336, 345, 347, 348, 349, 350, 378, 380, 381, 382, 385, 388, 389, 391, 393, 397, 404, 408, 409, 410, 411, 412, 414, 415, 416, 421, 422, 423, 425, 426, 429, 430, 431, 432, 433, 439, 454, 460, 464, 465, 466, 468, 472, 473, 474, 476, 477, 478, 481, 482, 483, 488, 489, 492, 494, 496, 498.  
 SPELLO, 120, 294.  
 SPIRE, 320.  
 SPIRE (Césaire de). — Voyez CÉSAIRE.  
 SPIRE (Julien de). — Voyez JULIEN.  
 SPOLÈTE, 10, 24, 33, 34, 56, 71, 120, 143, 202, 253, 322, 403.  
 SPOLÈTE (Gentile de), 363.  
 STACIA (Pierre de), 342, 344, 348.  
 STADE (Albert de), LXXXVI.  
 STERPETO, 182.  
 STERTZING, 319.  
 STILLING, LXXXVII.  
 STRASBOURG, 320, 383.

STRONCONE, 104.  
 SUBASIO (mont), 6, 9, 70, 78, 87, 112,  
 113, 156, 157, 191, 220, 283, 491.  
 SUBIACO 18, 105, 143, 263, 507, 508,  
 509.  
 SUTTINI, LXXXI.  
 SUYSKEN (le P.), XXXII, XXXIII,  
 LXXXVII, 77.

## T

TARENTE, 30.  
 TERAMO, LXXV.  
 TERNI, 103, 396, 471.  
 THEDALDO (le Sarrazin), 472.  
 THEOBALD. évêque d'Assise, 118.  
 TEWKESBURY (le F. Pierre de), LX.  
 THODE (Henry), XXI, XL, LVI,  
 LXXIII, LXXVIII, 54, 77, 79, 157,  
 263, 507.  
 TIBERIO d'ASSISE, 253.  
 TIBRE, fleuve, 26, 42.  
**Tiers-Ordre franciscain (le).**  
 Ses origines et les motifs de son  
 institution, 356 et suiv.  
 Requête des habitants d'Al-  
 viano, 363.  
 Règle donnée par saint Fran-  
 çois à Luchésio, 364.  
 La règle des *Pénitents* de Ca-  
 pistrano, 365, 366.  
 Vexations de la part des auto-  
 rités civiles, 366 et suiv.  
 La première règle générale, 368  
 et suiv.  
 Sainte Angèle de Foligno fait  
 partie du T.-O., 256.  
 TILEMANN, XX, XXII, XXXVIII, LVI,  
 LIX, LXVI, LXVII, LXXIII, LXXXVIII.  
 TIVOLI, 470.  
 TOCCO (Felice), LXXXIV.  
 TODI, 224, 253, 363, 463.  
 TODI (Jacopone de). — Voyez  
 JACOPONE.  
 TOLOMEI (le bienheureux Bernard),  
 143.  
 TOLOSA, 241, 300.  
 TOLSTOÏ (comte Léon), 113, 402.

TOSCANE, 214, 240, 243, 273, 274,  
 277.  
 TOSCANELLA, 224.  
 TOULOUSE, XXIV, XXV.  
 TOURGUÈNEF (Ivan), 461.  
 TRASIMÈNE (lac), 217, 465  
 TRENTE, 319.  
 TRESATTI, 359.  
 TRINCI (Paul), 383.  
*Trois Compagnons (légende des),*  
 II, IV, V, VI, XVII, XX, XXVI et  
 suiv., LXXIII, LXXXI, LXXXIII, 13,  
 19, 20, 22, 31, 32, 34, 36, 39, 40,  
 43, 44, 45, 47, 51, 53, 57, 59, 61,  
 65, 67, 73, 75, 76, 84, 85, 88, 89,  
 94, 96, 98, 99, 101, 103, 104, 110,  
 112, 113, 119, 120, 123, 124, 139,  
 140, 144, 154, 180, 215, 228, 229,  
 236, 248, 249, 250, 251, 264, 265,  
 266, 291, 292, 295, 324, 387, 444.  
 TUBINGUE, III, 247, 256.  
 TUNIS, 296, 297.  
 TRUSCULUM, 162, 244.  
 TUY (Luc de), 242.  
 TYROL, LXXXII.

## U

UGHELLI, 10, 42.  
 URBAIN (saint), 105.  
 URRACA, 300, 302.  
 ÜRSLINGEN (Werner d'), 147.  
 UTRECHT, LVII.

## V

VALFABBRICA, 71, 73.  
 VASARI, 510.  
 VATICAN, 13.  
 VAUD (Pierre), 122, 127, 129, 130,  
 131.  
 VAUDOIS (les), 122, 130, 134.  
 VELINO (le), 103, 385.  
 VELLETRI, 272, 274.  
 VELLITA (Jean), 390, 391.  
 VENISE, XXXIV, XLI, LXI, LXVI, LXVII,  
 LXXVII, 359.  
 VENTADOUR (Bernard de), 17.  
 VERCEIL, 347.

VERLAINE (Paul), 80, 404.  
 VERNA (la). — Voyez ALVERNE.  
 VÉRONE, LXXVI, 16, 316, 510.  
 VICENCE, 347.  
 VICTORIN (saint), 10.  
 VIDAL (Pierre), 17, 30.  
 VINCENT DE BEAUVAIS, XIX, LXXXVI.  
 VITAL (le F.), 297, 298, 299.  
 VITAL D'AVERSA, 202.  
 VITALI (Salvator), 156.  
 VITERBE, 121, 274.  
 VITRY (Jacques de), LXXXV, 242, 243,  
 265, 270, 284, 306, 307, 308, 324.  
 VOIGT, LXXIX.  
 VOLTERRE, XVI, 253.  
 VORAGINE (Jacques de), LXXXVI.

## W

WADDING (Lucas), III, IV, IX, XIV,  
 XV, XVI, XVIII, XXXII, XXXIII,

XXXVIII, LV, LVII, LX, LXVII, LXXX,  
 LXXXI, LXXXVI, LXXXVII, 10, 12, 13,  
 34, 55, 66, 79, 83, 109, 110, 121,  
 123, 127, 138, 147, 154, 157, 171,  
 183, 195, 197, 203, 214, 215, 216,  
 217, 218, 224, 235, 247, 254, 266,  
 271, 280, 310, 354, 363, 463, 472,  
 508.

WATENBACH, XIII.

WEISS (le P.), XXIII.

WURTZBOURG, 320.

## X

XÉNOPHON, XXX.

## Z

ZACHARIE (le F.), 224.

ZAHER-BIBARS, I, 307.

ZALFANI (Pierre), 253, 254.

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

---

	Pages.
Le premier <i>Portrait de saint François</i> (Subiaco, Sacro Speco) . . . . .	Frontispice
PLANCHE I. <i>Saint François</i> , par Margaritone d'Arezzo (Sienna, Académie) . . . . .	4
PLANCHE II. <i>Saint François</i> , fresque attribuée à Cimabue (Assise, église Saint-François) . . . . .	85
PLANCHE III. <i>Saint François et Huit Scènes de sa Légende</i> : 1. <i>La Prédication aux oiseaux</i> ; 2. <i>Le rêve d'Honorius</i> ; 3. <i>Le Crucifix de saint Damien</i> ; 4. <i>Saint François renonce à son père</i> ; 5. <i>La vision du char de feu</i> ; 6. <i>La stigmatisation</i> ; 7. <i>La crèche de Greccio</i> ; 8. <i>La mort du saint</i> , par un maître anonyme siennois du XIII <sup>e</sup> siècle (Sienna, Académie) . . . . .	211
PLANCHE IV. <i>Saint François en prière</i> , par Fra Angelico (Florence, couvent de Saint-Marc) . . . . .	341
PLANCHE V. <i>Saint François recevant les stigmates</i> , par Gentile de Fabriano (Musée de Fabriano) . . . . .	393
PLANCHE VI. <i>Saint François stigmatisé</i> , dessin de Pérugin (Collection de T. W.) . . . . .	434
Couverture : Fac-simile d'un ornement gravé sur un fer à hosties que saint François a envoyé aux frères de Greccio (Couvent de Greccio).	

---



# TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages.
AVANT-PROPOS DU TRADUCTEUR. . . . .	1
INTRODUCTION. . . . .	xv

## LIVRE PREMIER

### LE BATISSEUR D'ÉGLISES

I. Le convalescent . . . . .	3
II. L'enfance et la jeunesse. . . . .	9
III. La prison de Pérouse . . . . .	24
IV. La vision de Spolète . . . . .	29
V. Le baiser donné au lépreux. . . . .	37
VI. Le crucifix de Saint-Damien . . . . .	52
VII. François renonce à son père . . . . .	63

## LIVRE DEUXIÈME

### L'ÉVANGÉLISTE

I. Les premiers disciples . . . . .	87
II. Le droit de prêcher . . . . .	110
III. Rivo-Torto . . . . .	141
IV. La Portioncule et les nouveaux disciples . . . . .	156
V. Sainte Claire. . . . .	181

## LIVRE TROISIÈME

### LE CHANTEUR DE DIEU

I. La prédication aux oiseaux. . . . .	213
II. Les missions d'Italie . . . . .	223

III. L'Indulgence de la Portioncule . . . . .	246
IV. Les chapitres de Pentecôte . . . . .	264
V. Le cardinal Hugolin . . . . .	273
VI. Les missions à l'étranger . . . . .	289
VII. La croisade de saint François . . . . .	304
VIII. Les premiers déboires. Le chapitre des Nattes . . . . .	312
IX. Les Admonitions et les Règles . . . . .	322
X. La lutte pour l'esprit de pauvreté. . . . .	341
XI. Le Tiers-Ordre. . . . .	356
XII. La règle de 1223 . . . . .	371
XIII. La crèche de Greccio. . . . .	385

## LIVRE QUATRIÈME

## LE SOLITAIRE

I. Les grandes lettres. . . . .	395
II. L'exemple chrétien . . . . .	407
III. Les leçons chrétiennes . . . . .	417
IV. Le grand miracle . . . . .	434
V. La bénédiction de Léon et les adieux à l'Alverne. . . . .	449
VI. Le Cantique du Soleil . . . . .	459
VII. Le testament et la mort . . . . .	470
VIII. Les larmes du « Frère Jacqueline » . . . . .	499

## APPENDICE

I. Sur l'Indulgence de la Portioncule . . . . .	503
II. Les représentations artistiques de saint François . . . . .	505
INDEX ALPHABÉTIQUE. . . . .	507
TABLE DES ILLUSTRATIONS. . . . .	533
TABLE DES MATIÈRES . . . . .	535



## OUVRAGES PUBLIÉS PAR TEODOR DE WYZEWA

---

- Les Maîtres italiens d'autrefois. Écoles du Nord. 4 vol. in-8° avec 16 gravures hors texte. . . . . 5 fr. »
- Peintres de Jadis et d'Autrefois. Les peintres et la Vie du Christ. — La Peinture primitive allemande. — La Peinture Suisse. — Quelques figures de Femmes peintres. — Deux Préraphaélites. — Puvris de Chavannes. — P.-A. Renoir. Un vol. in-8° écu, avec 48 gravures hors texte. . . . . 6 fr. »
- Quelques figures de femmes aimantes ou malheureuses : I. Deux tragédies. II. Profils de reines. III. Grandes dames et bourgeoises. IV. Femmes d'auteurs et femmes de lettres. 3<sup>e</sup> édition. 4 vol. in-8° écu avec portraits . . . . . 5 fr. »
- Excentriques et aventuriers de divers pays. Essais biographiques d'après de nouveaux documents. Un volume in-8 écu orné de gravures. . . . . 5 fr. »
- Le Mouvement socialiste en Europe. Etudes et portraits. Un volume in-16. . . . . *Épuisé.*
- L'Art et les Mœurs chez les Allemands. Un vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
- Beethoven et Wagner. Essais d'histoire et de critique musicales. Un vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
- Nos Maîtres. Etudes et portraits littéraires : Mallarmé. — Villiers de l'Isle-Adam. — Renan et Taine. — Anatole France. — Jules Laforgue. — L'Art wagnérien. — La Science. — La Religion de l'amour et de la beauté. Un vol. in-16 . . . . . 3 fr. 50
- Écrivains étrangers. Trois séries, 3 vol. in-16. Le volume. . . . . 3 fr. 50
- Contes chrétiens. Un vol. in-16, avec gravures. . . . . 3 fr. 50
- Valbert, ou les récits d'un jeune homme, roman contemporain. Un vol. in-16 . . . . . 3 fr. 50

### TRADUCTIONS

- JOERGENSEN (JOHANNES). — **Saint François d'Assise**, sa vie et son œuvre, traduits du danois. Un volume in-8° écu de 600 pages. Orné de gravures. 14<sup>e</sup> édition. Broché. . . . . 5 fr. »
- **Pèlerinages franciscains**, traduits du danois. Un vol. in-8 avec gravures, broché. . . . . 3 fr. 50
- Relié, fers spéciaux . . . . . 7 fr. 50
- VORAGINE (le bienheureux JACQUES DE). — **La Légende dorée**, traduite du latin d'après les plus anciens manuscrits, avec une introduction, des notes et un index alphabétique, par TEODOR DE WYZEWA. (*Ouvrage couronné par l'Académie Française*). Un vol. in-8° écu de 750 pages, broché. . . . . 5 fr. »
- Relié demi-veau, fers spéciaux . . . . . 9 fr. »
- BENSON (ROBERT-HUGH). — **Le Maître de la Terre**, roman traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur. 15<sup>e</sup> édition. Un vol. in-16 . . . . . 3 fr. 50
- **La Lumière invisible**, traduit de l'anglais. 3<sup>e</sup> édition. 4 vol. in-16 . . . . . 3 fr. 50
- STEVENSON (R.-L.). — **Le Mort vivant**, roman, traduit de l'anglais. Un vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
- **Le Reflux**, roman, traduit de l'anglais. Un vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
- TOLSTOÏ. — **Résurrection**, roman, traduit avec l'autorisation de l'auteur. 45<sup>e</sup> mille. Un vol. in-16. (Edition complète en un vol.) . . . . . 3 fr. 50









if neces

Call no.

Location

A Add orig

B Add cancel

DATE NOV

MICROFILM  
PRESERV  
SERV

BX  
4700  
F6J514  
1911  
C.1  
ROBA

